This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

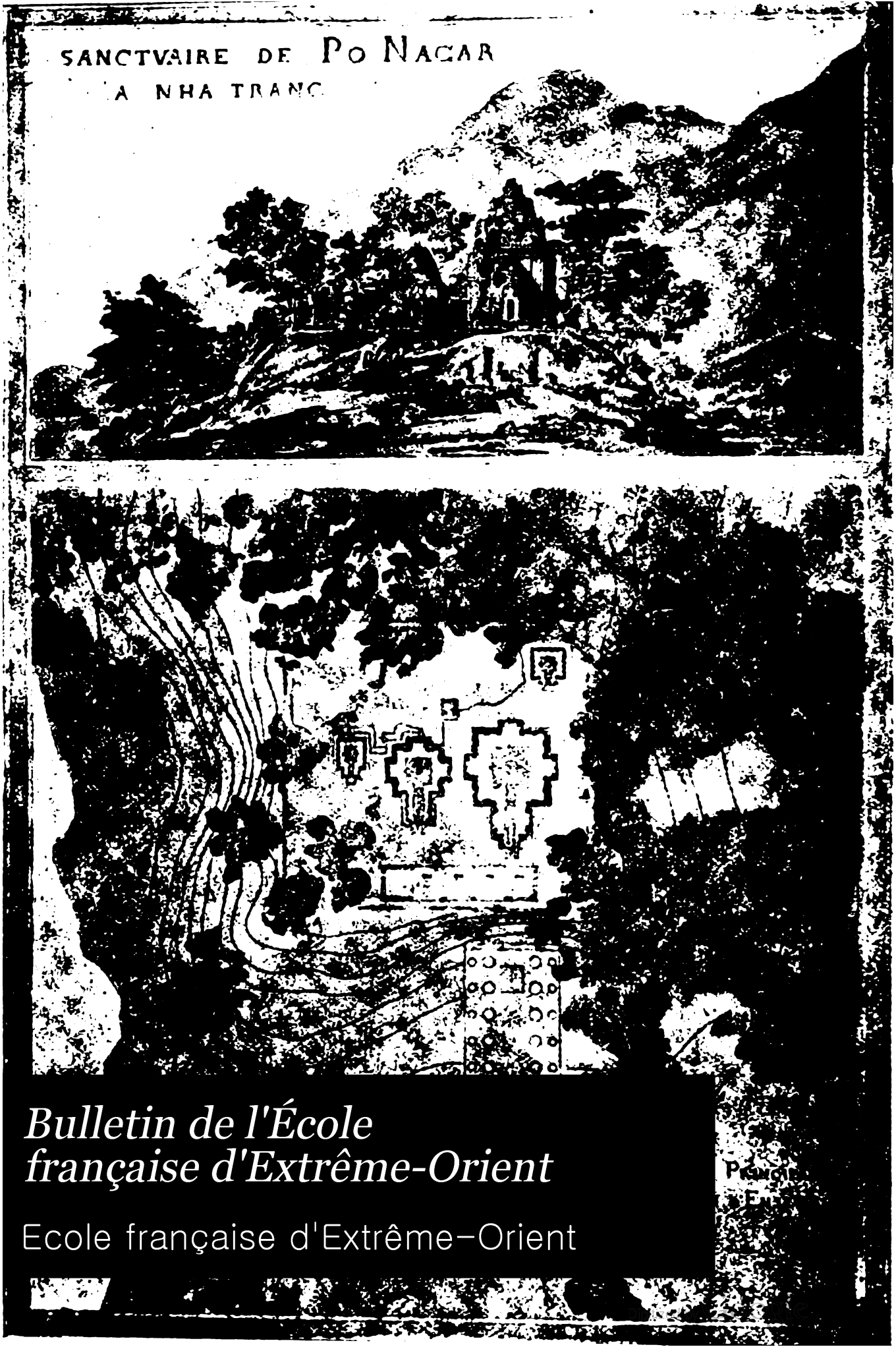

Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient

Ecole française d'Extrême-Orient

Ind 5.1

Bound
FEB 18 1904

Harvard College Library

BOUGHT WITH INCOME

FROM THE BEQUEST OF

HENRY LILLIE PIERCE,

OF BOSTON.

Under a vote of the President and Fellows
October 24, 1898.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE

L'ÉCOLE FRANÇAISE

D'EXTRÊME-ORIENT

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE

l'Ecole Française

D'EXTRÊME-ORIENT

TOME II — 1902

HANOI

F.-H. SCHNEIDER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

1902

Digitized by Google

1.66-10/N

~~II~~ 3669
Indian

Pierce fund

Preservation has seen
8/96

Digitized by Google

A Monsieur S. Broni

ancien Gouverneur général de l'Indo-Chine p. i.

Résident supérieur au Tonkin

Digitized by Google

Digitized by Google

II 3669

Tome II, nº 1 Janvier-Mars 1902

Pierce fund

BULLETIN

DE

l'Ecole Française

D'EXTRÊME-ORIENT

REVUE PHILOLOGIQUE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

DEUXIÈME ANNÉE

HANOI

F.-H. SCHNEIDER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

1902

Digitized by Google

SOMMAIRE

I. — Notre transcription du Cambodgien, par M. L. Finot, directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient 1

II. — Le sanctuaire de Po-Nagar a Nhatrang, par M. H. Parmentier, architecte, pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient. 17

III. — Géographie historique du Quàng Bình d'après les *Annales Impériales*, par le R. P. Cadière, missionnaire apostolique. 55

BIBLIOGRAPHIE

I. — Indo-chine 74
II. — Inde 86
III. — Chine. 88
IV. — Japon. 92
V. — Indes néerlandaises 91
VI. — Généralités et divers 96

NOTES ET MÉLANGES

I. — A. Barth. — Çanf et Campā. 98
II. — H. Parmentier. — Note sur l'exécution des fouilles. 99
III. — P. Odend'hal. — Note sur l'existence de ruines à Giam-Biêu (Thua-thiên). . 105

Chronique

France. 106
Indo-Chine 106
Inde.. 110
Chine. 112
Japon. 112
Allemagne. 113

Documents administratifs concernant l'Ecole française d'Extrême-Orient. 114

Voir, p. 3 de la couverture, la table détaillée de la Bibliographie.

Digitized by Google

NOTRE TRANSCRIPTION DU CAMBODGIEN

PAR M. L. FINOT

Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient

On discute depuis longtemps sur le meilleur mode de noter en lettres latines les mots de la langue cambodgienne, sans qu'on ait réussi jusqu'à présent à tomber d'accord, non seulement sur les détails, mais sur le principe même de cette notation. En abordant de nouveau cette question épineuse, nous n'espérons pas un meilleur succès que nos devanciers; mais, comme il est nécessaire d'adopter un système uniforme pour les travaux de l'Ecole Française, nous avons le devoir de faire connaître celui que nous croyons le meilleur et de donner les raisons de ce choix.

Ajoutons, pour prévenir tout malentendu, qu'il ne s'agit nullement, dans notre pensée, de substituer l'alphabet latin à l'*aksar khmèr* pour la publication de textes cambodgiens, mais simplement d'établir une orthographe rationnelle pour les noms propres, les mots techniques, les citations, les exemples qu'on a l'occasion d'employer dans toute étude relative au Cambodge. Une telle orthographe est le meilleur moyen de prévenir les incertitudes et les méprises; elle a en outre l'avantage de faciliter aux débutants l'acquisition des premiers éléments de la langue.

La langue cambodgienne s'écrit au moyen d'un alphabet indien. Il semble donc tout d'abord assez naturel d'appliquer au cambodgien la transcription *littérale* en usage pour le sanscrit. Cette solution est d'une simplicité très séduisante, et il faut reconnaître qu'elle lève toutes les difficultés, sauf une: la langue parlée et la langue écrite se trouvent ainsi en complète discordance.

Cette discordance résulte principalement de deux faits :

1° Toutes les explosives *sonores* du sanscrit (à l'exception d'une seule, ड ḍa) sont des *sourdes* en khmèr; tandis que, à l'inverse, les deux sourdes, ट ṭa et प pa, sont des sonores ;

2° Les voyelles sanscrites ont pris une prononciation différente, selon qu'elles affectent une consonne sourde ou sonore en sanscrit : ainsi les signes

	ข	ฆ	ขิ	ฆิ	ขุ	ฆุ
sont en skr.	kha	gha	khĭ	ghĭ	khŭ	ghŭ
et en khmèr	kha	kho	khĕ	khĭ	khŏ	khŭ

Digitized by Google

C'est-à-dire qu'il s'est produit ce singulier chassé-croisé qu'une même articulation consonantique (kh) s'exprime par deux signes différents (ข, ฃ) et qu'un même signe vocalique (p. ex. ◌ุ) sert à exprimer deux voyelles différentes *(ĕ, ĭ)*, la modification graphique de la consonne servant ainsi à indiquer la modification phonique de la voyelle.

Si donc on appliquait la transcription littérale,

on écrirait	*	*bhagavatī*	et on prononcerait	*phokovodei* (1),
»	*	*purohita*	»	*bŏrohĕt,*
»	*	*nagara*	»	*nokor,*
»	*	*gajā*	»	*kochéa,*
»	*	*rājā*	»	*réachéa,*
»	*	*brahma*	»	*prohm,*
»	*	*puṇya*	»	*bŏn,*
»	*	*dharma*	»	*thor,*
»	*	*brai*	»	*prei,*
»	*	*babak*	»	*popok,*
»	*	*jīṭūn*	»	*chidôn,*
»	*	*bhnam*	»	*phnom,*
»	*	*jhō*	»	*chhö.*

Ceux qui considèrent le langage comme un moyen de communication entre les hommes auront quelque peine à comprendre les mérites d'un système qui semble avoir pour but de créer à l'usage des Européens un idiome artificiel inintelligible pour les indigènes. Sans doute, rien n'empêche de donner aux signes de l'alphabet latin une valeur nouvelle, de décider, par exemple, que *ba*, *da*, *kī* se prononceront *po*, *to*, *kĕi*. De telles conventions sont légitimes, à la double condition d'être nécessaires et d'être assez rares pour ne pas imposer au lecteur de constants efforts d'attention et de mémoire. Ces deux conditions font défaut au système proposé.

Quel en est donc l'avantage ?

Ce n'est assurément pas de donner plus de clarté aux mots *khmèrs*. Car de deux choses l'une : ou bien le lecteur d'un texte khmèr ignore la langue parlée, et alors il n'a aucun motif de préférer une graphie à l'autre ; ou bien il la connaît, et il aura besoin d'une application soutenue pour reconnaître sous leur déguisement « savant » les mots qui lui sont le plus familiers. Le premier lecteur ne trouvera aucune clarté nouvelle à lire *bhnam* au lieu de *phnom* ou *brai* au lieu de *prei* ; mais le second, qui connaît les mots *phnom* et *prei*, ne manquera pas d'éprouver quelque gêne à les voir apparaître sous la forme *bhnam* et *brai*.

---

(1) Dans tous ces préliminaires nous reproduisons approximativement la prononciation, sans tenir compte du système qui sera proposé plus loin. Dès maintenant et dans tout le cours de ce travail, l'astérisque désigne les mots transcrits littéralement, de la même manière que les mots sanscrits.

Digitized by Google

En fait, ce que les défenseurs de ce système considèrent de préférence, ce ne sont pas les mots *khmèrs*, — bien qu'ils constituent après tout le fond de la langue, — ce sont les mots *indiens*. Le cambodgien, surtout le cambodgien littéraire, est mêlé dans une forte proportion de mots sanscrits ou pâlis, dont l'orthographe est généralement exacte, mais dont la prononciation barbare a de quoi surprendre, parfois même embarrasser un sanscritiste. Or il est, dit-on, un moyen très simple de lui épargner cette surprise et cet embarras : c'est de transcrire les mots, non d'après leur prononciation, qui est vicieuse, mais d'après leur orthographe, qui est correcte.

Observons tout d'abord qu'on peut couper court à toute hésitation en ajoutant, entre parenthèses, à la forme cambodgienne la forme originale, par exemple : *thor (*dharma)*, *bŏn (*puṇya)*. En second lieu, le mode de transcription que nous proposerons plus loin permet de passer sans difficulté d'une forme à l'autre. Il n'y a donc pas lieu, pour épargner un léger effort à quelques sanscritistes, d'en imposer un considérable à tous ceux qui ont à se servir du cambodgien sans connaître le sanscrit.

La transcription littérale n'est pas pratique : mais est-elle scientifique ? On l'a prétendu ; on la désigne même par le nom de « transcription scientifique ». Il est difficile de savoir sur quoi s'appuie cette prétention. Car enfin la transformation des sons à travers l'espace et le temps est, au premier chef, un objet de science ; et on ne voit pas ce qu'il y a de particulièrement scientifique à la dissimuler. Il ne saurait être plus scientifique d'écrire en cambodgien *nagar* pour *nokor* que d'écrire en français *garten* pour *jardin* ou *riding coat* pour *redingote*.

Veut-on dire par là que l'écriture a conservé un état ancien de la langue dépassé par la prononciation ; qu'en calquant la transcription sur cette écriture, nous saisissons l'évolution du langage à un stade plus voisin des origines et par suite plus favorable à l'analyse linguistique?

Il paraît en effet résulter de la comparaison du khmèr avec les dialectes de la même famille que la *Lautverschiebung* qui a transformé les sonores sanscrites en sourdes et quelques sourdes en sonores n'est pas un fait primitif, mais le résultat d'une évolution postérieure à la fixation du langage par l'écriture.

L'assertion que l'écriture ne représente pas seulement une convention, mais une prononciation ancienne, est donc justifiée, non toutefois sans certaines exceptions.

Ainsi l'*orthographe* de certains mots sanscrits a été altérée, apparemment sous l'influence de la prononciation : or, si cette altération graphique est postérieure à la transformation phonétique dont nous venons de parler, il va de soi que les signes nouveaux ont été employés avec une autre valeur que les anciens. Par exemple les mots skr. *pavit(ra)* et *samay(a)* sont communément écrits ᨻᨷᩥᨲ et ᨽᩣᨾᩮᨿ, et se prononcent *bôpit* et *sômei* ; écrire *pūbit* et *sūmai*, c'est

Digitized by Google

produire des mots au moins hypothétiques : car il se peut que la voyelle ᩣ ait été ajoutée précisément pour noter la prononciation *o* du skr. *a*, et dans ce cas, les mots *pūbit* et *sūmai* n'auraient jamais été en usage.

Les mots ᨾᩣᨶᩣᨶ *phlöṅ* (**bhlöṅ*) « feu », et ᨾᩣᨶᩣᨾ *phnoṃ* (**bhnaṃ*) « montagne », sont écrits dans les inscriptions ᨾᩣᨶᩣᨶ *vleṅ* (= *bleṅ*), ᨾᩣᨶᩣᨾ *vnaṃ* (= *bnaṃ*). A cette époque, la consonne initiale n'était pas aspirée. Si elle a reçu l'aspiration après être devenue sourde, ou si les deux faits ont été simultanés, la translittération **bhlöṅ*, **bhnaṃ* ne répond à aucune réalité ni moderne, ni ancienne.

Ainsi, en appliquant la transcription dite scientifique, on risque d'introduire dans la science des formes qui non seulement n'existent plus, mais qui même peuvent n'avoir jamais existé.

Elle n'est pas non plus sans inconvénient pour les études de linguistique comparative. Supposons que l'on veuille comparer la phonétique du khmèr avec celle d'un parler congénère, mais sans écriture. Comment noterons-nous cet idiome qui n'existe, lui, qu'à l'état oral? Allons-nous lui appliquer les conventions adoptées pour le khmèr ou reproduire simplement en lettres latines les sons de la voix? Dans le premier cas, il nous faudra noter des sourdes par des sonores, des consonnes identiques par des signes différents, des voyelles différentes par le même signe, sans que ce système bizarre trouve sa justification dans une écriture qui n'existe pas. Dans le second cas, nous aurons deux systèmes de notation, l'un littéral pour le khmèr, l'autre phonétique pour le dialecte; ce n'est sans doute pas le meilleur moyen de faciliter les comparaisons. On peut s'en rendre compte en examinant un travail, d'ailleurs estimable, où ce système a été employé (1). On y trouve les rapprochements suivants: Bahnar, *kon*; Stieng, *kōn*; Khmer, *kūn*. Si on concluait de là à une différence entre le vocalisme du khmèr et celui des deux autres dialectes, on se tromperait : le mot est *kōn* en khmèr comme en stieng. Un peu plus loin, on lit : *daṅ*, ælter. Camb. « sehen »; *tiṅ*, Khmer, id. Or *daṅ* est simplement la prononciation de *tiṅ* : le mot est le même dans les deux dialectes.

Ces exemples, qu'il serait aisé de multiplier, suffisent à montrer que la translittération n'est guère mieux adaptée aux recherches linguistiques qu'aux nécessités pratiques. L'écriture est un important témoignage historique, dont il faut tenir grand compte, non toutefois au point d'en faire l'unique base de la transcription.

Un autre système s'offre à nous, c'est celui qui consiste à noter simplement les sons, abstraction faite de l'écriture : il est encore moins recommandable que le premier. On ne peut songer à fonder une notation régulière sur un élément aussi instable que la prononciation, qui varie avec les temps et les lieux, avec la

(1) P. W. Schmidt. *Die Sprachen der Sakei und Semang auf Malakka und ihr Verhältniss zu den Mon-Khmer-Sprachen.* La Haye, 1901.

Digitized by Google

condition de celui qui parle, avec l'ouïe plus ou moins fine de celui qui écoute. On n'aboutirait qu'à la confusion.

On a encore proposé d'employer concurremment les deux systèmes, selon la nature du travail : dans un récit de voyage, on userait de la notation phonétique ; dans un ouvrage d'érudition, de la notation littérale. Il y aurait une orthographe ésotérique à l'usage des savants et une orthographe exotérique pour le vulgaire. Cette combinaison ingénieuse n'aurait d'autre résultat que de compliquer encore une matière qu'il importe de simplifier : elle n'a aucune chance de succès.

Il reste une dernière solution : c'est de choisir une transcription unique, qui satisfasse à la fois aux besoins de la philologie et à ceux de la pratique, en tenant compte à la fois de l'écriture, qui est l'élément fixe du langage, et de la prononciation, qui en est l'élément vivant. Elle suffira aux exigences de la philologie, si les mots romanisés peuvent être retranscrits avec certitude dans l'écriture originale, qui est l'instrument indispensable de toute étude philologique. Elle suffira aux besoins de la pratique, si ces mots romanisés peuvent, moyennant quelques conventions préalables, être prononcés d'une manière intelligible pour une oreille indigène.

Voici le tableau de la transcription que nous proposons. Il comprend : 1° le caractère cambodgien ; 2° la transcription adoptée par nous ; 3° la transcription littérale de ce même caractère, selon le système des indianistes. Nous avons, autant que possible, évité les signes diacritiques. Nous avons cherché à utiliser dans la plus large mesure les ressources de la typographie indo-chinoise, au risque de choquer les habitudes européennes par l'usage de signes inusités ailleurs que dans notre colonie, car il ne s'agit pas de réaliser le meilleur des systèmes possibles, mais le plus convenable au pays où il doit être mis en œuvre (1).

---

(1) L'habitude traditionnelle est de donner la série des voyelles en prenant pour consonne d'appui ก et ก. La fâcheuse ressemblance de ces deux caractères typographiques occasionnant d'incessantes confusions, nous avons cru devoir choisir de préférence leurs aspirées ฯ et ฬ.

Digitized by Google

TABLEAU DE TRANSCRIPTION

CONSONNES

	1	2	3
Gutturales	ក	ka	ka
	ខ	kha	kha
	គ	ko	ga
	ឃ	kho	gha
	ង	ṅo	ṅa
Palatales	ច	ča	ca
	ឆ	čha	cha
	ជ	čo	ja
	ឈ	čho	jha
	ញ	ño	ña
Cérébrales	ដ	da	ṭa
	ឋ	ṭha	ṭha
	ឌ	do	ḍa
	ឍ	ṭho	ḍha
	ណ	ṇa	ṇa

	1	2	3
Dentales	ត	ta	ta
	ថ	tha	tha
	ទ	to	da
	ធ	tho	dha
	ន	no	na
Labiales	ប	ba (pa)	pa
	ផ	pha	pha
	ព	po	ba
	ភ	pho	bha
	ម	mo	ma
Semi-voyelles	យ	yo	ya
	រ	ro	ra
	ល	lo	la
	វ	vo	va

Sifflante.....	ស	sa	sa
Aspiration.....	ហ	ha	ha
Semi-voyelle (ajoutée).	ឬ	la	la

Digitized by Google

DE L'ALPHABET CAMBODGIEN

VOYELLES

Voyelles affectant des consonnes en A (Sourdes sanscrites)			Voyelles affectant des consonnes en O (Sonores sanscrites)			Voyelles affectant des consonnes en A *(Suite)*		
1	2	3	1	2	3	1	2	3
ខ	kha	kha	ឃ	kho	gha	ខំ	khaṃ	khaṃ
ខា	khà	khā	ឃា	khā̃	ghā	ខាំ	khàṃ	khāṃ
ខិ	khĕ	khĭ	ឃិ	khĭ	ghi	ខះ	khaḥ	khaḥ
ខី	khĕi	khī	ឃី	khi	ghī	ខាំង	khắṅ	(*)
ខិំ	(khŭr)	(*)	ឃិំ	(khŭr)	(*)	ខ់	khă	(*)
ខឺ	(khṛ)	(*)	ឃឺ	khư	(*)	ខា់	khắ	(*)
ខុ	khŏ	khu	ឃុ	khŭ	ghu			
ខូ	khó	khū	ឃូ	khu	ghū			
ខួ	khuo	(*)	ឃួ	khûo	(*)			
ខេ	khờ	(*)	ឃេ	khơ	(*)			
ខៀ	khie	(*)	ឃៀ	khîe	(*)			
ខៀ	khươ	(*)	ឃៀ	khứơ	(*)			
ខ	khe	khe	ឃ	khé	ghe			
ខ	khè	(*)	ឃ	khê	(*)			
ខៃ	khai	khai	ឃៃ	khei	ghai			
ខា	khò	kho	ឃា	khò	gho			
ខៅ	khau	khau	ឃៅ	khou	ghau			

Voyelles affectant des consonnes en O *(Suite)*		
ឃំ	khoṃ	ghaṃ
ឃាំ	khā̃ṃ	ghāṃ
ឃះ	kháḥ	ghaḥ
ឃំង	khắṅ	(*)
ឃ់	khŏ	(*)
ឃ់	khắ	(*)

N. B. — La col. 1 donne le caractère khmèr ; 2, notre transcription ; 3, la transcription littérale.

(*) indique que la voyelle manque dans l'alphabet sanscrit.

Digitized by Google

Observations générales

1. Comme le montre le tableau qui précède, toutes les explosives sonores du sanscrit (à l'exception de ङ) ont pour correspondantes en cambodgien des explosives sourdes; on ne peut donc conserver les désignations de *sourdes* et de *sonores*. On les appelle communément *consonnes en A* et *consonnes en O*, parce que celles qui répondent aux sourdes sanscrites ont pour voyelle inhérente A, tandis que celles qui répondent aux sonores ont pour voyelle inhérente O. Mais ce n'est pas seulement la voyelle inhérente qui diffère dans les deux séries, ce sont toutes les autres voyelles; en sorte qu'à chacune des voyelles sanscrites correspondent deux voyelles cambodgiennes, affectant, l'une l'explosive en A (sourde), l'autre l'explosive en O (sonore).

C'est ce qui nous dispense de distinguer par un signe diacritique les consonnes de même articulation, mais de signes différents. Ces consonnes sont:

ក	ka	et	ក	ko
ខ	kha	»	ឃ	kho
ច	ča	»	ជ	čo
ឆ	cha	»	ឈ	cho
ដ	da	»	ឌ	do
ឋ	ṭha	»	ឍ	ṭho
ត	ta	»	ទ	to
ថ	tha	»	ធ	tho
ផ	pha	»	ភ	pho
ឡ	la	»	ល	lo

Ces consonnes, bien que transcrites au moyen d'une même lettre, ne sauraient être confondues, puisqu'elles ne peuvent avoir la même voyelle. Il est clair, par exemple, que dans la syllabe *ti*, le *t* est nécessairement un ទ et non un ត, attendu que si la consonne était un ត, la syllabe serait *tĕ* et non *ti*.

L'hésitation n'est possible que dans deux cas: lorsque la consonne est en

Digitized by Google

groupe ou lorsqu'elle est finale. On peut alors distinguer la consonne en O au moyen de l'italique ou du romain.

Ex. : ភ្ជ *pho*p
ក្ដ *rắč* (1).

2. Pour faire voir la transcription des voyelles, nous les avons prises à l'état le plus ordinaire, c'est-à-dire affectant une consonne; mais il va de soi que les voyelles initiales se transcriraient de même :

Série A. a à ĕ ĕi ŏ ó ...
Série O. o ã ĭ i ŭ u ...

Les anciennes voyelles skr. ṛ, ḷ sont devenues *rŭ* ou *rw*, *lŭ* ou *lw*.

3. Une des principales difficultés qui rendent assez laborieuse une transcription normale du cambodgien est le grand nombre de lettres qui s'écrivent sans se prononcer. On pourrait en distinguer trois catégories :

a) les lettres *muettes*, qui après avoir fait partie intégrante du mot ont cessé d'être prononcées : p. ex. *khmèr* (pron. *khmè*); *mok* (pron. *mo*). Il faut évidemment les transcrire. L'usage apprendra celles qui ne doivent pas êre articulées, comme il apprend qu'en français *r* sonne dans *amer* et est muet dans *aimer*.

b) les lettres *orthographiques*, telles que le *v* qui se met à le suite de *u*, le *y* après *ai* ou *ei*; le *m* après l'anusvâra. Il n'y a pas lieu de les conserver; on écrira donc :

ក្រ *kru*; ក្រ *krai*; ក្រ *kraṃ*.

(Toutefois le *v* doit être conservé dans une syllabe en A : dans ce cas la graphie *ūv* équivaut à *ou*, ou plus exactement à *ơu*).

c) les lettres *étymologiques*, qui ont pour but de donner l'apparence sanscrite ou pâlie aux mots tirés de ces langues. — Ex. ១ *bŏn* (*puṇya*); ធ *thor* (*dharma*). Le mieux est de bannir ces lettres de l'orthographe ordinaire; si on a quelque raison spéciale de noter leur présence, on peut les mettre entre parenthèses.

---

(1) La nécessité de distinguer une consonne en O groupée ne se présentera probablement jamais. Il suffit, pour éviter toute confusion, de se rappeler les règles suivantes : 1° Un groupe formé de cons. A + cons. O prend la voyelle de la cons. A. — Ex. ១ *khmau* (et non *khmou*). 2° Toutefois si la 2e consonne est une des quatre explosives ក ដ ប ព *ko*, *čo*, *to*, *po*, la syllabe est en O. — Ex. ១ *sko*; ១ *khchil*; ១ *phtim*; ១ *spăn*; 3° Les consonnes en A ne prennent jamais la voyelle d'une consonne en O.

Digitized by Google

Observations particulières

I. — CONSONNES

Gutturales. — La nasale gutturale *ṅ* répond au *ng* du quôc-ngữ.

Palatales. — L'explosive palatale sourde est notée par les sanscritistes *c*. Nous avons adopté *č*, évidemment préférable au quôc ngữ *ch*, et dont le signe diacritique a pour but d'indiquer que *ca*, *co*, *cu*, etc., ne se prononcent pas *ka*, *ko*, *ku*, mais ont un son palatal intermédiaire entre *tia* et *kia*, *tio* et *kio*, *tiu* et *kiu*. — La nasale palatale *ñ* = *nh* quôc ngữ.

Cérébrales. — Les cérébrales sont indiquées, comme pour le sanscrit, par un point souscrit, à l'exception de *da* et *do*, qu'il est inutile de marquer d'un signe diacritique, puisqu'il n'y a pas de dentales sonores avec lesquelles elles puissent se confondre.

A proprement parler, il n'y a pas de cérébrales en khmèr : *da* est la sonore de la dentale sourde *ta*; *ṇa* est la consonne en A correspondant à la consonne en O, *no*. Quant aux trois lettres restantes *ṭha*, *do* et *ṭho*, elles sont, pour ainsi dire, hors d'usage.

Labiales. — ᨿ a régulièrement le son *ba*. Il s'assourdit dans le groupe ᨿᨾᨿ *pra*; mais alors la qualité de la voyelle suffit à le différencier de ᨾᨿ. Il est sourd également à la fin des mots.

II. — VOYELLES

1. — VOYELLES EN A

ᨠ *kha*, ᨡᨿ *khà*. — ᨠ, comme toutes les autres consonnes en A, a pour voyelle inhérente un *a* long, dont le timbre se rapproche de *o*. Il est inutile d'indiquer cette nuance par un signe particulier. ᨡᨿ n'est pas, comme en sanscrit, la longue de ᨠ, mais une voyelle d'un timbre plus clair, qui se prononce en écartant les coins des lèvres; nous la notons par *à*. Ces deux voyelles *a* et *à* sont longues; elles deviennent brèves si elles sont affectées du signe de l'abrègement : ᨠᨾᨿᨾᨿᨾᨿ

mand, *u* français (un peu moins aigu). Nous les avons conservés parce que, outre le motif donné plus haut, ils ont l'avantage de laisser libre pour les accents la partie supérieure de la lettre. *ȯ* est un *ö* très ouvert, aussi ouvert qu'on peut le prononcer

ᨡᨾᩥ *khie*; *i* est la dominante.

ᨡᨾᩩᩅ *khwo*. (V. ci-dessus.)

ᨡᨾᩮ *khe* : *é* fermé (français : « marqué ».)

ᨡᨾᩮᩣ *khè* : *è* très ouvert.

ᨡᨾᩮᩣᩬ *khai* : *ai* bref.

ᨡᨾᩣ *khò* : *o* long et ouvert.

ᨡᩴ *khaṃ* : l'anusvâra se prononce comme *m*; l'*a* est bref, non nasalisé, fr. « rame ».

ᨡᩢ *khaḥ*. Le visarga équivaut à un arrêt brusque de la voix; il abrège la voyelle.

ᨡᩣᩴᩢ *khăng* : voyelle nasalisée + nasale gutturale.

ᨡᩴ *khă*, ᨡᩣᩴ *khă*. Abrègement de *kha*, *khà*.

2. — VOYELLES EN O

ᨡᩣᩅ *kho* ᨡᩣᩅᩴ *khă*. *Kho* a un *o* ouvert, mais moins que ᨡᩣᩅ *kò*. *Khă* est une transcription un peu insolite, qui a besoin d'être justifiée. Dans l'alphabet sanscrit, ᨡᩣᩅᩴ *ghā* est la longue de ᨡᩣᩅ *gha*; en khmèr cette voyelle est devenue une diphtongue, qu'on note communément par *éa*, quelquefois par *ée* (p. ex. Siem Réep). Ni l'une ni l'autre de ces graphies n'est satisfaisante : la diphtongue en question se compose d'un son intermédiaire entre *é* et *i*, suivi d'une voyelle indécise qui est plutôt *e* que *a* : on entend plutôt *éé* ou *ié* que *éa* (1). Dans l'impossibilité de noter exactement cette diphtongue, nous croyons devoir, par exception, la transcrire au moyen d'un signe purement conventionnel, qui se trouve dans toutes les imprimeries de l'Indo-Chine. Cet expédient nous épargnera en outre l'inconvénient de transcrire une voyelle simple comme une diphtongue, ce qui est beaucoup moins naturel que le procédé inverse. En effet lorsque ᨡᩣᩅᩴ est affecté du signe de l'abrègement sa diphtongue se réduit à une voyelle

(1) A quel point le son de cette diphtongue se rapproche de *ié*, on peut s'en convaincre en observant les fautes des mss. Ainsi un ms. du *Mahàpathàn* est rempli de graphies comme ᨾᩥᩢᩣᩴ *vie* pour ᨾᩣᩴ *vā* « lui », ᨾᩮᩣᩥᩢᩣᩴ *levie* pour ᨾᩮᩣᩣᩴ *levā* (devā).

Digitized by Google

simple *a* : mais si on transcrit la voyelle non abrégée par une diphtongue, on est forcé de conserver ce signe pour transcrire la même voyelle abrégée. C'est ainsi que ត្ាល, qui se prononce *kal*, est transcrit par M. Aymonier *kĕăl*, tandis qu'il nous suffit d'ajouter le signe de la brève *kăl*.

Les autres voyelles peuvent être sommairement traitées.

ឃឺ *khŭ* (voir plus bas, p. 14).

ឃឺ *khw* est une modification de ឃី *khi* : la prononciation de cette voyelle est entre *eu* et *ü*.

ឃ *khûo*, ឃ *khîe*, ឃ *khŭo* sont analogues aux diphtongues correspondantes de la série A : elles sont seulement plus gutturales.

ឃ *khơ* a le son de *eu* dans « queue ».

ឃ *khé* est un *e* très fermé, fr. « fée ».

ឃ *khê* : *è* ouvert, mais moins que ឃ (fr. « crème »).

ឃ *khei*, moins ouvert que ឃី *khĕi*.

ឃ *khô*, *o* fermé.

ឃ *khou*, se prononce avec *o* infléchi, comme *khơu*.

ឃ *khăṃ*, ឃ *kháḥ* se prononcent avec un léger adoucissement de la consonne qui n'est pas facile à définir, mais qui est en tous cas très mal rendu par *éa*.

ឃ *khă* se prononce à peu près comme ឃ (voir ci-dessus, sous ឃ).

Notre but étant d'instituer une transcription qui pût suffire aux besoins de la linguistique, de la philologie et de la pratique, nous avons cru nécessaire de provoquer les observations et les critiques de ces trois côtés. Nous avons soumis notre travail à la Société de Linguistique, à MM. Barth et Senart, enfin à l'un de nos résidents au Cambodge, M. Fourestier, que sa connaissance approfondie de la langue parlée et son expérience administrative désignaient particulièrement pour donner un jugement motivé sur la valeur pratique du système.

Notre tableau primitif différait sur quelques points du tableau ci-dessus. Pour ménager d'anciennes habitudes, nous avions cru devoir conserver les transcriptions *ch* = ច et *ng* = ង ; en outre les trois lettres entre parenthèses n'y figuraient pas.

Nos confrères de la Société de Linguistique ont paru admettre unanimement le principe de notre transcription ; ils ont été non moins unanimes à exprimer leur répugnance pour les notations *ch* et *ng*.

M. Barth, qui s'était montré jusqu'ici partisan irréductible de la translittération, s'est réconcilié, sous certaines réserves, avec l'opinion soutenue par nous :

Digitized by Google

« Admettant qu'il faille renoncer à la transcription proprement dite, vos combinaisons me paraisssent irréprochables. Elles n'exigent qu'un minimun de signes diacritiques et, comme je m'en suis assuré par expérience, permettent de remonter à la forme écrite, laborieusement mais sûrement. Pour moi, j'aimerais toujours encore mieux faire le chemin inverse et me dire que *gi*, *gī* se prononcent kĭ, ki ; et *ki*, *kī*, kë, këi. Il est vrai que je vois cela à travers les lunettes du sanscritiste, et que, n'entendant jamais la langue parlée, la langue écrite seule compte pour moi ; que je n'apprécie que fort mal les usages multiples que vous avez à faire là-bas des mots transcrits ; que notamment je ne me rends compte que très imparfaitement, selon toute probabilité, de la nécessité qu'il y aura pour vous d'écrire à peu près phonétiquement les termes indigènes qui feront partie de plus en plus de votre langue courante. De tout cela, je suis très mauvais juge, je vous l'accorde, et je me réconcilierai volontiers avec une décision que vous jugez nécessaire.

« Ne croyez pas pourtant que ce soit uniquement par prédilection de sanscritiste que je tiens à la transcription littérale. J'éprouve à transcrire *thor* et *bŏn* des mots clairement écrits *dharma* et *puṇya* (ou *dharm* et *puṇy*) la même répugnance que j'aurais à transcrire l'anglais *nature* par *nétcheur*. Il est bien entendu que cette transcription littérale est elle-même symbolique ; que nous ne savons pas quelle était la prononciation des caractères indiens à l'époque de l'emprunt, encore moins quelle prononciation ils avaient fini par prendre en route. Mais vous reconnaissez vous-même, malgré cela, que l'écriture est un élément fixe et qu'elle représente par conséquent *grosso modo* une forme archaïque de la langue. Il est vrai que, cette forme archaïque, vous la ressaisissez ; j'aimerais mieux l'avoir tout de suite. Mais je passe là-dessus ; je m'incline devant l'avantage pratique d'écrire d'une façon à peu près phonétique les noms propres, les mots et les phrases indigènes dont vous aurez à faire un usage fréquent, et surtout d'avoir une transcription uniforme pouvant servir aux dialectes. Cette dernière uniformité pourtant, je doute que vous y arriviez. Les Anglais sont bien obligés d'avoir des transcriptions particulières pour leurs dialectes, et les Allemands eux-mêmes, dont l'orthographe est plus rationnelle, sont obligés à des compromis pour la représentation des leurs. Mais il y a un autre point qui m'arrête à ce propos. Comment transcrirez-vous les ouvrages littéraires où il y a souvent des passages pâlis assez étendus ? Egalement d'une façon non-littérale, je suppose, et je n'y vois pas de trop graves difficultés. Mais vous aurez à transcrire des inscriptions. Appliquerez-vous là aussi vos équations ? En ce cas je serais obligé de protester absolument. Pour l'épigraphie du moins, vous aurez à maintenir une transcription différente, la transcription littérale. Si vous m'accordez cela, avec la recommandation de multiplier les formes littérales entre parenthèses, et de distinguer soigneusement entre kĭ, ki, ke, kè, ké, kê, etc., je vous accorde tout le reste. »

Les réserves de M. Barth sont parfaitement légitimes et nous n'avons rien à y objecter : bien plus, nous croyons que les passages pâlis intercalés dans les textes khmèrs peuvent être transcrits littéralement : ce sont des mots étrangers qui doivent garder leur forme étrangère ; notre transcription ne s'applique qu'aux mots indigènes ou naturalisés.

M. Senart, sans dissimuler son horreur pour les formes monstrueuses que les mots indiens ont prises au Cambodge, accepte également la transcription proposée, mais s'élève énergiquement contre *ch* et *ng*.

M. Fourestier nous apporte l'adhésion précieuse d'un « praticien » familier avec les réalités du langage et des mœurs. Voici les principaux passages de sa réponse :

« Il est nécessaire d'adopter un système définitif de transcription du cambodgien ; M. Aymonier a changé trop souvent d'avis dans ses différents ouvrages pour qu'il soit possible

Digitized by Google

de s'en tenir à ses consciencieuses études, et il vaut mieux passer sous silence les tentatives que Moura a faites dans ce sens ; en outre les personnes qui ont étudié jusqu'ici le cambodgien se sont peu préoccupées de la transcription, dont elles se servaient seulement au commencement pour fixer à leur manière dans leur mémoire la prononciation des caractères et de leurs modifications : on faciliterait singulièrement ces débuts, en adoptant et en publiant une romanisation rationnelle et précise, qui aurait d'autre part l'avantage d'être unique, et de pouvoir être employée également dans les ouvrages scientifiques. Le but à atteindre étant de simplifier le plus possible cette transcription, en évitant de multiplier les conventions qui la rendraient aussi difficile que le *quôc ngữ* annamite actuel, il m'a paru, en examinant le tableau des transcriptions proposées par M. Finot, que celles-ci remplissaient les conditions nécessaires, les notations conventionnelles étant relativement simples et faciles à retenir.

« La seule observation que j'aurais à présenter concerne la transcription du ः *ráh mŭkh* que je préférerais voir rendre par l'ह préconisé par M. Aymonier que par la lettre *ḥ* — Pour un Cambodgien, dans la langue vulgaire, qu'il y ait à la fin d'un mot un ស ou le ः, il y a toujours aspiration, et la seule différence d'intonation consiste en ce que le *ráḥ mŭkh* donne à la voyelle un son plus bref ; les lettrés seuls appuient sur le ស final. Exemple : ṭ ṣ ः et ṭ ṣः. C'est cette similitude que je tiendrais à voir se reproduire dans les caractères latins, et la forme spéciale de l'*s* suffirait à indiquer le *ráḥ mŭkh* à celui qui voudrait transcrire le mot en caractères cambodgiens.

« En second lieu, il m'a paru que les transformations des caractères en A et en O n'étaient pas complètes : dans les *bambèk aksar* (série en A), après les caractères ᨡ, ᨡᩮ *khĕ*, *khĕi*, M. Finot passe au caractère ᨡᩣ, *khò* ; or, au commencement du siècle, un Samdàch Prá ह Sŏkon (je crois) a introduit deux nouvelles modifications ᨡᩰ et ᨡᩬ, qui devaient servir soit à écrire plus correctement certains mots cambodgiens, soit à transcrire plus facilement en caractères cambodgiens des mots étrangers et surtout les mots siamois qui entraient dans la langue courante. Comme prononciation, ces deux caractères sont difficiles à rendre en caractères latins. C'est pour ᨡᩰ et ᨡᩬ le mot français « que », le premier étant plus bref que le second.

« De même dans la série en O, M. Finot n'a inscrit que le caractère ᨡᩬᩱ, *khw* ; dans cette série, on a introduit aussi le caractère ᨡᩰᩱ, qui, plus bref, devrait se transcrire *khŭ*, tandis que l'autre ᨡᩬᩱ, plus long, pourrait s'écrire *khw* (à rapprocher de ᨡᩱ, ᨡᩱ). Les mêmes modifications existent naturellement pour tous les caractères en A et en O. »

Sur la question du *ráḥ muk* (car il nous semble plus régulier d'écrire *muk* que *mukh*), nous ne pouvons accepter l'amendement de M. Fourestier : ce signe n'est autre que le *visarga* sanscrit, et la transcription *ḥ* a une possession d'état séculaire. D'ailleurs si ស a pris la valeur d'une aspiration, la logique voudrait qu'il fût transcrit par *h* et non inversement, comme le propose M. Fourestier. Enfin si les lettrés prononcent *s*, nous avons bien le droit de nous fonder sur la prononciation des lettrés. Il nous paraît donc inutile d'introduire ici un caractère nouveau dont la nécessité n'est pas démontrée.

Nous avons rétabli dans l'alphabet, en les distinguant par une parenthèse, les trois caractères dont l'absence affligeait M. Fourestier. Il nous reste à expliquer pourquoi nous les avions tout d'abord exclus.

Digitized by Google

Les signes ᨠ᩵ ᨠ᩶ dans les deux séries, soit ᨡᩴ᩵ ᨡᩴ᩶ ᨡᩴ᩵ ᨡᩴ᩶ sont de date récente et d'origine siamoise. Nous ignorons l'époque exacte de leur introduction au Cambodge. M. Fourestier croit qu'elle date du commencement du siècle ; nous croirions plus volontiers qu'elle est moins ancienne et que le dernier *Práḥ Sŏkon* (mort en 1894) n'est pas étranger à cette innovation. Quoi qu'il en soit, un seul de ces signes correspond à un son réel en khmèr : ᨡᩴ᩶. Deux peuvent servir à noter des mots empruntés au siamois : ᨡᩴ᩵, ᨡᩴ᩶. Quant aux deux lettres de la série en A, nous pensons qu'elles ne répondent à rien, ni en khmèr ni en siamois, et qu'elles sont mises là uniquement pour la symétrie.

L'accord paraît donc s'être fait sur le système proposé par nous, sous cette double condition que les textes épigraphiques seront transcrits littéralement et qu'on ajoutera autant que possible à la notation ordinaire des mots indiens leur forme littérale. D'autre part, on pourrait laisser subsister dans les noms géographiques les anciennes graphies *ch* pour *č*, *ng* pour *ṅ*, *nh* pour *n*, *éa* pour *ā* : mais il ne faudrait pas aller plus loin et introduire dans la nomenclature des monstres du genre de *Vien-tiane, Kompong-tiame*, etc.

Sous le bénéfice de ces observations, nous appliquerons dorénavant le tableau de transcription donné plus haut, et nous prions nos collaborateurs de s'y conformer.

L. FINOT.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE SANCTUAIRE DE PO-NAGAR A NHATRANG

PAR M. H. PARMENTIER

Architecte, pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient

Parmi les sanctuaires chams les plus importants, le temple de Nhatrang (1) mérite à bien des égards d'ouvrir cette série d'études.

Sa situation, son importance, son état de conservation, l'intérêt que présentent ses formes comme leur variété, son importance religieuse et surtout la lumière qu'apportent ses nombreuses inscriptions le rendent particulièrement digne d'examen.

Le monument se dresse au bord de la mer, à l'entrée d'une vallée fertile. Il s'élève sur un mamelon, au pied d'une montagne, et domine de ce point la lagune à ses pieds, la mer au loin. Son reflet s'étend immobile dans l'eau calme et vient frôler une énorme roche isolée que les Chams marquèrent, paraît-il, d'une inscription. Le plateau supérieur, embarrassé de roches et tout obstrué de végétation, s'étend en longueur de l'Est à l'Ouest. Le temple occupe la moitié E.; l'autre fut peut-être une sorte de bois sacré; on n'y pénètre plus que la hache à la main, dans un dédale d'énormes blocs et dans un emmêlement sauvage de lianes.

Ainsi placé, il fait grand effet : peut-être paraissait-il autrefois plus imposant encore, si la flèche de sable qui ferme la lagune est de formation récente et si la mer elle-même venait autrefois battre sa base.

Bien qu'il menace ruine en nombre de points, sa conservation est encore remarquable ; il s'y trouve ainsi des éléments qui ont disparu dans les autres sanctuaires. (2)

L'ensemble du monument est orienté à peu près à l'E. Il se compose actuellement : au N.-E., d'une tour principale; au S., d'une tour moins importante; au N.-O., d'une tour de forme spéciale ; à l'extrême S., d'un petit édicule; les débris d'une enceinte enferment le tout et les restes d'une grande salle s'étendent à l'E. à un niveau inférieur (fig. 1 et 2).

La tour principale est un édifice de proportions plus vastes que celles qui sont ordinaires, mais ses dispositions présentent le type habituel. C'est donc une

(1) Village de Cù-lac, huyện de Vinh-xương, province de Khanh-hoa. *Inv. somm.*, 31-37.

(2) Nous rappelons une fois pour toutes que les termes employés dans cette étude, comme dans celles qui pourront suivre, ont leur valeur indiquée dans l'article paru dans le nº 3 du *Bulletin* (t. I, p. 245 et s iv.).

Digitized by Google

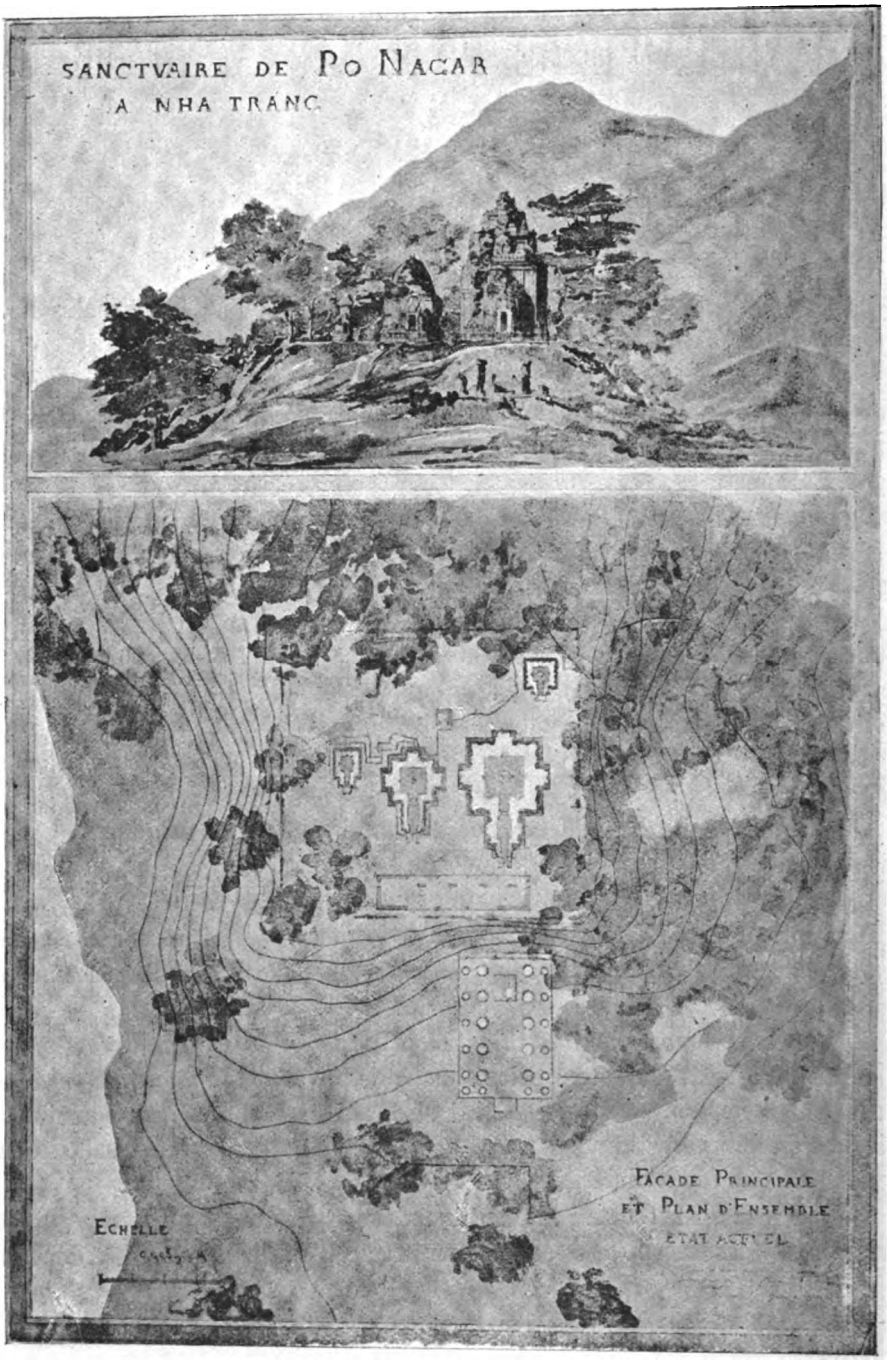

FIG. 1. — FAÇADE PRINCIPALE ET PLAN D'ENSEMBLE.

Digitized by Google

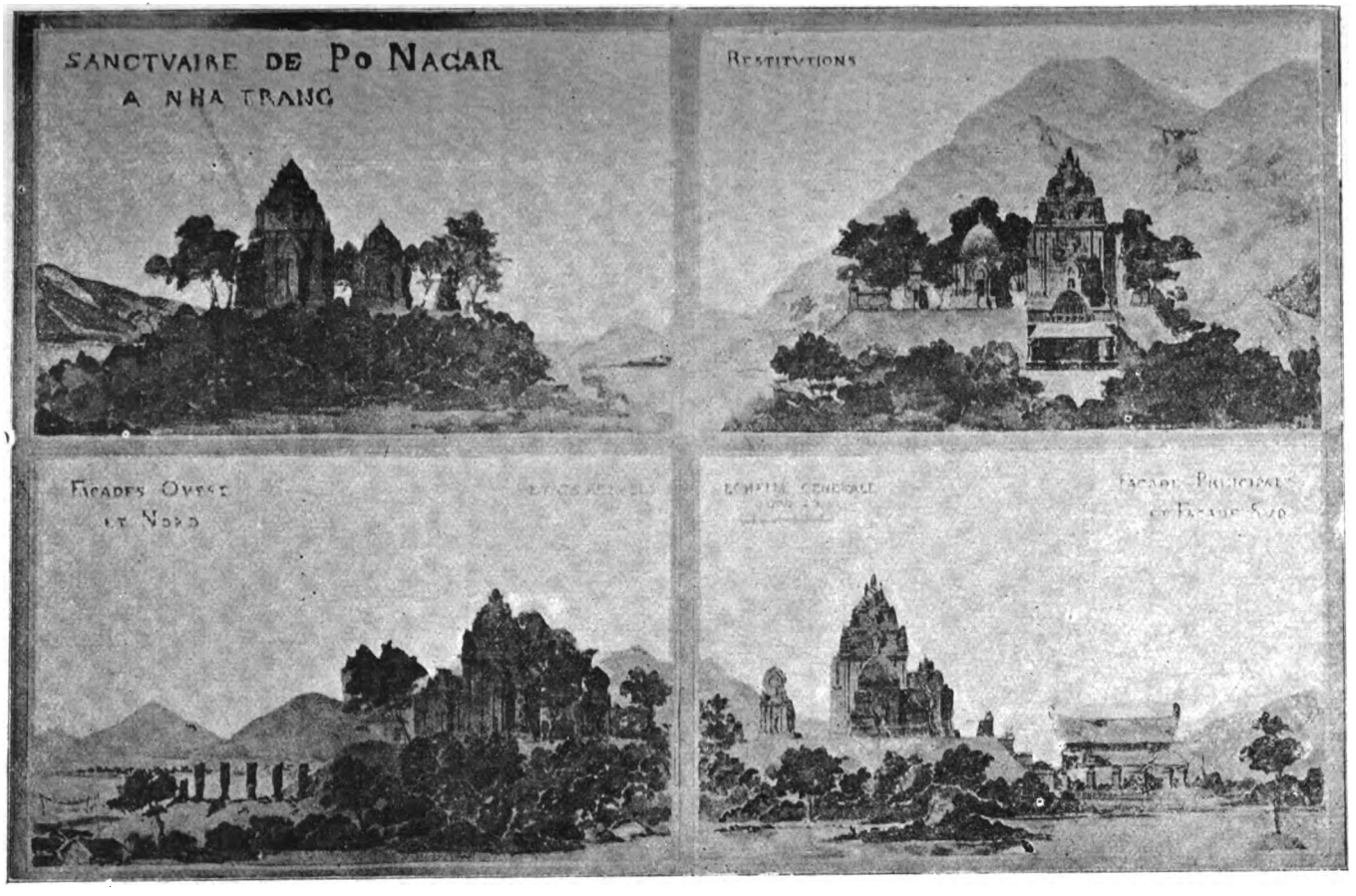

FIG. 2. — VUES DIVERSES.

Digitized by Google

tour quadrangulaire, munie d'un vestibule sur la façe E., et de fausses portes sur les autres parois (fig. 3, 4, 5 et 6).

L'intérieur est une salle carrée fort haute, couverte d'une voûte de briques en encorbellement, à quatre arêtes ; la voûte se détache du mur à une hauteur égale à une fois et demie la largeur de la salle. Cinq niches permettent de l'éclairer avec des lampes : deux sont dans les écoinçons voisins de la porte principale, trois au milieu des autres parois. Rien n'indique un plafond, et la voûte dut rester apparente. Au centre se dresse, sur un piédestal muni d'une cuvette à ablutions, une remarquable statue de pierre noire. Les eaux dont on l'arrosait s'échappaient au dehors par un trou percé horizontalement au ras du sol et sans gargouille, au centre de la paroi Nord.

Le sanctuaire est séparé du vestibule par une porte à encadrement de pierre. Celui-ci est constitué par deux pieds-droits, un linteau et un seuil de même dimension ; ce dernier repose sur le sol et forme marche des deux côtés. Derrière cet encadrement, un arrière-linteau en pierre et un arrière-seuil en bois reçoivent dans leurs larges trous de tourillons les vantaux d'une porte ; ce sont d'énormes plateaux de bois de 0 m 15 d'épaisseur ; s'ils sont probablement modernes, ils reproduisent en somme les dispositions anciennes en usage chez les Chams pour fermer leurs sanctuaires (1). Cette porte donne dans un vestibule, qui n'est qu'une petite salle couverte d'une voûte allongée ; il s'ouvre à son tour sur l'intérieur par une nouvelle porte à encadrement de pierre, dont le seuil fait partie du sol et qui est dépourvue de fermeture.

Toute la construction de la tour s'élève sur un soubassement commun, dont le niveau supérieur est celui du sol de la salle. C'est un corps de moulures assez fermes qui soutient une large face. Celle-ci donne une assiette puissante à la construction ; elle file rigidement sous la tour et le vestibule, se retournant seulement à leurs angles ainsi qu'aux angles des fausses portes. Au-dessous, le corps de moulures se profile de distance en distance et forme les angles extérieurs, tandis que des bandes pleines viennent à intervalles réguliers unir la plinthe et la face de cimaise, formant ainsi comme un grillage à mailles larges, au milieu duquel fuient les moulures du soubassement. Il y a là un parti très franc, très ingénieux et réellement intéressant.

Sur ce soubassement continu s'élève le corps central de la tour, grande composition de pilastres et de cadres à moulures simples ; elle s'orne d'un soubassement et d'un entablement, qui tout à la fois sont communs à l'ensemble et spéciaux à chaque pilastre : car ils courent tout le long des parois et se retournent aux arêtes de chacun d'eux. Le profil du soubassement, profil classique dans l'art cham, offre, par un large cavet et une doucine renversée, une ferme

(1) Nous avons trouvé dans le monument de Po-Romê (*Inv. somm.*, 24), un des plus récents parmi les édifices chams, les vantaux mêmes de la porte du temple incrustés dans un grossier dallage ; ce sont des dalles de pierre, décorées simplement d'un champ saillant et percées de trous qui permettraient la pose d'une suite de cadenas.

Digitized by Google

base à la composition ; une bande formée d'une double doucine opposée arrête les verticales et donne de la netteté à cet arrangement. Chaque pilette vient accuser le départ du pilastre et occuper la large surface laissée libre sur le terrasson : chacune d'elles présente un double corps vertical qui se lie intimement au dessin du soubassement supérieur et se couronne d'un double fronton à ogive chame. Une ou deux de ces pilettes, seules terminées, montrent un élégant décor de feuilles flammées. Au droit des fausses portes, le soubassement, suivant le principe constant, se réduit sous le corps postérieur de ces portes, tandis que des pilettes moindres l'habillent ; il cesse complétement devant le corps antérieur, qui, par une simple pilette, vient reposer sur le soubassement continu.

Les pilastres qui se détachent du soubassement supérieur sont au nombre de cinq, nombre classique ; le pilastre central se perd dans la fausse porte. Ils sont simplement décorés en leur milieu d'une petite saignée à double fond, creusée dans la brique ; entre eux s'allongent de grands cadres de moulures à profil simple. Les uns et les autres sont couronnés par l'entablement, qui répète le profil de soubassement, avec l'addition habituelle d'une large face qui termine les pilastres. Nous retrouvons ici la dalle de pierre qui forme angle et celle de coin qui soutient l'arête de la face supérieure.

De chacune des trois parois libres de la tour se détache et vient en avant une fausse porte constituée par deux corps, dont chacun porte un double fronton ogival ; l'ensemble de ces frontons est détaché du fond. Le corps postérieur est, comme nous l'avons vu, orné d'un soubassement à pilettes réduit ; il possède un entablement qui, en plus petit, est la copie exacte de l'entablement de la tour. Le corps antérieur, muni de p inthe et d'imposte simples, enferme un champ étroit qui est décoré dans le bas d'une figure de brique en demi-relief. Cette figure, qui semble féminine, est debout, les mains jointes ; elle est mitrée et, au-dessus de sa tête, un motif en saillie l'abrite. Le tympan du fronton antérieur se recreuse en son centre d'un évidement que limitent deux courbes en S majuscule ; elles sont opposées et leurs têtes se touchent. Les deux masses qu'elles circonscrivent et qui reposent sur les pilastres semblent l'épannelage de volutes qui se recourbent à l'intérieur : motif caractéristique que nous trouvons dans les édifices les plus anciens, et jusque dans les pilettes du soubassement du monument antique auquel se sont superposées les très vieilles tours de Kương-mỹ.

Derrière et au-dessus de ces fausses portes, la grande face qui termine l'entablement vient à son tour donner une assise ferme aux constructions supérieures : elle joue ici le même rôle que la face haute du soubassement inférieur et, comme elle, file rigidement ; aux arêtes des pilastres d'angle seuls, elle se retourne pour s'orner d'acrotères saillants : dalles découpées suivant un beau dessin ornemental aux arêtes extérieures, figures d'*apsaras* aux arêtes intérieures. Sur cette face règne un bahut dont la composition rappelle exactement le motif du soubassement général, mais il est plus petit et les mailles en

Digitized by Google

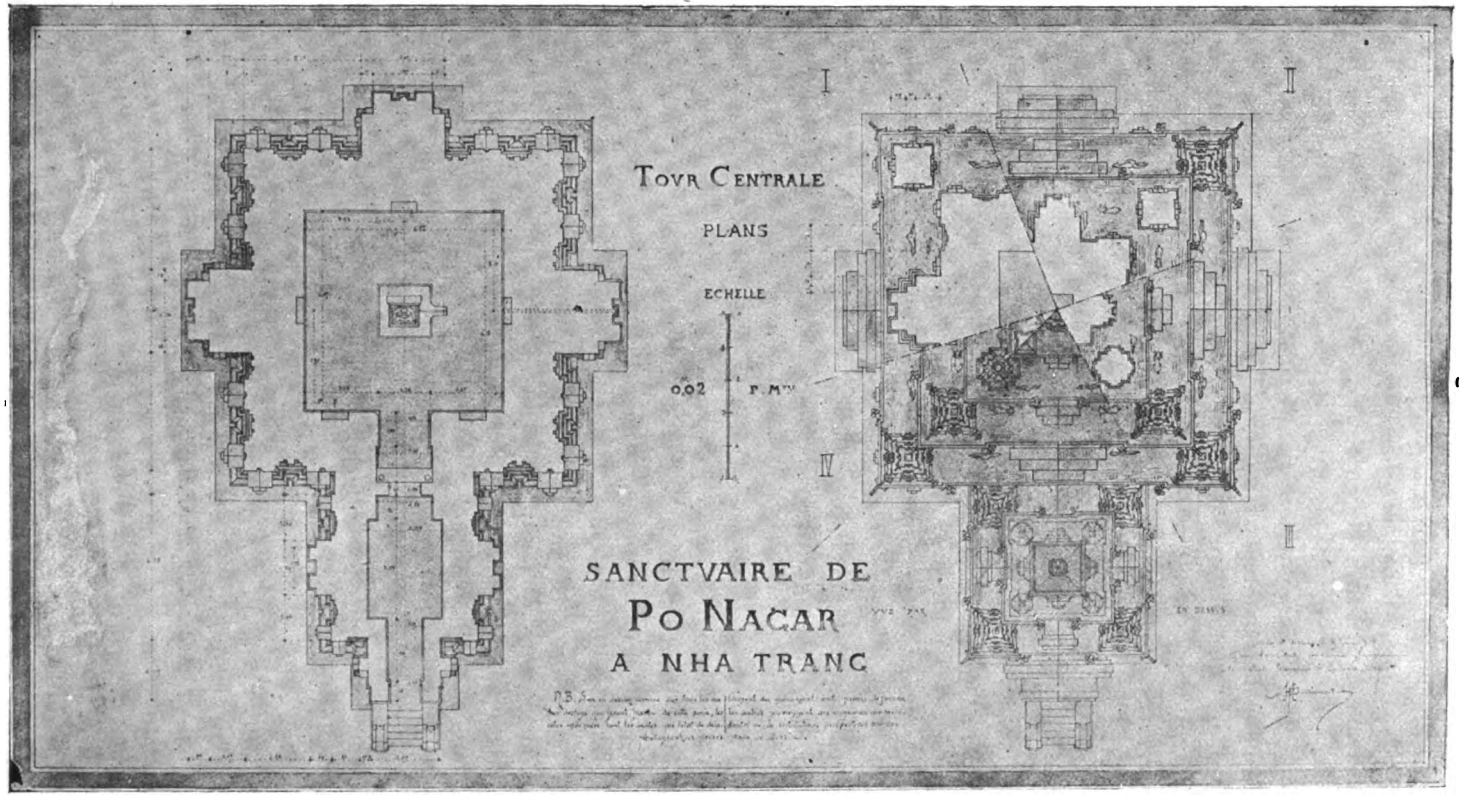

FIG. 3. — PLAN DE LA TOUR CENTRALE.

Digitized by Google

sont plus serrées. Il forme la face du terrasson en scotie allongée sur lequel reposent les constructions du premier étage. Il vient buter vers les angles sur les soubassements propres des pinacles qui forment transition entre l'étage inférieur et l'étage supérieur.

Le soubassement du pinacle est formé de deux doucines opposées, ornées de feuilles de lotus. Le pinacle de l'angle S.-O., particulièrement bien conservé, présente encore quatre étages de rangs de moulures au-dessus du soubassement. Un cinquième étage formait couronnement. Ces différents corps de moulures, tous semblables, sont ornés vers leur milieu de pilettes, à leurs angles d'acrotères. Le tympan des pilettes, double comme elles, est décoré de feuilles flammées. Les acrotères du premier corps sont de pierre, à *apsaras* aux angles intérieurs, ornementaux aux angles extérieurs. Les étages suivants ne possèdent plus que des acrotères de terre cuite ornementaux.

Entre ces quatre pinacles, ou mieux leurs débris, s'élève le corps central du premier étage ; c'est la réduction du corps principal de la tour. Quatre pilastres ornent chaque face, un cinquième disparaît entièrement derrière la fausse niche. Ils reposent par une simple plinthe sur le terrasson, mais supportent un entablement, réduction exacte de l'entablement principal. Des pilettes à ogive à double face ornent leur pied.

Les fausses niches ont trois faces et quatre frontons : le corps antérieur, plus étroit et divisé en deux pilastres et un champ, porte un tympan plus petit, qui semble se couronner parfois d'une tête de monstre. Les deux autres portent, le premier un double tympan, le second un tympan simple. Chacun de ces éléments possède un soubassement et un entablement spécial, dont l'importance diminue avec l'importance de chaque corps, c'est-à-dire d'arrière en avant. Nous avons déjà donné un croquis de cette curieuse, mais fréquente disposition : il suffit d'y renvoyer (1).

Entre ces fausses niches et les pinacles d'angle, de grands oiseaux, les ailes éployées, tendent le cou en l'air ; ils sont sculptés comme des bas-reliefs dans une dalle de pierre, mais leur silhouette est dégagée tout autour ; fichés dans le terrasson, ils viennent donner de la vie à toute cette composition.

Sur la large face terminale de l'entablement de cet étage s'élèvent les constructions du deuxième étage : acrotères, pinacles d'angle, corps central et fausses niches, tout n'est que l'exacte reproduction du premier étage. L'unique différence consiste dans la substitution de cerfs aux grands oiseaux. Ils passent, la tête retournée en arrière, les oreilles et les cornes en avant. Ils portent comme les Nandins un collier de grelots (2).

---

(1) Voir *Bulletin*, t. I, p. 254, fig. 42.

(2) Il serait intéressant de rechercher si ces oiseaux et ces cerfs, qu'on rencontre assez souvent dans la décoration chame, ne seraient pas la représentation d'animaux vivant librement dans les dépendances des temples. Diverses religions ont offert ainsi comme un droit d'asile à des animaux qui devenaient par suite presque sacrés. Est-ce le cas ici ? Nous posons seulement le

Digitized by Google

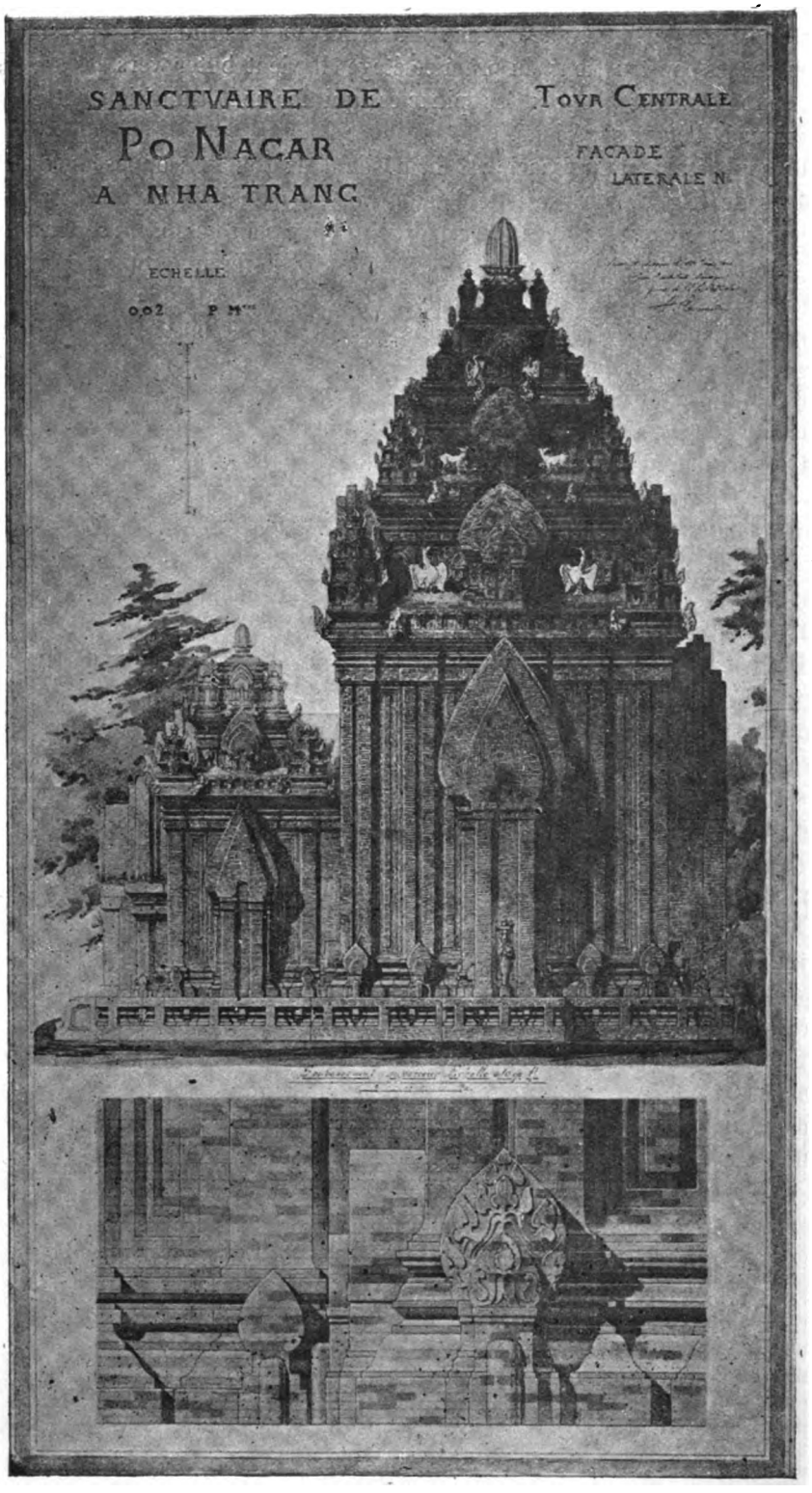

FIG. 4. — TOUR CENTRALE. FAÇADE LATÉRALE NORD.

Digitized by Google

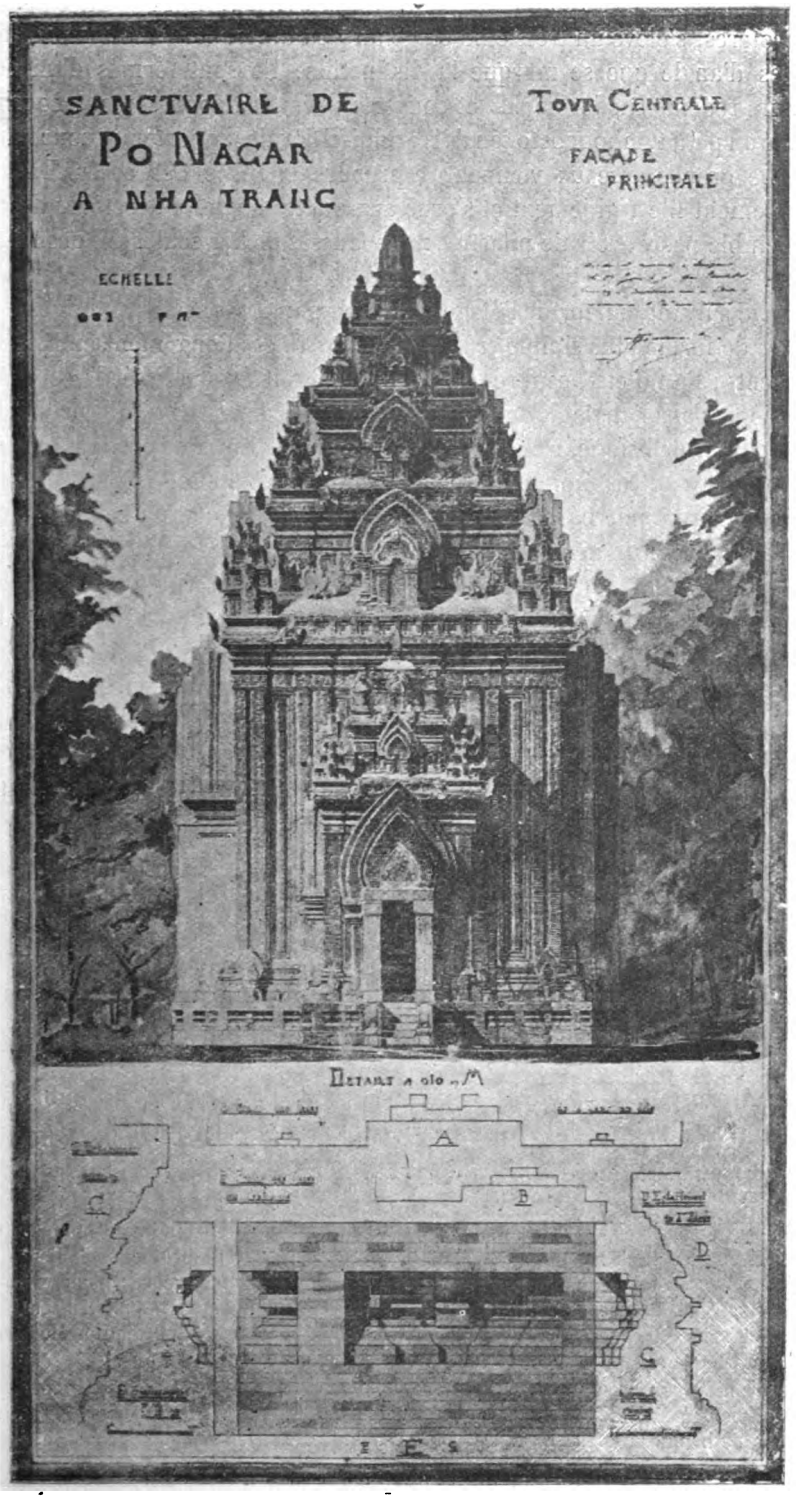

FIG. 5. — TOUR CENTRALE. FAÇADE PRINCIPALE.

Digitized by Google

Sur l'entablement de ce nouvel étage, semblable encore par sa grande face et ses acrotères, s'élève un troisième étage un peu différent. C'est surtout dans les pinacles d'angle que se marque la distinction. Ils sont formés d'un corps à plusieurs redents sur les angles et couverts par un amortissement courbe que termine un petit tambour octogonal (1) ; celui-ci devait supporter un couronnement aigu. De grands oiseaux viennent reprendre la place des cerfs. La face de l'entablement file rigidement et s'orne aux quatre angles d'acrotères décoratifs. Il ne semble pas y avoir de pilastres : des fausses niches seules décorent le corps central.

L'étage suivant, qui forme l'étage terminal, paraît avoir été cantonné de quatre pinacles de forme plus simple, réduction en plan et allongement en hauteur des précédents ; l'un d'eux, seul reconnaissable, paraît avoir glissé de cet étage sur le troisième dans l'angle N. de la face O. Le corps central se réduit probablement à un tambour de briques à seize pans, dont il ne reste qu'une partie mal distincte. L'exemple des autres monuments nous autorise à supposer qu'il soutenait, par l'intermédiaire d'une base à feuilles de lotus à seize pans, ou ronde, une pierre de couronnement de même section en forme d'obus.

Telle s'élève la tour à une hauteur actuelle de 22 mètres environ. Elle est complétée en avant sur la quatrième face, qui est en même temps la face principale, par un grand vestibule.

Ce vestibule est lui-même une petite tour dont le couronnement est au niveau inférieur de l'entablement de la tour principale. Ce nouvel édifice est simplement accolé au précédent, uni par une partie de muraille et par le soubassement inférieur commun. C'est une nouvelle composition de pilastres et d'entre-pilastres à profils simples. Ici le nombre se réduit à trois ; celui du milieu, qui se perd derrière de nouvelles fausses portes, est double des autres en largeur. Le soubassement, orné de pilettes, et l'entablement, du même type que les éléments correspondants de la tour, se réduisent proportionnellement à l'importance du nouvel édifice. La grande face supérieure donne lieu aux mêmes observations que celle de la tour principale : il y a lieu de signaler seulement que les acrotères d'angle extrême, sur le côté de la grande tour, sont des *apsaras*.

Les fausses portes des faces N. et S. sont à double corps et à double fronton. L'évidement du tympan, les bases et les couronnements des deux corps répètent

---

problème, car nous ne savons pas à quelle croyance ou à quelle légende ces animaux devaient de prendre part à la décoration, au moins pour les cerfs. Nous profitons d'ailleurs de cette occasion pour reconnaître notre incompétence sur les sujets de ce genre : nous espérons, par ce que nous connaissons de notre métier, aider à éclaircir quelques points obscurs de l'art cham ; nous regretterions en revanche vivement qu'on nous crût la prétention de discuter, et surtout de trancher, toute question qui sortit de notre ressort.

(1) Nous n'avons pu l'atteindre, en raison des éboulements qui se produisent dans les parties hautes du monument, dès qu'on tente de s'y élever, et nous n'avons pu savoir s'il était de pierre ou de briques : la première hypothèse nous paraît cependant plus probable.

Digitized by Google

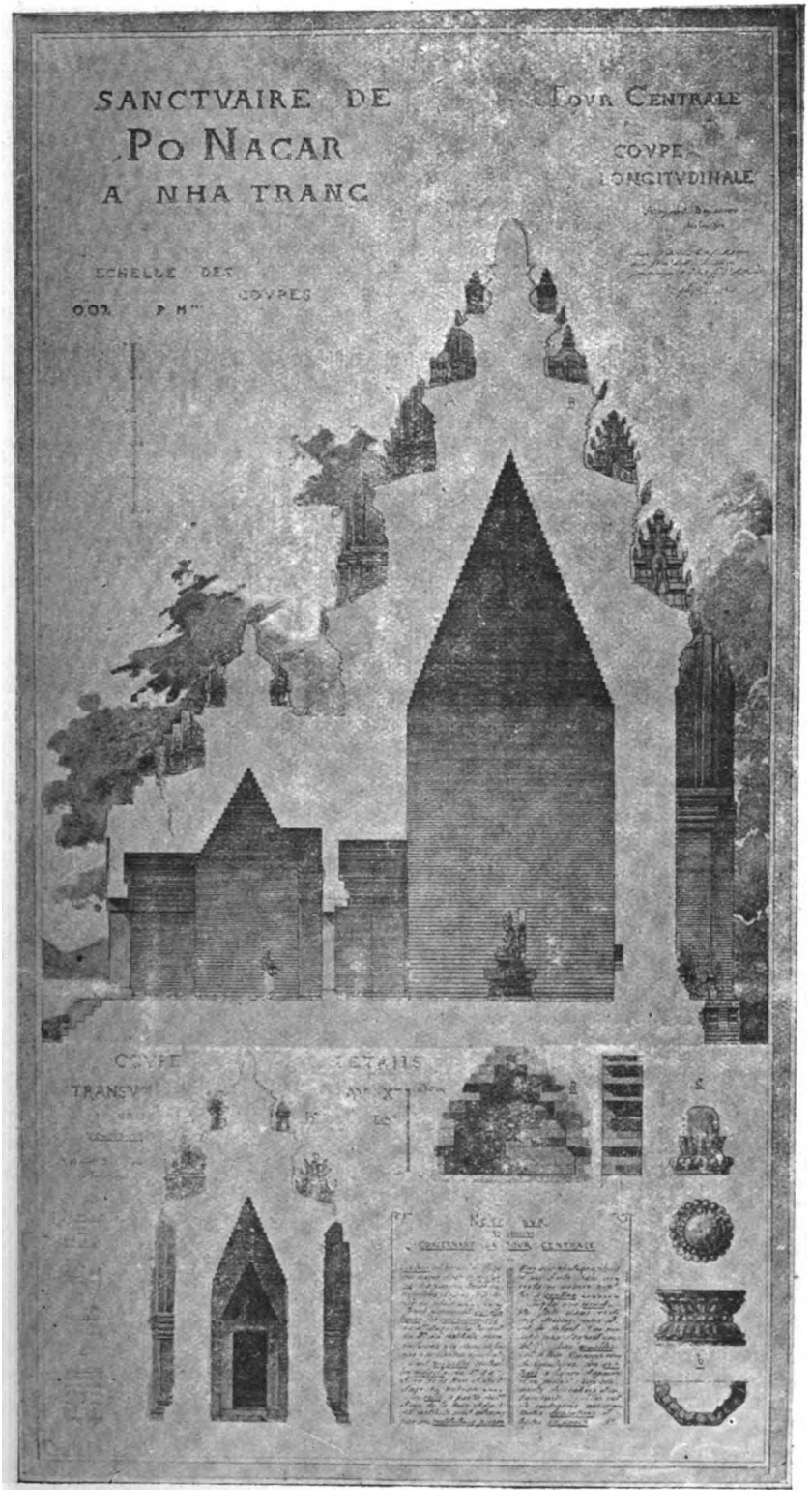

FIG. 6. — TOUR CENTRALE. COUPE LONGITUDINALE.

Digitized by Google

des dispositions semblables à celles des fausses portes de la tour. Mais il n'y a pas ici de statue entre les pilastres du premier corps.

Sur l'entablement du vestibule s'élève une composition de trois étages. Le premier et le deuxième seuls sont bien reconnaissables. Le premier répète les dispositions du premier étage de la tour. Disons seulement que le nombre des pilastres est réduit à trois.

Le deuxième étage forme copie du troisième de la tour.

Le troisième devait consister en un petit tambour et un couronnement octogonaux.

La porte principale se détache de ce nouvel édifice par un avant-corps arrêté par deux pilastres de brique, sur lequel vient mourir le soubassement du vestibule. Elle est constituée par deux pieds-droits de pierre, rectangulaires et couverts d'inscriptions. Ces pieds-droits supportent un linteau de pierre sans décor.

Un double fronton de brique au-dessus vient enfermer une dalle ogivale sculptée.

A ces deux constructions semblent se rapporter deux fragments trouvés dans le monument et qui permettent d'en mieux comprendre les terminaisons. C'est d'abord une base octogonale à double rang de feuilles de lotus (B, fig. 6) que sépare un rang de perles. Elle mesure 0 m 50 de diamètre. Nous pensons qu'elle a servi d'intermédiaire entre le tambour terminal du vestibule et le couronnement conique. Le second fragment paraît plutôt être un amortissement des pinacles du troisième étage de la tour. C'est une pierre paraboloïdale et qui se dégage d'un bouquet de feuilles allongées. Elle a 0 m 40 environ de haut et 0 m 40 dans sa plus grande largeur (C, fig. 6). Un autre fragment pourrait encore se rapporter à ces couronnements ; mais il ne serait que la partie supérieure d'une pièce semblable de plus grande dimension. Il est fiché en terre devant la tour N.-O.

Cette tour principale n'a pas été achevée, de nombreux indices le prouvent. La forme donnée aux tympans des fausses portes marque évidemment l'attente d'une sculpture en faible creux : les ornements des mêmes masses, exécutés à Hoa-lai, à Kương-mỹ, aux Tours d'argent, etc., ne pouvaient pas avoir d'autre épannelage. Il est une preuve nette de cet inachèvement dans les tympans des pilettes du soubassement qui sont généralement nus, alors qu'un ou deux sont élégamment ornés. En voici d'autres encore : dans les soubassements en double doucine des pinacles, quelques-uns sont ornés de feuilles de lotus, et la fausse niche du deuxième étage, façade O., semble montrer la masse d'une tête de monstre inachevée.

* * *

La tour Sud ne rappelle que d'assez loin la tour principale (fig. 7). Les dimensions sont moins considérables. Le caractère de sa composition est plus archaïque, et son état de ruine beaucoup plus avancé confirme l'hypothèse

Digitized by Google

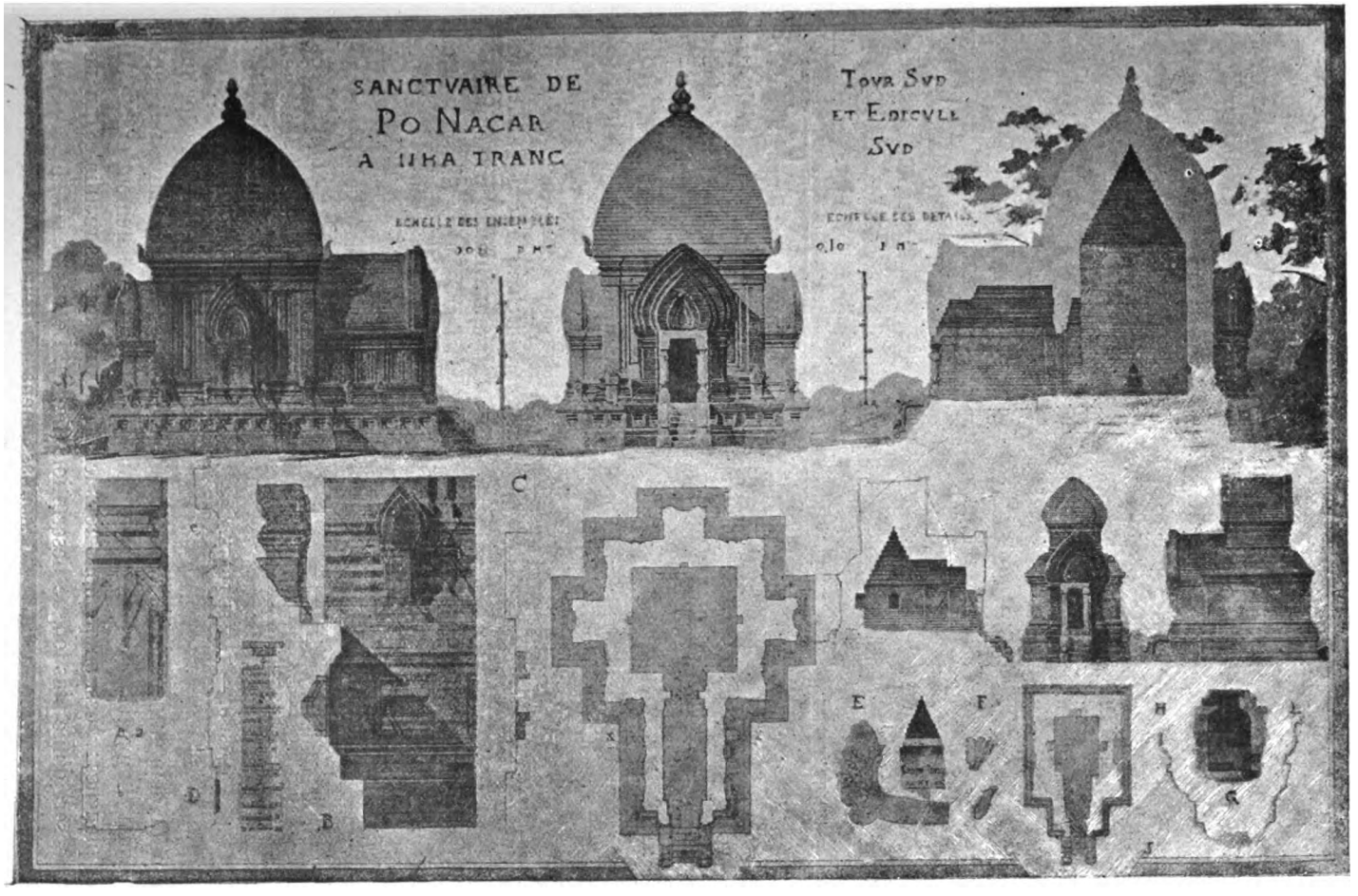

Digitized by Google

d'une antiquité plus grande. Nous verrons que les inscriptions, loin de contredire ces données architecturales, les corroborent pleinement.

Le sanctuaire carré est couvert par une voûte du type habituel. Trois niches à luminaire servaient à y tenir des lampes au niveau de la cuvette à ablutions qui devait porter la divinité. Cette salle communique avec un vestibule par une porte à encadrement de pierre.

Les dispositions de cette tour à l'extérieur sont bien moins compliquées que celles de la tour centrale. Un premier soubassement continu, plus simple, court sous tout l'édifice. C'est le même système de moulures se profilant à différents plans derrière une sorte de grillage de briques. Le corps principal de la tour présente trois pilastres à double plan ; le pilastre central en grande partie masqué par les fausses portes est beaucoup plus large que les autres. En dessous règne un soubassement ordinaire, où chaque arête se profile et qu'ornent des pilettes. Au-dessus devait exister également un entablement du type habituel ; il n'en reste presque rien. Les fouilles de dégagement de la base de cette tour ont mis à jour un acrotère de forme archaïque qui paraît avoir appartenu à cet édifice (E, fig. 7). Les pilastres enferment des cadres à profils simples.

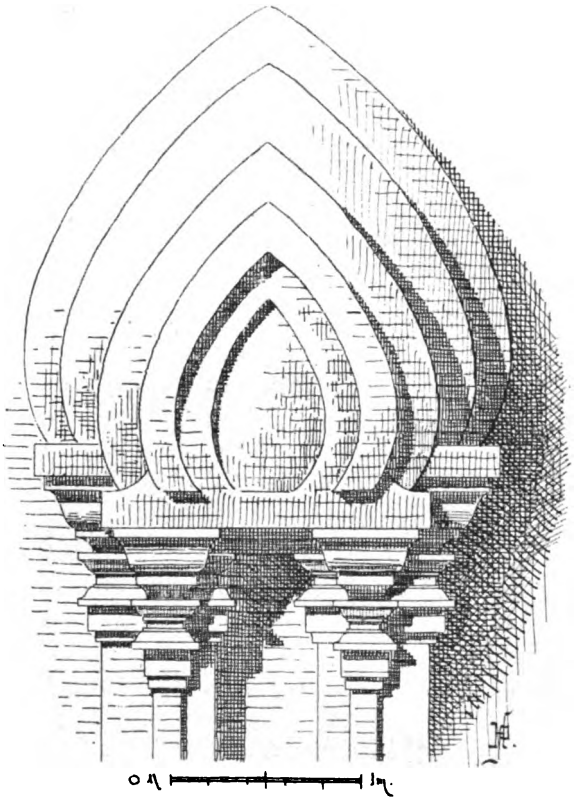

FIG. 8. — FAUSSE PORTE.

Les fausses portes, en revanche, sont plus compliquées que les éléments correspondants de la grande tour. Elles comportent un double corps, le premier muni de deux minces pilastres, et quatre frontons, dont l'ensemble fait ventre en avant. La partie antérieure de ces portes n'est pas complétement exacte dans nos planches ; aussi en donnons-nous ici un croquis qui les rectifie et qui nous dispensera d'une plus longue description (fig. 8). Le bas de ces fausses portes, très ruiné, semble présenter un soubassement un peu réduit et où les deux pilastres minces du premier corps se profilent.

Digitized by Google

Le vestibule, qui n'est en somme que l'allongement démesuré de la saillie de la porte, est orné également de pilastres à double face : ils enferment des cadres de moulures simples. Un soubassement orné de pilettes et réduit, un entablement du type ordinaire complètent cet ensemble.

Fausses portes et vestibule sont couverts par des voûtes à extrados ogival. La porte principale, qui forme l'entrée de ce vestibule, s'ouvre entre deux pieds-droits de pierre d'une composition élégante : l'un d'eux est ancien ; l'autre, plus récent, restauration postérieure, témoigne de la décadence de l'art cham aux époques suivantes. Le plus ancien, qui, suivant la coutume chame, présente plusieurs arêtes à angle droit sur ses bords, s'orne d'une base et d'un chapiteau symétriques à fins profils, qu'un élégant bouquet de feuilles unit au corps même du pied-droit. Un linteau de pierre reçoit un fronton à cinq épaisseurs, sans décor, et moins ventru que ceux des fausses portes.

La couverture de la tour paraît constituée par une pyramide courbe à quatre faces : un double bulbe à quatre lobes sous une pierre cylindrique que finit une calotte sphérique le termine. Toute cette superstructure est malheureusement fort ruinée ; le parement de l'extrados est partout tombé, et c'est miracle que le tiers du bulbe terminal et la pierre d'amortissement restent en place.

* * *

Derrière le sanctuaire principal s'élève un autre édifice de dispositions très particulières : il tient de la tour par le plan et de l'édicule allongé par la couverture. Comme tour, il est curieux par le décor de ses trois faces secondaires qui représentent des sculptures au lieu de fausses portes ; comme édicule, il est étrange par l'orientation N.-S. des parties hautes (fig. 9).

C'est à l'intérieur une petite salle voûtée qui possède en son centre un piédestal de statue et trois niches à luminaire ; il s'ouvre sur un court vestibule par une porte dont l'encadrement de bois paraît ancien. Ce vestibule possède lui-même une ouverture à pieds-droits de brique.

La salle intérieure est un carré un peu allongé dans le sens N.-S. ; des différences d'épaisseur de murs exagèrent encore cet allongement à l'extérieur. Les parois sont ornées de pilastres au nombre de quatre, répartis en deux groupes ; ils laissent entre eux un assez large espace. Ces pilastres portent sur un soubassement à profil réduit, orné de pilettes simples, et supportent un entablement du type ordinaire. A chacune des douze arêtes de la grande face supérieure sont des acrotères en *apsaras :* les quatre des angles extrêmes seuls sont en pierre ; les autres sont taillés dans la brique.

Les sculptures qui remplacent les fausses portes sont juchées sur une sorte de piédestal qui interrompt le soubassement ordinaire. Au S. et au N., ce sont de grands Garuḍas traités dans le type de l'oiseau pour la tête, de la figure humaine pour le corps, dans la position d'attaque habituelle. Ils se détachent

Digitized by Google

sur une sorte d'auréole qui pourrait bien n'être que l'épannelage de leurs ailes relevées. A l'O., c'est un éléphant qui porte sur sa tête une petite figure; la main gauche de celle-ci est armée d'une lance, sa main droite d'un ankus.

De la face E. se détache la porte par un court avant-corps couvert en berceau ogival et qu'arrête un double fronton. La porte elle-même, munie d'un linteau de pierre, présente à nouveau un fronton double et enferme un tympan ogival en saillie qui semble la masse laissée en attente pour la sculpture d'une figure : celle-ci ne fut jamais exécutée.

La tour se continue au-dessus par un bahut du type de ceux de la tour principale et par quatre pinacles aux angles, qui sont montés sur la double doucine ordinaire. Leur forme très originale rappelle un peu celle des pinacles du troisième étage de la tour et mieux encore du deuxième de son vestibule. Mais le couronnement y prend toute l'importance aux dépens du corps. Celui-ci a quatre redents à chaque angle, une pilette à ogive à double face sur chaque axe. Au-dessus s'élève un bulbe en tore; un autre s'en détache en quart de rond et s'amortit par une large scotie, ce qui lui donne un peu la forme d'une cloche. Ces deux éléments ont trois redents. L'amortissement se compose d'un double rang de feuilles de lotus opposées, que surmonte une pyramide courbe à quatre faces (1).

Au-dessus de cette composition, l'apparence de l'édifice devient complétement celle d'un édicule allongé. Cet étage est constitué par un corps de maçonnerie plus long que large dans le sens N.-S. Il est orné, sur les deux pignons et la face O., d'une petite niche et de deux pilastres, sur la face E., de trois pilastres plus larges; les uns et les autres reposent sur une frise simple qui détache ce noyau de maçonnerie du terrasson courbe; ils sont ornés d'une pilette à ogive. Ces pilastres supportent un entablement du type habituel, dans lequel ils se profilent et se contreprofilent. La face supérieure seule est continue et porte une voûte dont l'extrados est un berceau ogival, à génératrices légèrement fléchies; à la base de la voûte, sur les faces E. et O., se voit une suite de cinq tympans de pilettes ornés. Les pignons présentent deux doubles frontons ogivaux; celui du S. seul est encore debout. La face intérieure est entourée d'une suite de volutes, la crosse en haut; chaque crosse sert de départ à un acrotère rampant, taillé et sculpté dans la maçonnerie de briques (2). Dans ce tympan, des traces confuses pourraient faire croire à l'existence d'une figure assise, qui aurait cinq ou six paires de bras, ou mieux, qui serait entourée d'un dais de nâgas.

Nous n'avons pas de données sûres pour l'amortissement extrême des tympans de la voûte; une sorte de petit relèvement de l'arête de l'extrados vient

(1) Il semble y avoir un certain air de ressemblance, peut-être d'ailleurs toute fortuite, entre ces éléments et la silhouette de certains stûpas.

(2) Un décor presque identique, mais plusieurs fois répété, existe au pignon S. des Tours d'argent (*Inv. somm.*, 45).

Digitized by Google

appuyer la saillie du tympan par derrière, et finit avec netteté horizontalement ; on ne peut donc admettre la terminaison en cornes qu'on serait tenté d'y voir, comme à l'édicule S. du monument de Po Klong Garai (*Inv. somm.*, 19).

* * *

Enfin un quatrième édicule à plan allongé et de très petites dimensions occupe l'angle S.-E. (fig. 7). C'est encore un sanctuaire, car il est muni de trois niches à luminaire. Cette petite salle, voûtée comme d'habitude, ne possède pas de porte intérieure; elle s'ouvre à l'extérieur par une porte annamite, sous un petit linteau qui semble avoir fait partie de la construction primitive.

Extérieurement l'édifice s'allonge sur un plan rectangulaire, précédé d'un petit vestibule. Ce corps principal offrait la forme ordinaire à double étage des édicules S. ; il était couvert par une petite voûte à extrados en berceau et terminé aux extrémités par deux frontons qui enferment en leur centre un tympan de brique en saillie, épannelage d'une sculpture inexécutée.

Les murs extérieurs sont nus; un petit soubassement de profil simplifié, une corniche dont il ne reste presque rien et, au départ du corps intérieur, une frise simple de brique, semblable à celle qui joue le même rôle dans la tour N.-O., en sont les seuls ornements. L'avant-corps de la porte présente le même soubassement réduit, une même corniche peu distincte et un angle de son fronton ruiné. Cette petite construction, très détériorée dans ses parements, ne put être mesurée qu'après les fouilles qui en dégagèrent le simple bahut de soubassement.

Ces différents édifices étaient enfermés par une muraille dont la base est encore visible du côté O. et dont les fouilles ont révélé quelques vagues parties de fondation, au N. et au S. (fig. 1).

* * *

Au-dessous du plateau, à une douzaine de mètres environ plus bas, se voit une double file de piliers en brique octogonaux (fig. 1 et 2). Ils sont accompagnés, sur les côtés et en avant, des débris d'autres piliers plus petits. Les uns et les autres déterminent ainsi une nef centrale tout enfermée par une nef pourtournante. Les fouilles faites en ce point ont montré que ces piliers s'élevaient sur une sorte de terrasse continue d'un peu plus d'un mètre de hauteur. Un escalier y donnait accès vers l'E.; un autre, qui partait de l'extrémité O., accédait au niveau du plateau devant la tour principale. Cet escalier est pris entre les parois d'une muraille qui paraît avoir servi de mur de soutènement au tertre supérieur. Par malheur, au-dessus, s'élève une salle

Digitized by Google

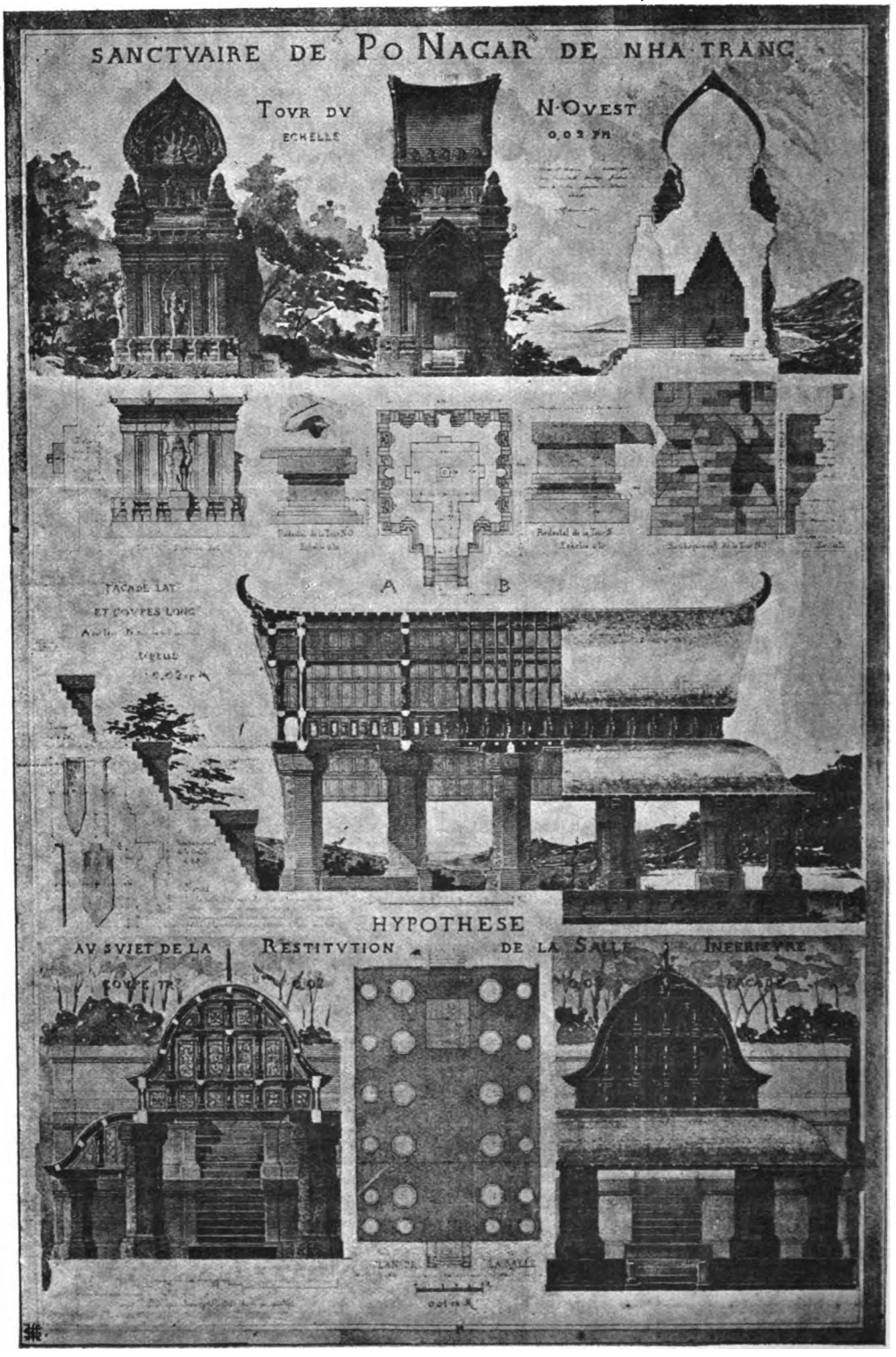

FIG. 9. — TOUR DU NORD-OUEST.

Digitized by Google

annamite ; sa présence sur les décombres dans lesquels cet escalier se perd a rendu la fouille en ce point très dangereuse et nous a obligé à abandonner l'étude des soutènements du temple. Nous ne pouvons donc savoir si le mur s'élevait d'un seul jet ou en plusieurs terrasses : la présence d'une imposte sur les murailles qui enferment l'escalier et au niveau du sommet des petites piles semble cependant faire pencher la balance du côté de cette seconde hypothèse.

Il est difficile de voir dans ces séries de piliers autre chose que les piliers d'une salle. Mais quel était alors son mode de couverture ? Différents indices nous permettent de nous en rendre compte, sinon d'une façon absolue, au moins avec de grandes probabilités.

Les grands piliers portent du côté extérieur, et au niveau exact du couronnement des petits, une grande mortaise rectangulaire de près de 0 m 60 de profondeur, de 0 m 40 et 0 m 25 de côté (1). D'autre part la nef centrale, d'une largeur de 6 m 50, ne peut être franchie que par des poutres de bois. En troisième lieu, les fouilles ont révélé un très grand nombre de débris de tuiles plates, d'une forme spéciale, rectangle allongé qui à un bout se termine en angle, à l'autre se retourne et forme crochet de pose (2).

Ces différentes données ne peuvent correspondre pour nous qu'à une charpente en bois. Qu'était cette charpente ? Il est probable qu'il faut y voir une composition de pan de bois où chaque pièce travaille par flexion ou par compression, autrement dit comme poutre ou comme poteau. C'est là le système annamite, et il n'existe nulle trace directe ou par influence d'un principe de charpente différent dans les constructions anciennes, non plus que dans les travaux récents (3). D'un grand pilier à l'autre, à travers la nef,

---

(1) Les deux premiers grands piliers du côté E. portent double mortaise, une en face de chaque petit pilier. Les deux derniers n'en possèdent qu'une latérale et pas en arrière. — Ajoutons d'ailleurs que cette disposition de piliers à mortaise n'est pas spéciale à Po-Nagar : nous retrouvons des piliers semblables en pierre à Hạ-trung (*Inv. somm.*, 227), et ceux-ci portent même un tenon à la tête pour caler les grandes poutres transversales, un arrêt dans la mortaise pour maintenir les petites poutres. Une salle tout entière de ce genre existe à Đồng-Dương (*ibid.*, 76-83). Il n'existe en revanche que des traces de la grande salle des Tours d'argent (*ibid.*, 44-47), et si des salles semblables ont existé à Hoa-lai (*ibid.*, 28-30), elles semblent n'avoir eu qu'une seule nef.

(2) Le nombre de ces débris (plusieurs centaines), leur présence au fond même de fouilles profondes, interdisent d'y voir des débris annamites. D'ailleurs les constructions de cette origine qui se trouvent sur le plateau sont couvertes de la tuile ordinaire de genre chinois et qui est ronde. D'autres fouilles à Hoa-lai ont mis également à jour de très nombreux fragments de tuiles semblables, mais décorées, et ce monument ne paraît pas avoir jamais été occupé par les Annamites.

(3) Les déductions qui nous ont amené à admettre pour l'art de la charpente chame ce principe tout différent de notre principe occidental de triangulation, ont été confirmées d'une façon indéniable par la présence dans la tour de Po-Romê d'une charpente de ce genre ; elle forme le dais qui abrite la divinité, et son caractère cham est nettement affirmé par la présence d'un beau fleuron de cette sculpture si caractéristique à la rencontre supérieure des quatre poutres du comble de ce dais. Diverses pagodes chames du Bình-thuận, en bois, présentent d'ailleurs l'emploi du même système et des mêmes tuiles dans leur composition.

Digitized by Google

devaient passer longitudinalement des poutres qui reposaient sur la tête des piliers; d'autres devaient aller de la tête des petits piliers s'encastrer dans la mortaise des grands. Des pièces obliques franchissaient le vide entier de la tête du petit pilier à celle du grand, et de la tête d'un grand pilier à celle qui lui faisait face. Ces pièces obliques, faisant fonction d'arbalétriers, recevaient les pannes, qui à leur tour et par l'intermédiaire des chevrons, supportaient la toiture de tuiles. Ces pièces ne pouvaient être que soutenues par des poteaux sur les poutres; celles-ci en effet ne peuvent avoir d'autre rôle, car elles ne servent pas à maintenir la fuite du pied des arbalétriers (1). Elles devaient d'ailleurs être d'un équarrissage énorme, si l'on en juge par celui des poutres des petites nefs.

Ceci admis, la forme de la toiture reste à déterminer. Or il existe dans les constructions chames des couvertures en briques dont la raison d'être est incompréhensible, si on ne les interprète pas comme la traduction en matériaux solides de constructions légères. Nous voulons parler des couvertures d'édicules allongés, dont nous avons deux exemples ici. Les pignons qui terminent ces édicules sont inclinés en avant, et de grandes cornes les décorent, toutes dispositions qui rappellent à s'y méprendre les constructions légères encore existantes au Cambodge et dans les Indes Néerlandaises. Si donc nous considérons ces voûtes en briques comme inspirées par la silhouette des édifices de ce genre, il est tout naturel d'admettre, pour celles de ces constructions que nous avons ici, une forme analogue, et notre hypothèse devient d'autant moins hasardeuse que les seuls spécimens de toitures dont nous ayons des traces dans l'architecture chame sont courbes (2). Nous arrivons ainsi à l'hypothèse que nous proposons dans notre figure 9 (3).

Avant de quitter cette salle, notons la présence, en avant de l'escalier, d'une sorte de lit de camp carré en pierre. Peut-être, si, comme il est probable, cette salle était une salle de festins, était-ce une estrade d'honneur? Ce n'est là d'ailleurs qu'une pure conjecture.

---

(1) Rien en effet ne peut dans la mortaise maintenir l'effet d'un arbalétrier qui tendrait à chasser en dehors la pièce où il s'appuierait; c'est bien réellement comme poutre que travaille la pièce horizontale.

(2) Mỹ-sơn, *Inv. somm.*, 99-100.

(3) Notons enfin, pour appuyer cette hypothèse, le rapport qu'on peut établir entre une salle ainsi conçue, et les galeries à trois nefs, à triple voûte, à extrados de pierre présentant un décor en imitation de tuiles creuses, des monuments khmers. Les étrésillons de pierre y sont posés dans les nefs latérales comme les poutres dont l'existence est indiquée ici par les mortaises (v. les planches de l'album de la Mission Doudard de Lagrée). Il est intéressant pour notre thèse de signaler que le rôle de ces étrésillons ne s'explique guère, puisque la voûte en encorbellement ne pousse pas, et qu'ils ont d'ailleurs été plutôt une cause de ruine par suite des différences de tassement. Dans les galeries d'Angkor Vat en particulier, ils sont presque tous brisés près de leur attache, et sont d'un ou deux centimètres plus hauts que celle de leurs extrémités qui faisait corps avec les grands piliers auxquels ils devaient réunir les voûtes latérales.

Digitized by Google

Ces divers édifices ne donnent lieu à aucune observation intéressante de construction que nous n'ayons déjà faite. Tout au plus faut-il noter la forme trapézoïdale des briques qui constituent les piliers de la grande salle, et la médiocre exécution des tuiles qui, bien que petites, sont fort gondolées. Comme partout, la brique règne à peu près seule (1), sauf dans les fondations, qui, au moins pour la grande salle, sont constituées par un blocage grossier de madrépores.

*
* *

En dehors des figures d'*apsaras*, d'oiseaux, de cerfs, et des figures médianes de la tour principale et de la tour N.-O., ce monument ne nous présente comme sculpture décorative figurée qu'un tympan. Il orne le centre du fronton de la porte qui donne entrée dans la tour principale (fig. 10, partie inférieure). C'est une divinité à quatre bras, debout, un peu ployée sur les jambes, le pied gauche à terre, le pied droit sur la tête levée d'un bœuf (2). Le bras droit antérieur a la main ouverte et ramenée sur la poitrine; le bras gauche antérieur, à demi étendu, tient des foudres; le bras droit postérieur élève une sorte de disque perlé, orné de pointes ou de flammes; le bras gauche postérieur, également relevé, tient un bouton de lotus à longue tige. Le vêtement consiste en une sorte de *sampot*, dont le pli pendant semble exister seulement en arrière; une espèce d'écharpe flotte et vole également derrière le personnage. Le torse est visiblement nu, car les bouts des seins, très forts pour un homme, et le nombril sont apparents. La tête est coiffée d'une mitre à triple étage ornée de fleurons. La figure porte de grosses boucles d'oreilles, un collier de perles, et aux bras, près des poignets et des aisselles, de doubles bracelets de perles. Elle est accompagnée de deux petits suivants: tous deux ont la jambe droite fortement ployée, tandis que la gauche est presque allongée. Celui de droite paraît frapper l'une contre l'autre de petites cymbales; celui de gauche joue d'une espèce de flûte qu'il tient à deux mains; tous deux sont vêtus de même :

(1) Nous avons trouvé dans le sol deux briques qui semblent avoir servi de témoins pour le séchage des briques. Elles sont toutes marquées de trous carrés faits comme avec un poinçon, et qui ont trois centimètres de côté et de un à dix millimètres de profondeur.

(2) Il est entendu une fois pour toutes que les désignations droite et gauche s'appliquent, lorsqu'il s'agit d'une statue, à la droite et à la gauche d'un homme placé dans la même position que la statue. Un détail «à droite» correspond à un détail de la droite de la statue et non de celle du spectateur. De cette façon le bras droit de la statue et un objet à droite sont du même côté. Lorsqu'il s'agit d'un édifice, nous évitons autant que possible ces désignations confuses en les remplaçant par des orientations: cependant, si par hasard elles nous échappent, qu'il soit convenu inversement qu'elles s'appliquent toujours à la position du spectateur regardant le monument. De cette manière la description d'un monument et le plan qui en est donné concordent, puisqu'il est de convention de mettre l'entrée principale du plan en bas de la feuille. C'est d'ailleurs la direction adoptée dans l'*Inventaire sommaire*. Rappelons que celle d'Aymonier et par suite de Bergaigne, dans leurs études des inscriptions, est inverse.

Digitized by Google

sampot à grand pli par derrière et torse nu. Leur condition inférieure est marquée par leur coiffure qui n'est qu'un simple chignon à triple étage sans ornements, et par leurs oreilles à lobes allongés et fendus qui sont dépourvus de boucles ; cependant ils ont des bracelets doubles aux poignets. Peut-être celui de gauche portait-il une sorte d'écharpe flottante.

*
* *

Avec cette figure nous avons achevé de donner les éléments architecturaux qui sont en place. Divers fragments aujourd'hui isolés se rapportent également à la décoration, soit de la tour centrale, soit d'édifices disparus. Près de la porte de la tour S., deux oiseaux dressés, un fragment de pierre octogonal à feuilles de lotus logé actuellement sous l'abri annamite et déjà signalé, un grand acrotère d'angle près de la porte de la tour N.-E., proviennent sans doute de la tour centrale. Un fragment de corne pris dans l'escalier annamite d'accès semble avoir appartenu à un édicule allongé qui manque ici et qui eût été du type ordinaire. Des figures d'*apsaras*, qui sont des acrotères d'angle, quelques têtes de même origine, réunies près de la porte de la tour N.-E., peuvent provenir de la tour centrale et de son vestibule, peut-être de la tour S., ou mieux de tours disparues. D'autres fragments ne trouvent leur place nulle part ; ce sont : trois éléphants sculptés en métope, d'une assez bonne exécution, munis d'une queue de pierre pour les fixer dans une maçonnerie verticale (ils sont, l'un près de la porte de la tour centrale, les deux autres près de la porte de la tour N.-E.) ; une petite figure assise à l'indienne, les bras ramenés devant la poitrine et sans tête ; un pied-droit portant une inscription

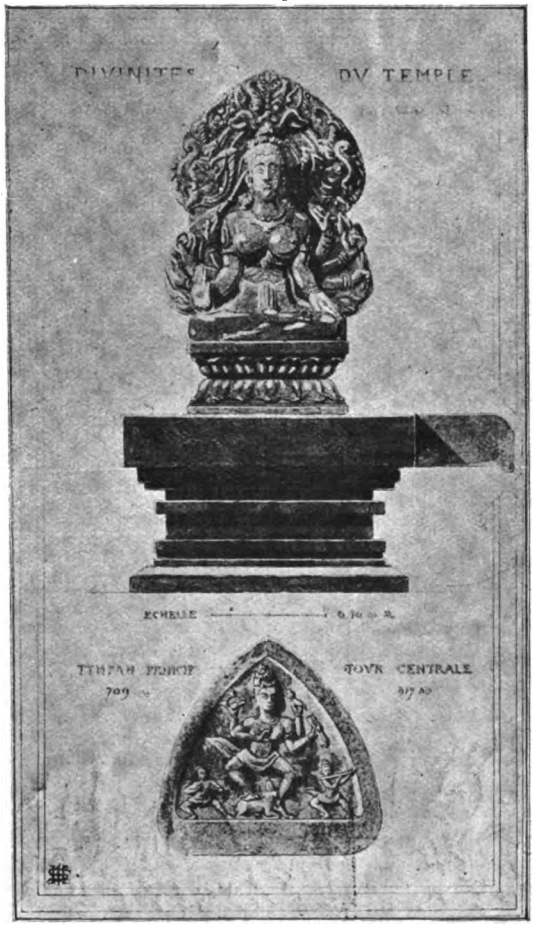

FIG. 10. — DIVINITÉS DU TEMPLE.

Digitized by Google

et qui sert de marche à la porte principale de la tour centrale, deux fragments de cuvettes à ablutions ou de piédestal, qui se trouvent devant un pagodon annamite et près de l'escalier.

La sculpture en haut-relief paraît avoir été employée surtout pour représenter les divinités auxquelles le culte était rendu. Plus heureux que beaucoup d'autres sanctuaires, le temple de Po-Nagar a conservé sa divinité principale.

C'est une figure de femme à dix bras, assise à l'indienne sur un piédestal de lotus (fig. 10 et 11, partie supérieure). Elle a les deux bras antérieurs posés sur les genoux, la main gauche étendue, la paume en dessus, dans le geste du don, la main droite relevée verticalement, la paume en dehors, dans le geste qui rassure. Le bras inférieur de droite tient un poignard, la pointe en l'air; le gauche, une espèce de disque à poignée, peut-être une cymbale; le bras droit suivant, une flèche, la pointe en bas; le gauche, une hachette, un harpon ou un croc à éléphant; le quatrième de droite, un disque en anneau; le gauche, un attribut brisé qui semble avoir été une conque; le cinquième de droite, une lance, la pointe en l'air; le gauche, un arc. Le torse est nu, les seins volumineux; le ventre montre les plis d'une maternité féconde. La tête était complètement détachée du fond : il est impossible d'affirmer que celle que porte la statue aujourdhui soit l'ancienne; sous la dorure et les réparations annamites, et par le fait malheureux de l'allongement disproportionné de son cou, elle a perdu son caractère primitif. Cependant elle porte le *mukuṭa* et ce fait garantit au moins son origine chame. La divinité est habillée d'un *sarong* qui doit recouvrir un pantalon collant. Celui-ci descend très-bas, car un bord se voit près de la plante des pieds; la mauvaise exécution, d'ailleurs habituelle, de cette partie de la statue ne permet pas plus d'affirmations.

FIG. 11. — DIVINITÉS DU TEMPLE.

Digitized by Google

D'énormes boucles d'oreilles très décorées se voient encore sur les épaules. Les bras principaux portent, près des aisselles, des bracelets doubles ornés de perles et agrémentés d'un double fleuron ; près des poignets, les cinq paires de bras ont des bracelets à trois rangs ornés également de perles. La figure porte en outre trois colliers. Le collier supérieur, en tresse, montre un large chaton en son milieu ; le collier suivant est à pendeloques d'un type spécial et qui vont en se réduisant à mesure qu'ils se rapprochent des épaules. Le troisième est formé d'un double rang de perles et participe de la courbure des seins qui se touchent ; une ceinture en perles, ornée au milieu d'un fleuron richement décoré, les soutient. Sous la figure, entre les jambes et le fond, se voient des stries qui peuvent représenter aussi bien un coussin de siège qu'une sorte de jupe.

La figure se détache devant un haut dossier d'un beau caractère. En haut une tête de monstre largement traitée laisse échapper de sa gueule puissante deux corps de moulures courbes qui suivent l'inflexion du cou et des épaules et viennent se terminer par des têtes de *makara*. De leur gueule aussi s'échappe une sorte de guirlande ou de fleuron. La face postérieure forme une double pilette d'un profil heureux. Son corps mouluré suivant la règle chame est orné d'une riche bande de décors ; elle se termine par un tympan ogival également à double face et couvert d'ornements d'un beau caractère. Le tout porte sur une cuvette à ablutions, d'un grès très fin ou d'une roche éruptive, qui repose elle-même sur un piédestal à puissantes moulures.

Cette divinité est accompagnée d'une autre petite figure (B, fig. 11) posée sur la grande cuvette à ablutions : figure de femme assise sur les genoux et qui présente la particularité qu'une inscription chame est marquée tout autour de sa robe. Cette figure a les mains jointes sur la poitrine entre les seins. Elle est vêtue d'une sorte de jupe sans pli, sauf le pli de retour à la ceinture. Sa tête est entourée d'une coiffe à temporal qui vient passer sous les oreilles près du menton. Ce sont cependant ses cheveux eux-mêmes qu'on voit au-dessous de ce temporal ; ils viennent se relever d'une façon assez originale en une double coque. La tête est séparée du tronc, mais elle semble bien avoir appartenu à cette figure. Elle porte des boucles d'oreilles, un collier double, le collier supérieur avec chaton. Elle a des bracelets aux poignets, visibles seulement sur un tout petit point ; elle n'en a pas près des aisselles.

La tour Sud ne possède plus que son piédestal et sa cuvette à ablutions. La pierre conique et décorée (C, fig. 6) qui est placée dessus est un simple couronnement et non pas un *liṅga* ; à plus forte raison n'est-ce pas le liṅga de Kauṭhāra signalé dans les inscriptions et que M. Aymonier croit y retrouver. C'était d'ailleurs un *mukha-liṅga*. Cette pierre n'a pas la forme très constante des *liṅga* chams, qui sont toujours un cylindre à arête circulaire arrondie et légèrement renflée. Abstraction faite des *mukha-liṅga*, on peut dire que les *liṅga* ne présentent jamais d'autre décor que le filet qui en pourtourne la base et vient se réunir en se relevant en avant. Ils sont toujours faits d'une pierre très dure et polie, marbre, trachyte ou grès fin. Cette pierre-ci au contraire est

Digitized by Google

d'un calcaire blanc ordinaire; elle porte un rang de perles et une collerette de feuilles qui en couvrent le tiers; son cylindre se termine par une calotte sphérique. Si ces différences laissent encore un doute, il suffit de regarder le couronnement encore en place de cette tour S. pour se convaincre du rôle de ce fragment: il a la même forme générale et serait exactement identique, si un fragment de collerette taillée circulairement à l'intérieur et trouvée dans les fouilles auprès de cette tour, complétait cet élément (F, fig. 11).

Comment ce couronnement a-t-il eu cette fortune bizarre? Le fait s'expliquera peut-être par la raison suivante. Les Annamites ont coutume de réunir dans les tours ou dans des pagodes qu'ils construisent même à cet effet, les pierres sculptées, les débris qu'ils rencontrent de monuments chams disparus. Ils les considèrent comme de véritables fétiches. Ils auront ramassé ce fragment avec les autres: sa ressemblance avec un *liṅga*, forme encore révérée par tradition, les aura frappés, et ils l'auront placé sur cette cuvette à ablutions, veuve de sa divinité.

La tour N.-E. possède encore un piédestal qui se termine par une dalle; elle recevait elle-même une cuvette à ablutions d'un schiste très délité et qui ne porte plus de statue.

L'édicule S. a sa divinité qui est un petit *liṅga* (G, fig. 11): il semble avoir fait corps avec la cuvette à ablutions qui le porte; mais il en est aujourd'hui séparé. Cette cuvette est posée à terre sans piédestal. Les petites dimensions de ce *liṅga* tendraient cependant à faire admettre qu'il est dans son sanctuaire.

Notons enfin quelques autres divinités hors de leur place. C'est d'abord, dans un pagodon annamite voisin de l'arête E., une statue assise; c'est encore, dans l'édicule S., deux figures assez bien conservées, puis une tête de Gaṇeça mitrée (F, fig. 11), et les pieds d'une statue qui reposent sur une plinthe où se voit la trace du bout d'un bâton: ce fait tendrait à faire supposer que c'est là le reste d'un de ces gardiens de temple, comme on en rencontre isolés assez souvent.

La divinité du pagodon (A, fig. 11) paraît une représentation masculine. Elle est assise à l'indienne; les deux mains posées sur les genoux paraissent vides. La figure est vêtue d'une sorte de *sampot* à grand pli antérieur et à boucle postérieure, rayé verticalement et décoré d'ornements géométriques. Une ceinture, visible par derrière et invisible par devant, présente également un décor géométrique. La tête est coiffée d'un haut chignon à quatre étages et paraît porter en bas un diadème orné de perles. Les oreilles aux lobes très allongés semblent ornées de boucles. Elles sont accompagnées par derrière d'une sorte de tresse de cheveux, qui est peut-être un bijou d'une position spéciale. La figure, dont le torse est nu, porte un collier, des bracelets de perles près des poignets et près des aisselles; les derniers sont ornés d'un chaton ogival placé sur le côté extérieur des bras près des épaules.

Des deux figures de l'édicule S., l'une représente une divinité à quatre bras

Digitized by Google

debout (D, fig. 11), les jambes d'aplomb. Les deux bras antérieurs semblent s'appuyer sur deux supports allongés et verticaux ; celui qui est sous le bras droit est arrondi, celui qui se trouve sous le bras gauche est carré. Les deux bras postérieurs sont au contraire relevés : le bras gauche élève une conque très clairement indiquée. La tête de la figure, aujourd'hui brisée, se détache sur une sorte d'auréole circulaire. La statue est vêtue d'un sampot, qui vient s'arrêter un peu au-dessus du genou, et forme par devant un grand pli, qui tombe jusqu'à terre. La tête est coiffée d'un *mukuṭa* cylindrique. Par un fait exceptionnel, la figure ne porte aucune espèce de bijoux, bien que les lobes démesurés des oreilles attendent des boucles. L'autre figure est assise à l'indienne, les mains sur les genoux (C, fig. 11). Elle paraît à peu près nue et est aussi dépourvue de bijoux. Les cheveux, représentés par de grosses boucles, donnent à la tête un caractère très particulier que nous n'avons trouvé que dans des figures d'une tour ruinée à Phu-ninh (*Inv. somm.*, 71). Derrière la tête de cette figure semble s'élever une sorte de disque.

A quelles divinités était consacré le monument ? Quelques-unes des représentations ne laissent pas de doute à cet égard et les inscriptions viennent confirmer ces données.

Cette Dame Po Inö Nagar, dont le culte paraît si ancien, n'est autre que la çakti de Çiva. Çiva lui-même est d'ailleurs associé dans la même adoration ; le dieu à quatre bras du fronton, les pieds sur le taureau, ne semble pas pouvoir s'interpréter autrement. A lui encore se rapportent le *liṅga* et le fragment de gardien de temple. L'une des figures de l'édicule S. paraît être Viṣṇu, nommé dans une des dernières inscriptions. Les autres statues sont malheureusement moins aisées à identifier. Si la petite déesse que la tradition fait fille de Po-Nagar se rapporte peut-être à une superstition locale, il est plus difficile de comprendre ce que sont les deux figures sans bijoux et sans attributs du pagodon E. et de la tour S.

* * *

Le monument est couvert d'inscriptions [1] qui donnent quelques indices pour cette identification, mais qui sont surtout d'un précieux enseignement pour l'histoire architecturale de l'édifice : elles sont gravées partie sur une stèle

---

[1] Les inscriptions ont été étudiées par Bergaigne, *L'Ancien royaume de Campā* (Journ. Asiat., 8e série, t. XI, 1888), et Aymonier, *Première étude sur les inscriptions tchames* (ibid., 8e série, t. XVII, 1891). Les inscriptions sanskrites ont été transcrites et traduites par Bergaigne et publiées après sa mort par les soins de M. Barth dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, t. XXVII, Paris, 1893. Les inscriptions chames sont transcrites et traduites par M. Aymonier dans l'article indiqué précédemment. Ce sont à ces deux groupes de traductions que se rapportent nos renvois.

Digitized by Google

ancienne (XXVI A, B, C, D, E) (1), partie sur les pieds-droits de la porte d'entrée et de la porte intérieure de la tour centrale, sur le linteau de la tour S. et les parois des vestibules des trois tours (2).

Les inscriptions de la stèle nous apprennent qu'en l'an 696 Çaka (774 A. D.) le *liṅga* de Çrī-Çambhu fut enlevé par des pirates. C'était un *mukha-liṅga*, ou *liṅga* à visage. Il paraît avoir été la divinité la plus importante de la cité. Toute cette région est dès cette époque désignée sous le nom de Kauṭhāra, c'est-à-dire la Hache (skr. *Kuṭhāra*), peut-être par allusion à la forme étroite de la vallée. Ce *liṅga* était, disent ces inscriptions, érigé depuis des milliers et des milliers d'années, et le temple qui le contenait devait avoir une certaine importance, si l'on tient pour vraie l'énumération des objets précieux qu'il contenait avant ce pillage. Si cette ancienneté et cette richesse ne sont pas uniquement des hyperboles, il faudrait en tirer cette conclusion que le pays

---

(1) La stèle n'était pas, comme le croyait Bergaigne, dans la tour centrale, mais dans une salle annamite qui précède le monument : elle faisait pendant à trois autres stèles annamites, dont une vide; peut-être était-elle d'ailleurs dans sa place ancienne. Les conclusions que tire Bergaigne de sa situation sont donc douteuses. Cette stèle transportée, on ne sait pourquoi, à Hanoi, est aujourd'hui au musée de l'Ecole.

(2) Voici la liste de ces inscriptions, qu'il sera facile de retrouver dans les ouvrages mentionnés dont nous avons adopté l'ordre chronologique :

407	XXVI	Stèle
408 C 2	XXVIII	Tour centrale, porte d'entrée, pied-droit Nord.
410		Tour Nord-Ouest, vestibule, paroi Sud.
406	XXVII	Tour centrale, » »
403		» » » Nord.
400		» » petite figure à côté de la déesse.
409 B 2		Tour centrale, porte d'entrée, pied-droit S., face B, 2e inscr.
409 B 3	XXIX	» » » » S., face B, 3e inscr.
408 A 2	XXX	» » » » N., face A, 2e inscr.
409 A 1		» » » » S., face A, 3e inscr.
401		» Sud, » linteau.
408 A 3	XXXI	» centrale, » pied-droit N., face A, 2e inscr.
408 A 4		» » » » N., face A, 4e inscr.
409 A 2	XXXII	» » » » S., face A, 2e inscr.
409 A 3		» » » » S., face A, 3e inscr.
409 A 4		» » » » N.
409 B 4		» » » » S., face B, 4e inscr.
409 B 1		» » » » S., face B, 1re inscr.
408 A 1		» » » » N., face A, 1re inscr.
408 B		» » » » N., face B,
408 C 1		» » » » N., face C, 1re inscr.
402 A, B		» Sud, » » N.
405		» centrale, pied-droit servant de seuil.
404	XXXIV	» » porte intérieure, pied-droit N.

Trois inscriptions n'ont pas été encore étudiées; les deux dernières étaient peut-être impossibles à déchiffrer.

Tour centrale, porte intérieure, linteau.
» Sud, vestibule, paroi N.
» » porte d'entrée, pied-droit N.

Digitized by Google

avait été jusqu'à cette époque indemne d'invasions. Il n'en sera plus ainsi à partir de cette date, car de siècle en siècle nous avons trace des calamités qui ont accablé le sanctuaire.

Il ne reste naturellement aucune trace de ce monument primitif. Tout au plus devons-nous croire qu'il devait être composé d'édifices en maçonnerie et de constructions plus légères. Car l'inscription A dit que le temple a été brûlé, l'inscription B que le sanctuaire est resté vide : ce qui ne peut guère s'expliquer d'une autre façon.

Les pirates ravirent le dieu, qui sans doute était de matière précieuse, d'or peut-être. Le roi Satyavarman, bien qu'il se vante de les avoir battus en mer, ne put ramener l'idole, et dut en rétablir une autre. Est-ce de cette époque (709 Çaka = 787 A. D.) que date le monument, comme le croient Bergaigne et Aymonier ? Nous ne le pensons pas. La tour Sud seule serait pour nous de cette date ; la tour centrale et la tour N.-O. dateraient de 739(=817 A. D.) et seraient la fondation d'un ministre de Harivarman. Voici sur quelles raisons nous nous appuyons.

Le monument construit par Satyavarman devait consister en un seul édifice, au moins en maçonnerie. En effet le début de l'inscription B mentionne uniquement la restauration du *liṅga* perdu de Çrī-Çambhu, sous le nom de Satya-mukha-liṅga. Et le dieu étant comme d'habitude identifié avec son sanctuaire, l'auteur indique que son nouveau sanctuaire a une magnifique entrée. Nulle mention n'est faite d'autres divinités.

D'autre part, dans la description (XXVI A) qui est donnée de la fondation de Satyavarman, il est dit que le koça fut fait « avec l'image du dieu, avec l'image de son épouse » (Bergaigne), « avec un corps de femme semblable à Çrī » (Barth). Ceci semblerait indiquer trois idoles et par suite trois sanctuaires probablement. Est-il possible de trouver une solution à cette difficulté?

M. Barth, dans les notes qu'il ajoute à l'œuvre de Bergaigne, incline à croire que la plupart des représentations dont il est question dans ces inscriptions sont des *ardhanārī*, c'est-à-dire des divinités composées d'une moitié mâle et d'une moitié femelle, et Bergaigne déclare ailleurs (p. 271) que c'est le côté féminin qui tend à prédominer dans l'être divin ainsi représenté.

Dès le début de l'inscription A, le *mukha-liṅga* de Çrī-Çambhu est appelé « Iça et Devī » (Barth). C'est donc une *ardhanārī* ; il y a chance que celui qui le remplace soit de même une *ardhanārī*. Dans l'inscription XXVI B, arrive brusquement, et comme suite à l'histoire du *Çrī-Satya-mukhaliṅga*, une description admirative de la déesse de Kauṭhāra, qui est désignée dans la strophe suivante sous le nom de Bhagavatī. Or cette description s'applique parfaitement à un *mukha-liṅga*. Qu'on en juge : « Resplendissant d'éclat, avec son corps qui est d'une beauté étincelante grâce à de magnifiques enduits d'or, avec la beauté sur le lotus de son visage, toute brillante de joyaux, avec des joyaux sur les disques de ses joues, la déesse de Kauṭhāra donne à ses suppliants ce qu'ils désirent. Avec la beauté de ses cheveux d'or rehaussés par l'éclat du bijou

Digitized by Google

qu'elle porte sur la tête, avec ses oreilles qui étincellent et qui pendent sous le poids des joyaux aux rayons splendides, la fortunée Bhagavatī qui demeure dans le voisinage de Kauṭhāra et de la mer a brillé dans les trois mondes (1). » La description est précise et prend un caractère de véracité, et non de vague louange, par l'indication des enduits d'or qui ornent le corps. Il est utile de remarquer qu'aucun trait de cette description ne s'applique à d'autres parties du corps qu'à la tête. Aucune mention n'est faite des riches bijoux qui ornent la ceinture et les membres des divinités chames, aucun éloge n'est donné à la beauté des seins et des hanches. Une seule indication se rapporte au corps en général, et semble s'appliquer à la masse même du liṅga : car au lieu d'y parler de vêtements splendides, on y fait allusion seulement à l'éclat des enduits qui le recouvrent.

L'inscription se termine d'ailleurs par l'annonce de l'érection d'un nouveau liṅga Mahādeva, par l'indication de dons à Çrī-Mahādeva et le rappel des dons faits au *Çrī-Satya-mukhaliṅga*. De Bhagavatī, aucune mention n'est faite après ce grand éloge.

Nous admettons donc que le *koça* n'est autre que le *liṅga* lui-même (2), et que la figure de Bhagavatī célébrée dans l'inscription est le visage du liṅga, visage composite de Çiva-Bhagavatī, mais avec prédominance de celle-ci.

Cependant notre discussion ne peut produire une certitude absolue, car l'inscription B est postérieure à la fondation par un ministre de Harivarman de trois sanctuaires dont l'un est consacré à Bhagavatī, et cette louange pourrait à la rigueur s'appliquer à celle-ci.

Quoi qu'il en soit, nous pensons que Satyavarman n'éleva qu'un seul sanctuaire e qu il y plaça le *liṅga* qui porte son nom. La tour S. est en tous cas et de toute façon le seul édifice qu'on puisse rapporter à son époque. Mais en l'absence de date certaine, peut-on hasarder cette attribution, que suggèrent l'état de ruine et le caractère plus antique de l'édifice ? Il semble qu'il en reste une preuve presque évidente dans la répartition même en plan du monument actuel. Car si la tour S. n'existait pas lors de la construction de la tour centrale, il est difficile d'admettre que cette tour considérable, auprès de laquelle les autres paraissent des édicules, n'ait pas été établie sur l'axe du plateau, comme nous le voyons à Po Klong Garai, aux Tours d'argent, etc. Or, au préjudice de la

---

(1) Bergaigne croit nécessaire de rappeler la légende de Vicitra-Sagara pour expliquer cette épithète ; il n'en est pas besoin, l'emplacement du monument y suffit.

(2) M. Barth laisse le choix pour la traduction du mot *koça* entre *liṅga* et cuvette à ablutions. Nous préférons la première interprétation à la seconde (voir nº 3 du *Bulletin*, t. I, p. 218, note 2). Nous ajouterons aux raisons déjà données que, si la cuve à ablutions, élément tout naturellement indiqué d'ailleurs par les besoins du culte, représentait la *yoni*, il n'y avait vraiment aucun motif pour qu'elle adoptât la forme carrée générale. Car alors que le *liṅga* se rapproche d'aussi près que possible de la nature et prend la forme circulaire, on peut se demander pourquoi la cuvette à ablutions représentant la *yoni* irait quitter la forme circulaire, qui est naturelle et qui circonscrit aisément le *liṅga*, pour adopter une forme que rien n'appelle.

Digitized by Google

symétrie générale, elle est reportée vers l'arête N. du plateau, et son rejet de côté entraîne le désaxement de la grande salle inférieure (voir fig. 1).

Quelques années après l'érection du *Satya-mukhaliṅga*, le monument s'agrandit des libéralités du senāpati Pañrō, ministre de Harivarman. Celui-ci crée trois sanctuaires : l'un est la tour principale sur laquelle le premier il inscrit sa donation, et que la suite des inscriptions permet de reconnaître pour le sanctuaire de Çrī Maladā Kuṭhāra. Le mot Maladā est obscur, paraît-il, mais l'épithète Kuṭhāra ne s'appliquera plus guère dans la suite qu'à Bhagavatī.

L'autre sanctuaire, dédié à Çrī-Vināyaka, c'est-à-dire à Gaṇeça, peut se reconnaître dans la tour du N.-O. Une inscription chame un peu antérieure (cette tour très petite dut être finie plus tôt) du même senāpati ne laisse point de doute sur sa date. Les deux Garuḍas peuvent se rapporter à une idée viṣṇuite. Nous aurions une tendance à en dire autant de l'éléphant qui leur fait pendant sur la face O. (1). Peut-être faudrait-il rapporter au même sanctuaire le fragment de tête de Gaṇeça (F, fig. 9) qui se trouve actuellement dans l'édicule S.

La fondation du senāpati comportait encore un temple de Ṣaṇḍhaka, une forme de Çiva, dit Bergaigne. Peut-être n'y eut-il que de simples réparations faites au vieux sanctuaire de *Çrī-Satya-mukhaliṅga*, qui par la présence d'un culte de sa çakti put reprendre une plus grande valeur masculine. Peut-être ce sanctuaire est-il l'édicule S., que certains détails semblent montrer contemporain de la tour N.-O.

Le fils de Harivarman semble négliger les sanctuaires qu'a créés son gouverneur. Il installe un nouveau *liṅga* de Çiva, Çrī-Mahādeva, et c'est entre celui-ci et le vieux *Satya-mukhaliṅga* qu'il partage ses faveurs. Ce seront d'ailleurs à peu près leurs derniers beaux jours. L'un des dons consiste en une couverture de la rigole d'écoulement pour le *Çrī-Satya-mukhaliṅga* (2). Du sanctuaire de Mahādeva, rien ne subsiste Peut-être faut-il le chercher sur un des deux emplacements en seconde ligne, ou dans l'édicule S.

Un siècle se passe, qui ne nous laisse que de rares souvenirs. En 840 (= 918 A. D.), Indravarman II érige une statue d'or de Bhagavatī, qui est volée

---

(1) Examiné de tout près, le collier de crânes qu'avait cru voir M. Finot sur la figure qu'il porte (nº 1 du *Bulletin*, t. I, p. 15) nous a bien paru être un collier à pendeloques ordinaire.

[Mes souvenirs ne sont plus assez précis pour que je puisse discuter la rectification de M. Parmentier. Je dois toutefois faire remarquer que, dans la note citée, je n'ai point parlé d'un collier de crânes ; j'ai dit, ce qui est fort différent, que la figure avait « la chevelure ornée de crânes ». Mais, que ses ornements soient ou non des crânes, je continue à considérer comme probable que cette figure représente Bhagavatī, dont un des attributs est le croc à éléphant. Et je ne vois pas ce que l'éléphant a de spécialement viṣṇuite. — L. F.]

(2) Nous pensons qu'il s'agit ici non d'une garniture de la cuve par un métal précieux, mais de la fermeture d'un de ces orifices d'écoulement des eaux lustrales, semblables à ceux que nous avons vu à Chiên-dang, aux Tours d'argent et à la tour principale du monument que nous étudions ici. Nous devons confesser d'ailleurs que rien de semblable ne paraît exister dans la tour S.

Digitized by Google

par les Cambodgiens; en 887 (= 965 A. D.), Çrī Jaya Indravarman Ier la remplace par une figure de pierre. Il est possible que cette figure ait occupé la tour centrale sans que cependant on puisse l'affirmer. C'est à cette date (887 = 965 A. D.) qu'Aymonier rapporte la belle figure actuelle. Peut-être serait-il cependant plus sage de la reporter à un ou deux siècles plus tard, car Jaya Parameçvaravarman Ier (2e moitié du xe siècle Çaka), dans une inscription chame, se vante d'avoir érigé à nouveau l'image de la déesse. Nous adoptons donc comme date de la statue la date large du xe siècle Çaka ou xie siècle de notre ère.

L'inscription, d'ailleurs à peu près incompréhensible, que porte la petite figure voisine de la déesse (B, fig. 11), permet à M. Aymonier de la rapporter au règne de Jaya Indravarman Ier. Mais faut-il y voir comme lui la petite déesse des inscriptions suivantes? Elle a plutôt l'air d'une figure votive, d'une adorante que d'une adorée (1).

Une inscription postérieure nous apprend par sa présence que la tour S. existait en l'an 1065 (1143). Nous avons dit pourquoi cette tour nous paraissait beaucoup plus ancienne. Le fait caractéristique de l'inscription est l'érection d'un *Çiva liṅga* et, si l'interprétation de Çrīçana dans le sens de Çiva est exacte, la mention d'un nouvel exemple de ce culte assez rare de Harihara, un Çrīça-Viṣṇu (2). Le rappel du *Satya-mukhaliṅga*, unique à cette époque, confirme notre hypothèse que ce sanctuaire est l'antique abri de cette divinité, disparue probablement à cette époque au milieu des pillages que le temple a subis. Il n'est pas jusqu'à la présence du pseudo-liṅga qui ne semble rappeler la lointaine tradition du *liṅga* dans cette tour.

Peut-être cependant y a-t-il lieu de s'étonner qu'un monument, qui serait pour nous si ancien, ne porte que des inscriptions si récentes. Divers faits pourraient expliquer cette apparente anomalie. Si le sanctuaire est contemporain de la stèle, celle-ci reçoit les inscriptions : il est donc naturel qu'il n'en porte pas lui-même. Plus tard, le culte de la déesse de Kauṭhāra, dans la grande tour voisine, semble faire négliger l'ancienne divinité, et les inscriptions s'accumulent sur la grande tour aux dépens du sanctuaire en question. Vient Vikrāntavarman qui semble lui rendre la première place ; mais lui aussi écrit alors, comme son prédécesseur, sur la stèle. Les inscriptions postérieures vont couvrir tout naturellement les portes du temple de la déesse, car elles rapportent les donations qui lui sont faites. Ajoutons que les pieds-droits de la tour S. ne se prêtent pas à la gravure (A, fig. 7), que l'un même est une réparation postérieure : voilà bien des raisons pour qu'on ne se soit décidé à y écrire que dans un cas tout spécial et à un moment où la stèle et les piliers de la tour centrale

(1) Une figure du même genre et inscrite de même existe à Po-Romê (*Inv. somm.*, 24). La lecture de l'inscription qu'elle porte permettra peut-être de trancher cette question.

(2) Aymonier, p. 37.

Digitized by Google

étaient déjà très encombrés. Il semble du reste qu'aux époques les plus anciennes les inscriptions aient été faites de préférence sur des stèles ou des pierres brutes, alors que les monuments qui paraissent de date plus récente semblent se couvrir de caractères [Hoa-lai, Kurong-mỹ, Chien-dang etc., d'une part, tour de Phanrang, Linh-tai (inscriptions non encore lues), Po Klong Garai, etc., d'autre part]. A cette époque, les stèles ou les inscriptions sur roche ne semblent plus se rapporter qu'à des faits indépendants de l'érection des monuments.

Une des dernières, datée de 1178 (1256), nous fait connaître l'installation d'un sanctuaire de Bhagavatī Mātṛliṅgeçvarī au S.-O. de celui de la grande déesse. C'est peut-être le dernier point vide de notre plan. Ce monument, d'époque plus récente, mais aussi probablement plus mal construit encore, n'a laissé aucune trace précise : peut-être faut-il y rapporter quelques-uns des fragments que nous avons signalés, ainsi que le pied-droit qui sert de marche à la tour centrale ; encore peut-il avoir appartenu à la construction qui s'élevait probablement au milieu de la seconde ligne.

Notons, avant de terminer cette étude des inscriptions, que la même princesse qui érige ce sanctuaire donne plus tard des lingots d'argent pour faire une statue de la grande déesse. Ce travail ne fut probablement pas exécuté ; ou peut-être ne s'agissait-il que d'une réduction en métal précieux qui aurait disparu depuis.

* * *

Voici donc, en résumé, les conclusions qui se dégagent de cet examen :

Le premier monument, de date inconnue, n'a laissé aucune trace.

Le monument actuel n'est pas une œuvre une, mais semble la somme d'une série de fondations religieuses.

La tour S. paraît pouvoir être datée de 706 (784), règne de Satyavarman.

La tour centrale et la tour N.-O. sont certainement de 739 (817), règne de Harivarman. De cette date est la salle inférieure, que sa position rend dépendante de la tour centrale ; elle pourrait à la rigueur être postérieure.

L'édicule S. est probablement du IXe (Harivarman ou Vikrāntavarman).

La statue de la tour centrale peut être, sans crainte d'erreur, donnée comme du Xe Çaka (XIe de notre ère), et la petite figure qui l'accompagne est contemporaine ou un peu antérieure.

Cette longue étude de dates peut paraître fastidieuse : elle était nécessaire, car le monument de Po-Nagar est le seul — avec celui de Mỹ-sơn, qui semble être un peu antérieur — à présenter une série d'inscriptions ; celles de ce dernier ne sont pas encore lues, ou sont inédites : le sanctuaire de Po-Nagar est donc à peu près le seul actuellement qui puisse servir de base à la datation des monuments chams.

Ces deux études des caractères du monument et de ses inscriptions s'accordent pour montrer que l'édifice actuel est incomplet. Au niveau inférieur, il es

Digitized by Google

vrai, l'exemple des monuments similaires de Đong-Dương, des Tours d'argent, etc., permet de supposer que la grande salle n'était accompagnée d'aucun bâtiment latéral. Mais comment se fait-il qu'elle n'ait pas été précédée d'une tour d'entrée? Il y a bien, dans les murs du cimetière français établi en ce point, une partie de muraille de brique qui semble chame. Le respect de ce lieu, particulièrement nécessaire, si nous voulons nous faire considérer des Annamites, nous a interdit de chercher à résoudre ce problème (1).

Mais si l'on ne peut rien avancer de sûr pour l'étage inférieur du monument, il semble bien impossible que l'étage supérieur soit complet. Le sanctuaire de Bhagavatī Mātṛliṅgeçvarī a complétement disparu, et l'on ne conçoit guère un temple cham important sans un édicule allongé. Malheureusement toute la partie O. est enterrée sous une masse de débris qui proviennent du déblaiement ancien des parties antérieures et nous n'avons pu entreprendre le gros travail de ce dégagement (2).

Bien qu'incomplet, le monument présente encore une curieuse variété de formes. Si la tour S. est réellement la plus ancienne, il est intéressant de signaler sa ressemblance avec quelques monuments du Bình-định et du Quảng-nam, non datés, Hưng-Thạnh (*Inv. somm.*, 42-43) et Bằng-an (143-145), comme aussi le rapport de ses pieds-droits avec ceux de Mỹ-sơn (99-142). Nous ne trouvons rien d'analogue au S. du Bình-định: la tour centrale au contraire rentre complétement dans le type ordinaire dont nous trouvons des exemples dans toutes les provinces. Il serait, croyons-nous, imprudent de voir dans ces différences une différence historique de styles; car les tours de Hoa-lai et de Kương-mỹ, qui paraissent les doyennes de toutes, annoncent les formes de la tour centrale. D'ailleurs aussi considérables sont, peut-être, les différences qu'on trouve entre la tour principale et la tour N.-O., monuments contemporains. Celle-ci a du reste des formes très spéciales et que nous n'avons retrouvées nulle part. Peut-être, mais c'est là pure hypothèse, le temple de Po-Nagar, centre religieux fort vénéré, vit-il affluer, avec les dons de chacun, les traditions d'art de chaque province.

Quelle que fût d'ailleurs son importance religieuse, lorsque vinrent les dernières défaites, les Chams durent abandonner leur vieux sanctuaire et, au moyen d'une transaction bizarre, — d'ailleurs, paraît-il, parfaitement en règle, — le vendre aux Annamites; ceux-ci continuent à rendre un culte dans le temple à la déesse de leurs vaincus.

---

(1) Une fosse creusée dans ce cimetière, depuis que ces lignes ont été écrites, a rencontré dans l'axe même du monument des parties de fondations, qui semblent bien être les traces de la tour en question.

(2) Nous avons cependant tenté une fouille en croix sur ce point, mais la compacité extrême du sol nous l'a fait abandonner. Nous le regrettons aujourd'hui, car nous avons pu constater depuis, ayant eu ailleurs plus de constance, que les très anciennes ruines de briques se revêtent ainsi d'une couche de près de 1 mètre, qui paraît presque vitrifiée: la présence de cette couche, qui nous a fait abandonner la fouille, était plutôt un indice qu'on l'eût continuée avec succès.

Digitized by Google

C'est pourquoi, devant le monument lui-même, sur l'arête E. de la terrasse, s'étend un long bâtiment de bois et de tuiles, qui sert d'abri aux nouveaux fidèles. Deux pagodons s'élèvent en différents points, l'un en arrière et près des tours centrale et S., l'autre dans l'angle N.-E. La statue de la déesse enfin, toute couverte d'oripeaux, est enfermée dans une sorte de logette en bois : aussi est-elle ordinairement à peu près invisible. Cette logette, d'une facture très annamite, enferme un bâti de quatre poteaux ; ceux-ci (H et K, fig. 9), d'un décor spécial bien que grossier, sont réunis par des traverses qui portent un toit à double pente orienté dans le sens E.-O. Cette disposition que nous retrouvons presque pareille dans les rares monuments chams où un culte soit encore rendu par les Chams eux-mêmes à leurs divinités, pourrait être un souvenir des arrangements intérieurs des temples, au moins à la dernière époque chame.

Dans leur besoin d'explications simples d'un panthéon qu'ils ne connaissent guère, les Annamites ont considéré la représentation de Bhagavatī comme celle d'une déesse quelconque ; ils ont fait de la petite figure qui est à côté sa fille. Quant aux édifices, ils considèrent les grandes piles comme la base d'une scène de représentations ; la tour centrale est la maison de Po Nagar, les tours et les pagodons environnants sont la demeure des ouvriers et des domestiques de la déesse : le maçon, le charpentier, le forgeron, le tailleur de pierre et l'écuyer.

Non content d'usurper une place à laquelle il n'avait pas droit, l'amortissement qui est révéré dans la tour S. a accaparé le titre le plus honorable ; il est considéré comme le mari de la déesse.

* * *

Cette déesse elle-même a une curieuse histoire, qui vaut la peine d'être contée : la légende n'est pas sans charme, et peut-être quelque historien y trouvera-t-il un grain de vérité.

Autrefois existait au pays de Nhatrang un bon vieux couple de bûcherons ; ils vivaient très retirés au fond d'une forêt sauvage et se désolaient, parce qu'ils n'avaient jamais eu d'enfants.

Un jour qu'ils allaient faire des fagots, ils trouvèrent dans le bois une toute mignonne et toute charmante petite fille, qui venait de naître : grande fut leur joie, et aussitôt ils adoptèrent l'enfant. Choyée, gâtée, la fillette croissait à merveille et devenait belle à ravir. Un jour qu'elle allait sur ses sept ans, elle vint se promener dans la forêt ; elle y trouva un gros morceau de bois d'aigle et, toute fière, le rapporta à la maison et le donna à ses vieux parents. Le ciel leur inspira de le garder précieusement.

Ils vivaient ainsi tout heureux, voyant leur fille grandir et se faire belle à marier, et, tout autant qu'ils aimaient l'enfant, la fillette les adorait ; mais

Digitized by Google

un jour elle devint toute triste : « Il faut, leur dit-elle, que je vous quitte, car je dois aller en Chine, épouser le fils de l'Empereur. » Grand émoi et grande tristesse chez les vieux : la Chine était si loin, eux si pauvres, et quelle existence serait la leur, lorsque l'enfant de leur bonheur serait parti ? Mais c'était, leur dit-elle, un ordre du ciel ; elle était fille d'un dieu d'en haut, et son père ne l'avait envoyée ici-bas qu'afin de lui permettre d'épouser le fils de l'Empereur. Donc que ses chers parents lui en donnent congé, et elle partirait sans difficulté, car son père lui procurerait les moyens de gagner la Chine. Bien peinés, les pauvres vieux n'osèrent aller contre la volonté divine, surtout quand la chère enfant leur eût promis de les revenir voir : la fillette jeta le morceau de bois à la mer et tout aussitôt disparut.

Bientôt un pêcheur de Chine amène dans ses filets le morceau de bois odorant ; il juge une telle pièce digne seulement de l'Empereur. Celui-ci veut en faire un sacrifice ; mais son fils se jette à ses pieds et le supplie de lui donner ce bois précieux. Il ne sait pourquoi ; mais, si on ne le lui donne, il en mourra de chagrin. Pour être Empereur, on n'en est pas moins homme et bon père de famille ; le fils obtient le bois si convoité, et, pour qu'on ne le lui vole, le cache dans sa chambre. Bien lui en prend, car mille rêves charmants le bercent la nuit, et tout à coup une merveilleuse jeune fille se dresse à son chevet et l'appelle amoureusement. Il s'éveille tout marri d'un si beau rêve sitôt fini : Oh joie ! l'enfant adorable lui tend les bras, et, toute vivante et toute réelle, lui offre le charme de sa jeune chair.

En fils prudent et vertueux, il apprend d'elle toute son histoire, et le lendemain supplie son père de lui donner cette fille divine en mariage. Que pouvait le père devant la volonté des dieux, la passion de son fils, le charme de l'enfant ? Tout aussitôt il accorde son consentement, et bientôt de cet heureux hymen naît une adorable fillette.

Mais la jeune femme n'oubliait pas sa promesse ; elle demande à son mari la permission d'aller embrasser ses vieux parents. Tout enivré d'elle, il veut la retenir : elle pleure, elle l'implore ; mille prières restent sans effet ; alors le bois d'aigle est à nouveau jeté à la mer, et la jeune femme disparaît, comme elle était venue. Grande fut la joie des vieux bûcherons, quand ils la revirent ; horribles furent la jalousie et la fureur du mari, quand il la perdit. Il fréte une flotte et vole vers Nhatrang. Mais elle, outrée de le voir si jaloux et si peu confiant, invoque son père : l'orage disperse les vaisseaux ; bien peu regagnent la Chine et la barque royale est métamorphosée en pierre. C'est cette roche que les Chams marquèrent d'une inscription au milieu de la lagune.

Quand la princesse mourut, les habitants lui élevèrent un temple à Nhatrang : car elle est la déesse secourable qui guérit les pauvres malades et qui adoucit la souffrance des mères à l'heure des naissances.

Une autre version est consignée dans les deux stèles annamites inscrites. L'une d'elles contient une curieuse dissertation sur la variété et la beauté des sites de la vallée de Nhatrang. L'auteur conclut que ce lieu doit être habité par des

Digitized by Google

génies : aussi conseille-t-il d'invoquer la déesse chame, qu'il appelle Thien Y (24e année du règne de Tự đức, 1871).

L'autre stèle, antérieure (1857), a été placée par Phan Thanh Giang, ce gouverneur qui se suicida noblement pour ne pas survivre au déshonneur d'avoir dû nous livrer les provinces dont il avait la garde. Elle donne l'histoire de la déesse telle qu'un vieil habitant la lui avait racontée. Cette histoire est d'ailleurs à peu près semblable à celle que nous avons recueillie, quoiqu'elle s'enchaîne moins bien ; elle se rapproche davantage de la version de M. Aymonier (*Excursions et Reconnaissances*). Nous la reprenons en quelques lignes pour indiquer les différences.

Un couple de vieillards sans enfants adopte une fillette venue d'on ne sait où, qui la nuit leur vole leurs pastèques. Un jour d'inondation, la fillette regrette le séjour des génies, et construit une butte fleurie pour le représenter. Les vieillards la grondent; elle se cache dans les branches d'un arbre à bois d'aigle que l'inondation emportait et qui la dépose sur les rivages de la Chine. Le fils de l'Empereur, qu'on ne pouvait marier, l'envoie chercher. Tandis qu'elle demeure au palais, il rencontre plusieurs fois la nuit une figure humaine qui disparaît à son approche. Il se cache, la reconnaît : la jeune fille le rassure, lui conte son histoire. L'Empereur, les devins consultés, les marie, et ils vivent parfaitement heureux. Un jour la déesse regrette Nhatrang et y retourne avec ses enfants, sur l'arbre enchanté. Elle n'y retrouve ni sa maison ni les vieillards, leur construit une pagode, civilise le pays et remonte au ciel sur un phénix. Une barque envoyée à sa recherche au hasard par son mari vient échouer devant Nhatrang : une inscription chame sur une roche instruit les naufragés de ce qui s'est passé, et ils organisent le culte de la déesse. Elle est adorée dans la grande tour, et les édifices et pagodons voisins abritent son mari, ses enfants et les deux vieillards.

L'inscription se termine par un essai d'interprétation de la légende, qui oppose à l'immutabilité des choses la mobilité changeante des idées que personnifierait la déesse à la vie inconstante.

Telle est la légende : est-elle plus chame qu'annamite, plus annamite que chame ? Je ne sais. Je tiens ma version du gardien annamite du temple. Phan Thanh Giang ne dit pas l'origine de celle de son vieux paysan. Quoi qu'il en soit, elle est gracieuse. Pourquoi faut-il qu'à cette tradition se mêlent des détails très prosaïques ? Ils ont d'ailleurs leur intérêt, car ils montrent à quel point les rites chams sont oubliés. La déesse était restée femme bien que déesse, au moins jusqu'à l'arrivée des Français, et la rigole d'écoulement de la cuvette à ablutions servait à rejeter au dehors du temple les eaux nécessaires à laver ses tuniques à chaque nouvelle lune.

Ce n'est pas le seul fait miraculeux qui se passe là-bas. Encore aujourd'hui une pierre qui sort de terre y croît continuellement et s'élève au-dessus du sol. Aussi est-elle coiffée d'une étoffe rouge, et des baguettes brûlent en son honneur. Le plus curieux est que le fait paraît exact ; il faut dire au reste que l'explica-

Digitized by Google

tion du mystère est aisée : la pierre est en effet prise dans les racines d'un arbre ; celles-ci vont buter contre les fondations du temple ; elles se tordent et se soulèvent lentement, entraînant la pierre avec elles.

* * *

Mais quelle que soit la protection divine étendue sur le monument, elle n'empêche pas que le temps y fasse chaque jour de nouveaux ravages. La tour centrale est dans un état de délabrement très avancé ; quatorze ou quinze lézardes, dont une ou deux de plus de dix centimètres de largeur, la sillonnent du haut en bas.

Le vestibule et les fausses portes sont séparés de l'ensemble ; les angles s'en détachent par d'autres lézardes, ou se sont déjà écroulés. Il paraît probable que les fondations sont insuffisantes. Les quatre murs de la tour, sous l'énorme charge des constructions supérieures, paraissent avoir énormément tassé ; tandis que le vestibule, les fausses portes et les angles, infiniment moins chargés, se sont disloqués du reste de l'édifice. En outre, la construction de brique mal liée, sous l'effort des racines des arbres qui ont envahi le monument, se décolle par tranches qui tombent les unes après les autres, entraînant dans leur chûte les parties supérieures (1).

Les autres édifices présentent également de profondes lézardes : la tour S. a perdu tout l'extrados de sa voûte. Le bâtiment qui est de beaucoup dans le meilleur état, bien que déchiré, est la construction N.-O., qui n'a perdu qu'une partie de son couronnement. Quand à l'édicule S., il n'en reste plus guère que la carcasse.

Il est donc à craindre, en raison de son état de dislocation avancée, que le monument ne soit destiné dans un avenir prochain, sinon à une ruine complète, au moins à une destruction partielle qui lui enlèvera la plus grande partie de son intérêt. Il serait à ce compte intéressant de le débarrasser des constructions annamites qui l'obstruent (2) et d'y faire les reprises nécessaires pour en assurer la conservation. Malheureusement en certains points (tour S., superstructure de la tour centrale), ces reprises nécessiteraient absolument la descente des parties hautes. Il serait alors regrettable et fort difficile de les remonter, dans l'état de ruine où elles sont actuellement : on serait entraîné ainsi à une véritable réédification partielle. Cette restitution, grâce au nombre de données fournies par le monument dans ses parties intactes, présenterait d'ailleurs la plus

(1) Nous avons paré provisoirement à cet inconvénient en faisant abattre les arbres qui avaient poussé sur les diverses constructions. Mais nous n'avons pu en arracher les racines ; nous aurions en même temps entraîné la plus grande partie des maçonneries. Dès que les repousses auront pris une certaine force, l'œuvre de désagrégation recommencera.

(2) On pourrait, sans désaffecter le monument de son nouveau culte, reporter les constructions qu'il exige en bas ou en arrière du monument.

Digitized by Google

grande garantie d'exactitude. Seule, la restauration du couronnement extrême de la tour centrale serait peut-être un peu problématique : à moins que l'étude sur place des parties hautes n'en révèle d'une façon précise les anciennes dispositions, ce qui est assez vraisemblable. Ces parties sont actuellement impossibles à examiner à cause des éboulements de briques qui s'y produisent dès qu'on cherche à les atteindre. Mais cette étude cesserait d'être aussi dangereuse, si on était amené à faire la dépense d'un échafaudage général, nécessaire à l'exécution de la restauration. Ce travail aurait son intérêt et son utilité, parce qu'il permettrait de rétablir un monument cham, d'importance moyenne, dans un état voisin de son état primitif. Ainsi réparé, le sanctuaire de Po-Nagar tiendrait parmi les monuments chams la place qu'occupe Angkor Vat parmi les monuments cambodgiens, grâce à son état de conservation parfaite : il servirait, lui aussi, de type de ce qu'étaient toutes ces constructions au temps de leur splendeur. Sa situation même rendrait ce travail, au point de vue de l'enseignement, plus utile encore : car l'accès en serait particulièrement aisé. Aussi, quelle que soit la valeur des objections qui pourraient être élevées au sujet de cette restauration, comme au sujet de toute restauration qui n'a pas uniquement pour objet de consolider l'édifice, nous n'hésitons pas à la proposer, et nous espérons qu'une décision favorable sera prise à cet égard.

H. Parmentier.

Digitized by Google

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DU QUẢNG BÌNH

D'APRÈS LES ANNALES IMPÉRIALES (1)

PAR LE R. P. CADIÈRE, MISSIONNAIRE-APOSTOLIQUE

Au point de vue historique, la province du Quảng Bình 廣平 se divise en deux parties distinctes, qui tantôt ont été englobées sous une même dénomination, tantôt ont porté des noms différents : c'est, en premier lieu, la partie Nord de la province, correspondant aux divisions administratives actuelles suivantes : sous-préfecture de Tuyên Hoá 宣化 ; préfecture de Quảng Trạch 廣澤 ; sous-préfecture de Bố Trạch 布澤 ; en second lieu, la partie Sud correspondant à la préfecture de Quảng Ninh 廣寧, et à la sous-préfecture de Lệ Thủy 麗水.

I. — LE QUẢNG BÌNH DEPUIS LES TEMPS FABULEUX JUSQU'A LA DYNASTIE DES LÝ (1010)

Pendant la période légendaire des Hùng Vương 雄王, première dynastie annamite, qui régna, assure-t-on, plus de deux mille ans et finit en 257 avant J.-C., le Quảng Bình faisait partie du Việt Thường 越裳. Ce pays est tantôt qualifié de royaume, *quốc* 國 (2), tantôt il est appelé simplement *bộ* 部, province (3).

Sous la dynastie chinoise des Tần 秦 (255-202 av. J.-C.), toute cette région fut appelée *quận*, ou province, des Eléphants 象郡 (4).

Lorsque Triệu Đà 趙佗, général des Tần, envoyé pour combattre le roi de Thục 蜀, qui s'était emparé du royaume de Văn Lang 文郎, se fut proclamé roi de Nam Việt 南越, en 207 av. J.-C. (5), l'année *Giáp Ngọ*, il s'empressa

---

(1) Cette étude est basée presque uniquement sur les données fournies par le 欽定越史通鑑綱目, *Khâm định việt sử thông giám cương mục*, traité d'histoire composé sur les ordres de Tự Đức, de la neuvième à la douzième année de son règne (1856-59) et dont M. Abel des Michels a amorcé la traduction sous le titre d'*Annales impériales de l'Annam*, 3 fascicules. Paris, 1889-94. Cf. *Bulletin*, t. I, p. 283.

Cet ouvrage se compose de deux parties, le *Tiền biên*, ou partie préliminaire, et le *Chính biên*, corps de l'ouvrage ; à moins d'indication contraire, c'est cette dernière partie que l'on cite. Les citations indiquent le numéro du livre ou *quyển* 卷 de l'ouvrage ; le numéro du folio, suivi de la lettre A (= recto) ou B (= verso), les termes de recto et verso étant entendus d'après la manière annamite ; enfin au besoin la colonne de la page.

(2) *An.*, livre 21, fol. 23 A, col. 4.

(3) *An. Tiền biên*, liv. 2, fol. 5 B, col. 4.

(4) *An.* liv. 21, fol. 23 A, col. 4.

(5) Pour les dates, je cite d'après le *Dictionarium sinicum et latinum* du P. Couvreur celles qui concernent les dynasties chinoises. Celles qui concernent l'histoire annamite sont citées d'après les *Annales impériales*, en désaccord parfois avec les auteurs qui se sont occupés d'histoire annamite.

Digitized by Google

de diviser son royaume en deux *quận* 郡, ou provinces. L'une était le Cửu chơn, comprenant le pays qui s'étend depuis les limites Nord du Thanh Hoá 清化 actuel, jusqu'au Sud du Thừa Thiên 承天 (1). Le Quảng Bình était donc englobé dans cette circonscription (2).

Mais la dynastie des Triệu ne dura pas longtemps. En 112 av. J.-C. (3), après des révolutions de palais où l'avant dernier roi des Triệu perdit la vie, une armée chinoise envoyée par les Hán, s'empara de tout le royaume du Nam Việt, qui fut divisé en neuf *quận* (4). Le *quận* de Nhựt Nam 日南, comprenait les provinces actuelles du Quảng Bình et du Quảng Trị (5). Il était divisé en cinq sous-préfectures dont voici les noms : Châu Ngô 朱吾 ; Bỉ Cảnh 比景 ; Lô Dung 盧容 ; Tây Quyển 西捲 ; et Tượng Lâm 象林 (6). On ne sait pas actuellement à quoi correspond chacune de ces divisions. Dans un autre passage des *Annales* (7), nous voyons un autre nom qui n'est pas indiqué dans l'énumération précédente : on nous dit en effet que sous les Hán le Bồ Chính 布政, c'est-à-dire toute la partie Nord du Quảng Bình (Bồ Trạch, Quảng Trạch, Tuyên Hoá actuels) formait le *huyện*, ou sous-préfecture de Thọ Linh 壽冷, du *quận* de Nhựt Nam (8). On ne saurait dire si ce *huyện* de Thọ Linh doit être ajouté aux cinq énumérés plus haut, ou s'il y a eu simplement changement de nom pour l'un d'eux.

Les neuf *quận* formaient un *bộ* 部, ou district, qui fut appelé Giao Chỉ 交趾. C'est la première fois, ajoutent les *Annales*, que l'on voit apparaître cette dénomination. Chacun d'eux avait à sa tête un *thái thủ* 太守, gouverneur en chef.

Cette division eut lieu en l'année *Canh Ngọ* 庚午, (111 av. J.-C.), première année du titre Kiên Đức du roi Triệu Vương, sixième année du titre Nguyên Đỉnh 元鼎 des Hán.

Sous la dynastie chinoise des Tân 晋 (265-420 ap. J.-C.) toute la région qui nous occupe tombe au pouvoir du Lâm Ấp 林邑 (9). Ce peuple, probablement d'origine malaise, fut longtemps en lutte avec les gouverneurs chinois ou indigènes du *châu* de Giao établis dans le Tonkin.

---

(1) *An.*, *Tiền Biên*, livre 1, fol. 19 B, col. 5 ; 20 B. col. 3.

(2) A la tête de chaque *quận* il y avait un *Điển sứ* 典使, administrateur délégué. Lorsque les Triệu furent vaincus, leurs *Điển sứ* vinrent présenter leurs registres aux Hán et faire leur soumission. *An.*, liv. 2, fol. 4 A, col. 5, etc.

(3) Année *Kỷ Tị*.

(4) *An.*, *Tiền Biên*, liv. 2, fol. 3 B, col. 2.

(5) *An.*, *Tiền Biên*, liv. 2, fol. 5 B, col. 7.

(6) *Tiền Biên*, liv. 2, fol. 5 A, col. 7.

(7) Livre 3, fol. 29 B, col. 2.

(8) Peut-être faut-il voir un reste de cette dénomination dans le nom administratif du Sông giang, Linh giang, qui couvre le Nord du Quảng Bình. Ce nom Linh est rendu, il est vrai, par les caractères 靈 ou 灌 ; mais ce sont des caractères purement phonétiques. Deux villages du Quảng Trạch portent ce nom de Thọ Linh, écrit 壽齡. Ce nom est récent et date de Tự Đức ; on appelait auparavant ces villages Kim Linh 金齡.

(9) *An.*, liv. 21, fol. 23 A.

Digitized by Google

En 605, *At Sửu*, première année du titre Đại Nghiệp 大業 de la dynastie chinoise des Tùy 隋, tout le pays compris entre la limite Nord de la province du Quảng Bình actuel et le Col des Nuages, au Nord de Tourane, forma un *quận*, ou province, appelé Tì Cảnh 比景 (1). Nous avons déjà vu ce nom parmi les cinq sous-préfectures du *quận* de Nhựt Nam; il signifie « ombre concordante » et un historien ajoute comme explication: Lorsque le centre du soleil se trouve au-dessus de la tête, on a son ombre sous soi (2).

Ce nom de Tì Cảnh avait été précédé d'une autre appellation qui avait été changée aussitôt après son apparition, dit l'historien. Le pays avait été érigé en *châu* et appelé Đãng Châu 蕩州 (3).

Après la disparition des Tùy, le Lâm Ấp s'empara de nouveau du pays. Cette occupation ne fut toutefois que passagère; Trinh Quán 貞觀, de la dynastie des Đàng 唐 (618-936, 618-905 d'après d'autres), refoula les envahisseurs, soumit le Lâm Ấp et l'ancien *quận* de Tì Cảnh forma le *châu* 州 de Nam Cảnh 南景 (4).

II. — DYNASTIES ANNAMITES DES LÝ (1010-1225) ET DES TRẦN (1225-1400) (5).

Nous avons vu jusqu'ici un seul nom désigner une grande étendue de pays dans laquelle le Quảng Bình était presque toujours compris, sans qu'une dénomination particulière vînt le signaler à notre attention. Désormais nous verrons quelques subdivisions de cette province.

La dynastie des Tòng 宋 régnait en Chine (960-1280) (6). Le royaume de Chiêm Thành 占城 (Cham, Cam, Tyam, Ciampa) avait succédé au royaume de Lâm Ấp; une de ses provinces septentrionales était le *châu* de Bồ Chính 布政 (7).

Ce nom de Bồ Chính désignait le Nord de la province actuelle du Quảng Bình, c'est-à-dire le Tuyên Hoá, le Quảng Trạch et le Bồ Trạch (8). Les Chams ont

---

(1) *An.*, livre 21, fol. 23 A, col. 5. — *Tiền biên*, livre 2, fol. 5 B, col. 7.

(2) *An.*, *Tiền biên*, liv. 2, fol. 6 A, col. 2-3. C'est la traduction en termes administratifs des deux expressions annamites désignant l'heure de midi: *Đứng bóng*, l'ombre est droite; et mieux *Tròn bóng*, l'ombre est ronde autour du corps.

(3) *An.*, *Tiền biên*, liv. 2, fol. 5 B, col. 6.

(4) *An.*, liv. 21, fol. 23 A, col. 7. Dans le *Chính biên liệt truyện*, liv. 33, fol. 15 B, col. 6, il est dit qu'au commencement des Đàng le Tì Cảnh fut appelé Cảnh Châu simplement.

(5) La dynastie des Trần finit en 1400 d'après les *Annales*, et en 1414, année *Giáp Ngọ*, si l'on compte la restauration de cette famille après l'usurpation des Hồ.

(6) Il y eut les Lưu Tòng 劉宋 (240-477); les Bắc Tòng 北宋 (960-1126); les Nam Tòng 南宋 (1127-1278) d'après Eitel: *Chinese Dictionary*. Les *Annales* mentionnent le Chiêm Thành pendant la période qui correspond aux deux dernières dynasties des Tòng.

(7) *An.*, liv. 3, fol. 29 A. — Le vrai nom était peut-être Bồ Chinh 布征. V. plus loin la discussion de ce détail.

(8) *An.*, liv. 3, fol. 29 B, col. 4. C'est à ces divisions que correspondent les dénominations de Bình Chính, Minh Chính, Bồ Trạch, citées par les *Annales* à cet endroit, et en usage du temps de Tự Đức, c'est-à-dire à l'époque de la composition des *Annales*.

Digitized by Google

laissé des traces de leur passage dans cette partie de la province. Quelques auteurs placent même dans cette région leur plus ancienne capitale (1). Quoi qu'il en soit, on remarque des restes de remparts en terre qui leur sont attribués dans le village de Trung Ái 忠愛 (préfecture de Quảng Trạch), et dans celui de Cao Lao 高牢 (sous-préfecture de Bố Trạch). Les grottes du village de Phong Nha 峯衙 (sous-préfecture de Bố Trạch) et de Lạc Sơn 樂山 (sous-préfecture de Tuyên Hoá) renferment des inscriptions chames. On voit une de leurs statues dans une grotte du village de Bố Khê 蒲溪 (sous-préfecture de Bố Trạch), et plusieurs autres fortifications, plus tard réédifiées par les Annamites, datent à peu près certainement de leur époque (2).

Au Sud du *châu* de Bố Chính était le *châu* de Địa Lý 地里, lequel correspond aux divisions actuelles de Quảng Ninh et Lệ Thủy dans le Sud du Quảng Bình (3). Les Chams y ont aussi laissé des traces de leur passage, particulièrement au village de Uẩn-Áo 蘊奧 (sous-préfecture de Lệ Thủy).

Les habitants du Chiêm Thành furent presque toujours en guerre avec les Annamites, et un grand nombre de batailles furent livrées dans le Quảng Bình, à cause de la proximité de la frontière des deux royaumes.

« L'année *Canh Thân* (1020) (4), onzième du titre Thuận Thiên de Lý Thái Tổ 李太祖, en hiver, à la douzième lune, le roi envoya Phật Ma 佛瑪, ayant le titre de Khai Thiên Vương 開天王 (5), et Đào Thạc Phụ 陶碩輔, pour prendre le commandement des troupes et combattre le Chiêm Thành au camp (6) de Bố Chính. Arrivé à la montagne de Long Tị 龍鼻, sur le territoire du village de Thuận Chất 純質, dans le Quảng Trạch actuel, et ainsi appelée parce qu'elle est élevée et pointue comme le nez d'un dragon, Phật Ma tua le chef des Chams, appelé Bố Linh 布令, dans le combat, et les ennemis laissèrent sur le champ de bataille plus de la moitié des leurs. »

Quelques années après (7), l'an *Kỷ Mẹo* (1039), première année du titre Càn

---

(1) « La plus ancienne (de leurs capitales) en date, *Shri-Banœuy*, était au Nord, vraisemblablement au Quảng Bình actuel, vers 17° 30' de latitude. » E. Aymonier, *Les Tchames et eurs religions*, p. 9.

(2) La citadelle de Dinh Ngói (sous-préfecture de Bố Trạch), qui fut, à l'époque des Nguyễn, le chef-lieu du Bố Chính méridional, comme on verra plus loin; quelques-uns des nombreux travaux de défense que l'on rencontre au *Col transversal*, Đèo Ngang, au Nord du Quảng Bình.

(3) *An.*, liv. 3, fol. 29 A, col. 5. Il y est dit que le Địa Lý correspondait à la préfecture de Quảng Ninh; mais il ne faut pas oublier qu'à l'époque de la rédaction des *Annales*, cette préfecture comprenait les sous-préfectures de Phong Lộc, Phong Đăng (Quảng Ninh actuel) et celle de Lệ Thủy.

(4) *An.*, liv. 2, fol. 21 B, col. 5.

(5) Ce Phật Ma était le fils aîné de Lý Thái Tổ. C'est en *Nhâm Tí* (1012) qu'il reçut ce titre de Khai Thiên Vương. *An.*, livre 2, fol. 14 A.

(6) Les *Annales* parlent du *trại* 寨 de Bố Chính. Ce mot *trại* signifie un retranchement, un campement entouré de palissades. C'est un terme dédaigneux pour désigner les travaux de défense des ennemis.

(7) *An.*, liv. 2, fol. 46 A, col. 4-5. M. Aymonier, *Les Tchames*, p. 12, place en 1040 une expédition différente.

Digitized by Google

Phù Hữu Đạo 乾符有道 du roi Lý Thái Tôn 李太宗, successeur de Lý Thái Tổ, nouvelle campagne, au sujet de laquelle les *Annales* donnent fort peu de détails (1).

Vers l'an 1070, le Quảng Bình, objet des convoitises des Annamites, passa entre leurs mains d'une manière officielle; Thánh Tôn 聖宗, troisième prince de la famille des Lý, fit comme ses prédécesseurs et guerroya avec le Chiêm Thành. Au deuxième mois de l'année *Kỷ Dậu* (1069) (2), il entra en campagne, et après quelques revers suivis de brillants succès, il fit prisonnier le roi des Chams lui-même, Chê Cũ 制矩, lequel, pour obtenir sa liberté, donna comme rançon les trois *châu* de Bố Chính, Địa Lý et Ma Linh 麻令. Nous ne savons à quoi correspondent les deux premiers. Le *châu* de Ma Linh, appelé plus tard Minh Linh 明靈 et Nam Linh 南靈, correspond aux deux sous-préfectures actuelles de Vinh Linh (il y a quelques années Minh Linh) et Do Linh, et comprend tout le Nord de la province actuelle du Quảng Trị, depuis l'embouchure du Cửa Việt (3).

C'était une cession forcée. Les Chams se repentirent bientôt de l'avoir faite, et nous allons voir pendant plusieurs centaines d'années les trois *châu* servir de pomme de discorde entre les deux royaumes.

En 1075, année *Ất Mẹo*, quatrième du titre Thái Ninh 太寧, le roi Nhơn Tôn 仁宗, envoya un de ses généraux, Lý Thường Kiệt 李常傑, combattre le Chiêm Thành dont les habitants, disent les *Annales*, causaient des troubles à la frontière. Mais le général annamite ne put en avoir raison (4). Il revint après avoir dressé une carte des montagnes, des fleuves et de la configuration générale des trois districts de Bố Chính, Ma Linh et Địa Lý (5).

Ceci se passait à la huitième lune; au retour de Lý Thường Kiệt, Nhơn Tôn changea le nom de Địa Lý (partie Sud du Quảng Bình), en Lâm Bình 臨平, et celui de Ma Linh (partie Nord du Quảng Trị), en Minh Linh 明靈. Ces deux régions formaient toujours deux *châu*; mais comme elles étaient encore fort peu peuplées, Nhơn Tôn publia un édit pour inviter le peuple à aller s'y fixer (6). C'est un document important pour l'histoire du pays qui nous occupe. C'est

---

(1) D'après le *Chính biên liệt truyện*, liv. 33, fol. 16 B, col. 1-2, le roi des Chams Sạ Đẩu 乍斗 aurait livré un combat à Lý Thái Tôn, la troisième année du titre Minh Đạo 明道 (1044), sur les bords du fleuve de Bố Chính 布政, sans doute le Sông Gianh, peut-être le fleuve de Rôn. Le roi cham trouva la mort dans le combat.

(2) Aymonier, *ibid.*, p. 13. « Cette cession des trois châu est placée en 1061 d'après les *Annales* annamites, en 1064-68 par une inscription chame. »

(3) *An.*, liv. 3, fol. 29 A, col. 7; 29 B, col. 1.

(4) *Chính biên liệt truyện*, liv. 33, fol. 16, col. 8-9. « La 4e année du titre Thái Ninh (1075), Nhơn Tôn ordonna à Lý Thường Kiệt de parcourir les frontières (du Champa) et de dresser une carte des trois châu. » On tait l'échec du général annamite, pour ne parler que d'une mission purement scientifique. Ces renseignements n'en sont pas moins d'un grand intérêt pour l'histoire de la carte annamite publiée par M. Dumoutier, *Etude sur un portulan annamite*, etc.

(5) *An.*, liv. 3, fol. 34 B, col. 2-3.

(6) *An.*, liv. 3, fol. 34 B, col. 6.

Digitized by Google

donc de l'an 1075 environ que datent au moins quelques-unes de ces colonies annamites si nombreuses qui se divisèrent le pays, principalement dans le Sud du Quảng Bình, et que nous rappellent les noms vulgaires des villages : Nhà Phan, la famille, la maison des Phan ; Nhà Vàng, la famille des Vàng, ou des Hoàng ; Nhà Ngò, la famille des Ngò ou des Ngô, etc., auxquels correspondent les noms administratifs de Phan Xá, Huỳnh Xá, Ngô Xá, etc. Il semble que Nhơn Tôn, désespérant de soumettre le pays par les armes, ait voulu l'occuper tout d'abord par cette infiltration lente mais sûre dont est coutumière la nation annamite, et qui est une préparation de la conquête. Ce n'est que plus tard, en 1470, qu'un édit de Lê Thánh Tôn poussera les Annamites à coloniser le Bồ Chính, c'est-à-dire la partie Nord du Quảng Bình.

Nous rencontrons ici une difficulté. A cet endroit les *Annales* mentionnent le changement de noms du Địa Lý et du Ma Linh, mais ne disent pas un mot du Bồ Chính. Nous avons, par ailleurs, toujours vu le nom de ce district écrit avec les caractères 布政, Bồ Chính. Mais dans un autre passage des *Annales* (1) on nous donne des indications différentes : pendant l'occupation chame, le district n'aurait pas été appelé Bồ Chính 布政, mais Bồ Chinh 布征, et ce ne serait que sous Lý Nhơn Tôn que le nom de Bồ Chính 布政 lui aurait été donné, en même temps que les deux districts de Địa Lý et Ma Linh auraient vu leurs noms changés en ceux de Lâm Bình et Minh Linh.

Au livre 3 (2), ce fait est formellement contredit. Il y est dit en effet : sous les Tòng, cette région forma le *châu* de Bồ Chính 布政, du Chiêm Thành ; sous les Lý (dynastie annamite, 1010-1225), elle conserva le même nom. Donc sous les Chams le pays ne s'appelait pas Bồ Chinh, mais Bồ Chinh 布政, et les Lý n'eurent pas à changer le nom primitif. Cependant, quelques phrases plus haut, dans ce même passage (3), il est dit que le Bồ Chính était « jadis » le *châu* de Bồ Chinh 布征. Ce mot « jadis, anciennement », ne précise pas l'époque, mais comme l'indication vient immédiatement avant l'époque des Hán (206 av. J.-C. — 264 après J.-C.), on peut supposer qu'il indique une époque antérieure aux Hán, ou bien simplement une date indéterminée.

En présence de ces renseignements contradictoires, on peut adopter l'opinion que l'on voudra. Il n'en est pas moins fort probable, à cause de la double mention que l'on fait d'un ancien nom de Bồ Chinh 布征, que ce district ait jadis porté ce nom, et que Lý Nhơn Tôn l'ait changé en celui de Bồ Chính 布政 (4).

---

(1) Liv. 21, fol. 23 A, col. 7.
(2) Fol. 29 B, col. 3.
(3) *Ibid.*, col. 2.
(4) Voici comment on peut expliquer cette contradiction. L'annaliste qui a rédigé particulièrement le passage du livre 3 savait vaguement que le Bồ Chính s'était appelé jadis Bồ Chinh, mais ne sachant pas à quelle époque précise il avait porté ce nom, il l'avait placé en tête de la série avant les Hán. Au livre 21, où l'on donne la géographie historique de toutes les provinces annamites, on dut consulter des documents plus détaillés, avoir des notions plus

Digitized by Google

L'année *Quí Vị*, 1103, 3e année du titre Long Phù 龍符, de Lý Nhơn Tôn, le roi du Chiêm Thành, Chê-ma-na 制麻那, croyant, sur les indications d'un rebelle fugitif, que les Annamites, affaiblis par des querelles intestines, ne pourraient lutter avec lui, envahit les trois *châu* et s'y établit. C'était à la fin de l'année; au commencement de l'année suivante, Lý Nhơn Tôn envoya un de ses généraux Lý Thường Kiệt, le même que nous avons vu dans l'expédition de 1075, repousser les envahisseurs. Les Chams furent vaincus et rendirent les trois districts (1).

En 1361, année *Tân Sửu*, quatrième du titre Đại Trị 大治 de Trần Dụ Tôn 陳裕宗, nouvelle attaque des Chams. Ils s'avancèrent par la voie de mer, pillèrent le port de Đà Lý 迤里, aujourd'hui Lý Hoà 里和, dans la sous-préfecture du Bồ Trạch, et dévastèrent tout le Lâm Bình, c'est-à-dire le Sud du Quảng Bình (2). Mais les troupes annamites parvinrent à les repousser, et le roi nomma Phạm Kha Quính 范阿甯 tri phủ 知府, ou préfet, du Lâm Bình, avec mission de garder et de défendre le territoire (3).

On doit remarquer le titre du gouverneur du Lâm Bình: Phạm Kha Quính fut nommé tri phủ, préfet; on en doit conclure que le Lâm Bình avait été déjà élevé ou fut élevé à cette époque au rang de préfecture ou *phủ*. Jusqu'ici nous avons vu que c'était un simple *châu*. Cette élévation au titre de phủ est supposée dans un autre passage des *Annales* (4) où l'on nous dit que sous Trần Duệ Tôn 陳睿宗, année *Ất Mẹo* (1375), troisième du titre Long Khánh 隆慶, « la *préfecture* de Lâm Bình fut appelée préfecture de Tân Bình ». Donc le Lâm Bình était préfecture avant l'an 1375, et il est probable qu'il reçut ce titre en 1361, en même temps que Phạm Kha Quính fut nommé préfet de ce district.

En 1376 (5), année *Bính Thìn*, quatrième du titre Long Khánh 隆慶, du roi Trần Duệ Tôn 陳睿宗, une année après le changement du nom de Lâm Bình en Tân Bình 新平, les Annamites firent une grande expédition contre le Chiêm Thành. Cette expédition, entreprise injustement, eut de funestes résultats. Le roi marcha en personne à la tête de ses troupes, malgré le conseil

---

exactes, et, comme au liv. 3 on parle du Bồ Chính, au liv. 21 du Thuận Hoá, on ne pensa pas à collationner les deux passages ni à les faire concorder entre eux.

Le *Chính biên liệt truyện*, liv. 33, fol. 16-17, admet la version du liv. 21 des *Annales* Avant Lý Nhơn Tôn il parle toujours du Bồ Chính 布征, et dit que le changement en Bồ Chính 布政 eut lieu sous ce prince.

(1) *An.*, liv. 4, fol. 4 B.

(2) Le passage des *Annales* devrait se traduire régulièrement, je crois : Les Chams passant la mer pillèrent le port de Đà Lý du Lâm Bình ; mais ce sens est inadmissible et je traduis : pillèrent le Lâm Bình et le port de Đà Lý. En effet Đà Lý est identifié par les annalistes avec le port actuel de Lý Hoà dans la sous-préfecture de Bồ Trạch. Or cette sous-préfecture a toujours été appelée *Bồ Chính* (ou *Bồ Chính*), mais n'a jamais fait partie du Lâm Bình qui désignait la partie Sud du Quảng Bình.

(3) *An.*, liv. 10, fol. 14 B, col. 5 sqq.

(4) Livre 10, fol. 36 B, col. 5.

(5) *An.*, liv. 10, fol. 38 A sqq.

Digitized by Google

des grands mandarins. L'armée se composait de cent vingt mille hommes, au dire de l'annaliste; cinquante mille mesures de paddy furent transportées du

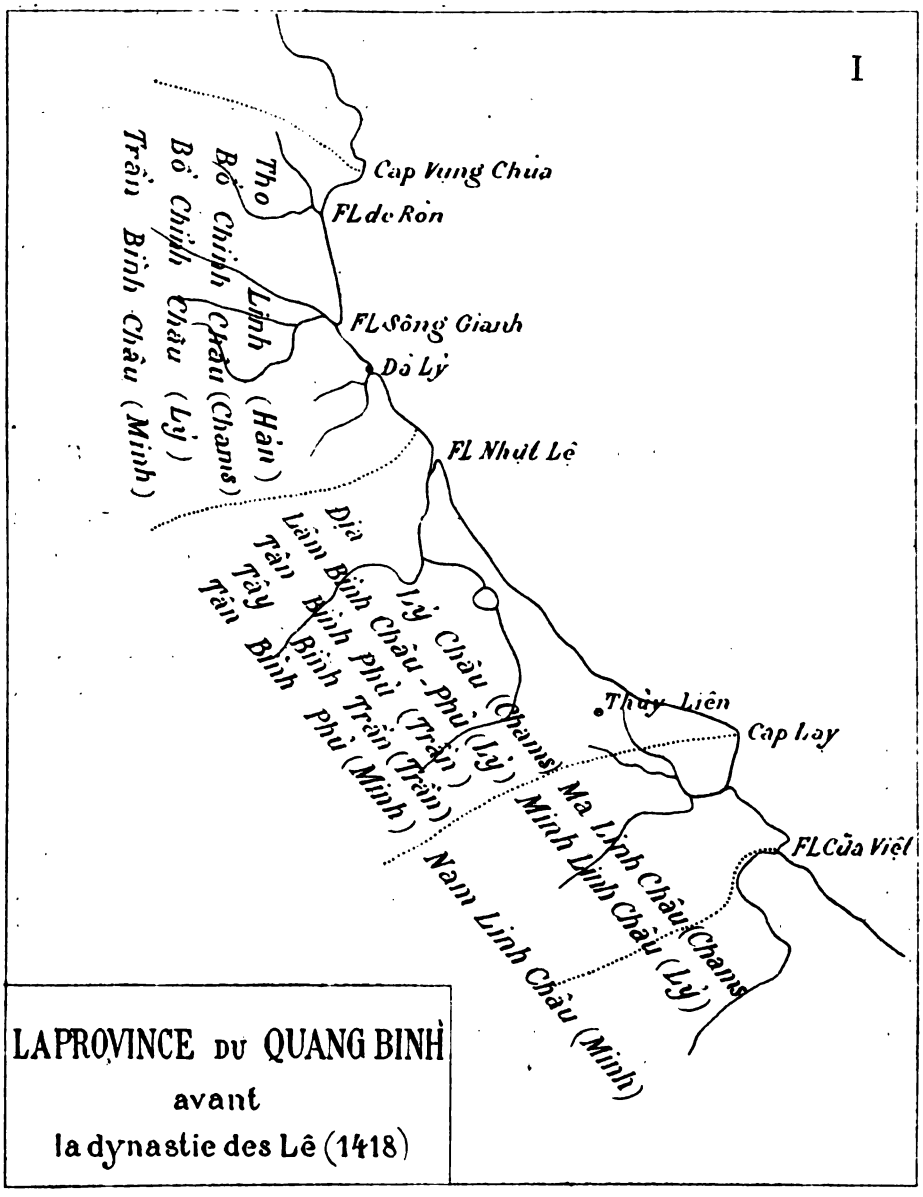

Thanh Hoá et du Nghệ An dans le *châu* de Hoá (Sud du Thừa Thiên). Le Nghệ An, le Tân Bình [1], le *châu* de Thuận et le *châu* de Hoá furent placés sous la

[1] Cette dénomination comprenait peut-être dès cette époque le *châu* de Bố Chính (voir plus loin).

Digitized by Google

surveillance d'un grand mandarin qui avait mission de faire transporter les vivres destinés aux troupes. Arrivé au port de Di Luân 瀰淪, appelé vulgairement Di Loan, à l'embouchure du fleuve de Rôn, dans le Nord du Quảng Bình, le Roi ordonna à une partie de ses troupes de s'embarquer sur les vaisseaux. Quant à lui, à la tête des troupes de terre, il s'avança en suivant le bord de la mer. Arrivé au port de Nhựt Lệ 日麗, où est Đồng Hới actuel, il fit camper ses troupes plus d'un mois, et les exerça aux manœuvres militaires.

Ne le suivons pas en dehors de notre Quảng Bình. Qu'il suffise de dire que l'expédition échoua misérablement, que le Roi mourut dans le combat, à la cinquième lune de l'année 1377 (1), et que pendant plus de dix ans les Chams victorieux ravagèrent les provinces du Sud de l'Annam.

Sous la dynastie de Trần (1225-1400), le Bố Chính n'avait pas changé de nom et formait toujours un *châu*. Mais le Lâm Bình, qui avait été érigé en *phủ*, puis appelé Tân Bình, devait changer encore une fois et de nom et de désignation administrative. En 1397, année *Đinh Sửu*, dixième du titre Quang Thái 光泰 de Trần Thuận Tôn 陳順宗, le grand mandarin Hồ Quí Lê 胡季犛, qui s'empara du trône quelques années après, fit décider que le *phủ* de Tân Bình formerait désormais un *trấn* 鎮, province, et s'appellerait Tây Bình 西平 (2). Mais on ne voit pas que, dans la suite, on ait fait usage de cette dénomination.

Sous la dynastie éphémère des Hồ 胡, en l'année *Giáp Thân*, (1404), pendant que Hồ Hán régnait sous le titre de Khai Đại 開大, et tâchait de repousser les armées chinoises qui couvraient l'Annam, le prince annamite entreprit de creuser un canal reliant le Tân Bình (Sud du Quảng Bình) aux frontières du Thuận Hoá, pour transporter plus facilement les convois de vivres (3).

Dès l'année 1382 (4), les *Annales* mentionnent le creusement de canaux dans le Tân Bình, mais sans donner aucun détail.

Par Thuận Hoá on entendait d'abord la partie Sud du Quảng Trị, le Thừa Thiên et la partie Nord du Quảng Nam (5). Plus tard, sous la dynastie annamite des Lê, ce nom prit une extension beaucoup plus grande, et désigna tout le pays qui s'étend depuis Tourane jusqu'à la limite Nord du Quảng Bình. Les *Annales* ne fournissent pas de renseignements pour déterminer exactement la limite Nord du Thuận Hoá à l'époque où nous sommes. Mais elles nous disent que le canal que Hồ Hán voulait faire creuser, désigné par le nom de Liên Cãng

(1) *An.*, liv. 10, fol. 40 B, col. 6.
(2) *An.*, liv. 11, fol. 27 B, col. 4.
(3) *An.*, liv. 12, fol. 5. B, col. 5.
(4) Livre 10, fol. 50 B, col. 3; l'année *Nhâm tuất*.
(5) *An.*, liv. 1, fol. 28 A, col. 4 sqq. « Le territoire du Thuận Châu correspond aux préfectures de Đăng Xương et Hải Lang du Quảng Trị; Phong Điền, Quảng Điền et Hương Trà du Thừa Thiên; le Hoá Châu correspond aux préfectures ou sous préfectures de Phú Lộc Phú Vang du Thừa Thiên, Diên Phước, Hoà Vang du Quảng Nam. » Ces deux *châu* étaient appelés jadis *châu* de O et *châu* de Lý 烏里, sous la domination chame.

Digitized by Google

蓮港, Canal des Nénuphars, était situé sur le territoire du village de Thủy Liên 水蓮, connu actuellement sous le nom vulgaire de Bàu Sen, Étang des Nénuphars, dans la sous-préfecture de Lệ Thủy. C'est le canal du Quảng Bình auquel on voulait consacrer tout dernièrement plusieurs millions. Hồ Hán avait décidé que le canal suivrait la dune ; c'est le projet qui, à première vue, semble le plus pratique et le plus économique, à cause de la configuration du terrain, de la succession de nombreux petits cours d'eau et étangs reliant les deux bassins, et de la facilité relative du travail ; mais il fut bientôt obligé de reculer devant les mêmes difficultés qui ont arrêté les ingénieurs français : à mesure que l'on creusait, le sable sortait de dessous terre comme l'eau jaillit d'une source. C'est ce que j'ai entendu appeler les puits de sable : l'ingénieur se servait à peu près des mêmes expressions que les annalistes (1).

Un demi-siècle plus tard, en 1467, alors que la dynastie des Lê était sur le trône, Đặng Thiềm 鄧瞻, qui remplissait dans le châu de Hoá les fonctions de *thừa chính sứ tư tham nghị* 承政使司參議, administrateur délégué et conseiller, proposa de nouveau à Lê Thánh Tôn de creuser ce canal que les *Annales* appelent Liên Cừ 蓮渠, Canal des Nénuphars (2). Mais on ne dit pas si on donna suite à ce projet.

Les Chinois parvinrent à s'emparer de tout l'Annam. Pendant leur domination (1414-1428) (3), le Sud du Quảng Bình garda son nom de Tân Bình et son rang de préfecture. La partie Nord, le Bố Chính, fut maintenue au rang de *châu*, mais reçut le nouveau nom de Trấn Bình 鎮平 (1). En 1467, sous Lê Thánh Tôn, nous verrons ce nom de Trấn Bình appliqué à un des quatre *vệ* ou régiments, que fournissait la province de Thuận Hoá.

---

(1) Dans la carte XVI du *Portulan annamite* étudié par M. Dumoutier, on voit un large canal qui réunit le bassin du Nhựt Lệ à celui du Minh Linh. Je ne sais s'il faut voir là une preuve que ce canal du Quảng Bình ait été jamais réellement creusé. Ce qui paraît certain, c'est que le Bàu Sen, Etang des Nénuphars (village de Thủy Liên), qui communique avec le Nhựt Lệ par un arroyo praticable à la batellerie annamite et est situé à quelques centaines de mètres à peine des cours d'eau tributaires du Minh Linh, communiquait jadis avec la mer, comme l'indique encore le nom de *Cửa Lập*, port obstrué, donné à la dune qui sépare l'étang de la mer. Voici une légende recueillie sur les lieux. Le Roi venait du Sud, allant inspecter ses provinces. Arrivé au Bàu Sen, le maire du lieu, nommé Bổn, vint le prévenir que le port allait être obstrué. Le monarque, pour toute réponse, fit décapiter ce prophète de mauvais augure. A son retour, comme il arrivait à l'endroit où Bổn avait été décapité, son éléphant s'arrêta, ne voulant plus avancer. Le roi vit alors avec stupeur que le port était bouché. Effrayé, il fit offrir un sacrifice et élever une pagode aux mânes de sa victime. L'éléphant continua alors sa route. On voit encore aujourd'hui une petite pagode à gauche de la route mandarine, après avoir dépassé les auberges de Quán Sen.

(2) *An.*, liv. 20, fol. 25 A, colonne 6.

(3) Les *Annales* font dater de 1418 le titre Bình Định Vương du fondateur des Lê ; de 1428 son titre royal de Thuận Thiện.

(1) *An.*, liv. 3, fol. 29 B, col. 3.

Digitized by Google

III. — LE QUẢNG BÌNH SOUS LES LÊ JUSQU'A L'AVÈNEMENT DES NGUYỄN (1418-1558).

Lê Thái Tổ 黎太祖 (1418-1433), après avoir chassé l'étranger, s'appliqua à réorganiser les divers services de l'État. Il divisa tout d'abord le royaume (troisième lune de l'an 1428) en cinq *đạo* 道 ou provinces (1). Toute la partie Sud formait le *đạo* de Hải Tây 海西, province située à l'occident de la mer, lequel comprenait quatre *lộ* 路, ou départements, à savoir le *lộ* de Thanh Hoá, le *lộ* de Nghệ An, le *lộ* de Tân Bình et le *lộ* de Thuận Hoá.

Chaque *lộ* fournissait un *vệ* 衛, ou régiment, lequel était commandé par un *tổng quản* 總管 assisté d'un lieutenant, *đô tổng quản* 都總管, et d'un sous-lieutenant, *đồng tổng quản* 同總管. Un *hành khiển* 行遣, inspecteur délégué, aidé d'un premier assistant, *tham tri* 参知, d'un second assistant, *đồng tri* 同知, et d'un archiviste, *chủ bộ* 主簿, s'occupait de l'administration des *đạo*, tenait au courant les registres des troupes et des citoyens, jugeait les procès. Un autre passage des *Annales* (2) nous apprend qu'à la tête de chaque *lộ* il y avait un mandarin appelé *yên phủ sứ* 安撫使.

Le Tân Bình, qui avait le rang de *lộ*, était donc administré par les mandarins que l'on vient de citer. Quant au Bố Chính, le silence que l'on garde à son sujet fait supposer qu'il garda son ancien titre de *châu*. Il avait à sa tête un *phòng ngự sứ* 防禦使. Il dut être incorporé dès ce temps-là dans le *lộ* de Tân Bình. En effet ce *lộ* précéda le *phủ* du Tiên Bình que nous verrons quarante ans plus tard, et dut avoir les mêmes limites que ce dernier. Or le *phủ* de Tiên Bình comprenait le *châu* de Bố Chính. Cette élévation du Tân Bình à un rang plus important n'a rien qui surprenne. Cette région fut colonisée beaucoup plus vite que le Bố Chính, on l'a vu. C'est dès 1075 qu'un édit de Lý Nhơn Tôn y appela les Annamites. Les rizières fertiles que renferment les régions basses de cette contrée durent attirer les émigrants. Sur une carte annamite publiée par M. Dumoutier (3) et dont la première ébauche doit remonter à 1471, nous voyons le Sud du Quảng Bình rempli de villages, tandis que le Bố Chính ne renferme qu'une population clairsemée.

Le *lộ* de Tân Bình devait également comprendre le *châu* de Minh Linh tout comme le *phủ* de Tiên Bình plus tard.

Il faut signaler un passage des *Annales* (4), dans lequel, à propos d'un édit

---

(1) *An.*, liv. 15, fol. 5 B. — Il n'avait d'abord constitué que quatre *Đạo* auxquels il ajouta bientôt le *Đạo* de Hải Tây.

(2) Liv. 20, fol. 7 B, col. 5. — On ne précise pas l'époque : « au commencement du royaume... lorsqu'on divisa le royaume en cinq đạo... » Il s'agit donc de la période où nous sommes. Au même endroit, en plus des *hành khiển* que nous avons vus, on mentionne dans chaque *đạo* deux administrateurs *tuyên phủ sứ* 宣撫使, l'un en premier, l'autre en second.

(3) *Etude sur un Portulan annamite du XVe siècle.* — Les *Annales* impériales parlent d'une carte du Quảng Bình exécutée vers 1075-1076, comme on l'a vu plus haut.

(4) Liv. 15, fol. 10 B, col. 1.

Digitized by Google

rendu à la quatrième lune de la même année 1428, nous voyons, dans une explication des annalistes, le Tàn Bình qualifié de *châu*. Il y est dit que les criminels condamnés à l'exil étaient envoyés, suivant la grandeur de leur crime, soit dans le Nghệ An, ou *châu* rapproché, soit dans le Bồ Chính, ou *châu* éloigné, soit dans le Tân Bình, ou *châu* extérieur. On peut supposer, ou qu'il y a là une erreur d'appellation, ou que le nom de Tàn Bình désignait à la fois deux circonscriptions, l'une plus grande et englobant l'autre, un *lộ* et un *châu*.

Ce renseignement n'en est pas moins fort intéressant : il fait voir un nouvel élément qui vint renforcer les colonies annamites du Quảng Bình, à savoir les condamnés, les criminels. Quelques-uns veulent même voir dans ce fait une explication du caractère turbulent qu'on remarque dans certaines régions de la province.

Il ressortirait encore de là qu'en 1428, le Tàn Bình était considéré comme le *châu extérieur*, c'est-à-dire comme le dernier châu au Sud où la domination annamite fut pratiquement établie. Quant au Thuận Hoá, bien que Lê Thái Tổ en ait fait un lộ spécial, on n'osait pas y envoyer les exilés.

Mentionnons un acte dont les *Annales* n'indiquent pas la date exacte, mais qui doit avoir eu lieu peu de temps après le règne de Lê Thái Tổ, si même il n'a pas eu lieu du vivant de ce prince : le nom de Tàn Bình fut changé en celui de Tiên Bình 先平 « au commencement de la dynastie des Lê », disent les *Annales* (1). La liste généalogique du village de Mỉ Hoà, dans le Quảng Trạch, dit que ce changement eut lieu pour ne pas employer le nom d'un haut personnage du royaume (2).

Quant au Bồ Chính, il conserva le même nom, ainsi qu'on l'a vu.

Lê Thánh Tôn 黎聖宗 (1460-1497) fut un grand conquérant et un grand administrateur. Dès l'année 1466, septième du titre Quang Thuận 光順, après avoir distribué ses troupes en cinq corps d'armée (3), il remania la division administrative du royaume et la fixa à peu près définitivement dans ses grandes lignes (4). Pour ce qui est de la région qui nous occupe, nous voyons que le pays qui s'étend, au Nord, depuis le mont Hoành Sơn, ou Đèo Ngang, limite Nord du Quảng Bình actuel, jusqu'à l'embouchure du Cửa Việt, ou fleuve de Quảng Trị, au Sud, portait le nom de Tiên Bình, et constituait une préfecture ou *phủ*, ayant dans son ressort, au centre, deux sous-préfectures, ou *huyện* : celle de Lệ Thủy, et celle de Khương Lộc 康祿; et deux *châu* : au Nord, celui de Bồ Chính, au Sud, celui de Minh Linh. Cette préfecture de Tiên Bình touchait au

---

(1) Liv. 3, fol. 29 A, col. 3

(2) Quốc húy.

(3) *An.*, liv. 20, fol. 2. — Le Thuận Hoá, renfermant le Quảng Bình tout entier, appartenait au corps d'armée du Sud, *nam phủ quân* 南府軍, lequel comprenait en tout douze mille huit cents hommes, répartis en six régiments, ou *vệ* 衛, et en trente-deux stations, *sở* 所.

(4) *An.*, livre 20, fol. 8 B ; livre 21, fol. 16 A, 17 A.

Digitized by Google

Sud à la préfecture de Triệu Phong 肇豐, et toutes les deux formaient la province, *thừa tuyên* 承宣, de Thuận Hoá.

Arrêtons nous quelques instants à cette division, et déterminons l'étendue de

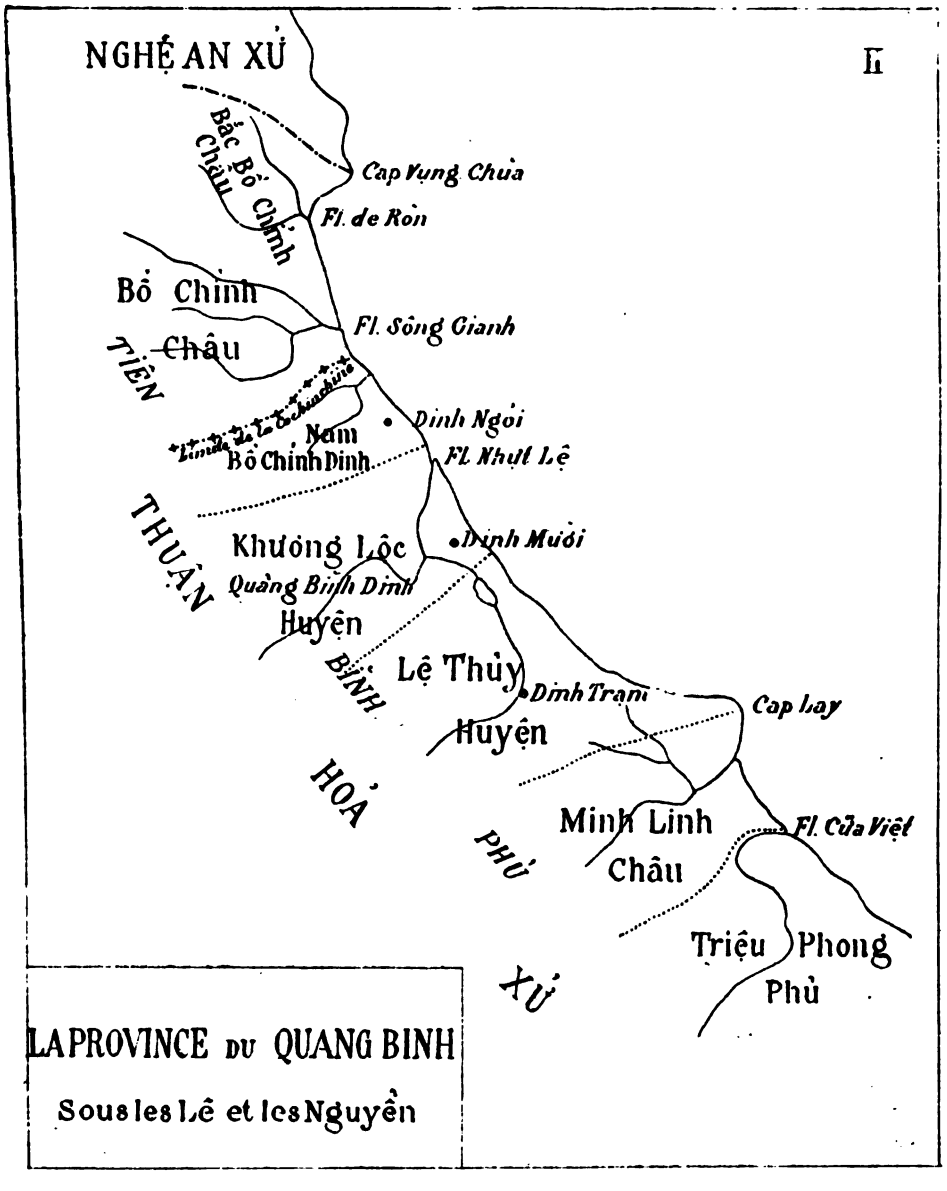

chacune de ces parties. Le *châu* de Minh Linh correspond aux deux sous-préfectures actuelles de Vinh Linh et de Do Linh, qui constituent la partie du Quảng Trị située au Nord de l'embouchure du Cửa Việt. La sous-préfecture de Lệ Thủy nous est connue : elle porte encore le même nom aujourd'hui et

Digitized by Google

comprend la partie Sud du Quảng Bình. Quant au *châu* de Bố Chính, c'est la partie du Quảng Bình qui comprend aujourd'hui le Bố Trạch, le Quảng Trạch et le Tuyên Hoá. Reste la sous-préfecture de Khương Lộc. Cette dénomination ne peut convenir qu'à la région formant aujourd'hui la préfecture de Quảng Ninh. En effet les *Annales* parlent en plusieurs endroits de divers villages disséminés à peu près sur toute l'étendue de la préfecture actuelle de Quảng Ninh, en disant qu'ils appartiennent à la sous-préfecture de Phong Lộc ; or le nom de Phong Lộc remplace celui de Khương Lộc, d'après la *Géographie impériale* (1). La sous-préfecture de Khương Lộc, appelée plus tard Phong Lộc, est donc la préfecture actuelle de Quảng Ninh.

Sous le règne de Lê Thánh Tôn se place un fait important pour l'histoire de la colonisation du Bố Chính. Ce *châu* était fort peu peuplé. En 1467, huitième année du titre Quang Thuận, le même mandarin qui proposa, on l'a vu, de creuser le canal du Quảng Bình, conseilla au roi de publier un édit pour inviter les individus non inscrits dans les rôles des villages ou du gouvernement, à venir défricher les rizières incultes du Bố Chính (2).

Le roi acquiesça à cette demande. Un vieux et précieux document conservé dans le village de Mĩ Hoà, préfecture de Quảng Trạch, en fait foi. Il y est dit que « pendant les années Hồng Đức (1470-1497), lorsque Thánh Tôn eut vaincu les Chams... et fut de retour à la capitale de l'Est, il y eut un édit adressé au peuple pour lui faire savoir que... le territoire du Bố Chính était vaste et peu peuplé, et touchait au *châu* de Hoàn (Hà Tĩnh actuel) ; que si quelqu'un parmi les mandarins ou les gens du peuple voulait défricher les terres des Chams, il y ferait de grands profits. » C'est à cette époque que remonte la fondation du village de Mĩ Hoà, et de la plupart des villages du Quảng Bình Nord.

IV. — LE QUẢNG BÌNH SOUS LES NGUYỄN

L'événement qui eut sans contredit le plus d'importance pour le pays qui nous occupe, fut la nomination de Nguyễn Hoằng, désigné dans les *Annales* par son titre impérial posthume de Thái tổ gia dũ hoàng đế 太祖嘉裕皇帝, comme gouverneur de la province, *xứ* (3), de Thuận Hoá. Ce fait eut lieu en l'année *Mậu Ngọ*, 1558, première du titre Chính Trị 正治, de Lê Anh Tôn, 黎英宗 (4). Lorsque ce grand mandarin, fils de Nguyễn Do, ou Nguyễn Kim, le restaurateur des Lê, arriva dans le siège de son gouvernement, il trouva le pays divisé comme nous l'avons vu : au Sud, le *phủ* de Triệu Phong, au Nord, le

(1) *Hoàng triều Nam Việt địa dư chí.*
(2) *An.*, liv. 20, fol. 25 A, col. 7.
(3) Le titre de *thừa tuyên* avait été changé en celui de *xứ*, en 1490, année Canh Tuất, vingt-et-unième du titre Hồng Đức. *An.*, liv. 24, fol. 10 B, col. 4.
(4) *An.*, liv. 28, fol. 11 A, col. 4 sqq.

Digitized by Google

phủ de Tiên Bình dont dépendaient deux *huyện* et deux *châu*. Il s'installa sur la limite des deux préfectures, au village de Ái Tử 愛子, sur la rive gauche du fleuve de Quảng Trị. A sa mort, arrivée en 1613, il laissait le Quảng Bình profondément divisé. Les fondements du royaume de Cochinchine, qui devait être pendant plus de deux siècles entièrement indépendant de celui du Tonkin, étaient jetés, et le Quảng Bình allait supporter pendant cinquante ans environ les conséquences de cet état de choses.

La limite Nord du nouvel État dut être un peu indécise pendant une période de temps assez longue. Ce qui est certain, c'est que lorsque Nguyễn Hoảng fut nommé gouverneur, le Bố Chính dépendait de lui, aussi bien que toutes les parties du Quảng Bình actuel qui faisaient partie du *xứ* de Thuận Hoá.

En 1571, Trịnh Tùng, maire du palais du Tonkin, avait voulu lui enlever une partie de son gouvernement, et avait chargé Mĩ Lương 美良, originaire du *huyện* de Khương Lộc, de lever les impôts dans la partie Nord du Thuận Hoá, c'est-à-dire sans doute dans la partie qui correspond à notre Quảng Bình. Mais cet obscur prétendant fut vaincu et tué par Nguyễn Hoảng (1).

Plus tard nous voyons le successeur de Nguyễn Hoảng, Tế Vương ou Sãi Vương, désigné dans les *Annales* par son titre posthume de Hi tôn hiếu văn hoàng đế 熙宗孝文皇帝 (1613-1635), « s'emparer du territoire du Bố Chính méridional » 南布政 (2). Le coup de main qui fit passer ce district entre les mains du seigneur de Thuận Hoá eut lieu en l'hiver de l'an 1630 (3). C'est la première fois que nous voyons apparaître ce nom de Bố Chính méridional. Nous avons ici l'explication de cette autre indication donnée au livre 3 (4). « Du temps des Lê le Bố Chính forma deux *châu*, le *châu* intérieur et le *châu* extérieur. » Le *châu* intérieur était le Bố Chính septentrional, plus rapproché de la capitale, Hà Nội ; le *châu* extérieur était le Bố Chính méridional, situé plus au Sud.

Si Tế Vương s'empara du Bố Chính méridional, c'est qu'il l'avait perdu, soit lui, soit son prédécesseur Nguyễn Hoảng. A quel moment précis le Bố Chính tout entier échappa-t-il aux mains des Nguyễn, les Annales ne l'indiquent pas. Nous voyons cependant dans la collection des *Mémoires* (5), à propos d'une révolte de deux frères de Tế Vương, que Nguyễn Khải 阮啓, sur les ordres de Trịnh Tráng 鄭棖, seigneur du Tonkin, s'était avancé à la tête de cinq mille hommes, en 1620, et s'était établi sur les rives du Nhựt Lệ. L'armée tonkinoise s'en retourna sans avoir livré combat aux Cochinchinois, mais c'est sans doute à cette époque que le Bố Chính tout entier tomba aux mains des Trịnh.

Tế Vương, reculant la frontière de ses états jusqu'au Sông Gianh, constitua le *dinh* du Bố Chính méridional. Cette dénomination de *dinh* 營 désigne soit

---

(1) *An.*, liv. 28, fol. 30.
(2) *An.*, liv 21, fol. 24 A, col. 5.
(3) *Mém.*, *Liệt truyện*, A., liv. 3, fol. 14 A, col. 6-7.
(4) Fol. 29 B, col. 3-4
(5) *Liệt truyện*, A, liv. 2, fol. 3 A ; liv. 6, fol. 29 A.

Digitized by Google

un camp, soit le siège d'une administration, une province, un département. Ici ce mot a les deux sens à la fois. En effet outre les mandarins civils qui administraient le pays, le Sud du Quảng Bình tout entier fut couvert des

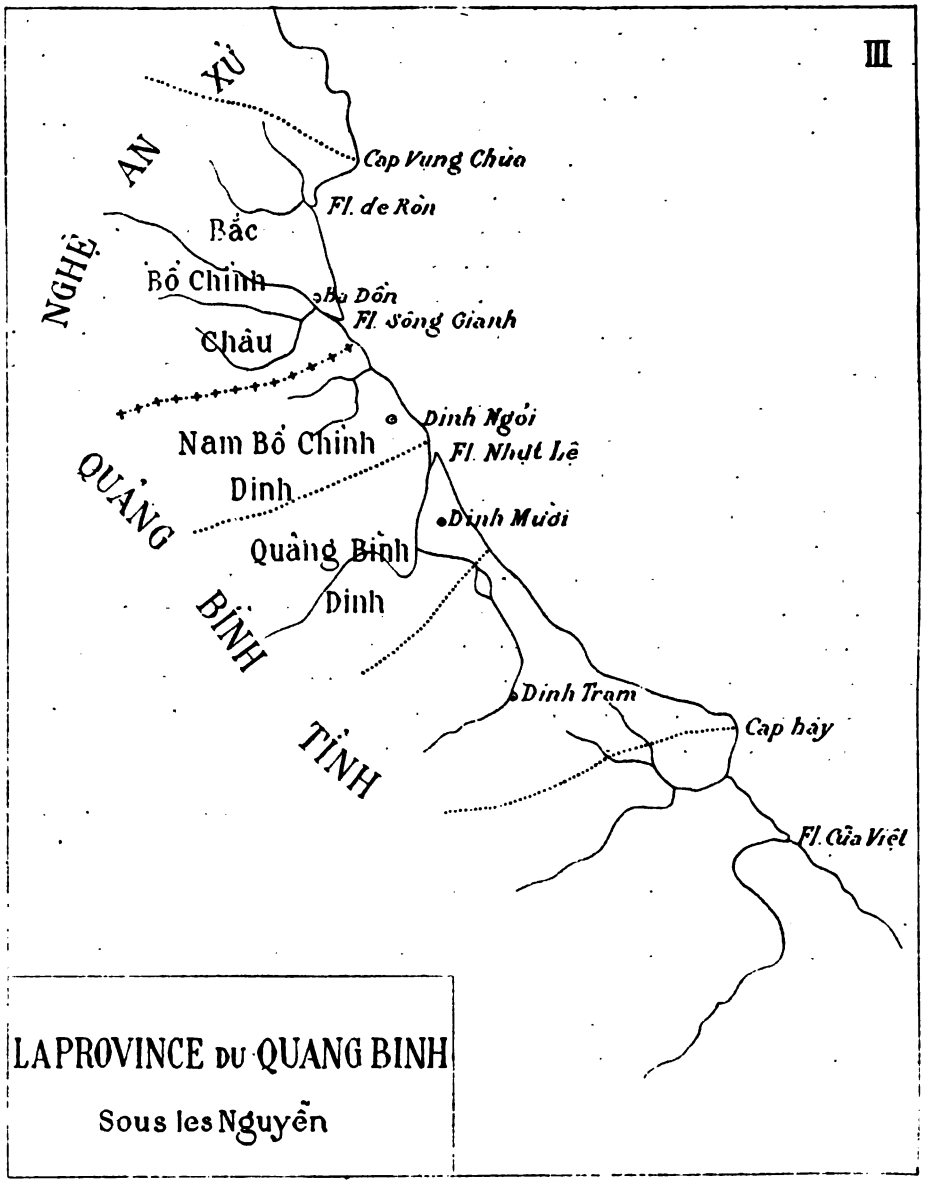

troupes qui étaient fixées là pour repousser les attaques continuelles des Tonkinois.

Le chef-lieu du Bố Chính méridional était établi au village actuel de Chánh Hòa 政和, dans la sous-préfecture du Bố Trạch. Le nom administratif de ce

Digitized by Google

village rappelle le souvenir du vieux *châu* de Bô Chính (政, Chính, Chánh), et le nom vulgaire Dinh Ngói, le camp, le chef-lieu aux maisons couvertes en tuiles, rappelle le souvenir du *dinh*. Le village actuel comprend exactement le terrain de l'ancien camp, et les noms du cadastre permettent de reconstituer la disposition ancienne des divers services administratifs ou militaires.

Les mandarins établis là gouvernaient tout le pays correspondant au Bô Trạch actuel, moins le canton de Cao Lao 高牢, c'est-à-dire la rive droite du Sông Gianh proprement dit, et la vallée du Nguồn Son. La limite Nord effective, sinon théorique et officielle, du royaume de Cochinchine paraît avoir été non le Sông Gianh proprement dit, quoiqu'en disent les *Annales*, mais la chaîne de collines dite de Đá Nhảy, qui ferme au Sud le bassin du Sông Gianh (1).

Les *Annales* nous parlent, pour l'année 1643, d'un *thủ tướng* 守將, gouverneur militaire du *dinh* (2) ; en 1660, il y avait un *trấn thủ* 鎮守, gouverneur, du Bô Chính meridional (3) ; en 1774, il y avait un gouverneur portant le même titre (4). D'après les *Mémoires* (5) le territoire du Bô Chính méridional dut fournir ou reçut en garnison vingt-quatre compagnies de troupes *đội thuyền* 隊船 (6).

Quant au Bô Chính septentrional 北布政, il conserva son titre de *châu*. Il comprenait toute la vallée du Sông Gianh et de ses affluents. Au point de vue administratif et militaire (7), il dépendait du *xứ*, province, du Nghệ An. Le P. de Rhodes arrivant là vers le mois d'avril 1629, y trouvait déjà un gouverneur tonkinois. Le siége administratif de cette région paraît avoir été sur la rive gauche du Sông Gianh, un peu en amont du marché actuel appelé Chợ Đăng, dans le village de Lũ Phong. Lorsque les princes de la famille Lê, ou les Trịnh, ou les Nguyễn venaient dans le Bô Chính septentrional, ils s'établissaient dans le village de Phù Lộ 扶路, aujourd'hui Phù Ninh 扶寧, ou dans celui de Yên Bài 安排, aujourd'hui Thuận Bài 順排, situés, le premier un peu en amont, le second un peu en aval du Chợ Đăng. Tout autour de ce centre étaient campées des troupes tonkinoises. Le nom vulgaire de Ba Đồn, les Trois Forts, donné encore aujourd'hui au grand marché qui se tient sur le territoire du village de Phan Long, rappelle ces souvenirs, et l'on peut voir dans les cadastres des villages de Tô Xá, Trung Ái, Hướng Phương, etc., de curieuses traces de ces établissements militaires.

Les *Annales* ne nous apprennent pas si les anciennes sous-préfectures de Khương Lộc et Lệ Thủy furent maintenues pendant la domination des Nguyễn,

---

(1) Il serait trop long de donner ici les preuves de cette assertion.
(2) Liv. 31, fol. 31 B.
(3) Liv. 32, fol. 37 B.
(4) Liv. 44, fol. 18 A.
(5) *Liệt truyện*, A, liv. 3. fol. 14 A.
(6) J'ai retrouvé des traces de ces *đội thuyền* dans la préfecture actuelle de Quảng Ninh, mais pas dans le Bô Trạch.
(7) *An.*, liv. 21, fol. 24 A, col. 6.

Digitized by Google

avant Gia Long. C'est fort probable. En revanche elles nous parlent souvent du *dinh* de Quảng Bình. Ce nom aurait été donné au Tiên Bình par Nguyễn Hoảng lui-même, d'après la *Géographie impériale*. Le chef-lieu du *dinh* du Quảng Bình était sur le territoire du village actuel de Võ xá 武舍 (1), et le terrain qu'il occupait forme le village de Tráng Thiệp 壯捷, connu sous le nom vulgaire de Dinh Mười, le Camp dixième. Il y avait un gouverneur militaire, *trấn thủ* 鎮守, du *dinh* de Quảng Bình, en 1648 (2); en 1672, il y avait un commandant du camp du Quảng Bình, *chưởng dinh* 掌營, et un gouverneur militaire, *trấn thủ*, de la même région (3).

Dans les relations des missionnaires qui évangélisèrent la région à cette époque, ou dans le siècle suivant, on parle de Dinh Trạm, du Kambin et du Boquin. Le Kambin et le Boquin sont le *dinh* du Quảng Bình et le *dinh* du Bố Chính méridional. Cette expression de Dinh Trạm désigne-t-elle une troisième circonscription? Les *Annales* ne le disent pas, mais on peut le supposer. On remarque encore dans le cadastre du village de Thuận Trạch, sous-préfecture de Lệ Thủy, connu sous le nom vulgaire de Dinh Trạm, des noms qui indiquent qu'il y eut là jadis un groupement important de troupes. D'ailleurs l'étude de toute cette région, au point de vue militaire, serait très intéressante, grâce aux nombreux souvenirs que le terrain lui-même, par les noms du cadastre des villages, nous a conservés.

Ajoutons, pour ce qui concerne l'histoire antérieure au XIXe siècle, que pendant les quelques années que les Tonkinois occupèrent Huế et le Nord du royaume de Cochinchine, 1774-1786, l'ancienne province de Thuận Hoá fut rétablie avec son titre de *xứ*, telle qu'elle avait été remise, plus de deux siècles auparavant, entre les mains de Nguyễn Hoảng (4).

Dans le courant du XIXe siècle on a peu d'événements importants à signaler. L'année de son avènement, 1802, Gia Long 嘉隆 divisa le Thuận Hoá ancien en trois provinces ou *dinh* (5), le Quảng Đức, le Quảng Trị et le Quảng Bình. Cette dernière vit son titre de *dinh* changé en celui de *trấn* 鎮, la huitième

---

(1) *An.*, liv. 32, fol. 6. B, col. 2.

(2) *An.*, liv. 32, fol. 5 A.

(3) *An.*, liv. 33, fol. 34 B, col. 4.

(4) *An.*, liv. 21, fol. 24 A, col. 6-7. Il y est dit: « La quarante-septième année du titre Cảnh Hưng 景興, les gens des Trịnh envahirent (la Cochinchine); ils constituèrent le *xứ* de Thuận Hoá. » Ce n'est pas en 1786 qu'eut lieu l'invasion des Tonkinois, mais bien en *Giáp Ngọ*, 1774, trente-cinquième année du titre Cảnh Hưng, que l'expédition commença. *An.*, liv. 44, fol. 10 sqq. En 1786, année *Bính Ngọ*, quarante-septième du titre Cảnh Hưng, les Tonkinois furent chassés par les troupes du Tây Sơn Nguyễn Văn Huệ. *An.*, liv. 46, fol. 14 B, 15, 16.

(5) Les *Annales* désignent ces provinces par le titre de *trực lệ dinh* 直隸營. Cette expression marquait sans doute une particularité d'ordre administratif. Cette désignation particulière fut supprimée du temps de Minh Mạng. Comparez les expressions citées par le P. Couvreur : *trực lệ* 直隸, dépendre immédiatement ; *trực lệ châu* 直隸州, préfecture de second ordre qui n'est pas soumise à un *phủ* 府 et dépend immédiatement du *đạo đài* 道臺; *trực lệ tỉnh* 直隸省, la province où est la capitale de l'empire. Ces trois provinces devaient donc être soumises directement au roi.

Digitized by Google

année de Minh Mạng (1828), puis en celui de *tỉnh* 省 quatre ans plus tard (1). C'est celui qu'elle porte encore aujourd'hui.

Tels sont les renseignements que nous donnent les *Annales* sur la géographie historique du Quảng Bình. Cette étude, qui ne donne qu'une idée très imparfaite de l'importance de la province au point de vue historique, demande à être complétée par une étude topographique qui embrasserait tous les souvenirs militaires de la province et permettrait de reconstituer la physionomie des trois *dinh* de la partie cochinchinoise et des divers établissements militaires de la partie tonkinoise. En outre les *Annales* nous fournissent d'amples matériaux pour l'histoire des luttes entre les Trịnh et les Nguyễn, luttes qui ont eu lieu presque toutes dans le Quảng Bình. Les Biographies historiques, *Liệt Truyện*, complètent ces renseignements et permettraient en outre de dresser une liste assez complète des divers gouverneurs cochinchinois des *dinh* du Bố Chính méridional et du Quảng Bình.

L. Cadière.

---

(1) *An.*, liv. 21, fol 24 A, 24 B.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

N. B. — Dans les nos précédents, la bibliographie était divisée en deux parties : comptes rendus de livres, dépouillement des périodiques. Nous avons jugé préférable de suivre désormais l'ordre des matières, sans avoir égard à la distinction purement formelle du livre et de l'article. Nous donnerons l'analyse de tous les travaux offrant un intérêt réel, sans nous imposer la tâche de dresser l'inventaire complet des productions de toute espèce et de toute valeur relatives à l'Extrême-Orient. On trouve cet inventaire admirablement dressé dans l'excellente Orientalische Bibliographie *du Dr L. Scherman : il est donc inutile de le recommencer ailleurs. Mais une bibliographie choisie et raisonnée peut rendre des services d'une autre sorte et d'une importance au moins égale : c'est ce que nous essaierons de faire ici. Comme par le passé, nous rendrons compte de tous les livres dont deux exemplaires auront été adressés à la Bibliothèque de l'École.*

Indo-Chine

Isabelle Massieu. — *Comment j'ai parcouru l'Indo-Chine.* Paris, Plon, 1901. In-12, 404 pp., 65 gr. et une carte.

G. Lanzy — *Aux pays jaunes.* Paris, Ollendorf, 1901. In-12, 332 pp., 12 gr.

Le temps est décidément venu pour l'Indo-Chine de défrayer régulièrement notre littérature de voyage. Comme l'Angleterre, et même le continent, voient toujours, bon an mal an, éclore plusieurs livres de « globe-trotters » sur l'Indo-Chine, il ne se passera plus guère d'année qui ne nous apporte les notes, impressions ou souvenirs de quelques touristes indo-chinois plus ou moins enthousiastes, plus ou moins bien documentés. Voici déjà que les femmes s'en mêlent : cela promet.

Aux pays jaunes n'est qu'une suite d'impressions, jetées sur le papier au jour le jour, récit d'un voyage banal à force d'avoir été fait et cependant intéressant à refaire en deux heures avec cette âme féminine, énigmatique jusque dans ses confidences, comme ces compagnons de traversée avec qui l'on a causé de tout et dont on ne sait même pas le nom. Des émerveillements de la première heure, des curiosités de tout sans effronterie ni fausse honte, des récits (notamment à propos de telle visite dans une maison indigène) dont l'ingénuité frise parfois l'indiscrétion, et autres maladresses de débutante, feront sourire l'expérience des vieux routiers. L'auteur, qui sait analyser, n'a pas dédaigné de nous donner en passant sa formule, et toujours, dans ses descriptions, « la contemplation devient le rêve », quand même, comme « après le naufrage », elle ne s'achève pas dans le cauchemar. Surtout il est amusant de voir lentement agir, et à son insu, sur cette nature impressionnable, l'inexplicable et invincible charme de ces climats tant de fois maudits. A chaque page du volume revient la monotone plainte de l'atroce chaleur, du soleil implacable : puis soudain, aux dernières lignes, c'est le regret du retour, la désillusion de la Méditerranée trop pâle, la nostalgie des pays de l'éternel été : « et l'exil, maintenant, ce sera l'Europe... »

Le livre de Mme M. fait preuve de qualités d'endurance et d'observation singulièrement plus viriles, épithète que le lecteur — de même la lectrice — est prié de prendre pour un compli-

Digitized by Google

ment. Tout d'abord ce n'est pas suivre l'itinéraire de tout le monde que de parcourir ainsi l'Indo-Chine entière, anglaise, siamoise et française, y compris la traversée de la Birmanie à l'Annam par les États Shans et le Laos. Non contente de n'avoir pas reculé devant les difficultés de la route, Mme M. aborde avec la même résolution la tâche de décrire et de commenter ce qu'elle a vu. Or, quoi qu'un vain peuple en puisse penser, il est plus difficile d'écrire un bon chapitre de généralités que de fournir une longue chevauchée : et telles pages de considérations sur l'avenir économique, politique et moral de la colonie ne font pas moins honneur aux qualités de penseur de Mme M. que l'heureux parcours des sentiers shans ou tonkinois à ses talents d'amazone. Au total elle nous donne du pays une large esquisse bien campée et qui n'insiste que sur le détail intéressant ou peu connu, en même temps qu'une idée, très suffisante pour les besoins courants des gens du monde, des principales questions à l'ordre du jour. Quelques partialités, qui sont après tout son affaire et qu'on est libre de ne pas partager, par ci par là quelques méprises, et surtout de ces informations hâtives, ni tout à fait vraies, ni pourtant absolument fausses, comme le voyageur est toujours exposé à en ramasser en passant, c'est tout ce que l'on pourrait trouver à reprendre dans ce livre de bon ton, de bonne humeur et de bonne foi.

A. Foucher.

Étienne Aymonier. — *Le Cambodge. I. Le Royaume actuel.* Paris, E. Leroux, 1900. Gr. in-8o, xxiii-478 pp.

A plusieurs reprises, depuis la publication déjà lointaine de sa *Géographie du Cambodge*, M. Aymonier nous a communiqué, dans des monographies plus ou moins étendues, des portions du riche trésor de notes et d'informations qu'il a rapporté de ses longs séjours et de ses fructueuses missions dans diverses régions de l'Indo-Chine (1). Récemment encore, il nous donnait ses itinéraires dans le Laos. Aujourd'hui, il se décide à vider ses réserves à notre profit et à condenser les résultats de sa laborieuse expérience en une œuvre de longue haleine, où il traitera de toutes les contrées ayant fait partie de l'ancien empire khmer. L'ouvrage doit se composer de trois volumes : le premier, seul publié, est consacré au royaume actuel du Cambodge, bien réduit de son ancienne étendue ; le deuxième comprendra les territoires qui, au nord et à l'ouest, ont passé depuis plus ou moins longtemps sous la domination siamoise, à l'exception toutefois des provinces groupées autour de l'ancienne capitale, Angkor Thom,

(1) Voici, en laissant de côté les travaux de philologie pure et ceux qui sont relatifs à l'Annam et à Campā, la liste des principales publications (descriptives et archéologiques) de M. Aymonier : *Notice sur le Cambodge*, en tête de son *Dictionnaire français-cambodgien*, Saïgon, 1874. Tirage à part, Paris, E. Leroux, 1875. — *Géographie du Cambodge*, Paris, E. Leroux, 1876. — *Notes sur les mœurs et coutumes des Cambodgiens*, dans *Excursions et reconnaissances*, Saïgon, 1883. — *Quelques notions sur les inscriptions en vieux khmer*, dans *Journal asiatique*, mai-juin et août-septembre 1883. — *L'épigraphie cambodgienne*, dans *Excursions et reconnaissances*, Saïgon, 1884. — *Notes sur le Laos*, *ibidem*, 1884-1885. — *Une mission en Indo-Chine*, dans *Bulletin de la Société de géographie*, 1892. — *Voyage dans le Laos*, 2 vol. gr. in-8o (*Annales du Musée Guimet*), 1895-1897. — *Le Cambodge et ses monuments : la province de Ba Phnom*, dans *Journal asiatique*, mars-avril 1897. — *Le Cambodge et ses monuments* (Koh Ker, Phnom Sandak, Prasat Preah Vihear), dans *Revue de l'histoire des religions*, xxxvi, 1897. — *Le roi Yaçovarman*, dans *Actes du Congrès des Orientalistes*, Paris, 1897. — *Inscriptions modernes d'Angkor Vat*, dans *Journal asiatique*, novembre-décembre 1899 et janvier-février 1900. — *La stèle de Sdok Kâk Thom*, *ibid.*, janvier-février 1901.

Digitized by Google

provinces qui, avec l'aperçu historique réservé pour la fin, fourniront la matière du troisième volume.

Ce plan est simple et rationnel ; à première vue, il semble aussi devoir être d'exécution facile. A y regarder de plus près, on s'aperçoit pourtant qu'il comporte bien des incertitudes. Nous savons ce qu'il faut entendre par le Cambodge actuel ; nous avons aussi une idée suffisamment nette de ce qu'était le royaume il y a quelques siècles ; nous savons moins bien ce qu'a pu être l'ancien empire khmer. Non seulement nous en ignorons les origines, mais nous sommes embarrassés d'en marquer même approximativement les limites. Nous savons seulement que ces limites ont beaucoup varié au cours des âges et qu'elles n'ont pas toujours compris un seul et même État. Pour certaines époques il est même plus prudent, au lieu d'un empire khmer, de parler d'une civilisation d'origine hindoue importée parmi une population de langue khmère ; de sorte que c'est à l'extension commune dans le passé de cette civilisation et de l'usage officiel de cette langue que devra se mesurer l'aire géographique de l'ouvrage. Celle-ci n'en est pas plus facile à déterminer. Les monuments de l'architecture à eux seuls ne suffisent pas pour cela, car l'art hindou a pénétré en Indo-Chine par toutes les côtes et, bien que rayonnant de centres d'établissement distincts parmi des populations diverses, il y présente à peu près partout, au début du moins, des caractères semblables. Il faut en dire autant des inscriptions en sanscrit, quand elles sont de provenance excentrique et qu'elles ne se rattachent pas à des dynasties connues ; car, ici encore, le style, d'abord commun, ne s'est différencié qu'à la longue. A s'en rapporter uniquement au témoignage des uns et des autres, on risquerait donc fort de trop embrasser. Un critérium plus sûr est celui des inscriptions en langue khmère. Mais celles-ci, autant qu'elles nous sont connues jusqu'ici, sont rares sur le pourtour et fournissent des frontières singulièrement capricieuses et pleines de lacunes. En réunissant toutes ces données et en les complétant à l'aide de quelques maigres indications venues du dehors, voici à peu près le tracé, — si cela peut s'appeler ainsi, — qu'on obtient dans l'état actuel des recherches.

Au midi, dès le commencement du VIIe siècle, époque des plus vieilles inscriptions, la domination khmère est limitée par la mer. C'est le côté où la solution se présente de la façon la plus simple, bien que là même — nous le verrons tout à l'heure — elle se complique de quelques problèmes embarrassants.

A l'est, sur le littoral, la limite est incertaine, mais peut sans inconvénient, jusqu'à nouvel ordre, être figurée par la frontière actuelle de la basse Cochinchine. Dans l'intérieur des terres, il est plus difficile de prendre un parti. Il est probable que les prétentions du moins des Kambujas, à l'époque de leur splendeur, allaient jusqu'aux montagnes qui bornent de ce côté le bassin du Mékhong et dont l'autre versant était occupé par un État souvent rival, celui de Campā, également de civilisation hindoue, mais avec une population de langue et de race différente, les Tchams. Leurs armées ont pu atteindre parfois cette ligne de faîte et, en tout cas, quelle qu'ait été la route suivie, elles ont fait des apparitions au delà. Mais il est extrêmement improbable que leur domination ait jamais été bien assise sur les nombreuses tribus, alors comme aujourd'hui encore à l'état sauvage, qui habitent la large zone de vallées et de plateaux adossés au versant occidental de ces montagnes. De ce côté, tout tracé est donc impossible.

Il en est de même au nord. Les monuments relevés jusqu'ici s'arrêtent à peu près à la hauteur de Bassac, vers le 15e degré. Mais encore au XIVe siècle, quand la puissance khmère était déjà bien réduite, c'est vers l'empire civilisé du bas Mékhong, et non vers le Ménam et le Siam, que sont orientés les rapports des petits royaumes du haut fleuve. C'est d'Angkor, non d'Ayuthia ou de Sokhothai, que Luang-Prabang prétend avoir reçu le bouddhisme et la civilisation, et tout porte à croire qu'à l'époque antérieure, pour laquelle nous n'avons point d'annales, pas même de traditions, l'empire khmer exerçait une suzeraineté plus ou moins directe sur le Laos, bien au delà de la latitude de Bassac.

A l'ouest, non seulement on trouve des inscriptions khmères jusqu'à Chantabun sur le

Digitized by Google

littoral (1) et, dans l'intérieur des terres, jusqu'au delà de Korat; mais, plus loin encore vers l'ouest, par delà le 98e méridien, il y en a ou, plutôt, il y en avait en divers points de la vallée du Ménam, en deçà et au delà du fleuve: à Prah Pathom, au nord-ouest de Bangkok, une inscription publiée par M. Fournereau (2), sanscrite celle-là, il est vrai, et sans date ni nom de roi, mais si parfaitement semblable à ce que nous trouvons au Cambodge avant le milieu du VIIIe siècle que son origine khmère ne paraît pas douteuse; plus haut, à Lophaburi, une inscription en langue khmère, qui est datée du règne du roi cambodgien Sūryavarman et de l'an çaka 944 (=1022 A.D.); enfin tout au nord, à Sokhothai, vers le 17e degré, et d'une époque aussi tardive que le XIIIe siècle, une longue inscription khmère (3), que M. Aymonier connaît bien, puisqu'il en a jadis discuté et rectifié la date (4). Ces inscriptions ont été déplacées depuis plus ou moins longtemps; elles sont maintenant conservées à Bangkok et leur provenance n'est plus connue que par tradition; mais cette tradition est confirmée en partie par leur contenu, en partie par les vestiges que l'art khmer a laissés dans les mêmes lieux et plus loin encore vers le nord. Ce ne sont donc pas des épaves de hasard, ni des trophées apportés de loin par le vainqueur. Elles nous montrent qu'avant la poussée vers le sud des conquérants thaïs, la domination khmère comprenait la plus grande partie du Siam et qu'elle y était si bien assise que, même après la conquête thaïe, et dans une région aussi excentrique que Sokhothai, la langue khmère était encore d'usage officiel (5). Il est même permis de croire que cette domination s'étendait encore plus loin vers l'ouest, au delà du Siam actuel, et qu'elle comprenait la côte de Tenasserim sur le golfe du Bengale. C'est de ce côté, en effet, comme nous l'apprenons par le pèlerin chinois I-tsing, qu'il faut très probablement placer le royaume de Fu-nan (6), qui touchait certainement à la mer et qu'il est impossible de chercher plus longtemps sur la côte d'Annam (7). Or les annales chinoises nous apprennent que « jadis », c'est-à-dire avant 600 A.D., le Tchen-la, c'est-à-dire le Cambodge, était soumis au Fu-nan, tandis qu'à partir de 626, le Fu-nan fut soumis au Tchen-la (8). Dans l'état actuel des données, il semble que ce témoignage ne peut guère s'interpréter autrement que par l'admission d'une domination khmère dont le centre de puissance se serait déplacé de l'ouest à l'est; car, outre le sanscrit, il n'y a pendant longtemps dans ces parages pas d'autre langue officielle que le khmer: le thaï n'apparaît que plus tard, au XIVe siècle.

Tel est le tracé plus ou moins probable et très peu précis qu'on obtient pour l'aire géographique de cette domination khmère, homogène ou non, aux temps anciens. D'une part, il est très pauvrement fourni sur le pourtour et, d'autre part, il dépasse sensiblement celui qui est esquissé à la page 103 du présent volume: de 10 degrés à 16 degrés N., et de 99 degrés à 105 degrés E. M. Aymonier sait cela mieux que personne et, en traçant ce cadre, il a dû certainement prévoir des difficultés. Que fera-t-il des régions excentriques, pauvrement dotées, et de celles surtout qui sont en dehors du cadre? Les décrira-t-il en détail, comme celles qui y sont comprises? Cela pourrait grossir singulièrement son deuxième volume. Ou en disposera-t-il sommairement, au moyen de simples croquis? A n'y pas toucher du tout, l'ouvrage serait incomplet. De toute façon, du simple fait de cette délimitation, M. Aymonier

---

(1) L. Fournereau, *Le Siam ancien*, I, p. 139 (*Annales du Musée Guimet*, t. XXVII).

(2) *L. cit.*, p. 127.

(3) Plusieurs fois publiée, d'après le P. Schmitt; en dernier lieu, par M. Fournereau, *op. l.*, p. 167, et par M. Pavie: *Mission Pavie*, II, p. 203.

(4) *Excursions et reconnaissances*, VIII (1884), p. 253 et suiv.

(5) L'inscription khmère de Sokhothai émane d'un roi thaï.

(6) Cf. *Journal des Savants*, 1898, p. 274.

(7) En admettant que jadis le Fu-nan s'étendait du Tonkin au Siam (p. 133), M. Aymonier a, je crois, trop cédé à l'opinion de Garnier et de Yule.

(8) Abel Rémusat, *Nouveaux mélanges asiatiques*, I, p. 75-84.

Digitized by Google

aura à prendre plus d'un parti délicat. Mais ce sera l'affaire des volumes suivants; dans celui-ci, où il n'avait à traiter que du royaume actuel et de son prolongement naturel, la basse Cochinchine, il ne s'est trouvé dans ce cas qu'une fois ou deux, à propos du littoral, et il s'en est tiré en somme avec prudence.

Il part du fait que, sur tout le littoral du Cambodge et de la basse Cochinchine, de la frontière siamoise au cap Saint-Jacques, le petit nombre de monuments et d'inscriptions qu'on rencontre sont tous khmers (1). Il n'hésite donc pas à revendiquer cette côte pour les Kambujas. Mais il laisse la limite orientale indécise: car, d'une part, les monuments khmers ne vont pas jusqu'à la frontière annamite, — dans les dernières provinces de ce côté, celles de Baria et de Bien-Hoa, il n'y a pas de vestiges anciens du tout, — et, d'autre part, au delà de la frontière, la première province annamite, celle de Binh-Thuân, est également pauvre de monuments caractéristiques; il faut remonter la côte jusqu'à la baie de Phan-Rang (11° 20' N.), pour rencontrer les premiers restes authentiques de la puissance tchame (2). En même temps, il constate qu'aux approches de cette frontière annamite, d'anciennes inscriptions khmères contiennent des mots et des titres tchams, et à cet indice joignant ce que donnent des traditions encore vivantes dans le pays, mais dont il n'exagère pourtant pas la valeur, il conclut à l'existence dans ces parages non seulement d'une ancienne population tchame (3), mais encore d'une domination tchame antérieure à celle des Khmers. Et tout cela est parfaitement plausible pour ce *borderland* dont les vicissitudes aux époques soit historique, soit préhistorique, nous sont également inconnues. La justesse de ces considérations ne devient contestable que quand, à tort selon nous, il y fait intervenir le royaume de Fu-nan, qui n'a rien à voir ici, et qu'il est ainsi amené à étendre cette domination tchame à des régions où tout autre indice fait défaut.

Il la retrouve, en effet, à l'extrémité opposée de ce littoral, dans la baie de Kâmpot (101° 50' E.), où l'attendait une autre difficulté. C'est là, en effet, à l'ouest des bouches du Mékhong et de la Pointe du Cambodge et, par conséquent, à Kâmpot même, l'unique port de cette partie de la côte, que le plus grand connaisseur de l'ancienne géographie de l'Extrême-Orient, feu le colonel Henri Yule, a placé le Çanf des Arabes, en l'identifiant d'une part avec le *Zaba* de Ptolémée et, d'autre part, avec Campâ. Cette détermination du site de Çanf paraît fondée. Quant à l'identification avec Campâ, que sans doute Yule lui-même ne défendrait plus en présence des données nouvelles fournies par l'épigraphie (4), M. Aymonier n'hésite pas, et avec raison, à l'écarter comme impossible, si, comme Yule, on entend par là le Campâ des pélerins chinois, qui est le même que celui des inscriptions, et qui, sûrement, se trouvait alors bien loin de là, vers le nord-est, sur la côte de l'Annam. Seulement, avec son Fu-nan et son Campâ primitif en tête, il a tort d'ajouter que cette identification pourrait bien être admissible pour la période antérieure au ve ou au vi^e siècle; car ce n'est pas à cette période, mais bien au ixe et au xe siècle que se rapportent les témoignages des Arabes. De deux choses l'une: ou le Çanf des Arabes et le *Zaba* de Ptolémée, — si du moins ce dernier appartient ici, — représentent un Campapura khmer et inconnu par ailleurs, ce qui n'aurait rien d'impossible,

---

(1) Bien entendu, il y a aussi des inscriptions en sanscrit.

(2) C'est un fait assez remarquable que, — contrairement à ce que nous voyons au Cambodge, où sanscrit et khmer apparaissent en même temps, — sur cette côte d'Annam, qui a fourni de très vieilles inscriptions sanscrites, les plus vieilles de toute l'Indo-Chine, l'usage épigraphique de la langue indigène, le tcham, ne se constate qu'à une époque relativement récente.

(3) Distincte par conséquent des nombreuses colonies tchames actuellement disséminées dans la basse Cochinchine, dans le Cambodge et dans le Laos, où elles se sont réfugiées à la suite de la conquête annamite.

(4) Yule a résumé pour la dernière fois ses vues à ce sujet dans les *Proceedings* de la Société royale de géographie, novembre 1882 : *Notes on the oldest records of the sea-route to China from Western Asia.*

Digitized by Google

puisque, sous cette forme, le terme est purement hindou, ou ils répondent à quelque autre nom sonnant à peu près de même, Çamba ou Çambhupura par exemple. Qui sait si, dans celui de Kāmpot, qui s'écrit, paraît-il, Kambat ou Kambut et qui rappelle aussi celui de Kambu, l'ancêtre légendaire des Kambujas, il n'y a pas l'écho du Çanf des navigateurs arabes ?

Peut-être M. Aymonier aurait-il dû faire d'autant moins cette concession qu'elle ne s'accorde pas très bien avec ses vues sur les origines de la puissance des Kambujas. C'est, en effet, sur ce littoral qu'il en place le berceau. Aux premiers siècles de notre ère, des aventuriers hindous partis de la côte de Madras seraient venus s'établir aux bouches du Mékhong, et c'est de là que l'état par eux fondé et la civilisation étrangère qui en était le nerf se seraient graduellement étendus vers le nord. Cela est possible en effet et, en partie du moins, fort probable, d'autant plus probable que Java et les îles de l'Archipel, à en juger par bien des indices, ont été les étapes de cette immigration. Mais, d'une façon certaine, nous n'en savons rien. C'est bien au sud du Grand Lac que M. Aymonier trouve une des plus anciennes capitales (1) et les plus vieilles traditions. Mais rien ne prouve que cette capitale ait été alors la seule. A plus d'une époque, le Cambodge a compris plusieurs principautés : qu'on se rappelle, par exemple, la division, mentionnée par les Chinois, en Tchen-la de la terre et Tchen-la de l'eau. Dans cette région, rien, il est vrai, n'annonce les grands monuments d'Angkor ; on n'y rencontre que les restes d'un art plus simple et plus primitif. Mais des constructions de ce même type primitif sont répandues dans toute l'étendue du territoire khmer. Quand les inscriptions commencent, vers la fin du VIe siècle, on les rencontre presque aussitôt au nord comme au midi ; une des plus archaïques, celle de Veal Kantel (2), a été relevée en territoire siamois, vers le 14e degré. Dans ces conditions et en nous rappelant ce que les Chinois nous ont transmis sur les anciens rapports du Tchen-la et du Fu-nan, qui était un royaume de l'ouest, on fera peut-être bien de ne pas perdre de vue une autre voie que cette civilisation a également pu suivre, celle de la côte occidentale, où aboutissait une route maritime régulièrement fréquentée dès le Ier siècle, la traversée d'Inde en *Khrusê*, « la terre de l'or », l'Indo-Chine.

Après avoir fait ainsi en quelque sorte le tour de l'œuvre de M. Aymonier, nous sommes mieux orientés pour en examiner rapidement le contenu. Celui-ci est avant tout descriptif, du moins dans le présent volume, l'histoire proprement dite — non les questions historiques, dont un bon nombre, au contraire, sont déjà abordées ici — étant réservée pour la fin. Cette description se divise à son tour en deux parties : l'une, générale, où l'auteur trace à grands traits le tableau du pays et de ses habitants, des produits, des institutions, des monuments ; l'autre, où il reprend ce tableau en détail, province par province. Les deux parties se complètent réciproquement, sans se répéter.

Rien n'est plus animé, ne donne mieux l'impression de la chose vue, que cette rapide esquisse des grands aspects physiques du pays, de ses vastes plateaux dénudés ou pauvrement boisés, alternant avec des rizières et des dépressions marécageuses, de ses massifs rocheux semés comme au hasard et ne s'alignant en chaînes de montagnes que vers le pourtour, de sa double mousson qui divise l'année en deux saisons : les pluies, qui font de la moindre rigole un fleuve en raccourci et mettent la moitié du pays sous eau, et la sécheresse torride, qui a tôt fait de brûler le sol et la végétation non arborescente partout où la nature ou l'homme n'ont pas ménagé des réserves. De l'épaisse tranche d'eau que la mousson déverse sur le Cambodge, à peu près tout ce qui n'est pas enlevé par l'évaporation est drainé par le Mékhong (3), qui, avec sa dépendance, le vaste réservoir du Tonlé Sap, est le nourricier et le grand régulateur de la vie. Ses crues puissantes, encore de 10 mètres à Phnom Penh, où elles s'épandent pourtant à

(1) Angkorbaurei, dans la province de Préi Krebas, par 11° N. et 102° 40' E., que M. Aymonier (p. 197) indentifie avec le Vyādhapura des inscriptions.

(2) *Notices et extraits*, t. XXVII, p. 28.

(3) Les bassins secondaires ne comptent pas en comparaison.

Digitized by Google

perte de vue, charrient pendant des mois une masse de limon qui produit un colmatage énorme. Comme on l'a dit du Nil et de l'Égypte, il est le père des terres riveraines ; il les a apportées, construites et façonnées et il ne cesse de les combler et de les modifier. De même que ses devanciers, M. Aymonier a noté les légendes qui prétendent garder le souvenir de la mer venant battre le pied des monts Dang Rèk ; mais il ne s'est pas laissé prendre à ces récits qu'on rencontre partout où il y a un grand fleuve, une plaine bien unie et une ceinture de montagnes. Il a fort bien vu que de pareils changements du relief, s'ils ne sont pas imaginaires, relèvent des périodes géologiques. Il estime pourtant que le Grand Lac était encore un golfe à l'époque historique et qu'une grande partie de la basse Cochinchine n'existait pas il y a 1.200 ou 1.500 ans. Et de ceci même peut-être faut-il rabattre. Rien n'est trompeur comme ces évaluations de l'accroissement d'un delta : il ne suffit pas de cuber les alluvions transportées ; il faudrait encore savoir ce qu'en font, ce qu'en faisaient surtout à diverses époques les courants sans cesse variables le long d'une côte en formation. Ainsi le delta du Nil s'est modifié plutôt qu'il ne s'est accru depuis la fondation d'Alexandrie, bien que le dépôt se fasse ici dans une mer sans marées. Pourquoi les choses ne se seraient-elles pas passées de même, toutes proportions gardées, pour celui du Mékhong ?

Dans la population, M. Aymonier distingue les Khmers, les immigrés et les aborigènes ; mais il est prudemment sobre de spéculations ethnologiques, qui seraient, en effet, prématurées dans l'état actuel de nos connaissances. Il ne décrit d'une façon détaillée que les Khmers, qu'il estime former environ les deux cinquièmes de la population : moins d'un million et demi (1) sur un total de trois millions et demi. De ce nombre, douze cent mille reviennent au Cambodge (2), et deux cent mille seulement à la basse Cochinchine, où ils ont été refoulés peu à peu par les Annamites et ne forment plus que le dixième des habitants. Contrairement à l'opinion commune des résidents européens, qui en font une race indolente et dont il n'y a rien à tirer, mais avec quelques autres bons juges, il leur est décidément favorable et croit à leur avenir. Pour les immigrés, Chinois (environ 100.000 au Cambodge), Annamites (même chiffre), Tchams (de 40.000 à 50.000), Laotiens (difficiles à évaluer (3), parce qu'ils se fondent aisément dans la population), et pour les aborigènes, il s'en tient à la statistique : leur nombre, leur répartition, leurs occupations principales. Et c'est aussi tout ce qu'on pouvait lui demander ici : pour les immigrés, parce qu'ils sont des étrangers presque au même titre que les Européens (4) ; pour les aborigènes, parce qu'il aura amplement occasion de les décrire dans le volume suivant, quand il traitera des provinces devenues et en partie restées siamoises, notamment de celles du Nord-Est, où ils ont mieux conservé leurs traits distinctifs et sont même demeurés plus ou moins à l'état sauvage. Celles de leurs tribus, au contraire, qui sont établies au Cambodge ont adopté la langue et en partie les coutumes de la population ambiante ; mais, comme il arrive fréquemment dans ces sociétés, sous un régime de despotisme patriarcal qui ne regarde qu'à la fiscalité et, quand il n'y a pas eu conquête violente, se désintéresse de tout le reste, elles ne s'y sont pas fondues. Elles payent des redevances particulières et exercent certaines professions qui leur sont plus ou moins propres. Ainsi, au

---

(1) Il estime, en outre, à environ 800.000 le nombre des Khmers établis dans les provinces actuellement siamoises.

(2) M. Aymonier estime la population du Cambodge à 1.500.000 au maximum ; celle de la basse Cochinchine à deux millions.

(3) Tous ces chiffres, bien entendu, sont simplement approximatifs, surtout pour le Cambodge, où il n'y a jamais eu de véritable dénombrement. Ils se rapportent, d'ailleurs, à l'époque où l'auteur a pris ses notes, et sont vieux, par conséquent, d'une vingtaine d'années, ce qui, dans notre pensée, n'entraîne pas une critique, comme on le verra plus loin.

(4) Outre les Européens d'établissement récent, il y a encore, au Cambodge, quelques familles d'origine portugaise, qui sont restées chrétiennes, mais, à cela près, ne se distinguent pas des indigènes.

Digitized by Google

nord et au sud du Grand Lac, les Samré, qui sont gardiens de temple, les Bar, qui recueillent la cardamome; au nord du Lac, les Koui, dont les frères sont nombreux au Laos, sont forgerons et fabricants de nattes.

En somme, le Cambodge, que les Chinois appelaient jadis Tchen-la le riche, est à présent un pays pauvre, pauvrement habité et, selon toute apparence, destiné à le rester longtemps. Il n'a pas d'industrie, pas une seule culture intensive et de grand rendement. De la basse Cochinchine, avec son admirable réseau d'arroyos navigables en toute saison pour des bâtiments à fort tonnage, dès que la largeur leur permet de passer, il dépendra de nous de faire une grande rizière et aussi d'y introduire quelques autres cultures tropicales d'un rapport plus riche. Mais au Cambodge, l'avenir prochain est moins brillant. Il faudra du temps et beaucoup d'efforts pour réclamer sur la brousse de vastes étendues maintenant dépeuplées et improductives, pour y créer à nouveau, ce qui sans doute existait autrefois, des réserves nécessaires à l'irrigation, pour réveiller enfin l'activité chez une population insoucieuse et habituée par des siècles de misère à vivre au jour le jour. Le pays était certainement plus peuplé et plus cultivé jadis ; les grandes ruines, maintenant perdues dans le désert, en témoignent suffisamment et, à coup sûr, le peuple qui les a élevées, quelque part qu'y ait eue l'étranger, ne manquait ni des ressources d'un certain bien-être, ni de l'énergie nécessaire aux grandes entreprises. L'avenir montrera dans quelle mesure nous saurons refaire le Cambodge des Kambujas.

Non moins qu'aux données statistiques, M. Aymonier a accordé son attention aux mœurs et coutumes des Khmers, à la législation civile et criminelle, dont il nous donne une excellente et substantielle analyse, à l'organisation sociale et politique, au mécanisme assez compliqué du gouvernement, aux divisions et aux procédés administratifs. La population khmère n'est pas divisée en castes. Mais elle renferme dans son sein un certain nombre de classes, dont une du moins, celle des Bakous, qui sont les descendants des anciens brahmanes, authentiques ou prétendus tels, du Cambodge, est bien quelque chose comme une caste : elle en a la permanence héréditaire et, dans une certaine mesure, mais bien faible, la sanction religieuse. Ce n'est pas là précisément ce que nous trouvons dans les inscriptions, qui nous parlent souvent des rois ordonnant les castes en stricte conformité avec les prescriptions de Manu. Il faudrait donc que les choses eussent grandement changé depuis, s'il n'était pas plus simple de voir dans ces assertions des lieux communs venus tout faits de l'Inde et qui sans doute, dans l'Inde même, étaient déjà des lieux communs plutôt que l'expression de la réalité.

En basse Cochinchine, les traits de cette organisation si caractéritique se sont effacés sous la domination deux fois séculaire des Annamites : la population a été renouvelée ; les lieux mêmes ont changé de nom, et, du régime khmer, presque tout a disparu, jusqu'au souvenir des divisions territoriales. Mais l'ancien ordre des choses s'est conservé au Cambodge, même sous le protectorat français, qui, à part quelques imprudences, a été assez sage jusqu'ici pour n'y pas toucher d'une main brutale. Et c'est là que M. Aymonier l'a pris sur le fait, quand l'établissement de ce protectorat était encore de date récente ; c'est à cette époque même que se rapportent ses notes. Or, et bien qu'il n'ait rien négligé de ce qui s'est publié depuis, c'est d'après ces notes surtout, et avec cette date pour limite, que l'ouvrage a été rédigé. Inutile d'ajouter qu'il en résulte pour celui-ci une solide unité et une valeur documentaire toute spéciale. Nous avons là, en quelque sorte, l'inventaire du passé et du présent du Cambodge arrêté au moment de l'établissement du régime français. A ses autres mérites l'ouvrage joint ainsi celui d'être venu à son heure, ni trop tôt, ni trop tard.

A ce point de vue, je dois même exprimer un regret. M. Aymonier a peut-être trop dédaigné le détail aride ou un peu vulgaire, tout ce qui eût senti le Rapport administratif ou le Guide pratique du voyageur. Un exemple suffira, pris entre beaucoup d'autres. On ne lui reprochera pas de n'avoir pas décrit Saïgon, qu'il n'a connu que comme ville française, bien des années après la prise de possession. Mais il a assisté pour ainsi dire à la transformation de Phnom Penh, une ville d'avenir, destinée sans doute à de rapides changements, et il ne la décrit guère davantage. On sait pourtant de quel prix sont pour les Hollandais, par exemple, les moindres

Digitized by Google

documents sur le vieux Batavia ; et les Anglais, que ne donneraient-ils pas pour un Bædeker du Calcutta de Job Charnock ?

De ce fait, il y a donc dans ce livre quelques lacunes, sensibles dès maintenant et qui le deviendront davantage par la suite. C'est qu'on se soucie moins en général de noter le présent, et que M. Aymonier en particulier, alors du moins, était avant tout préoccupé du passé. Le fort de l'ouvrage, ce en quoi il est complet autant qu'il pouvait l'être, est en effet la partie archéologique, le relevé des inscriptions et des monuments.

M. Aymonier rappelle lui-même dans sa préface l'histoire de la très jeune épigraphie cambodgienne, les campagnes qu'il a entreprises pour recueillir les matériaux, et, modestement, la part qui lui revient dans l'élaboration ; comment, par de persévérants efforts, il est arrivé pour son compte à la conquête de l'ancien alphabet et de la notation numérique, et par le moyen de l'idiome moderne, à l'intelligence du vieux khmer. Mais il laisse à d'autres le soin de dire quelles difficultés il a trouvées devant lui, quand, débarqué là-bas tout jeune et sans aucune préparation spéciale, il entreprit avec ses seules ressources, sans aide ni conseil, de s'improviser philologue et archéologue et de se faire une méthode scientifique dans un milieu où cette sorte de produit ne se cultivait guère. C'était le temps où l'on traduisait du khmer qu'on prenait pour du thaï, du sanscrit déchiffré, on le croyait du moins, à rebours qu'on donnait pour du pâli, où l'on trouvait un sens à des expressions chiffrées en les lisant comme des caractères, où l'on construisait une histoire imaginaire en spéculant sur des monuments auxquels on prêtait une antiquité fabuleuse. M. Aymonier ne se fourvoya dans aucune de ces fondrières qui s'ouvraient de tous côtés devant l'autodidacte. Dès les premiers pas, on le voit, avec son petit bagage de bachelier et de Saint-Cyrien, marcher dans ces voies difficiles, lentement, mais sûrement. Et tel on le retrouve ici, après trente ans d'efforts, donnant beaucoup, mais rien que ce qu'il croit pouvoir garantir, parce qu'il l'a longuement éprouvé.

Personne, en effet, ne sait mieux que M. Aymonier ce qui manque encore à cette philologie khmère dont il a été le premier pionnier. Des nombreuses inscriptions qu'il passe en revue dans ce volume, — toutes celles qui ont été relevées jusqu'ici dans le royaume actuel et dans la basse Cochinchine, — il n'en est pas une seule qu'il prétende traduire *in extenso*. Pour la plupart, il est vrai, une pareille traduction ne serait à sa place que dans un *Corpus* spécial ; car, de même que les inscriptions sanscrites donnent, pour peu d'histoire, beaucoup de rhétorique, ces documents khmers, à part les dates et les noms de rois ou de grands personnages, se réduisent le plus souvent à des listes fastidieuses d'objets de donation, de terres, d'esclaves, etc. Pour ceux-ci, un bref résumé ou la simple mention s'imposaient. Mais il en est d'autres qui présentent plus d'intérêt, comme l'inscription de la page 379, qui relate une décision du roi Sūryavarman dans un procès en revendication de terres usurpées, ou celle encore de la page 384, où le roi Rājendravarman condamne des fonctionnaires de haut rang qui s'étaient rendus coupables du même méfait avec déplacement des pierres-bornes ; l'un et l'autre document constituant, sur pierre, de véritables *jayapātras* ou « lettres de gain de cause », comme il s'en délivrait aussi dans l'Inde, — nous le savons par les textes juridiques, — sans qu'on en puisse citer jusqu'ici un seul exemple ancien. Or, pour celles-ci encore, M. Aymonier se borne à un résumé avec des traductions partielles, d'abord, sans doute, pour gagner de la place, mais aussi par scrupule louable de ne donner que du certain. Si l'on avait partout et toujours agi de même, nous n'aurions pas tant de documents soi-disant traduits et dont on ne sait que faire.

De toutes ces inscriptions d'ailleurs, qu'il les analyse ou qu'il en mentionne seulement le contenu, M. Aymonier nous donne ce qu'elles peuvent contenir de substance historique : outre un grand nombre de dates, de noms de lieux, de noms de rois et de grands personnages, plusieurs faits importants, la plupart déjà annoncés dans ses précédentes publications, mais appuyés ici de preuves plus complètes. Je me contenterai de mentionner l'identification de Vyādhapura avec Angkorbaurei, la date très probable de l'avènement de Jayavarman III en

Digitized by Google

çaka 791 (1), la restitution à Sūryavarman Ier d'un autre nom, Jayavīravarman, qu'il a porté avant de régner et encore trois ans au moins après son avènement, la démonstration que deux rois de la liste de Bergaigne, Pṛithivīn Iravarman et Rudravarman II, n'ont pas régné (2).

Dans tout cela, les erreurs de détail sont rares et légères : *Pārvatī* « épouse de Vishṇu » (p. 52) est un simple lapsus ; *cakrin* traduit par « l'agent, le Seigneur » (p. 69), en est un autre ; que *Bāhula deb* soit une « corruption » de *Baladeva* (p. 68), aurait besoin d'être prouvé ; *trī* suffit à montrer que les noms de nombre cités à la page 61 ne sont pas tirés du pāli, etc. Une seule est plus grave : M. Aymonier rejette avec raison comme étant de « fantaisie pure » (p. 49) les étymologies qui ont été données du mot khmer *vraḥ* ou *braḥ*, qui signifie « sacré ». Mais il en commet une lui-même qui ne vaut guère mieux, quand il insiste sur « son identité presque absolue avec la première syllabe du nom divin sanscrit *Brahma* (*n*) ». Il y a là une simple illusion de transcription. En réalité, les deux n'ont de commun que *ra* : la première lettre du terme khmer est un *v*, à toutes les époques où l'écriture ne confond pas le *v* et le *b*, et la dernière est un *visarga*, de rigueur en toute position dans les anciens textes et organiquement distinct du *h* du nom sanscrit. Le plus sûr est d'y voir un mot indigène. Sa présence en siamois ne prouve nullement en faveur d'une origine sanscrite ; car on ne serai pas arrivé de part et d'autre à lui infliger la même déformation, et c'est évidemment du khmer qu'il a passé dans le thaï.

Après les inscriptions, les monuments. Les plus somptueux, les merveilles d'Angkor, qui sont en territoire siamois, sont réservés pour le troisième volume ; mais, déjà dans celui-ci, il y en a de premier ordre, comme ceux de Kohkér, de Prakhan, de Bèng Méaléa. M. Aymonier les relève et les décrit tous, province par province, depuis les groupes qui couvrent des kilomètres carrés jusqu'aux moindres vestiges d'un ancien établissement. Dans la première partie du volume, il leur a d'ailleurs consacré une étude d'ensemble, où il traite de leurs diverses sortes, de leur chronologie certaine ou probable, de leur répartition, des matériaux qui entraient dans leur construction, des principes et des procédés suivis ou employés par les architectes.

Tous ces monuments sont brahmaniques ou, du moins, n'ont rien de particulièrement bouddhique, ni dans l'ensemble, ni dans la décoration. Encore plus que dans les inscriptions, le rôle du bouddhisme paraît ici singulièrement effacé. Dans ces groupes immenses d'édicules, de tours, de galeries qui se coupent et se croisent et ne conduisent qu'à d'obscurs et étroits réduits, la place d'un autel ou d'une idole, on cherche vainement ce qui était le centre essentiel d'un établissement de l'ancien bouddhisme, la salle de réunion où se tenait la *dharmasābhā*, dont il est tant question dans les Jātakas. Il faut croire que celle-ci, là où elle existait, ainsi que les salles mentionnées dans les inscriptions à propos des sanctuaires brahmaniques, salle des pèlerins, salle des musiciens, des danseuses, réfectoire, etc., étaient des constructions en bois édifiées dans les cours ou préaux de ces vastes enceintes. Un caractère négatif et que M. Aymonier aurait pu relever est l'absence complète du stūpa, le monument bouddhique par excellence. Il y a bien au Cambodge des stūpas d'une certaine espèce et parfois d'assez grande dimension, comme les « pyramides » de Pnom Penh ; mais ils sont modernes (3) et d'importation siamoise. Il n'y en a point d'anciens (4). Évidemment le type primitif n'était plus guère en usage

(1) P. 422. — La discussion est malheureusement obscurcie par une faute d'impression, la date de l'avènement de Jayavarman II donnée comme çaka 824, au lieu de 724.

(2) J'avais fait moi-même déjà des réserves à ce sujet : *Notices et extraits*, t. XXVII, p. 123 et 359.

(3) Il y a des stūpas de forme plus ancienne au Laos, par exemple le Tat Luong de Vien Chan ; ils paraissent être imités de ceux de la Birmanie et, par là, se rattacher à ceux du Nord de l'Inde et du Népal.

(4) Par une singulière coïncidence, à l'exception du Boro Boedoer qui, par le dessin général, mais par là seulement, est un stūpa, il n'y a en a pas non plus à Java.

Digitized by Google

dans le bouddhisme qui est venu s'établir dans le bassin du Mékhong. Et pourtant M. Aymonier a raison de croire que la secte est ancienne au Cambodge, plus ancienne que beaucoup de ces monuments. Seulement, ce bouddhisme était celui de l'Inde, qui, comme dévotion populaire, ne s'est jamais bien dégagé de l'ancienne religion et des cultes ambiants. Encore aujourd'hui, tel qu'il règne dans le pays, il diffère sensiblement, chez la masse du peuple et même chez beaucoup de bonzes, de l'orthodoxie singhalaise qui s'y est superposée depuis plusieurs siècles, et, pour ma part, je n'ai aucune peine à imaginer dans le passé une population vaguement bouddhiste ayant pour lieux de culte ces sanctuaires de Çiva et de Viṣṇu. M. Aymonier a reproduit *in extenso* les réflexions présentées autrefois à ce sujet par M. Senart en traitant de l'inscription de Srei Santhor (1) ; il lui eût été facile de trouver encore d'autres témoignages de ce syncrétisme. Je me contente de lui en signaler un que j'emprunte à sa dernière publication et que je me permets de lui recommander pour le prochain volume.

L'inscription de Sdok Kâk Thom, qu'il a traduite en grande partie dans le *Journal asiatique* (2), est à première vue aussi brahmanique et peu bouddhique que possible. Ce n'est qu'une longue énumération de lingas et de quelques autres idoles érigés et dotés pendant plus de deux siècles par les membres d'une famille de brahmanes et par les rois leurs patrons. Ces brahmanes, qui étaient les desservants du dieu royal, — on ne sait pas trop ce qu'il faut entendre par là, mais on peut songer à un culte comme celui de Rome et d'Auguste, — constituaient un *mātṛivaṃça*, « une famille par la mère », où la succession allait non pas du père au fils, mais de l'oncle au fils de la sœur; et si la succession se faisait ainsi, c'est qu'il n'avaient eux-mêmes pas d'enfants, qu'ils étaient des religieux ayant fait vœu de célibat. Ce qui le prouve, c'est que l'un d'eux, Sadāçiva, est relevé de ce vœu par le roi Sūryavarman Ier, qui lui « fait quitter l'ordre » (littéralement, paraît-il, « lui fait quitter l'habit ») (3), pour lui donner en mariage sa propre belle-sœur. Ici, nous ne sommes plus sur le terrain brahmanique. Le brahmanisme, ou l'hindouisme, si l'on veut, connaît le vœu de célibat et aussi des associations religieuses où ce vœu est observé; mais les fonctions de prêtre n'y sont pas régulièrement liées à ce vœu, ce serait plutôt le contraire; surtout il ne connaît pas cette intervention de l'autorité royale dont nous avons l'exemple ici. Tout cela, par contre, se rencontre dans l'ordre bouddhique. Je me garderai pourtant d'affirmer que Sadāçiva était bouddhiste, comme son roi l'était certainement; je dirai seulement que l'ordre auquel lui et ses prédécesseurs ont appartenu était calqué sur l'ordre bouddhique et y ressemblait autant qu'une chose peut ressembler à une autre. Et, partant de là, nous pouvons faire un pas de plus. Ce n'est pas seulement, comme ici du IXe au XIIe siècle, que nous trouvons cette organisation de la vie religieuse : bien auparavant, nous voyons que les ministres et gurus des rois appartiennent régulièrement à un *mātṛivaṃça*, et cela, non pas, comme on pourrait le croire, parce que la société en général aurait été régie par le matriarcat, mais, comme nous le savons maintenant, parce que ces personnages, tout revêtus de charges profanes qu'ils fussent souvent, étaient célibataires par vœu et membres d'un ordre qui suppose l'existence à côté de lui de l'ordre bouddhique, s'il n'était pas cet ordre même.

L'art dont ces monuments sont le produit est entièrement exotique ; car les Khmers, auxquels M. Aymonier accorde pourtant de réelles qualités artistiques, n'ont plus su créer ni même conserver, dès qu'ils ont été réduits à eux-mêmes; et il est non moins évident que par son origine, cet art est hindou. Mais de quelle région de l'Inde dérive-t-il? On ne saurait le dire. Fergusson, dont Aymonier reproduit l'opinion, retrouvait l'ordonnance des piliers et des chapiteaux d'Angkor Vat dans les temples du Kashmīr. C'était chercher bien loin pour peu de chose.

---

(1) *Revue archéologique*, mars-avril 1883. Ici, p. 262 et suiv. Cf. aussi au sujet de ce syncrétisme : H. Kern, *Over den aanhefeener buddhistische inscriptie uit Battambang* dans les *Verslagen en Mededeelingen* de l'Académie d'Amsterdam, 1899, p. 65.

(2) Janvier-février 1901.

(3) *Ibidem*, p. 35.

Digitized by Google

Heureusement, et sans rien préjuger quant à l'origine première, on voit mieux quelle a dû être l'avant-dernière étape. C'est dans l'Archipel, en effet, à Java et à Bali, que se rencontrent la plupart des caractères et des éléments de cette architecture. La tour à section carrée, avec son faîte voûté en encorbellement, a de proches parentes à Bali ; la *tjanat* javanaise est le type de la pyramide à étages et à plan cruciforme du Cambodge ; de part et d'autre, on a l'entente des lignes horizontales, terrasse, corniche, architrave, que l'Inde s'est toujours ingéniée à tordre et à couper ; de part et d'autre, c'est un art en quelque sorte brahmanique à l'usage de populations en partie bouddhistes ; de part et d'autre enfin, cet art paraît avoir ignoré le stūpa. Restent à l'actif du Cambodge l'emploi de la statue isolée, — à Java, comme dans l'Inde, elle est presque toujours adossée, — les dômes ou pinacles composés de quatre têtes gigantesques accolées, motif dont on ne trouve dans l'Inde et ailleurs tout au plus que le germe ; enfin le goût du colossal, réalisé d'ordinaire par l'amoncellement, mais parfois aussi se traduisant en des conceptions d'une vraie et incomparable grandeur. Le côté faible est l'exécution. M. Aymonier, qui a vu Angkor et à qui l'on pardonnera volontiers d'en être resté ébloui, ferme un peu les yeux sur cette faiblesse, quand il revendique pour cet art une supériorité absolue sur celui de l'Inde et de l'Archipel, sans même faire des réserves pour la sculpture. A dire vrai, celle-ci n'a gardé quelque chose de sa distinction native que dans la décoration, quand elle traite le motif végétal, parfois aussi le motif animal ; quand elle s'attaque à la figure humaine, elle ne produit guère, autant que je sache, que des magots. M. Aymonier parle souvent de belles statues ; il aurait bien dû nous les montrer.

Ici, je touche à la partie faible de l'ouvrage, la partie figurée. On voit trop qu'à l'époque où M. Aymonier a réuni ses matériaux, chaque explorateur n'était pas encore doublé d'un photographe. A part les 14 cartes hors texte, qui sont excellentes et nous auraient rendu grand service quand nous travaillions, Bergaigne et moi, sur les inscriptions, à part aussi les plans et croquis de monuments (je ne parle pas des vues restaurées), qui sont les bien venus, l'illustration est insuffisante et médiocre. Prise de côté et autre, parfois sans rapport avec le texte, elle n'en est nullement le commentaire, et il eut mieux valu la supprimer.

A. Barth. [Extrait du *Journal des Savants*, juillet 1901.]

H. Mansuy. — *La Nature des roches employées dans la construction des monuments anciens de l'Indo-Chine.* (Bull. écon. de l'Indo-Chine, 1er déc. 1901).

Après avoir examiné au point de vue lithologique environ 30 monuments anciens du Cambodge et de l'Annam, M. Mansuy arrive à cette conclusion que, « à quelques exceptions près, les roches employées dans la construction de ces monuments sont des grès de composition variable, parmi lesquels prédomine un grès porphyrique à grains plus ou moins fins, où l'on retrouve les minéraux essentiels des roches cristallines qui présentent un si grand développement dans la partie méridionale de l'Indo-Chine, c'est-à-dire les granulites et les microgranulites. » Les grès des monuments du Cambodge et de l'Annam sont d'une composition identique. On n'a pas fait usage du calcaire dans ces anciennes constructions, bien que d'importants gisements de cette roche se rencontrent dans la colonie. Une stèle inscrite de Po Nagar de Nhatrang paraît être faite d'une roche basique. Deux stèles de Phnom Penh sont en schiste ardoisier noir (phyllade).

L. F.

Digitized by Google

Inde

Caroline Foley Rhys Davids. — *Notes on early economic conditions in Northern India.* (Journ. Roy. As. Soc., oct. 1901, pp. 859-894).

Recueil de références, tirées de différentes sources et relatives à l'économie rurale, à l'industrie et au commerce, aux méthodes et aux moyens d'échange, à la valeur des marchandises et des services dans l'Inde ancienne. « Si fragmentaire et *tentative* que soit l'ensemble de matériaux présenté ici, je n'aurais pu le réunir sans l'aide des notes manuscrites de mon mari sur le Dictionnaire de Childers. La nécessité d'un nouveau dictionnaire se fait de plus en plus sentir ; il est seulement regrettable que les Bodhisats, dans le rôle de divinités des arbres, n'indiquent plus les trésors enfouis à leurs pieds. » Nous nous associons complètement au vœu discrètement exprimé ici, en remarquant toutefois que les Bodhisats répondent encore aujourd'hui souvent, quand on prend la peine de leur demander une réponse.

L. F.

B. Purna Chandra Mukherji. — *A Report on a tour of exploration of the Antiquities in the Tarai, Nepal, the region of Kapilavastu* (février et mars 1899), avec préface de M. V. A. Smith. Calcutta, 1901. In-4°, 60 pp., 32 pl. (Vol. xxvi, part i, des *Imperial Series* de *l'Archæological Survey*).

Ceci pourrait s'intituler : comment on continue à gâter un admirable terrain de fouilles et de recherches. S'il en était un qui promît merveille, c'était assurément, depuis la découverte du lieu de naissance du Buddha, toute cette région du Téraï népâlais : il ne ne nous en est encore venu jusqu'ici que matière à déception et à regrets. On se rappelle les lamentables et incompréhensibles divagations du Dr Führer : voici qu'à présent le bon babou *archæologist* P. C. M. entremêle de ses fantaisies chronologiques le récit d'une excursion de deux mois à peine, exécutée sous la surveillance ombrageuse, mais lointaine, du Lt-col. Waddell. Il a naturellement retrouvé Kapilavastu, comme cela, « presque à première vue » *(almost at first sight)*, de même qu'il nous a dit avoir découvert Kusināra ; et il a employé six semaines à gratter la terre de ci de là, à sa manière, comme nous l'avions déjà vu faire à Patna, non d'ailleurs sans mettre au jour des choses intéressantes : et c'est justement là ce que nous lui reprochons. Nous ne prétendons pas que dans les mêmes circonstances personne eût pu mieux faire ; nous soutenons seulement qu'il valait mieux ne rien entreprendre, puisqu'on ne devait rien finir. Tant que les gouvernements de l'Inde et du Népāl et encore l'*Indian Exploration Fund*, qui ont ici devant eux une si belle tâche et, comme le dit avec raison M. V. A. Smith, d'un intérêt si universel, ne se seront pas mis d'accord pour mener une suite de campagnes archéologiques régulières et vigoureuses, qu'on laisse dormir en paix les tumuli enfouis sous la brousse fiévreuse du Téraï ! Les publications du genre de celle-ci n'auront, en attendant, d'autre usage que de mettre les futurs explorateurs méthodiques au courant des dégâts que nous avons commis.

Notons dans la préface de M. V. A. Smith une théorie nouvelle, d'après laquelle le Kapilavastu de Fa-hien ne serait pas le même que celui de Hiuen-tsang, ce dernier étant à Tilaūra-Kot et le premier à Piprāvā, à une quinzaine de kilomètres l'un de l'autre. L'hypothèse est ingénieuse : mais résisterait-elle à une exploration sérieuse du terrain ?

A. Foucher.

Vincent A. Smith. — *The Identity of Piyadasi with Açoka Maurya, and some connected problems.* (Journ. Roy. As. Soc., oct. 1901, pp. 827-858).

Dans un premier article (cf. *Bulletin*, I, p. 399), M. Smith avait démontré que tous les édits portant le nom de Piyadasi Rāja émanaient d'un seul et même souverain. Il s'attache ici

Digitized by Google

à prouver que Piyadasi est le même qu'Açoka le Maurya, fils de Bindusāra Amitraghāta, petit-fils de Candragupta, empereur de l'Inde entre 272 et 231 av. J. C. environ. Il n'y a eu qu'un seul Açoka ou Dharmāçoka ; le Kālāçoka des chroniques singhalaises est un personnage fictif, inventé pour concilier deux traditions contradictoires sur la date du règne d'Açoka. — M. S. discute ensuite les textes relatifs aux trois conciles et aboutit aux conclusions suivantes : les traditions sur les deux premiers conciles, celui de Rājagṛha, immédiatement après la mort du Buddha, et celui de Vaisāli, un siècle après, n'ont aucune valeur ; les conciles de Pāṭaliputra, sous Açoka, et de Peshawar, sous Kaniṣka, sont probablement réels, mais incertains quant à leur date et à leur œuvre.

L. F.

J. F. Fleet. — *Notes on Indian history and geography.* (Ind. Antiq., xxx, sept. 1901, pp. 369-382).

Identification des noms de lieux mentionnés dans les chartes du roi Vīra-Satyāçrayadeva [Ind. Ant., xiv, 140], dans les chartes fausses de Waḍgaon [inéd.], dans les chartes de Karhāḍ, 959 A. D. [Epigraphia Indica, iv, 278]. Notes sur la province de Karahāṭa = Karhāḍ, district de Sātārā, présidence de Bombay.

L. Finot. — *Rāṣṭrapālaparipṛcchā*, Sūtra du Mahāyāna. St Petersbourg, 1901. In-8°, 70 pp. (*Bibliotheca Buddhica*, vol ii).

La *Bibliotheca Buddhica*, publiée sous la direction de M. S. d'Oldenburg par l'Académie impériale des Sciences de St Petersbourg, et brillamment inaugurée par le *Çikṣa samuccaya* de M. C. Bendall, ne se continue pas moins bien par la *Rāṣṭrapālaparipṛcchā* de M. F. On y retrouve toutes les qualités de lucidité et de précision de l'éditeur des *Lapidaires indiens.* L'introduction, datée d'une bourgade d'Annam, nous donne tous les renseignements nécessaires sur les particularités grammaticales et métriques du texte. Elle contient encore une suffisante analyse de l'ouvrage qui, dans sa banalité toute buddhique, ne contient guère qu'une liste de *jātakas* et le développement d'un d'entre eux, celui de Puṇyaraçmi. Signalons toutefois un très curieux passage que l'éditeur a eu grande raison de nous traduire tout au long. C'est une satire violente dirigée contre les vices et les travers de la congrégation buddhique, et le tableau de ses mœurs relâchées n'est que plus piquant pour se trouver ainsi encadré dans un manuel de piété.

A. F.

Albert Bürk. — *Das Āpastamba-çulbasūtra.* (Zeitschr. d. Morgenl. Gesell., t. 55, pp. 543-591).

Les *Çulbasūtras* sont les règles rituelles pour la construction de l'autel. M. B. donne le texte de ceux d'Āpastamba, avec une introduction sur les origines et le développement de la géométrie indienne. La traduction des sūtras sera publiée ensuite.

H. Lüders. — *Zur Sage von Ṛṣyaçṛṅga.* (Nachr. v. d. k. Gesell. d. Wiss. zu Göttingen, Phil.-hist. Klasse, 1901, i, pp. 28-56).

En 1897, M. L. avait publié dans le même recueil un article des plus intéressants, où il démontrait par d'excellents arguments que la légende de Ṛṣyaçṛṅga, telle que la donne le

Digitized by Google

Mahābhārata, a subi des remaniements qui en ont altéré profondément la forme primitive. Sa méthode de critique a été depuis vivement contestée par le P. Dahlmann, qui l'a déclarée « intenable et arbitraire ». Le P. Dahlmann soutient que les contradictions internes relevées par Lüders proviennent de ce fait que le Mahābhārata est une compilation de thèmes légendaires, que le rédacteur a réunis, sans se mettre en peine de les unifier. Lüders maintient ses conclusions et sa méthode et tire de nouveaux arguments d'une rédaction de la légende fournie par un ms. Grantha de la Société Asiatique de Londres. Il y joint de nouvelles recherches qui complètent son premier article.

L. F.

J. Hertel. — *Zwei Erzählungen aus der Bonner Hitopadeça-Handschrift* (Zeitschr. d. Morgenl. Gesell., t. 55, pp. 487-494).

M. H. publie deux récits interpolés dans le texte du *Hitopadeça*, qu'il a tirés d'un ms. de Bonn. Ils auraient pu y rester.

Chine

Père P. Hoang. — *Tableau chronologique de la dynastie mandchoue-chinoise Ta-ts'ing*. (Journ. N. China Br. Roy. As. Soc., 1899-1900, n° 2, pp. 102-152)

Voilà de bon et utile travail. Il n'est personne qui n'ait ouvert deux livres sur la Chine sans remarquer d'étranges divergences sur les dates qui devraient, semble-t-il, être le mieux établies. A prendre même l'ouvrage de référence constante qu'est le *Chinese biographical Dictionary* de Giles, on s'aperçoit par exemple qu'il est dit, au n° 941, que K'ang-hi régna jusqu'en 1723, tandis qu'au n° 2577, il est dit que Yong-tcheng succéda à son père K'ang-hi en 1722, et les deux « erreurs » s'expliquent, l'une par ce fait que K'ang-hi est mort le 20 décembre 1722 et que son fils est monté sur le trône le 27 décembre 1722, l'autre par l'habitude chinoise d'attribuer au règne de l'empereur défunt tout le reste de l'année courante ; or l'année chinoise empiète sur la nôtre ; le règne de K'ang-hi s'est ainsi trouvé prolongé jusqu'au 4 février 1723 inclusivement. C'est à des difficultés de ce genre que l'exacte compilation du P. Hoang permet de parer. Elle fournit pour les empereurs, leurs fils, petits-fils, arrière-petits-fils, et pour les impératrices, les dates exactes de naissance, d'avénement, de mort, tirées des documents officiels. Le travail du P. Hoang était destiné à ce *Manuel du sinologue* entrepris par le P. Havret, et que la maladie, puis la mort sont venues interrompre, mais dont il faut espérer la reprise et l'achèvement.

P. P.

Père Louis Gaillard. — *Nankin port ouvert*. (Var. sinolog., n° 18). Changhai, 1901. In-8, xxi-483 pp.

En avril 1900, le Père Gaillard, qui s'était taillé dans Nankin et ses environs comme une sorte de fief scientifique, montait à Péking pour comparer les tombeaux septentrionaux des Ming à ceux du Sud. Le 12 mai, il était emporté par une pleurésie. Son service funèbre fut le dernier office solennel célébré au Nan-t'ang, ruiné peu après par l'insurrection. Les Jésuites de Ho-kien-fou tinrent à donner asile en leur cimetière à leur confrère du vicariat méridional. Sa dépouille échappa ainsi à la profanation qui, quelques semaines plus tard, jeta aux vents les cendres de Ricci et de Schall. En dehors de nombreux travaux amorcés, le P. Gaillard laissait un ouvrage achevé dont ses confrères ont assuré la publication : *Nankin port ouvert*.

Digitized by Google

Nankin s'est trouvé pendant quarante ans dans une situation unique en Chine ; la stipulation du traité français de 1858 qui en faisait un port ouvert est restée lettre morte jusqu'au printemps de 1899, et ce sont les causes et les conséquences de cette anomalie qu'étudie le P. Gaillard. Mais ce n'est pas là le seul sujet de ce gros livre. C'est en réalité toute l'histoire des relations de l'Europe et de la Chine depuis quarante ans qui s'y trouve esquissée et parfois développée. D'aucuns jugeront peut-être la méthode par trop discursive ; mais un bon index mettrait tout en valeur, et, s'il n'est qu'ébauché, n'oublions pas que nous avons affaire à une publication posthume. C'est la même explication, croyons-nous, qui rend compte d'inadvertances nombreuses, comme *Tche-fou* 曲阜 (p. 10), ou Pakhoi transcrit par 白海 (p. 79). Tel quel, il nous a beaucoup appris ; en un cas à tout le moins, il ne nous a pas convaincu. Une des grosses préoccupations du P. Gaillard est en effet d'établir la condition légale du missionnaire en Chine ; à ce sujet, il vient à parler de la fameuse clause « interpolée » de 1860. On sait de quoi il s'agit. C'est le traité français du 25 octobre 1860 qui a donné aux missionnaires le droit d'acquérir des biens immobiliers à l'intérieur de l'Empire chinois ; or le traité est en deux langues, française et chinoise, et la clause en question ne se trouve que dans le texte chinois. Comme il est formellement stipulé qu'en cas de contestations c'est le texte français qui fait foi, les Chinois semblaient autorisés à dénier aux missionnaires le bénéfice de ce droit d'achat. D'où provient la divergence des textes ? L'abbé Delamarre, qui servait d'interprète au baron Gros, en pourrait bien avoir une part de responsabilité, mais peu importe ici. De plus la question n'a plus qu'un intérêt historique, car la convention Berthemy en 1865, puis la convention Gérard en 1895 ont suppléé au silence du texte français. Mais le P. Gaillard veut nous prouver que, même sans ces deux conventions, le droit était acquis aux missionnaires, et c'est là que nous ne pouvons le suivre. Pour le P. Gaillard, les deux textes du traité ont une valeur égale, sauf dans le cas d'une divergence d'interprétation provenant de l'obscurité des versions, auquel cas le texte français fait autorité. Mais ici, dit-il, le texte chinois est parfaitement clair, on ne saurait donc tirer parti du silence du texte français. L'argument est ingénieux, mais nous paraît un peu côtoyer le sophisme. D'ailleurs le P. Gaillard était un travailleur trop industrieux pour que, même en ce sujet où nous repoussons son système, son labeur ait été inutile. Il a réuni quantité de faits, discuté nombre de théories, marqué les étapes de la politique française vis-à-vis des missions catholiques et les hésitations de la diplomatie anglaise vis-à-vis des missions protestantes. D'autres viendront peut-être qui de ses renseignements tenteront de dégager quelques autres conclusions. Mais c'est toujours à lui que reviendra l'honneur d'avoir groupé les faits eux-mêmes sur lesquels la discussion s'engagera.

P. Pelliot.

Edouard Chavannes. — *De l'expression des vœux dans l'art populaire chinois.* (Journ. Asiat., sept.-oct. 1901. pp. 193-233).

« Le décor dans l'art populaire chinois est presque toujours symbolique ; il exprime des vœux. » Plusieurs modes servent à l'expression de ces vœux : tantôt l'écriture pure et simple, et on écrit 壽 *cheou*, longévité, pour souhaiter à quelqu'un une longue existence ; tantôt l'association d'idées, et un livre représentera le savoir, ou une grenade, à cause de ses grains abondants, exprimera le souhait d'une nombreuse postérité ; tantôt le simple rébus. Le caractère de la langue chinoise se prête merveilleusement à ce dernier mode. Sa pauvreté phonétique est cause qu'un mot abstrait quelconque a toujours un homophone désignant quelque objet concret. Dès lors, si on représente cet objet concret, il suggérera l'idée de l'homophone abstrait. Une amulette sera ornée d'une hallebarde 戟 *ki*, d'une pierre sonore *k'ing* 磬, et d'un de ces sceptres qu'on appelle communément des *jou-yi* 如意. Or *ki*, hallebarde, est homophone de 吉 *ki*, bonne chance, *k'ing*, pierre sonore, est homophone de 慶 *k'ing*, bonne fortune, *jou-yi* signifie au propre « conformément à vos désirs », et c'est ainsi qu'une hallebarde, une pierre sonore et un sceptre signi-

Digitized by Google

lieront immédiatement pour un Chinois : « Que votre bonne chance et votre bonne fortune soient telles que vous les désirez. » De même une bouteille (瓶 *p'ing*), une selle (鞍 *ngan*) et un sceptre (*jou-yi*) suggéreront ce vœu : « Ayez la paix (平 *p'ing*) et le calme (安 *ngan*) conformément à vos désirs (*jou-yi*). » Une autre forme de symbolisme consiste dans la représentation de personnages évocateurs de certaines idées. C'est ainsi que sur les porcelaines on voit souvent deux jeunes garçons à l'air joyeux: ce sont les deux *ho-ho* 和合, symbole de la bonne entente. Comme les personnages de l'art chinois sont nombreux, on les distingue par des attributs; ceux des *ho-ho* sont déterminés par un calembour : un nénuphar (荷 *ho*) et une boite ronde (盒 *ho*). Le souhait du bonheur est le plus souvent répété ; ses symboles ordinaires sont la chauve-souris, 蝠 *fou*, qui suggère le « bonheur » 福 *fou*, et l'araignée, 蛛 *hi*, qui suggère « la joie » 喜 *hi*. La même idée est exprimée par les citrons déchiquetés à leur extrêmité qu'on appelle des « mains de Buddha », 佛手 *fo-cheou*. Or *fo* (mandarin du centre, *fou*) est homophone de *fou*, bonheur; ajoutons à l'explication de M. Ch. que *cheou*, main, est homophone de *cheou*, longévité ; ce citron signifie donc : « bonheur et longévité ». Ces symboles sont trop nombreux pour que nous puissions les signaler ici en détail, et nous ne pouvons que renvoyer au travail de M. Ch., qui lui-même est loin d'épuiser le sujet.

P. P.

A. Vissière. — *Traité des caractères chinois que l'on évite par respect.* (Journ. Asiat., sept.-oct. 1901, pp. 320-373).

M. V. dresse ici, avec sa précision ordinaire, la liste des caractères à éviter par respect, et indique quelles formes leur doivent être substituées. L'interdiction fondamentale porte sur seize caractères : 玄 *hiuan*, 燁 *ye*, 胤 *yin*, 禎 *tchen*, 弘 *hong*, 曆 *li*, 顒 *yong*, 琰 *yen*, 旻 *min*, 寧 *ning*, 淳 *tchou*, 諍 *tch'ouen*, 湉 *t'ien*, 璉 *lien*, 丘 *k'ieou* et 軻 *k'o*. Les treize premiers caractères faisaient partie du nom personnel d'empereurs de la dynastie actuelle ; le quatorzième entrait dans le nom d'un fils de K'ien-long, héritier présomptif qui mourut avant de régner; *K'ieou* et *Ko* sont les noms personnels de Confucius et de Mencius.

P. P.

Maurice Courant. — *Note sur l'existence, pour certains caractères chinois, de deux lectures distinguées par les finales* K-N, T-N, P-M. (Mém. Soc. linguist. de Paris, t. XII, pp. 67-72).

Ex.: 掠 *leang*, qui a, selon la transcription de M. Courant, les deux prononciations actuelles *lyŏ* et *lyáṅ* (prononciations anciennes, *lyak* et *lyáṅ*); 妲 *ta*, qui a les deux prononciations actuelles *tạ* et *tán* (anciennes *tat* et *tan*); 墊 *tien*, qui a les deux prononciations actuelles *tyạ* et *tyán* (anciennes *tiap et tiám*). La note de M. C. se borne d'ailleurs à ces constatations.

P. P.

G. E. Moule. — *Notes on the Ting-chi or half-yearly sacrifice to Confucius.* (Journ. N. China Br. Roy. As. Soc., 1899-1900, nº 2, pp. 37-73).

M. M. eut l'occasion en 1891, au grand temple confucéen de Hang-tcheou, d'assister à la « répétition » par le préfet du sacrifice *Ting* 丁祭, que le vice-roi y doit célébrer tous les ans au 2e et au 8e mois, le jour 丁, avant l'aurore ; en septembre 1898, c'est du sacrifice même que M. M. fut témoin. Après une description sommaire de la cérémonie, M. M. en étudie le rituel, d'après le *Ting-tsi-p'ou* 丁祭譜. Le *Ting-tsi-p'ou* serait principalement extrait du

Digitized by Google

Houei-tien 會典 et du *T'ong-li* 通禮, mais ses indications musicales semblent empruntées au *Wen-miao-se-tien-k'ao* 文廟祀典考, et au *Houang-tch'ao-tsi-k'i-yo-wou-lou* 皇朝祭器樂舞錄. Malgré ses recherches, M. M. n'arrive pas à faire une théorie complète de ces notations.

P. P.

Père Henri Havret. — *T'ien-tchou, « Seigneur du Ciel », à propos d'une stèle bouddhique de Tch'eng-tou.* (Var. sinolog., nº 19). Changhai, 1901, in-8, 30 pp.

Cette étude sur l'histoire d'un mot est le dernier effort d'un homme dont on peut dire que rien de ce qu'il fit n'est indifférent. Le P. H. nous montre comment Juifs et Musulmans ont appelé l'Être Suprême de noms empruntés au confucéisme et au taoïsme, et il établit que l'ancienne Église nestorienne ne fut pas plus exclusive dans sa terminologie. Mais à peine entrés en terre chinoise, les Jésuites de la fin du XVIe siècle, le P. Ruggieri, le P. Ricci, créent, semble-t-il, et en tout cas adoptent le nom de « Seigneur du ciel », *T'ien-tchou* 天主, qui est aujourd'hui le seul usité dans l'Église romaine. Ce n'est pas à dire que ces premiers apôtres de l'évangélisation en Chine se soient montrés intransigeants ; plus versés dans les lettres chinoises que leurs adversaires dominicains ou franciscains, les anciens Jésuites acceptaient volontiers les termes confucéens de *T'ien* « Ciel », de *Chang-ti* 上帝 « Souverain Seigneur », comme des équivalents du nom de Dieu; ainsi disons-nous le Seigneur ou le Très-Haut. Rome en jugea autrement, et depuis la constitution *Ex quo singulari* de Benoît XIV, 5 juillet 1742, le terme de *T'ien-tchou* est seul admis par les catholiques. Les Églises protestantes ne sont pas arrivées à s'entendre entre elles.

Ce terme de « Seigneur du Ciel » est d'ailleurs bien antérieur au XVIe siècle ; le « Seigneur du Ciel » est cité par Se-ma Ts'ien comme le premier des huit esprits honorés par Ts'in-che Houang-ti au IIIe s. avant J. C; dans le buddhisme, c'est un des noms assez fréquents d'Indra. Et à lire le P. Havret, nous pensons que bien vides ont été ces longues controverses du XVIIIe et du XIXe siècles sur le nom à donner en chinois à la divinité. Quel que soit celui qu'on adopte, il en faudra toujours modifier la valeur, puisque c'est le concept même qu'on lui fait représenter qui est étranger aux Chinois. Les Nestoriens du VIIe siècle n'y regardaient pas de si près, et peut-être n'avaient-ils pas tort; tout est question de définition.

P. Pelliot.

* * *

Col. Sir T. H. Holdich. — *Lhasa.* (Geogr. Journ., déc. 1901, pp. 602-sqq.).

Esquisse rapide de ce que nous savons sur l'aspect de Lhassa et de Potala, avec un plan et une vue à vol d'oiseau de Lhassa, et un dessin ancien et une photographie récente de Potala. On pourra comparer cette photographie de Potala avec celle qui a paru dans *La Géographie* d'octobre 1901.

* * *

L. Nocentini. — *P'ieng-yang.* (Giorn. Soc. Asiat. Ital., XIV, 1901, pp. 217-240).

Traduction annotée d'un nouveau chapitre du *Tong fan ki yao* 東藩紀要, ouvrage sur la Corée dont M. N. avait déjà tiré plusieurs articles. Il s'agit du chapitre consacré à P'ieng-iang 平壤, qui est l'ancienne capitale du vicomte de Ki 箕. Sur d'autres chapitres tirés du même ouvrage, cf. *Giornale,* vol. XI, XII, XIII.

Digitized by Google

Japon

E. Baelz. — *Menschen-Rassen Ost-Asiens mit specieller Rücksicht auf Japan.* (Verhandl. der Berl. Gesell. für Anthr., Ethnol. und Urgesch., 1901, pp. 166-189 et 202-220).

J. Deniker. — *Les taches congénitales dans la région sacro-lombaire considérées comme caractère de race.* (Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthr. de Paris, 1901, pp. 274-281).

Le Dr Baelz rappelle que dès 1883 il a publié une étude importante sur la race japonaise, intitulée: *Die körperlichen Eigenschaften der Japaner.* Tokio, 1893, complétée par Koganei, dans les *Mittheilungen der medic. Facult. zu Tokyo*, t. II, no 1, 1893. C'est de ces études poursuivies pendant vingt ans que M. Baelz essaie de dégager une sorte de classification des races de l'Asie orientale. Il distingue trois grands groupes: 1o Ainu ; 2o Mandchou-coréen; 3o Malayo-mongol.

Sur la petite taille des Ainus, le développement de leur système pileux, le tatouage des lèvres particulier aux femmes, M. B. n'apporte rien de bien neuf. Il propose, chemin faisant, une explication du nom Wodjin (Ouo-jen) 倭人 donné par les Chinois aux Japonais et qui désignerait des nains bossus, en le rapportant aux Ainus, petits et souvent courbés et qui devaient alors occuper presque tout le Japon actuel: c'est assez peu convaincant. M. B. signale de très curieux cimetières ainu ; il serait à désirer qu'on en fît une étude plus détaillée.

Aux Mandchou-coréens, de type relativement grand et « aristocratique », M. B. rattache cette minorité de la population japonaise qu'il appelle la race noble, par opposition au gros du peuple, qu'il classe parmi les Malayo-mongols.

Enfin M. B. touche à la question des taches bleuâtres, constituées par la présence de pigment dans le derme, et qui sont visibles lors de la naissance chez presque tous les enfants de race japonaise pure dans la région sacro-lombaire. Il y a bientôt vingt ans que M. B. avait signalé l'existence de ces taches: il en reprend l'étude ici et y voit la plus puissante marque distinctive qui sépare la race mongole des autres races.

C'est du même sujet que M. Deniker entretenait presque simultanément la Société d'Anthropologie de Paris. Depuis vingt ans en effet, l'existence de ces taches bleues signalées par Baelz chez les Japonais, et qui ne trouvent pas chez les Ainus, a été reconnue chez les Chinois par Matignon, chez les Tagals par Collignon, chez les Malais par Kohlbrugge et Ten Kate, chez les Annamites et les Siamois par Chemin, enfin chez les Esquimaux par Sôren Hansen. (C'est sans doute par confusion avec le mémoire de Hansen que le Dr Baelz a été amené à dire, sans pouvoir citer de références, que Nansen avait signalé les taches bleues chez les Esquimaux). M. Deniker voit dans ces taches une marque caractéristique de la race qu'il appelle indonésienne. Il est impossible d'arriver à des conclusions fermes avant que la liste ait été exactement dressée des peuples chez lesquels ce phénomène physiologique apparaît.

P. P.

Alexandre Bénazet. — *Le Théâtre au Japon. Esquisse d'une histoire littéraire.* Paris, E. Leroux, 1901. In-8o, VIII-296 pp.

M. B. s'est proposé de tracer une histoire complète du théâtre japonais, dont à peu près rien n'est traduit, sans avoir un accès direct aux textes, et uniquement d'après des travaux de seconde main. La tentative était paradoxale et condamnée d'avance: on ne pouvait espérer qu'une compilation consciencieuse, où, à défaut d'une base philologique solide, une critique avertie des renseignements épars dans nombre de livres et d'articles démêlerait l'acquis de l'incertain et définirait avec précision l'état de nos connaissances sur cette branche de la littérature japonaise. Malheureusement, ce qui manque le plus à ce livre, c'est une critique des

Digitized by Google

sources utilisées ; jamais M. B. ne repousse ou même ne discute une assertion, d'où qu'elle vienne, d'un travail d'érudit, d'une histoire japonaise ou d'un récit de *globe-trotter*. Les renseignements de source japonaise en particulier lui inspirent une confiance décidément exagérée. M. Fukuchi rapporte que, « dès le Ier siècle avant l'ère chrétienne, les diverses provinces de Kyūshu (il y a, fautivement, Kiouskou) étaient en relations assez fréquentes avec la Chine » (p. 61) : où sont ses preuves ? sur quoi se fonde son témoignage ? Toutes les informations, je ne dis pas dignes de foi, mais dignes d'examen, que nous ayons sur l'époque primitive du Japon, sont, en dehors des sources chinoises, tirées du *Kojiki* et du *Nihongi*, ouvrages d'ailleurs traduits et parfaitement traduits ; toutes celles qui ne reposent pas sur un texte de ces deux histoires ou sur un texte chinois peuvent être rejetées au préalable, et sans discussion. Pareillement l'*Histoire de l'Art du Japon*, publiée en 1900 à l'occasion de l'Exposition de Paris, ne saurait faire autorité. La beauté typographique et les magnifiques illustrations de cet ouvrage ne peuvent pallier les fautes et les erreurs innombrables qui le déparent, le manque absolu de sens critique qu'il trahit, la pauvreté et le caractère fantaisiste de sa documentation. Tant que nous n'aurons que son seul témoignage pour établir l'invention au Japon, vers le IXe siècle, d'une musique originale et « toute nouvelle » (p. 68), nous ferons sagement de n'en rien croire. On jugera de la confiance que mérite cette publication par le passage suivant, que M. B. (p. 61) cite pourtant sans sourciller : « Ce fut sous la dynastie de *Zouï* et de *Tô* [il s'agit des Souei et des T'ang] que nous entrâmes pour la première fois en rapport avec la Chine, et *après le règne particulièrement prospère d'Açoka, avec l'Inde.* »

D'autres raisons encore font qu'on ne pourra se servir du livre de M. B. qu'avec de grandes précautions : on y trouve fréquemment des affirmations un peu surprenantes et des lapsus assez forts. P. 1, M. B. parle de ce que nous apprennent sur l'ancien culte grec « les poèmes *d'Orphée* (sic), d'Hésiode et d'Homère ». La phrase suivante n'est guère moins inattendue : « Dans l'Inde, les récits épiques du Mahābhārata et du Ramāyāna sont les véritables sources de la science liturgique. » C'est une erreur de dire (p. 86, n. 2) que « le vocabulaire chinois n'a jamais pénétré dans la poésie dramatique du Japon » : les mots chinois, rigoureusement proscrits de l'ancienne poésie japonaise, ont été admis, en petit nombre il est vrai, dans le *No*. P. 114, M. B. fait remonter la composition du *Kandjour* et d'un ouvrage buddhique chinois à plusieurs siècles avant l'ère chrétienne : mais ici il n'y a peut-être qu'une faute d'impression. On nous assure, p. 95, que le *Kiogen* se joue sans masques, et, p. 100, que l'usage des masques « se borna au *No* et au *Kiyōghèn* (Kiogen) » : il faudrait pourtant choisir entre les deux affirmations. Mais voici qui est plus grave : « Le Bouddha est appelé par les japonais *Amida* » (p. 62, n. 2), et voici qui est énorme (il s'agit des jeux de mots qui abondent dans la poésie japonaise) : « Le caractère *monosyllabique* de la langue favorise naturellement la multiplication presque indéfinie des calembours » (p. 109).

Dans une première partie, M. B. traite des *matsuri*, ces fêtes populaires étroitement associées à leur origine aux cérémonies du *Shinto* : c'est pourquoi il eut peut-être été logique de rattacher leur étude à la seconde partie, qui traite du drame sacré (origines mythiques de la danse accompagnée de chant, de la musique orchestique, et des masques ; genres étrangers, importés avec le buddhisme, et dont la nature reste d'ailleurs fort mal définie ; danses *kagura*, encore exécutées aujourd'hui dans les temples shintoïstes ; danses *sambashō* et *shirabyoshi* ; le *sarugaku* ; enfin développement du *No* et du *Kiogen*, qui sont des formes complètes du drame). Il est assez artificiel de classer les danses *shirabyoshi* et le *sarugaku* dans le drame sacré. La 3e partie a pour objet le drame profane : né probablement des récitations publiques rythmées, qui conduisirent au théâtre de marionnettes, préparé par les tentatives curieuses de la célèbre et pieuse actrice Okuni, dont M. B. nous rappelle la touchante histoire, il s'épanouit avec ce Chikamatsu Monzaemon (1653-1734), en qui les Japonais se plaisent à voir leur Shakespeare, et qui fut au moins leur Alexandre Hardy : enfin il se transforme tout récemment avec le *soshi-shibai*, dont le principal promoteur, l'acteur Kawakami, est aujourd'hui bien connu des Parisiens. La 4e partie (les procédés littéraires) revient, non sans de fréquentes

Digitized by Google

redites, sur la technique — prologues, chœurs, masques, etc. — et les sujets des drames japonais. La dernière contient d'intéressants détails sur la musique de théâtre, la disposition matérielle et la représentation. M. B. ne s'est pas demandé, et pourtant la question peut être soulevée, si l'organisation des théâtres ne trahit pas une influence européenne, qui se serait produite par l'intermédiaire des Hollandais.

M. B. n'a pu résister à la tentation de se faire une transcription personnelle, qui prétend être rigoureusement phonétique. En tous cas on ne saurait dire qu'elle est tout à fait logique (pourquoi, p. 167, Foukou*tchi* et, même page, *Tci*kamatsou; p. 150, Eddo, et p. 168, Edo; p. 154, shamicenn, et p. 200, chamicen; p. 207, shiôgoun, et p. 209, shôgoun; p. 30, Yébis, et p. 31, Ebiss; p. 67, Foudjiwara, et p. 91, Foujihara, etc.?). Il y a des graphies positivement inadmissibles: Sozanô, p. 51, pour *Susa no o* ou *Susa no wo*; Nipon, avec un seul p. Au lieu de Osaksa, p. 31, lire Asakûsa. — La bibliographie est copieuse et bonne, quoiqu'on ne soit pas peu surpris d'y rencontrer *Yeddu, ballet japonais*, par O. Métra. Il n'y a pas d'index. Le livre est abondamment et joliment illustré de reproductions de gravures japonaises, auxquelles on peut seulement reprocher de n'être pas toujours inédites et de n'avoir souvent avec le texte qu'un rapport fort lointain.

Cl. E. Maitre.

Cl. E. Maitre. — *L'art du Yamato.* Extrait de la *Revue de l'art ancien et moderne*. Paris, 1901. In-4°, 42 pp., 35 gr. dans le texte et 8 pl.

Depuis l'apparition de cet ouvrage, l'auteur est devenu membre de l'École française d'Extrême-Orient et notre collaborateur. Il nous est par suite malaisé de dire ici tout le bien que nous pensons de l'intéressante étude, aussi bien écrite que bien illustrée, qu'il a consacrée aux productions du vieil art buddhique japonais. On se rappelle l'impression profonde produite par celles de ces œuvres d'art qui ont été exposées à Paris en 1900: aussi devons-nous à tout le moins de signaler la publication de M. M. aux lecteurs soucieux d'en retrouver de bonnes reproductions, accompagnées pour la première fois d'un commentaire judicieux et informé de bonne source.

A. F.

N. W. Thomas. — *On a pictorial representation of the Wheel of Life from Japan.* (Man, janv. 1901, art. 1).

Une planche en couleurs reproduit une gravure japonaise assez récente, mais faite manifestement d'après une peinture beaucoup plus ancienne, et qui représente la Roue de la Vie. La gravure japonaise est accompagnée d'un texte explicatif, dont M. T. donne la traduction, et qui est tiré, nous dit-il sommairement, d'une Encyclopédie chinoise. De pareilles images n'ont d'ailleurs pas la rareté que M. T. semble leur attribuer, et M. G. Schlegel lui a justement rappelé que M. F. W. K. Müller avait décrit dès 1893 une image toute semblable (*T'oung-pao*, vol. IV, p. 363 sqq.): M. T. aurait eu tout avantage à se reporter à cette excellente étude iconographique.

Cl. E. M.

Indes Néerlandaises

G. Schlegel. — *Geographical notes* (suite). (T'oung-pao, juill. 1901, pp. 167-182).

M. S. continue ici son importante étude sur Palembang. On se rappelle qu'après avoir porté jusqu'au VIe s. le nom de *Kĕndĕrī* (Kandari), ce pays était, au début des Song (Xe s.), connu sous

Digitized by Google

celui de *San-fo-ts'i* 三佛齊, que M. S. lit Sĕmbodja. L'article débute par la série des ambassades envoyées en Chine par le nouvel État sous les Song, les Yuen et les premiers Ming (xe-xve s.). Nous n'y ferons que quelques remarques de détail : le second terme de la restitution *Hadji Subhutha Bhumi* 霞運蘇勿吒蒲迷 ne nous paraît pas sûr ; par contre, *Çrīdeva* 室離疊華 semble certain, mais rien ne garantit *Djīva Kāla*.

En 1397, Palembang est conquis par les Javanais et le pays prend le nom de 舊港 *Kieou-kiang* (*Kukang*). A la faveur des troubles qui suivirent cette invasion, un Chinois de Canton, Leang Tao-ming 梁道明, prit le pouvoir à Palembang. D'autres chefs, également chinois, se disputaient l'influence : tel ce Tch'en Tsou-yi 陳祖義 qui fut saisi en 1407 au nom de l'Empereur par le fameux eunuque Tcheng-Ho 鄭和, amené à la capitale et exécuté.

Dans le corps de cet article, M. S. a inséré une longue note pour établir sa transcription *Sĕmbodja*, au lieu du *Saṃbhoja* (1) de Beal (*Merveilles de l'Inde*, p. 252). Et d'abord d'autres noms sont à rapprocher de celui-là. Les voyageurs arabes du IXe s. parlent d'un État dont le nom a été lu tantôt Sarīra, tantôt Sarbaza ; les éditeurs des *Merveilles de l'Inde* (p. 248 sqq.,) ont établi d'après Yaqout la véritable vocalisation *Serboza*. L'identité de Serboza et *San-fo-ts'i* fut proposée ar Beal, qui voyait de plus une sorte de doublet de ce nom dans le *Che-li-fo-che* 室利佛逝 d'Yi-tsing, lu *Çrībhoja*. Beal ajoutait que le *Mo-lo-yu* 末羅瑜 (ou 遊) d'Yi-tsing (*Malayur* de Marco Polo) désignait aussi Palembang. M. Chavannes (*Religieux éminents*, p. 223) fit observer que *Che-li-fo-che* et *Mo-lo-yu* étaient originairement distincts, et, admettant que *Mo-lo-yu* était Palembang, fut amené à chercher le pays de *Che-li-fo-che* à la pointe Sud de Sumatra. Une dernière solution fut proposée par Takakusu (*A Record of the Buddhist religion*, p. XLI) : c'était de placer *Che-li-fo-che* à Palembang, mais en rejetant *Mo-lo-yu* plus loin sur la côte Nord de Sumatra. Cette théorie tend à prévaloir ; c'est celle qu'adopte M. S. et que pour notre part nous croyons juste.

Mais, ces identifications admises, quels noms indigènes les transcriptions chinoises déguisent-elles ? *San-fo-ts'i*, dit M. S., est *Sĕmbodja* ou *Kĕmbodja*, le nom malais de la *Plumeria acutifolia*. Il se pourrait en effet que le nom fût malais, et la restitution *Saṃbhoja* de Julien et de Beal n'est guère satisfaisante. Mais les arguments apportés par M. S. ne nous paraissent pas décisifs. *Saṃbhoja*, dit-il, est impossible, car les Chinois ont employé ici le caractère 佛 *Fo bud*), qui ne renferme pas d'aspiration ; pour donner raison à Beal, il faudrait un caractère comme 普 *p'ou*, ou 浮 *feou* (*p'ou*). — Il serait en effet très souhaitable que les mêmes caractères n'eussent jamais été employés à la fois à transcrire des lettres aspirées et non aspirées. Par malheur, la règle n'a jamais été posée avec la rigueur que lui prête M. S., et nous en demanderons la preuve à son propre article. Dans les quelques exemples qu'il cite à l'appui de sa thèse, il montre 普 *p'ou* (aspiré) transcrivant *bhu* (aspiré) de *Subhūti* ; or M. S. sait mieux que personne que ce caractère doit sa grand diffusion aux termes *P'ou-t'i* 菩提 (*Bodhi*), *P'ou-sa* 菩薩 (*Bodhisattva*), où il représente une syllabe non aspirée. D'autre part c'est par un caractère sans aspiration, 部 *pou*, que Hiuen Tsang transcrit le *bhū* de *Subhūti* (Julien, *Voyages*, III, 528, et Tripiṭ. Japon, 致, VII, 22 vo). Et de même si *bha* et souvent rendu par 婆 *p'o* (aspiré), ce même caractère n'entre-t-il pas dans le transcription constante de *deva* 提婆 *t'i-p'o* ? Le principe, au lieu d'être absolu, se réduit donc pour nous à une simple probabilité.

Mais, si l'application n'en est selon nous que probable pour *Sembodja*, elle est à peine possible pour *Che-li-fo-che*. La mention de ce nom est en effet tout à fait isolée dans les historiens chinois. On ne le trouve cité que dans l'*Histoire des T'ang* (2), où il apparaît entre 670 et 673, et

---

(1) Beal avait écrit *Sambhoja*. M. S. le lui reproche, et dit qu'il faut écrire *Saṃbhoja* ; cette critique est injustifiée.

(2) *L'Histoire des Barbares du Sud*, que M. S. a trouvée citée dans la *Pien-yi-tien*, n'est en réalité que le chapitre sur les Barbares du Sud de l'*Histoire des T'ang*. — On trouverait

Digitized by Google

les Chinois le connaissent jusque dans la première moitié du VIIIe s. Justement c'est en 671-672 que Yi-tsing arrive à *Che-li-fo-che*. Vu la concordance des dates, y a-t-il invraisemblance à rapprocher de ce séjour du seul voyageur chinois qui, à notre connaissance, parle en détail de ce pays, le seul passage des historiens où il en soit fait mention ? Et si nous admettons qu'il faut reporter aux voyageurs buddhistes la connaissance de ce nom, ne devons-nous pas appliquer leurs méthodes de transcription pour le reconstituer ? Or Yi-tsing savait incontestablement le sanskrit, et quand il nous nomme en Inde le roi *Che-li-ki-to* 室利筏多 Çrīgupta, ou qu'il nous dit que le maître de la loi Tao-hi 道希 avait pour nom sanskrit *Che-li-t'i-p'o* 室利提婆 *Çrīdeva* (1), c'est bien *Çrī* qu'il a voulu écrire et non *sri*, et l'on ne peut donc faire état ici des anciennes prononciations qu'en tant qu'elles s'accordent avec les résultats de restitutions certaines. C'est pourquoi, voyant Yi-tsing employer dans le nom *Che-li-fo-che* 室利佛逝 les mêmes caractères *che* et *li* que dans *Çrīguptā* et *Çrīdeva*, nous croyons devoir rétablir comme premier élément du nom *Çrī* et non *sri*, comme le veut M. S. Dès lors le nom a toutes chances d'être sanskrit, et *bodja* ne l'est pas; nous ne pouvons donc, en l'absence de preuves décisives, souscrire à la lecture proposée. Ajoutons que M. S. traduit *Sribodja* ou *Bodjapura* par « Ville du plaisir », mais que lui-même nous avertit du reste que le mot malais pour plaisir est *bòga* (du sanskrit *bhoga*) et non *bodja*. Aussi, tout en admettant la possibilité d'une forme dérivée *Sribodja* (avec passage de la muette aspirée à la non aspirée comme dans *bòga* = *bhoga*) et à laquelle répondrait le *Serboza* des voyageurs arabes du IXe s., persistons-nous à lire ce nom, en tant qu'il nous est venu par un sanskritiste comme Yi-tsing, *Çrībhoja* (2). Il faut encore noter que l'article de M. S. renverse l'ordre chronologique, que San-fo-ts'i ne précède pas Che-li-fo-che mais le suit, puisque Che-li-fo-che apparaît au VIIe siècle et San-fo-ts'i au Xe, et on est ainsi amené à se demander si San-fo-ts'i ne transcrit pas une forme dérivée, plus ou moins altérée peut-être, d'un nom dont la forme première, ou en tout cas plus ancienne, est représentée par Che-li-fo-che.

P. Pelliot.

Généralités et divers

Ferdinand von Richthofen. — *Geomorphologische Studien aus Ostasien. II. Gestalt und Gliederung der ostasiatischen Küstenbogen.* (Sitzungsb. der Kön. preuss. Akad. der Wissensch. zu Berlin, Bd. XXXI, 1901, pp. 781-808).

Fait suite à une étude parue antérieurement dans la même publication (Bd. XXI, 1900, p. 888-925) sous le titre de : Über Gestalt und Gliederung einer Grundlinie in der Morphologie Ost-Asiens.

* * *

W. G. Sumner. — *The Yakuts, abridged from the Russian of* Sieroshevski, *and revised and completed by* M. Sieroshevski. (Journ. of the Anthrop. Instit. of Gr. Britain a. Ireland, vol. XXXI, jan. to june 1901, pp. 65-110).

Cet abrégé du grand ouvrage, ou tout au moins d'une partie du grand ouvrage de Sieroshevski (*Yakuty*, t. I., St Petersbourg, 1896 ; édit. polonaise, Varsovie, 1900), nous fait vive-

---

sans doute quelques autres mentions dans la littérature buddhique (il est question de 佛逝 Fo-che, en 720, dans un texte traduit par M. Lévi, Journ. As., mai-juin 1900, p. 421), mais nous ne croyons pas qu'elles fassent échec à notre thèse.

(1) Chavannes. *Les religieux éminents*, pp. 27 et 82.

(2) Incidemment, M. S. propose pour le nom du Cambodge une étymologie nouvelle. La question est intéressante, et nous y reviendrons prochainement. — Peut-être pourrait-on

Digitized by Google

ment regretter que nous n'en ayons pas la traduction complète. L'auteur, qui a vécu douze ans comme exilé politique parmi les Iakoutes, nous donne sur ce peuple encore peu connu des renseignements de la plus grande précision et du plus haut intérêt. Il est difficile de résumer ce résumé: signalons surtout les pages sur le mode curieux de groupement appelé *sib*, sur la notion de propriété, le communisme relatif des biens et la révision périodique de la répartition de la propriété foncière, sur les rites mortuaires et funéraires, les croyances superstitieuses et les pratiques magiques, et enfin sur l'organisation de la famille: les dures conditions de la vie y déterminent une exploitation systématique des faibles — enfants, femmes, vieillards — par les plus forts; les liens de famille sont d'ailleurs encore si mal définis que les Iakoutes n'ont pas de noms spéciaux pour désigner le frère, la sœur, le fils, la fille, le père; la monogamie a remplacé à peu près la polygamie; l'exogamie la plus stricte prévaut aujourd'hui dans le *sib*, mais il y a de nombreuses traces d'un état antérieur, où l'endogamie était la règle et l'inceste, qui du reste n'a pas entièrement disparu, un fait très normal. [Notons en passant que l'inceste n'inspire aucun sentiment d'horreur, et que les frères ne laissent pas leurs sœurs se marier vierges: preuve nouvelle que l'exogamie n'est pas dûe à l'horreur de l'inceste.] — Il semble bien que tous ces phénomènes soient connexes: c'est l'introduction des idées et de la religion russes qui a amené la substition de la monogamie à la polygamie, et en même temps la prohibition relative de l'inceste; si l'on tient compte, d'autre part, de l'extrême limitation du *sib*, on comprendra que l'exogamie se soit progressivement substituée dans ces conditions à l'endogamie; enfin la date récente de cette transformation explique l'état encore inorganique de la famille, l'absence de noms spéciaux pour exprimer les relations proprement familiales, l'emploi de noms qui désignent en fait les anciennes relations dans le *sib* endogame. — La partie de l'ouvrage abrégée par M. Sumner ne contient à peu près aucun renseignement anthropologique ou linguistique. On sait que les Iakoutes, qui occupent dans le Nord de la Sibérie orientale la partie la plus froide peut-être de la terre habitée, appartiennent à la race turco-tatare, modifiée par des mélanges avec les Mongolo-tongouses. Leur langue est l'ancienne langue turque-ouïgoure.

CL. E. MAITRE.

V. WEINSTEIN. — *Giljaken*. (Verhandl. der Berl. Gesellsch. für Anthr., Ethnol. und Urgesch., 1901, pp. 36-39).

Cette note de M. W. est un résumé d'une communication faite sur les Ghiliaks à la Société russe de géographie par M. Sternberg, qui a passé plusieurs années dans la Sibérie orientale. Au nombre de 4.500 environ, occupant les bouches de l'Amour et une partie de Sakhalien, les Ghiliaks paraissent à M. S. être des émigrants venus du Nord. Il en voit la preuve dans la construction même de leurs huttes. Celles des Kamtchadales sont hermétiquement closes avec un seul trou servant à l'échappement de la fumée. Les Ghiliaks habitent une région au climat moins rigoureux; cependant, dans certaines circonstances, pour la grande fête de l'ours par exemple, les rites semblent encore exiger des huttes du type kamtchadale. Les traditions et les mœurs des Ghiliaks se prêteraient à cette origine septentrionale. L'anthropologie ne fournit aucune donnée, car tel Ghiliak se rapproche physiquement des Ainus et tel autre des tribus tongouses.

P. P.

---

rapprocher un nouveau nom de *Çrîbhoja* et de *Bhojapura*; le deuxième capitale chame, Bal Kangov, près de Hué, est appelée dans les Annales annamites 佛誓 *Fo-che*.

Digitized by Google

NOTES ET MÉLANGES

ÇANF ET CAMPĀ

On sait que feu le colonel Yule, identifiant Campā avec le *Zabai* de Ptolémée et le *Çanf* des Arabes, qu'il situait à l'Ouest de l'embouchure du Mékhong, dans la baie de Kāmpot, a soutenu que, jusqu'aux xe et xie siècles de notre ère, Campā ne se trouvait pas dans les parages où les Portugais et les navigateurs modernes l'ont connu plus tard, mais à bonne distance de là, dans le golfe de Siam. Depuis, les résultats de l'épigraphie, que Yule ne pouvait connaître (1), nous ont appris que cette situation, pour l'époque du moins des voyageurs arabes, est impossible : de deux choses l'une : ou Çanf n'est pas Campā, ou Yule l'a mal situé. Ayant eu récemment l'occasion de toucher cette question (2), j'avais conclu dans le premier sens : je crois maintenant que j'aurais mieux fait de me décider dans l'autre.

Dans une note qu'il a eu l'obligeance de me communiquer, mon savant confrère et ami, M. le professeur De Goeje, de Leide, a appelé mon attention sur les données réunies à ce sujet par M. Van der Lith (et, ajouterai-je, par M. De Goeje lui-même) dans l'Index géographique de son édition du *Livre des merveilles de l'Inde* (3). De ces données, il résulte en effet que Yule, si soigneux d'ordinaire, et bien qu'il ait commencé par donner la liste suffisamment complète des sources alors accessibles, n'a pas tenu compte de tous leurs témoignages et qu'il a, comme on dit, voulu n'entendre qu'une cloche. Dans les observations qui vont suivre, je n'entends pas reprendre d'ensemble cette question de Campā ; je veux seulement indiquer brièvement les raisons qui m'ont fait changer d'avis.

Nous pouvons écarter d'abord, je pense, l'argument tiré de la situation hypothétique de *Zabai*. Le système de longitudes et latitudes de Ptolémée, pour la région de l'Extrême-Orient, est si bizarrement déformé, qu'il n'y a pas à faire fond sur ses déterminations. Tout ce qu'on peut légitimement en tirer, c'est que, après avoir quitté *Zabai* ou la ville des *Zabai*, et avoir doublé le « grand promontoire », on entrait dans le « grand golfe », pour arriver ensuite en Chine. Yule veut que ce « grand promontoire » soit la Pointe du Cambodge, l'extrémité Sud-Ouest du delta du Mékhong ; et il est de fait que la projection de cette pointe fait grande figure sur nos cartes. Mais, à supposer même qu'elle ait existé de leur temps, il est permis de douter qu'elle eût fait la même impression sur les caboteurs dont Ptolémée transposait les récits, et qu'ils eussent donné ce nom de *mega akrōtèrion* à ce qui devait, alors comme aujourd'hui, se présenter comme un chapelet de lagunes et de bancs de sable à demi noyés. Pour tout ce que nous savons de ces données, rien n'empêche de les transporter sur la côte d'Annam, où les havres profonds et les hauts promontoires ne manquent pas (4). D'ailleurs la situation que leur assigne Yule fût-elle exacte, elle ne prouverait pas grand chose pour celle de Çanf et de Campā au temps des relations arabes : au deuxième siècle, pour Campā, nous sommes en pleine préhistoire.

---

(1) Autant que je sache, Yule a exposé ses vues à cet égard pour la dernière fois dans un article publié dans les *Proceedings of the Royal Geographical Society* de novembre 1882.

(2) *Journal des savants*, juillet 1901, p. 440. [Ici même p. 75].

(3) Publié par P. A. Van der Lith, avec la traduction française par L. Marcel Devie : Leide, E. J. Brill, 1883-1886. — Les données en question se trouvent surtout aux pages 220 et 222 de l'Index.

(4) M. Gerini, qui a appliqué aux coordonnées de Ptolémée un système de corrections très ingénieux, trop ingénieux même pour être toujours convaincant (*Journ. Roy. As. Soc. London*, 1897, p. 551 et s.), place *Zabai* à Baria et le « grand promontoire » au cap St Jacques ; ce qui ne va pas bien non plus, puisque Ptolémée met presque tout un degré de longitude entre les deux.

Digitized by Google

Pour Çanf, l'argumentation de Yule est plus embarrassante. Elle s'appuie sur la relation du marchand Soleyman, écrite au milieu du IXe siècle et conservée dans un traité rédigé au siècle suivant, qui a été publié et traduit, il y aura bientôt deux cents ans, par Renaudot et plus récemment par Reinaud (1). D'après cette relation, les navires qui allaient en Chine relâchaient à *Senef* (Çanf), puis, à dix jours de là, dans l'île de *Sender Foulat*, d'où ils arrivaient en Chine au bout d'un mois (2). Dans *Sender Foulat* ou *Sandal Foulāt*, Yule reconnaît le groupe de Poulo Condor, le Sondur ou Condur de Marco Polo, (3) et l'identification, si elle n'est pas certaine, — les Arabes désignaient par le même mot les îles et les presqu'îles, — est certainement séduisante. La donnée de Soleyman se retrouve ensuite, au siècle suivant, chez Massoudi, très probablement d'après la même source; plus tard encore, dans le *Livre des merveilles* (p. 86), où elle est mise au compte d'un autre navigateur, contemporain de Soleyman, et chez d'autres géographes arabes. Et il est certain que, si nous n'avions qu'elle, il serait difficille de ne pas se ranger à l'opinion de Yule.

Mais nous avons une autre donnée plus simple et qui, elle, ne prête à aucune équivoque. Elle se trouve en premier lieu — car, comme la précédente, elle a été répétée par des successeurs — chez Ibn-Khordadbeh, une autorité de premier ordre, contemporain de Soleyman, que Yule n'a pas manqué de mentionner parmi ses sources, et dont il a malheureusement oublié d'invoquer ici le témoignage. Dans le *Livre des routes et des provinces*, publié et traduit par M. Barbier de Meynard (4), Ibn-Khordadbeh nous apprend (p. 291) que, « de *Komar*, pays qui produit l'aloës indien nommé komary, et du riz, on va à *Senf* en trois journées (5), en suivant la côte. L'aloës de Senf, nommé à cause de cela senfy, l'emporte sur celui de Komar. » Komar ou Khmar est ici incontestablement le pays khmer, le Kmir des documents vieux-javanais, de même que Senf ou Çanf, « d'où vient le meilleur bois d'aigle », est le pays de Campā (6). La donnée ne détermine pas la situation de Campāpura, non plus du reste que ne le font jusqu'ici les inscriptions; mais elle dit clairement que, trois jours après avoir quitté le dernier port ou marché en pays khmer et en marchant vers l'Est, — car c'est là la direction de la route, — on arrivait à un port ou marché cham. Elle nous dissuade ainsi de chercher Çanf à l'Ouest du Mékhong et jusque du côté de Kāmpot, et elle montre que, pour les Arabes du IXe siècle, comme pour Marco Polo et pour les Portugais, le pays de Campā se trouvait bien là où le placent les inscriptions, sur la côte annamite.

A. Barth.

NOTE SUR L'EXÉCUTION DES FOUILLES

En présence du grand nombre de trouvailles archéologiques faites ces dernières années en Indo-Chine, nous croyons utile de donner quelques indications au sujet des fouilles que de nouvelles découvertes rendraient nécessaires. Des faits récents montrent que ces conseils fort ordinaires et de simple bon sens ne sont pas superflus; car, tout en rendant justice à la bonne volonté de maint chercheur, nous devons constater que beaucoup de fouilles n'ont fourni que des résultats incomplets, faute d'une méthode raisonnée appliquée exactement.

---

(1) *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine dans le* IXe *siècle de l'ère chrétienne*... 2 tomes. Paris, Imprimerie Royale, 1845.

(2) *Relation*..., p. 18.

(3) Je n'ai pas besoin de remarquer que la palatale *c* et ses variantes représentent, dans ces parages, une prononciation zézayante.

(4) *Journal asiatique*, VIe série, t. v (1865).

(5) Comme le fait remarquer M. Barbier de Meynard, ces trois journées sont devenues huit milles chez Edriçy. On sait que les données numériques sont le plus sujettes à altération. C'est ainsi que l'Index géographique du *Livre des merveilles* (p. 222) porte cinq journées au lieu de trois.

(6) Aussi dans le *Livre des merveilles*, Çanf désigne tantôt un port, tantôt une contrée.

Digitized by Google

Les quelques indications qui suivent n'ont, au point de vue général des fouilles en tout pays, d'autre valeur que celle qui peut résulter d'une expérience personnelle : en Indo-Chine, où l'École d'Extrême-Orient a reçu du Gouvernement la mission particulière d'assurer la conservation des monuments antérieurs à l'installation de notre domination ou de notre protectorat sur le pays, elles prendront la valeur d'instructions pour toutes personnes qui pourraient avoir à exécuter des fouilles. La propriété de l'État ayant été reconnue sur les objets anciens, même en terrains particuliers, de même qu'en Tunisie, aucune fouille ne peut être faite sans les ordres de l'autorité supérieure ou sans l'autorisation de l'École Française. Il convient donc dans ces conditions d'indiquer comment ces fouilles doivent être exécutées.

Une fouille archéologique est destinée à faire connaître les éléments d'un édifice ou d'un groupe d'édifices ou d'objets, qu'une cause quelconque a fait disparaître sous une couche de terre. Si l'on observe que le même objet peut être considéré à un grand nombre de points de vue, il faut admettre que la même fouille pourrait être entreprise par un grand nombre de personnes pour une série de recherches toutes différentes.

Or au cours de cette fouille, la nature des déblais, leur ordre de superposition, la position des fragments trouvés, etc., sont autant de renseignements ou d'indices qui aident à la solution de tel ou tel problème spécial (1). La fouille une fois exécutée, la plus grande partie de ces indices a disparu : par suite la solution de tel ou tel problème devient impossible. Le principe directeur de toute fouille archéologique sera donc de faire la fouille de telle sorte que tout nouveau chercheur soit en présence de la fouille faite comme s'il pouvait encore la faire lui-même; autrement dit, qu'il puisse avoir tous les renseignements qu'elle lui eût fournis s'il l'eût exécutée lui-même.

L'idéal serait évidemment un procédé analogue à celui des rayons X. L'état actuel de la science ne le permet pas. Il n'est cependant pas impossible d'y suppléer en consignant, par tous les moyens dont nous disposons aujourd'hui, l'histoire même de la fouille : croquis, dessins cotés, aquarelles, photographies, surtout et avant tout journal des fouilles.

Il faut que puissent être connus de chacun l'état des choses avant le débroussaillement et la fouille, la nature des déblais el des débris qui s'y rencontrent, leur ordre de superposition, la place exacte des objets trouvés et la façon dont ils étaient engagés au milieu des autres débris.

Quelques exemples ne seront pas inutiles pour montrer la nécessité de ces diverses constatations. Supposons qu'un épigraphiste soupçonne dans un mur byzantin la présence d'une inscription romaine (le fait est fréquent). Il démolit le mur, met à jour l'inscription. Tout fier de ce résultat, il ne prend note ni du genre ni de l'état du mur. Passe un archéologue qui étudie les citadelles byzantines : l'absence de ce mur lui fait perdre la clef des dispositions de défense qu'il recherchait depuis longtemps.

Tel autre s'occupe des monnaies ; il jette au loin les débris d'un coffret grossier qui contenait un trésor, et c'est un renseignement précieux dont il prive le savant qui étudierait l'art industriel de cette époque.

Un troisième fait une fouille pour dégager un monument ; convaincu qu'il était couvert d'une voûte légère en maçonnerie, il fait disparaître sans scrupules la couche de cendres qui masquait la mosaïque de la salle : il prive ainsi des traces de l'incendie qui a dévoré la toiture le chercheur mieux avisé qui eût pensé l'édifice ainsi couvert.

La plus grande circonspection et la plus grande minutie doivent donc être apportées dans l'exécution d'une fouille, car on ne sait jamais si l'on a envisagé toutes les possibilités du problème.

Ces observations générales admises, nous donnerons quelques indications au sujet de la manière même de faire les fouilles. Les différents modes de fouille, la marche d'une fouille normale et le sort à faire aux objets trouvés sont, pensons-nous, les trois grands points qu'il y a lieu d'examiner.

---

(1) C'est ainsi que la présence de cendres, pour ne prendre qu'un exemple au hasard, indiquera à l'historien qu'après la ruine du monument l'emplacement qu'il occupait n'a pas été complètement abandonné.

Digitized by Google

On peut diviser les fouilles en deux sortes : les fouilles longues et peu profondes, que nous appellerons *fouilles de recherche*, les fouilles larges et creuses, ou *fouilles de dégagement*. On peut à l'occasion remplacer les premières, lorsque le personnel ou le temps fait défaut, par des tranchées plus ou moins distantes, perpendiculaires à la direction de la fouille de recherche qu'on eût exécutée : on peut ainsi s'assurer par exemple de la continuité d'un mur avec une grande économie, mais ce mode risque de ne pas indiquer des sections de portes ou des départs de murs latéraux.

Nous n'insisterons pas sur la façon de faire la fouille elle-même. Il est rare qu'on dispose ici du choix des outils et des hommes (1). Rappelons seulement que lorsque par la nature sablonneuse ou humide du terrain une fouille devient dangereuse et demande un étaiement, le chercheur assumera de lourdes responsabilités s'il n'a recours au moins aux conseils d'un homme autorisé. Il ne faut jamais compter en ce cas sur l'industrie des travailleurs, dont l'impéritie est inouïe (2). L'auteur des fouilles agira donc sagement en surveillant incessamment la nature des terrains rencontrés et en arrêtant les travaux dès qu'il y aura le moindre risque de vies humaines.

C'est pourquoi nous croyons plus sage de ne pas insister sur les modes de défense à prendre contre le glissement des terres ; il est inutile d'apprendre aux uns ce qu'ils savent, dangereux de donner aux autres une fausse confiance.

Quelque extraordinaire que puisse paraître la nécessité d'un semblable conseil, nous ne saurions trop insister sur l'obligation d'exécuter les fouilles de telle façon qu'elles ne compromettent pas la solidité des parties existantes. Tel monument découvert et récemment fouillé l'a été de manière si étrange qu'au centre même d'une tour se trouve une excavation de plusieures mètres de profondeur que les pluies ont remplie d'eau : les infiltrations sont une grave cause de ruine pour les murs encore debout.

Il nous faut maintenant examiner de quelle façon on doit mener les fouilles et, pour commencer par le commencement, voir où et comment il faut les attaquer.

La première condition de succès, et c'est encore une question de simple bon sens, est de ne point débuter par n'importe quel bout, au petit bonheur, comme c'est le cas le plus souvent. De cette façon il arrive presque infailliblement que tous les fonds sent usés en essais infructueux et les fouilles arrêtées faute d'argent, avant qu'on soit arrivé aux points qui eussent pavé les efforts dépensés.

Tout d'abord un débroussaillement général s'impose. C'est là un travail long et fastidieux, mais nécessaire : dégagé, le terrain révèle le plus souvent la masse générale du plan. En Indo-Chine, un monticule d'une dizaine de mètres au pied, qui se recreuse au sommet comme un volcan, cache le plus souvent la base d'une tour ou d'un *prasat*. Des renflements allongés annoncent des murs ; la même indication est fournie en Annam par des tranchées que l'herbe a envahies de nouveau, et qui sont la trace des fouilles faites à une époque antérieure par les Annamites pour se procurer des briques à bon marché.

Ces simples données que fournit le terrain suffisent le plus souvent à se faire une idée du plan général. On trouve une aide considérable, pour l'établissement de ce plan préliminaire, dans le fait constant de l'orientation régulière des monuments. Les temples au moins — et ce sont à peu près les seuls édifices qui aient subsisté — présentent toujours un point central qui est la demeure de la divinité principale. Ce point d'ailleurs peut au Cambodge prendre l'ampleur d'un nouveau monument, mais il est régi par les mêmes lois. Invariablement

---

(1) Notons seulement l'excellence du pic annamite qui se manœuvre verticalement comme une barre à mine ; le travail qu'il rend est faible, mais il est bien moins brutal que la pioche. En revanche la pelle de bois est généralement déplorable. Quant à la corbeille qui supplée la brouette, il est difficile de concevoir un engin qui exige plus de temps et de travail pour un aussi médiocre résultat.

(2) Au retour d'une absence forcée, nous les avons vus, malgré les ordres donnés, travailler sous le danger d'une pierre de plus de cinq cents kilogrammes sans qu'ils eussent pris aucune précaution pour en prévenir ou en diriger la chûte. L'effort d'un homme a suffi ensuite pour le faire rouler sur le talus de déblaiement.

Digitized by Google

dans le sens E.-O., vers l'O. parfois dans les monuments khmers, vers l'E. toujours dans les édifices chams, des constructions annexes annoncent ce sanctuaire. Dans les uns et les autres, un motif forme entrée. Le monument cham, de plan relativement simple, comporte d'ordinaire deux groupes de bâtiments sur les axes parallèles au grand axe, à l'E. et à l'O. de celui-ci. Le monument khmer offre souvent, par suite d'adjonctions successives, un tel enchevêtrement que l'aspect seul du terrain peut diriger les recherches.

Ce premier travail de discernement du plan une fois exécuté et porté sur un relevé rapide du terrain, il faut en vérifier l'exactitude, et pour cela les fouilles de recherche sont tout indiquées. Le point central reconnu, il faut, s'il n'y a pas de maçonneries visibles, cas fort rare, procéder à une première fouille profonde qui mette à jour quelque fragment de mur ; il faut étendre cette fouille dans tous les sens jusqu'à ce qu'on ait obtenu un résultat, si, par un hasard extraordinaire, il n'a pas été obtenu du premier coup. Ce fragment de mur reconnu, il est inutile de pousser plus loin ce premier travail, mais il convient d'y amorcer immédiatement une ou plusieurs fouilles de recherche qui suivront soit l'une, soit, ce qui est mieux, les deux arêtes du mur dégagé. Cette fouille sera menée uniquement dans la profondeur suffisante pour s'assurer que le mur se suit. Si elle mène à un tertre dont l'évidement causerait un fort retard, il vaut mieux le laisser en attente, et essayer de reprendre la fouille de l'autre côté au point symétrique.

Une fouille ou un système de fouilles ainsi conduites mettra rapidement à jour et l'étendue du domaine à étudier et le plan général du monument. Il va de soi qu'après qu'un circuit aura été fermé, on sera amené à tracer d'autres fouilles de recherche partant des premières jusqu'à l'amorce d'un nouveau circuit. Il est avantageux de tracer ces fouilles de recherche suivant les axes d'orientation : le report sur le plan, continuellement nécessaire, est ainsi extrêmement facilité. Deux observations d'expérience peuvent être utiles : la première est qu'il faut se méfier, dans l'abandon d'une fouille longue, de la fausse indication de terminaison que pourrait donner un pied-droit de porte ruinée ; la seconde, qu'il y a grand avantage, quand on le peut, à commencer chaque fouille par le haut du terrain ; l'enlèvement des déblais est rendu ainsi beaucoup plus aisé.

Ce premier travail fini — et il est nécessaire, alors que l'objet des fouilles n'est pas l'étude du monument, parce qu'il permet de déterminer exactement où les fouilles profondes seront avantageuses —, il convient de procéder à celles-ci. Le travail n'est plus alors qu'œuvre de soin et d'attention. Disons seulement qu'il ne faut pas se laisser rebuter, comme c'est le cas le plus fréquent, par la stérilité d'une fouille ; un déblaiement complet est toujours chose avantageuse, et c'est souvent sur les points dont on désespérait qu'on fait les plus heureuses trouvailles.

Au point de vue du monument, il y a toujours intérêt à pousser les fouilles aussi loin que possible et, en quelques endroits, jusqu'aux fondations. Ce sont des fouilles pénibles, parfois même dangereuses, et par suite généralement négligées. Mais il en résulte toujours des renseignements précieux sur la science des constructeurs comme sur l'histoire et les causes de ruine du monument. L'intérêt majeur est dans la rencontre fréquente de traces de constructions antérieures ; les anciens remblais qu'elles ont nécessités sont presque toujours une mine précieuse de débris d'une haute antiquité, antiquité qui se trouve certifiée et en partie datée par l'existence du monument qui les a recouverts. Le problème est dans ce cas toujours assez ardu, car c'est le plus souvent aux dépens de parties accessoires du monument actuel qu'on mettra à jour les débris du monument antérieur. Ici plus qu'ailleurs encore, s'impose la nécessité d'une documentation détaillée et telle qu'elle pourrait permettre de rétablir entièrement les parties dérangées. Il faut en ce cas mener ces fouilles profondes, jusqu'au sol vierge, qui se reconnaît à sa plus grande consistance comme à sa couleur plus claire, car il n'est pas noirci par les coulures d'humus que les remblais les plus serrés laissent toujours passer.

Tout ce travail n'est pas sans donner naissance à une masse considérable de déblais, et ce n'est pas un problème insignifiant que de déterminer d'avance où et comment on s'en débarrassera. L'idéal évidemment serait de les évacuer complètement après mûr examen et, en des cas exceptionnels, après criblage. Cette évacuation complète n'est généralement pas possible ; il suffit pour l'empêcher que le chantier soit un peu vaste ou la main-d'œuvre insuffisante. Force est donc souvent de travailler dans leur encombrement, et il faut faire en sorte que cet

Digitized by Google

encombrement soit le moins gênant possible. Il faut surtout s'arranger pour ne pas doubler le travail en recouvrant par les déblais la place d'une fouille future. Mais il est presque impossible de savoir d'avance s'il y aura des fouilles accessoires et où elles seront. Par suite, il est sage de laisser les déblais dans le voisinage immédiat et le long des fouilles déjà creusées : c'est évidemment le système le plus économique, et d'autre part, c'est celui qui présente le moins d'inconvénients ; car il y a toutes les chances, s'il y a des fouilles accessoires, pour qu'elles se dégagent des anciennes perpendiculairement, par suite en coupant le tas de déblais dans son plus petit sens.

Il y a intérêt également à faire étendre les déblais sur le sol au fur et à mesure de l'extraction, et sur quelques mètres de largeur. Ainsi répartis, ils ne masquent pas les fonds de fouille à la photographie, ne présentent qu'une faible hauteur au recoupement des fouilles secondaires, et leur masse ne modifie pas l'aspect du terrain, qu'il est avantageux de conserver dans sa première impression.

Une tentation à laquelle il ne faut pas céder est celle de se servir des creux qui représentent d'anciens bassins pour se débarrasser des débris. C'est là encore une de ces pratiques qui font disparaître tout ou partie du document historique : d'ailleurs le curage de ces anciens bassins est souvent une opération fort profitable au chercheur.

La fouille amène-t-elle la découverte d'un objet intéressant, il est sage de ne pas céder au désir de l'extraire immédiatement pour l'étudier : il est prudent, dès qu'il est dégagé des terres qui le recouvraient, d'en noter d'abord soigneusement la position, d'en prendre un croquis ou une photographie. Les précautions doivent être plus minutieuses encore s'il est en fragments, et chaque morceau doit être numéroté dans sa place primitive. Faute de cette précaution qui, à tout le moins, a l'avantage de diminuer le travail ultérieur, certaines pièces deviennent impossibles à reconstituer qui l'eussent été autrefois par ce simple soin.

En d'autres cas, les fouilles mettent à jour des fragments qu'il est impossible de reconnaître comme certainement anciens. C'est alors leur nombre et surtout leur position dans le sol qui permettent d'en juger. Si l'époque en reste douteuse, il faut bien se garder de les laisser de côté et, par crainte d'avouer son ignorance, de négliger d'en consigner les formes dans ses notes ; il est bien rare en effet, s'ils sont anciens, que d'autres fouilles ne fassent pas la lumière sur ce point.

Enfin le travail fini et au cours même du travail, un dernier soin s'impose. Il faut réunir les objets trouvés en les classant suivant leur point d'origine, telle tour ou telle partie du monument. A plus forte raison si l'on a pu étudier un de ces remblais anciens dont nous avons parlé, convient-il d'en mettre les richesses en lieu sûr et à part. Extraits des fouilles sans cette précaution, ces débris perdent la plus grande partie de leur intérêt ; il est même sage, dans la crainte de bouleversements ultérieurs, de les marquer d'un signe indélébile qui leur constitue comme un extrait de naissance.

Chaque fois qu'on le peut, il est préférable de laisser les objets trouvés dans le monument même et, si cela est possible, dans le voisinage du point d'extraction. Il va de soi qu'on ne peut abandonner ni les objets précieux, qui seraient indubitablement dérobés, ni les objets fragiles et légers, que les intempéries détérioreraient ou qui tenteraient la manie collectionneuse des visiteurs. Mais nous ne saurions trop nous élever contre la triste méthode qu'on a suivie dans les premières études archéologiques en Indo-Chine, et qui n'est pas encore abandonnée complètement — de prendre des fragments sur un point pour les transporter ailleurs. Sans compter ceux que l'on abandonne à mi chemin — et ils ne sont pas rares —, on voit les autres s'accumuler, sans certificat d'origine, dans quelques jardins ou quelques résidences. Rien ne justifie ce système : le respect superstitieux des Annamites pour les fragments chams est trop grand pour qu'ils osent le moins du monde les détériorer ; hors de leur place, ce ne sont plus pour eux que des pierres sans caractère religieux. Nous avons vu au jardin de Tourane les enfants jeter des cailloux sur les figurines d'un beau bas-relief ; et à Tra-kiêu, d'où ce fragment provient, les enfants ne seraient passés devant qu'en tremblant. Pour les fragments khmers seuls la précaution serait mieux justifiée, car les bonzes aiment assez à se fournir de soubassements de pierre pour leurs pagodes par le procédé économique du pillage d'un monument ruiné. Quelques bonnes amendes aux bonzes où au village où se trouve la bonzerie en auraient vite raison.

Digitized by Google

Or, s'il n'y a pas de danger à les laisser, pourquoi les transporter? N'est-ce pas un spectacle pénible que celui de ces sculptures réunies n'importe où et n'importe comment, et dont personne aujourd'hui ne connaît plus l'origine ? Et n'est-il pas regrettable de voir juchée la tête en bas, dans la résidence de Nhatrang, la vénérable pierre de Vo-can, une des plus anciennes inscriptions sanskrites qui existent, exilée loin du point où des siècles l'avaient respectée pieusement? Quel effet ferait le Roi Lépreux d'Angkor Thom privé de son merveilleux cadre de nature et de ruines, et traîné dans les galeries du Louvre, voire dans un square de Saigon ou même de Phnom-Penh ? Et quel intérêt présenterait une grossière et laide image buddhique hors du monument et de la province où elle était une preuve indéniable de l'existence du buddhisme en ce lieu ? Nous possédons aujourd'hui, avec la photographie, les estampages et les moulages, assez de moyens de reproduction des œuvres anciennes pour que nous n'allions pas, en les retirant du monument où elles se trouvent, leur enlever la plus grande partie de leur intérêt. Il est regrettable d'être forcé d'insister ainsi sur des points de si simple bon sens ; ce n'est pas à nous qu'en revient la faute. L'incurie et la niaiserie sont encore plus grandes qu'on ne le pense ; et ce n'est pas seulement à des statues isolées ou à des motifs de sculpture indépendants qu'on s'est attaqué — disons, hélas ! qu'on s'attaque encore. N'avons-nous pas vu, il y a quelques mois à peine, arracher des débris d'une ruine khmère, les linteaux et les colonnes des portes, sans qu'aucun soin ait été pris de marquer le point du monument dont ces sculptures avaient été retirées ? Ce monument n'est plus aujourd'hui qu'un squelette informe, et la brèche des portes, privées de leurs éléments caractéristiques qui étaient tombés en avant, ou peut-être même étaient encore en place quand on les a enlevés, ne se distingue pas des brèches que la ruine ou la maladresse des coulis ont faites aux murs anciens.

Ce n'est en réalité que dans un très petit nombre de cas que le transport, qui n'est jamais nécessaire, peut à la rigueur se justifier. C'est, par exemple, quand des fragments ont été depuis longtemps isolés du monument et que l'histoire de leur origine est perdue. C'est aussi quand un monument a laissé de si faibles traces que les fouilles n'y indiquent plus rien. C'est enfin quand les débris font partie d'un ensemble tellement écarté qu'on ne peut l'atteindre pour l'étudier; et encore un jour viendra où aucun point de l'Indo-Chine ne sera inaccessible : alors même qu'il n'en serait jamais ainsi, de bonnes photographies ou un bon moulage valent mieux que le transport.

Le sort des débris assuré par leur installation dans une partie abritée du monument, une dernière précaution est à prendre : il est bon de consigner sur le plan de fouilles les points où l'on a amassé les déblais, pour que les tertres artificiels, que la végétation recouvre vite, ne donnent pas lieu, auprès de nouveaux chercheurs, à de cruelles et coûteuses méprises.

Enfin, et pour conclure, il faut bien se persuader qu'une fouille n'est pas une amusette, comme elle est généralement considérée, mais un travail scientifique très délicat : car mal exécutée, elle peut faire disparaître le document historique lui-même. Ce sont donc de véritables devoirs de conscience qu'une telle besogne impose. Nous ne voulons pas rappeler non plus l'obligation morale, pour ceux qui font des fouilles sur les fonds d'un État ou d'une société, de leur réserver la totalité des trouvailles faites et de n'en pas garder une part, quelque minime qu'elle soit, pour eux. C'est là un devoir de simple honnêteté et sur lequel il serait presque grossier d'insister. Mais il faut également rappeler qu'alors même qu'on fait des fouilles à ses frais, les objets trouvés ne sont pas davantage la propriété de ceux qui les ont mis au jour : ils font partie du patrimoine du peuple qui les a créés ou des descendants qu'il a laissés, quelque dégénérés qu'ils soient. C'est une jurisprudence généralement reconnue aujourd'hui, et l'on a trop de faciles indignations contre les pillages de Lord Elgin pour que chacun s'arroge le droit d'exploiter les monuments khmers ou chams à son profit particulier. Ce qu'on appelle souvenir de voyage n'est jamais, à bien considérer, qu'un vol mal déguisé.

H. PARMENTIER.

Digitized by Google

NOTE SUR L'EXISTENCE DE RUINES A GIAM BIÊU (THUA THIÊN)

Je dois le signalement de ces ruines à l'obligeance de Mgr Caspar, évêque de Carnate, vicaire apostolique de la Cochinchine septentrionale.

Elles sont situées au S.-O. de la citadelle de Hué, sur le territoire du village de Giam Biêu, canton de Lang Hô. Pour y accéder, il faut remonter la rive gauche du fleuve Hương Giang, passer le bac en amont du village d'An Ninh et du Quoc Tù Giam, et suivre pendant 7 ou 800 mètres la rive droite de la rivière qui conflue au bac. Les ruines sont situées dans un isthme très étroit, qui constitue une véritable curiosité géologique. La rivière d'An Ninh reçoit un peu plus loin un ruisseau torrentiel, comme tous ceux de la région, et qui descend des montagnes voisines. Or, bien que le confluent soit à 2 ou 400 mètres au delà, les deux cours d'eau ne sont séparés que par une étroite muraille d'argile alluvionnaire, qui en un point n'a pas plus d'une douzaine de mètres de largeur.

Cette digue étroite subsiste, paraît-il, depuis fort longtemps, malgré l'érosion qui semble l'entamer sur ses deux faces. Les riverains expliquent cette extraordinaire résistance par l'influence miraculeuse de la divinité chame dont le tronc mutilé subsiste au milieu des ruines.

Celles-ci consistent en fondations de murs en briques, dont la trace très nette se voit à la surface du sol. Sur les bords de la rivière d'An Ninh, un pan de muraille en briques s'écroule dans le lit du cours d'eau. Le sol naturel semble avoir été fortement surélevé.

Dans un bouquet d'arbres, une statue d'homme est debout, fichée en terre, haute d'un mètre environ; la tête, les bras et les jambes à la hauteur des chevilles sont brisés. Le personnage est obèse et revêtu d'un pagne identique à ceux des statues trouvées à Tra Keu et déposées au jardin de Tourane. A côté de la statue subsiste la base: les deux pieds, d'une facture assez soignée, sont posés sur un socle carré portant aux coins antérieurs deux tenons en pierre de forme cylindrique, qui vraisemblablement sont les bases de deux colonnettes figurant peut-être deux bâtons et soutenant les mains du personnage.

A côté une base de linga, ou peut-être un chapiteau ; le bandeau porte un ornement sculpté, assez bien conservé.

Ces débris sont aujourd'hui l'objet d'un culte de la part des Annamites.

D'après des renseignements dignes de foi, il y avait là autrefois deux statues, qui un beau jour tombèrent dans la rivière, par un écroulement de la berge. On en retira bien une, celle que j'ai pu voir ; mais l'autre, qui serait intacte, est encore dans le lit, ensevelie sous les alluvions.

Je n'ai malheureusement pas eu le loisir de revenir photographier les débris signalés ci-dessus, ni de vérifier la présence de la seconde statue.

P. ODEND'HAL.

Digitized by Google

CHRONIQUE

FRANCE

— Une nouvelle revue s'est fondée à Paris sous le titre de *La Revue d'Asie*, bi-mensuelle illustrée ; directeur : Maurice Gandolphe ; admininistration : 16, rue de Grammont, à Paris. Le prix de l'abonnement pour un an est de 15 piastres en Extrême-Orient. Nombre de personnes ayant séjourné en Extrême-Orient ont contribué aux premiers numéros : citons MM. Pichon, Maurice Courant, J. Matignon, Villetard de Laguérie, Gaston Donnet, le marquis de Barthélemy, etc. Faut-il rappeler que le directeur, M. Gandolphe, est venu en Chine lors des troubles de 1900 ? Nous souhaitons à sa revue longue et prospère existence, sans la chicaner sur un détail où, dans les embarras du début, sa bonne foi a été un peu surprise : l'*Histoire de l'homme de l'Est et de l'homme du Sud*, parue dans le premier numéro sous la signature de M. Armand La Varroy, est un simple démarquage d'un travail publié il y a quelque temps sous le même titre par M. Chéon.

INDO-CHINE

Ecole Française d'Extrême-Orient. — M. L. Finot, Directeur de l'Ecole Française, est rentré à Saigon le 21 janvier. Durant sa mission en France, il a surveillé la publication des nouvelles *Recherches sur les Chams*, de M. Cabaton (vol. II des publications de l'Ecole), et de l'*Atlas archéologique de l'Indo-Chine*, du commandant Lunet de Lajonquière. La *Phonétique annamite (dialecte du Haut-Annam)* de notre collaborateur, le P. Cadière, a été entièrement imprimée. M. Victor Henry, professeur à l'Université de Paris, a bien voulu accepter d'écrire spécialement pour l'Ecole des *Eléments de sanscrit classique* qui paraîtront incessamment. Enfin des arrangements ont été pris pour la publication de l'*Inventaire archéologique du Cambodge*, du commandant de Lajonquière.

D'autre part nous sommes heureux d'annoncer la reprise probable du Corpus des *Inscriptions de Campā et du Cambodge*, interrompu depuis 1893. MM. Auguste Barth et Emile Senart ont bien voulu promettre à cette œuvre, dont ils ont été, il y a près de vingt ans, avec le regretté Bergaigne, les premiers ouvriers, une collaboration effective, qui en garantit le succès.

— Dans sa séance du 31 mai 1901, l'Académie des Inscriptions a décerné le prix Bordin à M. A. Foucher, directeur p. i. de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, pour son *Etude sur l'art gréco-buddhique*.

— Avec le Directeur de l'Ecole sont arrivés MM. P. Pelliot, professeur de chinois. et Cl. E. Maitre, ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, agrégé de l'Université, nommé pensionnaire par arrêté du 29 décembre 1901. Le cours de M. Pelliot, retardé par le transfèrement de l'Ecole à Hanoi, s'ouvrira dans quelques mois.

— MM. de Barrigue de Fontainieu et Ed. Huber ont été nommés pensionnaires de l'Ecole française par arrêtés des 7 et 29 décembre 1901.

— Le terme de séjour de M. H. Parmentier, comme pensionnaire de l'Ecole, a été prorogé d'une année à compter du 7 octobre 1901.

— M. Ed. Huber a recueilli, au cours de sa visite à Hong-kong, Canton et Fou-tcheou, outre de précieuses promesses de collaboration, d'intéressants renseignements sur le buddhisme et surtout l'islamisme chinois. Ces derniers feront la matière d'une note qui sera insérée dans le *Bulletin*.

Digitized by Google

— M. le capitaine Bonifacy a rapporté de sa mission au Tonkin une collection d'objets ethnographiques et cinq notices détaillées, composées sur le modèle de l' « Instruction pour les collaborateurs », et consacrées aux peuplades *Man* de la région de Tuyên-quang.

* * *

Bibliothèque. — M. le Gouverneur général a fait don à la Bibliothèque de l'Ecole d'un ouvrage manuscrit, relatif à la célèbre société secrète des Triades, et qui est intéressant, au point de vue philologique, par les spécimens qu'il donne de l'argot chinois.

— Le gouvernement de l'Inde britannique a fait don à la Bibliothèque du dernier volume paru de l'*Archæological Survey*: *A report on a tour of exploration of the antiquities in the Terai, Nepâl, the region of Kapilavastu*, par le babou PURNA CHANDRA MUKHERJI, avec préface de M. V. A. Smith.

— Le gouvernement des Indes Néerlandaises nous a fait présent d'un quatrième album de photographies des *Antiquités hindoues de Java*, consacré aux sculptures du Boro-Boudour.

— Monseigneur Escoffier, vicaire apostolique du Yunnan, a fait don à l'Ecole d'un exemplaire du *Si lin kong pao hiuan to kiai fou t'ou* 西林宮保勳德介福圖, album de 40 planches et notices illustrant la vie de *Ts'en Yu-ying* 岑毓英 (1835-1889), mort vice-roi du Yunnan. *Ts'en Yu-ying* (appell., *Siang-k'in* 襄勤) était né dans le district de *Si-lin* 西林 de la préfecture de *Se-tch'eng* 泗城 du Kouang-si ; sa famille était de race *Nong* 儂. Il est resté célèbre par le massacre des *Miao-tseu* en 1864 et des Musulmans du Yunnan en 1872. Il fut toujours soupçonné d'avoir à tout le moins laissé assassiner Margary. En 1884-1885, il avait un commandement au Tonkin et l'album nous représente ses succès au siège de Tuyên-quang. Il laissa cinq fils, *Ts'en Tch'ouen-jong* 岑春榮, *Ts'en Tch'ouen-siuen* 煊, *Ts'en Tch'ouen-hiu* 煦, *Ts'en Tch'ouen-yin* 蔭, *Ts'en Tch'ouen-ming* 寧. Le second fils de ce conservateur décidé, *Ts'en Tch'ouen-siuen*, fut compromis en 1898 dans le mouvement réformiste. Devenu trésorier-provincial à Canton, il fut cassé lors de la réaction ; les événements de 1900 et sa conduite intelligente à Si-ngan-fou, puis au Chan-si, l'ont à nouveau mis en vedette.

— Nous avons reçu de M. Martel, chancelier du consulat de France à Canton et professeur de français à l'Université de Canton, une curieuse réimpression de l'édition de Gravius (1661) de l'Évangile de St Mathieu traduit en langue de Formose, et quatre exemplaires des « Leerstukken en Preeken in de Favorlangsche Taal (*Eiland Formosa*) », imprimé d'après un manuscrit du XVIIe siècle, appartenant à la Société des Arts et Sciences de Batavia.

— M. A Baudenne, commis des services civils au Laos, nous a fait don d'un ancien manuscrit laotien en parfait état.

— Nous avons également reçu un exemplaire en deux *pen* du *Nan Tchao ye che* 南詔野史 compilé sous les Ming par le célèbre Yang Chen 楊慎, et consacré à l'ancienne histoire du Yunnan. L'ouvrage a été revisé sous la dynastie actuelle, et notre édition est de 1775. Nous n'insisterons pas sur cet ouvrage intéressant, car M. Sainson, consul de France à Mong-tse, en a achevé une traduction qui doit paraître prochainement.

— M. l'Inspecteur général des Douanes chinoises à Changhai nous a fait don de :
China Imperial maritime Customs. I. Statistical Series nº 2. Customs Gazette. nº CXXXI, *July-September 1901.* Changhai, 1901, in-4º, 282 pp.

— Lord Cranford a bien voulu faire don à l'Ecole d'un exemplaire du catalogue de sa riche bibliothèque chinoise. Ce *Catalogue of Chinese Books* de la *Bibliotheca Lindesiana*, luxueusement imprimé, n'a été tiré qu'à 100 exemplaires et ne se trouve pas dans le commerce.

— Le Ministère des Affaires étrangères a disposé en faveur de l'Ecole d'une série des Livres Jaunes concernant l'Extrême-Orient qui se trouvaient encore en nombre au quai d'Orsay.

Digitized by Google

— M. Bons d'Anty, consul de France à Tchong-k'ing, a fait don à notre Bibliothèque d'un manuscrit thai.

— La Bibliothèque de l'Ecole a reçu de M. le lieutenant de vaisseau Assier de Pompignan un certain nombre de livres japonais.

— Nous avons reçu :

GABRIEL MICHEL. — *Recueil des circulaires, instructions et avis concernant le service judiciaire de l'Indo-Chine.* 4e supplément. Années 1898, 1899 et 1900. Hanoi, Crébessac, 1901, in-8, 389 pp.

ID. — *Code judiciaire de l'Annam, du Tonkin et du Laos.* Hanoi, Schneider, 1901, in-8, 777 + 77 pp.

ID. — *Jurisprudence générale concernant les possessions françaises d'Extrême-Orient.* Hanoi, Schneider, 1901, in-8, 555 pp.

ID. — *Table alphabétique et analytique du recueil de jurisprudence Lasserre et du Journal judiciaire de l'Indo-Chine du 1er janvier 1890 au 1er janvier 1901.* Hanoi, Crébessac, 1901, in-8, 328 pp.

* * *

Musée. — M. l'amiral Pottier, commandant en chef l'escadre d'Extrême-Orient, a fait don à l'Ecole de divers panneaux, rosaces et encoignures de céramique chinoise.

— Nous avons reçu de M. le Consul de France à Rangoun une collection d'ethnographie religieuse se rapportant au buddhisme birman ; elle ne contient pas moins de 170 objets divers, statues de pierre, de bronze ou de bois, peintures et albums, ivoires sculptés, modèles de sanctuaires, costumes de bonzes, manuscrits, etc.

— M. de R. a fait don au Musée d'une barque et d'un cerf-volant à harpe éolienne provenant des îles Karimon (Rés. de Riouw, Indes néerlandaises), d'une lance et de deux poignards de Siak.

— Avec l'obligeant assentiment de M. Haffner, Directeur de l'agriculture en Cochinchine, nous avons fait entrer au Musée une inscription, un petit stûpa de pierre sans pinacle et neuf autres sculptures cambodgiennes, tant buddhiques que brahmaniques, égarées sur les pelouses ou sous les massifs du jardin botanique de Saigon.

— M. Manquené, administrateur au Cambodge, nous a fait parvenir deux petits canons de bronze, sans affût (dimension : 0m 38 de longueur), surmontés d'une anse destinée à les transporter. Ces armes, qui paraissent assez anciennes, ont été trouvées dans le sol à un mètre environ de profondeur, lors de la pose des colonnes d'une maison d'habitation, au village de Stung-trang, province de Stung-trang, sur les bords du Mékong (circonscription de Kratié).

— De nouvelles recherches pratiquées à Soai-Rieng par M. Commaille ont mis au jour d'autres objets de bronze (notamment des mortiers), de pierre (un Nandi, des acrotères) et de terre cuite (tuiles, pinacles de toit, etc.), et des fragments de feuilles d'or et d'argent portant des figures en repoussé. M. Commaille poursuit actuellement le déblaiement des ruines. Nous donnerons après l'achèvement des fouilles la description des diverses antiquités découvertes en cet endroit.

— Nous sommes déjà en possession d'une trentaine de statues annamites, représentant autant de divinités buddhiques, et appartenant au panthéon fabriqué pour le Musée de l'Ecole sous l'habile direction de notre collaborateur, M. Dumoutier, Directeur de l'enseignement au Tonkin.

— M. Paul Meunier, conducteur des Travaux publics, nous a fait don d'un taël en argent frappé sous le règne de l'empereur Gia-Long.

Digitized by Google

— M. Crestien, administrateur de la province de Travinh (Cochinchine), a fait entrer au Musée une statue de grès qui a été tout récemment trouvée dans son champ par un Annamite du village de Liêu-Huu, dans le huyện de Bactrang. Elle représente une déesse à quatre bras, debout : son socle se termine par un tenon en tronc de pyramide qui, en s'insérant dans la mortaise correspondante d'un piédestal, assurait la stabilité de l'idole. Celle-ci, svelte et assez bien proportionnée, n'a pas cette opulence de formes ni ce jeu des hanches qui caractérisent d'habitude les images hindoues. Elle est vêtue, au-dessous de la taille, de l'ordinaire *sarong*, à la fois pagne et jupe, qui tombe tout droit ; par devant, des plis sont marqués en creux dans l'étoffe d'une façon à la fois conventionnelle et fantaisiste. Il est à remarquer qu'elle ne porte aucune espèce de bijou : la haute mitre cylindrique qui la coiffe est entièrement unie : e lobe des oreilles est très distendu, mais dépouillé de ses boucles ; des « lignes de beauté », dans le goût indien, se marquent seulement sur les poignets des bras levés et au-dessous des seins. La première paire de bras est à demi ployée en avant et les mains fermées sont creusées en entonnoir pour recevoir des attributs mobiles, probablement en métal, et qui ont naturellement disparu : ce serait là, s'il en était besoin, une preuve de basse époque. Les deux autres bras, à demi relevés, portent des attributs de pierre assez grossièrement exécutés. On reconnaît cependant à droite un poignard, encore que la lame en soit plus courte que le manche, et à gauche un bouclier, bien qu'il soit à peine plus large que la main qui le tient par sa poignée intérieure. Un détail d'exécution vaut la peine d'être noté : non content d'utiliser l'arceau évidé formant auréole pour supporter les deux bras supérieurs, le sculpteur a encore ménagé pour soutenir les bras inférieurs de véritables béquilles ; évidemment il n'a pas osé se risquer à les dégager entièrement de la masse, de peur de les briser et de gâter irrémédiablement sa statue au moment même de la terminer. Ces précautions, si elles servent plus à la solidité qu'à l'élégance de son œuvre, n'ont d'ailleurs pas été inutiles. A la vérité, l'idole a le nez cassé et montre une balafre au-dessus de l'œil gauche, comme si quelque musulman iconoclaste avait passé par là : mais elle n'en est pas moins l'une des plus complètes qu'on puisse trouver et son identification en devient d'autant plus facile. Les attributs belliqueux qui subsistent encore font aussitôt songer à

FIG. 15. — DURGÂ, STATUE CHAME (MUSÉE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE).

Digitized by Google

la *çakti* de Çiva ; le décor du socle, qui de loin ressemble aux bucrânes classiques, achève de confirmer cette indication. Cette tête de buffle aux cornes épandues a été placée là, langue pendante, sous les pieds de la déesse, pour rappeler sa victoire sur Mahiṣāsur, le démon buffle : nous ne pouvons, à ce signe, méconnaître une image de Durgā.

— Le R. P. Durand, missionnaire à Phan-ri, a fait don au Musée d'un joli vase de bronze à anse tubulaire (hauteur : 0 m 18) provenant du village de Hôi-huu, huyện de Bồng-sơn, Bình-định (Annam).

— Nous avons reçu de M. P. Odend'hal, résident de France à Phanrang, un modèle des curieuses charrettes encore employées à l'heure actuelle par les Chams.

— La collection d'objets *man* rapportée au Musée par le capitaine Bonifacy (v. ci-dessus) comprend : costumes, 33 ; armes, 4 ; bijoux, 14 ; objets de culte, 3 ; ustensiles divers, 27 ; livres, 5 : soit au total environ 86 objets.

* * *

Cambodge. — M. H. Dufour nous communique les renseignements suivants — en attendant une notice plus détaillée — sur les travaux qu'il a entrepris au Bayôn (Angkor Thom), en compagnie de M. Ch. Carpeaux.

« Arrivés à la sala d'Angkor Vat dans les derniers jours de novembre, nous avons pris immédiatement les dispositions nécessaires pour commencer à défricher et à déblayer les galeries de la deuxième enceinte du Bayôn. Le court laps de temps — deux mois environ — dont nous disposions, nous a décidés à porter nos efforts sur cette partie de l'édifice de préférence à la première enceinte, de dimensions bien plus considérables, et aussi beaucoup plus encombrée par l'écroulement des pierres de couverture des galeries.

« Notre but a été de réunir tous les matériaux d'une étude précise et complète sur le plan de la deuxième enceinte jusqu'au soubassement du massif central et sur les bas-reliefs qui la décorent, en nous documentant par le dessin, la photographie et l'estampage ; nous avons été assez heureux pour remplir ce programme et nous avons pu retrouver dans les parties écroulées, par des déblaiements successifs, tous les fragments de bas-reliefs juxtaposables. Les estampages rapportés permettront de rétablir entièrement les scènes de la galerie nord de la face ouest, dont les morceaux étaient ensevelis sous un amoncellement de pierres de couverture éboulées. Nous avons estampé en totalité les bas-reliefs de la galerie nord de la face est, qui sont peut-être les plus remarquables au point de vue de la facture et en raison de l'intérêt des sujets représentés.

« Nous commencions l'attaque des blocs qui obstruent la partie nord de la face ouest de la première enceinte, quand j'ai dû quitter Angkor, rappelé en toute hâte à Hanoi. M. Carpeaux, qui est resté pour terminer les derniers travaux en train, doit en ce moment s'acheminer vers Komphong Thom par voie de terre.

« Pendant le mois de décembre, malgré le bon vouloir des autorités siamoises, nous avons éprouvé de grandes difficultés à recruter des coulis, et la sala que nous faisions élever au pied du Bayôn n'a pu être prête qu'au 1er janvier. A partir de cette date, nous avons eu des travailleurs en nombre suffisant. Nous n'avons eu à déplorer aucun accident au cours des travaux, et l'opération délicate du dégagement des bases de l'édifice pour mettre à jour les bas-reliefs s'est effectuée sans encombre. »

INDE

— Le gouvernement de l'Inde britannique vient de rétablir le poste de Directeur général de l'*Archæological Survey*, lequel comporte un traitement mensuel de 1.600 roupies. Le nouveau titulaire, M. J. H. Marshall, de King's College (Oxford), a paru désigné pour ce poste par sa connaissance de l'archéologie grecque, qu'il a étudiée à Athènes. Il est nommé pour cinq ans.

Digitized by Google

— Le Dr M. A. Stein, dont on connaît les belles recherches archéologiques et topographiques dans le Kaçmīr, le Nord-Ouest de l'Inde et de Turkestan chinois, vient de rentrer de sa dernière mission dans l'Asie centrale pour prendre le poste d'Inspecteur des écoles dans le district de Rawal-Pindi. Il a employé les loisirs du court congé qui lui a été accordé l'été dernier en Angleterre pour résumer dans un « Rapport préliminaire » les principaux résultats de son exploration : nous en avons déjà entretenu nos lecteurs au fur et à mesure des découvertes (v. *Bulletin*, t. I, pp. 169, 274 et 400).

— Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Edmund W. Smith, *Assistant Archæological Surveyor* depuis 1886, puis (après le départ du Dr Führer) *Archæological Surveyor* des provinces du Nord-Ouest et d'Aoudh, enlevé par le choléra à Mohinpurwa, le 21 novembre dernier, à l'âge de quarante-trois ans. On ne cite de lui aucune trouvaille originale, mais on connaît ses belles publications sur l'architecture mongole de Fatehpur-Sikri et, tout dernièrement encore, d'Agra. Le plus clair de son temps a été d'ailleurs occupé, non par des fouilles, mais par des travaux de « restauration ».

— On se rappelle que Lord Curzon a prononcé, le 7 février 1900, devant la Société Asiatique du Bengale, un discours où il protestait de son intérêt pour les monuments historiques et stigmatisait sans merci les méfaits commis par ses prédécesseurs, notamment à Delhi et Agra (v. *Bulletin*, t. I, p. 60). Il est à craindre que le zèle archéologique du vice-roi ne se traduise à présent par une débauche de restaurations parfois inconsidérées. Quelques protestations se sont fait jour dans la presse quotidienne. Ce qui est plus grave, c'est que l'on trouve dans le dernier *Annual Progress Report of the Archæological Survey circles North-Western Provinces and Oudh, for the year ending 31st March 1901*, de feu M. E. W. Smith, l'aveu officiel de pratiques au moins singulières. C'est ainsi qu'on a par exemple réparé le Kanch Mahal de Sikandra. Cet intéressant spécimen de l'architecture domestique mongole était occupé par un orphelinat ; au lieu de se borner à déloger des hôtes plus que superflus et à gratter le badigeon, on a, dit le rapport, « restauré le bâtiment architecturalement et autrement, et plusieurs de ses traits les plus frappants ont été ramenés à leur aspect primitif. » Suit le détail des « renouvellements » : « 18 seuils de pierre sculptés, 56 panneaux ornementaux, 60 bordures et 34 corniches également ornementales,... 121 pièces de sculptures,... 748 pieds cubiques de maçonnerie de briques, 3.348 pieds carrés de mortier et 1.353 de ciment, » etc. L'énumération fait frémir. Il y a eu comme cela 126.865 roupies 15 annas et 10 païsses de dépensés, pour la plus grande part dans le district d'Agra, à la « restauration » des monuments d'Akbar et de Shah-Jehan. Souhaitons qu'ils n'en restent pas défigurés !

— Dans le discours auquel il vient d'être fait allusion, Lord Curzon avait annoncé qu'il s'occuperait de conserver le palais des rois de Birmanie, à Mandalay, transformé par les conquérants en club, en bureaux et en église. Sa récente visite au « Fort Dufferin », selon la désignation officielle du lieu, lui a permis de prendre une partie des mesures promises. L'église et les bureaux du commissariat vont être déplacés ; le club seul est maintenu en possession de son bâtiment. Quant aux autres édifices, on va faire un choix de ceux qui valent la peine d'être entretenus aux frais de l'Etat.

— Lors de son récent passage à Rangoun, du 9 au 13 décembre dernier, Lord Curzon s'est publiquement refusé à instituer une Université séparée pour la Birmanie, qui continuera, au point de vue scolaire, à dépendre de Calcutta. Il a également comdamné, comme ruineux et chimérique, tout projet d'établissement d'un chemin de fer entre la Haute-Birmanie et la province chinoise du Yunnan. Il est intéressant de noter que, sur ce dernier point, les mêmes idées sont exposées dans l'ouvrage récemment paru, *Burma under British Rule and before* (Londres, Constable, 2 vol.), sorte d'encyclopédie birmane, où M. J. Nisbet, du Département des forêts, a condensé le résultat de vingt-cinq ans d'expérience, d'observations et d'études.

— Il vient de paraître une *Life of Sir William Wilson Hunter, K. C. S. I.* etc., par F. H. Skrine (Longmans). Cette biographie nous présente, sous le jour le plus flatteur, le grand compilateur et vulgarisateur — nous ne disons pas historien — de l'Empire anglo-

Digitized by Google

indien ; elle a sa contre-partie dans l'opinion de ses collègues et collaborateurs du *Civil Service*, qui lui reprochent amèrement la désinvolture avec laquelle il avait coutume de s'approprier dans ses énormes ouvrages, sans un mot de reconnaissance, le travail d'autrui. Aussi était il infiniment plus populaire en Angleterre que dans l'Inde.

— On connaît le mot de R. Kipling : « East is East and West is West, and never the twain shall meet » ; mais si l'Orient et l'Occident sont destiné à ne jamais se confondre, il ne s'ensuit pas qu'ils ne puissent arriver du moins à se comprendre. Cette mutuelle intelligence est le but que poursuit la nouvelle revue mensuelle *East and West*, publiée à Bombay depuis le mois de novembre par le publiciste indien bien connu, M. Malabari. Son objet, comme le dit l'éditeur dans sa préface, « est d'interpréter l'Occident à l'Orient et l'Orient à l'Occident, de telle sorte que la science et les lumières de l'un réagissent sur l'antique sagesse et savoir de l'autre, pour soutenir l'idéal d'une civilisation plus haute ». Les noms de ses collaborateurs, dont plusieurs sont Français, donnent à l'avance la meilleure opinion de l'avenir de cette revue.

— M. Jehangir Sorabji Taleyarkhan a fait paraître chez Thacker and Cᵉ, à Bombay, un essai sur *Comte and the Positive Philosophy*, où il compare le « culte de l'humanité » dans le Comtisme et le Zoroastrianisme, naturellement à l'avantage de ce dernier.

CHINE

— La mort vient encore de frapper chez les Jésuites de Zi-ka-wei : après le P. Gaillard, mort en 1900, le P. Havret, mort en 1901, c'est le P. Pierre Heude qui s'est éteint le 3 janvier 1902. Nous ne saurions parler dignement de ses travaux qui sortent du cadre ordinaire de nos études, mais les naturalistes reconnaissent ce que leur science doit à l'auteur des *Mémoires concernant l'histoire naturelle de l'Empire chinois*.

— Une subvention de 2.000 piastres a été accordée par le gouvernement de l'Indo-Chine à M. Aubazac, missionnaire à Canton, pour l'impression d'un *Dictionnaire français-cantonnais* en préparation (Journ. Off., 10 février 1902). Nous avons déjà reçu les 13 premières feuilles de cet ouvrage (A-EAU).

JAPON

— On sait les efforts faits, il y a quelque douze ou quinze ans, par une société japonaise, la *Romaji Kai*, pour substituer à l'écriture japonaise, qui est un mélange d'idéogrammes chinois et de signes phonétiques, une transcription en caractères latins. Malgré le bruit qu'elle fit au début et le succès relatif de la revue qu'elle lança (*Romaji Zasshi*, ou Mélanges en caractères romanisés), on peut dire aujourd'hui qu'elle a complètement échoué, et que ses efforts sont venus se briser contre la force de l'inertie et aussi contre des difficultés d'un ordre plus sérieux. Elle n'a guère réussi en somme qu'à imposer à la grande majorité des japonisants son système de transcription, qui sans doute n'est guère scientifique et ne tient aucun compte des relations naturelles des sons, mais qui a l'avantage d'être assez exactement phonétique. Depuis quelques mois des Japonais établis à New-York publient une petite revue mensuelle, *Japan and America*, rédigée par moitié en anglais et en japonais, et dont la partie japonaise est écrite suivant le système de la *Romaji Kai*. Nous ignorons quel est le sort réservé à cette nouvelle tentative. A vrai dire, des transcriptions romanisées peuvent être utiles pour des commerçants, par exemple, qui ne visent pas à une connaissance bien approfondie de la langue et de la littérature du Japon. Le lieu même où se publie la revue que nous annonçons semble indiquer que ses promoteurs ont renoncé à l'espoir de convertir à leur système leurs propres compatriotes, et marque bien que la romanisation de l'écriture japonaise ne sera jamais qu'une amusette pour étrangers.

Digitized by Google

— Une subvention de 3.000 piastres a été accordée par le gouvernement de l'Indo-Chine au vicaire général de la Mission de Tokio, pour l'impression d'un *Dictionnaire japonais-français et français-japonais* (Journ. Off., 10 février 1902).

ALLEMAGNE

— Le 30 novembre 1901 est mort à l'âge de 76 ans un des plus grands orientalistes de ce temps, le professeur Albrecht Weber. Il enseignait, depuis près d'un demi-siècle, le sanskrit à l'Université de Berlin; les indianistes allemands d'aujourd'hui sont presque tous ses élèves. Weber était en quelque sorte, par son grand âge et son immense érudition, le patriarche de la philologie indienne. Ses travaux, dépourvus d'agrément littéraire, mais admirables par la plénitude de l'information et la sûreté de la critique, constituent un indestructible monument scientifique. Il serait trop long de les énumérer tous. Mentionnons seulement sa grande édition du Yajur Veda Blanc, son catalogue des manuscrits sanskrits du Musée de Berlin, ses *Indische Studien*, où parurent tant de travaux de premier ordre, enfin plusieurs mémoires publiés dans les *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin. Plus heureux que Bühler, Weber est mort plein d'années, laissant derrière lui une œuvre achevée et une légion d'illustres disciples. Sa perte sera ressentie, non seulement en Allemagne, mais dans toute l'Europe savante, où son nom était l'objet d'un respect universel.

Digitized by Google

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

20 mars 1901

RAPPORT A M. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL SUR LES TRAVAUX DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT PENDANT L'ANNÉE 1900

Paris, le 20 mars 1901.

Monsieur le Gouverneur général,

La Mission archéologique d'Indo-Chine — à laquelle vous avez, par arrêté du 20 janvier 1900, attribué la nouvelle dénomination d'*École Française d'Extrême-Orient*, pour mieux préciser le caractère permanent de son institution et l'étendue de sa tâche — a poursuivi, pendant la seconde année de son existence, les travaux annoncés dans mon rapport du 1er février 1900.

A cette date, le personnel de l'Ecole comprenait, outre le Directeur, le secrétaire-bibliothécaire, M. Cabaton ; un pensionnaire, M. Pelliot ; et deux attachés temporaires, M. le capitaine de Lajonquière et M. Lavallée. Je venais d'achever, avec M. de Lajonquière, le relevé des monuments chams de l'Annam, et me disposais à continuer, par le Tonkin et le Laos, mon voyage de reconnaissance générale de l'Indo-Chine. M. Cabaton terminait au Cambodge diverses recherches philologiques. M. Pelliot, récemment arrivé de France, se préparait à partir pour la Chine. M. Lavallée se mettait en route pour une mission ethnographique au Laos. Notre *Inventaire sommaire des monuments chams* et la *Numismatique annamite* du capitaine Lacroix étaient sur le point de paraître. Enfin nous inscrivions au programme de l'année courante l'installation définitive de l'Ecole, la création d'un Musée, l'achèvement de l'Inventaire archéologique de l'Indo-Chine et la préparation d'un règlement pour la conservation des monuments historiques.

J'ai l'honneur de vous rendre compte des travaux faits et des résultats obtenus depuis cette époque.

I. Voyages d'études. — En quittant Hanoi, au commencement de février, nous avons continué notre voyage à travers le Tonkin, par le Fleuve Rouge et la Rivière Noire, jusqu'à Van-bu, pour gagner ensuite Luang-Prabang par Dien-bien-phu.

Ce voyage rapide nous a permis de prendre contact avec plusieurs races imparfaitement étudiées jusqu'ici et dont les plus intéressantes sont les *Mon*, les *Thaï* et les *Kha*.

On englobe généralement, sous le nom de *Muong*, les *Mon* et les *Thaï* de la Rivière Noire : ces deux groupes doivent être distingués. Le groupe Mon est établi entre le Fleuve Rouge et la Rivière Noire depuis Dong-vang à l'Est (103° 50' E.) jusqu'à Phu-yen à l'Ouest (102° 17' E.) ; au Nord, il s'élève jusqu'à Nghia-lo (21° 37' N.) ; au Sud, il s'étend sur la rive droite de la Rivière Noire jusqu'à une limite qui reste à déterminer. Les Mon parlent l'annamite avec d'importantes modifications phonétiques et des variétés dialectales ; en outre leur idiome contient une certaine proportion (1/5 environ) de mots sans correspondants en annamite. Ce petit peuple offre à l'observation un intéressant problème ethnographique, dont l'étude, sinon la solution, paraît sans grande difficulté : il suffirait de déterminer exactement son aire d'occupation, de faire la phonétique et le vocabulaire de son langage, enfin de rechercher les particularités qui, au point de vue des idées et des coutumes, le distinguent des populations voisines. On peut espérer qu'une enquête méthodiquement conduite aboutirait à des conclusions plus solides que les hypothèses dont on s'est contenté jusqu'ici.

Digitized by Google

La race *thaï* s'étend du Yunnan au Siam. Pareille à un fleuve immense qui réfléchit dans ses eaux la variété des paysages, elle s'est transformée à l'image des peuples qu'elle a côtoyés dans sa marche ; le Thaï du Yunnan ressemble au Chinois, celui du Tonkin à l'Annamite, celui du Laos et du Siam au Khmer. Les uns pratiquent le buddhisme singhalais, les autres le culte des ancêtres ; les uns brûlent leurs morts, les autres les enterrent. Non moins que les coutumes, la langue a été modifiée par l'afflux d'éléments étrangers. L'écriture est plus diverse encore : on arriverait facilement à en relever une dizaine de variétés.

Cette vaste nappe ethnique est encore mal connue, excepté dans sa partie siamoise ; les limites mêmes en sont très vagues. Ce serait un utile travail que de la considérer dans son ensemble ; d'en suivre le progrès, depuis son berceau inconnu jusqu'à son point d'arrivée ; de marquer les changements que les diverses conditions climatériques et historiques ont apportés au fonds primitif de sa langue, de ses mœurs, de ses croyances, de sa constitution morale et physique ; en un mot, de faire un examen comparatif de la race à travers l'espace et le temps. En dépit des lacunes que la pénurie des documents y laisserait subsister, une telle étude serait féconde en enseignements pour l'ethnologie et l'histoire.

L'invasion thaï a coulé le long des fleuves ; l'intérieur est le domaine des *Kha*. Ce nom ne désigne pas une race, mais un assemblage de peuplades non civilisées, dont l'origine et les affinités sont encore à l'état de problème : c'est une étiquette mise sur une réalité ignorée. Les Kha occupent le centre de la péninsule, entre les Annamites et les Laotiens, et s'étendent jusque dans le Yunnan. Nous avons pu constater l'extrême variété de leurs parlers: il est toutefois inexact de dire que chaque tribu a sa propre langue sans rapport avec les autres. Il y a une classification à établir entre ces idiomes; c'est une question entièrement neuve, assez ardue peut-être, mais riche en résultats certains.

En quittant le Tonkin, nous avons traversé le Laos, sans pouvoir, pressés par le temps, nous écarter du Grand Fleuve. Si le Laos est une terre d'élection pour l'ethnographe et le linguiste, il ne réserve qu'un maigre butin à l'archéologue. Les seuls monuments de quelque valeur sont d'origine cambodgienne. La littérature n'est guère composée, autant qu'un examen sommaire nous a permis d'en juger, que de traductions ou d'adaptations du pâli. Il faut cependant mettre à part deux classes de textes plus importants : les recueils de lois ou d'usages et les annales connues sous le nom de *Pongsavada* (skr. *vaṃçāvatāra*). Sans se faire beaucoup d'illusions sur la valeur de ces traditions plus ou moins légendaires, on peut espérer que l'histoire y puisera des données d'un certain prix, quand on les aura rendues utilisables au moyen d'un texte bien établi et d'une traduction convenablement annotée.

Nous avons commencé à rassembler les matériaux de cette œuvre future en constituant un fonds de manuscrits laotiens destiné à devenir le recueil complet des textes religieux, historiques et juridiques du Laos. Il est au plus haut point désirable que l'étude philologique de ce pays soit sérieusement entreprise. Cette enquête se présente d'ailleurs dans les conditions les plus favorables, grâce au concours empressé qui nous est offert par l'administration locale, et en première ligne, par le plus haut représentant de cette administration. M. le Lieutenant-colonel Tournier, Résident supérieur au Laos, qui aime, jusque dans son passé, le peuple confié à ses soins, a déjà donné à notre œuvre des marques de son active sympathie : notre collection archéologique lui est redevable de plusieurs inscriptions et sculptures remarquables, et nous espérons de son obligeante entremise la formation d'une collection ethnographique laotienne, qui sera une des plus instructives de notre Musée.

M. Cabaton a consacré les six mois qui ont précédé son départ pour la France à des recherches sur les Chams. Après avoir commencé l'étude de la langue chame au Cambodge, où il a pu acquérir quelques manuscrits pour l'Ecole, il a séjourné à Phan-rang, un des premiers établissements chams en Indo-Chine et le dernier asile où s'est réfugiée leur nationalité vaincue. Grâce au cordial appui et à l'active coopération de M. Odend'hal, vice-résident de Phan-rang, il a pu assister à toutes les cérémonies publiques et domestiques, et obtenir des prêtres et des indigènes tous les renseignements utiles à son enquête. Il a coordonné ces matériaux dans un livre qui paraîtra prochainement dans les Mémoires de l'Ecole sous le titre de *Nouvelles recherches sur les Chams* et qui comprendra notamment, dans le texte et la traduction, les prières des grandes fêtes, les formules conjuratoires et deux rituels funéraires. M. Cabaton nous a remis également deux vocabulaires d'idiomes sauvages recueillis par lui : celui des Kuy Dek et celui des Churu.

Digitized by Google

M. Pelliot a débuté par un séjour à Hué, où il a reçu l'accueil le plus courtois des dignitaires de la Cour d'Annam. Les livres du Conseil d'Etat (Nội các) et du Bureau des Annales lui ont été libéralement communiqués et il a pu y constater la présence d'un certain nombre d'ouvrages rares et précieux. Les bibliothèques et archives de Hué semblent réserver aux recherches futures de l'Ecole des matériaux de grande valeur : nous espérons qu'il ne tarderont pas à être utilisés.

De Hué, M. Pelliot s'est rendu à Péking, où ses études ont été bientôt interrompues par la sédition qui mit brusquement en danger la vie des Européens résidant en Chine. Assiégé avec nos compatriotes dans la légation de France, il a fait preuve d'une intrépidité et d'un sang-froid attestés par le rapport de M. le Ministre de France à Péking et que le Gouvernement s'est plu à reconnaître par une haute distinction.

L'arrêté autorisant M. Pelliot à se rendre en Chine mettait à sa disposition un crédit spécial pour l'achat de livres et objets divers destinés à la Bibliothèque et au Musée de l'Ecole. Il s'était acquitté avec succès de cette partie de sa mission et avait réuni une série assez complète d'ouvrages chinois relatifs à l'Indo-Chine, à l'Insulinde et aux provinces chinoises limitrophes du Tonkin. Malheureusement cette collection, conservée à la maison des élèves-interprètes de la légation, dans la ville chinoise, fut entièrement brûlée le 13 juin, dans la nuit où éclata l'insurrection.

Après la délivrance des légations, M. Pelliot a pu sauver de la destruction et acquérir pour l'Ecole un certain nombre de peintures et de livres rares, dont l'inventaire sera publié plus tard. La partie de cette collection que nous avons déjà reçue comprend principalement : 30 peintures datées de la 5e année de K'ing t'ai (1454) ; 4 peintures de la dynastie des Song ; un manuscrit de la main de K'ien-long (1736-1795), formant le premier volume du *Lotus de la Bonne Loi* ; deux volumes du *Yong-lo-ta-tien*, grande encyclopédie composée sous les Ming, (1403-1424) : ce dernier ouvrage, resté manuscrit, était conservé au Han-lin-yuen, contigu à la légation d'Angleterre, et fut en grande partie détruit dans l'incendie de cet édifice par les Boxeurs.

Ces indications sommaires suffisent à montrer que M. Pelliot n'a pas seulement honoré l'Ecole par son courage, mais qu'il l'a utilement servie en enrichissant sa Bibliothèque et son Musée d'œuvres du plus haut prix : nous ne pouvons que nous féliciter des résultats de sa mission.

Au mois d'août 1899, M. Alfred Lavallée, commis de première classe des Postes et Télégraphes, chargé du bureau de Ban-muang (Laos), nous soumettait un projet de voyage linguistique et ethnographique chez les tribus sauvages du Laos. Il proposait de se rendre de Ban-muang à Attopeu, par la région des Boloven, d'Attopeu à Kontoum, siège de la Mission catholique des Bahnars, d'où il tenterait, si la chose était possible, une reconnaissance chez les Sedangs, — de Kontoum à Ban-don par le pays Jaraï, en visitant les fameux rois de l'Eau et du Feu ; — de Ban-don à Saigon par la haute Sé-ban-kan et la vallée du Donnaï, après une reconnaissance chez les Radeh, vers le Khanh-hoa.

L'intérêt de ce projet ayant été reconnu et son auteur ayant justifié des aptitudes nécessaires à sa bonne exécution, le programme qui nous était soumis fut approuvé, et M. Lavallée, détaché temporairement à l'Ecole avec l'assentiment de M. le Directeur des Postes et Télégraphes, fut autorisé à partir à la fin de décembre 1899.

Il avait pour instructions de relever les vestiges archéologiques qui pouvaient subsister sur les marches des royaumes de Cambodge et de Champa ; de rechercher la limite des zones d'influence khmère et chame sur les populations de l'intérieur ; de recueillir des spécimens des idiomes sauvages, en vue d'une étude comparative de ces dialectes et de leurs rapports avec le cham et le khmer ; enfin de noter toutes les particularités présentant un intérêt au point de vue de la sociologie.

Les circonstances n'ont pas permis l'exécution complète de ce plan. En arrivant à Kontoum, M. Lavallée fut contraint par une grave maladie à rallier Quinhon, d'où il fut dirigé sur l'hôpital de Saigon. Sa santé s'étant améliorée après un mois de séjour, il se rendit dans le Khanh-hoa, pour compléter son étude par une visite chez les Radeh : mais il avait trop présumé de ses forces, et, à son retour à Saigon, une rechute plus sérieuse nécessita sa rentrée en France.

Digitized by Google

Je tenais à mentionner ces circonstances, tant pour expliquer l'inexécution partielle du plan arrêté, que pour constater le zèle et le courage dont M. Lavallée a fait preuve dans l'accomplissement de sa mission.

Ce voyage, bien qu'incomplet, a néanmoins mis en lumière plusieurs faits notables.

Au point de vue archéologique, la conclusion est entièrement négative : il n'existe sur l'itinéraire parcouru aucun monument khmer ou cham. Toutefois, M. Lavallée a recueilli une donnée dont la confirmation serait intéressante. Suivant les termes de son rapport, « d'après les renseignements recueillis à Kontoum, il existerait dans la région de Bun-chur (confluent du Song-Ba et de l'Ayoune) deux tours sans doute élevées par les Chams. Il est très difficile de les découvrir, les indigènes refusant obstinément de servir de guides, par crainte des esprits malfaisants auxquels ils croient que ces ruines donnent asile. » La région indiquée se trouve sur le parallèle de Song-cau, par environ 13° 20' de lat. et 106° 30' de long., sur la frontière de l'Annam et du Laos. Elle est très peu connue, même géographiquement ; l'itinéraire du capitaine Cupet passe à l'Ouest. L'existence d'un monument cham dans cette région serait une donnée nouvelle pour l'histoire de la colonisation chame. Nous signalons la question à ceux que les circonstances mettraient en état de la résoudre.

Au point de vue ethnographique, M. Lavallée a réuni des renseignements précis sur onze tribus : Boloven, Niaheun, Alak, Lavé, Kaseng, Halang, Thé, Jaraï, Bahnar, Sedang, Radeh. Il y a joint des vocabulaires étendus, qui permettent dès maintenant d'utiles observations linguistiques. Sans entrer dans un examen détaillé, qui sortirait des bornes de ce rapport, on peut énoncer comme conclusions générales que les idiomes parlés de Bassac à Quinhon paraissent se diviser en deux groupes : le groupe occidental (Boloven-Kaseng), qui contient une forte proportion d'éléments khmers ; et le groupe oriental, subdivisé en deux sous-groupes : celui du Sud (Jaraï, Radeh), fortement imprégné de cham, et celui du Nord (Sedang. Bahnar), qui ne trahit pas sensiblement cette influence. On a pu se demander si les Jaraï-Radeh étaient des Chams plus ou moins agglutinés avec les sauvages voisins, ou des sauvages plus ou moins assimilés par les Chams : la dernière hypothèse semble la plus probable. Cette influence assimilatrice, partant du Khanh-hoa, se serait propagée au Nord-Ouest, le long du Song-Ba. C'est précisément sur cette ligne que se trouvent les tours chames dont il a été question plus haut.

Telles sont les données linguistiques : elles laissent intacte la question ethnographique, dont la solution demande une enquête beaucoup plus approfondie. Mais c'est beaucoup d'avoir éclairé les éléments du problème et établi une base solide pour les recherches ultérieures.

Au mois de juillet, M. le capitaine DE LAJONQUIÈRE s'est rendu au Cambodge, dont il avait pour mission de dresser l'inventaire archéologique. Il s'est acquitté de cette tâche avec toute la conscience et la sagacité dont il avait fait preuve jusqu'ici, et aussi avec un dévouemen qu'aucune difficulté n'a rebuté. Accompli en six mois, durant la mauvaise saison, à travers des forêts inondées et des régions dépeuplées. ce travail est une contribution doublement méritoire à l'œuvre de l'Ecole. M. de Lajonquière a, en outre, rapporté environ 60 estampages d'inscriptions et une collection d'objets préhistoriques, trouvés à Samrong-sen, dans la province de Kompong-Chnang.

Qu'il me soit permis de signaler à ce propos l'intérêt d'une exploration méthodique des stations préhistoriques existant en Indo-Chine. On en a signalé au Cambodge, dans la province de Kompong-Chnang et sur le bord des lacs ; au Laos, dans les environs de Luang-Prabang ; au Tonkin, dans les grottes de Tu-yên-quan, et à Long-po, poste situé sur le Fleuve Rouge, à la frontière du Yunnan. Il en existe probablement d'autres encore, notamment dans les grottes du Haut-Tonkin. Les gisements connus ont été fouillés sans règle et sans méthode : il serait temps de soumettre à un examen scientifique ces intéressants témoins des époques lointaines de l'Indo-Chine.

Notre correspondant, M. le Dr GAIDE, qui continue avec un zèle infatigable ses recherches ethnographiques, nous a adressé deux rapports pleins de faits et d'observations solides.

Le premier, intitulé *Rapport ethnographique sur la région sud-ouest du Yunnan et considérations générales sur les principaux éléments ethniques de la Chine méridionale et du Nord de l'Indo-Chine* (1er février 1900), complète un rapport antérieur sur les populations comprises entre la rive droite du Mékong et la frontière sino-birmane, et résume en un tableau d'ensemble la composition ethnique de la région indiquée. Le second, intitulé *La frontière sino-laotienne et sino-tonkinoise du Mékong au Fleuve Rouge* (1er juillet 1900),

Digitized by Google

contient les observations faites sur l'itinéraire de Muong-sing à Long-po. Cet itinéraire se relie à peu près à celui suivi l'année précédente par M. de Lajonquière de Monkay à Laokay. Les relations de ces deux voyages constituent une bonne étude ethnographique des populations de notre frontière septentrionale, dont il faudrait maintenant suivre les ramifications, d'une part dans le Haut-Laos, d'autre part dans la Chine méridionale.

Le Dr Gaide a joint à ses rapports quatre manuscrits : deux mss. thaï, dont un à peintures, provenant des Thaï Lü des Sip-song-pan-na, et deux mss. lolo. La rareté de cette dernière espèce de mss. rend cette acquisition particulièrement précieuse.

Tels sont les voyages effectués cette année par les membres et les collaborateurs de l'Ecole : ils ont étendu et précisé nos connaissances sur l'archéologie et l'ethnographie de la péninsule.

II. Conservation des monuments. — La conservation des monuments historiques de l'Indo-Chine est le premier devoir de l'Ecole Française. Dès le 9 mars 1900, vous avez bien voulu, sur ma proposition, prendre un arrêté qui leur assure désormais une protection efficace. L'inventaire achevé, un second arrêté, en date du 16 février 1901, a établi la liste des « monuments historiques » soumis aux dispositions réglementaires du premier.

III. Publications. — Les publications suivantes ont paru dans le courant de l'année 1900 :

Rapport à M. le Gouverneur général sur les travaux de l'Ecole Française d'Extrême-Orient pendant l'année 1899 (par le Directeur de l'Ecole). Hanoi, 1900.

Inventaire sommaire des monuments chams de l'Annam, par Louis Finot... et E. Lunet de Lajonquière... (avec une carte en 7 feuilles et 2 plans). Hanoi, 1900. (Autographié.)

Numismatique annamite, par Désiré Lacroix... Saigon, 1900, gr. in-8°. (Avec un volume de planches).

Instruction pour les collaborateurs de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Saigon, 1900.

Deux publications sont actuellement sous presse et paraîtront incessamment : les *Nouvelles recherches sur les Chams* de M. Cabaton, et le premier numéro du *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient*.

IV. Personnel. — Vous avez bien voulu m'autoriser à faire un séjour de quelques durée en France et désigner pour me suppléer, pendant cette absence, mon collègue et ami, M. A. Foucher, maître de conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes. M. Foucher, qui vient de publier un très beau travail sur *l'Iconographie bouddhique dans l'Inde* et qui s'apprête à nous donner le résultat de ses recherches sur *l'Art gréco-bouddhique*, fera profiter l'archéologie indo-chinoise de sa connaissance approfondie de l'art indien et trouvera dans nos monuments d'origine hindoue un objet d'étude digne de sa pénétrante érudition.

M. Pelliot a été nommé, par arrêté du 6 février 1901, aux fonctions de professeur de chinois à l'Ecole Française. La connaissance du chinois est aujourd'hui d'une importance si manifeste, que cet enseignement ne peut manquer d'être très apprécié dans la colonie.

M. Parmentier, architecte, élève de l'Ecole des Beaux-Arts, a été spécialement désigné, par arrêté du 28 juillet 1900, pour étudier la technique de l'architecture indo-chinoise et préparer un plan détaillé de réparation des édifices menacés. Dès que ce plan aura été établi, j'aurai l'honneur de soumettre à votre approbation les travaux qui nous paraîtront les plus urgents.

Vous avez placé sous notre direction une mission confiée à M. Edouard Huber, élève diplômé de l'Ecole des Langues Orientales, par arrêté du 13 janvier 1901. M. Huber, également versé dans la connaissance du sanskrit et du chinois, est parfaitement préparé à devenir un de nos plus précieux collaborateurs.

V. Bibliothèque. — Les dépenses d'installation auxquelles nous avons dû faire face ne nous ont pas permis d'accroître notre Bibliothèque dans de fortes proportions. Néanmoins, nos collections constituent dès maintenant le noyau d'une bonne bibliothèque de travail. Elles se décomposent ainsi :

Digitized by Google

IMPRIMÉS			MANUSCRITS		
FORMAT	NOMBRE D'OUVRAGES	NOMBRE DE VOLUMES	LANGUE	NOMBRE D'OUVRAGES	NOMBRE DE VOLUMES
In fol.	16	49	Cambodgien	158	499
			Laotien	15	85
In-4°.	81	280	Pâli	8	116
			Cham	14	14
In-8°.	235	1.066	Thaï	2	2
			Lolo	2	2
Totaux	332	1.395	Totaux	199	718

Il faut y joindre un fonds important de livres chinois, une collection de cartes, d'estampages (254) et de photographies.

Nous avons continué à recevoir les publications de plusieurs sociétés savantes étrangères et de l'India Office. S. M. le Roi de Siam nous a fait don de l'édition complète du *Tripiṭaka* pâli, publiée par ses ordres. Le gouvernement des Pays-Bas nous a fait annoncer l'envoi du grand ouvrage de Leemans sur le Boroboedoer. Vous avez voulu contribuer vous-même à l'enrichissement de notre Bibliothèque par le don d'une volumineuse *Encyclopédie administrative du royaume d'Annam*, offerte par l'ancien régent Nguyên-trọng-Hiệp. Tous les services administratifs ont été invités à effectuer à la Bibliothèque de l'Ecole le dépôt de deux exemplaires de leurs publications.

VI. Musée. — Nous avons commencé l'organisation du Musée, en adoptant provisoirement la classification suivante :

1. — *Inscriptions.*
2. — *Sculptures et moulages.*
3. — *Peintures et dessins.*
4. — *Vases, bronzes, objets d'art et d'archéologie.*
5 — *Monnaies et médailles.*
6. — *Objets ethnographiques.*

La première section compte aujourd'hui 15 inscriptions, parmi lesquelles je citerai : une stèle découverte par nous à My-son et qui est probablement une des plus anciennes de l'Indo-Chine ; la stèle de Po-Nagar de Nhatrang, naguère au Gouvernement général à Hanoi ; la stèle de Ban Houé Tamoh (Laos), un des plus beaux monuments de l'épigraphie sanskrite, qui, après avoir été préservée par les soins vigilants du Lieutenant-colonel Tournier, a trouvé dans notre Musée la place d'honneur qui lui appartenait.

Dans la deuxième section, nous avons groupé quelques sculptures de diverses sortes : statues, linteaux, tympans, piliers, piédestaux, d'origine khmère ou chame, dont la réunion peut déjà donner une idée assez nette de la statuaire et de l'ornementation chez ces deux peuples. Nous avons dû renoncer à y faire figurer quelques œuvres sculpturales d'un beau caractère, mais de dimensions excessives, en raison des difficultés du transport et de l'exiguité des salles qui auraient pu les recevoir.

La troisième section comprend les peintures chinoises rapportées par M. Pelliot et quelques peintures laotiennes.

La quatrième section renferme : des vases et objets de céramique trouvés à Hanoi, sur l'emplacement de l'ancienne citadelle de Đai-la ; des porcelaines et jades rapportés de Chine par M. Pelliot ; une statuette de bronze, représentant un Buddha ou un Bodhisattva, trouvée en terre près de Bình-dinh et offerte à l'Ecole par Mgr Van Cammelbeke, vicaire apostolique de Quinhon ; des médaillons en terre crue, de l'espèce dite « Buddhist seals », provenant de la grotte de Lac-son (Quang-binh) et offerts par MM. Cadière et C. Pâris.

Digitized by Google

La section numismatique se réduit jusqu'ici aux monnaies de cuivre trouvées à Bai-la avec les vases dont il est question ci-dessus.

La section ethnographique comprend les armes et ustensiles rapportés par M. Lavallée de son voyage chez les sauvages du Laos ; quelques spécimens d'industrie *kha* envoyés par M. le Commissaire du gouvernement à Khong ; et une collection d'armes d'Atjeh, adressées par un de nos plus zélés correspondants, M. de Rijk, ingénieur des chemins de fer à Sumatra.

Notre Musée constitué, il nous reste à examiner les moyens de le développer.

Nous demeurons fidèles au principe de ne transporter au Musée que des sculptures provenant d'édifices entièrement ruinés ou trouvées hors de leur emplacement primitif. Cette règle garantit l'intégrité des monuments, mais elle réduirait à peu de chose la composition de la section archéologique, si nous n'avions à notre disposition la ressource du moulage. Nous pouvons, par ce procédé, réunir une série très instructive de documents sur la construction, la décoration, le costume, les mœurs et les cultes dans les anciens royaumes de l'Indo-Chine. Les ouvriers indigènes sont parfaitement aptes à ce travail, qui enrichira promptement notre Musée.

On peut prévoir une extension tout aussi rapide de la série ethnographique. L'Indo-Chine est un composé de races diverses, qui offrent une riche variété de costumes, de parures, d'armes, d'ustensiles, d'objets religieux : tous ces documents si précieux pour l'étude seront aisément réunis avec l'aide des administrateurs. D'autre part, un système d'échanges avec certains musées étrangers serait, j'en ai l'assurance, favorablement accueilli.

La difficulté n'est donc pas de développer nos collections d'archéologie et d'ethnographie, mais de leur ménager des locaux assez spacieux pour les contenir. Tant que nous n'aurons pas à notre disposition les vastes salles que requiert une exposition de bas-reliefs, de costumes, de modèles d'habitations, de peintures, de dessins, etc., nous devrons réduire nos ambitions à des limites fort étroites.

Nous savons que cette importante question n'a pas échappé à votre sollicitude et nous espérons voir bientôt l'Indo-Chine dotée d'un Musée digne d'elle, qui peut devenir en quelques années un des plus riches et des plus intéressants de l'Extrême-Orient.

Pour résumer en quelques mots l'œuvre accomplie jusqu'à présent, je rappellerai les principaux traits de la situation actuelle. L'Ecole est installée et organisée ; elle possède les organes essentiels de son activité : bibliothèque, musée, mémoires, journal ; elle a dressé l'inventaire de tous les monuments importants de la péninsule et assuré leur conservation ; elle a réuni d'importants matériaux pour l'étude historique, linguistique et ethnographique de l'Indo-Chine. Honorée déjà d'illustres approbations, soutenue par d'actives sympathies, fortifiée par le zèle de collaborateurs de plus en plus nombreux, elle peut envisager l'avenir avec confiance et espoir.

Nos efforts ont déjà reçu leur plus haute récompense par le décret du Président de la République, du 26 février 1901, qui élève l'Ecole Française au rang d'institution nationale. Cette sanction solennelle, qui consacre son existence et garantit sa durée, lui crée de nouvelles obligations, dont elle comprend l'étendue et qu'elle s'efforcera de remplir pour le bien de la science et le bon renom du pays.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur général, l'assurance de mon respectueux dévouement.

L. Finot.

7 décembre 1901

Arrêté nommant M. de Barrigue de Fontainieu pensionnaire de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

29 décembre 1901

Arrêté nommant M. Cl. E. Maitre pensionnaire de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

29 décembre 1901

Arrêté nommant M. Ed. Huber pensionnaire de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Digitized by Google

29 décembre 1901

Arrêté prorogeant d'une année, à compter du 7 octobre 1901, le terme de séjour de M. H. Parmentier comme pensionnaire de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

10 janvier 1902

Arrêté chargeant M. A. Foucher, Directeur p. i. de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, d'une mission au Siam.

19 février 1992

Arrêté autorisant M. A. Foucher, rentrant en France, à passer par la Birmanie et par l'Inde, en vue d'une mission d'études.

19 février 1902

Arrêté autorisant M. Cl. E. Maitre, pensionnaire de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, à se rendre en mission au Japon.

19 février 1902

Arrêté autorisant M. P. Pelliot, professeur de chinois à l'Ecole Française d'Extrême-Orient, à se rendre en mission en Chine.

19 février 1902

Arrêté autorisant M. de Barrigue de Fontainieu, pensionnaire de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, à se rendre en mission dans le Sud de l'Inde.

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

I. — INDO-CHINE.

I. Massieu. — Comment j'ai parcouru l'Indo-Chine (A. F.) 74
G. Lanzy. — Aux pays jaunes (A. F). 71
E. Aymonier. — Le Cambodge. I. Le royaume actuel (A. BARTH) 75
H. Mansuy. — La nature des roches employées dans la construction des monuments anciens de l'Indo-Chine (L. F.) 85

II. — INDE.

C. Foley Rhys Davids. — Notes on early economic conditions in Northern India (L. F.). 86
B. Purna Chandra Mukherji. — Notes on a tour of exploration of the antiquities in the Terai, Nepal,... (A. F.) 86
V. A. Smith. — The identity of Piyadasi with Açoka Maurya (L. F.). . . . 86
J. F. Fleet. — Notes on Indian history and geography 87
L. Finot. — Rāṣṭrapālaparipṛcchā (A. F.) 87
A. Bürk. — Das Āpastamba-çulbasūtra 87
H. Lüders. — Zur Sage von Ṛṣyaçṛṅga (L. F.). 87
J. Hertel. — Zwei Erzählungen aus der Bonner Hitopadeça Handschrift. . . 88

III. — CHINE (P. P.).

P. Hoang. — Tableau chronologique de la dynastie mandchoue-chinoise Ta-ts'ing 88
L. Gaillard. — Nankin port ouvert 88
E. Chavannes. — De l'expression des vœux dans l'art populaire chinois. . . 89
A. Vissière. — Traité des caractères chinois que l'on évite par respect. . . 90
M. Courant. — Note sur l'existence, pour certains caractères chinois, de deux lectures distinguées par les finales K-N, T-N, P-M. 90
G. E. Moule. — Notes on the Ting-chi. 90
H. Havret. — T'ien-tchou. 91
T. H. Holdich. — Lhasa 91
L. Nocentini. — P'ieng-yang 91

IV. — JAPON.

E. Baelz. — Menschen-Rassen Ost-Asiens mit speciell. Rücks. auf Japan (P.P.). 92
J. Deniker. — Les taches congénitales dans la région sacro-lombaire considérées comme caractère de race (P. P.) 92
A. Bénazet. — Le théâtre au Japon (CL. E. M.). 92
Cl. E. Maitre. — L'art du Yamato (A. F.). 94
N. W. Thomas. — On a pictorial representation of the wheel of life from Japan (CL. E. M.) 94

V. — INDES NÉERLANDAISES.

G. Schlegel. — Geographical notes (suite) (P. P.). 94

VI. — GÉNÉRALITÉS ET DIVERS.

F. v. Richthofen. — Gestalt und Gliederung der ostasiatischen Küstenbogen . 96
W. G. Sumner. — The Yakuts (CL. E. M.) 96
V. Weinstein. — Giljaken (P. P.). 97

Digitized by Google

BULLETIN

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

Le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* paraît tous les trois mois. Le prix de l'abonnement annuel est fixé à 8 $ pour l'Indo-Chine française et à 20 fr. pour la France et les pays de l'Union postale, celui du numéro respectivement à 2 $ et 5 fr.

Il sera rendu compte de toutes les publications relatives à l'Extrême-Orient dont deux exemplaires auront été envoyés à la Rédaction; l'un des exemplaires est réservé à la bibliothèque de l'École, l'autre est destiné à l'auteur du compte-rendu.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la Rédaction à M. le Directeur de l'École française d'Extrême-Orient, à Hanoi, et toutes celles concernant l'Administration du Bulletin à M. F.-H. SCHNEIDER, imprimeur-éditeur, à Hanoi.

PUBLICATIONS

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

I. — NUMISMATIQUE ANNAMITE, par DÉSIRÉ LACROIX, capitaine d'artillerie de marine. 1 vol. in-8°, accompagné d'un album de XL planches. Saigon, 1900..... 25 fr.

II. — NOUVELLES RECHERCHES SUR LES CHAMS, par ANTOINE CABATON, ancien élève diplômé de l'École pratique des Hautes Études, ancien membre de l'École française d'Extrême-Orient, attaché à la Bibliothèque nationale. 1 vol. in-8°, Paris, E. Leroux, 1901.

ATLAS ARCHÉOLOGIQUE DE L'INDO-CHINE. MONUMENTS DU CHAMPA ET DU CAMBODGE. Par le capitaine E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, attaché à l'École française d'Extrême-Orient. 5 feuilles en 1 vol. in-f°. Paris, Imprimerie nationale; E. Leroux, 1901.

Digitized by Google

II 3669

HARVARD COLLEGE
JAN 7 1904
LIBRARY.
Pierce fund

Tome II, nº 2 Avril-Juin 1902

BULLETIN

DE

l'Ecole Française

D'EXTRÊME-ORIENT

REVUE PHILOLOGIQUE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

DEUXIÈME ANNÉE

HANOI

F.-H. SCHNEIDER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

1902

Digitized by Google

SOMMAIRE

I. — MÉMOIRES SUR LES COUTUMES DU CAMBODGE, par TCHEOU TA-KOUAN, traduits et annotés par M. PAUL PELLIOT, professeur à l'Ecole française d'Extrême-Orient. 123

II. — NOTRE TRANSCRIPTION DU CHINOIS 178

III. — NOTES D'ÉPIGRAPHIE. I. DEUX NOUVELLES INSCRIPTIONS DE BHADRAVARMAN Ier, ROI DE CHAMPA, par M. L. FINOT, directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient 185

NOTES ET MÉLANGES

P. PELLIOT. — *Avalambana* ou *vilambin* ; les ouvrages de mathématiques sous les T'ang ; le pays des Hommes longs 192

BIBLIOGRAPHIE

I. — INDO-CHINE.

Gervais Courtellemont. L'Indo-Chine (H. Parmentier). — *Robert Dubois*. Le Tonkin en 1900 (H. Parmentier). — Monographie de la province d'Hà-tiên (P. P.). — *A. Chéon*. Cours de langue annamite ; Recueil de cent textes annamites (L. Cadière). — *Gaston Knosp*. Annamitische Volkstypen. (L. F.). — *Mgr Mossard*. Mémoire sur les écoles de la Mission de Cochinchine (P. Pelliot). — *E. Aymonier*. Le Cambodge. T. II. Les Provinces siamoises (E. Senart). — *J. Burgess*. Fabricated Geography (L. F.). — *T. H. Lyle*. The Place of manufacture of celadon ware 195

II. — INDE.

L. de la Vallée Poussin. Le Bouddhisme d'après les sources brahmaniques. — *Vincent A. Smith*. Kusinârâ or Kuçinagara (L. F.). — *Id*. Chronology of the Kuṣan Dynasty of Northern India. — *A. M. Boyer*. Etude sur l'origine de la doctrine du saṃsāra. — *E. Hardy*. A Cambodian Mahāvaṃsa. — *Caroline A. F. Rhys Davids*. A Buddhist Manual of Psychological Ethics (A. Foucher). — *T. W. Rhys Davids*. The last to go forth. — *V. A. Smith*. The translation of *devānaṃpiya*. — *P. E. Pavolini*. Il compendio dei cinque elementi (L. F.). — *J. Burgess*. The Great Stūpa at Sânchi (L. F.). — *H. Cousens*. Progress Report of the Archæological Survey of Western India for the year ending 30th june 1901. — *R. Pischel*. Die Inschrift von Piprāvā (L. F.). — *F. Fawcett*. Notes on the rock carvings in the Edakal Cave, Wynaad (L. F.). — *J. Kirste*. The Mahābhārata question (L. F.). — *J. L. Speyer*. Ein alter Fehler in der Ueberlieferung der *Bhagavadgītā* (L. F.). — *H. Oldenberg*. Zur englischen Uebersetzung des *Kāmasūtra*. — *R. Simon*. Quellen zur indischen Musik : Dāmodara. — *H. Jacobi*. Die indische Logik (L. F.). - *R. Pischel*. Āḍhyarāja (L. F.). — *G. A. Grierson*. Note on the principal Rājasthānī dialects. — *Id*. Vrācaḍa and Sindhī. — *T. Grahame Bailey*. Notes on the Sāsi Dialect. — *Sarat Chandra Mitra*. Riddles current in Bihar. — *W. Haig*. Notes on the Rangārī caste in Barar. — *F. Fawcett*. Notes on the Dômbs of Jeypur. — *H. W. Cave*. The ruined cities of Ceylon (L. F.). — *W. Geiger*. Māldivische Studien (L. F.) 201

(Voir la suite, p. 3 de la couverture)

Digitized by Google

眞臘風土記

Mémoires sur les coutumes du Cambodge

INTRODUCTION

« Le royaume de Tchen-la 眞臘 est au Sud-Ouest du Lin-yi 林邑. C'était originairement un royaume vassal du Fou-nan 扶南... Le nom de famille du roi était Kṣatriya (*tch'a-li* 刹利); son nom personnel était Citrasena (?) (*Tche-to-sseu-na* 質多斯那); ses ancêtres avaient progressivement accru la puissance du pays; Citrasena s'empara du Fou-nan et le soumit. Il mourut. Son fils Īçānasena (*Yi-chö-na-sien* 伊奢那先) (1) lui succéda; il habita la ville d'Īçāna (*Yi-chö-na-tch'eng* 伊奢那城, *Īçāna-pura*). » Voilà le premier texte des vingt-quatre historiens où il soit fait mention du Tchen-la, qui est le nom dont, d'une façon presque constante, les Chinois appelèrent le Cambodge. Ce passage se trouve dans le *Souei chou* ou *Histoire des Souei* (589-618), composé au VIIe siècle, (k. 82, p. 4, vo); tous

(1) Il faut certainement lire *Yi-chö-na*. Seul le *Sin t'ang chou* (composé au XIe siècle, k. 221, p. 3, vo) écrit *Yi kin na* 伊金那. Mais le *Sin t'ang chou* ne fait guère que reproduire les données du *Souei chou*; le *Pei che*, le *Kieou t'ang chou*, qui puisent à la même source et sont antérieurs à la rédaction du *Sin t'ang chou*, nous garantissent la lecture *Yi-chö-na*. M. Chavannes (*Religieux éminents*, p. 58) s'était servi du *Sin t'ang chou* et avait lu *Yi-kin-na*. C'est, croyons-nous, M. Schlegel qui a le premier signalé la lecture *Yi-chö-na* (*T'oung-pao*, II, 1, 92), mais la portée de sa remarque est faussée par une inexactitude. *Yi-chö-na*, nous dit-il, est la leçon du *Pien yi tien*; et voilà tout: aucune référence de chapitre ou de page. Or le *Pien yi tien*, M. Schlegel le sait aussi bien que nous, n'est que la section des pays étrangers de l'encyclopédie *T'ou chou tsi tch'eng*, composée sous la dynastie actuelle; pour chaque sujet, les emprunts sont faits à des œuvres très diverses, et la source est toujours indiquée. Il en résulte que le *Pien yi tien* ne donne pas plus *Yi-chö-na* qu'*Yi-kin-na*, mais, quand il cite le passage du *Souei chou*, il écrit *Yi-chö-na*, et écrit *Yi-kin-na* en reproduisant le texte du *Sin t'ang chou*. Il est d'ailleurs absolument vain de citer le *T'ou chou tsi tch'eng* pour des textes d'une tradition aussi indépendante et aussi anciennement fixée que les vingt-quatre historiens (sauf le dernier). Si donc, comme nous le croyons, *kin* 金 est une faute de copiste pour *chö* 奢, cette leçon erronée est ancienne, et, en tout cas, antérieure aux compilations du temps de K'ang-hi.

Mais une autre difficulté se présente pour ce nom du fils de *Citrasena*. Le texte du *Souei chou* dit: « *(Citrasena)* mourut (死). 子伊奢那先代立. Il habita dans la ville d'Īçāna (伊奢那城). » Rémusat et d'Hervey de Saint-Denys ont traduit la phrase intermédiaire:

Digitized by Google

ses renseignements semblent remonter à la seule ambassade du Tchen-la dont il soit alors fait mention et qui vint en Chine en 616 ou 617 (1). Le Lin-yi est en gros le Champa; le Fou-nan, qui comprenait le Cambodge actuel, devait s'étendre beaucoup plus à l'Ouest, mais l'étude de cet ancien royaume reste encore à faire.

A quelle époque se rapportent ces renseignements sur Citrasena et Īçānasena son fils (2)? Vu la façon même dont l'histoire est rapportée au *Souei chou*, il semble probable que Īçānasena était le souverain régnant lors de cette ambassade qui vint en Chine en 616-617. Le récit du *Sin t'ang chou* est un peu différent de celui du *Souei chou*; il ne parle pas de Citrasena, et dit seulement que le Kṣatriya Yi-kin-na (*Īçāna*), au début de la période *tcheng-kouan* 貞觀 (627-649), s'empara du Fou-nan. Ce renseignement repose-t-il vraiment sur une tradition indépendante? La réponse n'est pas aisée. Mais ce qui résulte clairement des deux textes, c'est que, dans la première moitié du VIIe siècle, le Cambodge s'était rendu indépendant, et que son souverain, Īçānasena, habitait la ville d'Içāna, Īçānapura. Or, Hiuan-tsang (III, 83) nomme précisément entre le Siam et le Champa le pays d'*Yi-chang-na-pou-lo* 伊賞那補羅 (*Īçānapura*), et M. Chavannes (*Religieux éminents*, p. 58) a rapproché de ce texte les renseignements fournis par l'épigraphie cambodgienne, qui montre, régnant au Cambodge en 626, le roi Īçānavarman.

L'origine du nom de *Tchen-la (Tchan-la)* (3) est aussi obscure aujourd'hui qu'au temps de Rémusat. M. Schlegel transcrit *Tchanda (Chanda)* (4). Vu la

---

« Son fils *Yi-chö-na-sien-tai* lui succéda ». Ce nom est peu probable. *Tai-li* 代立, succéder, est trop net selon nous pour qu'on puisse voir en *tai* un caractère de transcription. Le dernier caractère que nous croyons partie intégrante du nom, *sien* 先, est assez surprenant à côté de la transcription si correcte du nom du père et de la première partie du nom du fils. Ce pourrait être une transcription de *senā*; le nom complet se lirait alors Īçānasena, Īçāna étant un nom de Çiva; Īçānapura est la « ville de Çiva ». Pour la transcription de *senā* par *sien* 先, cf. le nom de Nāgasena transcrit *Na-sien* 那先 dans le *Milindapraçna*, et la double transcription *Seng-k'ie-sseu-na* 僧伽斯那 et *Seng-k'ie-sien* 僧伽先 du nom de Saṅghasena. (Nanjio, *Catalogue*, appendice I., nº 37; Eitel, *Handbook*, s. v. Saṅghasena).

Une question semblable se pose pour le Kouchan généralement appelé *Yen-kao-tchen-tai* 閻膏珍代, dans le nom duquel le dernier caractère doit sans doute être rattaché au *li* 立 qui suit: *Yen-kao-tchen-tai-li*, c.-à.-d. *Yen-kao-tchen* lui succéda.

(1) Le *Souei chou* place cette ambassade en la 13e année *ta-ye* 大業, soit 617; mais la 13e année *ta-ye* se confondrait alors avec la 1re année *yi-ning* 義寧 (617), ce qui n'a rien d'inadmissible, les premiers mois de l'année appartenant à un *nien-hao* et les derniers au suivant; il se pourrait cependant que la vraie leçon fût celle du *Pei che*, qui écrit la 12e annnée *ta-ye* (616).

(2) Selon M. Schlegel (*T'oung-pao*, II, II, 176), le Cambodge était déjà appelé par les Chinois *Tchen-la* sous la première dynastie Song 宋 (420-478), mais nous avons vainement cherché la trace de cette mention, pour laquelle il ne nous fournit aucune référence.

(3) Cf. p. 137, nº 2.

(4) *T'oung-pao*, II, II, 176.

Digitized by Google

valeur cérébrale du *d* malais (1), vu l'équivalence connue *K'ouen-louen* 崑崙 = *Poulo-Condor*, *Tchanda* est en effet une des restitutions possibles, mais l'hypothèse reste en l'air sans que rien jusqu'à présent l'infirme ou la fortifie. Notons seulement la fréquence de cette syllabe initiale *tchen (tchan)* dans la nomenclature géographique de ces régions. Le texte même des *Mémoires sur les coutumes du Cambodge* nous fait connaître, à l'embouchure du Donnaï, le pays de *Tchen-p'ou* 眞蒲 (2); le *Ling wai tai ta* 嶺外代答 (1178) (k. 10, p. 17, v°) nomme au Cambodge la ville de *Tchan-li-p'o* 占里婆; le *Tchou fan tche* 諸番志 de Tchao Jou-koua 趙汝适 (première moitié du XIIIe siècle; k. 1, p. 4) mentionne parmi les pays vassaux du Cambodge celui de *Tchen-li-fou* 眞里富, et en comparant ce nom à un autre cité peu après, *T'ouen-li-fou* 呑里富, on est tenté d'en séparer les éléments en *tchen* (*tchan*) + *li-fou;* enfin, peut-être faut-il en rapprocher le nom même des Chams.

Les Cambodgiens eux-mêmes se donnent le nom de *Khmèr* ou de *Kamvuja*. Aujourd'hui encore, « le nom du Cambodge est *srŏk Kampučā (Kambujā)* ou *srŏk Khmèr* » (3). Le nom de *Khmèr* apparaît dans les inscriptions chames sous les formes *Kvir* et *Kmir*, aujourd'hui *Kur* en Cham (4). Le *Kieou t'ang chou* 舊唐書 (5) et le *Sin t'ang chou* 新唐書 (6) l'écrivent *Ki-mao* 吉篾; les Arabes, nous l'allons voir, connaissaient le pays sous le nom de *Comar*. Aujourd'hui « le nom ordinaire dont les Siamois font usage pour désigner les Cambodgiens est exactement *Khmèr*, ainsi écrit, mais prononcé *Khamen*. En langue littéraire et officielle, ils se servent du mot *Kamphuxa* ou *Kamphut* » (7). Les Annamites écrivent *Cao-man* 高蠻 (ch.: *kao man*) ou *Cao-mên* 高綿 (ch.: *kao mien*).

D'où vient l'autre nom de *Kamvuja* ou *Kambuja ?* Selon M. Schlegel, la forme originale est *Kĕmbodja*, doublet de *Sĕmbodja*, qui est le nom malais de la *Plumeria acutifolia;* le nom est ainsi le même que celui porté jadis par Palembang, *Sĕmbodja* (*San-fo-ts'i* 三佛齊) et, appliqué au Cambodge, il n'apparaît que sous la dynastie des Ming (1368-1643) (8). Il se pourrait en effet que

(1) Cf. le *Livre des merveilles de l'Inde*, p. 308, note de Kern.

(2) Cf. p. 138.

(3) Note de M. Finot.

(4) Cf. Aymonier, *Première étude sur les inscriptions tchames*, *J. A.*, 1891, janvier-février, p. 31.

(5) K. 197, p. 2, v°. Le *Kieou t'ang chou* ou *Ancienne histoire des T'ang* (618-906) fut rédigé au Xe siècle.

(6) K. 221, p. 3, v°. Le *Sin t'ang chou* ou *Nouvelle histoire des T'ang* (618-906) fut rédigé au XIe siècle.

(7) Communication de M. Lorgeou, professeur de siamois à l'Ecole des Langues Orientales.

(8) *T'oung-pao*, II, II, 176. « Of course, the name of *Kĕmbodja* was given by the Malays to the country we now call Cambodja, for it was called by the natives themselves *Khmer*. It is only during the Ming-dynasty, XIVth century, that the names 甘孛智 *Kam-put-chi*, 澉浦只 *Kam-po-chi* = *Kĕmbodji*, which we have adopted on our maps, appear. »

Digitized by Google

le nom fût apparenté originairement aux langues malaises, mais il faut ajouter qu'il est anciennement employé au Cambodge même, et ce fait nouveau affaiblit l'autorité du jugement de M. Schlegel. Assurément l'étymologie traditionnelle *kambuja* « fils de Kambu » n'a rien de probant, et nous ne penchons guère à admettre une explication par le Kamboja de l'Inde; encore est-il que l'argument par lequel M. Schlegel écarte ce nom nous est impénétrable; « il y avait, dit-il, un *Kambodja* quelque part en Afghanistan; mais ce nom est selon Benfey *(Skt. Diction.*, p. 159) un masculin pluriel, et ne peut par conséquent rien avoir à faire avec le Kamboja malais » (1). Kambuja est aussi bien un pluriel que Kamboja, il suffit de le décliner; et tous les noms de peuples s'emploient régulièrement au pluriel comme noms de pays, selon Pāṇini *(Grammatik*, I, 2, 51). Nous n'acceptons donc que comme une possibilité l'étymologie qui est présentée comme une certitude. Quant à la dernière phrase, de quelque bout qu'on la prenne, on arrive à une inexactitude assez grave. Si le sens est bien, comme tout tend à le faire croire, que le nom, d'une façon générale, n'apparaît qu'au XIVe siècle, M. Finot dit que « *Kambuja* ou plus ordinairement *Kamvuja* se trouve dans les inscriptions du Champa et du Cambodge dès le IXe siècle. La plus ancienne inscription datée où ce nom paraisse est une inscription de Po-Nagar de Nha-trang, de 817 A. D. (*I. S. C. C.* XXVIII, 9, p. 266) ». Est-ce à dire au contraire que le nom de Kambuja, d'origine malaise, mais d'emploi séculaire au Cambodge, restait inconnu à l'étranger? Le *Mahavaṃsa* montrera tout à l'heure qu'on employait couramment « Kamboja » à Ceylan au XIIe siècle; ce dut être le nom que connut l'Inde; c'est celui qu'on trouve chez Tāranātha (trad. Schiefner, p. 262). Enfin devons-nous entendre que chez les seuls Chinois ce nom n'apparut que sous les Ming (1368-1643)? Mais le texte même dont nous publions aujourd'hui une nouvelle traduction, qui est le document chinois fondamental sur l'ancien Cambodge et que Rémusat fit connaître dès 1819, remonte au XIIIe siècle, sous les Yuan; il donne cependant le nom de Kambuja, et c'est précisément de lui que l'*Histoire des Ming* tire une grosse part de son information sur la civilisation cambodgienne. M. Schlegel paraît donc avoir ouvert à la recherche une voie nouvelle et qui pourra être féconde, mais ce serait, croyons-nous, bâtir sur le sable que d'accepter d'ores et déjà ses hypothèses comme des vérités.

Le nom du Cambodge subit enfin en Chine une dernière transformation, ou plutôt déformation, au début du XVIIe siècle; le nom devient alors *Tong-pou-tch'ai* 東埔寨 (2); c'est sous ce nom que se trouvent les notices sur le Cambodge dans le *Tong si yang k'ao* 東西洋考 (1618) (k. 3., p. 8) comme

(1) *Loc. laud.* « There was a Kambodja somewhere in Afghanistan; but... this name is, according to Benfey (*Skt. Dict.*, p. 159) a masc. pluralis, and can thus have nothing to do with the Malay Kambodja ».

(2) Cf. le *Ming che (Histoire des Ming*, k. 324).

Digitized by Google

dans le *Hai kouo t'ou tche* 海國圖志 (1844) (k. 8, p. 13, v°). Le *Tong si yang k'ao (loc. laud.)* y voit une altération de *Kambuja*. Comment se serait-elle produite ? Sans doute par une confusion de caractères. Le caractère *tong* 東 est presque identique au caractère *kien* 柬 ; or les historiens japonais, selon un renseignement dû à M. Courant, écrivent 柬埔寨 ; le *Catalogue des livres japonais et chinois de la Bibliothèque de l'Université Impériale de Tôkyô* (1) nous a fourni à nous-même l'indication d'une 柬埔寨國志 *Description du Cambodge*, dont l'auteur avait bien étudié les choses d'Indo-Chine, car c'est ce même 引田利章 (prononciation chinoise : Yin-t'ien Li-tchang) qui a réimprimé les *Annales annamites* (大越史記全書). Il nous paraît donc probable que *kien* 柬 était la leçon primitive corrompue ensuite en *tong* 東 et que cette orthographe est venue d'une des provinces maritimes où *kien* se prononce *kan*. La traduction chinoise du *Voyage d'exploration en Indo-Chine* de Doudart de Lagrée et Francis Garnier écrit *Kien-pou-tche* 柬埔治.

Ce n'est pas ici le lieu de nous appesantir sur l'histoire du Cambodge, ni même de grouper les renseignements qu'apportent à son sujet les écrivains chinois. Nous voulons seulement rappeler deux séries de faits dont, à ce qu'il nous semble, il n'a pas encore été fait un état suffisant. Et d'abord il est souvent question du Cambodge chez les géographes arabes. Les voyageurs arabes du IXe siècle, pour ne prendre que ceux-là, parlent longuement de l'état de *Comar* qui produit l'aloès *al-comâry* (2). Reinaud identifiait Comar avec le cap Comorin (3). Alfred Maury, sans pouvoir préciser davantage, avait vu l'erreur de cette identification et montré que le pays de Comar devait être placé en Indo-Chine (4). Maçoudi suit ici pas à pas le récit de Abou Zeyd (5), et c'est par inadvertance que les éditeurs des *Prairies d'or* ont identifié le pays de Comar tantôt avec le cap Comorin, tantôt avec l'Assam *(Kāmarūpa)* (6). Mais aujourd'hui l'équivalence de Comar et de Khmer est universellement acceptée (7). Abou Zeyd et Maçoudi racontent sur ce pays une curieuse histoire :

« Jadis le royaume de Comar tomba entre les mains d'un jeune homme d'un caractère naturellement prompt. Le prince était un jour assis dans son palais, et le palais dominait sur une rivière d'eau douce semblable au Tigre de l'Irac ; entre le palais et la mer il y avait la distance d'une journée ». Le roi eut alors

---

(1) 東京圖書館增加書目錄第壹編, Tôkyô, 1889, p. 97.

(2) Reinaud, *Relation des voyages*, I, 97 ss.

(3) Reinaud, *id.* II, 48.

(4) Alfred Maury, *Examen de certains points de l'itinéraire que les Arabes et les Persans suivaient au IXe siècle pour aller en Chine.* (*Bulletin de la Société de Géographie* d'avril 1846, tirage à part, p. 28 ss.)

(5) Maçoudi, *Prairies d'or*, I, 170-175.

(6) Voir l'*Index* des *Prairies d'or*.

(7) Cf. *Géographie d'Aboulféda*, II, II, 127 ; Van der Lith, *Livre des Merveilles de l'Inde*, p. 222 ; Yule, *Hobson-Jobson*, s. v. *Comar*, etc.

Digitized by Google

une étrange envie ; il dit à son vizir : « Je voudrais voir devant moi la tête du roi de Zabedj exposée sur un plat ». Le mahārāja de Zabedj, le grand roi de l'empire javanais, était un prince puissant. Aussi le vizir, comprenant que la jalousie faisait parler son maître, l'adjura-t-il de se taire. Le jeune homme répéta devant d'autres ses propos imprudents, qui vinrent aux oreilles du mahārāja. Le châtiment ne se fit pas attendre. Le mahārāja mit secrètement à la voile avec une flotte considérable. « Le roi de Comar n'eut connaissance du danger qui le menaçait que lorsque la flotte fut entrée dans le fleuve qui conduisait à sa capitale, et que les guerriers du mahārāja furent débarqués ». Les Javanais s'emparèrent du palais et du roi. Les officiers avaient pris la fuite. La tête du roi fut la rançon de sa présomption. Le mahārāja, en repartant, laissa les habitants du Comar libres d'élire un nouveau roi. Mais il emporta au Zabedj la tête de son ennemi vaincu, afin que nul parmi ses peuples n'ignorât de quel châtiment il avait puni l'arrogance. Puis ordre fut donné de laver la tête et de l'embaumer ; elle fut mise dans un vase et envoyée au prince qui occupait alors le trône de Comar. « Quand la nouvelle de ces événements se fut répandue parmi les rois de l'Inde et de la Chine, le mahārāja grandit à leurs yeux. A partir de ce moment, les rois de Comar, chaque matin, à leur lever, tournaient la tête vers les pays du Zabedj et se prosternaient, adorant le mahārāja, en signe de respect (1) ».

Cette légende n'est peut-être pas dépourvue de toute portée historique. Il semble qu'à travers toutes les déformations un souvenir y flotte encore du Mékong et de la capitale antique des provinces basses. Or, ceci se passe à la fin du IXe siècle ; Angkor Thom a été fondée au début de ce siècle, mais ne sera érigée en capitale qu'en l'an 900 de notre ère (2). La prépondérance, selon M. Aymonier, avait appartenu jusque-là à Vyâdhapura, identifié à Angkorborei, dans la province actuelle de Prei Krebas. Angkorborei n'était pas sur le Mékong, mais assez proche. Le cours d'eau, affluent du Mékong, qui traverse la ville, « est large à cet endroit de 80 à 100 mètres, suffisamment profond pour donner en tout temps accès à nos canonnières, et se gonfle encore de trois ou quatre mètres à l'inondation annuelle ». Angkorborei « était donc un port très accessible aux jonques de mer (3) ». Et justement les inscriptions khmères nous parlent à ce moment d'invasions javanaises ; l'inscription de Sdok Kâk Thom (1052 ap. J.-C.) (4) associe Java au souvenir de Parameçvara (Jayavarman II), qui régna de 802 à 859 environ (5). Il est dit surtout que, sous ce prince, « un brahmane, Hiraṇyadāma, homme érudit, de science accomplie, vint de Janapada, parce que Sa Majesté, désireuse de faire

(1) Reinaud, *Relation des voyages*, I, 98-104.

(2) Aymonier, *Les inscriptions modernes d'Angkor Vat*. J. A., novembre-décembre 1899, p. 493.

(3) Aymonier, *Le Cambodge*, I, 197-198.

(4) Aymonier, *La stèle de Sdok Kâk Thom*, J. A., janvier-février 1901, p. 46.

(5) Aymonier, *loc. laud.*, p. 26.

Digitized by Google

abandonner à ce Cambodge-ci les traités (qui portaient l'empreinte) de sa dépendance (morale) vis-à-vis de Javā, invita (ce brahmane) à établir les règles des rites applicables à un empereur qui était cakravartin ». Mais n'oublions pas que les mots entre parenthèses sont des additions de M. Aymonier, et la remarque vaut surtout pour le mot « morale ». « Nous ajoutons : morale, dit M. Aymonier, aucun indice, jusqu'à présent, ne nous ayant permis de croire que le Cambodge ait été, à l'époque, sous la domination matérielle de Java (1) ». N'y a-t-il pas, à tout le moins, une coïncidence curieuse entre la légende d'Abou Zeyd et le texte cambodgien ? Serait-ce pour échapper à cette dépendance que Parameçvara (Jayavarman II) commença la construction d'Angkor Vat? Il semble d'ailleurs qu'à ce moment une active piraterie, venue du Sud, ait désolé l'Indo-Chine (2). Les inscriptions chames rappellent qu'en 787 ap. J.-C. « les armées de Java, venues sur des navires, brûlent un temple de Çiva situé dans Pāṇḍurāṅga (3) ». C'est aussi dans cette seconde moitié du VIIIe siècle qu'au Tonkin « les habitants de l'île de Poulo-Condor et les Malais, après avoir dévasté et pillé partout, purent se rendre maîtres d'un châu (4) ». C'est d'un pas bien hésitant que nous nous hasardons sur ce domaine de l'histoire cambodgienne ; les inscriptions khmères nous sont aussi étrangères que les géographes arabes ; mais il y a là

(1) Aymonier, *loc. laud.*, p. 27.

(2) Ces rapprochements supposent que les inscriptions, par Javā, entendent bien l'île que nous appelons actuellement de ce nom. Or la question n'est pas encore tranchée ; voici comment elle se pose. On se trouve en présence de deux formes :

1° *Yavadvīpa*, « l'île de l'orge », nom sanscrit de l'île de Java, quoiqu'il ait dû d'abord s'appliquer à Sumatra. C'est à ce nom que correspondent le Iabadiou de Ptolémée et le *Ye-p'o-t'i* 耶婆提 de Fa-hien. Ce nom est régulièrement devenu Djava dans l'Insulinde, mais les inscriptions sanscrites de Java ont gardé la forme Yavadvīpa.

2° *Javā*, qui est donné par les inscriptions Khmères et Chames, et qui a été aussi le nom d'états laotiens ; c'est à une forme *java* (pron. *djava*) que correspondent le chinois 闍婆 *chö-p'o*, le cambodgien *chvā*, l'annamite 爹巴 *chà-và*. Or il est assez étrange qu'un roi soit venu de Java pour régner au Cambodge ; on ne voit pas pourquoi le nom de l'île de Java aurait été porté par des états du Mékong ; M. Schlegel a montré quelles difficultés s'opposaient à identifier *Chö-p'o* avec l'île même de Java et avec elle seule ; enfin en Indo-Chine *Chvā* et *Chà-và* désignent proprement les Malais et non les Javanais. La question sera donc la suivante : Devons-nous dissocier absolument *Yavadvīpa* (île de Java) et *Javā?* C'est ce que propose M. Schlegel, qui, se basant uniquement sur les textes chinois, rétablit le dernier nom en *Djavā* ou *Djapā*, « *Hibiscus rosa sinensis* », et place cet état de Djavā dans la péninsule malaise. Ou admettrons-nous que les inscriptions chames et khmères représentent la forme populaire et dérivée du nom dont la forme sanscrite aurait été perdue de vue, et que ce nom avait pris assez d'extension, était devenu assez imprécis, pour englober Java, Sumatra, qu'on se rappelle que Marco Polo nomme Java la mineure, et même une partie de la péninsule malaise? Ce nom serait devenu l'équivalent de « malais », comme *kling* est devenu pour les Javanais et les Cambodgiens synonyme d'Hindou. Le problème, on le voit, n'est pas de pure sinologie. Il ne nous semble pas en tout cas que la seconde hypothèse, que n'a pas envisagée M. Schlegel, puisse être rejetée sans examen.

(3) Aymonier, *Première étude sur les inscriptions tchames*, J. A., 1891, janvier-février, p. 20.

(4) Trương-Vĩnh-Ký, *Cours d'histoire annamite*, I., 35.

Digitized by Google

toute une série de faits dont nous avons tenté de jalonner l'étude, et qu'il y aurait sans doute profit à ce que d'autres plus compétents reprissent en un travail plus systématique (1).

Il est encore un autre point sur lequel nous voulons appeler l'attention : ce sont les relations du Cambodge et de Ceylan. Quand, en 1071, Vijaya Bâhu reconquit Ceylan sur les Tamouls, le bouddhisme y était presque éteint. Désireux de lui rendre son ancienne prospérité, le roi envoya demander des moines au pays de Rāmañña (Rāmānya, Pégou), à son ami le roi d'Anuruddha (2). Mais au XIIe siècle, sous le roi Parākrama Bāhu, ces relations de bonne amitié cessèrent; le roi de Rāmānya s'empara par la force des messagers du roi de Ceylan, prétendant qu'ils devaient se rendre au Kamboja (Cambodge) (3), et, peu après, « il se saisit par la violence d'une princesse que le seigneur de Laṅkā (c.-a.-d. Parākrama Bāhu) envoyait au pays de Kamboja » (4).

Ainsi, au milieu du XIIe siècle, des relations régulières étaient entretenues entre Ceylan d'une part, l'Indo-Chine de l'autre. Le Cambodge était dans toute sa puissance. Ses luttes incessantes avec le Champa n'avaient pas été malheureuses. Il traverse alors une crise douloureuse. En 1177 selon les Chinois (5), et, s'il faut en croire le *Ling wai tai ta* publié l'année suivante (1178), grâce aux conseils d'un naufragé chinois (6), le roi du Champa envahit le Cambodge, s'empara de la capitale et tua le roi; mais en 1199 le roi du Cambodge prit une revanche éclatante et plaça un Cambodgien sur le trône des rois chams (7). C'est sans doute aux siècles de splendeur, du Xe au XIIIe siècle, qu'il faut faire remonter la tradition chinoise des richesses fabuleuses du Cambodge (8); on vantait les trésors du pays Khmer comme vers le début de notre ère on avait cité proverbia-

---

(1) Cette identification du Comar avec le Cambodge, et du fleuve du Comar avec le Mékong suppose nécessairement que l'on place le Senf au Champa, car le Senf vient après le Comar quand on se rend d'Occident en Chine; Aboulféda (II, II, 127) dit formellement : « A l'Ouest de la presqu'île de Senf se trouve la presqu'île de Komâr (Khmèr) ». Yule, (*Proceed. of the R. Geogr. Soc.*, 1882, pp. 649-660) avait proposé la quadruple équivalence Zabai-Senf-Champa-Kampot. Le *Zabai* de Ptolémée n'entre que difficilement en ligne de compte. Les découvertes épigraphiques ont forcé à dissocier la triple équivalence subsistante : Kampot et le Champa étaient fort distincts. Auquel rattacher Senf ? M. Barth (*Journal des savants*, juillet 1901, p. 435 et ss.) avait proposé d'y voir Kampot, sur la foi de Yule. Une telle identification remettrait tout en question pour Comar. Mais M. Barth a abandonné sa première opinion (cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 98). Il est donc inutile d'y insister.

(2) Cf. *Mahāvaṃsa*, trad. Wijesiṇha ; Colombo, 1889, in-8, livre LX, vers 4 ss.; Dr Edward Müller, *Ancient inscriptions in Ceylon* ; Londres, 1883, in-8, p. 61.

(3) *Mahāvaṃsa*, ch. 76, vers 21 ss., p. 229 ; Rhys Davids, *The conquest of South India in the XIIth century by Parākrama Bāhu*, dans J. A. S. B. XII. 197-201.

(4) *Mahāvaṃsa*, ch. 76, vers 35, p. 230 ; Rhys Davids *(loc. laud.)* parle de « plusieurs vierges de sang royal ».

(5) *Song che*, k. 489, p. 7, v° ; *Tchou fan tche*, k. 1, p. 3, v° ss.

(6) *Ling wai tai ta*, II, 10, (notice sur le Champa).

(7) *Song che, loc. laud.* ; *Tchou fan tche, loc. laud.*

(8) Cf. p. 143.

Digitized by Google

lement ceux de l'Orient romain (1). Le Cambodge ne se pliait plus au tribut (2); l'Empereur mongol s'en offusquait, et quand, en 1283, Souo-tou (Sagatou) envahit le Champa, il envoya au Cambodge deux officiers dont on n'eut plus de nouvelles (3). Les Yuan firent une autre tentative; en 1295, un ambassadeur reçut l'ordre de se rendre au Cambodge; il partit en 1296, accompagné de Tcheou Ta-kouan 周達觀 (4); en 1297 ils étaient de retour en Chine. Tcheou Ta-kouan nous a raconté ce qu'il avait vu dans les *Mémoires sur les coutumes du Cambodge (Tchen la fong t'ou ki* 眞臘風土記): l'ambassade aurait eu, selon lui, plein succès, et l'hommage fut rendu; mais peut-être est-il trop intéressé dans l'affaire pour que nous accordions pleine créance à ses dires. En fait il n'y a aucune trace que des relations officielles régulières aient suivi la mission de 1296. C'est ce que constate en 1520 Houang Sing-tseng 黃省曾 dans la préface de son *Si yang tch'ao kong tien lou* 西洋朝貢典錄 (5): « Aux temps de la maison des Yuan, on se vanta d'expansion lointaine, on dit que Java et le Cambodge étaient devenus bien connus et tout proches; et cependant, à cette époque, ces nations ne rendirent pas l'hommage une seule fois. »

Mais déjà la fortune du Cambodge commençait à décliner, tandis que l'ennemi grandissait à ses côtés. L'ambassade de 1296 trouva la campagne dévastée par la récente guerre siamoise (6); les bonzes du bouddhisme « du Sud », qu'il semble bien que l'on appelait alors au Cambodge d'un nom siamois, avaient peut-être été l'avant-garde de l'invasion. C'était le premier symptôme d'une décadence qui ne s'arrêta plus. Quand, au début du XVe siècle, Yong-lo envoya ses grandes missions d'eunuques parcourir les mers, elles visitèrent le Champa, Sumatra, le Siam; il est peu probable qu'aucune d'elles soit allée au Cambodge (7).

Les *Mémoires sur les coutumes du Cambodge* portent donc sur cette période critique où le Cambodge reste stationnaire: il ne gagne plus, sans trop déchoir encore. Tcheou Ta-kouan nous présente un tableau de cette civilisation à son moment de plus grande splendeur. Enfin l'auteur est chinois, et les pélerins bouddhistes ont montré depuis longtemps avec quelle minutieuse fidélité le voyageur chinois tient son carnet de route. Sans doute tel détail prête à la critique, et il est peu probable que les Cambodgiens aient eu pour les

---

(1) On connait l'ancien dicton: « Il y a au monde trois choses précieuses: les richesses de l'Empire Romain, les chevaux du Ferghana et les hommes de Chine ».

(2) Il n'y a pas de notice sur le Cambodge dans l'*Histoire des Yuan*.

(3) Cf. p. 140.

(4) Tcheou Ta-kouan n'était donc pas l'ambassadeur, comme l'a cru Rémusat; le texte est formel; cf. p. 141.

(5) Cité d'après Mayers, *Chinese Explorations*, dans *China Review*, III, 223.

(6) Cf. p. 173.

(7) Cf. Mayers *loc. laud.*, p. 223.

Digitized by Google

Chinois cette vénération que leur prête Tcheou Ta-kouan (1); mais souvent on devine la raison d'être de l'inexactitude. Si par exemple Tcheou Ta-kouan n'a pas su distinguer nettement les idoles brahmaniques des images bouddhiques (2), il se pourrait que la séparation ne fût alors pas si tranchée aux yeux des Cambodgiens eux-mêmes. Certaines omissions surprennent : il est curieux qu'il ne nomme pas la capitale, qu'il décrit en détail; serait-ce qu'il l'entendait seulement appeler *Angkor* ou *Nokor* (*nagara*) « la Ville (3) »? Et d'une façon générale, il n'est que juste de reconnaître la vérité, le sérieux de son récit; c'est une remarque des bibliographes de K'ien-long que le merveilleux y tient une place infime.

De Tcheou Ta-kouan lui-même nous ne savons rien, sinon qu'il n'occupait pas d'emploi officiel, avait pour appellation *Ts'ao-t'ing* 草庭 et était originaire de Yong-kia 永嘉 au Tchö-kiang (4) : cette même ville de Yong-kia avait été au XIIe siècle, la patrie de Tcheou K'iu-fei 周去非 dont le *Ling wai tai ta*, publié en 1178 (5), nous fournit des renseignements si précieux sur les pays étrangers. Tcheou Ta-kouan était en rapport avec des gens haut placés, puisqu'il fut chargé d'accompagner l'ambassade de 1296 (6); il connaissait la *Description des barbares (Tchou fan tche* 諸番志) publiée au début du XIIIe siècle (7); il

(1) Cf. p. 167.

(2) Par exemple pour les statues ornant les portes de la ville (cf. p. 142); de même le nom de *Fo-ts'ouen* 佛村 « *village du Buddha* » (p. 139) peut fort bien avoir pour origine une statue brahmanique.

(3) Tchao Jou-koua nomme cette capitale (*Tchou fan tche*, I, 3, vo), mais d'un nom bien étrange : *Lou-wou* 祿兀, prononcé au Fou-kien *Luk-wok* (Tchao Jou-koua était intendant du commerce étranger à Ts'iuan-tcheou 泉州 au commencement du XIIIe siècle). Ce nom rappelle immédiatement celui de *Lovêk*, et M. Hirth, qui a traduit cette partie du *Tchou fan tche* dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Munich (1898, I, 487 ss.) met en effet en note : « Lovek. Les ruines de cette ancienne capitale se trouvent à environ 10 kilomètres au Nord de Oudong ». Mais il est bien certain qu'au début du XIIIe siècle la capitale était toujours à Angkor, et d'autre part, il n'y a pas trace d'une grande importance de Lovêk avant le temps où, au XVe siècle, cette ville devint, après Angkor et Babaur, la capitale du Cambodge (cf. Aymonier, *Le Cambodge*, I,223). M. Aymonier (*Le Cambodge*, I,226) dit expressément que la ville fut « fondée » à cette époque. Il faudra donc, croyons-nous, ou bien séparer *Lou-wou* de Lovêk, ou bien, et cette dernière hypothèse nous semble la plus probable, admettre que pendant la longue tradition manuscrite qui transmit le *Tchou fan tche* du XIIIe à la fin du XVIIIe siècle (il fut imprimé pour la première fois en 1783) une interpolation associa le nom de la nouvelle capitale à la mention de l'ancienne. Il faut cependant rappeler qu'une inscription d'Angkor parle du « Vraḥ Kamrateṅ aṅ çrī Jaya Siṅha varman, dans les forêts, conduisant les troupes de Lvo ». (Aymonier, *Qqs. notions sur les inscript. en vieux-khmêr*, tirage à part, p. 85.) Mais qu'était le pays de Lvo?

(4) Ces indications se trouvent en tête des *Mémoires* dans l'édition du *Kou kin chouo hai*.

(5) Le *Ling wai tai ta* a été incorporé au *Tche pou tsou tchai ts'ong chou* 知不足齋叢書. Voir une communication à son sujet dans les *Actes du XIIe congrès des Oriental.*, Rome, 1901, in.-8, I, CXL.

(6) Cf. p. 141.

(7) Cf. p. 140.

Digitized by Google

nomme un de ses amis, un Mongol appelé Ye-sien Hai-ya 也先海牙 (1); les bibliographes de K'ien-long nous apprennent que le célèbre Wou-k'ieou Yen faisait grand cas des *Mémoires sur les coutumes du Cambodge* (2). Nous ne connaissons de Tcheou Ta-kouan qu'une autre œuvre, le *Tcheng tchai tsa ki* 誠齋雜記, que le *Chouo feou* 說郛 (3) nous a conservé d'une façon peut-être fragmentaire; c'est un recueil de miscellanées. Le livre porte le nom de Tcheou Ta-kouan, et l'attribution nous semble garantie par l'identité de deux passages du *Tcheng tchai tsa ki* et du *Tchen la fong t'ou ki* (4).

Nous connaissons l'existence de cinq textes des *Mémoires*, mais deux nous ont été inaccessibles; ce sont ceux incorporés au *Kou kin yi che* 古今逸史 et au *Li tai siao che* 歷代小史 (de Li che 李栻, des Ming) (5). Les trois textes dont nous nous sommes servi sont :

1° Le texte du *Kou kin chouo hai* 古今說海 (A). Le *Kou kin chouo hai* a été compilé sous les Ming. Nous n'avons pas eu à notre disposition l'édition originale, mais une réimpression de 1821.

2° Le texte du *Chouo feou*, sect. 62 (B). Le *Chouo feou* n'existe plus tel que T'ao Tsong-yi 陶宗儀 l'avait compilé au XIVe siècle. Nous nous servons de l'édition refondue par T'ao Ting 陶珽 en 1647 (6).

3° Le texte du *T'ou chou tsi tch'eng* 圖書集成 (C). Cette collection gigantesque a paru sous la dynastie actuelle. L'édition princeps, sur cuivre, est rarissime. L'Ecole Française d'Extrême-Orient en possède un exemplaire. Il a été fait dans la seconde moitié du XIXe siècle deux réimpressions du *T'ou chou tsi tch'eng*; l'une, en grand format, reproduit presque exactement la première édition, mais les marges sont un peu plus grandes; nous en avons eu à Péking entre les mains un exemplaire incomplet (7); l'autre, en petit format, éditée à Changhai, est aujourd'hui bien connue des sinologues. La Bibliothèque Nationale n'a pas de *T'ou chou tsi tch'eng* complet, mais elle possède la section relative aux pays étrangers, ou *Pien yi tien* 邊裔典; dans cette section Rémusat découvrit le texte des *Mémoires* que sa traduction fit connaître dès 1819 (8);

---

(1) Cf. p. 158.

(2) Cf. p. 136.

(3) Sur le *Chouo feou*, cf. Wylie, *Notes*, p. 136. Le *Tcheng tchai tsa ki* se trouve à la section 31.

(4) Cf. p. 144 et p. 176.

(5) Voir la table de ces deux *ts'ong chou* dans le *Houei k'o chou mou* 會刻書目.

(6) Cf. Wylie, *Notes on chinese literature*, p. 136.

(7) De cette édition, l'Ecole d'Extrême-Orient ne possède que quelques volumes du *Pien yi tien*.

(8) La traduction de Rémusat parut la même année séparément chez Dondey-Dupré et au tome III des *Nouvelles annales des voyages*, d'Eyriès et Maltebrun. Elle était intitulée : *Description du royaume de Cambodge, par un voyageur chinois qui a visité cette contrée à la fin du* XIIIe *siècle*, etc.., et était accompagnée d'une carte. La carte fut supprimée, quand les *Mémoires* furent réimprimés en 1829 dans les *Nouveaux mélanges asiatiques*, t. I, p. 100-152.

Digitized by Google

le texte chinois, tel qu'il se trouve dans le *Pien yi tien*, a été reproduit dans la *Chrestomathie chinoise* publiée en 1833 pour la Société asiatique par Klaproth.

Les trois textes que nous avons marqués A, B, C, sont loin d'avoir une valeur égale. Celui qu'a connu Rémusat (C) est le pire des trois. En effet il n'est rien dans B qui ne soit dans A, mais la réciproque n'est pas vraie ; enfin C a les mêmes lacunes que B, plus quelques-unes qui lui sont propres. Nous sommes ainsi déjà tenté d'établir un rapport de filiation de A à B et de B à C. Une circonstance curieuse nous y décide. Le texte C présente, au paragraphe de la « langue », une évidente solution de continuité, qui avait déjà frappé Rémusat (1) ; cependant l'éditeur chinois ne paraît pas y avoir pris garde, car aucune note ne la signale, aucun indice typographique ne laisse soupçonner une altération du texte. B est ici identique à C, mais avec A il n'en va plus de même, et on constate que B et C offrent ici une lacune qui correspond exactement à une page double, recto et verso, de A. La conclusion semble donc bien être que B et C dérivent de A. Mais A est de 1821 ? Sans doute ; mais les réimpressions chinoises reproduisent fréquemment jusqu'à la disposition typographique de l'original ; il est donc infiniment probable que toutes les pages de l'édition de 1821 commencent et finissent par les mêmes caractères que les pages de l'édition des Ming, et, vu la disposition régulière des caractères, c'est une garantie qu'il n'en est pas sauté. Le seul changement consiste ici dans l'addition en tête de chaque œuvre de la notice bibliographique rédigée sous K'ien-long. Toutefois cette considération que nous n'avons pas l'édition originale pourrait redonner une certaine valeur à B et à C, qui ne tiennent plus à A par une véritable filiation. Pour C il n'en est rien, car ses nombreuses lacunes ou suppressions correspondent presque toujours à des angles de pages de B ou à des endroits où la gravure de B est défectueuse, et nous croyons bien que c'est à B ou à un dérivé de B que les compilateurs de C ont emprunté leur texte (2). Quant à B, sa comparaison minutieuse à A ne nous a fourni qu'en un cas une leçon que nous croyons meilleure, *kan* 干 au lieu de *ts'ien* 干 (3).

Une nouvelle traduction des *Mémoires sur les coutumes du Cambodge* nous a paru justifiée par le pas de géant qu'a fait depuis cinquante ans l'étude de l'Indo-Chine. Il serait désirable que tous les textes chinois relatifs à ces pays

---

Nous ne connaissons pas d'autre traduction que celle de Rémusat ; c'est par erreur que la *Bibliotheca Sinica*, col. 1262, indique comme une réimpression des *Mémoires* le chapitre sur le Cambodge de l'*Ethnographie des peuples étrangers à la Chine*, II, 476-488 ; là comme ailleurs, le travail du marquis d'Hervey de Saint-Denys est une traduction pure et simple de Ma Touan-lin.

(1) Cf. p. 157.

(2) Cette observation a une portée plus générale, en ce qu'elle montre que même les éditeurs de ce *T'ou chou tsi tch'eng* tant vanté n'ont pas toujours exercé une critique bien sagace dans le choix de leurs matériaux.

(3) Cf. p. 139.

Digitized by Google

sans annales anciennes fussent groupés, traduits et commentés d'une façon systématique ; ce seraient autant de nouveaux points de repère pour situer dans le temps et l'espace les données mouvantes de la tradition indigène. C'est une contribution à cette œuvre d'ensemble que nous apportons aujourd'hui, c'est notre pierre à l'édifice. Nous avons conscience des faiblesses de notre travail ; bien souvent la difficulté s'est jouée de notre investigation. Du moins avons-nous signalé ce qui nous paraissait obscur; nous souhaitons que d'autres mieux préparés viennent rectifier ou confirmer nos conclusions. Nous adressons ici tous nos remerciements au Directeur de l'Ecole, M. Finot, qui nous a poussé à entreprendre ce travail, et a bien voulu, ainsi que M. Aymonier, l'enrichir de ses notes. Ce nous est un honneur et une heureuse fortune de débuter dans la science sous les auspices de tels maîtres. Nous devons aussi plusieurs renseignements à notre camarade M. Cabaton (1).

P. PELLIOT.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE DU CATALOGUE IMPÉRIAL DE K'IEN-LONG

Mémoires sur les coutumes du Cambodge, un chapitre. — C'est l'œuvre de Tcheou Ta-kouan 周達觀 de la dynastie des Yuan, natif de Wen-tcheou 溫州. Le Cambodge était autrefois un petit royaume des mers du sud dépendant du Fou-nan 扶南. Il grandit peu à peu et apparaît pour la première fois dans le *Livre des Souei* 隋書 parmi les notices des royaumes étrangers. Les *Histoires des T'ang* et des *Song* le mentionnent toutes deux; mais le tribut n'arrivait pas régulièrement; aussi les renseignements sur les coutumes, les produits du pays sont-ils souvent clairsemés et incomplets. La 1re année *yuan-tcheng* 元貞 de l'Empereur Tch'eng-tsong 成宗 des Yuan (année cyclique 乙未) (1295), il fut envoyé un ambassadeur pour notifier à ce pays les ordres impériaux. Tcheou Ta-kouan l'accompagnait. La 1re année (丁酉) de la période *ta-tō* 大德 (1297) il revint. Pendant ces trois années, il s'initia complétement aux coutumes du pays, et c'est de ce qu'il a vu et entendu qu'il a composé son livre, en 40 paragraphes. Son texte est précieux et raisonnable; dans le seul paragraphe 36, où il rapporte le châtiment surnaturel d'une offense aux cinq relations, il n'en demande pas l'explication aux lois constantes du ciel, mais en reporte l'honneur sur le Buddha: c'est que cet acte était vraiment horrible. L'*Histoire des Yuan* n'a pas de notice sur le Cambodge; quand on a lu les *Mémoires* d'un bout à l'autre, on peut suppléer à ce défaut. Aussi doit-on conserver avec soin et réviser les livres de ceux qui renseignent sur les peuples vassaux.

---

(1) Les notes de MM. Finot, Aymonier et Cabaton sont respectivement suivies de L. F., E. A. et A.C.

Digitized by Google

Quand le livre fut achevé, Tcheou Ta-kouan le fit parvenir à Wou-k'ieou Yen 吾邱衍 (1). Wou-k'ieou Yen fit à ce sujet quelques vers très admiratifs. Voir le *Tchou sou chan fang che tsi* 竹素山房詩集 de Wou-k'ieou Yen, où il rend hommage au talent d'écrivain de Tcheou Ta-kouan.

---

(1) Sur *Wou-k'ieou Yen*, cf. Wylie, *Notes*.... p. 34, 112; nous n'avons pas eu à notre disposition la collection de ses poésies.

Digitized by Google

MÉMOIRES SUR LES COUTUMES DU CAMBODGE

Auteur : Tcheou Ta-kouan 周達觀 de la dynastie des Yuan, appellation Ts'ao-t'ing 草庭 ; c'était un homme sans emploi officiel, originaire de Yong-kia 永嘉 (1).

GÉNÉRALITÉS. — Le Tchen la 眞臘 est aussi appelé Tchan-la 占臘(2). Le nom indigène est Kan-po-tche 甘孛智. La dynastie actuelle, se basant sur les livres religieux *si-fan* 西番 (3), appelle ce pays Kan-p'ou-tche 澉浦只, qui est phonétiquement proche de Kan-po-tche. En s'embarquant à Wen-tcheou 温州 (4), et en allant dans la direction *ting-wei* 丁未 (5), on passe les ports qui se trouvent sur les côtes du Tonkin et du Kouang-tong, on traverse

---

(1) Cf. Playfair, *The Cities and Towns of China*, n° 8955 : *Hien*, formant la ville préfectorale de Wen-tcheou 温州 (Tchō-kiang), Lat. 28° 01'; Long. (E. Greenwich) 120° 31'.

(2) *Tchen la* 眞臘, parfois *Tchen la* 眞蠟, est l'orthographe usuelle. *Tchan la* 占臘 est aussi mentionné par le *Song-che* (k. 489, notice du *Tchen la* ; l'*Histoire des Song* [960-1279] n'a été rédigée qu'au XIVe siècle). Selon le *Ming-che (Histoire des Ming* [1368-1643], rédigée au XVIIIe siècle, k. 324, notice du *Tchen-la)*, le Cambodge aurait pris le nom de *Tchan-la* 占臘 lors de la conquête du *Champa (Tchan-tch'eng* 占城) en 1199, et n'aurait repris que sous les Yuan le nom de *Tchen-la*. Les *Mémoires sur l'Annam* (début du XIVe) écrivent encore *Tchan-la* (trad. Sainson, p. 96). Cf. *Introduction*, p. 124.

(3) *Si-fan* désigne en général les Tibétains. Par livres religieux *si-fan* il faut évidemment entendre les textes en langue sanscrite. Nous ne savons à quels textes Tcheou Ta-kouan fait allusion ici. Tāranātha (trad. Schiefner, p. 262) écrit *Kamboja*. Nous ne connaissons dans les textes du bouddhisme chinois que des mentions du *Kamboja* du N.-O. de l'Inde, écrit *Kan p'o* 甘普 dans la traduction de l'*Avataṃsakasūtra* faite en 399-421 par Buddhabhadra *(Tripiṭ. japon.* 大. VIII. 46), et *Kan-p'o-tche* 甘普遮 dans la traduction de Çikṣānanda, 695-699 *(Tripiṭ. japon.* 天. III. 22 vo). Le *Yi tsie king yin yi*, commentant le 45e chapitre de la 2e traduction (ch. 22., p. 17 vo) déclare ne pas connaître le sens de *Kan-p'o-tche*. Le commentaire de l'*Avataṃsakasûtra*, composé par *Tch'eng-kouan* 澄觀 (+ entre 806 et 820 ; *Tripiṭ. japon.* 28, IV, 8vo), explique *Kan-p'o-tche* par *Kan-p'ou* 紺浦 *(Kambhu)*, nom d'un fruit rouge et blanc, rond, rayé de trois lignes transversales : le visage des femmes du Kamboja ressemble à ce fruit ; d'où le nom du royaume. Le *Tong si yang k'ao* 東西洋考 (1618) (k. 3, p. 8, ch. du *Tong-pou-tch'ai* 東埔寨, Cambodge), et le *Ming che* (*loc. laud.*) signalent, à côté de *Kan-p'o-tche* 甘孛智, la fausse orthographe *Kan-p'o-tche* 甘破蔗. C'est aussi le mot *Kam buja* ou *Kamruja* qu'il faut sans doute rétablir pour *Kan-wou-tchō* 甘武者 et *Kan-p'o-tchō* 甘普者 qui entrent dans le nom des rois du Cambodge cités par le *Ming che (loc. laud.)* sous les années 1379 et 1387. Pour l'histoire même du nom, cf. *Introduction*.

(4) Wen-tcheou est une préfecture du Tchō-kiang. Selon Playfair (*loc. laud.*) : Lat. 28° 01' N.; Long. 120° 31' E.

(5) Sur cette habitude de désigner les points cardinaux par les caractères du cycle, cf. J. Klaproth, *Lettre à M. le Baron A. de Humboldt sur l'invention de la Boussole*, Paris, 1834, in-8. Rémusat avait interprété *ting-wei* par Sud-quart-Sud-Ouest ; l'examen d'une boussole chinoise indique qu'il faut comprendre Sud-Sud-Ouest.

Digitized by Google

la mer des Paracels (1) 七洲洋 et la mer du Kiao-tche 交趾洋 (2) et on arrive au Champa (*Tchan-ch'eng*) 占城 (3). Du Champa, par bon vent on peut en quinze jours arriver à Tchen-p'ou 眞蒲 (4) : c'est la frontière du Cambodge. De Tchen-p'ou, en se dirigeant *k'ouen-chen* 坤申 (5), on traverse la mer de K'ouen-louen 崑崙 (6) et l'on entre dans les bouches. De ces bouches il y a plusieurs dizaines, mais on ne peut pénétrer que par la quatrième (7); toutes les autres sont encombrées de bancs de sable que ne peuvent franchir les gros navires. De quelque côté qu'on regarde, ce ne sont que longs rotins, vieux arbres, sables jaunes, roseaux blancs ; au premier coup d'œil il n'est pas facile de s'y reconnaître ; aussi les marins considèrent-ils comme délicate la découverte même de la bouche. De l'embouchure, on peut, avec un courant favorable (8), gagner au Nord, en une quinzaine, un pays appelé Tch'a-nan (9) 查南 qui est un des gouvernements du Cambodge. A Tch'a-nan on transborde sur

---

(1) Cf. Mayers, *China Review*, III, 326 : « Les Sept Iles sont probablement le groupe Amphitrite, marquant la proximité des premiers bas-fonds des Paracels ».

(2) La « mer du Kiao-tche » s'étendait jusque sur la côte de l'Annam actuel, et ne correspond donc pas tout à fait à notre Golfe du Toukin.

(3) Il s'agit ici de la capitale du royaume. « Les Chams, d'après leurs *Annales* (Aymonier, *Excursions et Reconnaissances*, XIV, 77-92 et 146-206) ont eu successivement trois capitales : *Bal Çrī Banöy*, dans le Quang-binh, *Bal Hangau* près de Huê et *Bal Anguê* près de Binh-Dinh. D'après ces mêmes *Annales*, c'est à Bal Anguê que résidait, à l'époque du voyage de Tcheou Ta-kouan, le roi de Champa *Po Debataçrör* que les annales annamites appellent *Chê-man*, Marco Polo *Accambale* et une inscription *Jaya Siṃhavarman*. Mais d'autre part ce roi n'ayant cédé la province de Huê à l'Annam qu'en 1305, au témoignage des annales annamites, il est probable qu'en 1296, la capitale était encore aux environs de Huê. » (L. F.)

(4) Tchen-p'ou devait se trouver du côté de Baria ou du Cap Saint-Jacques. M. Aymonier, s'appuyant sur la mention faite plus loin du sel de Tchen-p'ou, penche pour Baria où il y a aujourd'hui d'importantes salines.

(5) Sud-Ouest-tiers-Ouest.

(6) *K'ouen-louen*, au sens large, désigne la Malaisie ; au sens restreint, le groupe de Poulo-Condor. On voit par notre texte que la mer de Poulo-Condor s'étendait plus au Nord que ce groupe d'îles.

(7) Nous croyons avec M. Aymonier que la quatrième bouche est celle de My-tho; les trois premières doivent être celles du Soirap.

(8) La marée se fait sentir fort loin dans le Mékong, en mars et en avril, jusqu'au Bras du lac. De plus, aux hautes eaux, le courant du Bras du lac se renverse et les eaux s'accumulent dans la dépression du Grand Lac. Cf. Aymonier, *Le Cambodge*, I, 10.

(9) M. Aymonier identifie Tch'a-nan à Kampong Chhnang, village flottant de la province de Roléa Piier, et port de toute la région. Cette hypothèse est vraisemblable ; cependant le rapprochement phonétique n'est pas concluant et nous ne croyons pas devoir écarter Phnom Penh définitivement. Il ne faut pas oublier en effet que l'on a mis quinze jours pour gagner Tch'a-nan, et qu'il en faut encore dix pour atteindre l'entrée de la rivière de Siemréap; Kampong Chhnang serait peut-être un peu près du terme du voyage. Ajoutons qu'il est difficile de placer les deux villages de Pan-lou-ts'ouen et de Fo-ts'ouen entre Kampong Chhnang et l'entrée du Grand Lac, et que la difficulté n'existe pas si on localise Tch'a-nan du côté des Quatre-Bras. Pan-lou-ts'ouen pourrait alors être Kampong Chhnang, et Fo-ts'ouen (le « village du Buddha ») se placerait peut-être à Babaur, où le culte bouddhique paraît assez ancien et florissant (cf. Aymonier, *Le Cambodge*, I, 226).

Digitized by Google

un bateau plus petit, et, en dix jours, par courant favorable, en passant par Pan-lou-ts'ouen 半路村 (m. à m. village de la mi-route) et Fo-ts'ouen 佛村 (m. à m. village du Buddha) et en traversant la mer d'eau douce (*Tan-yang* 淡洋) (1) on arrive à Kan-p'ang (ts'iu) 干傍(取) (2), à cinquante *li* de la

(1) Il s'agit évidemment du *Tonlé-sap*, le Grand Lac des Européens, dont le nom indigène signifie « bassin ou mer d'eau douce » (cf. Aymonier, *Le Cambodge*, I, 9). Le nom est allongé p. 164 en *Tan-chouei-yang* 淡水洋 qui a la même signification. Notre *Tan-yang* ne paraît avoir rien à faire avec le *Tan-yang* (même orthographe) du *Sing tch'a cheng lan* 星槎勝覽 (de Fei Sin 費信, publié en 1436), que M. Groeneveldt (*T'oung-pao*, VII, 116) a identifié à *Tamiang*, côte N.-E. de Sumatra. Toutefois une certaine confusion paraît avoir régné dans l'esprit des Chinois eux-mêmes pour la situation de *Tan-yang*. Le *Sing tch'a cheng lan* ne parle pas d'un « état » de *Tan-yang*, et il explique bien le nom par « mer d'eau douce ». D'autre part, le fait qu'il met cet endroit à trois jours de Sumatra, et le cite après Malacca, Pahang, et avant Sumatra, exclut péremptoirement tout fleuve ou lac du Cambodge. Mais les eunuques du XVe siècle, qui ne paraissent pas avoir eu de connaissance directe du Cambodge, ont pu en entendre parler. C'est ce qui expliquerait que le *Si yang tch'ao kong tien lou* 西洋朝貢典錄, compilé en 1520 par Houang Sing-tseng 黃省曾 sur le *Sing tch'a cheng lan*, sur son œuvre-sœur le *Ying yai cheng lan* 瀛涯勝覽 (faussement rapporté à l'an 1416), enfin sur le *Tchen wei pien* 鎮位編 qui nous est malheureusement inconnu, donne ses renseignements sur le *Tan-yang*, presque identiques à ceux du *Sing tch'a cheng lan*, entre le paragraphe sur le Champa et celui sur le Cambodge, avec quelques additions et suppressions qui ne permettent plus de songer à Sumatra. (Cf. la traduction du *Si yang tch'ao kong tien lou* par F. Mayers dans la *China Review*, III, 219, 321; IV, 61, 173; voir surtout III, 326).

(2) Ce nom n'est pas très sûr. Le texte dit : 可抵其地曰干(ou 千)傍取城五十里. Le texte du *Kou kin chouo hai* écrit un caractère intermédiaire entre 干 *kan* et 千 *ts'ien*. Le *Chouo feou*, le *Pien yi tien* écrivent 干, et vu la confusion constante, dont notre texte même offre des exemples moins embarrassants, des caractères 干 et 千, nous adoptons *kan* et restituons la première partie du nom en *kampong* (mot malais, très fréquent dans la géographie du Cambodge). Mais la deuxième partie du nom est encore moins certaine pour nous. Le texte finit incontestablement après 里 *li*, puisqu'alors commence une citation du *Tchou-fan-tche*. Or si l'on adopte la lecture de Rémusat *kan-p'ang-ts'iu*, les quatre derniers caractères restent en l'air : ville murée cinquante *li*. Le contexte nous semble indiquer nécessairement qu'après avoir traversé le Grand lac, on vient débarquer à l'entrée de la rivière de Siemréap, et que là on est à cinquante *li* de la ville murée, c.-a.-d. de la capitale, Angkor Thom. Cette distance, un peu grande, est approximativement exacte. Il faudrait donc avant *tch'eng* 城 un caractère signifiant : *distant de, pour se rendre à*; les plus fréquents dans notre texte sont *kiu* 距, *ti* 抵. Deux difficultés se présentent pour donner cette valeur à *ts'iu* 取. L'une est que *kampong* ne s'emploie guère seul ; M. Aymonier proposait la restitution *Kampong chei* « quai, débarcadère de la victoire ». L'autre objection, la plus grave, est qu'aucun dictionnaire, à notre connaissance, ne donne à *ts'iu* 取 le sens de « distant de, pour se rendre à ». Le seul emploi approchant que nous connaissions est indiqué par une phrase du *Hai kouo wen kien lou* 海國聞見錄 (cf. Wylie, *Notes*, p. 48; 1744, *Nan yang ki* 南洋記 p. 1.) : 過七州洋取廣南外之咕嗶囉山而至廣南 (Pour se rendre de Canton en Annam) « on traverse la mer des Paracels, on « range » les monts Tchan-pi-lo en dehors du Quang-nam, et l'on arrive au Quang-nam ». Le *Hai kouo t'ou tche* 海國圖志 (publié en 1844), dont la notice sur le Cambodge est une addition de Wei Yuan 魏源 à l'œuvre primitive, cite (k. 8, p. 17 de l'édition in-8) le texte du *Tchen la fong t'ou ki* et le ponctue ainsi : 曰干傍. 取城五十里. Il ne regarde donc pas *ts'iu* 取 comme partie intégrante du nom. Si le texte n'est pas altéré, c'est à cette conclusion qu'nous croyons aussi devoir nous ranger.

Digitized by Google

ville. Selon la *Description des Barbares* (1), le pays est large de 7.000 *li*. Au Nord de ce pays, on arrive au Champa en une quinzaine; au Sud-Ouest on est à quinze jours du Siam (*Sien-lo* 暹羅); au Sud, à dix jours de P'an-yu 番禺 (2); à l'Est, c'est l'Océan. Jadis c'était un pays d'actives transactions commerciales. Quand la dynastie sainte reçut l'auguste mandat du ciel (3) et s'étendit sur les quatre mers (4), le général en chef Souo-tou 唆都 (5) fut chargé de policer le Champa. Il envoya jusqu'en ce pays-ci un *hou-fou po-hou* (6) et un *kin-p'ai ts'ien-hou* (7); mais ils furent pris et ne revinrent pas. Le 6e mois de l'année *yi-wei* 乙未 de la période *yuan-tcheng* 元貞 (1295), le Saint Empe-

---

(1) La *Description des Barbares* 諸番志 *Tchou fan tche* est bien connue par les travaux de M. Hirth. Elle est l'œuvre de *Tchao Jou-koua* 趙汝适, surintendant du commerce à Ts'iuan-tcheou 泉州 au XIIIe siècle. Son livre resta manuscrit jusqu'à la fin du XVIIIe siècle; il fut incorporé en 1783 à la collection appelée *Han hai* 函海 (cf. Hirth, *Chinesische Studien*, I, 29 ss.). M. Hirth en a traduit plusieurs chapitres dans le *T'oung pao*, les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Munich et le *Journal of the Royal Asiatic Society*. Le *T'oung-pao* (VI, 322) écrit par erreur 韓海, et semble dire que l'œuvre de Tchao Jou-koua fut alors réimprimée (*wieder abgedruckt*); nous n'avons pas connaissance d'une édition antérieure à celle de 1783. Le *Tchou fan tche* fut ensuite incorporé en 1805 au *Hio tsin t'ao yuan* 學津討原. Notre citation est, croyons-nous, la plus ancienne signalée jusqu'à présent. Elle se trouve au k. 1, p. 3 vo, où il est dit que le pays 約方七千餘里 « mesure plus de 7000 li ». On voit par là que le *Tchou fan tche* jouissait à la fin du XIIIe siècle d'une certaine diffusion. Tchao Jou-koua ne paraît pas d'ailleurs avoir simplement consigné par écrit ce qu'il a entendu dire à Ts'iuan-tcheou. Certains de ses récits, comme la description du trône du roi du Cambodge, remontent, au moins indirectement, jusqu'au *Souei chou* 隋書 (*Histoire des Souei*, 581-617, rédigée dans la première moitié du VIIe siècle). Nous aurons à examiner plus tard à propos des similitudes de texte entre le *Tchou fan tche* d'une part, le *Wen hien t'ong k'ao* et l'*Histoire des Song* de l'autre, si Tchao Jou-koua, Ma Touan-lin et T'o-t'o ont puisé à des sources communes, ou si les deux derniers ont emprunté directement au premier.

(2) Nous n'avons rien trouvé au sujet de ce pays. P'an-yu ne nous est connu que comme le nom d'un district actuel de la préfecture de Canton, et anciennement de la ville elle-même. Ce doit être une version plus ou moins altérée de notre texte qui a fait dire au P. Amiot (*Mém. concern. les Chin.*, t. XIV p. 111) que Fan-yu (P'an-yu) était à dix jours au Sud du Siam.

(3) 誕膺天命, Cf. Legge, *Chin. class.*, *Chou king*, V.III., 5.

(4) 奄有四海, Cf. Legge, *Chin. class.*, *Che king*, IV.I.(I), IX.

(5) Souo-tou est souvent cité dans les *Mémoires sur l'Annam*, trad. Sainson (voy. l'index). Les histoires dynastiques qui reproduisent l'orthographe réformée de K'ien-long écrivent So-to 索多. Sa biographie se trouve au ch. 129 de l'*Histoire des Yuan*. C'est le *Sagatou* ou *Sogatou* de Marco-Polo, qui rapporte son expédition à l'année 1278. (Cf. Yule, *Marco-Polo*, II, 249). Les *Mémoires sur l'Annam* (pp. 47, 149) indiquent 1282-1283.

(6) 虎符百戶, m.-à-m. « un centenier avec tablette au tigre ». Il y avait des chefs de cent, *po hou* 百戶; des chefs de mille, *ts'ien hou* 千戶 (cf. note suivante); des chefs de dix mille, *wan hou*, 萬戶 (cf. le ch. 98 de l'*Histoire des Yuan*). La « tablette au tigre » était un insigne de commandement dont on attribue la création à Tou Che 杜詩 des Han (cf. *Heou han chou*, Tou che tchouan, k. 61, p. 2 vo). La tablette se terminait à sa partie supérieure par une sorte de tête de tigre. Le *Si ts'ing kou kien* 西清古鑑 (k.38, p. 8) reproduit une « tablette au tigre » du temps des Han.

(7) 金牌千戶, m.-à-m. « chef de mille à la tablette d'or ». Marco Polo (éd. Yule, I, 341 ss.) donne de longs détails sur ces tablettes ou *paizah*. Le chef de cent recevait une tablette

Digitized by Google

reur envoya un ambassadeur notifier un message, et je fus chargé de l'accompagner. Le 2e mois de l'année suivante *ping-chen* 丙申 (1296), je quittais Ming-tcheou 明州 (1), et le 20 nous nous embarquions à Wen-tcheou 温州. Le 15 du 3e mois nous arrivions au Champa. Pendant la route, nous fûmes gênés par le vent contraire, et nous ne parvînmes au but qu'en automne, au 7e mois. Nous obtînmes l'hommage, et retournions à nos navires le 6e mois de l'an *ting-yeou* 丁酉 de la période *ta-tö* 大德 (1297). Le 12e jour du 8e mois, nous atteignions le mouillage de Sseu-ming 四明船 (2). Sans doute les coutumes et les affaires de ce pays ne peuvent être complétement connues, mais on en peut discerner les traits principaux.

La ville murée (3). — La muraille de la ville a environ 20 *li* de tour. Elle a cinq portes, chacune flanquée de deux portes latérales (4). Sur le côté oriental s'ouvrent deux portes, tous les autres n'en ont qu'une. En dehors de la muraille est un grand fossé ; en dehors du fossé, des chaussées d'accès avec de grands ponts. Des deux côtés des ponts, il y a cinquante-quatre génies de pierre (5), semblables à des généraux de pierre, gigantesques et terribles. Les cinq portes sont identiques. Les parapets des ponts sont en pierre, taillée en forme de serpents à neuf têtes. Les cinquante-quatre génies retiennent de la main le

---

d'argent ; celui de mille, une tablette d'or ou d'argent doré ; celui de dix mille, une tablette d'or surmontée d'une tête de lion. Yule (*Marco Polo*, I, 344) reproduit deux de ces tablettes, l'une avec des caractères phag's pa, l'autre avec des caractères ouïgours.

(1) Ming-tcheou était le nom de Ning-po sous les T'ang (Playfair, *loc. laud.*, no 5269).

(2) *Sseu-ming* (Playfair, *loc. laud.*, no 6655) est le nom d'un *tchen* 鎮 près du district de Chang-yu 上虞 au Tchö-kiang. Sseu-ming-chan est encore le nom de collines près de Ning-po (Cordier, *Hist. des relat.* I, 496), et la fameuse *Pagode de Ning-po* qui fut l'occasion de si sérieuses difficultés à Chang-hai en 1871 et 1898 s'appelle en chinois Sseu-ming-kong-souo 四明公所.

(3) « *Kambupuri* ou *Yaçodharapura*, érigée en capitale par Yaçovarman vers 900 A. D. (Aymonier, *Actes du XIe congrès des Or.*, 2e sect., p. 201). L'enceinte a 14400 m. de tour » (L. F.). — Le *Tchou fan tche* (XIIIe s.) donne à la capitale le nom de *Lou-wou* 禄兀 ; cf. p. 132 — La description de Tcheou Ta-kouan est en accord remarquable avec ce que nous savons d'Angkor. Cf. cette description moderne : « La résidence des rois khmêrs était puissamment défendue. Un fossé large de 120 mètres et profond de 4, parementé et muni de gradins, entoure la muraille d'enceinte, énorme masse de *bien-hoa*, couronnée par des ogives sculptées en grès. Elle s'appuie sur un glacis intérieur en terre, qui s'abaisse en plan incliné vers la ville... Des chaussées dallées, larges de 15 mètres, donnent accès à la cité. Leurs parapets sont formés par le corps du nāga, que portent des géants..... Le serpent passe sur leurs cuisses et ils le serrent dans leurs mains.... Cinq portes sont percées dans le mur d'enceinte : les faces O., N. et S. en ont chacune une, la face E. en présente deux. Elles s'ouvrent toutes dans un bâtiment à fronton relié à la muraille de clôture par deux galeries latérales. Ce bâtiment est surmonté de trois tours réunies qui portent les quatre faces de Brahmā.... Les angles compris entre le bâtiment central et la galerie sont occupés par l'éléphant tricéphale... » (Fournereau, *Les Ruines d'Angkor*, pp. 111-112).

(4) « Chaque porte présente trois ouvertures... ».(Fournereau, *loc. laud.*, p. 150).

(5) Cinquante quatre de chaque côté, donc en tout cent huit, chiffre saint.

Digitized by Google

serpent, et ont l'air de l'empêcher de fuir. Sur les portes de la muraille il y a cinq têtes de Buddha en pierre, le visage tourné vers l'Ouest ; au milieu il en est une ornée d'or (1). Des deux côtés des portes sont sculptés des éléphants de pierre. La muraille est entièrement faite de blocs de pierre superposés, haute d'environ deux *tchang*. Les pierres sont très soigneusement et solidement jointes, et il n'y pousse pas d'herbes folles. Il n'y a pas de créneaux. Sur le rempart, on a en certains endroits semé des *kouang-lang* 桄榔 (2). De distance en distance il y a des maisonnettes vides. Le côté intérieur du rempart est comme une rampe de plus de dix *tchang*, au haut de laquelle il y a de grandes portes, fermées la nuit, ouvertes au matin. Il y a des gardiens aux portes que seuls les chiens (3) n'ont pas le droit de franchir. La muraille est un carré régulier, aux quatre angles duquel sont élevées quatre tours de pierre. Les criminels qui ont eu les orteils coupés ne peuvent non plus franchir les portes. Marquant le centre du royaume (4), il y a une tour d'or (5), flanquée de plus de vingt tours de pierre et de centaines de cellules de pierre. Du côté de l'Est, sont un pont d'or, deux lions d'or placés de chaque côté du pont, et huit Buddhas d'or placés au bas des chambres de pierre. A un *li* environ au Nord de la tour d'or (6), il y a une tour de cuivre encore plus haute que la tour d'or et dont la vue est réellement impressionnante. Au pied, il y a plus de dix maison-

---

(1) Le texte est ambigu et en désaccord avec les faits : 城門之上有大石佛頭五面向西方中置其一餙之以金. Les portes d'Angkor sont surmontées de quatre têtes et non de cinq. En ponctuant autrement, on pourrait comprendre que *mien* est un numéral, que les cinq têtes sont les cinq groupes de têtes et que celui de la porte de l'Ouest était doré. Mais outre que rien dans la réalité ne vient à l'appui de cette hypothèse, elle a contre elle l'interprétation du *Tong si yang k'ao* (1618) (k. 3, p. 10) qui, paraphrasant notre texte, dit : 城上石佛頭五飾其中者以金 « Sur la muraille il y a cinq têtes de Buddha ; on a orné d'or celle du centre ». On se rapprocherait du texte, en suppposant que ces prétendus Brahmā *caturmukha* étaient en réalité des Çiva *pañcānana* dont la tête supérieure serait tombée.

(2) *Caryota ochlandra*.

(3) Rémusat interprétait ici chiens par « esclaves » et en rapprochait le nom de *tchouang* 撞 donné aux esclaves p. 156. Ce rapprochement, facilité par la fausse lecture *tchouang* 撞 de son texte, est purement fantaisiste : *tchouang* est une transcription.

(4) M. Aymonier fait remarquer que par « royaume » il faut sans doute ici entendre le *nagara*, c.-à.-d. aussi bien la ville capitale que le royaume.

(5) « La Tour d'or située au centre de la ville est presque certainement le *Bayon*, qu'entourent en effet plus de vingt tours de pierre, puisqu'on en compte 42, et qui serait, selon Aymonier, le *Çivâçrama* érigé par Indravarman (880). » (L. F.) — « Toutefois ce monument n'est pas exactement au centre de la ville, mais sensiblement vers le Sud-Est. » (E. A.)

(6) « Sans doute le *Bapuon*. » (L. F.) — « A un *li* (400 m) au Nord (un peu Ouest) du Bayon est le monument de *Ba Phoun*, haute pyramide que devait surmonter un toit doré ou couvert de feuilles de cuivre lançant sa pointe dans les airs ; c'était la haute tour de cuivre. » (E. A.) — Sur ces tours ou pyramides dorées, cf. ce que Van Wusthof dit du *That Luong* de Vieng Chan (sur lequel voy. *B. E. F. E.-O.*, I, 111), qu'il vit en 1641 : « Cette pyramide était entièrement revêtue de plaques d'or ; il y en avait là, disait-on, mille livres pesant. » (*Voyage lointain*, trad. du P. Voelkel, publ. *B. Soc. Géogr.*, 1871, 6e sér., t. II, p. 266.) « Il y a dans cette ville (Lakhôn) vingt-cinq pagodes toutes étincelantes d'or. » (*Id.*, p. 161.)

Digitized by Google

nettes de pierre. Encore un *li* plus au Nord, c'est l'habitation du souverain. Dans les appartements de repos du souverain, il y a encore une tour d'or (1). Ce sont ces monuments, pensons-nous, qui ont motivé ces louanges du Cambodge riche et noble que les marchands, depuis leur venue, ont prodiguées à ce pays.

En sortant par la porte du Sud, on trouve à un demi *li* la tour de pierre (2) qui, dit-on, fut érigée en une nuit par Lou Pan 魯般. La tombe de Lou Pan se trouve à environ un *li* en dehors de la porte du Sud et mesure à peu près dix *li* de tour. Il y a plusieurs centaines de maisonnettes de pierre.

---

(1) « Le *Pimānakas* (= Ākaçavimana, « palais aérien »), qui répond au *Yaçodharagiri*, érigé par Yaçovarman (889-av. 910). » (L. F.) — « Le palais royal n'est pas à un *li* au delà de cette tour, mais très près, à quelques dizaines de mètres. A l'intérieur de ce palais était une autre pyramide, dorée sans doute : c'est le monument qu'on appelle aujourd'hui *Phimeanakas*. Ce nom, spécial à cette pyramide, n'est pas donné au palais, comme le dit M. Fournereau. » (E. A.)

(2) « La Tour de pierre de Lou Pan correspond assez bien au monument du *Phnom Bakheng*, à peu près à mi-route entre Angkor Thom et Angkor Vat. Quant à la tombe de Lou Pan, on ne peut guère y voir autre chose qu'Angkor Vat. Elle avait, dit l'auteur, 10 *li* de tour, soit 4 à 5 kilomètres ; c'était donc, à n'en pas douter, un très grand monument. L'enceinte d'Angkor Vat a à peu près ce développement ; seules les distances diffèrent sensiblement, les deux monuments n'étant, selon l'auteur, qu'à 1/2 *li* et 1 *li* de la porte du Sud, c.-a.-d. dans un rayon de 500 m environ. Mais comme dans ce rayon il n'y a pas trace de monument important, ces chiffres sont probablement erronés. » (L. F.) — « La tour de pierre, que la tradition attribuait au légendaire Lou Pan, peut être la haute tour de briques dite de *Baksei Chāng krâng*, qui est située au pied du M. Bakheng, côté Nord ; ou, plus probablement, ce serait l'important monument qui couronnait cette butte. Le prétendu tombeau de ce constructeur, les centaines de maisons de pierre qu'entoure une enceinte de dix *li* semblent bien indiquer le temple d'Angkor Vat, dont l'enceinte dépasse 5000 mètres à l'escarpe, et dont les splendeurs sont mentionnées par trop brièvement. De l'angle Nord-Ouest de cette enceinte à la porte méridionale d'Angkor Thom, la distance est d'un kilomètre plutôt que d'un *li*. » (E. A.) — Lou Pan n'est pas un nom cambodgien. Lou Pan 魯般 ou 魯班 est le surnom d'un artisan célèbre de l'état de Lou 魯 (Chan-tong), contemporain, dit-on, de Confucius, et qui reçoit aujourd'hui un culte comme dieu des charpentiers. (Cf. Giles, *Biographic. Diction.*, no 1424 ; Mayers, *Chinese Reader's manual*, no 430 ; de Harlez, *Le Livre des esprits et des immortels*, pp. 284-285.) On trouve dans Mencius (Legge, *Chin., class.* II., p. 288) mention de l'adresse de Kong Chou tse 公輸子, qui est le nom véritable de Lou Pan ; il est question de lui dans le *Li-ki*, 檀弓 II, 2 ; sa biographie est racontée tout au long dans un livre spécial, le *Lou pan king* 魯班經 ; toujours, c'est l'artisan merveilleux qui a fabriqué des automates en bois. Mais comment Angkor Vat est-il devenu pour Tcheou Ta-kouan la tombe de Lou Pan ? Il faut ici se représenter la façon dont Tcheou Ta-kouan a pu recueillir ses renseignements. Sans doute ignorant lui-même de la langue cambodgienne, il dut s'informer auprès de ses compatriotes établis au Cambodge, et qui y formaient alors, lui-même nous l'apprend, une colonie florissante. Cette colonie, ancienne, devait avoir ses traditions : la tombe de Lou Pan devait être le thème d'une de ses légendes. Il suffisait, et le silence de Tcheou Ta-kouan sur les merveilles d'Angkor Vat autorise cette supposition, que l'entrée du temple fût interdite aux Chinois, pour qu'une trame de légende enveloppât le monument mystérieux. La genèse des traditions populaires est obscure, mais peut être une confusion s'établit-elle dans l'esprit des Chinois entre Lou Pan, l'artisan surnaturel, et ce Viṣṇukarman (= Viçvakarman), à qui la voix publique attribuait la construction d'Angkor.

Digitized by Google

Le *Lac oriental* 東池 (1) se trouve à dix *li* à l'Est des murs, il peut avoir cent *li* de tour; il contient tour de pierre et maisonnettes de pierre. Dans la tour est un Buddha couché en bronze, dont le nombril laisse constamment couler de l'eau.

Le *Lac du Nord* 北池 (2) se trouve à cinq *li* au Nord de la ville. Il contient une tour d'or carrée, des dizaines de maisonnettes de pierre ; lion d'or, Buddha d'or, éléphant de bronze, bœuf de bronze, cheval de bronze, rien n'y manque.

Habitations. — Le palais, les demeures officielles et les maisons nobles sont tous orientés vers l'Est. Le palais est au Nord de la Tour d'or et du Pont d'or. A compter de la porte extérieure, il a cinq à six *li* de tour (3). Les tuiles des appartements privés sont en plomb ; celles des autres bâtiments sont en terre et jaunes. Les piles du pont sont énormes ; des Buddhas y sont sculptés et peints. Le corps de bâtiments est magnifique. Les longues vérandas, les corridors couverts sont hardis et irréguliers, sans grande symétrie. La salle du conseil a des châssis de fenêtre en or ; à droite et à gauche sont des colonnes carrées portant de quarante à cinquante miroirs rangés sur les côtés des fenêtres (4). En dessous sont représentés des éléphants. J'ai entendu dire qu'à l'intérieur du palais il y avait beaucoup d'endroits merveilleux ; mais les défenses sont très sévères et il est impossible d'y pénétrer. Dans le palais il y a une tour d'or (5)

---

(1) « Le *Lac oriental* semble correspondre au *Yaçodharataṭāka*, le bassin artificiel, aujourd'hui desséché, qu'entourent les chaussées dites *Thnal Baray*, et au centre duquel s'élevait, sur un îlot artificiel, le *Mébon*. » (L.F.) — « Le *Lac oriental* est l'étang de *Yaçodhara* des Inscriptions, aujourd'hui desséché et appelé *Baray* (oriental). Il n'est pas à 10 *li* (une lieue), mais à un kilomètre au plus à l'Est de la ville. Son pourtour n'est pas de cent *li* (10 lieues), mais de sept à huit kilomètres au plus. Le temple qui s'élevait en son milieu est le monument appelé actuellement *Mè bonne*. » (E. A.) — Le *Tcheng tchai tsa ki* 誠齋雜記 de Tcheou Ta-kouan (*Chouo feou* 說郛, 弓 31, p. 1 vo) reproduit ce passage de la façon suivante : 眞臘有石塔中一銅臥佛臍中常有水流味如中國酒易醉人. « Au Cambodge il y a une tour de pierre ; dedans est un Buddha couché en cuivre ; de son nombril coule sans cesse de l'eau dont le goût est semblable à celui du vin de Chine et qui enivre facilement. »

(2) « Le *Lac Septentrional* est un autre vaste étang aujourd'hui desséché appelé *Preah Réach Dak* qui précédait le grand monument de *Prakhan* et entourait le petit temple de *Neak Pean*. Exactement il est à quelques dizaines de mètres à l'angle Nord-Est des remparts d'Angkor Thom. Pour dire qu'il est à cinq *li*, la distance a dû être comptée en partant de l'une des deux portes les plus voisines de cet angle. » (E. A.)

(3) « L'enceinte du palais mesure en effet une demi-lieue environ de pourtour. » (E. A.)

(4) Tcheou Ta-kouan ne décrit pas le trône royal ; les historiens dynastiques depuis le *Souei chou* étaient à ce sujet mieux renseignés. Ma Touan-lin, qui les copie, dit que la disposition du trône au Cambodge était la même qu'au Tche-t'ou 赤土 (Ma Touan-lin, *Ethnogr. des peuples étrang. à la Chine*, trad. Hervey de St Denys, II, 478), et au ch. du *Tche t'ou* (p. 468) nous lisons : « De chaque côté de l'estrade royale sont placés deux grands miroirs métalliques ; devant chacun de ces miroirs est un vase d'or, et devant chaque vase un brûle-parfums également en or ».

(5) Le *Pimānakas*, cf. p. 143.

Digitized by Google

au sommet de laquelle couche le roi. Tous les indigènes prétendent que dans la tour il y a l'âme d'un serpent à neuf têtes, maître du sol de tout le royaume. Il apparaît toutes les nuits sous la forme d'une femme. C'est avec lui que le souverain couche d'abord et s'unit. Même les premières femmes du roi n'oseraient entrer. Il sort à la deuxième veille, et peut aussitôt dormir avec ses femmes et ses concubines. Si une nuit l'âme de ce serpent n'apparaît pas, c'est que le moment de la mort du roi est venu. Si le roi manque une seule nuit à venir, il arrive quelque malheur.

Les habitations des princes et des grands officiers ont une autre disposition et d'autres dimensions que les maisons du peuple. Tous les communs et logements excentriques sont couverts de chaume ; seuls le temple de famille et l'appartement privé peuvent être couverts en tuiles. Le rang officiel de chacun détermine les dimensions des demeures.

Le commun du peuple ne couvre qu'en chaume et n'oserait employer les tuiles. Les dimensions dépendent de la fortune de chacun, mais jamais le peuple n'oserait imiter la disposition des maisons nobles (1).

Habillement. — Tous, à commencer par le prince, hommes et femmes, portent le chignon (2) et ont les épaules nues. Ils s'entourent simplement les reins d'un morceau de toile (3). Quand ils sortent, ils y ajoutent une grande bande de toile qu'ils drapent par dessus la petite. Il y a beaucoup de qualités d'étoffes. Le prince en porte qui valent deux et trois onces d'or ; ce sont les plus belles comme

---

(1) Les eunuques du XVe siècle trouvèrent encore les mêmes règles en vigueur au Champa. « Le palais du roi est vaste et élevé, couvert de tuiles ornées et entouré d'un mur de terre. Il est crépi à la chaux. La porte du palais est ornée de figures d'animaux de toutes sortes sculptées dans un bois très dur. Pour les demeures des fonctionnaires royaux, certaines règles déterminent la hauteur qu'elles peuvent avoir ; et pour le simple peuple, il encourt un châtiment si le larmier de sa demeure dépasse trois pieds ; le toit est couvert de chaume. » (Mayers, *Chinese Explorations*, dans *China Review*, III, 323.)

(2) « Aujourd'hui les Cambodgiens des deux sexes portent les cheveux courts, à l'exception des Bakous. » (L. F.) — Le plus ancien exemple que nous connaissions de cette expression curieuse *tch'ouei ki* 椎髻 « en marteau se faire un chignon » se trouve dans le *Ts'ien han chou* 前漢書 (biographie de Lou Kia 陸賈傳, k. 43, p. 2 vo) à propos de ce Tchao T'o 趙佗, roi du Nan-yue 南越 (Canton) que les Annamites considèrent comme le fondateur de leur 3e dynastie ; 尉佗魋結箕踞, « le *wei* (*Tchao*) *T'o* se coiffait en marteau et s'asseyait sur ses talons », c.-a.-d. qu'il avait pris les habitudes des barbares au milieu desquels il vivait. Le dictionnaire de K'ang-hi applique encore ce nom à la coiffure des soldats. Mais l'expression servait surtout à désigner avec dédain les étrangers. *Wang Tsong-tsai* 王宗載 les appelle « les vilaines gens qui se coiffent en marteau » 魋結醜類. (Préface du *Sseu yi kouan k'ao* 四夷館考, traduite par Devéria, *Mélanges Charles de Harlez*, p. 99). Van Wusthof (*loc. laud.*) parlait déjà des « cheveux coupés » des Cambodgiens (1641). Ramusio, *Navigationi e Viaggi*, Venise, 1554. I, 372, parle des femmes qui se suicident à la mort de leurs maris : « *le quali si tosano fine alle orecchie per gentilezza* ». Aymonier explique *Bakou* par *pago*, les huppes, les hommes à chignons ».

(3) « La veste de coton blanc, qui est le vêtement ordinaire des Cambodgiens, est d'importation siamoise : auparavant ils n'avaient comme vêtement supérieur qu'une écharpe dont ils se

Digitized by Google

couleur et comme finesse. Bien que dans le pays même on tisse de la toile, il en vient beaucoup du Siam et du Champa, et la plus estimée est celle qui vient des mers d'occident 西洋 (1), pour sa facture habile et fine.

Seul le prince peut se vêtir d'étoffe à ramages serrés. Il porte un diadème d'or, semblable à ceux qui sont sur la tête des *vajradhara* (2). Quand il n'a pas de diadème il enroule autour de son chignon des guirlandes de fleurs odoriférantes de l'espèce du jasmin (3). Sur le cou, il a près de trois livres de grosses

---

drapaient le buste en laissant l'épaule droite nue. Le vêtement inférieur est le *sampot*, pièce de soie ou de coton roulée autour des reins et dont un coin est relevé entre les jambes et fixé par derrière à la ceinture, de manière à en faire une sorte de culotte bouffante. » (L. F.)

(1) Cette vogue des étoffes d'Occident se perpétua. Ramusio (*Navigationi e viaggi*, édit. Venise, 1554. T.I, p. 371 vo) note encore la grande demande au Cambodge des « *tele bianche di Bengala fine* ». Le *Tong si yang k'ao* (1618), au ch. de Malacca (k. 4. p. 10 vo) a une note sur ces *si yang pou* 西洋布; il cite le (*Ming*) *yi t'ong tche* (明) 一統志 qui les appelle *k'o pou* 闊布, des « étoffes larges». Il cite aussi le *Houa yi k'ao* 華夷考: 西洋布幅廣至四五尺, 精者價乃勝緞 « Les étoffes des mers d'Occident ont jusqu'à quatre ou cinq pieds de largeur ; celles qui sont fines coûtent plus cher que le satin ». L'inscription de K'ai-fong-fou de 1489 (Tobar, *Inscript. de K'ai fong fou*, p. 43) fait mention de ces étoffes, et c'est par négligence qu'essayant (*B. E. F.E.-O.*, I, 263) de fixer les étapes de la colonie juive de K'ai-fong-fou, nous avons négligé de faire état de ce passage capital, où, disant leur loi originaire de l'Inde (出自天竺), ces Juifs déclarent avoir offert à l'Empereur Song des toiles des mers d'Occident (進貢西洋布於宋); la voie maritime nous paraît décidément celle par laquelle ils sont venus.

(2) Le texte dit: 頭戴金冠子加金剛頭上所戴者. Quel est le sens précis de *kin-kang* 金剛? Cette expression, qui signifie en chinois « diamant », est l'équivalent constant du sanscrit *vajra* « foudre ». Le personnage a donc reçu populairement le nom du foudre qu'il tenait. C'est évidemment au même sens qu'il faut entendre le passage de Ma Touan-lin (*Ethn. des peuples étrang. à la Chine*, trad. Hervey de Saint-Denys, II, 467) où il dit qu'au Tche-t'ou 赤土, aux abords de la demeure royale, « quatre femmes, coiffées et habillées comme les *kin-kang-li-che* 金剛力士 qu'on voit sur les côtés des tours de Bouddha, se montrent à l'extérieur et à l'intérieur des portes principales ». Ce sont des « guerriers au foudre »; *li-che* traduit *malla* dans Eitel (1re édit., p. 71) et Nanjio (*Catalogue*, no 623). Une peinture du XVe siècle, appartenant à l'Ecole Française d'Extrême-Orient, représente quatre personnages terribles, à la tête nimbée d'un cercle de flammes, tenant en main le foudre ; la légende les appelle: *houo cheou kin kang tchong*, 火首金剛衆 « la troupe des *kin-kang* à la tête de feu » ; ils sont coiffés d'une sorte de diadème. Une édition chinoise minuscule de la *Vajracchedikâ*, que nous possédons, est précédée de recommandations aux fidèles : avant de réciter la *Vajracchedikâ*, il faut invoquer les huit *kin-kang*, et quatre *bodhisattva* associés à ce culte du *vajra* ; tous les noms sont donnés, mais ils ne nous rappellent rien de connu. Nous restituons *vajradhara* faute d'une nomenclature plus précise. Cf. le nom populaire des quatre *lokapāla*, *sseu ta kin kang* 四大金罡 — « Le diadème des rois du Cambodge, *mŏkŏt* (*mukuṭa*), est un haut diadème à pointe. » (L. F.)

(3) *Mo-li* 茉莉; s'écrit aussi 末利 *mo-li* ; c'est le sanscrit *mallikâ*, cambodgien *mâly*. Le *mo-li* est une espèce de jasmin. Le nom se trouve déjà dans le *Nan fang ts'ao mou tchouang* 南方草木狀 généralement attribué à Ki Han 稽含, ministre de Houei ti 惠帝 (290-309 ap. J.-C.). C'est le plus ancien ouvrage consacré à la botanique des pays du Sud. Son authenticité n'est jamais mise en doute ; cependant nous sommes assez surpris d'y voir figurer le jasmin proprement dit, à côté du *mo-li*, sous son nom arabe de *ismīn* ou *iāsmin*, *ye-si-ming* 耶悉茗 (cf. Mayers, *Notes and queries*, II, 33).

Digitized by Google

perles. Aux poignets, aux chevilles et aux doigts, il porte des bracelets et des bagues d'or enchâssant des œils-de-chat (1). Il va nu-pieds, et la plante de ses pieds et la paume de ses mains sont teintes en rouge par la drogue rouge (2). Quand il sort, il tient à la main une épée d'or (3).

Dans le peuple, les femmes seules peuvent se teindre la plante des pieds et la paume des mains; les hommes n'oseraient pas. Les grands officiers et les princes peuvent porter de l'étoffe à ramages clairsemés. Les gens du palais peuvent seuls porter de l'étoffe à deux groupes de ramages (4). Dans le peuple, les femmes seules y sont autorisées. Un Chinois récemment arrivé porta de l'étoffe à deux groupes de ramages ; mais il ne fut pas poursuivi, comme *ngan-ting-pa-cha* 暗丁八殺. *Ngan-ting-pa-cha*, c'est : *qui ne connaît pas la coutume* (5).

Fonctionnaires.— Dans ce pays, il y a conseillers, généraux, astronomes, etc., et, au-dessous d'eux, toute espèce de petits employés : les noms seuls diffèrent des nôtres. La plupart du temps on choisit des princes pour les emplois ; sinon, les élus offrent leurs filles comme concubines royales. Les insignes et la suite dépendent aussi du rang. Les plus hauts dignitaires se servent d'un palanquin à brancard d'or et de quatre parasols à manche d'or ; les suivants ont un palanquin

---

(1) Les bagues sont appelées ici d'un nom assez rare, *tche tchan* 指展, au lieu de *tche-houan* 指環. — L'« œil-de-chat » (*mao-eul yen-tsing che* 猫兒眼睛石) est mentionné par le *Tong si yang k'ao* (1618) au ch. IV, p.3. v° (citant le *Houa yi k'ao* 華夷考) : 中含活光一縷, l'œil-de-chat « retient un rayon de lumière vive ». Selon M. Schlegel (*T'oung-pao* II, II, 134), « cette pierre est bien connue dans l'archipel indien et est appelée par les Malais *Mata kutjing* (*c.-a.-d.* œil-de-chat), et parfois *bidūri* ou *baidūri* (scr. *vaiḍūrya*) ». Le *Ming yi t'ong tche* 明一統志 mentionne cette pierre parmi les produits de *Si-lan* 細蘭 que M. Schlegel place sur la côte orientale de Sumatra (*loc. laud.*, p. 133). Sans trancher la question de position, nous ferons remarquer que le *Si-lan* de Tchao Jou-koua n'est pas « absolument isolé », comme le croit M. S., car le pays est mentionné exactement sous le même nom, au XIIe s., dans le *Ling wai tai ta* 嶺外代答 de Tcheou K'iu-fei 周去非 (k. 2, p. 9).

(2) Les Cambodgiens ne se teignent plus la paume des mains ni la plante des pieds.

(3) « L'épée royale (*Praḥ khan*) qui, selon la légende, serait un don d'Indra aux anciens rois du Cambodge, est conservée au palais à Phnom Penh sous la garde des Bakous qui la tirent du fourreau une fois par semaine. Elle a une longueur d'un mètre environ; la poignée est d'or et la lame de fer; sur la lame, près de la garde, sont les figures en relief d'Indra, Viṣṇu et Çiva. Voir la description détaillée dans Moura, *Royaume du Cambodge*, I, 258-260. » (L. F.) — De Morga (*The Philippine Islands*, éd. origin. espagn., Mexico, 1609; trad. angl. Hakluyt Society, Londres, 1868, p. 45), parle de l'épée du roi du Cambodge, « qu'il portait devant soi quand il allait à éléphant ».

(4) Nous ne sommes pas sûr de la valeur exacte des termes chinois : l'étoffe pour le prince est appelé *chouen houa pou* 純花布, celle des grands officiers *sou houa pou* 疎花布, celle des simples mandarins *leang t'eou houa pou* 兩頭花布.

(5) Le texte est obscur : 人亦不敢罪之以其暗丁八殺故也. 暗丁八殺不識體例也. — « *Ngan-ting* correspond à *mĭn tĭng* (pron. *mĕn dĕng*), « ne pas savoir » ; le seul mot employé pour « loi, coutume » est *èbàp*, dont *pa-cha* ne peut guère être la transcription, à moins de supposer une interversion des deux caractères. Serait-ce *bhāṣā*, « la langue ? » (L. F.)

Digitized by Google

à brancard d'or et un parasol à manche d'or, enfin simplement un parasol à manche d'or ; au-dessous on a simplement un parasol à manche d'argent ; il y en a aussi qui se servent de palanquin à brancard d'argent (1). Les fonctionnaires ayant droit au parasol d'or sont appelés *pa-ting* 巴丁 (2) ou *ngan-ting* 暗丁 ; ceux qui ont le parasol d'argent sont appelés *sseu-la-ti* 斯辣的 (3). Ces parasols sont faits de taffetas rouge de Chine ; ils ont des franges tombant jusqu'à terre. Les parapluies huilés sont en taffetas vert et à franges courtes.

Les trois religions. — Les lettrés sont appelés *Pan-k'i* 班詰 ; les bonzes sont appelés *Tch'ou-kou* 苧姑 ; les taoïstes sont appelés *Pa-sseu-wei* 八思惟. Je ne sais qui les *Pan-k'i* (4) adorent. Ils n'ont rien qui ressemble à une école ou un lieu quelconque d'enseignement. Il est difficile de savoir quels livres ils lisent. On les voit s'habiller comme le reste des hommes à l'exception d'un cordon de fil blanc qu'ils s'attachent au cou et qui est la marque distinctive des lettrés (5). Les *Pan-k'i* qui entrent en charge arrivent à de hautes fonctions. Le cordon du cou ne se quitte pas de toute la vie.

Les *Tch'ou-kou* (6) se rasent la tête, portent des vêtements jaunes, se découvrent l'épaule droite ; pour le bas du corps, ils se nouent une jupe de toile

---

(1) Ces distinctions ne sont plus observées. Cf. Aymonier, *Stèle de Sdok Kàk Thom*, J. A. 1901, janv. fév., p. 21 : un mandarin y reçoit le « droit au palanquin d'or ». — Cf. le *Ying yai cheng lan* 瀛涯勝覽 (XVe s.) (cité *Tou chou tsi tch'eng, Pien yi tien*, ch. 108, Siam. p. 7 vo) : (國王) 跨象行或肩輿金柄傘蓋茭葦葉爲之 : (Le roi) « va à éléphant ou en palanquin. Il a des parasols à manche d'or, qui sont couverts en feuilles de *kajang* » ; (sur les feuilles de *kajang*, cf. p. 170).

(2) Peut-être *mrataň*, « seigneur ». (Cf. Aymonier, *Quelques notions sur les inscriptions en vieux khmer*, J. A., 1883, avril-mai-juin, p. 447). *Ngan-ting* pourrait bien n'être qu'une addition motivée par le *ngan-ting pa-cha* du paragraphe précédent. Nous verrons au § de « la langue » un autre exemple de ces attractions (p. 157). Il est à nouveau question des fonctionnaires p. 157, ils sont simplement appelés *pa-ting*.

(3) Ce nom ne se prête jusqu'à présent à aucune restitution.

(4) « Les *Pan-k'i* sont évidemment les *pandits*. » (E. A.) — « Les *Pan-k'i* (*paṇḍita* ?) sont évidemment les Brahmanes, dont les représentants actuels appelés *bakous*, *prăm* (*brāhmaṇa*), ou *bŏrŏhĕt* (*purohita*) officient dans les cérémonies du palais et gardent l'épée royale (*praḥ khan*). Dans le défilé de la galerie S.-O. d'Angkor Vat figure un groupe de Brahmanes reconnaissables à leur longue barbe et à leur *jaṭā*. Au-dessous une inscription porte : *Taňvay kamrateň aň paṇḍita*, « présents des seigneurs paṇḍits » ; (*kamrateň*, *kamrateň ăn*, qualifications des dieux, des rois et des hauts dignitaires). » (L. F) — Nous croyons à cette identité des *paṇḍits* et des brahmanes, que les détails du texte semblent bien établir (cordon brahmanique) ; aussi ne pouvons-nous ici accepter l'opinion de M. Aymonier, qui sépare les paṇḍits des Brahmanes et identifie ces derniers aux *Pa-sseu-wei*. L'identité de *pan-k'i* et de *paṇḍita* est confirmée, s'il en est besoin, par le passage de la p. 157, où il est dit qu'un « lettré » se dit en cambodgien *pan-k'i*.

(5) C'est le cordon brahmanique, scr. *upavīta*.

(6) Les *Tch'ou-kou* sont évidemment les bonzes bouddhistes. Ce nom se retrouve au Siam, où les bonzes sont appelés « *Phrah* = *Brah*, et vulgairement *Bat Luong* = *Pad Luan*, ou, autrefois, *Chau kou* » (Aymonier, *Le Cambodge*, II, 20). Selon le *Ling wai tai ta* 嶺外代答 (1178, k. 1, p. 11) copié par Tchao Jou-koua (I, 3 vo), il y avait au Cambodge des

Digitized by Google

jaune et vont nu-pieds. Leurs temples peuvent être couverts en tuile. L'intérieur ne contient qu'une image, tout à fait semblable au Buddha Çâkyamuni et qu'ils appellent *Po-lai* 孛賴 (1). Elle est vêtue de rouge. Faite d'argile, on l'orne de vermillon et de bleu : c'est la seule image des temples. Les Buddhas des tours sont au contraire différents, et tous coulés en bronze. Il n'y a ni cloche, ni tambour, ni cymbales, ni ex-voto de soie pendants, ni dais. Tous les bonzes mangent du poisson et de la viande, mais ne boivent pas de vin. Dans leurs offrandes au Buddha, ils emploient aussi le poisson et la viande. Ils font un repas par jour, préparé dans la famille d'un hôte ; car dans les temples il n'y a pas de cuisine. Les textes qu'ils récitent sont très nombreux ; tous se composent de feuilles de palmier entassées très régulièrement. Sur ces feuilles ils écrivent des caractères noirs, mais comme ils n'emploient ni pinceau ni encre, je ne sais avec quoi ils écrivent. Certains bonzes ont aussi droit au brancard de palanquin et au manche de parasol en or ou en argent ; le prince les consulte dans les affaires graves. Il n'y a pas de nonnes bouddhistes.

Les *Pa-sseu-wei* (2) sont vêtus comme tout le monde, à l'exception d'un

---

bonzes à robe jaune qui vivaient en famille, et des bonzes à robe rouge qui vivaient dans des couvents et étaient soumis à une règle rigoureuse. Le mot *chau kou*, selon une conjecture de M. Finot, serait siamois, composé de *chau*, maître, et peut-être d'une forme contractée de *khru* = *guru*. L'existence au Cambodge d'un nom siamois pour les bonzes, à une époque où le Cambodge n'était pas encore soumis à l'influence prépondérante du Siam, favoriserait cette théorie, qui nous séduit assez, que les Cambodgiens n'ont pas reçu directement de Ceylan le bouddhisme du Sud, mais bien par l'intermédiaire du Pégou et du Siam. — Cf. ce qui est dit p. 130 de l'état florissant du bouddhisme au Pégou vers le XIe siècle.

(1) *Po-lai* répond certainement à *Prah*. — Cf. le *Houei t'ong sseu yi kouan ko kouo fan tseu chou* 會同四譯館各國番字書, *Recueil des vocabulaires du Bureau des Interprètes*, provenant de la Bibliothèque Devéria et aujourd'hui à l'Ecole des Langues orientales. Le vocabulaire siamois traduit *Fo* 佛 (Buddha) par *p'o-la* 拍喇 (*phrah*) ; le vocabulaire *pa-po* 八百 (*Xieng-mai*) par *p'ou-la* 普剌; le *Mien tien fan chou* 緬甸番書, (même source ; aujourd'hui Ecole des Langues, J. J. V., 40) traduit *Fo* par *p'o-la* 珀臘, toutes formes apparentées à *Prah*.

(2) Les *Pa-sseu-wei* sont un sujet d'assez grave embarras. Le nom même est lu par nous *Pa-sseu-wei* au lieu du *Pa-sseu* de Rémusat. En effet, dans la première mention de ce nom, on pourrait assez facilement rattacher *wei* 惟 au début de la phrase suivante. Tout comme Rémusat, les auteurs du *Tong si yang k'ao* (1618 (k. 3., p. 11 vo) et du *Ming che* (XVIIIe s.) (k. 324, § du *T-chen-la*, *in fine*) s'y sont mépris et ont écrit *Pa-sseu*. Mais cette coupe devient inadmissible dans les deux autres exemples du nom des *Pa-sseu-wei* : 八思惟正如常人打布, « les *Pa-sseu-wei* s'habillent comme le peuple » ; 八思惟不食他人之食, « les *Pa-sseu-wei* ne mangent pas chez autrui ». Le *P'ei wen yun fou* (k. 7 *hia*, p. 3 vo) coupe de la même manière que nous. Il faut donc lire *Pa-sseu-wei*.

Mais qu'étaient les *Pa-sseu-wei*, ces « taoïstes » du Cambodge ? Trois hypothèses sont en présence : Yule (*Hobson-Jobson*, Londres, 1886, in-8o, s. v. *Panthay*, *Penthé*) discute l'origine du nom de *Panthay* qui fut donné au royaume musulman de Ta li au Yunnan (1856-1873). Peu porté à admettre le chinois *pen-ti* 本地, qui s'applique à tous les indigènes, il songe à *Path'i*, appellation birmane des musulmans. — Sir Arthur Phayre distingue *path'i* de *penthé*, moderne en Birmanie selon lui, et qui ne désignerait que les musulmans chinois venus du Yunnan. Quoi qu'il en soit du rapport des deux termes, tout ce qui nous intéresse ici est que *Path'i* (ou *Pass'i*)

Digitized by Google

morceau d'étoffe rouge ou blanche qu'ils portent sur la tête à la façon du *kou-kou* 罟姑 (1) des femmes tartares, mais un peu plus bas. Ils ont aussi des temples, mais plus petits que ceux des Bouddhistes : c'est que le taoïsme n'arrive pas à la prospérité du Bouddhisme. Ils ne rendent de culte qu'à un bloc de pierre assez semblable à la pierre de l'autel du dieu du sol en Chine (2).

---

est ancien dans la langue birmane ; Sir Arthur Phayre le tire de *Pārsī* ou *Fārsī*, c.-à.-d. Persan. Yule, remarquant avec raison que la qualification de taoïstes appliquée aux *Pa-sseu-wei* ne saurait désigner des taoïstes à la façon chinoise, se demande si le terme ne serait pas identique au *path'i* (*pass'i*) birman. Personnellement nous manquons de données sur la terminologie religieuse des Birmans ; les transcriptions des vocabulaires du Bureau des Interprètes ne nous ont été ici d'aucun secours, faute de connaître la langue birmane ; le nom des musulmans ne s'y trouve pas, croyons-nous, et le nom de *Si-kia-sien* 洗賈線 donné aux prêtres taoïstes nous échappe absolument. Mais il y a quelques objections possibles à l'hypothèse de Yule. D'abord la véritable lecture *Pa-sseu-wei* nuit déjà quelque peu à l'analogie phonétique des deux noms. De plus nous n'avons aucune connaissance d'une grande expension de l'islam au Cambodge au XIIIe siècle. Enfin, et c'est la plus forte objection, il est fait mention des « taoïstes » au Cambodge à une époque où l'islamisme est tout à fait hors de question. Le *Souei chou* 隋書, composé dans la première moitié du VIIe siècle, et dont les renseignements pour le Cambodge portent sur l'an 617, y mentionne les moines bouddhistes (僧) et les prêtres taoïstes (*tao-che* 道士). Ce nom est alors appliqué par les Chinois, dans l'Inde transgangétique, à des cultes d'origine hindoue. D'après Ma Touan-lin (*Ethnogr. des peuples étrang. à la Chine*, trad. Herv. de St-Denys, II, p. 464), dans le royaume insulaire de *Pan-pan* 槃槃, assez proche du *Lin-yi* (*Champa*), il y a « dix couvents de bonzes et de bonzesses, qui étudient les livres sacrés du « bouddhisme, mangent de la viande, mais ne boivent pas de vin. Il existe aussi un couvent de « *tao-che* 道士. La règle de ces derniers religieux est plus rigoureuse ; ils s'abstiennent « également de viande et de vin. Leurs livres sont ceux du roi des *Asura* (*Ngo-sieou-lo wang*). « Ils ne sont ni très estimés ni très respectés. On donne vulgairement aux bonzes le nom de « *pi-k'ieou* 比丘 (*bhikṣu*) et aux *tao-che* le nom de *t'an* 貪 ». Les notions du *Souei chou* s'étaient transmises de siècle en siècle jusqu'à *Tchao Jou-koua*, qui, copiant le *Ling wai tai ta* 嶺外代荅 (XIIe s.) (k. I, p. 11), parle des *tao-che* du Cambodge, « qui se vêtent de feuilles d'arbres ». Il leur attribue le culte de ce *P'o-to-li* 婆勿利 déjà mentionné par le *Souei chou* et à qui on sacrifiait des victimes humaines. Or Tcheou Ta-kouan connaissait le livre de Tchao Jou-koua puisqu'il le cite (cf. p. 140) ; il nous semble donc peu probable qu'il ait baptisé le culte musulman du même nom dont Tchao Jou-koua appelait un culte hindou.

Si on admet que *Pa-sseu-wei* désigne un culte hindou, quel nom faut-il lire ici ? M. Aymonier, nous-même, avons songé aux *Baṣaiḥ* chams. Les *Baṣaiḥ* sont la caste sacerdotale des Chams ; le nom est peut-être apparenté au khmèr *bacchāy* (= [u] *pajjhāya*) (cf. Cabaton, *Nouvelles recherches sur les Chams*, Paris, 1901, grand in-8°, pp. 22 et 209). Mais les *Baṣaiḥ* représentent le culte brahmanique et l'on a vu plus haut que nous identifions les brahmanes aux *paṇḍits* et les séparons nettement des *Pa-sseu-wei*. Aussi inclinons-nous à adopter l'hypothèse de M. Finot, qui propose de voir dans les *Pa-sseu-wei* « les *Pāçupatas*, secte çivaïte, mais distincte « des Çaivas ; une inscription d'Angkor détermine ainsi l'ordre des préséances dans la hiérar- « chie religieuse : le *brahmane*, l'*ācārya Çaiva*, l'*ācārya Pāçupata* (*I. S. C. C.*, p. 422) ». Nous ne nous dissimulons d'ailleurs pas la fragilité de notre argumentation ; du Siam, de la Birmanie, des Etats Chans viendront peut-être quelques éclaircissements.

(1) Transcription du mot mongol *koukoul*, « ornements pour la chevelure ».

(2) 但止一塊石如中國社壇中之石. Nous manquons de données précises sur la pierre de l'autel du dieu du sol. Le dieu du sol paraît avoir été figuré autrefois par une pièce de bois (cf. Chavannes, *Le dieu du sol*, *Rev. Hist. des Relig.*, t. XLIII, p. 127). Les « divinités » sont représentées sur leur trône par des gemmes qui répondent à certains de

Digitized by Google

Pour eux non plus je ne sais qui ils adorent. Il y a des nonnes taoïstes. Les temples taoïstes peuvent être couverts en tuiles. Les *Pa-sseu-wei* ne partagent pas la nourriture des autres hommes et ne mangent pas en public. Ils ne boivent pas de vin. Je ne les ai pas vu réciter de prières ni accomplir pour les hommes des exercices méritoires.

Ceux des enfants des laïques qui vont à l'école s'attachent à des bonzes qui les instruisent. Devenus grands, ils retournent à la vie laïque (1).

Je n'ai pu tout connaître en détail.

Les habitants. — Les habitants ne connaissent que les habitudes des *Man* 蠻 (2); ils sont grossiers et très noirs. Qu'ils habitent dans les lointains villages des îles de la mer ou dans les rues les plus fréquentées, c'est tout un. Il faut arriver jusqu'aux personnes du palais et aux femmes des maisons nobles (3) pour en trouver beaucoup de blanches comme le jade, ce qui doit venir de ce qu'elles ne voient jamais les rayons du soleil. En général, les femmes comme les hommes ne portent qu'un morceau d'étoffe qui leur entoure les reins, laissent découverte leur poitrine blanche comme le lait, se font un chignon et vont nu-pieds; il en est ainsi même pour les épouses du souverain. Le souverain a

---

leurs attributs; ainsi le Ciel est représenté par une plaque ronde et bleue (蒼璧), la Terre par une plaque carrée et jaune (黃琮); ces indications sont données dans le *Tcheou li*. Il n'en est pas de même pour le dieu du sol. Le *Kouo tch'ao li k'i t'ou che* 國朝禮器圖式, *Répertoire illustré des objets rituels de la dynastie actuelle* (18 k. en 2 t'ao; préface impériale de 1759) donne les renseignements suivants (k. 1, p. 35): « Le *Tcheou li* ne parle pas de gemmes du dieu du sol ou du dieu des moissons. En 713-741, en sacrifiant au grand dieu du sol et au grand dieu des moissons, on se servit de deux tablettes bombées. La dynastie actuelle a décidé que le grand dieu du sol et le grand dieu des moissons auraient chacun leur tablette précieuse. Pour le grand dieu du sol, la tablette est blanche, et rayée de jaune pour figurer la vertu de la terre..... Toutes deux sont carrées et mesurent trois pouces; leur épaisseur (à la base) est de trois dixièmes de pouce; à droite et à gauche sortent deux tenons; le sommet est épais de deux dixièmes de pouce, les côtés sont épais de plus de deux dixièmes de pouce, la partie bombée est épaisse de plus de trois dixièmes de pouce : 周禮無社稷用玉之文. 開元禮祭太社太稷俱用兩珪. 有邸. 本朝定制太社太稷皆以珪. 太社珪色白有黃彩以象土德.... 俱方徑三寸厚三分左右出剡. 首厚二分. 旁厚二分有奇. 邸厚三分有奇». Il n'est pas certain que ce soit de cette tablette que veuille parler Tcheou Ta-kouan. En tout cas, l'idée que suggère immédiatement son texte est qu'il s'agit d'un *liṅga*.

(1) C'est encore la pratique constante, même pour les princes.

(2) *Man* désigne en gros tous les barbares du Sud.

(3) Le texte dit *nan p'ong* 南棚, avec cette note : les *nan p'ong*, ce sont les maisons nobles (府第). Cristoval de Jaque décrit les Cambodgiens comme un peuple de couleur foncée, mais les femmes sont blanches et belles (Garnier, *Voyage d'exploration*, I, 98). — Il y avait d'ailleurs sans doute dans le harem royal des femmes envoyées d'autres pays. En 1161, le roi du Rāmānya (Pegou) s'empare de vierges royales envoyées par le roi de Ceylan au roi du Cambodge (*Extracts from Ceylonese annals*, par Rhys Davids, dans *J. A. S. B.* XLI, 1re part., p. 198). Le *Souei chou* (VIIe s.) notait déjà que « les hommes sont petits et noirs, mais que parmi les femmes il y en a de blanches » (k. 82, p. 4 vo ss.).

Digitized by Google

cinq épouses, une de l'appartement privé proprement dit, et quatre pour les quatre points cardinaux. Quant aux concubines et aux filles du palais, j'ai entendu parler d'un chiffre de 3.000 à 5.000, divisées en plusieurs classes, mais elles franchissent rarement leur seuil. Pour moi, chaque fois que je pénétrai au palais, je vis le prince sortir avec sa première épouse et s'asseoir à la fenêtre d'or de l'appartement privé. Les gens du palais se rangeaient sous la fenêtre des deux côtés de la véranda (1), et se succédaient pour voir; je pus obtenir un regard. Toute famille qui a une belle fille ne manque pas de l'amener au palais. Au-dessous sont les femmes qui font le service du palais, appelées *tch'en-kia-lan* 陳家蘭 (2); il n'y en a pas moins d'un ou deux mille. Elles sont mariées et vivent un peu partout. Mais sur le haut du front, elles se rasent les cheveux à la façon dont les gens du nord « ouvrent le chemin de l'eau » (3). Elles marquent cette place de vermillon ainsi que les deux côtés des tempes; c'est là le signe distinctif des *tch'en-kia-lan*. Ces femmes seules peuvent entrer au palais; toutes les personnes au-dessous d'elles ne le peuvent pas. Les *tch'en-kia-lan* sont toujours nombreuses sur les routes en avant et en arrière du palais.

Les femmes du commun se coiffent en chignon, mais n'ont ni épingle de tête, ni peigne, ni aucun ornement de tête. Aux bras elles ont des bracelets d'or, aux doigts des bagues d'or; les *tch'en-kia-lan*, les femmes du palais en portent toutes. Hommes et femmes s'oignent de parfums composés de santal, de musc et d'autres essences.

Tous adorent le Buddha.

Dans ce pays, il y a de nombreux mignons qui tous les jours errent par groupes de plus de dix sur la place du marché (4). Constamment ils cherchent à attirer des Chinois, contre de riches cadeaux. C'est hideux, c'est indigne.

Accouchements. — La nouvelle accouchée fait cuire du riz, le roule dans du sel et se l'applique aux parties sexuelles. Après un jour et une nuit elle le retire. Par là la grossesse n'a pas de suites fâcheuses, et la femme garde l'air d'une jeune

---

(1) 列於兩扉窗下, interprétation confirmée par une phrase similaire du *P'ei wen tchai chou houa p'ou*, (k. 46, p. 6).

(2) M. Cabaton nous suggère *sreñkia* « femme du harem royal »; M. Aymonier songe à un composé où entrerait *ghlang* « magasins royaux », et souvent « palais ».

(3) 如北人開水道之狀. Ce membre de phrase est sauté par les éditeurs postérieurs, qui sans doute ne l'entendaient pas mieux que nous. Nous ne savons pas à quelle cérémonie il est fait allusion ici; peut-être s'agit-il du changement de coiffure imposé aux jeunes Tartares qui se marient.

(4) L'habitude ne s'en est pas plus perdue en Chine qu'au Cambodge. Les voyageurs arabes au IXe s. avaient déjà noté que « les Chinois commettent le péché de Loth avec des garçons qui font métier de cela ». (Reinaud, *Relation des voyages*, I, 54). Les mêmes habitudes sévissaient chez les Chinois émigrés aux Philippines à la fin du XVIe siècle (De Morga, *The Philippine Islands*, Londres, 1868, p. 304).

Digitized by Google

fille (1). Quand je l'entendis dire pour la première fois, je m'en étonnai et ne le crus guère. Mais dans la famille où je logeais, une fille mit au monde un enfant, et je pus ainsi me renseigner ; le lendemain, portant son enfant dans ses bras, elle allait avec lui se laver au fleuve ; c'est réellement extraordinaire. On dit aussi que les femmes de ce pays sont très lascives. Un ou deux jours après l'accouchement, elles s'unissent à leur mari. Si le mari ne répond pas à leurs désirs, il est abandonné comme (Tchou) Mai-tch'en (朱) 買臣 (2). Si le mari se trouve appelé par quelque affaire lointaine, cela va bien pour quelques nuits. Mais, passé une dizaine de nuits, sa femme ne manque pas de dire : « Je ne suis pas un esprit (3) ; comment pourrais-je dormir seule ? » Voilà jusqu'où va leur dépravation. J'ai entendu dire aussi que certaines gardaient leur foi. Les femmes vieillissent très vite, sans doute à cause de leur mariage et de leurs accouchements trop précoces. A vingt ou trente ans elles ressemblent à des Chinoises de quarante ou cinquante.

Les jeunes filles. — Les parents qui ont une fille font en général cette prière : « Puisses-tu être désirée par les hommes ! Puissent cent et mille époux te demander en mariage ! » Entre sept et neuf ans pour les filles riches, pour les pauvres parfois pas avant onze ans, on charge un prêtre bouddhiste ou taoïste de les déflorer. C'est ce que l'on appelle le *tchen-t'an* 陣毯 (4). Chaque année, le

---

(1) Ce renseignement néglige la pratique caractéristique de l'accouchement en Indo-Chine, qui est l'exposition de l'accouchée à un grand feu.

(2) Tchou Mai-tch'en mourut en 116 av. J.-C. C'était un bûcheron que sa femme abandonna parce qu'elle ne pouvait supporter la pauvreté. L'étude valut à Tchou Mai-tch'en un haut poste, et sa femme, dont la condition avait empiré, désira le rejoindre ; mais il la repoussa en lui demandant si elle pouvait recueillir la salive qu'elle avait crachée. Désespérée, elle se pendit. (Cf. Giles, *Biograph. Diction.*, n° 465 .

(3) *Kouei* 鬼.

(4) *Tchen t'an* est certainement une transcription, contrairement à ce que paraît avoir cru Rémusat. Mais l'original n'a pas encore été restitué. Cette cérémonie, quelle qu'elle soit, ne paraît pas avoir laissé de trace dans le Cambodge actuel, où le rôle des prêtres dans les cérémonies du mariage est presque insignifiant. M. Aymonier pense que les Chinois habitant le Cambodge avaient créé de toutes pièces cette histoire à propos de quelque rite mystérieux du temps de la nubilité, tel que « l'entrée dans l'ombre ». Nous admettons volontiers que les Chinois enjolivaient un peu en décrivant une cérémonie à laquelle ils n'étaient pas conviés. Mais rien ne prouve qu'il n'y ait pas un fonds de vérité. Les jeunes filles cambodgiennes ne se marient guère aujourd'hui avant quinze ans, mais, à la fin du XVIIe siècle, de La Loubère (*Descript. du royaume de Siam*, édit. 1714, 2 vol., Amsterdam, I, 155) disait qu'au Siam les filles « sont en état d'avoir des enfants dès l'âge de 12 ans, et quelquefois plus tôt ; et la plupart n'en on plus passé quarante. La coutume est donc de les marier fort jeunes ; et les garçons à proportion ». Quant à l'entorse que supportaient de ce chef les préceptes du *pratimokṣa*, il suffisait que la coutume le voulût pour que chacun s'y prêtât. Les prêtres du Laos, plus relâchés de mœurs sans doute, mais astreints aux mêmes règles théoriques, scandalisaient parfois le bon van Wusthoff (*B. soc. de Géogr.*, 1871, p. 278). — Nous connaissons deux autres mentions chinoises de cette coutume, et, par le nom qu'elles donnent à la cérémonie, il semble qu'elles soient indépendantes du récit de Tcheou Ta-kouan, mais aient entre elles deux

Digitized by Google

mandarin choisit un jour dans le mois qui correspond au quatrième mois chinois, et le fait savoir dans tout le pays. Toute famille où une fille doit subir le *tchen-t'an* en avertit le mandarin. Le mandarin lui remet un cierge auquel il a fait une marque. Au jour dit, quand la nuit tombe, on allume le cierge et, quand il a brûlé jusqu'à la marque, le moment du *tchen-t'an* est venu. Un mois, quinze jours, dix jours avant cette date, les parents choisissent un prêtre bouddhiste ou taoïste, suivant qu'ils se trouvent près d'un temple bouddhiste ou taoïste. Certains ont une clientèle régulière. Les bonzes de quelque notoriété sont préférés par les fonctionnaires et les riches ; les pauvres n'ont pas le choix. Les fonctionnaires, les riches font des cadeaux en vin, riz, étoffes, soieries, arec, objets d'argent atteignant jusqu'à cent piculs, et valant de deux à trois cents taëls d'argent chinois. Les cadeaux des moins fortunés vont de trente à quarante ou de dix à vingt piculs ; c'est selon la générosité des gens. Aussi, si les filles pauvres arrivent jusqu'à onze ans sans avoir accompli la cérémonie, c'est qu'elles ne peuvent suffire à ces dépenses. Il y a aussi des prêtres qui refusent l'argent et accomplissent le *tchen-t'an* avec des filles pauvres ; c'est là ce qu'on appelle une bonne œuvre. En une année un bonze ne peut déflorer qu'une fille ; quand il a accepté pour une, il ne peut promettre à d'autres. Ce soir là on organise un grand banquet, avec musique, et on réunit parents et voisins. En dehors de la

---

quelque lien de parenté. La première se trouve dans le *Ying yai cheng lan* 瀛涯勝覽, œuvre de Ma Houan 馬歡, qui, en 1413, accompagna Tcheng Ho 鄭和 dans ses voyages d'outremer. L'œuvre est faussement datée 1416 puisque Yong-lo 永樂, mort en 1422, y est appelé de son nom posthume, mais elle remonte certainement à la première moitié du XVe siècle. Or, au paragraphe du Siam (reproduit *T'ou chou tsi tch'eng*, *Pien yi tien*, ch. du Siam, p. 7 v°) on lit : 婚則僧羣迎壻至女家僧取女紅貼于男額曰利市. 陋不可言. 踰三日僧暨親黨擁檳榔綵舟送歸乃開筵作樂: « Dans les mariages, les bonzes vont au-devant du nouveau marié. Arrivé à la maison de la jeune fille, un bonze la déflore et marque de rouge le front du jeune homme ; cela s'appelle : *Li che* (*heureux marché ?*). C'est immonde. Au bout de trois jours, le bonze et les parents reconduisent les époux chez le marié en des bateaux garnis d'arec ; alors un banquet a lieu avec de la musique ». — Le *San ts'ai t'ou hoei* 三才圖會, encyclopédie composée à la fin du XVIe s. par *Wang K'i* 王圻 (cf. Wylie, *Notes*..., p. 149), donne un texte intermédiaire entre les deux précédents (*T'ou chou tsi tcheng*, *Pien yi tien*, k. 101, p. 27, chap. du Tchen la) : 生女至九歲卽請僧誦經作梵法. 以手指挑損童身取其紅點額. 其母亦用點額喚爲利市. 如此則其女他日嫁人諸好歡洽. 凡女滿十歲卽嫁 : « Quand une fille arrive à l'âge de neuf ans, on prie un bonze de réciter des textes saints et de lui appliquer la loi de *Fan* (Brahmā) ; avec le doigt il la déflore, et la marque de rouge au front ; il marque aussi la mère au front ; c'est ce que l'on appelle *li-che*. Par suite, pour cette fille, au jour de son mariage, il n'y aura que joie et agrément. Toute fille se marie à l'âge de dix ans ». — Ce dernier texte est important par l'interprétation qu'il donne de cette « prélibation » sacerdotale. Le seul texte un peu précis que nous connaissions sur une coutume analogue en un autre pays de l'Extrême-Orient donne la même explication : Aux Philippines « there were also men who had for employment to ravish and take away the virginity of damsels ; and they took these to them and paid them to do it, considering it to be a hindrance and impediment, when they married, if they were virgins ». (De Morga, *The Philippine Islands*, 1609, édit. Hakl. soc., Londres, 1868, p. 304).

Digitized by Google

porte, on assemble une estrade élevée sur laquelle on met des figurines d'hommes et d'animaux en argile, tantôt plus de dix, tantôt trois ou quatre (1). Les pauvres n'en mettent pas. C'est là une ancienne coutume. On n'enlève le tout qu'au bout de sept jours. Le soir, avec palanquins, parasols et musique, on va chercher le bonze et on le ramène. Avec des soieries de diverses couleurs, on construit deux pavillons ; dans l'un s'assied la jeune fille et dans l'autre le bonze. On ne sait ce qu'ils se disent. Le bruit de la musique est assourdissant. Cette nuit-là, il n'est pas défendu de troubler la nuit. J'ai entendu dire que, le moment venu, le bonze entre dans l'appartement avec la jeune fille ; il la déflore avec la main et trempe ensuite sa main dans du vin. On dit que le père et la mère, les parents et les voisins s'en marquent ensuite tous le front ; on dit aussi qu'ils le goûtent. Les uns prétendent encore que le bonze s'unit réellement à la jeune fille, les autres que non. C'est que les Chinois ne sont pas facilement témoins de ces choses; aussi n'en sait-on pas l'exacte vérité. Quand le jour va poindre, on reconduit le bonze avec palanquins, parasols et musique. Il faut ensuite racheter la jeune fille au bonze par des présents d'étoffes et de soieries ; sinon, elle serait à jamais sa propriété et ne pourrait épouser personne d'autre. Ce que j'ai vu s'est passé la 6e nuit du 4e mois de l'année *ting-yeou* 丁酉 de la période *ta-tō* 大德 (1297). Auparavant, les parents dorment à côté de leur fille ; à partir de cette cérémonie, elle est exclue de l'appartement et va où elle veut, sans contrainte ni surveillance. Pour les mariages, on a bien la coutume de faire des présents en étoffes (2), mais c'est là une formalité sans grande importance. Beaucoup épousent une femme qu'ils ont eue d'abord comme maîtresse ; leur coutume n'en fait pas un sujet de honte ou d'étonnement. La nuit du *tchen-t'an*, il y a parfois dans une seule rue plus de dix familles qui accomplissent la cérémonie. Dans la ville ceux qui vont au-devant des bonzes ou des taoïstes se croisent par les rues ; il n'est pas d'endroit où l'on n'entende le bruit de la musique.

Les esclaves (3). — Comme serviteurs, on achète des sauvages qui font ce service. Ceux qui en ont beaucoup en ont plus de cent ; ceux qui en ont peu en ont

---

(1) Ces figurines s'emploient encore parfois (cf. Moura, *Royaume de Cambodge*, I, 339-340). C'était sans doute une sorte de douaire symbolique des nouveaux époux. — Le grand pavillon, près de la maison de la fiancée s'appelle *rung riep kar prapon*, « hangar à l'usage du mariage » ; c'est le « *pandel* » des Hindous (Moura, *loc. laud.*).

(2) *Na-pi* 納幣. Cet envoi d'étoffes est si bien d'usage en Chine que *na-pi* a le sens de : « conclure un mariage » dans le *Dictionnaire* de Giles (no 8972). Selon le *Souei chou* (VIIe s.) (k. 82, *notice du Tchen-la*, p. 4 vo ss.), 娶婇者唯送衣一具 « ceux qui prennent femme n'envoient qu'un costume complet ». Il faut lire ces notices dans le *Souei chou* ; le *Pei che* 北史 (VIIe s.), qui le copie, a une leçon absurde qui s'est religieusement transmise d'historien en historien jusqu'à Ma Touan-lin ; Hervey de St-Denys, pour y échapper (*Ethnogr.* II, 480), traduit autre chose que ce que dit son texte.

(3) « Le Chinois ne mentionne que les esclaves achetés, provenant de tribus sauvages. Il devait y avoir aussi des esclaves pour dettes, des serfs descendants de rebelles ou de captifs. » (E. A.) — L'esclavage a subsisté au Cambodge, malgré l'influence du Bouddhisme. Cependant

Digitized by Google

de dix à vingt; seuls les très pauvres n'en ont pas du tout. Les sauvages sont des hommes des solitudes montagneuses. Ils forment une race à part qu'on appelle les *Tchouang voleurs* (1) 撞賊. Amenés dans la ville, ils n'osent se montrer au dehors. Si dans une dispute on appelle son adversaire *Tchouang*, il sent la haine lui entrer jusqu'à la moelle des os; tant ces gens sont regardés comme au-dessous de l'espèce humaine. Jeunes et forts, ils valent la pièce (2) une centaine de *pou* (3); vieux et faibles, de trente à quarante *pou*. Ils ne peuvent s'asseoir et se coucher que sous l'étage (4). Pour le service, ils peuvent monter à l'étage, mais alors ils s'agenouillent, font l'*añjali* (5), se prosternent, et ensuite peuvent s'avancer. Ils appellent leur maître *pa-t'o* 巴馳 et leur maîtresse *mi* 米 (6). *Pa-t'o* signifie père, et *mi* mère. S'ils ont commis une faute et qu'on les batte, ils courbent la tête sans oser faire le moindre mouvement. Mâles et femelles (7) s'accouplent entre eux, mais jamais le maître ne voudrait avoir de relations sexuelles avec eux. Quand un Chinois se trouve là-bas seul depuis longtemps et a une fois commerce avec quelqu'une d'entre ces femmes, si le maître l'apprend, il refuse le jour suivant de s'asseoir avec lui, parce qu'il a eu des relations avec une sauvage. Si l'une d'elles devient enceinte des œuvres de quelqu'un d'étranger à la maison et met au monde un enfant, le maître ne s'inquiète pas de savoir quel est le père, puisqu'il ne compte pas, et a profit au contraire à ce que ses esclaves aient des enfants : ce sont encore des serviteurs pour l'avenir. Si des esclaves s'enfuient, en les reprenant on les marque en bleu au visage. Parfois on leur attache un anneau de fer au cou pour les retenir ; d'autres ont de ces anneaux aux bras et aux jambes.

Le langage (8). — Ce pays a une langue spéciale. Quoique les sons soient assez voisins (de ceux de leur propre langue), les gens du Champa et du Siam ne la

---

l'affranchissement des esclaves était une œuvre pie que les inscriptions « modernes » rappellent souvent (cf. Aymonier, *Inscriptions modernes d'Angkor Vat*. J. A., nov.-déc. 1899, p. 501).

(1) « Cf. les *Tchong*, peuplade sauvage qui occupe les montagnes à l'ouest du Grand Lac (Aymonier, *Le Cambodge*, I, 25). » (L. F.) — Pour 獞賊, cf. *Man tsei* 蠻賊, les « *Man* voleurs », souvent employé dans le *Man chou* 蠻書 de *Fan Tchao* 樊綽 (IXe s.).

(2) Le texte emploie *mei* 枚, numéral des objets et non des individus.

(3) 布, pièce de toile.

(4) Les maisons cambodgiennes sont construites sur pilotis (cf. Aymonier, *Le Cambodge*, I, 35).

(5) *Ho-tchang* 合掌 est l'expression qu'emploient les Chinois pour traduire le sanscrit *añjali*. Mais elle ne correspond pas exactement à la « coupe de l'añjali » *añjaliputa*. Les Bouddhistes chinois joignent la paume des mains ; c'est ce qu'exprime *ho-tchang*.

(6) Cf. *infra*, p. 157.

(7) *P'in* 牝 et *mou* 牡, qui désignent les mâles et les femelles des animaux. (Cf. *vā* et *ku* (Aymonier, J. A., avril-mai-juin 1883, p. 448.)

(8) « Les mots cités s'accordent pour la plupart avec ceux du cambodgien actuel : 1, *muy* ; 2, *pi* (*bi) ; 3, *bei* (*pi) ; 4, *buon* (*puon) ; 5, *pram* ; 6, *pram muy* ; 7, *pram pil* ; 8, *pram*

Digitized by Google

comprennent pas. Un se dit *mei* 梅; deux, *pie* 別; trois, *pei* 卑; quatre, *pan* 般; cinq, *po-kien* 孛監; six, *po-kien-mei* 孛監梅; sept, *po-kien-pie* 孛監別; huit, *po-kien-pei* 孛監卑; neuf, *po-kien-pan* 孛監般; dix, *ta* 答; père, *pa t'o* 巴駞; oncle paternel, aussi *pa-t'o*; mère, *mi* 米; tante et toute dame d'âge respectable, également *mi*; frère aîné, *pang* 邦; sœur aînée, également *pang*; frère cadet, *pou-wen* 補温; oncle maternel, *tch'e-lai* 吃賴; mari de la tante paternelle, également *tch'e-lai* (1).

D'une façon générale, ils renversent l'ordre des mots (2). Ainsi, là où nous disons: celui-ci est de Tchang San 張三 le frère cadet, ils diront: le frère cadet de Tchang San; celui-là est de Li Sseu 李四 l'oncle maternel, ils diront: l'oncle maternel de Li Sseu. Autre exemple: ils appellent la Chine *Pei-che* 備世 (3); un fonctionnaire, *pa-ting* 巴丁 (4); un lettré (5), *pan-k'i* 班詰 (6). Or pour dire un fonctionnaire chinois, ils ne diront pas *pei-che pa-ting*, mais *pating pei-che*; pour dire un lettré chinois, ils ne diront pas *pei-che pan-k'i*, mais *pan-k'i pei-che*. Il en est ainsi généralement; c'est la règle capitale. Les mandarins ont leur style mandarinal de délibérations; les lettrés ont leurs conversations soignées de lettrés; les bonzes et les taoïstes ont leur langage de bonzes et de taoïstes; les parlers des villes et des villages diffèrent (7). C'est absolument le même cas qu'en Chine.

Les sauvages (8). — Il y a deux sortes de sauvages. La première est celle des sauvages qui comprennent la langue courante; ce sont ceux qu'on vend dans les

---

bei; 9, *pram buon*; 10, *dap*; frère aîné, *baṅ* (**paṅ*); frère cadet *paón*. « Père se dit *àpuk* (**àbuk*), mais *patau* se trouve dans les dialectes aborigènes avec le sens de « chef ». « Mère » = *mdai*, mais *mi* ou *mé* dans la plupart des dialectes. « Oncle » = *mā*. Ce qui est dit de la syntaxe et des variétés de la langue est rigoureusement exact. » (L. F.) — Ainsi le nom seul de l'oncle maternel reste énigmatique.

(1) Le second *tch'e-lai* est une correction faite par nous. Le texte dit: 呼舅爲吃賴. 姑夫亦呼爲孛賴: « Ils appellent l'oncle maternel *tch'e-lai*; le mari de la tante paternelle, ils l'appellent aussi *p'o- lai* ». Or le deuxième terme doit être évidemment le même que le premier; *p'o-lai* nous a paru amené par le souvenir du *p'o-lai* (*Praḥ*) de la p. 149; c'est pourquoi nous avons restitué *tch'e-lai*.

(2) Ici commence cette étrange lacune du *Chouo feou* et du *Pien yi tien*, qui correspond exactement à une page double de notre texte. (Cf. notre introduction.)

(3) Ce nom ne nous rappelle rien de connu. — « Une inscription de Lolei, émanant du roi Yaçovarman (889-av. 910), dit que la terre protégée par lui était bornée par la frontière des Chinois (*cīna*) et par la mer (*I. S. C. C.*, LVI, p. 399). En khmèr moderne, chinois = *cĕn*. Chez les Chams, la Chine = *Lov nogar*, le pays de Lov (pron. Lô [*o* ouvert]). » (L. F.)

(4) Cf. p. 148.

(5) Le texte emploie le terme désignant aujourd'hui un « bachelier », *sieou-ts'ai* 秀才.

(6) *Paṇḍita*, (cf. p. 148).

(7) « Le vocabulaire employé varie souvent suivant la condition sociale des interlocuteurs. » (E. A.)

(8) « Comme de nos jours, ils se divisaient en soumis et insoumis. » (E. A.)

Digitized by Google

villes comme esclaves. L'autre sorte est celle des sauvages qui ne se plient pas à la civilisation et ne comprennent pas la langue. Cette espèce ne demeure pas dans des maisons; suivis de leur famille, ils errent dans la montagne, portant sur la tête une jarre d'argile. S'ils rencontrent un animal sauvage, ils l'abattent avec l'arc ou l'épieu, font jaillir le feu d'une pierre, cuisent la bête et la mangent en commun, puis ils repartent. Leur naturel est farouche et leurs poisons sont très dangereux. Dans leur propre bande, ils s'entretuent souvent (1). Depuis peu il y en a aussi qui cultivent le cardamome et le coton et tissent la toile. Mais leur toile est très grossière, et les dessins sont très irréguliers.

L'ÉCRITURE. — Les écrits ordinaires tout comme les textes officiels s'écrivent sur des peaux de cerfs, daims et autres teintes en noir (2). Suivant leurs dimensions en haut et en large, chacun les coupe à sa fantaisie. Ils se servent d'une poudre ressemblant à la « terre blanche » (3) de Chine et la moulent en bâtonnets appelés *souo* 梭 (4). Tenant en main ce bâtonnet, ils écrivent sur le parchemin des caractères qui ne s'effacent pas. Quand ils ont fini, ils se placent le bâtonnet sur l'oreille. Les caractères permettent aussi de reconnaître qui a écrit. Si on frotte avec quelque chose d'humide, ils s'effacent. La plupart des caractères ressemblent énormément à ceux des Ouigours 回鶻 (*houei-hou*); on écrit toujours de gauche à droite et non de bas en haut. J'ai entendu dire à Ye-sien Hai-ya 也先海牙 (5) que leurs lettres se prononcent presque comme celles des Mongols 蒙古; deux ou trois seulement ne concordent pas. Jadis ils n'avaient pas de sceaux. Pour leurs pétitions, les gens ont des boutiques d'écrivains publics où on les rédige.

---

(1) Ici reprennent les textes du *Chouo feou* et du *Pien yi tien*, et par conséquent la traduction de Rémusat.

(2) Cf. ce que les eunuques du XVe s. disent de l'écriture chame : « Leur écriture est formée en peignant en blanc sur des peaux. — *Note.* — Ils se servent de peaux de moutons tannées finement, ou d'écorce d'arbre noircie au feu et sur lesquelles ils écrivent au moyen de crayons trempés dans un pigment blanc ». (Mayers, *China Review*, III, 323). On ne se sert plus de parchemin au Cambodge.

(3) *Po-ngo* 白堊.

(4) « *Dey sâ pon*, terre blanche molle que les indigènes délaient dans l'eau et utilisent en peinture pour obtenir les blancs (Aymonier, *Dictionn.*, p. 294). » (A. C.) — « Les bâtonnets *souo* de terre blanche semblent être le *ti sa* (pron. *dei sa*) « terre blanche » « craie » des Cambodgiens. » (E. A.) — Cf. Aymonier, *Le Cambodge*, I, 42.

(5) Ce membre de phrase, où le nom embarrassait sans doute, est sauté par *T'ao-Tsong-yi* 陶宗儀 (XIVe s.), aussi bien dans son *Chouo feou* (d'où la même omission dans le *Pien yi tien* et dans Rémusat) que dans son *Chou che houei yao* 書史會要 (paragraphe reproduit dans le *P'ei wen tchai chou houa p'ou*, k. 2, p. 13). — Nous n'avons pas retrouvé le personnage dont il s'agit. Le nom est évidemment mongol. *Ye-sien* entre dans le nom de *Ye-sien timour* 也先帖木兒, frère cadet de *T'o-t'o* 脫脫, l'auteur de l'*Histoire des Song*. (*P'ei wen tchai chou houa p'ou*, k. 38, p. 1). *Hai-ya* entre dans le nom de *Ali Hai-ya* 阿里海牙, souvent mentionné dans les *Mémoires sur l'Annam* (trad. Sainson; voir *l'index*); etc.

Digitized by Google

Le jour de l'an et les saisons. — Toujours ils choisissent leur 1er mois dans le 10e mois chinois. Ce 1er mois s'appelle *kia-tö* 佳得 (1). En avant du palais on assemble une grande estrade pouvant contenir plus de mille personnes. On la garnit entièrement de lanternes et de fleurs. En face et à environ vingt *tchang*, on réunit des montants de bois et on les assemble en des échafaudages élevés, de la forme des mâts pour la construction des stûpas (2), et hauts de plus de vingt *tchang*. Chaque nuit on en construit trois ou quatre, ou cinq ou six. Au sommet on place des fusées et des pétards. Ces dépenses sont supportées par les provinces et les maisons nobles. La nuit tombée, on prie le souverain de venir assister au spectacle. On fait partir fusées et pétards. Les fusées se voient à plus de cent *li*; les pétards sont gros comme des pierriers, et leur explosion ébranle toute la ville. Mandarins et nobles prennent part à la fête avec des cierges et de l'arec; leurs dépenses sont considérables. Le souverain invite aussi au spectacle les ambassadeurs étrangers. Il en est ainsi durant quinze jours, et puis tout cesse. Chaque mois il y a une fête. Au quatrième mois, ils « jettent la balle » (3). Au neuvième, c'est le *ya-lie* 壓獵; le *ya-lie* consiste à rassembler dans la ville la population de tout le royaume et à la passer en revue devant le palais (4). Le cinquième mois, on « va chercher l'eau des Buddhas »; on rassemble les Buddhas de tous les points du royaume, on apporte de l'eau, et en présence du souverain on les lave (5). On « fait naviguer des bateaux sur la terre ferme » (6); le prince monte à un belvédère pour assister à la fête. Au septième mois, on « brûle le riz ». A ce moment le nouveau riz est mûr, on va le chercher en dehors de la porte du Sud et on le brûle en l'honneur du Buddha. D'innom-

---

(1) « Le premier mois était donc le *kartika* (*katik*, pron. actuell. *kādāk*) des Khmèrs (octobre-novembre). » (E. A.) — Sur toutes ces fêtes, cf. Aymonier, *Le Cambodge*, I, p. 45-47. — *Katik* nous paraît bien répondre phonétiquement à la transcription chinoise, et le dixième mois de l'année chinoise tombe, *grosso modo*, en novembre. Mais, actuellement « le premier mois cambogien est *čét* (sk. *caitra*) correspondant à mars-avril. La fête du nouvel an (*bon čól chnam*) consiste surtout aujourd'hui à élever de petits stûpas de sable (*phnom khsăč*) et à ondoyer les statues du Buddha. Les fusées et les pétards continuent à jouer le principal rôle dans les fêtes cambodgiennes; on les dispose sur de hauts échafaudages de bambou. Les bonzes sont les grands artificiers du pays. Les fêtes des 4e, 5e, 7e, 8e et 9e mois décrites ici ne sont plus en usage ; mais il est exact que les Cambodgiens ont traditionnellement une fête spéciale à chaque mois. » (L. F.) — Selon les eunuques du XVe s., l'année javanaise commençait au 10e mois (cf. Mayers, *China Review*, IV, 178). Le début même de l'année cambodgienne n'est pas absolument fixe (Aymonier, *Le Cambodge*, I, 43).

(2)? 如造塔撲竿之狀.

(3) *P'ao-kieou* 拋毬.

(4) 壓獵者聚一國之衆皆來城中. 敎閱於國宮之前.

(5) Notre traduction n'est peut-être pas bien exacte. Le texte dit : 五月則迎佛水, 聚一國遠近之佛皆送水與國主洗身. Peut-être « royaume » = *nagara*, la « Ville » et ses faubourgs. (Cf. p. 142).

(6) *Lou ti hing tcheou* 陸地行舟. Il doit s'agir des régates, mais le texte est-il altéré? *Lou ti hing tcheou* est une expression proverbiale en chinois pour désigner quelque chose d'impossible (Cf. le *Dictionnaire* de Giles, no 7432).

Digitized by Google

brables femmes se rendent à cette cérémonie en char ou à éléphant, mais le roi n'y va pas. Le huitième mois, il y a le *ngai-lan* 挨藍 ; *ngai-lan*, c'est « danser ». On choisit des musiciens de talent qui chaque jour viennent au palais faire le *ngai-lan*; il y a aussi des combats de porcs (1) et d'éléphants. Le prince invite les ambassadeurs étrangers à y assister. La fête dure dix jours. Je ne me rappelle plus bien ce qui concerne les autres mois.

Dans ce pays, il y a des gens qui entendent l'astronomie (2), et peuvent calculer les éclipses du soleil et de la lune. Mais pour les mois longs et courts (3), ils ont un système très différent du nôtre. Eux aussi sont obligés d'avoir des années embolismiques, mais ils n'intercalent que le neuvième mois (4); je n'en sais pas la raison. Chaque nuit se divise en quatre veilles seulement (5), sept jours font un cycle (6), c'est analogue à ce que les Chinois appellent *k'ai pi kien tch'ou* 開閉建除 (7). Ces barbares n'ont ni « nom de famille » ni « nom personnel » (8), et ne tiennent pas compte du jour de naissance. Mais pour beaucoup on fait un nom personnel du jour où il sont nés. Ils ont cette tradition que le deuxième jour est très fauste, le troisième indifférent, le quatrième néfaste, que tel jour on peut aller vers l'Est et tel jour on peut aller vers l'Ouest. Même les femmes savent faire ces calculs. Les douze animaux du cycle (9)

---

(1) Le *Pien yi tien* (k. 97, p. 17) signale au *Fou-nan* 扶南 les combats de coqs et de porcs.

(2) « Les astronomes cambodgiens sont appelés *hora*. » (L. F.)

(3) *Ta siao tsin* 大小盡; *ta tsin* et *siao tsin* désignent respectivement, chez les Chinois, les mois de 30 et de 29 jours.

(4) Ce qui revient à dire, puisque leur année commence au dixième mois, que le mois embolismique est toujours le dernier de l'année. Telle avait été l'ancienne habitude chinoise. « Au commencement de la dynastie des Han antérieurs, le mois intercalaire était toujours placé à la fin de l'année; comme l'année commençait au dixième mois, le mois intercalaire était donc toujours un second neuvième mois. » (Chavannes, *La chronol. chin. de l'an 238 à l'an 87 av. J.-C*, dans *T'oung pao*, VII, 2.) Mais telle n'est pas l'habitude cambodgienne; tout ce qu'il y a de vrai dans la remarque de Tcheou Ta-kouan, c'est que c'est toujours le même mois cambodgien qui est redoublé. « Tous les trois ou quatre ans, un mois est intercalé en dédoublant *āsāṭh* (*āṣāḍha*, le 4e mois, juin-juillet) en *prathamāsāth* (*prathamāṣāḍha*) et *tutiyāsāth* (*dvitīyāṣāḍha*) de sorte qu'il y a sept années de treize mois dans une période de 19 ans. » (Aymonier, *Le Cambodge*, I, 43.)

(5) « La nuit est divisée en cinq veilles (*yām*, sk. *yāma*). » (L. F.) — A la p. 175 où il est question de la 5e veille, Tcheou Ta-kouan a sans doute en vue les veilles chinoises.

(6) C'est-à-dire la semaine indienne dans laquelle chaque jour est désigné par le nom d'une des planètes. (Cf. Aymonier, *Le Cambodge*, I. 42.)

(7) « Les jours sont désignés par les douze signes de bon augure qui sont *kien* 建, *tch'ou* 除, *man* 滿, *p'ing* 平, *ting* 定, *tche* 執, *p'o* 破, *wei* 危, *tch'eng* 成, *cheou* 收, *k'ai* 開, *pi* 閉. Le premier jour de 1884 était désigné par le premier signe *kien*; les jours suivants prennent les autres signes à la suite. » (Pierre Hoang, *A notice of the chinese calendar*. Zi-ka-wei, 1885, p. 21.) On voit que Tcheou Ta-Kouan commence sa liste par les deux derniers caractères de celle du P. Hoang.

(8) *Sing* 姓; *ming* 名.

(9) *Che eul cheng siao* 十二生肖. — Ce texte jette un jour nouveau sur la question

Digitized by Google

correspondent à ceux de Chine ; mais les noms diffèrent. C'est ainsi que le cheval est appelé *pou-sai* 卜賽 (1); le coq, *louan* (2) 欒; le porc, *tche-lou* 直盧 (3); le bœuf, *ko* 箇 (4), etc. .

La justice. — Les contestations du peuple, même insignifiantes, vont toujours jusqu'au souverain. Autrefois ils n'avaient pas le châtiment de la bastonnade, mais seulement, m'a-t-on dit, des amendes pécuniaires. Dans les cas très graves, ils ne décapitent ni n'étranglent ; en dehors de la porte de l'Ouest, ils creusent une fosse, où ils mettent le criminel, et qu'ils remplissent ensuite de terre et de pierres bien tassées. Au-dessous vient l'ablation des doigts des pieds et des mains, ou l'amputation du bras. La débauche et le jeu ne sont pas défendus ; mais si le mari d'une femme adultère se trouve la surprendre en faute, il serre entre deux éclisses les pieds de l'amant qui ne peut supporter cette douleur, lui abandonne tout son bien, et alors recouvre sa liberté. Il y a aussi des trompeurs et des escrocs.

Si quelque mort est trouvé à la porte d'une maison, on le traîne avec des cordes en dehors de la ville dans quelque terrain vague ; mais rien n'existe qui

---

controversée de l'histoire du cycle des animaux au Cambodge. On sait qu'au Cambodgé, comme chez les Chams et les Siamois, on se sert d'un cycle de douze années, désignées par les noms de douze animaux, qui se retrouve, dans le même ordre, en Chine. Chez les Chams seuls le nom des douze animaux est indigène. Chez les Cambodgiens et les Siamois les noms sont identiques et appartiennent à une langue qui n'est ni le siamois ni la cambodgien. (Cf. Aymonier, *Le Cambodge*, I, 43; II, 18.) Le système duodénaire, sa combinaison avec une série dénaire en un grand cycle de 60 ans, sont identiques au système chinois et nous croyons volontiers avec M. Aymonier que les noms, comme le système, sont venus par la Chine. Mais notre texte est intéressant en ce qu'il montre qu'à la fin du XIIIe siècle les Cambodgiens désignaient les années du cycle par des noms purement cambodgiens. Or à cette même époque les Siamois se servaient déjà des noms actuels. « Dans la plus ancienne inscription thaïe, celle de *Rāma Khomheng*, qui est de peu postérieure à 1292 A. D., les noms des animaux cycliques sont les mêmes qu'aujourd'hui : *maroṅ*, dragon; *kur*, porc; *mamee*, chèvre (*Mission Pavie, Etudes diverses*, II, 178 ss.). » (L. F.) Il nous semble donc probable que les noms actuels ne sont pas arrivés directement au Cambodge lors de l'importation du cycle duodénaire, mais qu'ils y sont venus au temps de la prépondérance au Cambodge du Siam où ils existaient déjà. En tout cas il n'est plus possible, comme le tentait M. Aymonier (*Les Tchames et leurs religions*, p. 34) de faire état de cette désignation des années cycliques au Champa par des noms indigènes pour y faire descendre l'introduction du cycle jusqu'après la conquête annamite; les *Mémoires sur les coutumes du Cambodge* prouvent que ce n'est pas là un exemple isolé. — « Les noms actuels des douze années cycliques sont, au Cambodge : 1e *chlau*, bœuf; 2e *khàl*, tigre; 3e *thäs*, lièvre; 4e *roṅ*, dragon; 5e *msàṅ*, serpent; 6e *momi*, cheval; 7e *momê*, chèvre; 8e *rok*, singe; 9e *rokà*, coq; 10e *ca*, chien; 11e *kŏr*, porc; 12e *cut*, rat. » (L. F.) — Une vague association d'idées réunit encore la Chine et le cycle dans cette tradition chame rapportée par M. Aymonier (*loc. laud.*, p. 41) : « Le *Po Ocloh* (*Allah*) créa sa forme, créa le corps de tous les animaux, puis régna en Chine où il apporta l'usage du cycle duodénaire ».

(1) « C. *sèḥ*, plus un préfixe. » (L. F.)

(2) « C. *mān*. » (L. F.)

(3) « C. *čruk*. » (L. F.)

(4) « C. *kó*. » (L. F.)

Digitized by Google

se puisse appeler une enquête sérieuse. Quiconque prend un voleur le peut séquestrer et violenter.

Ils ont encore un procédé excellent. Lorsque quelqu'un perd un objet et soupçonne d'être son voleur quelque autre qui s'en défend, ils font bouillir de l'huile dans une marmite. La personne soupçonnée y plonge la main. Si elle est coupable, sa main est toute brûlée ; sinon, la chair comme la peau gardent leur ancien aspect (1). Tel est le procédé des barbares.

Mais que deux familles soient en contestation sans qu'on sache qui a tort ou raison. Devant le palais, il y a douze petites tours de pierre (2). Chacun des deux adversaires s'assied sur l'une de ces tours. Au bas des deux tours sont les deux familles se surveillant mutuellement. Après un, deux, trois ou quatre jours, celui qui a tort finit par le manifester de quelque façon ; soit qu'il lui vienne des ulcères, des clous, qu'il attrape quelque catarrhe ou fièvre maligne. Celui qui a raison n'a pas le moindre malaise. Ils décident ainsi du juste et de l'injuste. C'est ce qu'ils appellent le « jugement céleste ». Telles sont les interventions surnaturelles en ce pays.

Les maladies. — Les gens sont souvent malades, ce qui tient beaucoup à leurs bains trop fréquents et à leurs incessants lavages de tête. Souvent ils guérissent d'eux-mêmes. Beaucoup de lépreux stationnent sur les routes, et bien que mangeant et couchant avec eux, les gens ne contractent pas leur maladie. C'est une maladie à laquelle on est fait dans le pays, à ce qu'on dit. Jadis un roi l'attrapa (3) ; il ne fut pas méprisé pour cela. A mon humble point de vue, ce sont les excès passionnels et l'abus des bains qui leur valent cette maladie (4). J'ai entendu dire que les Cambodgiens, à peine leurs désirs satisfaits, vont se baigner. De leurs dysentériques, il meurt au moins huit à neuf sur dix. On vend des drogues sur le marché, mais très différentes de celles de Chine, et que je ne connais pas du tout. Il y a aussi une espèce de sorciers qui exercent leurs pratiques sur les gens, et sont tout à fait risibles.

Les morts. — Pour leurs morts, ils n'ont pas de cercueils, mais seulement des sortes de nattes. Ils les couvrent d'un drap. Dans le cortège funéraire eux aussi emploient drapeaux, bannières, instruments de musique. Le long de la

---

(1) Cette même ordalie, où l'eau remplaçait l'huile, existait déjà au Fou-nan (*Pien yi tien*, ch. 97, p. 17.) Les ordalies étaient aussi pratiquées chez les Chams : la plus ordinaire consistait à traverser sans encombre la dangereuse « mare du Crocodile. » (Mayers, *China Review*, III, 323). « La coutume cambodgienne subsiste encore. » (E. A.)

(2) « Il y a, en effet, devant le palais royal, une douzaine de tours en briques. » (E. A.)

(3) « C'est le *sdač kŏmlĕñ* « roi lépreux » que M. Aymonier propose d'identifier avec Yaçovarman (889-av. 910).(*Actes du* XIe *congrès des Orient.*, 2e sect., p. 211). » (L. F.)

(4) Le *Yu tsouan yi tsong kin kien* 御纂醫宗金鑑 établit aussi un rapport entre les bains et la lèpre (*T'oung-pao*, II, II, 157).

Digitized by Google

route ils sèment deux *pan* (1) de riz grillé. Arrivés en dehors de la ville, dans quelque endroit lointain et inhabité, ils abandonnent le corps et s'en vont. Ils attendent que des vautours, des chiens le viennent dévorer. Si le tout s'achève vivement, ils disent que leurs parents avaient des mérites, aussi ont-ils obtenu cette récompense ; si les animaux ne les mangent pas ou ne les mangent que partiellement, ils disent que leurs parents ont amené ce résultat par quelque faute. Maintenant, il y a aussi des gens qui se mettent un peu à brûler leurs morts ; ce sont tous des descendants de Chinois. Lors de la mort de leurs parents, les enfants ne mettent pas de vêtements de deuil, mais les fils se rasent la tête et les filles se coupent les cheveux au haut du front, à peu près grand comme une sapèque ; c'est là leur marque de piété filiale (2). Le souverain est enterré dans une tour (3), mais je ne sais si l'on enterre son corps ou seulement ses os (4).

---

(1) 兩柈炒米. Quelle mesure est *pan* 柈? Cf. emploi analogue dans les œuvres de Tou Fou 杜甫, cité *K'ang hi tseu tien*, *s. v.* 柈. Peut-être = 半 *pan*, cinq boisseaux. Cf. Corentin Pétillon, *Allusions littéraires*, I, 357.

(2) « Le deuil chez les Cambodgiens consiste à se raser la tête et à porter des vêtements blancs. » (L. F.)

(3) « La crémation des rois a lieu en très grande pompe ; leurs ossements sont gardés au palais dans une urne d'or, honorés par les fils à certains anniversaires ou cérémonies, puis placés par les petits-fils dans les *caiti* ou pyramides à reliquaires. » (Aymonier, *Le Cambodge*, I, 48.)

(4) Tout ce paragraphe ne donne certainement pas une représentation bien exacte de ce qu'étaient alors les rites funéraires du Cambodge, mais il faut rechercher ce qui, dans les coutumes du temps, tant en Chine qu'au Cambodge, peut expliquer cette insuffisance. D'abord il est certain que la crémation, qui aujourd'hui est presque de règle au Cambodge, y était déjà pratiquée au XIIIe siècle par des Cambodgiens de pure race. Dès le *Souei chou* (k. 82, p. 4 v° ss.) (VIIe s.), il est dit qu'au Cambodge, le mort est porté solennellement, puis « on le brûle avec des bois odoriférants, les cendres sont recueillies dans un vase d'or ou d'argent qu'on jette au courant de l'eau ; les pauvres parfois se servent d'une poterie qu'ils peignent 以五香木燒屍收灰以金銀瓶盛送於大水之內. 貧者或用瓦而以彩色畫之. » Mais ici apparaît le second mode funéraire, celui qui a si fort frappé Tcheou Takouan, « il y en a aussi qui ne brûlent pas les morts, mais les conduisent dans la montagne et permettent aux bêtes sauvages de les dévorer : 亦有不焚送屍山中任野獸食者. » Désormais, les textes postérieurs ajouteront peu à ces données, sauf quelques cas d'abandon direct au fleuve. Les trois modes funéraires sont bizarrement appelés *houo tsang* 火葬 « enterrement par le feu », *niao tsang* 鳥葬 « enterrement par les oiseaux », *chouei tsang* 水葬 « enterrement par l'eau ». (Cf. De Groot, *Relig. syst. of China*, III, 1384 et ss.). Mais l'explication que semble donner le *Souei chou* que c'était la pauvreté qui amenait à abandonner les cadavres aux oiseaux de proie n'est pas suffisante. C'était faire œuvre pie, c'était imiter l'exemple du Buddha, qui donna sa chair pour sauver la vie d'un pigeon menacé ou d'une tigresse affamée, que de demander en mourant à être abandonné aux bêtes sauvages. Le Cambodge en a vu au XIXe siècle un exemple illustre : « Après la mort du roi Ang-Duong (1859), on coupa, suivant le désir qu'il en avait exprimé quelques instants avant sa mort, les chairs de son corps en petits morceaux et on les servit dans des plats d'or aux oiseaux de proie. » (Moura, *Le Royaume du Cambodge*, I, 354.) Les trois modes de « sépulture » ne sont pas d'ailleurs incompatibles ; quand les vautours ont achevé leur funèbre repas, les ossements peuvent être

Digitized by Google

L'AGRICULTURE. — En général, on fait en ce pays de trois à quatre récoltes par an. Toute l'année ressemble à nos cinquième et sixième mois. On n'y connaît ni gelée blanche ni neige. La moitié de l'année il pleut; la moitié de l'année, il ne pleut pas du tout. Du quatrième au neuvième mois, il pleut tous les jours dans l'après-midi. Les eaux du Grand Lac s'élèvent à sept et huit *tchang*. Les grands arbres sont noyés; à peine leur cime dépasse. Ceux qui habitent au bord de l'eau se retirent dans la montagne. Du dixième au troisième mois il ne tombe pas une goutte d'eau. Le Grand Lac n'est alors accessible qu'aux petites barques; aux endroits profonds, il n'a guère que trois à cinq pieds. Les gens redescendent alors. Les cultivateurs calculent le moment où le riz est mûr, le temps de la crue, la limite qu'elle atteindra, et, suivant la terre qu'ils ont, ils ensemencent. Pour labourer, ils n'emploient pas de bœufs.

---

incinérés (et ce dut être le cas pour Ang-Duong); après quoi tout ossement ayant encore quelque consistance est, s'il s'agit du souverain, recueilli dans une urne en or; les cendres et les résidus de toute espèce provenant du bûcher sont portés processionnellement au bord du fleuve et jetés dans l'eau. (Cf. Moura, *loc. laud.*)

Ces coutumes n'étaient pas particulières au Cambodge; on les retrouve dans toute l'Indo-Chine et l'Insulinde. Au Tche-t'ou 赤土, on érigeait le bûcher au beau milieu du fleuve; à un moment donné, tout s'écroulait dans l'eau (Hervey de St-Denys, *Ethnogr.*, II, 470); au Lin-yi 林邑 (Champa), après la crémation, les restes du roi étaient jetés à la mer dans un vase d'or, ceux des grands officiers à l'embouchure du fleuve dans un vase d'argent, ceux des particuliers en simple eau courante dans un vase de terre (*id.*, 424). Au Touen-Souen 頓遜, on n'attendait même pas que les malades fussent morts pour les abandonner à la voracité de grands oiseaux « semblables à l'oie » (*id.*, p. 446, et *San ts'ai t'ou houei*, reprod. *Pien yi tien*, k. 99, ch. du *Touen-souen*, p. 3). A Java, selon les eunuques du XVe s., « il y avait trois modes de funérailles : incinérer, jeter au fleuve, abandonner aux chiens »; c'est presque mot pour mot ce que dit Raffles (*History of Java*, I, 364), « par le feu, *óbong;* par l'eau, *árung*; par l'exposition, *setra* ». A Siam, le *Ying yai cheng lan* (XVe s.; cité *Pien yi tien*, k. 101, ch. du Siam, p. 7 vo) et le *Ming wai che* 明外史 (*loc. laud*, p. 23) mentionnent l'abandon des pauvres à des « oiseaux de couleur d'or ». Ribadeneyra (*Historia de las Islas de l'archipelago*, Barcelona, 1601, p. 182) remarquait avec horreur qu'à Siam les gens croyaient faire acte de piété en jetant leurs défunts au fleuve, où les crocodiles et les alligators les mangeaient, ou en les abandonnant près des temples, où les oiseaux de proie les dévoraient. De La Loubère (*Description du Royaume de Siam*, éd. 1714, Amsterd. I, 378) attribuait cette coutume à la pauvreté : « ceux qui n'ont pas même de quoi payer les talapoins, croyent faire assez d'honneur à leurs parents morts, de les exposer à la campagne en lieu éminent, ou sur un échaffaut où les vautours et les corneilles les dévorent ».

Ainsi l'enterrement proprement dit est le moins fréquent des modes de sépulture en ces pays pénétrés de civilisation hindoue. Mais c'est au contraire l'usage dominant en Chine. Comment se fait-il donc que ce soit précisément des descendants de Chinois qui, selon Tcheou Ta-kouan, pratiquent au Cambodge la crémation? Ne semblerait-il pas que si Tcheou Ta-kouan mentionne si longuement l'exposition des morts, passe au contraire si vite sur les incinérations dont il fut certainement témoin, et les attribue à des descendants de compatriotes, c'est que le premier mode était nouveau pour lui, tandis que le second lui était tout à fait familier? M. De Groot (*Religious system of China*, III, pp. 1391-1417) a étudié avec sa grande autorité l'histoire de l'incinération en Chine. D'origine essentiellement buddhique, et contraire aux principes fondamentaux de la religion chinoise, l'incinération fut fréquemment pratiquée en Chine sous la dynastie mongole (1260-1368), mais encore, selon M. De Groot,

Digitized by Google

Leurs charrues, faucilles et houes sont de même genre que les nôtres, mais d'une construction différente. Ils ont aussi des champs naturels où la récolte vient sans semailles. Quand l'eau monte jusqu'à un *tchang*, le riz aussi croît d'autant; je pense que c'est là une espèce spéciale (1).

Pour fumer leurs terres et cultiver les légumes, ils ne font pas usage de fumier animal ; ils le dédaignent comme impur. Les Chinois qui habitent là-bas ne leur en parlent pas, et je crois qu'ils regarderaient comme vils les procédés de fumure des Chinois. Par deux ou trois familles ils creusent une fosse qu'ils recouvrent d'herbe ; quand elle est pleine, ils la comblent et en creusent une autre ailleurs. Après être allés aux lieux, ils se rendent à l'étang pour se laver avec la main gauche ; car la droite est réservée pour prendre la nourriture (2). Quand ils voient des Chinois qui se servent de papier (3), ils se moquent d'eux et leur ferment les portes Il y a aussi des femmes qui urinent debout (4) ; c'est ridicule.

Configuration physique. — Après l'entrée de Tchen-p'ou, ce sont de tous côtés les épais fourrés de la forêt basse ; les larges estuaires du grand fleuve s'étendent sur des centaines de *li* ; partout les ombrages profonds, les couverts luxuriants des vieux arbres et des longs rotins. Les cris des animaux s'y mêlent.

---

sans avoir jamais été acceptée par la masse du peuple. « De telles méthodes, entraînant, comme elles le font, la destruction rapide du corps, n'ont jamais pris dans l'Empire la situation de coutumes établies » (*loc. laud.*, p. 1384). La thèse ne comporterait-elle pas quelques restrictions? S'il est un trait des coutumes chinoises qui ait tout spécialement frappé Marco Polo, c'est bien la crémation. Les gens sont idolâtres, se servent de papier-monnaie et brûlent leurs morts, voilà les trois caractéristiques qui reviennent dans la description de presque toutes les provinces de l'Empire. Sans doute, Marco Polo, habitué à nos enterrements d'Europe, devait surtout remarquer en Chine ce qui heurtait ses idées habituelles ; il n'en reste pas moins qu'il n'eût pas signalé avec cette constance la coutume de l'incinération si elle n'eût été alors fréquente en Chine au point d'y être peut-être dominante. Tel dut au moins être le cas pour certaines provinces. M. De Groot a remarqué qu'au Tchö-kiang et au Kiang-si, l'habitude de la crémation semblait avoir poussé quelques racines profondes. Au Tchö-kiang notamment, en dépit de toute une campagne de la classe mandarinale, les cercueils sont souvent « laissés en champ ouvert », puis brûlés avec le cadavre qu'ils renferment. Et comme Van Braam Houckgeest, passant par le pays en 1795, en demandait la cause, on lui répondit par cette même raison qui s'oppose aux enterrements dans une partie du Cambodge, que les terres étaient « si basses, qu'on ne pouvait pas inhumer les corps parce qu'ils seraient dans l'eau ». (Cf. De Groot, *loc. laud.*, pp. 1397, 1409, 1414, 1416.) Or Tcheou Ta-kouan est précisément du Tchö-kiang, et ce nous est une confirmation des renseignements de M. De Groot, qu'il ait ainsi supposé descendants de Chinois tous les Cambodgiens célébrant les mêmes rites funéraires que ceux usités dans son pays natal.

(1) « Le riz aquatique est bien noté ; en effet sa tête surnage constamment, quelle que soit la rapidité et la hauteur de la crue. » (E. A.)

(2) Cette distinction de la main droite pure, de la main gauche impure est notée par les Chinois dans tout ce groupe de pays hindouisés en Indo-Chine et en Insulinde.

(3) Les voyageurs arabes du IXe siècle s'en étonnaient déjà. (Cf. Reinaud, *Relation*, I, 23, 56.)

(4) C'est en Chine l'usage pour les hommes ; les Arabes, qui s'accroupissent, prêtaient à ce sujet aux Chinois une habitude assez bizarre chez les grands. (Cf. Reinaud, *Relation*, I, 118).

Digitized by Google

A mi-route dans le fleuve, on voit pour la première fois la plaine immense, sans un pouce de bois. Aussi loin qu'on regarde, ce ne sont qu'abondantes céréales. Les buffles sauvages s'y assemblent par centaines et par milliers. Ce sont ensuite des lignes de bambous s'étendant sur des centaines de *li*. Les tiges de ces bambous ont des épines, et le goût de leurs pousses est très amer. Aux quatre points de l'horizon il y a de hautes montagnes (1).

Productions. — Dans les montagnes, il y a beaucoup de bois étranges. Là où il n'y a pas de bois, les rhinocéros et les éléphants s'assemblent et vivent. Les oiseaux rares, les animaux curieux sont innombrables. Les plus précieuses productions sont les plumes de martin-pêcheur (2), l'ivoire, la corne de rhinocéros (3), la cire d'abeille; plus ordinaires sont le *kiang tchen* 降眞 (4), le cardamome, le *houa-houang* 畫黃 (5), le *tseu-keng* 紫梗 (6), l'huile de *ta-fong-tseu* 大風子油 (7).

Le martin-pêcheur est assez difficile à prendre. Dans les forêts épaisses il y a des étangs, et dans les étangs des poissons. Le martin-pêcheur sort du bois pour prendre des poissons. Caché sous des feuilles, le Cambodgien se tapit au bord de l'eau. Il a dans une cage une femelle pour attirer le mâle, et à la main un petit filet. Il attend que l'oiseau vienne, et il le prend sous le filet. Certains jours il en prend trois ou cinq, parfois pas un de toute la journée.

Ce sont les montagnards qui recueillent l'ivoire. On a deux défenses par éléphant mort. On disait jadis que l'éléphant perdait annuellement ses défenses; cela n'est pas. L'ivoire provenant d'un animal tué à l'épieu est le meilleur. Vient ensuite celui que l'on trouve peu après que la bête est morte de mort naturelle. Le moins estimé est celui qu'on trouve dans la montagne bien des années après.

---

(1) « A part la dernière phrase, qui paraît se rapporter à d'autres parties du Cambodge, tout ce paragraphe décrit bien le delta du Grand-Fleuve, la Cochinchine française actuelle. » (E. A.)

(2) On connaît ces bijoux si chatoyants, aux reflets d'émaux, que l'on fabrique à Canton en collant sur métal des plumes minuscules de martins pêcheurs.

(3) La corne de rhinocéros entre dans la composition de certaines médecines; les voyageurs arabes notent qu'on en fabriquait en Chine des ceintures atteignant un prix fabuleux. (Reinaud, *Relation*, I, 29, 34, 36.)

(4) *Myristica iners*. (Cf. Smith, *Contribut. towards the Materia Medica...*, Changhai, 1871, in-8°, p. 128; Schlegel, *T'oung pao*, II, II, 127.)

(5) Le *houa-houang* nous est inconnu. La description qui en est donnée plus loin ne permet guère d'accepter la leçon du *Pien yi tien* et de Rémusat: *kiang-houang* 薑黃, « turmeric », racines séchées du *Curcuma longa* (Smith, *s. v. turmeric*). Mais on peut songer à la gomme gutte, *t'eng-houang* 藤黃 qui est un des produits souvent cités par les Chinois à propos du Cambodge, et dont le nom anglais, *gamboge*, est identique au nom même du pays. (Yule, *Hobson-Jobson*, *s. v. Cambodia*).

(6) *Tseu-keng* est le nom d'une laque de qualité inférieure, produite par une *Erythrina* (légumineuse) (Smith, *Materia Medica.*, p. 107).

(7) L'huile *ta-fong-tseu* est l'huile des « *graines de Lucrabau* » (*Gynocadia odorata*), (Smith, *s. v. Lucrabau seeds*).

Digitized by Google

La cire d'abeille se trouve dans les arbres pourris des villages. Elle est produite par des insectes ailés au corselet fin comme celui des fourmis. Les Cambodgiens la leur prennent. Chaque bateau peut en recevoir de deux à trois mille gâteaux ; un gros gâteau pèse de 30 à 40 livres ; un petit, pas moins de 18 à 19 livres.

La corne de rhinocéros blanche et veinée est la plus estimée; la qualité inférieure est noire.

Le *kiang-tchen* vient dans les forêts profondes: Les barbares se donnent beaucoup de mal pour le couper; c'est le cœur d'un arbre, et autour il y a jusqu'à huit et neuf pouces d'aubier ; les petits arbres en ont au moins quatre à cinq pouces.

Le cardamome est cultivé dans la montagne par les sauvages.

Le *houa-houang* est la résine d'un arbre. Les Cambodgiens incisent l'arbre un an à l'avance. Ils laissent suinter la résine et ne la recueillent que l'année suivante.

Le *tseu-keng* vient dans les branches des arbres. Il ressemble au *sang-ki-cheng* 桑寄生 (1). Il est difficile à se procurer.

L'huile *ta-fong-tseu* provient de la graine d'un grand arbre. Le fruit ressemble à un coco, et contient des dizaines de graines.

Le poivre se trouve aussi parfois. Il pousse autour des rotins et s'enlace comme l'herbe verte 綠草子. Celui qui est vert-bleu est le plus amer.

Commerce. — Dans ce pays ce sont les femmes qui s'entendent au commerce. Aussi un Chinois qui en arrivant là-bas prend femme profite-t-il en plus de ses aptitudes commerciales. Ils n'ont pas de boutiques permanentes, mais se servent d'une espèce de natte qu'ils étalent par terre. Chacun a sa place. J'ai entendu dire qu'on payait au mandarin la location de la place. Dans les petites transactions, on paie en riz, céréales, objets chinois; vient ensuite le drap ; dans les grandes affaires, on se sert d'or et d'argent.

D'une façon générale, les gens de ce pays sont extrêmement simples. Quand ils voient un Chinois, ils lui témoignent une crainte respectueuse et l'appellent Fo (Buddha). Dès qu'ils l'aperçoivent, ils se jettent à terre et se prosternent. Depuis quelque temps certains trompent les Chinois et leur font tort. Cela tient au grand nombre de ceux qui y sont allés.

Les marchandises chinoises qu'on désire au Cambodge. — Ce pays ne produit, je crois, ni or ni argent; ce qu'on estime le plus est l'or et l'argent chinois, et ensuite les soieries bigarrées légères à double fil. Après ces produits viennent

---

(1) Le *sang-ki-cheng*, ou *sang-chang-ki-cheng* 桑上寄生 est, comme son nom l'indique, un parasite du mûrier. (Cf. Smith., *loc. laud.*, s. v. *mulberry-epiphyte.*)

Digitized by Google

l'étain de Tchen-tcheou 眞州 (1), les plateaux en laque de Wen-tcheou (2), les porcelaines bleues de Ts'iuan-tcheou 泉州 (3), le mercure, le vermillon, le papier, le soufre, le salpêtre, le santal, la racine d'iris (4), le musc, la toile de chanvre, la toile de *houang-ts'ao* 黃草, les parapluies, les marmites de fer, les plateaux de cuivre, les *chouei-tchou* (5), l'huile d'*aleurites*, les cribles, les peignes de bois, les aiguilles. Encore plus communes sont les nattes de Ming-tcheou (6). Ce qu'ils désirent surtout se procurer, ce sont des fèves et du blé ; mais l'exportation en est prohibée (7).

Plantes. — Seuls le grenadier, la canne à sucre, les fleurs et racines de lotus, le taro, la pêche, la banane et le *hiong* 芎 (8) leur sont communs avec la Chine. Le *letchi* et l'orange sont de même forme, mais acides. Toutes les autres plantes ne se voient jamais en Chine. Les espèces d'arbres sont nombreuses, les fleurs encore plus abondantes, ayant le parfum et la beauté. Les fleurs aquatiques sont de mille espèces, mais j'ignore leurs noms. Quant aux pêchers (9), pruniers communs, abricotiers, pruniers *mume*, pins, cyprès, sapins, genévriers, poiriers, jujubiers, peupliers, saules, cannelliers, orchidées, chrysanthèmes, ils n'en ont pas. Au premier de l'an (chinois), il y a déjà en ce pays des fleurs de lotus.

Oiseaux. — Parmi leurs oiseaux, le paon, le martin-pêcheur, le perroquet sont inconnus en Chine. Les autres, comme le faucon, le corbeau, l'aigrette, le moineau, le cormoran, la cigogne, la grue, le canard sauvage, le serin, nous les

---

(1) Tchen-tcheou était sous les Song le nom du district de Yi-tcheng 儀徵 de la préfecture de Yang-tcheou 揚州 au Kiang-sou (Playfair, *Cities and towns of China*, n° 8541).

(2) Sur Wen-tcheou, cf. p. 137.

(3) Ts'iuan-tcheou, célèbre au moyen âge sous le nom de *Zaytoun*, se trouve au Fou-kien, par 24° 56' de Lat. N. et 118° 51' de Long. E. de Greenwich. (Playfair. *loc. laud.*, n° 1499.)

(4) *Po-tche* 白芷, *Iris florentina* (Smith, *Materia medica*, *s. v.*).

(5) 水珠, m.-à-m. « perles d'eau » ; nous ne savons pas de quelles perles il s'agit. Le *Pien yi tien* écrit 木珠 *mou-tchou*, qui doit être dû à une pure confusion graphique (水 et 木).

(6) Cf. p. 141.

(7) Les Chinois se sont toujours opposés aux exportations de céréales. Mentionnons, *ex. gr.*, que le traité conclu le 13 septembre 1871 entre la Chine et le Japon (reproduit par Cordier. *Hist. des relat.*, I, 401) stipule l'interdiction générale d'exporter le riz (art. XXI), et l'interdiction d'exporter de Poung-chau et de Nieou-tchouang des tourteaux de haricots (art. XXII).

(8) Le *hiong* est une plante médicinale employée en décoction pour purifier le sang. (Giles, *Dictionary*, n° 4698).

(9) Il y a donc évidemment quelque erreur dans la première phrase de ce paragraphe, où il est dit que la pêche se trouve au Cambodge. Mais nous n'avons aucune raison de proposer une autre leçon.

Digitized by Google

avons tous. Il leur manque la pie, l'oie sauvage, le loriot, le *tou yu* 杜宇 (1), l'hirondelle, le pigeon.

Animaux. — Comme animaux, ils ont le rhinocéros, l'éléphant, le bœuf sauvage et le « cheval de montagne » 山馬, qui ne se trouvent pas en Chine. Il y a en grande abondance des tigres, panthères, ours, sangliers, cerfs, daims, chevrotins, gibbons, renards ; il n'y a que peu de lions (2), de *sing-sing* 猩猩 (3) et de chameaux (4). Il est inutile de nommer les poules, canards, bœufs, chevaux, porcs, moutons. Les chevaux sont très petits. Les bœufs abondent. Les gens montent sur les bœufs vivants, mais morts ils ne les mangent ni ne les écorchent. Ils attendent qu'ils pourrissent, pour cette raison que ces animaux ont dépensé leurs forces au service de l'homme. Ils ne font que les atteler aux charrettes. Jadis il n'y avait pas d'oies ; depuis peu ils ont cette espèce, grâce à des marins qui l'ont apportée de Chine. Ils ont des rats gros comme des chats, et aussi une espèce de rats dont la tête ressemble absolument à celle d'un tout jeune chien.

Plantes potagères. — Comme plantes potagères, ils ont les oignons, la moutarde, le poireau, l'aubergine, la pastèque, la citrouille, le *wang-koua* 王瓜 (5), le *hien-ts'ai* 莧菜 (6) ; ils n'ont ni rave, ni laitue, ni chicorée, ni épinards. Ils ont des courges dès le premier mois de l'année. Les plants de courge durent plusieurs années. L'arbre à coton arrive à dépasser en hauteur les maisons. Il dure plus de dix ans. Il y a beaucoup de légumes dont j'ignore le nom ; il y a aussi beaucoup de plantes comestibles aquatiques.

Poissons et reptiles. — Parmi les poissons et tortues, c'est la carpe noire qui est en plus grande abondance. Très abondants aussi sont les carpes bâtardes, le *ts'ao-yu* 草魚. Il y a des « poissons crachants » (*t'ou-pou-yu* 吐哺魚) (7) ;

---

(1) Nous ne savons quel oiseau est exactement le *tou-yu*. Ce nom est porté dans l'histoire légendaire de la Chine par un descendant de l'Empereur Jaune qui vivait sous les Tcheou et fut métamorphosé en engoulevent. (Cf. Giles, *Biograph. Diction.*, nº 2071.)

(2) Le lion a tout à fait disparu, et on voit par un passage de la p. 177 qu'une peau de lion était alors un objet royal.

(3) Le *sing-sing* est un animal de l'Indo-Chine, une sorte de grand singe auquel les Chinois attribuaient des pouvoirs merveilleux, et qui dévorait les hommes. On ne sait quel animal a donné naissance à ces légendes. Voir une note à son sujet dans les *Mémoires sur l'Annam* (trad. Sainson, p. 540).

(4) Il n'y a pas de chameaux au Cambodge. M. Schlegel, à propos d'un passage de l'*Histoire des T'ang* où il était question de chameaux (橐駝) à Sumatra, et qui étaient employés au labour, a déjà proposé d'y voir le bœuf à bosse, le zébu (*T'oung-pao*, II, pp. 178-179).

(5) *Thladanthia dubia* (Giles. *s. v.* 瓜).

(6) *Chenopodium rubrum* (Smith, *Materia Medica*, p. 59).

(7) Le « poisson qui crache » est sans doute un de ces dauphins d'eau douce (*Planistidae*) qui habitent les fleuves des pays chauds. Ils laissent souvent échapper par leurs évents de l'air

Digitized by Google

les gros pèsent au moins deux livres. Nombre de poissons existent dont j'ignore le nom. Tous ces poissons se trouvent dans le Grand-Lac ; mais il y a aussi nombre de poissons de mer de toutes espèces, des anguilles, des congres. Les Cambodgiens ne mangent pas les grenouilles ; aussi à la nuit pullulent-elles sur les routes. Tortues et iguanes sont gros comme un *ho-tch'ou* 合苧, même les tortues à *lieou-tsang* 六藏 se mangent (1). Les crevettes de Tch'a-nan pèsent une livre et plus. Les pattes de tortues de Tchen-p'ou ont jusqu'à huit et neuf pouces. Il y a des crocodiles gros comme des navires, qui ont quatre pattes et ressemblent tout à fait au dragon, mais n'ont pas de cornes; leur ventre est très croustillant. Dans le Grand Lac on peut recueillir bivalves et céphalopodes. On ne voit pas de crabes. Je pense qu'il y en a, mais que les gens ne les mangent pas.

Liqueurs fermentées. — Ils ont quatre sortes de vins. Le premier est appelé par les Chinois *vin de miel* (*mi-t'ang-tsieou* 密糖酒) ; ils emploient un ferment et composent ce vin d'une moitié de miel et d'une moitié d'eau. Le second est nommé par les Cambodgiens *p'eng-ya-sseu* 朋牙四 ; ils le font avec les feuilles d'un arbre. *P'eng-ya-sseu* est le nom des feuilles d'un arbre. Le troisième est fait de riz cru ou de restes de riz cuit ; ils l'appellent *pao-leng-kio* 包稜角. *Pao-leng-kio*, c'est le riz (2). La dernière espèce est le vin de sucre, *t'ang-kien-tsieou* 糖鑑酒 ; on le fait avec du sucre de canne. De plus, quand on pénètre dans le fleuve et qu'on suit la rivière, on a du vin de suc de *kiao* 茭漿酒 (3). Il y a une sorte de *kiao* qui pousse au bord de l'eau. On peut en faire fermenter le suc.

Sel, vinaigre, soy, ferment. — Au Cambodge, il n'y a pas d'entraves à la préparation du sel. A Tchen-p'ou, Pa-kien 已澗 (4) et autres lieux du bord de la mer, on l'évapore par cuisson. Dans les montagnes il y a aussi un minéral dont la saveur l'emporte sur celle du sel ; on le peut tailler et en faire des objets.

---

chargé de vapeur d'eau, ou chassent par ces évents ou la bouche l'eau qu'ils avalent en se jouant à la surface de l'eau. L'Iraouaddy possède un dauphin, l'*Orcella fluminalis*, qu'on rencontre peut-être aussi dans le Mékong. » (A. C.)

(1) Nous ne comprenons pas plus *ho-tch'ou* que *lieou-tsang*. Le texte dit : 龜鼈大如合苧雖六藏之龜亦充食用.

(2) « Dans *pao-leng-kio*, on croit reconnaître *angkâ*, jadis *ranko* (*leng-kio*) « riz décortiqué. » (E. A.) — Sur le vin de riz chez les Chams, cf. Mayers, *China Review*, III, 324.

(3) Il est dit p. 172 que les barques sont recouvertes de feuilles de *kiao*. Il n'y a aucun doute que le *kiao* ne soit la même plante que le *kajang* des Malais, plus complétement transcrit *kiao-tchang* 茭章, et qui sert à couvrir les maisons et à faire du vin. Le vin de *kajang* (*kiao-tchang-tsieou* 茭章酒) est l'objet d'une note du *Tong si yang k'ao* (1618) (k. 4, p. 4, à propos de Malacca). Sur l'emploi du *kajang* chez les Chams, cf. Mayers, *China Review*, III, 322.

(4) M. Aymonier propose d'y voir la région de Soc-Trang et Bac-Lieu (Cochinchine). C'est vraisemblable, mais non certain.

Digitized by Google

Les gens ne savent pas faire de vinaigre ; quand ils désirent rendre un liquide acide, ils se servent des feuilles de l'arbre *hien-p'ing* 咸平. Si l'arbre bourgeonne, on emploie les bourgeons ; si l'arbre est en graines, on emploie les graines. Ils ne savent pas davantage préparer le *scy*, faute de blé et de pois. Ils ne font pas de ferment de grains ; ils font leur vin avec du miel, de l'eau et des feuilles d'arbres ; ils emploient une sorte de liqueur vineuse, analogue à la vinasse blanche de nos villages.

Élève des vers a soie. — Les Cambodgiens n'élèvent pas de vers à soie et leurs femmes ignorent les travaux de couture. Ils ne savent tisser que la toile de coton. Encore ne peuvent-ils filer au rouet et font-ils leur écheveau à la main. Ils n'ont pas de métiers pour tisser ; ils se contentent d'attacher une extrémité (de la toile) à leur ceinture et continuent le travail à l'autre extrémité. Comme navette, ils n'ont que des morceaux de bambou. Récemment des Siamois se sont adonnés à l'élève des vers à soie ; mûriers et vers à soie viennent du Siam.

Il n'y a pas de ramie, mais seulement du *lo-ma* 絡麻 (1). Les Siamois se tissent avec leur soie des vêtements de tussor foncé. Les Siamoises savent coudre et repriser. Les Cambodgiens, quand leurs habits sont déchirés, prennent à gages des Siamoises pour les leur réparer.

Ustensiles. — Les gens de classe moyenne ont une maison, mais sans table, banc, bassine ou seau. Pour cuire le riz, ils se servent d'une marmite de terre ; pour préparer la sauce, ils emploient une poêle de terre. Ils enterrent trois pierres pour faire leur foyer et se servent d'une noix de coco comme louche. Pour servir le riz, ils emploient des assiettes chinoises de terre ou de cuivre. Pour la sauce, ils se servent de feuilles d'arbres dont il font une petite tasse, qui, bien que pleine de jus, n'en laisse pas couler. Ils font aussi avec des feuilles de *kiao* 茭 (2) de petites cuillers pour puiser le jus et le porter à la bouche ; quand ils ont fini, ils les jettent. Il en est de même dans leurs sacrifices aux génies et au Buddha. Ils ont aussi à côté d'eux un bol d'étain ou de terre plein d'eau pour y tremper les mains ; c'est qu'ils n'emploient que leurs doigts pour prendre le riz, qui colle aux doigts et sans cette eau ne s'en irait pas. Ils boivent le vin dans des gobelets d'étain ; les pauvres emploient des écuelles de terre. Les maisons nobles ou riches emploient parfois des récipients d'argent, quelquefois même d'or. Dans ce pays, on emploie aux anniversaires nombre de vaisseaux en or, de dimensions et de formes variées. A terre, on étend des nattes de Ming tcheou, ou des peaux de tigre, de panthère, de cerf, de daim, ou des nattes de rotin. Depuis peu ils ont adopté des tables basses, hautes environ d'un pied. Pour dormir, ils n'emploient que des nattes et couchent sur les

(1) Sorte de chanvre.
(2) *Kajang*; (cf. p. 170).

Digitized by Google

planches. Depuis peu il y en a qui se servent de lits bas, faits en général par des Chinois. Ils recouvrent leurs ustensiles de table avec une pièce d'étoffe; dans le palais du souverain on emploie des brocarts d'or, cadeaux des marchands étrangers. Pour le riz, ils n'emploient pas de meules, mais décortiquent dans des mortiers.

Voitures et palanquins. — Leurs palanquins sont faits d'une pièce de bois qui est recourbée en sa partie médiane et se relève aux deux extrémités. On y sculpte des motifs de fleurs et on la revêt d'or et d'argent : c'est là ce qu'on appelle des supports de palanquin en or et en argent (1). A environ un pied de chaque extrémité, on enfonce un crochet, et avec des cordes on attache aux deux crochets une grande pièce d'étoffe repliée plusieurs fois. On se met dans cette toile et deux hommes portent le palanquin (2). En même temps que le palanquin, on emploie un autre objet, plus large qu'une voile de navire et orné de soies bigarrées; quatre hommes le portent et suivent la chaise en courant. Pour aller loin, on monte à éléphant, à cheval, en voiture. Les voitures sont semblables à celles des autres pays. Les chevaux n'ont pas de selles et les éléphants pas de banc pour s'asseoir.

Barques et avirons. — Les grandes barques sont faites de planches de bois dur. Les menuisiers n'ont pas de scies et ne travaillent qu'à la hache. Aussi une planche demande-t-elle beaucoup de bois et beaucoup de peine. Quiconque a à fabriquer un objet de bois ne se sert aussi que du ciseau. Il en est de même pour construire leurs maisons. Pour leurs bateaux ils emploient encore des clous de fer, et recouvrent les barques de feuilles de *kiao* 茭 (3) maintenues par des lattes d'aréquier. Un bateau de ce genre est appelé *sin-na* 新拏; il va à la rame. Ils emploient comme calfatage des graisses de poisson mêlées à de la chaux minérale. Les petites barques sont faites d'un grand arbre qu'on creuse en forme d'auge; on l'amollit au feu et on l'élargit par effort de pièces de bois; aussi ces barques sont-elles larges au centre et effilées aux deux bouts. Elles n'ont pas de voile et peuvent porter plusieurs personnes; on ne les dirige qu'à la rame. On les appelle *p'i-lan* 皮闌.

Gouvernements vasseaux. — Il y a plus de quatre-vingt-dix gouvernements vassaux : Tchen-p'ou 眞蒲; Tch'a-nan 查南; Pa-kien, 巴澗; Mou-leang

(1) Sur ces distinctions, cf. p. 147.

(2) Ce palanquin est encore en usage dans toute l'Indo-Chine. Il est mentionné avec son dais dans le *Ling wai tai ta* (XIIe s.) (k. 10, p. 14 vo) sous le nom annamite (?) de *ti-ya* 抵鴉. Racontant l'arrivée de l'ambassade annamite en Chine en 1173, *Fan Tch'eng-ta* 范成大 (1126-1193, selon Giles, *Biogr. Dict.*, no 530), cité par Ma Touan-lin (*Ethnogr. des peuples étrang. à la Chine*, trad. d'Hervey de St-Denys, II, 366), fait remarquer que les ambassadeurs annamites « avaient renoncé chez nous à l'emploi du *ti-ya*, comme à l'usage de marcher nu-pieds et de nouer les cheveux en forme de marteau sur le sommet de la tête ».

(3) *Kajang*, cf p. 170.

Digitized by Google

莫艮; Pa-sie 八薛; P'ou-mai 蒲買; Tche-kouen 雉棍; Mou-tsin-po 木津波; Lai-kan-k'eng 賴敢坑; Pa-sseu-li 八斯里 (1). Il m'est impossible de me rappeler les autres. Chacun a des fonctionnaires. Une palissade en bois sert de rempart.

Villages. — Chaque village a un temple ou un stûpa. Quelque peu nombreux que soient les habitants, ils ont un officier de police appelé *mai-tsie* 買節 (2). Sur les grandes routes il y a des lieux de repos analogues à nos relais de poste; on les appelle *sen-mou* 森木 (3). Dans la récente guerre avec les Siamois, le pays a été entièrement dévasté.

Récolte du fiel. — Jadis, au huitième mois, on recueillait le fiel : c'est que, chaque année, le roi du Champa exigeait une jarre de fiels humains, en contenant des milliers. A la nuit, on postait des hommes en maint endroit dans les villes et les villages; quand ils rencontraient des gens dehors la nuit, ils leur couvraient la tête d'un capuchon serré par une corde, et avec un petit couteau leur enlevaient le fiel au bas du côté droit. On attendait que le nombre en fût suffisant pour les offrir au roi du Champa. Mais ils ne prennent pas de fiels de Chinois. C'est qu'une année ils ont pris un fiel de Chinois et l'ont mis avec les autres; ensuite tous les fiels de la jarre pourrirent et on ne put pas les utiliser. Récemment cet usage a été aboli, mais il y a encore le fonctionnaire de la récolte du fiel qui habite dans la ville, près la porte du Nord (4).

---

(1) Il nous semble prématuré de tenter des identifications pour tous ces noms. Les trois premiers nous sont déjà connus. « *Mou-leang* est évidemment le *Malyan* des inscriptions, mais reste à identifier. » (E. A.)

(2) « Le titre des chefs de village est *mê srŏk*. » (L. F.)

(3) Il s'agit évidemment des *sālās*, mais seule la première syllabe chinoise répond au nom indigène.

(4) Cette coutume barbare a été réellement pratiquée en Indo-Chine, contrairement à ce qu'a cru M. De Groot (*Religious system of China*, IV, 375-376). Elle tient à la croyance générale en Extrême-Orient que le vésicule du fiel est le siège du courage. Les Chinois n'ont qu'un même mot *tan* 膽 pour désigner le fiel et le courage. Aussi le fiel de tous les animaux et le fiel humain ont-ils une place d'honneur dans la pharmacopée chinoise (cf. Smith, *Materia medica*, p. 165). Pour se donner force et courage, le roi de Yue Keou-tsien 勾踐, vaincu au Ve s. avant notre ère par le roi de Wou, « plaça du fiel sur son siège; quand il s'asseyait ou qu'il se couchait, il levait les yeux sur ce fiel; quand il mangeait ou buvait, il goûtait aussi du fiel ». (Chavannes, *Mémoires histor.*, IV, 424.) Au XIV s., le roi d'Annam est impuissant; on le guérit par une médecine « délayée dans le fiel d'un jeune garçon ». (Trương-vĩnh-Ký, *Cours d'hist. annamite*, I, 110). Mais c'est surtout au Champa que la coutume paraît avoir sévi. « Ces Tchames (du Binh-Thuân) se répètent que jadis les chasseurs royaux du tigre et de l'éléphant étaient redoutés du peuple. Plus craints encore étaient les *Djalaouech*, les preneurs de ce fiel humain qui servait à arroser les éléphants de guerre royaux. » (Aymonier, *Les Tchames et leurs religions*, p. 33.) En effet, les inscriptions chames nous ont parlé du « suprême roi des rois..... possesseur de l'éléphant arrosé de fiel, *pittadvipa*. » (Aymonier, *Première Étude sur les inscr. tchames.*, J.A., jan.-fév. 1891, p. 64.) Mais il ne servait pas qu'aux éléphants : « Les Chams ont la

Digitized by Google

Phénomène. -- Dans la ville, du côté de la porte de l'Est, il y a un barbare (蠻人 *man jen*) qui a eu avec sa sœur des rapperts incestueux. Les deux corps sont restés unis et après trois jours passés sans nourriture tous deux sont morts. Mon compatriote M. Sie 薛氏, qui habite le pays depuis trente-cinq ans, affirme avoir vu le cas se produire deux fois. Tout ceci ne peut provenir que de l'action surnaturelle du saint Buddha.

Bains. — Le pays est terriblement chaud et on ne saurait passer un jour sans se baigner plusieurs fois. La nuit même, on ne peut manquer de le faire une ou deux fois. Autrefois il n'y avait ni maisons de bains ni baignoires. Chaque famille a un bassin, ou deux ou trois familles en ont un en commun, dans lequel tous, hommes et femmes, entrent nus. Seulement quand le père, la mère, ou des gens d'âge sont dans le bassin, leurs fils et filles ou les jeunes gens n'y entrent pas. Ou si les jeunes gens se trouvent dans le bassin, les personnes d'âge les évitent.

---

croyance barbare que le fiel humain, pris en breuvage, est un excitant souverain qui rend terrible à la guerre. On le prend à vif, sur les blessés ennemis. Mélangé à l'eau-de-vie, il donne le breuvage qui fait vibrer tout le corps, disent les Indo-Chinois. » (Aymonier, *Les Tchames et leurs religions*, p. 110.) C'est mot pour mot ce qu'ont noté les eunuques du XVe siècle. Le *Sing tch'a cheng lan* (1436) (k. 1, p. 3) dit : 酋長歲時採生人膽入酒中與家人同飲又以浴身謂之通身是膽 : « Le chef annuellement prend le fiel d'hommes vivants, le mêle à du vin et le boit avec les personnes de sa famille ; il s'en lave aussi le corps; on dit que tout le corps se pénètre de fiel ». C'est à peu près le même texte que la compilation de Houang Sing-tseng a fourni à Mayers (*China Review*, III, 624). Le *Ming che* (*Histoire des Ming*, 1368-1643, compilée XVIIIe s.) donne les mêmes renseignements et ajoute : (是膽)其國人采以獻王又以洗象目每伺人於道出不意忽殺之取膽以去若其人驚覺則膽已先裂不足用矣置漿膽於器華人膽則居上故尤貴之 : « Les hommes de ce pays prennent le fiel pour l'offrir au roi ; on en lave aussi les yeux des éléphants. On attend que quelqu'un passe sur la route ; on le tue vite à l'improviste, et, le fiel enlevé, on s'en va. Si la victime a un sursaut d'effroi, le fiel se déchire à l'avance, et on ne peut l'utiliser. Les fiels sont placés dans des vases. Ceux des Chinois viennent immédiatement à la surface ; aussi en fait-on grand cas ».

Au Cambodge, la coutume n'aurait été définitivement abolie qu'au milieu du XIXe s., sous le roi Ang Duong. (Aymonier. *Première Étude sur les Inscriptions tchames*, J. A., janvier-février 1886, p. 64). On lit en effet dans le *Voyage dans l'Indo-Chine* de l'abbé Bouillevaux (Paris, 1856, in.-18, p. 241), qu'à son arrivée dans la province de Battambang, en décembre 1850, « un bruit très répandu était encore venu augmenter les alarmes : on disait qu'il y avait « dans la région des *ioc pomat* (preneurs de fiels d'hommes). A mon arrivée, certaines gens « paraissaient se défier de moi ; on craignait que je ne fusse un *ioc pomat*. Les Cambodgiens « se disaient à l'oreille, en confidence, que le roi faisait prendre le fiel pour le donner aux « éléphants de guerre ; selon d'autres, les moins bienveillants pour moi, il le vendait aux « Européens..... Les Cambodgiens et les Laotiens, qui recueillent l'or dans les sables du « haut de la rivière pour le roi de Siam, n'osaient plus s'aventurer au milieu des forêts, crainte « de quelque malheur ».

Le texte le plus complet que nous connaissions sur la prise du fiel est celui où le P. Marini (Filippo de Marini, *Historia e relatione del Tunchino e del Giappone*, Roma, 1665 ; nous citons d'après la traduction française : *Histoire nouvelle et curieuse des royaumes de Tonquin et de Laos*, Paris, 1666, in-4o, p. 349-350) décrit la manière dont elle était pratiquée au Laos : « On pratique assez ordinairement, dans le royaume, un autre semblable abus en matière de

Digitized by Google

Mais si l'on est de même âge, il n'y a plus d'obstacle. On cache son sexe avec sa main gauche en entrant dans l'eau et voilà tout. Tous les trois ou quatre, cinq ou six jours, les femmes de la ville, par groupes de trois, de cinq, vont se baigner hors de la ville dans le fleuve. Arrivées au bord du fleuve, elles ôtent la pièce de toile qui entoure leur corps et entrent dans l'eau. C'est par milliers qu'elles sont ainsi réunies dans le fleuve. Même les femmes nobles s'y plaisent et n'en conçoivent aucune honte. Tous peuvent les voir de la tête aux pieds. Dans le grand fleuve en dehors de la ville, il n'y a pas de jour où cela ne se passe. Les Chinois, aux jours de loisir, s'offrent souvent la distraction d'y aller voir. J'ai entendu dire qu'il y a aussi des gens qui, dans l'eau, profitent des occasions. L'eau est toujours chaude comme si elle était sur le feu ; ce n'est qu'à la cinquième veille qu'elle se rafraîchit un peu ; mais dès que le soleil se lève, elle s'échauffe à nouveau.

Emigration. — Les Chinois qui font métier de marins profitent de ce qu'ils sont dans ce pays pour ne pas mettre de vêtements. Le riz est facile à gagner, les femmes faciles à trouver, les maisons faciles à aménager, le mobilier facile à se procurer, le commerce facile à diriger. Aussi y en a-t-il constamment qui se dirigent vers ce pays.

L'armée. — Les troupes vont aussi corps et pieds nus. Dans la main droite elles tiennent la lance, dans la main gauche le bouclier. Les Cambodgiens n'ont ni arcs ni flèches, ni balistes ni boulets, ni cuirasses ni casques (1). On dit

« sorcellerie, que le Roi n'a pu encore exterminer, et qu'il ne surmontera pas facilement « quoiqu'il n'y ait rien épargné et qu'il y ait apporté tous les soins imaginables, à cause que « les plus puissants du Royaume, et ceux qui en devraient connaître en qualité de juges sou- « verains, y contribuent. C'est un meurtre cruel et digne de compassion, quoiqu'il ne se « pratique pas souvent. En certain temps de l'hiver principalement il y a des gens si barbares « et si inhumains, que pour vingt-cinq ou trente escus qu'on leur fera espérer, ils se rendent « dans les forêts à la chasse des hommes, et malheur aux premiers qu'ils rencontrent, soit « homme ou femme, vieil ou jeune, talapoi ou laïque, ils le courent et le prennent en vie, et « après lui avoir ouvert l'estomac et le ventre, ils lui arrachent la vésicule du fiel, pour l'acquisi- « tion duquel il ne feignent point d'assassiner un homme, et coupent enfin la tête à ce pauvre « misérable tout palpitant encore et noyé dans son sang, qu'ils portent avec le fiel au man- « darin qui l'a apprécié, afin de le convaincre de la vérité du fait, et qu'il a été tiré d'un corps « humain ; mais si par hasard ces infâmes chassent inutilement et ne réussissent pas dans leurs « abominables et horribles entreprises dans le temps prescrit, et dont ils sont convenus avec « le mandarin, et qu'ils n'aient pris personne, ils sont obligés de se tuer, ou de poignarder « leur femme, ou quelqu'un de leurs enfants, afin que celui qui l'a acheté en tire le fiel, duquel, « après en avoir jeté premièrement une goutte dans du vin, ils s'en servent pour une détes- « table et supertitieuse cérémonie, pour en frotter la tête de l'Eléphant, dans la pensée dont « ils sont prévenus et qu'ils croient comme une vérité incontestable, que par ce moyen eux- « mêmes deviennent plus hardis, et leurs Éléphants plus courageux et plus robustes, et qu'ils « peuvent s'assurer de la victoire en quelque mêlée qu'ils se rencontrent, et en quelque « bataille qu'on entreprenne de leur livrer. »

(1) Les Cambodgiens n'étaient sans doute plus alors le peuple conquérant, batailleur, qui avait abattu la puissance du Fou-nan. Dans le *Souei chou* (VIIe s.) au contraire, il est dit

Digitized by Google

que, dans la guerre avec les Siamois, ils ont obligé tout le peuple à combattre. Ils n'ont ni tactique ni stratégie.

Les sorties du prince. — J'ai entendu dire que jadis les empreintes des pas du souverain n'étaient jamais marquées en dehors de chez lui; et cela pour parer aux cas fortuits. Le nouveau prince est le gendre de l'ancien; il avait adopté la carrière des armes. Le beau-père aimait sa fille; la fille lui déroba l'épée d'or (1) et la porta à son mari. Aussi le fils dépouillé de la succession complota-t-il pour lever des troupes. Le nouveau prince le sut, lui coupa les doigts de pied et le relégua dans une chambre obscure (2). Le nouveau prince a le corps bardé de fer si bien que même couteaux et flèches, frappant son corps, ne pourraient le blesser (3). C'est grâce à cette précaution qu'il ose sortir. J'ai passé plus d'une année dans le pays et je l'ai vu sortir quatre ou cinq fois. Quant le prince sort, de la cavalerie est en tête d'escorte; puis viennent les étendards, les fanions, la musique. Des filles du palais, au nombre de trois à cinq cents, en étoffes à ramages, des fleurs dans les cheveux, tiennent à la main de grands cierges et forment une troupe; même en plein jour, leurs cierges sont allumés. Puis viennent des filles du palais portant les ustensiles royaux d'or et d'argent, et toute la série des ornements, le tout de modèles très différents et dont l'usage m'est inconnu. Ensuite il y a des filles du palais tenant la lance et le bouclier, et qui sont la garde privée du prince: elles aussi forment une troupe. Suivent les voitures à chèvres, les voitures à chevaux, toutes ornées d'or. Les ministres, les princes sont montés à éléphant, et allant en avant regardent au loin; leurs parasols rouges sont innombrables. Après eux arrivent les épouses et concubines du roi, en palanquin, en voiture, à éléphant. Elles ont certainement plus de cent parasols garnis d'or. Derrière elles, c'est le prince, debout sur un éléphant, et tenant à la main la précieuse épée. Les défenses de l'éléphant sont enveloppées d'or. Il y a plus de vingt parasols blancs garnis d'or et dont les manches sont en or. Des éléphants nombreux se pressent autour de lui, et de la cavalerie le protège (4). Si le roi se rend à un endroit voisin, il ne se sert que d'un palanquin d'or, porté par quatre filles du palais.

(k. 82, p. 4 vo ss.) que la garde du roi, de plus de mille hommes, était toujours en armes aux portes du palais, cuirassée et prête à combattre. Le *Kieou t'ang chou* (Xe s.) parle (k 197, p. 2 vo ss.) des éléphants de guerre du Cambodge : sur le dos ils portaient une tour occupée par quatre guerriers armés d'arcs et de flèches.

(1) Le *praḥ khan*. Cf. p. 147.

(2) Le *Souei chou* (VIIe s.) (*loc. laud.*) racontait comment au Cambodge chaque prince, à son avénement, mutilait ses frères par l'ablation d'un doigt ou du nez, et les reléguait dans quelque endroit secret où l'on pourvoyait à leur subsistance, sans qu'ils pussent jamais prétendre à aucune charge.

(3) Ce passage est reproduit dans le *Tcheng tchai tsa ki* 誠齋雜記 de Tcheou Takouan, p. 5 vo (cf. *Introduction*).

(4) Cf. la description du cortège du prince Chandalekha, dans *B. E.F. E.-O.*, I. 218 et ss.

Digitized by Google

Le plus souvent, le roi en sortant va voir une petite pagode d'or devant laquelle est un Buddha d'or. Ceux qui aperçoivent le roi doivent se prosterner et toucher la terre du front ; c'est ce qu'on appelle *san pa* 三 罷 (1). Sinon, ils sont saisis par les maîtres des cérémonies (2) qui ne les relâchent pas sans qu'il leur en coûte.

Chaque jour, le roi tient audience deux fois pour les affaires du gouvernement. Il n'y a pas de liste arrêtée. Ceux des fonctionnaires ou du peuple qui désirent voir le prince s'asseoient à terre pour l'attendre. Au bout de quelque temps on entend dans le palais une musique lointaine ; et au dehors on souffle dans les conques comme bienvenue au roi. J'ai entendu dire qu'il ne se servait que d'un palanquin d'or ; il ne vient pas de loin. Un instant après, on voit deux filles du palais relever le rideau de leurs doigts menus et le roi, tenant en main l'épée, apparaît à la fenêtre d'or. Ministres et gens du peuple joignent les mains et frappent le sol du front ; quand le bruit des conques a cessé, ils peuvent relever la tête. Suivant le bon plaisir du roi, ils s'approchent aussi pour s'asseoir. Au lieu où l'on s'assied, il y a une peau de lion qu'on regarde comme un objet royal. Quand les affaires sont terminées, le prince se retourne ; les deux filles du palais laissent tomber le rideau ; tout le monde se lève.

On voit par là que tout en étant un royaume de *Man* 蠻 et de *Mo* 貊, ils ne laissent pas de savoir ce que c'est qu'un prince.

---

(1) Cette prosternation s'appelle encore actuellement *sambah* (pron. *sampah*). » (E. A.)
(2) Notre traduction n'est pas sûre. Le texte dit 貌事者.

Digitized by Google

NOTRE TRANSCRIPTION DU CHINOIS

Il est d'un grand avantage pratique d'adopter pour l'École une transcription uniforme du chinois. Dans l'espoir que l'accord finira par s'établir entre tous les sinologues de langue française, nous ne demandons qu'à faire nombre en nous ralliant à un des systèmes déjà constitués. M. Vissière, professeur de chinois à l'École des Langues Orientales vivantes et secrétaire-interprète du Ministère des Affaires Étrangères, a fait adopter par ce Ministère un système de transcription dont les tables viennent d'être publiées. Les tables ne sont pas très systématiques. Il n'y a pas de raison scientifique sérieuse, si on écrit *wang*, pour ne pas écrire *gwang*. Mais, tel qu'il est, ce système est pratique, sans innovations graves, sans signes diacritiques, sans valeurs trop conventionnelles des lettres. Il sera le système de l'École des Langues Orientales, où M. Vissière enseigne ; il est dès à présent celui du Ministère des Affaires Etrangères, de la légation et des consulats de France en Extrême-Orient ; les Ministères de la Guerre et de la Marine paraissent l'accepter ; les Jésuites de Chang-hai ont, paraît-il, déclaré d'avance vouloir l'adopter. Il nous semble donc qu'il y a là une chance d'unifier les systèmes français : elle est trop rare pour la laisser échapper. C'est pourquoi, après nous être entendus avec MM. Chavannes et Sylvain Lévi, professeurs au Collège de France, nous nous rallions nous-mêmes et invitons nos collaborateurs à se conformer à la transcription de M. Vissière, dont nous reproduisons les tables ci-dessous. Nous croyons toutefois nécessaire d'y ajouter les conventions suivantes :

1° Il est souvent difficile de savoir si un caractère doit se transcrire *ho* ou *houo*, *po* ou *pouo*, et les tables ne résolvent pas la difficulté. Nous transcrirons en ce cas d'après le *Petit dictionnaire chinois-français* du P. Debesse, portatif et peu coûteux, paru à Chang-hai en 1901.

2° M. Vissière transcrit uniformément *to* les caractères 多 et 得. Nous croyons qu'il y a là deux sons différents : c'est pourquoi nous réserverons *to* pour la série 多, et nous transcrirons *tō* le caractère 得 et ses homophones. Il en ira de même pour les caractères des séries 奢 *chō*, 者 *tchō* et 則 *tsō*, que nous ne voulons pas confondre avec ceux des séries 朔 *cho*, 酌 *tcho* et 作 *tso*. La lettre *ō* nous paraît offrir l'avantage de ne pas différer essentiellement de la lettre *o* de M. Vissière, et de pouvoir être remplacée par l'*o* simple sans grave inconvénient dans les fontes où manquerait l'*ō* avec tréma. Comme règle pratique, nous transcrirons *ō* tous les caractères que le Dictionnaire du P. Debesse transcrit avec un *è* final immédiatement précédé d'une consonne. Ces modifications sont indiquées dans la table par des italiques.

3° Généralement nous ne marquons pas les tons, mais nous n'avons aucune objection à ce que nos collaborateurs les marquent. De plus, les mots au *joŭ cheng* ont eu une évolution phonétique si particulière qu'il serait désirable, au

Digitized by Google

moins dans les travaux de linguistique, de les marquer par le signe de la brève, en attendant que les progrès de la philologie nous permettent de restituer exactement l'ancienne prononciation. Cette marque de la brève se mettra sur la voyelle, si le mot n'a qu'une voyelle, sur la seconde voyelle, si le mot en a deux ou plus. Ex. : *kŏ, koŭ, koŭo.*

TABLE DE TRANSCRIPTION

阿 a	方 fang	休 hieou
沙 cha	非 fei	欣 hin
篩 chai	分 fen	行 hing
山 chan	否 feou	學 hio
商 chang	佛 fo	兄 hiong
少 chao	風 fong	許 hiu
是 che	福 fou	懸 hiuan
身 chen	哈 ha	血 hiue
生 cheng	海 hai	訓 hiun
守 cheou	漢 han	和 ho
奢 *chö*	杭 hang	紅 hong
朔 *cho*	好 hao	湖 hou
書 chou	黑 hei	化 houa
耍 choua	恨 hen	懷 houai
帥 chouai	衡 heng	還 houan
閃 chouan	後 heou	黃 houang
雙 chouang	喜 hi	回 houei
水 chouei	下 hia	昏 houen
舜 chouen	鞋 hiai	或 houo
說 chouo	香 hiang	然 jan
耳 eul	孝 hiao	讓 jang
法 fa	協 hie	繞 jao
凡 fan	賢 hien	日 je

Digitized by Google

人 jen
仍 jeng
柔 jeou
若 jo
戎 jong
如 jou
輭 jouan
蠕 jouei
閏 jouen
噶 ka
喀 k'a
該 kai
開 k'ai
甘 kan
看 k'an
剛 kang
康 k'ang
高 kao
考 k'ao
給 kei
根 ken
懇 k'en
更 keng
坑 k'eng
狗 keou
口 k'eou
記 ki
其 k'i
家 kia
恰 k'ia
解 kiai
揩 k'iai
江 kiang
强 k'iang
交 kiao
巧 k'iao
結 kie
茄 k'ie
見 kien
謙 k'ien
九 kieou
求 k'ieou
金 kin
欽 k'in
京 king
輕 k'ing
脚 kio
確 k'io
扃 kiong
窮 k'iong
菊 kiu
曲 k'iu
捐 kiuan
勸 k'iuan
決 kiue
缺 k'iue
君 kiun
羣 k'iun
格 ko
客 k'o
工 kong
空 k'ong
古 kou
苦 k'ou
瓜 koua
誇 k'oua
拐 kouai
快 k'ouai
官 kouan
寬 k'ouan
廣 kouang
匡 k'ouang
規 kouei
魁 k'ouei
滾 kouen
坤 k'ouen
過 kouo
廓 k'ouo
拉 la
來 lai
闌 lan

Digitized by Google

郎 lang
老 lao
倆 lea
瞭 leang
了 leao
雷 lei
稜 leng
樓 leou
里 li
列 lie
連 lien
留 lieou
林 lin
令 ling
略 lio
律 liu
戀 liuan
羅 lo
龍 long
鹿 lou
鸞 louan
倫 louen
驢 lu
馬 ma
買 mai
滿 man
莽 mang
毛 mao
每 mei
門 men
謀 meou
米 mi
苗 miao
滅 mie
面 mien
謬 mieou
民 min
明 ming
末 mo
孟 mong
目 mou
拏 na
乃 nai
南 nan
囊 nang
惱 nao
內 nei
嫩 nen
能 neng
耨 neou
愛 ngai
安 ngan
昂 ngang
傲 ngao
恩 ngen
歐 ngeou
俄 ngo
你 ni
娘 niang
鳥 niao
聶 nie
年 nien
牛 nieou
您 nin
寧 ning
虐 nio
女 niu
挪 no
農 nong
奴 nou
煖 nouan
巴 pa
怕 p'a
拜 pai
拼 p'ai
半 pan
盤 p'an
邦 pang
旁 p'ang
保 pao
跑 p'ao

Digitized by Google

貝 pei
配 p'ei
本 pen
盆 p'en
崩 peng
朋 p'eng
剖 p'eou
比 pi
皮 p'i
表 piao
漂 p'iao
別 pie
撇 p'ie
便 pien
片 p'ien
彪 pieou
賓 pin
品 p'in
兵 ping
平 p'ing
白 po
破 p'o
不 pou
舖 p'ou
薩 sa
賽 sai
三 san

桑 sang
掃 sao
森 sen
僧 seng
叟 seou
西 si
相 siang
小 siao
寫 sie
先 sien
修 sieou
心 sin
性 sing
削 sio
須 siu
宣 siuan
雪 siue
巡 siun
索 so
送 song
肅 sou
算 souan
雖 souei
孫 souen
司 sseu
大 ta
他 t'a

代 tai
臺 t'ai
贈 tan
坦 t'an
當 tang
唐 t'ang
刀 tao
討 t'ao
劄 tcha
茶 tch'a
債 tchai
柴 tch'ai
占 tchan
產 tch'an
掌 tchang
昌 tch'ang
找 tchao
炒 tch'ao
指 tche
尺 tch'e
眞 tchen
臣 tch'en
正 tcheng
成 tch'eng
州 tcheou
醜 tch'eou
者 *tchö*

Digitized by Google

酌 *tcho*
車 *tch'ö*
中 tchong
冲 tch'ong
主 tchou
處 tch'ou
抓 tchoua
欻 tch'oua
拽 tchouai
揣 tch'ouai
轉 tchouan
川 tch'ouan
裝 tchouang
床 tch'ouang
追 tchouei
吹 tch'ouei
准 tchouen
春 tch'ouen
濁 tchouo
擢 tch'ouo
等 teng
謄 t'eng
斗 teou
頭 t'eou
底 ti
體 t'i
刁 tiao
條 t'iao
碟 tie
鐵 t'ie
典 tien
天 t'ien
丟 tieou
鼎 ting
聽 t'ing
得 *tö*
妙 *to*
特 *t'ö*
託 *t'o*
東 tong
統 t'ong
堵 tou
土 t'ou
短 touan
團 t'ouan
對 touei
推 t'ouei
敦 touen
屯 t'ouen
雜 tsa
擦 ts'a
在 tsai
採 ts'ai
簪 tsan
蠶 ts'an
臧 tsang
藏 ts'ang
早 tsao
草 ts'ao
賊 tsei
怎 tsen
岑 ts'en
增 tseng
曾 ts'eng
走 tseou
湊 ts'eou
子 tseu
此 ts'eu
即 tsi
齊 ts'i
將 tsiang
槍 ts'iang
勦 tsiao
悄 ts'iao
借 tsie
且 ts'ie
賤 tsien
千 ts'ien
酒 tsieou
秋 ts'ieou
盡 tsin

Digitized by Google

親 ts'in	粗 ts'ou	雅 ya
井 tsing	鑽 tsouan	崖 yai
請 ts'ing	竄 ts'ouan	羊 yang
尊 tsio	罪 tsouei	要 yao
鵲 ts'io	催 ts'ouei	也 ye
聚 tsiu	尊 tsouen	眼 yen
取 ts'iu	寸 ts'ouen	有 yeou
全 ts'iuan	瓦 wa	以 yi
絕 tsiue	外 wai	引 yin
俊 tsiun	晚 wan	應 ying
則 *tsö*	王 wang	樂 yo
作 *tso*	爲 wei	用 yong
策 *ts'ö*	文 wen	雨 yu
總 tsong	我 wo	遠 yuan
從 ts'ong	翁 wong	月 yue
祖 tsou	五 wou	允 yun

Nous recevons au dernier moment une notice explicative publiée par M. Vissière pour le Comité de l'Asie française, et intitulée : *Méthode de transcription française des sons chinois adoptée par le Ministère des Affaires étrangères*. C'est un commentaire, à l'usage des non-initiés, des *Tables de transcription* qui y sont d'ailleurs reproduites.

Digitized by Google

NOTES D'ÉPIGRAPHIE

PAR M. L. FINOT

Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient

I

Deux nouvelles inscriptions de Bhadravarman Ier, roi de Champa

Le plus ancien témoignage épigraphique que nous possédions sur l'histoire du royaume de Champa est l'inscription de Vo-can, que des raisons paléographiques très sûres permettent de faire remonter au IIIe et peut-être au IIe siècle de l'ère chrétienne (1). Elle nous appprend qu'à cette époque le sud de l'Annam obéissait à une dynastie hindoue ou hindouisée, dont le chef portait le nom de Çrī-Māra.

Entre ce document isolé et la série épigraphique qui commence à la fin du VIIIe siècle, s'étend une période de cinq ou six siècles pour laquelle on n'avait jusqu'ici d'autre document que l'inscription dite de Chơ-dinh (2).

Cette inscription se compose de deux lignes gravées en gros caractères sur un rocher, au pied d'une colline de la province de Phu-yên. Nous la reproduisons d'après Bergaigne (3).

TEXTE

Namo devāya bhadreçvarasvāmipādaprasādāt agnaye tvā juṣṭaṃ kariṣyāmi dharmmamahārājaçrībhadravarmmaṇo yāvac candrādityau tāvat putrapautram mokṣyati pṛthiviprasādāt kārmmasiddhir astu.

TRADUCTION

« Hommage au dieu ! Par la faveur des pieds du Seigneur Bhadreçvara, je te rendrai agréable à Agni. Tant que dureront le soleil et la lune, il sauvera les fils et les petits-fils du Grand Roi de la Loi Çrī-Bhadravarman. Que par la faveur de la Terre le sacrifice réussisse ! »

---

(1) Cette inscription est gravée sur une énorme pierre brute, trouvée dans les rizières du village de Vo-can, à environ 4 kil O. de Nha-trang, et rapportée depuis quelques années dans le jardin de la Résidence. Elle a été publiée par Bergaigne dans *I. S. C. C.* (*Inscriptions sanscrites de Campā et du Cambodge*), no XX (pp. 191-198). — Le nom même de *Campā* se rencontre pour la première fois au Cambodge dans l'inscription d'Ang Chumnik (668 A. D.) et en Annam, dans celle de Yang Tikuh (799 A. D.),

(2) Chơ-dinh est le nom du marché voisin ; en réalité le rocher se trouve sur le territoire du village de Nhan-thap, huyên de Tuy-hoa. La colline portait deux temples en briques, dont un seul subsiste.

(3) *I. S. C. C.*, no XXI (pp. 199-206). L'inscription principale est accompagnée d'un graffito énigmatique ainsi conçu : *Çivo dāso baddhyate.*

Digitized by Google

En dépit de quelques obscurités de détail, le sens général est clair : il s'agit d'un sacrifice offert à Çiva, sous le nom de Bhadreçvarasvāmin, par le mahārāja Bhadravarman ou un de ses descendants.

Les caractères de l'écriture permettent une détermination chronologique assez précise. Ils sont analogues à ceux que présentent, dans l'Inde, les inscriptions des Pallavas, des Vākaṭakas, des Kadambas ; à Bornéo, celles de Koetei ; à Java, celles de Tjampea, Bekasih et Djamboe (1). L'inscription de Chơ-dinh date donc approximativement de 400 A. D.

* * *

Nous allons faire connaître deux inscriptions inédites de la même époque.

Ni l'une ni l'autre n'est datée, mais l'écriture offre les mêmes caractères que celle de la précédente : les lettres sont très anguleuses ; les sommets de chaque signe sont surmontés d'un petit rectangle ; le virāma n'est pas encore usité, et la lettre sans voyelle, à la fin d'une proposition, a la forme d'un caractère plus petit *ascrit* à droite de la lettre précédente et au-dessous de la ligne (2) ; l'*i* n'est pas encore un cercle, mais une courbe ouverte ; l'*o* a une double forme, l'une de deux petits traits rectilignes tombant verticalement des extrémités du rectangle terminal, l'autre de deux courbes divergentes surmontant le même rectangle ; l'*ā* et l'*e* sont marqués par des traits courts ; l'*r* est une simple ligne verticale, etc. (3)

I. — *Inscription de Hon-cuc*

Cette inscription (4) est gravée sur un rocher appelé Hon-cuc, au bord du Song Thu-bong, sur le territoire du village de Chim-son, huyên de Duy-xuyên, province de Quang-nam, à environ 28 kil. S.-S.-O. de Tourane. Les caractères

---

(1) Voir les observations de Bergaigne, *I. S. C. C.* pp. 203-205.

(2) Voir notre seconde inscription : A, 1, *siddham* ; 3, *pañcamam*, *anudhyātam* ; 10, *syāt* ; B, 1, 2, *syāt*. Nous transcrivons cette forme spéciale de lettre par un caractère ordinaire suivi d'un *ardhadaṇḍa* ' pour marquer l'arrêt du sens.

(3) Nous avons suivi l'usage établi par MM. Bergaigne et Barth (*I. S. C. C.*, p. 6-7) : « Les lettres et les signes tombés, mais de restitution facile, sont placés entre parenthèses ; les restitutions d'un caractère plus conjectural sont mises entre crochets. De même dans la traduction, ce qui est de conjecture pure est entre crochets ; les parenthèses désignent les mots qui ont dû être ajoutés au texte comme remarques, ou pour satisfaire aux exigences de la construction française. » A ces conventions nous croyons utile d'ajouter les suivantes : 1° Les groupes lisibles, mais dont l'usure de la pierre a pu altérer la forme en leur ôtant certains traits essentiels, dont par conséquent la lecture est conjecturale, sans être à proprement parler, une restitution, seront transcrits en italique ; 2° la pause marquée, dans le texte, par l'espacement des mots ou la forme particulière de la consonne finale (cf. la note précédente) sera notée, dans la transcription, par un *ardhadaṇḍa* ' ; 3° les *akṣaras* illisibles sont remplacés par autant de points que la transcription aurait exigé de lettres ; lorsque l'étendue des lacunes rend cette convention inapplicable, le nombre probable des syllabes manquantes est indiqué en note.

(4) Le fac-simile en a été fait d'après l'estampage pris par M. Camille Paris et déposé à la Société Asiatique.

Digitized by Google

186-1

Hélène Dujardin

A

STÈLE DE MY-SÔN

1/4 de l'original

Digitized by Google

Digitized by Google

Peline Dujardin

1m 90

INSCRIPTION DE HON-CUC

1/8 de l'original

Digitized by Google

Digitized by Google

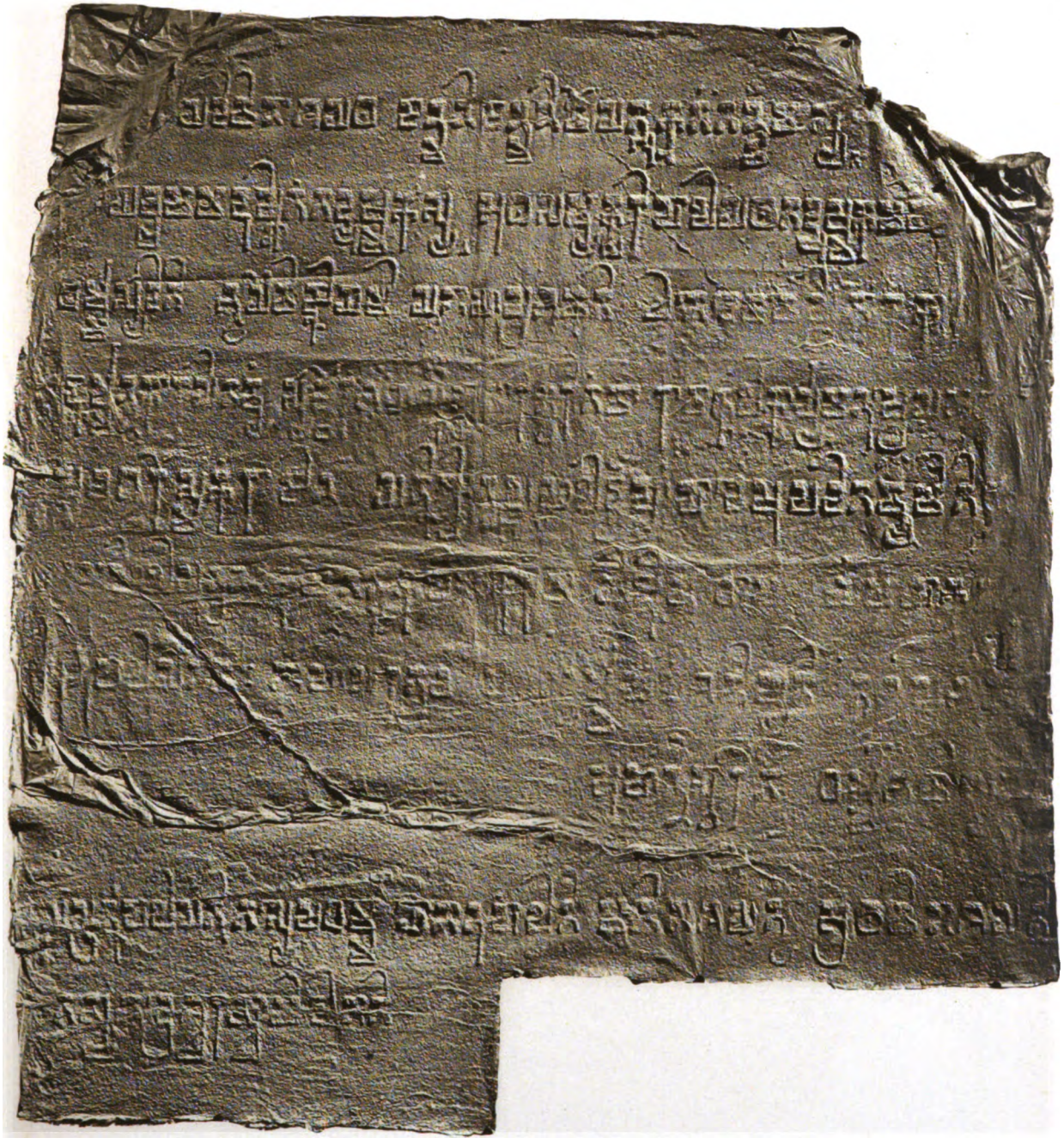

Héliog. Dujardin

B

STÈLE DE MY-SƠN

1/7 de l'original

Digitized by Google

Digitized by Google

sont, comme ceux du rocher de Chơ-dinh, de grande dimension (6 cm à Chơ-dinh, 11 cm à Hon-cuc) et profondément gravés. Le texte, écrit sur deux lignes, est ainsi conçu :

TEXTE

[1] namo bhagavato mahādevāya bhadreçvarasvāminaḥ [2] çirasā pranipatya.

TRADUCTION

Hommage à l'auguste Mahādeva Bhadreçvarasvāmin, la tête inclinée !

Nous avons donc ici, comme à Chơ-dinh, une invocation à Çiva sous le nom de Bhadreçvarasvāmin. Ces deux épigraphes — que sépare une distance de 325 kilomètres à vol d'oiseau — sont tellement semblables de fond et de forme qu'on peut les supposer gravées par ordre du même souverain.

On a remarqué dans le texte ci-dessus un solécisme : le datif *mahādevāya* entre deux génitifs ; l'inscription suivante va nous offrir d'autres exemples d'incorrection grammaticale.

II. — *Inscription de My-sơn*

Le village de My-sơn est situé dans la province de Quang-nam, canton de Mau-hoa-trung, huyên de Duy-xuyên, à environ 8 kil. S.-O. du rocher de Hon-cuc. A une heure de marche du village est un vallon d'un accès difficile, clos de toutes parts d'une ceinture de collines rocheuses et envahi par une brousse épaisse. Ce cirque solitaire recèle le plus magnifique ensemble de monuments qui nous soit resté de l'ancien Champa [1]. Sur les deux rives d'un ruisseau qui le traverse du Sud au Nord se groupent plus de trente édifices ou édicules de briques, dont un habile et patient ciseau a délicatement sculpté les murs, les baies et les frontons. Les constructions principales étaient : dans le groupe Ouest, deux vastes salles rectangulaires servant sans doute de lieux de réunion ; dans le groupe Est, une haute et spacieuse tour, dont le sanctuaire ne contient plus aujourd'hui que le grand piédestal de pierre, qui portait autrefois la statue de de la divinité du lieu, probablement Çiva.

C'est devant ce temple que nous avons exhumé une stèle renversée et enfouie en terre, peut-être à l'endroit même où elle fut érigée il y a quinze siècles. Ce vénérable monument de l'histoire ancienne de l'Indo-Chine est aujourd'hui conservé au musée de l'Ecole Française.

Cette stèle est une dalle épaisse, rectangulaire en bas et arrondie en haut, mesurant 2 m de haut sur 1 m de large ; elle est inscrite sur les deux faces :

---

[1] Voir *B. E. F. E.-O.* I, 31 ; *Comptes rendus de l'Ac. des Inscr.*, 16 février 1900. Le plan des ruines de My-sơn, dressé par M. de Lajonquière, se trouve dans notre *Inventaire sommaire des monuments chams* ; la stèle y est marquée sous le no 116.

Digitized by Google

la partie inscrite a 1 m 10 de haut. Le corps des caractères a 3 centimètres de hauteur, en dehors des prolongements supérieurs et inférieurs. Les lettres sont gravées profondément et avec soin, mais la pierre, assez mal préparée d'ailleurs, est par endroits tellement fruste que l'écriture y est devenue indistincte ou même complètement illisible ; la seconde face a particulièrement souffert. L'usure des bords a rongé presque partout un ou deux caractères aux extrémités des lignes (1).

TEXTE

A

[1] s(i)ddham 卐 namo maheçvara (2) umāñ ca pra..... [2] brahmāṇaṃ viṣṇum eva ca namo prithivī vāyur ākāçam apa(ḥ) [3] jyotiç (3) ca pañcamam ' namaskṛtvāham icchāmi sarvvaviçeṣair anudhyātam ' duṣkṛ[tkar] [4] m(m)a vyapohan[tu] sukṛto *nayutantud(ā)* (4) bhadreçvarasvāmipādānudhyā(ne)na c[āsm]āka[ṃ] mahārā(jena) [5] bhadravarmmaṇā mānuṣyam adhvānaṃ jñā[tvā] bhadreçvarāya akṣayī nīvī dattā yathā[j]ñ[ānam] [6] sulahaparvvato dakṣiṇena mahāparvvataḥ paçcimena kucakaparvvata uttareṇa ma[ryyādāḥ] [7] parimānābhyantarā sakuṭumbijanā bhūmi (5) dattā ' janapadamaryyādā(ḥ) ṣaḍbhāge pi.. [8] svāminā daçabhāgenānugṛhītā devasya dey(ā) it(i) tad eva yathābhilikhitam akurvva(to) [9] devasya janmaprabhṛti dharmmaprasavo yaḥ ' tatphalaṃ bhadravarmmaṇaḥ ' yadi kaçcid (ā)kramya hara(ti) [10] vināçayati vā ' muktadoṣā (6) kuṭumbinaḥ ' tasyoparī adharmma (7) syāt ' cāturvvaidyaṃ rājā(naṃ) [11] rājamātraṃ vā saha kuṭumbibhiḥ ' vijñāpayāmi mamānukampārthaṃ yan mayā dattaṃ mā vināçaya(ta)

B

[1] yadi vināçayatha ' janmani janmani vo yat sukṛtaṃ tan mama syāt ' [2] yac ca mama duṣkṛtaṃ tad yuṣm(ā)kaṃ syāt ' atha samyak paripālayatha tad yuṣmākam *eva* [3] dharmma (8) syād iti ' bhūyo vijñāyāmi (9) ' ya iha

(1) Le fac-simile reproduit l'estampage de la stèle ; nous l'avons en outre comparé avec une photographie directe de la pierre et avec la pierre elle-même.

(2) Il y avait peut-être un *m* ascrit à la suite de ce mot.

(3) Ce mot est peu distinct sur le fac-simile, mais il est à peu près sûr, d'après l'examen de la pierre.

(4) Bien que les lettres principales de cette ligne soient assez distinctes, le lecture en est problématique, spécialement celle du mot que je lis, faute de mieux, *nayutantudā* (= *niyutaṃtudā*).

(5) Lire *bhūmir* ; mais ce doit être une faute du texte, car il n'y a pas trace du *d* redoublé.

(6) Il faudrait *doṣāḥ*, mais il n'y a pas, dans le texte, place pour un visarga.

(7) Corr. *adharmmaḥ* : même observation.

(8) Même observation.

(9) Corr. *vijñāpayāmi*.

Digitized by Google

prabhavati.... *devabalikārakāḥ* [te-] [4] [ṣā]ṅ karmma na kārayitavyaṃ syād .ora..... ratraratam vā rājakulakāryyam anuṣṭheyam.. [5] (a)tha guro smākam rājān(o).. yat kiñcit... phalāḍhyeṣu pādeṣu paditavyam iti [6] ..... (1) [7] *kuçalāyatanāḥ* ' *vahularatnaca*..... (2) [8]..... (3) *ayan na svarato* dharmmabhava..... [9] ..... pālayati tasyaiṣa dharmma(ḥ)' yo na tu pālati ' (4) abhināçayatu ' atha vināçayati [10].. tasya bhadreçvarasvāmi jānāti (5)

TRADUCTION

A

[1] Succès ! Hommage à Maheçvara et à Umā... [2] à Brahmā et à Viṣṇu ! Hommage à la Terre, au Vent, à l'Espace, et [3] en cinquième lieu, au Feu ! Ayant rendu hommage, j'exprime ce vœu médité dans tous ses détails : puissent les actions des méchants [4] être évincées par les justes, qui en annulent une infinité ! (?) Et (6) à cause de notre dévotion aux pieds de Bhadreçvarasvāmin (7), par le mahārāja [5] Bhadravarman, qui connaît la voie de l'homme, de sa pleine science à été donné à Bhadreçvara un fonds perpétuel. [6] Le mont Sulaha au Sud, le Grand Mont à l'Ouest, le mont Kucaka au Nord (en forment) les limites. [7] La terre dans ce périmètre est donnée avec les habitants. Le (revenu des) confins de ce domaine qui, sur le sixième [8] est retenu par le seigneur pour un dixième, doit être donnée au dieu (8) ; et si ce qui vient d'être écrit, il ne le fait pas [9] pour le dieu, que le fruit des mérites acquis par lui depuis sa naissance, soit pour Bhadravarman. Si quelqu'un, par violence, prend [10] ou saccage (cette terre), que les habitants soient exempts de blâme, et que le péché soit sur lui. Au roi versé dans la connaissance des quatre Védas, [11] au fonctionnaire royal et aux habitants, je déclare : Par pitié pour moi, ne détruisez pas ce que j'ai donné.

B

[1] Si vous le détruisez, que le bien fait par vous d'existence en existence soit pour moi [2] et que le mal fait par moi soit pour vous. Si au contraire vous

(1) Environ 27 askṣaras.
(2) Environ 16 askṣaras.
(3) Environ 18 askṣaras.
(4) Corr. *pālayati*.
(5) Le texte paraît interrompu.
(6) Le *ca* n'est guère à sa place ici.
(7) Le mot *asmākaṃ* (si le donateur est, comme je le crois, Bhadravarman lui-même) est bien singulier à côté de *mahārājena* ; faire d'*asmākaṃ* le régime de *mahārājena* serait contraire à l'usage. Au reste le style de ce document est si maladroit qu'il n'y faut pas regarder de trop près.
(8) Il semble qu'il s'agisse ici d'un *landlord* voisin à qui le roi enjoint de faire abandon de a part qu'il prélève sur le produit de l'impôt.

Digitized by Google

le maintenez scrupuleusement, que le mérite vous en appartienne aussi. [3] Je déclare encore : Ceux qui, ici... paient des taxes au dieu [4] ne doivent pas être astreints aux travaux (?)... le service de la maison royale doit être accompli... [5] Et vous, notre guru, tout ce que les rois... il faut marcher sur leurs traces bienfaisantes... [6]... [7]... ayant des sanctuaires florissants, de nombreux joyaux (?)... [8]... Cette production de mérite, qui ne se complaît pas en elle-même (?)... [9] (Celui qui) maintiendra (cette donation), le mérite en sera pour lui ; celui qui ne la maintiendra pas, puisse Bhadreçvarasvāmin le perdre, et il le perdra. Il connaît...

* * *

Bien que l'auteur de cette inscription parle de lui-même à la première personne et de Bhadravarman à la troisième, il semble résulter de la teneur générale de l'acte que ce sont là deux manières équivalentes de s'exprimer et que le donateur n'est autre que le mahârâja Bhadravarman : on ne peut conserver le moindre doute à cet égard si on rapproche les deux formules par lesquelles il énonce sa donation : *Bhadravarmmaṇā... akṣayī nīvī dattā,* « par Bhadravarman a été donné un fonds perpétuel » ; et quelques lignes plus loin : *yan mayā dattaṃ mā vināçayata*, « ne détruisez pas ce que j'ai donné ».

L'objet de l'acte est une libéralité à un temple de Çiva sous le nom de Bhadreçvarasvāmin ; d'où il suit que le temple lui-même était une fondation du roi Bhadravarman : car c'est un usage constant de désigner le Çiva de chaque sanctuaire par le nom d'*Içvara* précédé de la première partie du nom du roi fondateur. Il est vrai que le temple pourrait avoir été fondé par un prédécesseur du roi, nommé, comme lui, Bhadravarman ; mais les termes de la donation ne favorisent pas cette hypothèse. Le roi donne, sans limitation ni réserve d'aucune sorte, la terre située entre trois montagnes, c'est-à-dire tout le vallon où se trouvent aujourd'hui les ruines : s'il avait existé auparavant un sanctuaire en possession d'une partie de cette terre, il n'aurait pas négligé d'en faire mention.

On peut donc admettre que la stèle de My-sơn est, en quelque sorte, la charte de fondation de ce grand sanctuaire qui, à en juger par le nombre et la beauté des édifices qui l'entouraient, dut jouir dans le Champa d'un prestige sans égal. Ce fait est important, bien qu'on ne puisse en inférer la date des édifices actuellement existants.

Au point de vue religieux, l'invocation du début confirme un fait déjà connu : la prépondérance du culte de Çiva-Umā, sans préjudice des hommages rendus aux deux autres membres de la Trimūrti. L'invocation aux cinq éléments est une particularité notable, de même que l'absence dn préfixe honorifique *çrī* devant les noms divins et royaux.

Il est à peine besoin de faire remarquer la gaucherie du style et l'incorrection de la langue : dès le début, la construction de *namas* sucessivement avec des

Digitized by Google

accusatifs et des nominatifs caractérise suffisamment la syntaxe de l'auteur. Les graphies *prithivī* pour *pṛthivī* et *duṣkritaṃ* pour *duṣkṛtaṃ* semblent indiquer que *ṛ* se prononçait, comme aujourd'hui dans certaines parties de l'Inde, avec un arrière-son *i*. On reconnaît çà et là des fragments de vers : mais aucune stance complète ne se laisse identifier.

* * *

L'inscription de Vo-can nous avait montré le royaume de Champa établi au IIIe siècle dans la vallée de Nhatrang ; celle de My-sơn nous le fait voir, deux siècles plus tard, en possession de la baie de Tourane. Nhatrang au Sud et Tourane au Nord sont les deux points qui délimitent, pour cette époque, sinon le Champa, tout au moins la connaissance que nous en avons. Il est possible qu'il se soit dès lors étendu au Sud sur la vallée de Phanrang et le Binh-thuân, au Nord sur le Quang-try et le Quang-binh, jusqu'à la Porte d'Annam : mais on ne saurait l'affirmer. Le fait que les trois inscriptions reproduites plus haut sont toutes trois au nom de Bhadravarman prouve en outre que le peuple Cham formait un Etat unitaire et non une série de petits royaumes indépendants. Telle est la double conclusion qui ressort de ces anciens documents de l'histoire du Champa.

Digitized by Google

NOTES ET MÉLANGES

AVALAMBANA OU *VILAMBIN* ; LES OUVRAGES DE MATHÉMATIQUES SOUS LES T'ANG ; LE PAYS DES HOMMES LONGS.

Dans le 3e numéro du *Bulletin*, j'avais critiqué la restitution *vilambin* proposée par M. Schlegel comme original sanscrit du nom de la fête pour nourrir les *preta*, *yu lan houei* 盂蘭會. M. Schlegel a répondu dans le *T'oung pao* (déc. 1901, p. 394), et cette réponse appelle quelques observations.

M. S. me reproche de me « cacher sous le voile de l'anonyme ». Mais en se reportant au 3e numéro du *Bulletin*, on peut voir que sur la couverture les noms des auteurs des comptes-rendus sont indiqués une première fois en toutes lettres et rappelés ensuite par les initiales. Bien plus, à mon arrivée en France, ayant appris que M. S. ignorait de qui était ma note, je lui ai écrit pour me faire connaître et lui offrir, comme il convenait, de répondre dans notre propre périodique. J'ai même retrouvé la lettre, à moi adressée, par laquelle M. S. me faisait savoir qu'il préférait répondre dans le *T'oung pao*.

Sur le fond, les arguments de M. S. n'ont pas ébranlé mon opinion. Que 烏 *wou* serve à transcrire la première syllabe de Ouigour, rien de mieux ; mais nous sommes ici sur le terrain des transcriptions sanscrites où, pour d'innombrables exemples de *wou* transcrivant *u*, je n'en connais pas encore de *wou* transcrivant *vi* ; et y en eût-il que cette exception, en l'absence de toute autre présomption, ne saurait prévaloir contre la règle générale. Il est vrai qu'à en croire M. S., *vilambin*, et non *avalambana*, répondrait à la traduction chinoise « suspendre la tête en bas », mais c'est là une opinion personnelle à M. S., et je maintiens qu'à ce point de vue mon substantif vaut bien son adjectif. Je n'avais d'ailleurs pas prétendu proposer d'étymologie nouvelle, mais simplement rappeler à M. S. que ses prédécesseurs avaient déjà donné des étym ologies acceptables et qu'il ne pouvait écarter par simple prétérition. M. S. me fait à ce propos un petit cours sur la formation de *ullambita* par *ud* + *lambita* ; vraiment, je m'en doutais déjà ; et j'avais seulement objecté à M. S., qui reprochait à Eitel d'avoir accepté le barbarisme *ulamba*, que la seconde édition d'Eitel donnait *ullambana*. Je qualifiais cette dernière forme de « régulière ». M. S. me répond qu'il ne la connaît pas ; c'est un critérium, mais qui risque de singulièrement restreindre le vocabulaire sanscrit. D'ailleurs cette opinion d'Eitel me paraît moins probable que celle plus ancienne de Julien, qui proposait *avalambana*. Et si au lieu de faire un compte-rendu, j'avais personnellement une thèse à soutenir, il resterait à examiner si la finale en *ana* n'est pas indiquée seulement par le *Fan yi ming yi tsi*, mais si par contre dans 盂蘭盆 *yu lan p'en*, *p'en* ne garde pas sa valeur sémantique de « vase » ; il resterait surtout à tenir compte de la traduction 救倒懸 « secourir ceux qui sont suspendus la tête en bas », indiquée par exemple par le *Fo kiao tseu tien* 佛教字典 (s. v. 盂), et à rappeler que 倒懸 *tao hiuan*, « suspendu la tête en bas », est une expression de Mencius qui s'applique aux gens dans la détresse (Legge, *Chin. Class.*, II. 60 ; Watters, *Essays on the Chinese language*, p. 421-422).

Quoi qu'il en soit, M. S. déclare que ces restitutions de Julien peut-être et au moins de Nanjio lui étaient parfaitement connues, puisqu'il a noté le passage du *Fan yi ming yi tsi* sur son exemplaire de Nanjio. Mais devons-nous tenir compte à M. S. des renseignements qu'il a dans ses notes, s'il les néglige dans ses articles ? Déjà, lors de la publication par M. Chavannes des inscriptions de Bodh Gayā, M. S. avait revendiqué l'honneur de plusieurs lectures pour cette raison qu'elles étaient depuis plusieurs années consignées dans des portefeuilles d'où malheureusement elles n'étaient pas sorties. Et quand M. S. dit aujourd'hui avoir songé à une forme pâlie *olambo* = *avalamba*, il se trouve encore que j'ai eu la même idée après lui, mais qu'il m'a laissé le soin d'en parler le premier.

Digitized by Google

Je signalais à M. S. sa curieuse méprise au sujet de *ngo-lio-eul* 訛畧耳 qui signifie « c'est une abréviation erronée » et qu'il avait lu « Mahāmaudgalyāyana », M. S. en rejette la faute sur M. Chavannes; mais M. Chavannes s'était abstenu de toute hypothèse et c'est bien M. S. qui a retrouvé dans ces trois caractères le nom du disciple de la main gauche.

M. S. a souvent relevé les erreurs de ses confrères, mais il est de ses propres hypothèses que la science n'a pas acceptées. La critique, à mon sens, pouvait donc s'exercer sur lui comme sur tout autre; M. S. semble dénier ce droit, car, dit-il, « je ne me presse jamais dans mes publications, et je ne les imprime qu'après avoir médité le sujet pendant longtemps. » C'est me piquer au jeu, et, pour me laver du soupçon de critiquer à la légère, et, comme me le dit M. S., de manquer d'esprit scientifique, je me vois obligé de chercher des exemples topiques; je choisirai deux passages qui sont de quelque portée historique et sur lesquels M. S. reconnaîtra peut-être qu'il aurait pu méditer plus longtemps.

I. *Les ouvrages de mathématiques sous les T'ang.* — Dans son étude sur l'inscription chinoise du monument ouigour de Karabalgassun (1), M. S. a rencontré la mention d'un prêtre d'une religion occidentale, vraisemblablement nestorien, dont il est dit: 精通七部 *tsing t'ong t'si pou*, « il connaissait à fond les sept *pou* »; et la phrase est importante, si elle nous indique quelles connaissances un prêtre de l'Ouest apportait alors avec lui; *pou*, entre autres sens, a celui d' « ouvrage », et M. S. a cru pouvoir établir que les « sept *pou* » désignaient les ouvrages de mathématiques; ainsi les mathématiques occidentales étaient en honneur sous les T'ang en Asie centrale, etc.

L'unique preuve que M. S. donne de son opinion est une phrase du 唐六典 *T'ang lieou tien* (30 *k.*; composé par l'Empereur 明皇 *Ming-houang*, 713-755), citée par le *P'ei wen yun fou*, s. v. 七部, et qui dit... 其明算則九章三帖海島孫子五曹張丘夏侯陽周髀五經等七部各一帖. M. S. traduit: « Für das transcendentale Rechnen gab es neun Kapitel in drei Rollen, und ferner die fünf klassischen arithmetischen Werke *Hai-tao, Sun-tsze, Wu-tsau, Tschang K'iu-kien, Hia-heu Yang* und den *Tscheu-pi*, je eine Rolle zu diesen sieben Werken ». Or le *Tcheou pi (Tscheu-pi)* est forcément inclus dans les « cinq classiques mathématiques » (五經 *wou king*), puisque *wou king* dans le texte chinois ne vient qu'après *Tcheou pi*. De plus les « neuf chapitres » sont exclus du total puisqu'ils forment trois rouleaux au lieu d'un seul. Aussi reste-t-on abasourdi devant ces cinq classiques qui sont six à l'énumération et deviennent sept au total. C'est que la traduction de M. S. est inexacte. D'abord les « neuf chapitres » sont un ouvrage bien connu, le 九章算術 *Kieou tchang souan chou* (Wylie, *Notes*, p. 91); et les « cinq classiques » ne sont pas autre chose que le 五經算術 *Wou king souan chou* (Wylie, *Notes*, p. 92). De plus 明算 *ming souan* est une expression technique employée aux examens de mathématiques sous les T'ang (Cf. *Sin t'ang chou*, k. 44, p. 1 de l'édition de Chang-hai), et il paraît résulter d'un texte du *Sin t'ang chou* (k. 44, p. 2), identique à celui du *T'ang lieou tien* (sauf la suppression de *ts'i pou* et l'emploi de 帖 *t'iao* au lieu de 帖 *t'ie*), que *t'ie* désigne ici les compositions demandées aux candidats. La traduction serait donc qu'aux examens de mathématiques, les canditats ont « trois questions sur le *Kieou tchang souan chou*, et une sur chacun des sept ouvrages suivants: *Hai tao souan king, Souen tseu souan king, Wou ts'ao souan king, Tchang k'ieou kien souan king, Hia heou yang souan king, Tcheou pi souan king* et *Wou king souan chou* ».

En tout cas, on voit assez par quel accident le chiffre de sept est lié ici à l'énumération d'ouvrages mathématiques, et on se demande si les conclusions qu'en tirait M. S. pour l'introduction des sciences occidentales n'en sont pas viciées. Le doute ne peut que s'accroître si l'on songe que sous les T'ang il est le plus souvent question de dix ouvrages mathématiques et non de sept. Dans la biographie du célèbre mathématicien 李淳風 Li Tch'ouen-fong (*Kieou t'ang chou*, k. 79, p. 5), il est fait mention d'un rapport présenté à l'Empereur pour lui demander de faire revoir par des spécialistes les « dix ouvrages mathématiques *Wou ts'ao*,

(1) Schlegel. *Die chinesische Inschrift auf dem uigurischen Denkmal in Kara Balgassun* Helsingfors, 1896, in-8°, p. 48.

Digitized by Google

Souen tseu et autres » 五曹孫子十部算經, et plus loin il est encore dit que Li Tch'ouen-fong, en collaboration avec d'autres mathématiciens, fit un commentaire « des dix ouvrages mathématiques *Wou ts'ao, Souen tseu* et autres ». La tradition est à ce point constante que 戴震 Tai Tchen, en publiant au XVIIIe siècle sa collection d'anciens ouvrages mathématiques, n'a pas manqué de l'intituler 算經十書 *Souan king che chou*, « Les dix ouvrages mathématiques ». L'interprétation de M. S. ne paraît donc guère probable.

II. *Le pays des Hommes longs.* — M. S. s'est efforcé en de nombreux articles du *T'oung pao* de projeter quelque lumière sur des peuples mal connus, sur lesquels les Chinois n'ont laissé que des notices vagues et parfois légendaires. Le pays des Hommes longs 長人國 (*Tch'ang jen kouo*) est surtout connu par le *Chan hai king*, et les sources sont assez pauvres pour qu'une mention nouvelle soit la bienvenue. Il serait donc intéressant de savoir si Tchouang tseu, comme le croit M. S. (*T'oung pao*, IV, 345), a parlé du Pays des Hommes longs. M. S. a rencontré dans le *Chan hai king*, accompagné d'un commentaire, le passage suivant (je mets le commentaire entre parenthèses): 有一大人踆其上. 張其兩臂(踆或作俊. 皆古蹲字. 莊子曰. 踆於會稽也). M. S. traduit: « Il y a là (dans le pays des Hommes longs) un grand homme accroupi sur la montagne, ayant les deux bras étendus. *Tchouang tsze dit qu'il est assis là pour la délibération* ». Mais Tchouang-tseu n'a jamais parlé du pays des Hommes longs. La phrase du commentaire est limpide: « Pour ce qui est du caractère 踆, on a aussi la leçon 俊; ce sont d'anciennes formes du caractère 蹲; Tchouang-tseu dit (avec le même caractère 踆): Il s'accroupit sur le mont Kouei-ki ». Cette citation de Tchouang-tseu n'a pour but que de fournir un autre exemple dans lequel entre le caractère 踆. Comme Tchouang-tseu est traduit, il n'est pas difficile de retrouver le passage à la page 331 de la traduction de Balfour, 354 de la traduction de Giles, II, 133 de la traduction de Legge. Il n'y est naturellement pas question du pays des Hommes longs, que M. S. place à l'Est de la Corée, mais du mont Kouei-ki au Tchō-kiang, qui est assez connu. Il n'est guère admissible que rencontrant une citation d'un ouvrage dont il existe trois traductions, on n'en ouvre pas une seule pour connaître le contexte.

M. S. a tant battu les chemins de la sinologie qu'il ne doit pas s'étonner si le sentier d'un autre croise parfois sa route. Plus tard, bientôt j'espère, je le verrai sans regret corriger à son tour les erreurs où je ne manquerai pas de tomber.

P. Pelliot.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Indo-Chine

GERVAIS COURTELLEMONT. — *L'Empire de France : l'Indo-Chine*. Paris, 1900. In-4°, 328 pp.

L'ouvrage de M. C. est un recueil d'illustrations d'un réel sentiment artistique. Les couvertures, tels en-tête de chapitre sont de petites merveilles. Toutes les photographies sont choisies avec goût et leur exécution est excellente. Mais elles ont des légendes, et un texte les accompagne. Ces légendes parfois sont inexactes, parfois, ce qui est plus grave, paraissent ingénieusement fausses. Est-ce par erreur que telle paillotte ornée, décor d'une pagode de Saïgon à certaines fêtes, devient un théâtre annamite (p. 29)? que des acteurs quelconques du corps de ballet de Norodom y deviennent roi et reine (p. 61)? qu'au Tonkin, une pacifique chaloupe fluviale se mue en canonnière (p. 134)? que les stèles érigées à Hanoi dans l'enceinte de la « Pagode des Corbeaux » en l'honneur des étudiants reçus aux examens du doctorat, sous la dynastie des Lê, deviennent « une nécropole... réservée aux mandarins, dont les tombes s'alignent uniformes » ? etc., etc. Une illustration aussi « artiste » a-t-elle gagné à prendre ce côté « rapin », qui fait baptiser « omnibus » les éléphants de Phnom-Penh (p. 64)? L'auteur aime nos colonies et veut les faire apprécier : que ne s'est-il donné le plaisir de les mieux connaître ? Cholon, l'étrange ville, et les jolis paysages de la campagne de Cochinchine sont sacrifiés aux vulgarités de Saïgon. L'art khmer n'existe pas qu'au Siam. Beng Mealea, Prah Khan, Bassac ont des merveilles : que ne nous les montre-t-on ? L'Annam est autre chose que ses escales. Qui se douterait, à cette lecture, de l'étrange contrée de dunes aveuglantes et de verdoyantes rizières qu'est ce pays, des beautés alpestres du Lang Bian, des impressions sauvages des rocs, ou formidables de l'intense végétation tropicale du Deo Ka ? L'art annamite, si fin, est à peine représenté dans l'ouvrage ; l'art cham, moins heureux encore, ne l'est que par une erreur : la ruine donnée comme khmère et comme se trouvant à Nha-trang (p. 128) n'est ni khmère ni à Nha-trang : elle est chame et près de Bình-định. Le livre montre assez bien la vie indo-chinoise, à peine l'Indo-Chine.

Quant au texte, ce n'est guère qu'une série de louanges trop bénévoles ou d'affirmations trop évidentes : que « le pays d'Annam ait une population plus ou moins dense suivant les contrées » est une vérité assurément indiscutable, mais qui serait aussi vraie de n'importe quel autre pays. Ces sortes de jugements sont fréquents dans l'ouvrage, moins toutefois que les exclamations : « Le col des Nuages ! La baie de Tourane ! », qui traduisent des impressions sans doute justes (p. 26), mais d'une expression un peu succincte. Nous n'en dirons pas autant d'ailleurs de tel étrange résumé de la doctrine buddhiste, qui fait de tout bon croyant un futur Buddha (p. 28). Le Tonkin, le Laos surtout paraissent un peu mieux connus des auteurs, ou sont faits avec des matériaux plus solides. En résumé, un livre trop superficiel, mais qui, par le charme de ses illustrations, donnera certainement à beaucoup le désir de voir notre grande colonie.

H. PARMENTIER.

Digitized by Google

ROBERT DUBOIS. — Le *Tonkin en 1900*. Paris, 1900, gr. in-4°. 328 pp.

Livre officiel, écrit à l'occasion de l'Exposition Universelle, qui n'est ni plus ni moins intéressant que ne l'est ordinairement ce genre de livres. Un résumé assez précis de l'histoire de la conquête ; une nomenclature des ressources du sol ; une série de renseignements divers sur la vie annamite, naturellement peu originaux et qui se suivent à la débandade sous le titre de « *La Vie indigène* » ; un tableau détaillé de notre administration et des entreprises européennes du Tonkin, constituent l'ouvrage. Il serait injuste de demander de l'originalité à un travail de ce genre, mais on peut s'étonner de la négligence apportée parfois à la rédaction de ces notes ; il en résulte des aperçus étranges : l'existence d'une mine d'*acier* au Yunnan (p. 30) ; Buddha surveillant les actions des hommes (p. 83) ; et surtout cette nouvelle position de Saïgon qui dans un livre officiel justifierait cette opinion que le Français ne saura jamais la géographie : Saïgon sur le Mékong (p. 2). Nous trouvons une compensation dans les jolies photogravures qui ornent l'ouvrage et en particulier dans l'intéressante suite des métiers annamites.

H. PARMENTIER.

Géographie physique, économique et historique de la Cochinchine. IIe fascicule. Monographie de la province d'Hà-tiên. (Public. de la Société des Études indo-chinoises. Saïgon, Ménard, 1901. In-8°, 66 pp. et carte.

Fait suite à la *Monographie de la province de Biên-hoa*, signalée dans le *Bulletin*, I, 262. Le chapitre IV, consacré à l'histoire de la province, nous intéresse plus directement. On sait qu'en 1714 (et non en 1715, comme le dit Aubaret et comme le répète la *Monographie*,) Hà-tiên fut érigé en fief héréditaire et dévolu au Chinois Cantonais Mạc-Cửu 莫玖, dont les descendants jouèrent un rôle important dans les luttes de Nguyễn Anh (Gia-long) contre les Tây-sơn. Le principe adopté dans ces monographies de donner les noms des cantons et des villages avec les caractères chinois est louable : il est donc à regretter qu'on y ait plusieurs fois dérogé.

P. P.

A. CHÉON. — *Cours de langue annamite*, et *Recueil de cent textes annamites annotés et traduits*, faisant suite au *Cours d'annamite* par le même. Hanoi, Schneider, 2 vol. In-4°.

Tout est à louer dans le *Cours de langue annamite* de M. Chéon. Il est d'ailleurs permis de se présenter au public avec assurance, quand on peut dire comme l'auteur : « Il y a bientôt dix ans que ce cours a été commencé. Il n'est que le développement du cours d'annamite composé en 1886. » Cette longue pratique, cette préparation lente qui permettent des modifications, des retouches nombreuses, sont un des plus sûrs garants de la valeur d'un ouvrage. Je ne doute pas que l'apparition du *Cours* de M. Ch. ne fasse date dans les études annamites. C'est par la publication d'ouvrages de cette valeur que l'on hâtera la connaissance scientifique de la langue annamite, si délaissée jusqu'à présent.

Les manuels élémentaires à l'usage des annamitologues débutants sont légion : il y en a de tous les formats comme de tous les mérites. Mais quand on avait une fois dépassé le « pont aux ânes », c'est-à-dire quand on savait distinguer les intonations, qu'on pouvait les rendre passablement, coudre quelques phrases les unes après les autres, voire même comprendre un Annamite vous exposant une affaire de rizières ou de prêt à intérêt, ce que l'on obtient après dix-huit mois ou deux ans d'études sérieuses et de pratique, si l'on avait le courage de

Digitized by Google

continuer l'étude de la langue pour en connaître, je ne dirai pas tous les secrets, mais le mécanisme au moins dans les grandes lignes, on se trouvait arrêté par le manque de livres, on était réduit à ses propres forces. Je sais que le travail personnel est vraiment le travail qui profite, mais que de temps perdu ! et comme on fait des progrès plus rapides quand on est aidé par un bon manuel ! Désormais le cours de M. Ch. sera, pour qui voudra s'en servir, un guide éclairé et sûr. Il mettra devant les yeux de l'étudiant des exemples nombreux, il exposera les règles de la syntaxe à mesure qu'elles se présenteront, il donnera par surcroît une foule de renseignements que l'on chercherait vainement ailleurs; enfin, en même temps qu'il dirigera les premiers pas du débutant, il permettra à ceux qui le voudront d'acquérir une connaissance approfondie de la langue annamite.

J'ai dit : à ceux qui voudront s'en servir. En effet, je crois qu'il faudra une forte dose de bonne volonté pour ne pas se décourager. En général, tous ceux qui commencent l'étude de l'annamite sont portés au découragement : après quelques faciles succès de début, on est vite rebuté par la difficulté des intonations, puis par les singularités de la syntaxe. On se décourage une fois, deux fois, on laisse les livres de côté un jour ou deux, parfois davantage ; d'aucuns ne les reprennent plus.

Par ailleurs, un cours, de sa nature, est fait pour être professé. C'est alors qu'on peut juger pleinement de sa valeur. La parole du maître le vivifie. Une explication donnée à propos dissipe telle obscurité, explique telle difficulté, et chacun sait que dans l'étude d'une langue les difficultés varient suivant les individus; l'émulation, les conseils du maître au besoin bannissent les idées de découragement. Lorsqu'un cours, après avoir été professé, est livré à l'impression, il perd toujours de sa valeur. Ce n'est plus pour ainsi dire qu'un corps sans âme. Le cours de M. Ch. n'échappera pas à ce sort. Il paraîtra à quelques étudiants un peu touffu, un tantinet aride. Que ceux-là se défient des cours qui prétendraient leur apprendre l'annamite sans travail et sans fatigue.

Pour apprendre l'annamite, pour affronter avec des chances de succès l'examen dit « de la prime », il faut suivre les conseils de l'auteur: il faut étudier au moins deux heures par jour, il faut lire et relire, il faut apprendre par cœur les longues listes de mots qui terminent chaque leçon ; il faut surtout parler. L'auteur l'a insinué lorsqu'il a dit que « les thèmes et versions qui terminent chaque leçon peuvent et doivent servir à la conversation ». Je crains que beaucoup de lecteurs ne comprennent pas toute l'importance de ce conseil. Si on étudiait le cours d'une manière purement théorique, le livre de M. Ch., qu'il se flatte avec raison d'avoir fait essentiellement pratique, perdrait cette belle qualité.

Les exemples sont très nombreux dans le cours. C'est un grand avantage pour l'étudiant. Ce n'est qu'à force de voir des exemples que l'on se pénètre du génie de la langue, que l'on s'habitue à penser comme les Annamites, à couler ses phrases dans leur moule.

M. Ch. a de plus imprimé à part un *Recueil de cent textes annamites*. Textes et exemples sont « pensés et écrits en annamite », dit l'auteur. On ne saurait croire quel plaisir délicat on éprouve à lire ces petites historiettes, ces vulgaires requêtes, des actes de vente ou d'achat, même de simples dictons. Voilà l'annamite tel qu'on le parle partout, au marché, devant les tribunaux, sur le *phản* pendant les longues journées pluvieuses. Ce n'est plus l'annamite des poèmes, farci d'expressions chinoises, d'allusions littéraires plus ou moins comprises, ni l'annamite des livres de religion, calqué presque littéralement sur les modèles d'Occident. Quel profit retirera l'étudiant sérieux qui lira ces textes attentivement et la plume à la main, complétant, modifiant légèrement au besoin les nombreuses notes de l'auteur ! C'est un vrai trésor que ces notes. Tout s'y trouve : remarques linguistiques, énoncés de règles grammaticales, rapprochements étymologiques, traits de mœurs, *folk-lore*, explications historiques. Je disais que tout cours imprimé est un peu comme un corps sans vie. M. Ch. a voulu remédier à ce défaut, et il y a réussi dans une certaine mesure. Je ne doute pas que beaucoup de lecteurs qui auraient été rebutés par l'étude pure et simple du texte ne soient retenus, captivés par le charme qu'ils trouveron dans la lecture des notes. Elles sont éminemment suggestives.

Digitized by Google

Mais arrivons à la partie principale du cours. Les exemples ne sont là que pour faire apparaître graduellement à nos yeux les diverses règles qui régissent la langue annamite. Je ne puis, dans un simple compte-rendu, suivre l'auteur dans le détail de toutes ces règles. Qu'il me suffise de dire qu'il y a beaucoup d'idées personnelles, d'idées vraiment neuves (1). Lorsque les faits peuvent être expliqués de deux façons, l'auteur l'indique, et si quelques remarques paraissent forcées, c'est à cause du souci trop grand qu'il a eu d'adapter les tournures annamites aux tournures françaises.

Un *cours* n'est pas une *grammaire*. Il ne faut pas chercher dans le premier l'ordre et la méthode exacte que l'on exigerait de la seconde. Il y a de l'ordre dans le cours de M. C., mais un ordre relatif, tel qu'il est réclamé par les nécessités de l'ouvrage. Il faut nécessairement, à des débutants, donner quelques notions de syntaxe, expliquer le rôle de certaines conjonctions, etc., avant d'avoir achevé d'exposer ce qui concerne le substantif ou l'adjectif. Cette manière de faire est cause de certaines répétitions, surtout d'un éparpillement de notions relatives à un même objet, de nature à mettre le trouble dans l'esprit de l'étudiant. C'est ici surtout que l'appui du maître est nécessaire pour aider à réunir ces parties éparses, pour faire voir partout l'enchaînement des idées, pour permettre de dominer cette multitude d'exemples et de remarques et d'embrasser dans un coup d'œil général tout le mécanisme de la langue. Malgré cet inconvénient, qui résulte, comme je l'ai dit, de la méthode adoptée, je suis certain que l'ouvrage de M. C. donnera à quiconque s'en servira une connaissance sérieuse de la langue annamite. Aussi voudrais-je le voir entre les mains de tous ceux que leur situation oblige à connaître cette langue, fonctionnaires, missionnaires, colons. Mais l'auteur ne trouvera pas mauvais que j'exprime un vœu en terminant. Il est certains esprits à qui plaisent l'ordre et la logique, et qui aimeraient avoir entre les mains une vraie *Grammaire annamite*. Après nous avoir donné ce cours « essentiellement pratique », et avoir amassé tant de matériaux, que M. C. aborde la théorie et nous donne une grammaire complète du dialecte tonkinois. Nul n'est plus à même que lui de mener à bonne fin une pareille entreprise.

L. Cadière.

Gaston Knosp, chargé de mission en Extrême-Orient. *Annamitische Volkstypen*. (Globus, 27 février 1902.)

Commentaire d'une planche de types annamites dessinés par un indigène.

Le commentaire est d'une aimable simplicité ; quant aux dessins, ils sont au-dessous du médiocre. En soi, l'idée de faire connaître une race au moyen de dessins indigènes est discutable ; mais, cette idée admise, il semble que M. Knosp aurait pu trouver mieux, pour l'exécuter, que l'inqualifiable barbouilleur qui présente au public allemand, sous le nom de « types populaires annamites », cette collection de crétins et d'ataxiques.

L. F.

---

(1) Je signalerai en particulier l'étude si fouillée des voyelles et des consonnes dans les leçons préliminaires; la distinction de deux *sắc* et de deux *nặng*, p. 43, que l'on sera peut-être obligé d'admettre plus tard; la note 2 de la p. 141, où l'auteur dit que la logique de la syntaxe annamite est basée sur l'ordre de succession des faits dans le temps: il y aurait une belle étude à faire en donnant à cette proposition tous les développements qu'elle mérite; p. 360, la théorie des prépositions de lieu, si importante et d'un mécanisme si délicat, malheureusement à peine effleurée ici ; enfin les longues listes de substantifs doubles ou composés, d'adjectifs doubles, de verbes doubles, etc.

Digitized by Google

Mémoire de S. G. Mgr Mossard sur les Ecoles de la Mission de Cochinchine. Saigon, 1901, 21 pp.

En 1882 le Gouvernement colonial supprima la subvention de 140.000 francs qu'il avait jusqu'alors accordée aux écoles de la Mission de Cochinchine; à l'instigation de la Métropole, le Conseil colonial alloua à nouveau, à partir de 1887, une subvention annuelle de 10.000 piastres (50.000 francs); le chiffre a varié depuis cette date, mais le principe même de la subvention n'a été remis en question que dans le rapport lu au Conseil Colonial en octobre 1901 et qui met la Mission en demeure, si elle veut continuer à bénéficier de l'aide administrative, d'apprendre à ses élèves à parler couramment le français. Le mémoire de Mgr Mossard développe deux séries d'arguments. Il montre en premier lieu que la France, profitant du protectorat des missions catholiques, n'en doit pas éluder les charges, et que d'autres puissances ne demandent qu'à prendre la place laissée libre par nous; l'argument peut être bon en soi, mais semble porter à faux, car il n'y a pas de question de protectorat des missions catholiques dans une colonie française d'administration directe comme la Basse-Cochinchine; l'étranger n'entre pas en ligne de compte. Pour ce qui est au contraire de l'enseignement du français dans les écoles de la brousse, Mgr Mossard pourrait bien avoir raison; c'est une question de savoir s'il faut dès maintenant répandre par tous les moyens l'enseignement du français chez tous les indigènes; et si Mgr Mossard va peut-être un peu loin en paraissant dire que le *quốc-ngữ* remplace avantageusement le caractère chinois, il eût suffi qu'il ne parlât que des *chữ nôm* pour que nous en tombions d'accord avec lui. Il serait bien désirable toutefois que les élèves des écoles urbaines apprissent à parler une autre langue que cet affreux *sabir* qui a conquis une sorte de droit de cité en Indo-Chine. Dans les écoles des frères Maristes en Chine, les élèves ne sont pas très nombreux et ne parlent pas le français très correctement; du moins est-ce du français avec ses articles, ses pronoms, ses personnes; serait-il donc si difficile d'obtenir le même résultat à Saigon?

P. Pelliot.

E. Aymonier. *Le Cambodge.* T. II. Les provinces siamoises. — Paris, E. Leroux, 481 pp.

Nous nous proposons de consacrer un compte rendu détaillé à cet important ouvrage, dès que le troisième et dernier volume, actuellement sous presse, aura paru. En attendant, on lira avec intérêt les paroles prononcées par M. Senart, en présentant le tome II à l'Académie des Inscriptions, dans sa séance du 23 octobre 1901 (*Comptes rendus de l'Académie*, 1901, p. 657):

« Je suis heureux de faire hommage à l'Académie, au nom de l'auteur, M. Aymonier, du tome second de son grand travail sur le Cambodge. Ce volume suit son aîné avec une rapidité qui fait le plus grand honneur à l'activité de l'auteur et nous autorise à attendre, dans un avenir peu éloigné, le couronnement de l'ouvrage, ce troisième volume, qui non seulement complétera l'ensemble des investigations que nous avait promises M. Aymonier, mais, en nous apportant ses vues générales sur l'art et la civilisation dont il nous décrit les restes, son résumé de ce qui est présentement connu de l'histoire du Cambodge, mettra en valeur les indications de détail dispersées dans les premiers volumes, en précisera et en doublera l'intérêt.

« Le Cambodge, dans ses limites actuelles, a pu être épuisé dès le premier volume. C'est qu'il est bien déchu de son ancienne splendeur et réduit en étendue. Après avoir tenu, vers le Nord et l'Ouest, sous leur pouvoir, une grande partie du Siam et du Laos, les Cambodgiens, vaincus et refoulés, ont vu passer aux mains des souverains siamois leurs provinces jadis les

Digitized by Google

plus florissantes, celles qui formaient le centre de leur empire et où subsistent les traces monumentales les plus considérables de leur activité et de leur puissance. C'est à ces provinces, devenues siamoises, de l'ancien Cambodge, qu'est consacré le présent volume et que sera consacrée la plus grande partie du suivant.

« M. Aymonier est, bien entendu, resté fidèle au plan qu'il s'est tracé d'abord. En dehors d'un premier chapitre d'orientation sur le Siam actuel, sa population, ses institutions et ses coutumes, il procède province par province, et en l'appuyant sur des cartes et des figures assez nombreuses, à une description détaillée des ruines que ses explorations lui ont permis d'étudier. Au relevé méthodique de tous les restes subsistants, il ajoute un aperçu, souvent détaillé, soit des inscriptions khmères dont il a fait un objet spécial de ses recherches, soit des inscriptions sanscrites qui ont été jusqu'ici transcrites et étudiées. En extrayant les données les plus importantes, il replace chaque monument à sa date et signale ses affinités avec des restes similaires.

« Une exploration ne comporte pas toute la précision historique, l'étude générale de la filiation et des développements de l'architecture et de la sculpture. Mais cet exposé demeurera sans doute pour longtemps le répertoire le mieux informé et le plus exact, le plus instructif et aussi le plus compréhensif, des monuments de l'art khmer.

« Nous ne pouvons que souhaiter bon courage à M. Aymonier, souhaiter qu'il couronne bientôt, par la description d'Angkor et par ses vues historiques d'ensemble ,cette œuvre considérable qui restera le résumé le plus complet et le témoin le plus expressif de la première période, de la période héroïque de l'archéologie cambodgienne. »

J. Burgess. — *Fabricated geography*. (Ind. Antiq., xxx, pp. 387-388).

Les Chroniques singhalaises (*Mahāvaṃsa*, ch. xii ; *Dīpavaṃsa*, ch. viii) disent qu'après le concile tenu la 18e année d'Açoka, le thera Moggaliputta Tissa envoya des missionnaires dans neuf régions : 1° Kaçmīra et Gandhāra (Kaçmir et Panjab); 2° Mahīsamaṇḍala (Mysore); 3° Vanavāsi (Kanara nord); 4° Aparāntaka (Konkan); 5° Mahāraṭṭha (pays des Mahrattes); 6° Yona ou Yavana-loka (Bactriane ou Perse); 7° Himavanta (Himalaya); 8° Suvaṇṇa-bhūmi (Birmanie); 9° Sīhala (Ceylan).

Un auteur birman contemporain, Paññasāmi, auteur du *Sāsanavaṃsa*, écrit en 1861, étudié et publié par Mrs Mabel Bode (*A Burmese Historian of Buddhism, Sāsanavaṃsa*, Londres, 1897), revendique toutes ces missions pour son pays, à l'exception des deux premières. Il identifie donc Vanavāsi à Prome; Aparanta au pays de Sunāparanta, à l'O. du haut Irawadi; Mahāraṭṭha au Laos; Yonakaraṭṭha à Xieng-May; Suvaṇṇa-bhūmi à Sudhammapura=Thatôn. Le Himavantapadesa est remplacé par le Cīnaraṭṭha (frontière du Yunnan). Il reproduit sans doute des auteurs birmans plus anciens; mais l'origine de cette «géographie fabriquée» n'est pas encore bien établie.

L. F.

T. H. Lyle. — *The Place of Manufacture of Celadon Ware*. (Man, avril 1901, art. 41).

Récit d'une visite aux fours abandonnés et ruinés où l'on faisait autrefois le céladon, au Siam, près de Sawankalok, chef-lieu de la province du même nom. Il y en a plusieurs centaines, disposés en double rangée, à des intervalles de 20 à 40 mètres, sur plus de 4 miles : ce sont des monticules, envahis par la végétation, de 6 à 10 mètres de hauteur, et de 20 à 30 mètres de circonférence. Dans les débris innombrables qui jonchent le sol, M. L. n'a rien trouvé de bien intéressant : des fouilles systématiques donneraient peut-être d'autres résultats.

Digitized by Google

Inde

L. de la Vallée Poussin. — *Le Bouddhisme d'après les sources brahmaniques.* (Museon, N. S. vol. II, pp. 52-73, 171-207).

On n'accusera pas M. de la Vallée Poussin d'être de « l'école des fleuristes ». Jamais plus austère travailleur ne fouilla d'une pioche plus intrépide un sol plus désolé. Dédaigneux des faciles architectures, il consacre ses efforts à « exhumer des matériaux », et ses matériaux, comme des exhumés qu'il sont, ont un air éminemment farouche et décharné.

Les profanes restent pensifs devant ces pages mi-sanscrites mi-françaises, hérissées de termes techniques et de signes mystérieux, fortifiées d'un rempart de notes, qui ne condescendent que rarement à être explicatives; mais les initiés goûtent l'intransigeante littéralité des traductions et l'abondance des rapprochements utiles.

On accueillera donc avec plaisir la série de documents brahmaniques sur le buddhisme, que M. de L. vient de commencer dans le *Museon*. Le premier, de ces documents est le chapitre II du *Sarvadarçanasaṃgraha* qui traite de la doctrine buddhique. Ce chapitre avait précédemment été traduit par Gough, ; la traduction de M. de L. est plus serrée et mieux pourvue de références. Un court passage donnera une idée de l'ouvrage : « La momentanéité des objets (kṣaṇa), bleu, etc. résulte par raisonnement de leur existence... Et ne dites pas que cet argument (à savoir *sattva*) est « asiddha », car l'existence qui a pour définition *arthakriyākāritva*, est établie par la perception des objets, bleu, etc. ; et il est démontré qu'il y a incompatibilité de l'existence et du non-momentané, par le fait qu'il y a incompatibilité [du non-momentané, et] de [l'activité] successive ou non successive, [laquelle est] vyāpaka [de l'existence] : de l'incompatibilité avec le vyāpaka [kramākrama] résulte l'incompatibilité avec le vyāpya [sattva]. »

Il serait désirable que l'auteur citât plus libéralement les textes sanscrits au lieu de se borner, comme il le fait souvent, à y renvoyer : l'intelligence du texte français en serait notablement facilitée.

L. F.

Vincent A. Smith. *Kusinârâ or Kuçinagara and other Buddhist Holy Places.* (J. R. A. S. janvier 1902, pp. 139-163.)

Kuçinagara (pâli *Kusinârâ*) est l'endroit où le Buddha mourut. Il est déterminé dans les itinéraires des pélerins chinois par rapport à trois points : Bénarès, le Parc Lumbinî et Vaisâli. Le second point est représenté par les ruines de Rummindeî, dans le district de Bastî, Tarâi Népalais, par 83° 20' long. E. Gr. et 27° 29 lat. N. Quant à Vaisāli, M. Smith donne comme certaine, en se réservant de la démontrer plus tard, son identité avec des ruines près de Basâr, district de Muzaffarpur, Bihar, par 85° 11' long. E. et 25° 58 lat. N. Les points extrêmes étant ainsi fixés, M. S. étudie en détail l'itinéraire des pélerins de Lumbinî à Kusinârâ et propose les identifications suivantes :

Rāmagrāma = Dharmauli (?), sur la frontière du district de Gorakhpur et du Népal;
Endroit où Chandaka revint sur ses pas = Bihār (?), district de Campāran ;
Stūpa des cendres = Lauṛiyā-Nandangaṛh ;
Kusinārā doit être cherché près de Gurunggaon, dans la vallée de la petite Rapti, à 30 milles en ligne droite de Kâthmandu. De Kusinâra à Vaisâli, l'itinéraire est indiqué par les piliers d'Açoka à Râmpurvâ, Lauṛiyâ-Nandangaṛh Lauriyâ-Ararâj, Bakhirâ (près de Vaisâli) et par le Stûpa du Roi Cakravartin à Kesariyâ.

Digitized by Google

Voilà donc Kusinârâ transporté de Kasia à quelque 80 milles du côté de Kâthmandu. Il ne reste plus qu'à vérifier l'hypothèse sur le terrain. Mais, comme le remarque M. Smith, « une épaisse forêt, pleine de tigres et d'éléphants sauvages n'est pas un terrain propice à l'investigation archéologique »: c'est là pour une théorie la meilleure garantie de durée.

L. F.

VINCENT A. SMITH. *Chronology of the Kuṣân Dynasty of Northern India.* (J.R.A.S. janvier 1902, p. 175.)

Le *Journal of the Royal Asiatic Society* insère la lettre suivante :

Cheltenham, 16 décembre 1901.

Mon cher Professeur Rhys Davids, — Je vous serai très obligé si vous pouvez réserver une petite place dans le N° de janvier du *Journal* pour annoncer que je crois avoir eu la bonne fortune de résoudre le problème longtemps débattu de la chronologie des Kuṣans. Les dates connues sont : Kaniṣka, de 5 à 28 ; Huviṣka, de 29 à 60 ; Vâsudeva, de 74 à 98. Ces dates sont, je crois, exprimées dans l'ère Laukika ou Saptarṣi du Kachmir, les mille et les centaines étant omis, conformément à la pratique de la Râjataraṅgiṇi. Les dates correspondantes sont : Kaniṣka [32] 05 et [32] 28 = 129-130 et 154-155 A. D. ; Huviṣka, 155-156 et 184-185 A. D. ; Vâsudeva, 198-199 et 222-223 A. D. J'ai établi ce résultat en détail, après considération de tous les principaux écrits sur ce sujet, y compris les récents essais de MM. Bhandarkar, Boyer, Sylvain Lévi et Specht. J'espère dans une autre occasion, en temps voulu, convaincre les autres, comme je m'en suis convaincu moi-même, que ma solution est en conformité avec les données chinoises, épigraphiques, numismatiques, et monumentales, ou, en d'autres termes, qu'elle satisfait à toutes les conditions du problème.

Vincent A. SMITH.

A.-M. BOYER. *Etude sur l'origine de la doctrine du saṃsâra.* (J.A., T. 18, pp. 451-499 = novembre-décembre 1901).

M. Boyer s'est proposé d'établir dans ce travail que la doctrine indienne du saṃsâra n'est pas une importation étrangère, mais est sortie, par une évolution naturelle, de l'idée que les Hindous de l'époque védique se faisaient de la destinée humaine après la mort.

E. HARDY. *A Cambodian Mahāvaṃsa.* (J.R.A.S. janvier 1902, pp. 171-174).

Dans une lettre au Prof. Rhys Davids, M. E. Hardy, qui prépare une nouvelle édition du *Mahāvaṃsa* pour la Pāli Text Society, signale l'existence à la Bibliothèque Nationale de Paris, d'un ms. catalogué comme ms. du Mahāvaṃsa, mais qui est en réalité « une œuvre secondaire où est incorporé le Mahāvaṃsa ». L'auteur a eu pour but d'éclaircir et de développer l'original. Le ms. est en écriture cambodgienne, ce qui ne suffit pas à justifier le titre de « Mahāvaṃsa cambodgien », car il peut aussi bien être d'origine siamoise.

L'ouvrage est d'ailleurs inconnu au Cambodge.

L. F.

Digitized by Google

CAROLINE A. F. RHYS DAVIDS, M. A. — *A Buddhist Manual of Psychological Ethics of the fourth Century B. C.,....* (Oriental Translation Fund, New Series, T. XII.) Londres, 1900. In-8°, XCV-393 pp.

Il est un peu tard pour dire tout le bien que nous pensons de l'ouvrage de Mme Rhys Davids et son succès n'a d'ailleurs plus besoin de nos éloges. Toutefois les livres pénètrent si lentement en Indo-Chine que nous ne croyons pas inutile de signaler à nos lecteurs coloniaux l'apparition de cette première traduction en langue européenne de la *Dhamma-saṅgaṇi*, le premier livre de l'*Abhidhamma-piṭaka* ou, comme on traduit, « Corbeille de métaphysique » du canon pâli. On ne saurait trop louer le zèle et le soin pieux apportés par Mme R. D. à la tâche fastidieuse de comprendre et de traduire toutes ces énumérations et ces formules ; la peine qu'elle a prise, aidée des notes manuscrites de son mari, pour nous donner des équivalents exacts de tous les termes techniques ; enfin, et surtout, le remarquable talent avec lequel elle a su dégager, tant dans sa longue introduction que dans son commentaire, tout ce qui se cachait d'intérêt un peu général sous l'aride et monotone prolixité des répétitions scholastiques. C'est là un grand service rendu, non seulement à la connaissance de la philosophie bouddhique, mais encore de la pensée indienne, et même, si l'on veut, humaine. Est-ce à dire que le Bouddhisme tout entier doive être considéré comme tenant dans ce texte ? Pour nous, qui ne nous piquons pas d'orthodoxie en ces matières, nous croyons qu'il y a de par le monde plus d'une religion du Buddha et qu'elle n'est contenue dans aucun catéchisme déterminé, fût-il « du quatrième siècle avant notre ère », ou de la main du colonel Olcott. Rien n'est plus édifiant à cet égard que de lire par exemple, aussitôt après les cahiers de séminaire qui viennent de nous être rendus si industrieusement accessibles par Mme R. D., les matériaux que M. L. de la Vallée-Poussin a réunis de son côté sous le titre de *Bouddhisme, Etudes et Matériaux*. On se trouve aussitôt transporté dans un tout autre monde ; et ce n'est pas assurément ici qu'on s'en étonnera, dans ce pays où l'on peut coudoyer tous les jours des moines cambodgiens ou annamites, apparemment bouddhiques les uns et les autres, et qui n'ont pas entre eux une seule idée commune, pas même leur conception du Buddha.

A. FOUCHER.

T. W. RHYS DAVIDS. — *The last to go forth.* (Journ. Roy. As. Soc., oct. 1901, pp. 889-893).

Dans cet article, M. R. D. réunit un certain nombre de renseignements concernant six theras de Ceylan, qui sont cités dans le Commentaire des Jâtakas comme s'étant convertis les derniers *(pacchāgatakā)*. Il termine en exprimant l'espoir que, « quand les textes seront complètement sous nos yeux, nous pourrons reconstruire dans une large mesure l'histoire littéraire et intellectuelle de Ceylan au IIe siècle avant notre ère ».

V. A. SMITH. — *The translation of « devānaṃpiya »*. (Journ. Roy. As. Soc., oct. 1901, p. 930.)

Rappelle que Bhagvanlāl Indrajī a vu le premier dans ce titre un synonyme de *rāja* (Ind. Antiq., mai 1881).

P.-E. PAVOLINI. — *Il Compendio dei cinque elementi.* (Giorn. Soc. As. Ital., vol. XIV, 1901, pp. 1-40).

Texte d'un traité extra-canonique des Jainas Digambaras, intitulé *Pañcatthiyasaṃgaha-sutta* ou *Pavayaṇa-sāra*, et formé de 173 stances divisées en deux parties, l'une ontologique, sur

Digitized by Google

les cinq éléments, l'autre sur la délivrance (mokṣa-mārga). Il est l'œuvre de Kundakundācārya. M. P. annonce, comme seconde partie de son travail, une traduction et une introduction sur l'auteur et la doctrine. Il ajoute dès maintenant aux observations de Pischel (*Gramm. der Prâkrit Sprachen*, § 21) sur le prâkrit des Digambaras cette observation, que le changement de la sourde en sonore a lieu non seulement pour les dentales, mais aussi pour les gutturales (loka : loga).

L. F.

JAS. BURGESS. — *The Great Stûpa at Sânchi* (J. R. A. S. janvier. 1902, p. 29-45).

Sâñchi, situé à 20 milles N.-E. de Bhopāl, est le nom moderne d'un lieu qui s'appelait autrefois *Kâkaṇâda* (pâli : *Kâkaṇâou*), et qui est célèbre par ses deux stûpas, dont les sculptures et les inscriptions remontent au IIe et au IIIe siècle avant J. C. M. B. donne une intéressante revue des travaux qui ont été consacrés à ces monuments depuis l'esquisse du Dr Yeld, en 1819, jusqu'à la belle série de photographies prises l'année dernière par M. Henry Cousens, de l'Archæological Survey de Bombay. Les cinq portes monumentales ou toraṇas (dont l'une, celle de l'E., est représentée par un moulage conservé au Musée Guimet) forment une suite de 150 négatifs au 1/8 de l'original. M. Burgess exprime le vœu, auquel nous nous associons pleinement, « que cette importante série de représentations du plus ancien monument connu de l'art indien soit publié sous une forme satisfaisante, comme une importante contribution à l'archéologie indienne ».

L. F.

H. COUSENS. — *Progress Report of the Archæological Survey of Western India for the year ending 30th June 1901.* — (Bombay,) in-4°, 199 pp.

Le rapport de M. Cousens, superintendant de l'Archæological Survey à Bombay, comprend principalement une visite aux sanctuaires jainas du Mont Abu, avec un plan des monuments, et un relevé des antiquités de l'île d'Elephanta. Le programme pour 1901-1902 comporte un survey de la province de Berâr.

R. PISCHEL. — *Die Inschrift von Piprāvā.* (Z. D. M. G., T. 56, pp. 157-158.)

Conjecture ingénieuse et très plausible sur le sens d'un mot de l'inscription de Piprāvā. On sait qu'en janvier 1898, M. William Peppé, en fouillant un ancien stūpa buddhique situé à Piprāvā, dans le district de Bāstī, sur la frontière du Népal, découvrit un reliquaire en stéatite portant, gravée en caractères d'Açoka, cette inscription : *iyam salilanidhane Budhasa bhagavate sakiyanaṃ sukiti bhatinaṃ sabhaginikanaṃ saputadalanaṃ.*

Le seul mot qui fasse quelque dificulté est *sukiti*. Tout le monde a cru y reconnaître le skr. *sukīrti*, les uns en faisant un nom propre, et les autres une épithète du Buddha (« le Glorieux »); quant au génitif *sakiyanaṃ*, on l'expliquait comme dépendant de *dānam* sous-entendu. On traduisait donc : « Ce réceptacle des reliques du sublime Buddha [est le don] des Çâkyas, frères de Sukīrti (ou : « frères du Glorieux [Buddha] ») avec leurs sœurs, leurs fils et leurs femmes ».

M. P. explique *sukiti* = *sukṛtiḥ* : « est l'œuvre pie des Çâkyas, des frères avec les sœurs, les fils et les femmes ».

Digitized by Google

F. Fawcett. — *Notes on the Rock Carvings in the Edakal Cave, Wynaad.* (Ind. Ant., vol. 30, pp. 409-421, octobre 1901).

Dans le district de Wainad, Malabar, est une grotte ou plutôt une faille de rocher dont les parois portent des inscriptions et des figures. Ces dernières rappellent à s'y méprendre les bonshommes que les écoliers charbonnent sur les murs : M. Fawcett, dont les yeux sont aiguisés par l'amour-propre de la découverte, y distingue des danseurs masqués (?) et suppose que ces grossières sculptures peuvent avoir été gravées par l'une des *devil-worshipping castes or tribes* de la région. Une des inscriptions, d'ailleurs insignifiante, est en caractères câlukyas (environ 500 A. D.). La grotte est aujourd'hui un lieu de pélerinage : les chettis de la région y font leurs dévotions à la déesse Mudiampilli.

L. F.

J. Kirste. — *The Mahâbhârata Question.* (I. A. vol. 31, p. 5-10, janvier 1901).

Il y a une question du *Mâhâbhârata* : elle semble devoir être éternelle. Les travaux qu'elle suscite ne font que la rajeunir. Faute de pouvoir la résoudre, on peut toujours la résumer : c'est ce qu'a fait M. Kirste. Les points litigieux sont par lui ramenés à quatre :

1° *Recensions.* Le *Mahâbhârata* existe en plusieurs recensions : laquelle choisir ? — La recension du Nord, répond sans hésiter M. K. D'abord cette « Vulgate », comme on l'appelle, n'est pas exclusivement septentrionale : on la trouve aussi dans le Sud. Puis elle est uniforme ; il n'y a qu'anarchie en dehors d'elle : « quot codices, tot textus ». Elle a été protégée contre les influences dissolvantes par plusieurs commentaires. Enfin elle paraît être la plus courte : elle ne comprend guère que cent mille vers ; cette sobriété achève de faire pencher la balance en faveur de la Vulgate. Nous pensons donc avec M. K. que cette recension doit servir de base à la future édition critique du *Mahâbhârata* : mais il ne serait pas non plus mal à propos d'étudier d'un peu près les *capitula extravagantia* des manuscrits méridionaux.

2° *Homogénéité.* Le *Mahâbhârata* est un *kâvya* et une *smṛti*, un poème et un code de règles morales et sociales. Les uns veulent que l'élément didactique soit une addition postérieure à l'élément épique ; d'autres (Dahlmann) que le poème entier soit l'œuvre d'un auteur de génie, qui a imaginé la fable épique pour illustrer les principes du *dharma*. M. K. est d'avis que l'ouvrage, sous sa forme actuelle, résulte d'une diaskeuase, qui a groupé des chants préexistants, sans y apporter d'autre modification que le changement du prâcrit original en sanscrit.

3° *La légende des Pâṇḍavas.* Les cinq héros du *Mahâbhârata* ont une femme commune, ce qui est en flagrante contradiction avec la coutume indienne. Dahlmann expliquait cette bizarrerie comme une fiction imaginée par l'auteur pour illustrer la doctrine de la famille indivise ; cette hypothèse a eu peu de succès ; mais s'il est vrai que, comme le croit M. K., l'auteur de la légende ait prêté à ses héros les mœurs de certaines tribus polyandriques voisines des Hindous, par simple « licence poétique », il faut avouer que cet aède se permettait des licences bien singulières.

4° *Date.* M. K. pense que le *Mahâbhârata* n'a pu être écrit, sous sa forme sanscrite, avant le IIe siècle ap. J. C., bien qu'il ait pu exister oralement avant cette date. Il en donne une raison assez inattendue : « Les signes des voyelles liquides sont dits avoir été inventés ou par Nâgârjuna ou par Çarvavarman, qui vivaient au IIe siècle A. D. et il eût été à peu près impossible d'écrire sans eux un texte sanscrit. » M. K. ne donne à l'appui aucune référence, sinon que M. Hörnle a appelé son attention sur ce point. La référence doit, je pense, être cherchée dans l'*Indische Palæographie*, § 24, A, 7, où Bühler dit : « Ces faits paléographiques s'accordent avec la tradition chinoise buddhiste, qui, comme l'a découvert Sylvain Lévi, attribue l'invention des voyelles liquides *initiales* à Çarvavarman, ministre du roi Andhra Sâtavâhana

Digitized by Google

ou à Nâgârjuna. » Bühler ajoute en note : « Briefliche Mittheilung ». M. Kirste a donc cité inexactement sa source, en négligeant le mot « initiales » qui change la portée de ses prémisses ; ensuite, il aurait dû s'expliquer sur la présence des diphtongues *ai* et *au* dans l'alphabet primitif de la brâhmî, si cette écriture était uniquement employée pour le prâcrit (*Ind. Pal.*, p. 2). Et enfin la légende de Nâgârjuna peut difficilement servir de base à une théorie sur le développement de l'écriture.

L. F.

J. L. Speyer. — *Ein alter Fehler in der Uberlieferung der* Bhagavadgîtâ (Z. D. M. G., T. 56, pp. 123-125).

Tous les lecteurs de la *Bhagavadgītā* ont été arrêtés par le premier vers du discours de Kṛṣṇa :

acocyān anvacocas tvaṃ prajñāvādāṃç ca bhāṣase

et ont constaté l'impuissance des commentateurs à raccorder ces deux pâdas incohérents : « Tu pleures ceux qui ne doivent pas être pleurés — et tu dis des paroles de sagesse. » M. Speyer fait la lumière dans ce texte obscur au moyen d'une correction très simple (*prajñā*, corr. *prajā*) qui donne un sens parfaitement naturel : « et tu parles comme le commun des hommes. » Cette nouvelle leçon peut être tenue pour acquise.

L. F.

H. Oldenberg. — *Zur englischen Übersetzung des* Kāmasūtra. (Z. D. M. G., T. 56, pp. 126-127).

Répliquant à M. R. Schmidt, traducteur allemand du *Kāmasūtra*, qui avait taxé d'erreur l'attribution à Bhagvanlāl Indrajī de la traduction anglaise du même texte, M. Oldenberg établit par des témoignages concordants que Bühler avait communiqué ce détail à plusieurs personnes, en homme parfaitement au courant des faits ; que Bhagvanlāl a traduit le texte sanscrit en gujaratī ; que cette traduction a été mise en anglais par un *native clerk*, ignorant du sanscrit ; et qu'un haut fonctionnaire du Civil Service a revu le texte anglais, qui fut ensuite publié, sans nom d'auteur, par deux gentlemen, dont l'association s'intitulait Kâma Shâstra Society, et qui y firent quelques additions regrettables. Voilà donc fixé un point d'histoire littéraire : le traducteur de *Kāmasūtra* est Bhagvanlāl Indrajī, et non Shankar Paṇḍit, comme on le croyait généralement.

R. Simon. — *Quellen zur indischen Musik : Dâmodara.* (Z. D. M. G., T. 56, pp. 129-153).

Edition partielle du *Saṃgītadarpaṇa*, de Dāmodara, avec indication des passages empruntés au *Saṃgītaratnākara* de *Çārṅgadeva*.

H. Jacobi. *Die indische Logik* (Nachrichten K. Gesell. d. Wiss. zu Göttingen. Phil. Kl., 1901, Heft 4, pp. 460-484).

Dans cet article de vingt-quatre pages, M. Jacobi donne un sommaire de la logique indienne, qui est un chef-d'œuvre d'exposition. Il a su expliquer avec autant de netteté que de concision un ensemble de concepts très éloignés des nôtres et une série de termes techniques auxquels il

Digitized by Google

n'est pas aisé de trouver des équivalents intelligibles. La seconde partie de son travail contient une esquisse des progrès des théories logiques, depuis le sūtrakāra Gautama jusqu'aux traités modernes. Ces progrès sont dus principalement aux Vaiçeṣikas, dont le système trouve son expression la plus achevée dans le Commentaire de Praçastapāda, qui introduit l'importante théorie de la concomitance (*sāhacarya*). La logique des Buddhistes se rattache étroitement à celle des Vaiçeṣikas et n'y ajoute rien : mais le philosophe buddhiste Diṅnāga, en engageant une polémique contre Vatsyāyana, a exercé une influence indirecte considérable sur le développement de la doctrine.

L. F.

R. Pischel. *Āḍhyarāja*. (Nachrichten K. Gesell. Wiss. zu Göttingen, Phil. Kl. 1901, Heft 4, pp. 460-484).

Dans l'introduction au *Harṣacarita*, Bāṇa dit qu'il n'ose parler, intimidé qu'il est par les prouesses d'Āḍhyarāja. On a pris ce nom pour celui d'un poète inconnu, « of more capacity than performance », comme le remarque plaisamment Hall. M. Pischel croit qu'il s'agit simplement de Harṣa lui-même, et il cite à l'appui de cette opinion un vers du *Sarasvatīkaṇṭhābharaṇa* :

ke bhūvannāḍhyarājasya rājye prākṛtabhāṣiṇaḥ |
kāle Çrī-Sāhasāṅkasya ke na saṃskṛtavādinaḥ ||

« Sous le règne d'Āḍhyarāja, qui ne parlait prâcrit? au temps de Sāhasāṅka, qui ne parlait sanscrit? »

Ce passage prouve qu'Āḍhyarāja était un roi, et rien n'empêche que Harṣa ait porté ce nom; quant à Sāhasāṅka, c'est probablement Candragupta II (ve siècle), le Vikramāditya ou Vikramāṅka aux « Neuf Perles ».

L. F.

G.-A. Grierson. — *Note on the principal Rājasthānī dialects*. (Journ. Roy. As. Soc., oct. 1901, pp. 787-808).

Table comparative des formes grammaticales dans les quatre principaux dialectes de la *Rājasthānī*, ou langue du Rājputāna : *Mewātī* (N. du Rājputāna et S. E. du Panjab), *Mālwī* (pays de Mālwa), *Jaipurī* (E. du Rājputāna), *Mārwarī* (Etats de Mārwar et d'Udaipur).

G. A. Grierson. — *Vrācaḍa and Sindhī*. (J. R. A. S., janvier 1902, pp. 47-48).

Le prâcrit Vrâcaḍa était parlé dans le Sindh ; il était caractérisé par : 1° le changement facultatif des initiales *t, d* en *ṭ, ḍ* ; 2° le changement de *ṣ, s* en *ç* ; 3° la préfixation de *y* aux consonnes *c, j*. Les deux premiers traits se retrouvent en Sindhī ; ils peuvent être dus à l'influence du prâcrit Māgadhī, où le troisième phénomène a son correspondant dans la transformation *jaya* en *yja*, décrit par Hoernle comme un « son obscur » intermédiaire entre les sons *ya* et *ja* et faisant l'office des deux.

L. F.

T. Grahame Bailey. — *Notes on the Sāsi Dialect*. (Journ. Roy. As. Soc. Bengal, LXX, pt. 1, pp. 7-14).

Les Sāsīs sont une « tribu criminelle » du Panjab, qui parlent un dialecte intermédiaire entre le panjabi et l'urdu. Ils ont en outre un argot, auquel ils donnent le nom de *farsi*, « persan »,

Digitized by Google

et qui se compose, d'une part, de mots ordinaires altérés par des modifications de consonnes (nāb=sāb), additions de syllabes (ḍha bāṇ=bāṇ), etc., d'autre part de mots particuliers. A la fin de son article, M. B. donne la parabole de l'Enfant prodigue en « Sāsī criminel ».

SARAT CHANDRA MITRA. — *Riddles current in Bihar* (Journ. As. Soc. Bengal, LXX, Pt. III, pp. 33-58).

Recueil de devinettes populaires. Texte et traduction.

Capt. WOLSELEY HAIG. — *Notes on the Raṅgārī caste in Barār*. (Journ. As. Soc. Bengal, LXX, pt. III, pp. 1-9). — *Notes on the Velamā caste in Barār*. (Ibid., pp. 23-29).

Les Raṅgārīs sont une caste de teinturiers établis dans le Berar et originaires du Gujarat. Ils pratiquent l'hindouisme, mais seulement depuis leur migration : auparavant ils étaient jainas. Leur dévotion s'adresse particulièrement à deux divinités : Khandobā et Shāh Dāwal ; le premier est un dieu hindou populaire dans le Dekhan, le second un *pīr*, ou saint musulman.

La caste Vĕlamā est une caste d'agriculteurs, répandue dans la présidence de Madras, qui passe pour être originaire du Telingana Nord et avoir émigré il y a environ trois siècles. Ils se disent d'origine kṣatriya et adressent leur culte à Narasiṃha.

F. FAWCETT. — *Notes on the Dômbs of Jeypur, Vizagapatam District, Madras Presidency*. (Man, mars 1901, art. 29).

Quelques renseignements, un peu fragmentaires (l'auteur n'a pu étudier les Dômbs que dans la prison de Vizagapatam, où leur propension au vol les amène du reste en grand nombre), sur cette peuplade *outcast*, apparentée aux Pānos, qui vit dans la région forestière autour de Vizagapatam. Caractères anthropologiques, tatouages, noms personnels, coutumes, etc.

Henry W. CAVE. — *The ruined cities of Ceylon*. New ed. London, 1900. In-8°, 165+6 pp.

Cet ouvrage a paru en 1897. La seconde édition, d'un format plus réduit et d'un prix plus modéré, reproduit à peu près la première. On trouve dans ce livre un aperçu des antiquités de Ceylan et de l'état des fouilles poursuivies par le Service Archéologique. Il décrit successivement les ruines de Mihintale, d'Anurādhapura, de Sigiri, de Polonnaruwa, de Dambulla et de Matale. Les photographies sont bonnes et le texte n'est pas sans intérêt.

L. F.

W. GEIGER. — *Māldivische Studien. Beiträge zur Grammatik der māldivischen Sprache*. (Zeitschr. d. Morgenl. Gesell., t. 55, pp. 371-387.)

Durant le séjour que M. G. a fait à Ceylan pour la préparation de son livre sur la *Littérature et la langue des Singhalais* (Strasbourg, 1901), il s'est attaché à étudier les dialectes apparentés au singhalais et notamment celui des îles Maldives. « J'imagine, dit-il, que chacun de nous a, dans le cercle de ses études, un domaine plus étroit où il se meut avec une prédilection particulière et une chaleur intérieure, et auquel il revient toujours. C'est

Digitized by Google

un tel domaine que sont pour moi les lointaines îles Maldives que ceignent les flots bleus de l'Océan Indien. » M. G. a déjà publié un recueil de textes écrits en langue des Maldives (*Sitzungsb. des K. Bayer. Ak.*, 1900, pp. 661-599). Il donne ici une notice substantielle de la grammaire de cet idiome.

L. F.

Chine

Maurice Courant. — *Bibliothèque Nationale. Catalogue des livres chinois, coréens, japonais, etc.* Deuxième fascicule. Nos 2497-3469. Paris, Leroux, 1901, in-8° (1).

Le second fascicule est consacré à la IVe division de M. Courant : ouvrages canoniques, classiques, philosophiques.

Présentons à ce propos quelques remarques sur le premier fascicule.

No 370-371. Tchang Yu-thing est une inadvertance pour Tchang Thing-yu 張廷玉.

No 705-706. C'est la traduction chinoise de Sanang-Setsen (cf. Hirth, dans les *Sitzungsberichte* de Munich, 1900, I, 195-198). L'Ecole française d'Extrême-Orient en possède également un exemplaire manuscrit et un exemplaire imprimé; un autre est classé sous le no 449 dans le *Catalogue of Chinese books* de la Bibliotheca Lindesiana. L'ouvrage n'est donc pas aussi rare que le croyait M. Hirth.

No 1825. Est bien de Ma Chao-yun et Cheng Mei-k'i, comme l'indique Wylie (*Notes on Chinese literature*, p. 52).

No 1826-1829. Le *Sin kiang tche lio* n'est pas du prince de Jouei et autres, mais bien de Song Yun 松筠; la préface impériale ne laisse aucun doute à cet égard. Le prince de Jouei et autres furent seulement chargés d'en surveiller l'impression au Wou-ying-tien 武英殿.

No 1830-1831. Le *Si yu wen kien lou* a pour auteur, ainsi que l'indique Wylie, Ts'i-che-yi 七十一. Ts'i-che-yi, que nous connaissons par ailleurs, avait pour appellation Tch'ouen-yuan 椿園. Son ouvrage circula quelque temps manuscrit, c'est sans doute la raison de ses titres multiples : *Si yu wen kien lou*, *Si yu tsong tche* 西域總志, *Si yu souo t'an*, 西域銷談. Le *Si yu tsong tche*, classé sous le no 707 par M. Courant, devrait donc être placé ici. L'abbé Gueluy, qui a traduit cet ouvrage, a pris le nom de l'auteur pour son âge.

No 2393. L'auteur est effectivement Song Yun, mais comme Song Yun vivait à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle, la date de 1664 est certainement erronée.

Dans le deuxième facicule :

No 3105. Tcheng-kiun 徵君 est un qualificatif et ne fait pas partie du nom de l'auteur qui s'appelle 閻若璩 Yen Jo-kiu

No 3114. Lire 賸 *cheng* au lieu de 謄 *t'eng*.

No 3127. Lire 江聲 Kiang Cheng au lieu de Tcheng Cheng.

P. Pelliot.

Edouard Chavannes. — *Les Mémoires historiques de Se-ma Ts'ien*. T. IV. Paris, Leroux, 1901, in-8, 560 pp.

J. J. M. de Groot. — *The religious system of China*. Vol. IV. Livre II. On the soul and ancestral worship. Leide, 1901, gr. In-8°, 467 pp.

Le *Religious System of China* de M. de Groot et le *Se-ma Ts'ien* de M. Chavannes sont, en dehors des dictionnaires, les deux œuvres les plus considérables qui aient été entreprises par

---

(1) Cf. *Bulletin*, I, 145.

Digitized by Google

des sinologues depuis la publication des *Chinese Classics* de Legge. C'est une bonne fortune que de voir un nouveau volume s'ajouter presque simultanément à chacune d'elles. Nous ne faisons que signaler aujourd'hui ces deux tomes nouveaux, et nous espérons pouvoir bientôt consacrer une étude plus détaillée à l'œuvre de M. de Groot comme à celle de M. Chavannes.

Donald Ferguson. — *Letters from Portuguese captives in Canton, written in 1534 and 1536.* (Indian Antiquary, oct.-nov. 1901, janv. 1902) (1).

En 1511, Alphonse d'Albuquerque s'emparait de Malacca, avec l'aide de cinq capitaines de jonques chinoises qui se trouvaient à l'ancre. Ce n'est cependant qu'en 1514, qu'à l'instigation de Georges d'Albuquerque, le premier navire portugais parut sur la côte cantonaise. Cette expédition est assez mal connue ; seules, deux lettres contemporaines y font allusion. L'une est adressée par Andrea Corsali au duc Julien de Médicis ; elle est datée du 6 janvier 1515, et, si le commencement de l'année à Pâques ne la met pas en réalité au 6 janvier 1516, c'est la plus ancienne; l'autre fut écrite de Cochin par Giovanni d'Empoli le 15 novembre 1515. Les renseignements sont presque aussi pauvres sur l'expédition dirigée par un parent de Christophe Colomb, Raphael Perestrello (1515 ou début 1516). Nous sommes au contraire parfaitement informés de ce que fit Fernão Peres de Andrade, dont la flottille se présenta le 15 août 1517 à l'entrée de la rivière de Canton ; vers la fin de septembre, Fernão Peres remonta la rivière et par sa fermeté et sa modération sut se faire bien venir des autorités chinoises. Le projet d'une ambassade portugaise à l'Empereur de Chine fut accueilli avec faveur, et quand, à la fin de 1517 ou au commencement de 1518, les fièvres qui enlevèrent Giovanni d'Empoli obligèrent Fernão Peres à aller à nouveau mouiller hors de la rivière, il laissa derrière lui le personnel désigné pour cette ambassade, sous les ordres de Thomé Pires ; en septembre 1518 il mit à la voile pour Malacca et Cochin. Son frère, Simão de Andrade obtint le commandement d'une nouvelle flottille qui arriva en août 1519 à l'entrée de la rivière de Canton, à Tamão. Il y apprit que Thomé Pires n'avait pas encore quitté Canton ; ce n'est en effet que le 23 janvier 1520 que l'ambassade reçut l'autorisation de se mettre en route pour la capitale. Elle était à Nanking en mai 1520 ; l'Empereur, qui s'y trouvait, ordonna de continuer le voyage jusqu'à Péking, où Thomé Pires dut arriver en juillet 1520. L'Empereur ne revint à Péking qu'en février 1521. Mais à ce moment la nouvelle parvint de Canton que Simão de Andrade avait traité les Chinois avec brutalité et était parti emmenant prisonniers nombre d'enfants cantonais; de plus un envoyé du raja dépossédé de Malacca vint à la cour intriguer contre les Portugais ; enfin la lettre du roi dom Manuel se trouva, une fois ouverte, différer très fort de celle écrite à Canton par les interprètes sur les ordres de Fernão Peres de Andrade. Il fut fait défense à l'ambassade d'approcher du palais. Peu après l'Empereur mourut (mai 1521) ; Thomé Pires reçut immédiatement l'ordre de quitter la ville et arriva à Canton avec sa suite le 22 septembre 1521. Entre temps la lutte s'était engagée entre jonques chinoises et navires portugais et avait tourné au désastre pour les Portugais. Aussi, après quelques semblants de respect, Thomé Pires et ses compagnons furent-ils emprisonnés ; ils ne devaient jamais être délivrés. Thomé Pires mourut de maladie en mai 1524, mais certains de ses compagnons vécurent encore longtemps. On savait par la *Troisième décade* du grand historien portugais João de Barros, publiée en 1563, que deux d'entre eux, Christovão Vieyra et Vasco Calvo, étaient parvenus à faire passer des nouvelles à leurs compatriotes, mais les deux lettres avaient été longtemps considérées comme perdues. Il en existe cependant une copie, qui provient de l'ancienne abbaye de Saint-Germain des Prés, et se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale. C'est le texte de ces deux lettres,

(1) Un dernier article donnera la traduction de la deuxième lettre.

Digitized by Google

respectivement datées 1534 et 1536, que M. Ferguson publie avec introduction, traduction et commentaire. Les prisonniers y racontent leurs aventures à partir de janvier 1520 et y joignent des informations d'ordre plus général; la transcription des noms propres et des noms des charges soulève plusieurs problèmes qu'il serait bon qui fussent repris par un sinologue.

P. Pelliot.

C. H. Read. — *Relics from Chinese Tombs.* (Man, fév. 1901, art. 15).
S. W. Bushell. — *Relics from Chinese Tombs.* (Man, mai 1901, art. 54).

M. Read décrit quatre objets récemment trouvés dans une ancienne tombe du Chan-si et entrés depuis au British Museum : trois poteries, dont un vase oviforme à col trés rétréci et deux petits bols d'un délicat vernissage rouge, et un miroir de bronze rond avec des figures animales en relief et une inscription. Le missionnaire anglais qui a découvert ces pièces a écrit à M. R. que le miroir porte « le nom d'un général de la dynastie Fu-Tang » (nous supposons qu'il s'agit des *Heou T'ang*, 後唐, T'ang postérieurs, qui régnèrent de 923 à 935?) : mais M. R. déclare l'inscription illisible et n'accepte comme date la période T'ang que sous toutes réserves. — Il était aisé de voir que ce miroir était en tous points semblable à ces miroirs des Han, ornés de figures astrologiques, que M. Hirth en particulier a étudiés, et dont les ouvrages archéologiques chinois, notamment le *Po kou t'ou lou*, nous ont transmis de nombreuses reproductions. Ils ne sont d'ailleurs pas extrêmement rares : nous en connaissons de fort beaux au Japon ; à Paris, le musée Guimet, le musée Cernuschi, des collections privées en possèdent des exemplaires plus ou moins authentiques; l'Ecole française d'Extrême-Orient en a récemment reçu un spécimen trouvé au Tonkin, et qui a été décrit et reproduit dans le *Bulletin* (t. I, p. 164). M. de Groot (*Religious System of China*, t. II, p. 399), citant un texte du XIVe siècle, a expliqué l'usage de ces miroirs : on les suspendait au couvercle du cercueil, pour dissiper dans la demeure du mort les ombres de la nuit. — M. Bushell, qui a rectifié la note de M. Read, ne s'est pas trompé sur le caractère de ce miroir, et veut même y voir un Han authentique. Il n'hésite pas non plus à considérer le vase oviforme et les deux bols (qui sont peut-être des coupes à vin) comme des spécimens originaux de la poterie des Han. La haute autorité de M. B. et la précision des raisons qu'il allègue rendent l'hypothèse fort plausible. Toutefois un doute subsiste : M. B. reconnaît qu'aucune mention n'existe nulle part d'une coloration vermillon pâle des poteries Han. Nous ajouterons, en ce qui concerne le miroir, que les modèles de l'époque Han ont été reproduits indéfiniment, et que ni la forme des caractères gravés ni le style de l'ornementation ne sont des preuves rigoureuses de l'extrême antiquité d'une pièce de ce genre. Mais c'est là un simple scrupule : et la découverte de ces quatre pièces, surtout des trois objets en poterie, qui sont d'un type à peu près unique, n'en reste pas moins d'une réelle importance pour l'histoire de l'art chinois. — Une planche donne la reproduction du miroir, du vase et de l'un des bols.

Cl. E. Maitre.

M. A. Stein. — *Preliminary Report on a Journey of Archæological and Topographical Exploration in Chinese Turkestan.* (71 pp. et XVI planches. Londres, Eyre and Spottiswoode, 1901).

Rarement un voyage d'exploration archéologique a eu un succès aussi complet que celui que M. Stein a fait en 1900-1901 dans le Turkestan chinois et dont il vient de donner au monde savant un rapport préliminaire. Depuis les magnifiques découvertes de Dutreuil de Rhins, de Grenard et de Sven Hedin, les indianistes tournaient leur attention vers l'Asie Centrale

Digitized by Google

et y cherchaient la solution de plus d'un problème passionnant de l'histoire et de la paléographie indiennes. Mais il était réservé à M. Stein de conquérir définitivement ce domaine à l'indianisme.

M. S. partit de Srinagar à la fin de mai 1901, prenant la route de Gilgit et de Hunza. A Gilgit il trouve d'anciennes sculptures indiennes, entre autres un relief colossal du Buddha, taillé dans un roc. De plus des renseignements recueillis à cet endroit lui permettent d'identifier l'énigmatique Po-liu, le nom que les annales et les pélerins chinois donnent au Baltistān, avec Poloyo, le nom actuel des habitants de cette contrée. Franchissant la frontière chinoise et s'acheminant vers Tachkourghân, M. S. explore ce site et trouve de nouvelles preuves qui démontrent que c'est ici qu'il faut placer le « lithinos pyrgos » de Marin de Tyr et de Ptolémée. Une fois de plus M. S. a l'occasion d'observer ici un fait qui lui a souvent facilité ses recherches archéologiques au Cachemire : l'étrange vitalité des traditions locales. Hiouen-Tsang rapporte l'aventure d'une princesse chinoise fiancée au roi de Perse et détenue longtemps sur un roc solitaire dans le territoire de Tāchkourghān. Cette légende se trouve encore chez les Kirghiz et les Sārīkolīs de cette région, qui ont fait de la princesse une fille du roi Nouchīrvān et qui donnent encore aujourd'hui au rocher, où on la détenait captive, le nom de Kiz-kourghān, « La Tour de la Fille ». Plus loin, pendant la triangulation du Muyztāgh-Ata, c'est la légende kirghize du vieux Pīr résidant sur les hauteurs inaccessibles de la montagne neigeuse, qui rappelle le bhikṣu géant que Hiouen-Tsang place au même endroit.

Après avoir gagné Khotan par Kachgar, Yarkand et Ordam Pādchāh, et après avoir pu, en route, éclairer plus d'un point obscur de l'itinéraire de Hiouen-Tsang, M. S. se rend à Yotkān, que M. Grenard a identifié le premier avec l'ancienne ville de Khotan. C'est ici qu'il fait ses premières acquisitions : une quantité considérable de poteries décorées, des miniatures en terre cuite, des monnaies en cuivre des anciens rois du Khotan, portant des légendes en chinois et en caractères kharoṣṭrī, des sceaux en jade et surtout des reliefs en pierre qui portent la marque caractéristique de l'art gréco-buddhique du Gandhāra.

En décembre, M. S. quitte Khotan après avoir encore identifié le couvent de Sa-mo-jo, que Hiouen-Tsang place près de Khotan, avec la Siārat musulmane de Somiya. L'explorateur se dirige vers l'est, à Dandān Uiliq, accompagné de deux chasseurs qui avaient déjà guidé Sven Hedin dans le même voyage. C'est à Dandān Uiliq que commencent les fouilles proprement dites. Les premiers coups de pioche mettent à jour deux cellules d'un temple buddhique ornées de fresques qui rappellent celles des grottes d'Ajantā ; de plus l'on arrache aux sables profonds de nombreux manuscrits écrits en caractères brāhmī et rédigés les uns en sanscrit, les autres dans une langue inconnue. On trouve même des manuscrits chinois datés de la fin du VIIIe et du commencement du IXe siècle. M. Macartney, agent diplomatique du Gouvernement indien à Kachgar, a examiné ces pièces et a pu donner à M. Stein le contenu de quelques-unes d'entre elles. — D'autres trouvailles encore plus étonnantes étaient réservées à M. S. à Niya, le Ni-jang de Hiouen-Tsang, situé au nord de Imām Djafar Sādik. Ici le sol déjà glacé rend en peu de temps plus de 500 tablettes de bois couvertes d'écriture kharoṣṭrī, des documents en kharoṣṭrī écrits sur cuir et des monnaies chinoises de la dynastie des Han. Enfin l'influence de l'art classique dans ces régions lointaines est attestée par des images de Pallas Athéné et par une représentation d'un Eros assis, qui servent de sceaux à des documents en kharoṣṭri. Entre temps M. S. a recueilli des renseignements sur une « vieille ville » se trouvant à plus de cent milles à l'est de Djafar Sādik, non loin de l'endroit où la rivière Endéré se perd dans les sables. Malgré la saison avancée il s'y rend et voit sa peine couronnée par une belle trouvaille de documents tibétains et de manuscrits écrits en caractères brāhmī, mais dans une langue inconnue.

Retournant vers Khotan, M. S. explore le site de Ak-Sipil et au nord de cette place, à Rawak, il découvre un stūpa orné de reliefs colossaux du Buddha, de Bodhisattvas et d'Arhats. Toutes ces sculptures ont une parenté étroite avec les productions de l'art gréco-buddhique du Gandhāra. Arrivé à Khotan M. S. rend un dernier et signalé service à la science en mettant la main sur le faussaire Islām Akhoun qui depuis assez longtemps inondait l'Inde et l'Occident de ces

Digitized by Google

prétendus vieux manuscrits « en caractères inconnus » dont le déchiffrement a fait trop longtemps le désespoir des orientalistes.

De Khotan, M. S. gagne le territoire russe et rentre à Londres par le Transcaspien. Avant de rejoindre son poste dans l'Inde, c'est à peine qu'il a eu le temps de rédiger son rapport préliminaire dont nous venons de donner un court sommaire, et qui n'est lui-même qu'un sommaire du rapport définitif que donnera M. S. de ses belles découvertes archéologiques. Espérons que la bienveillance du gouvernement de l'Inde favorisera la prompte publication de cet important ouvrage en permettant à l'illustre savant de rejoindre bientôt ses collections qui sont restées à Londres.

E. H.

Henri CORDIER. — *Histoire des Relations de la Chine avec les puissances occidentales, 1861-1900.* T. I. *L'Empereur T'oung-tché (1861-1875).* T. II. *L'Empereur Kouang-siu*, 1re partie *(1875-1887).* Paris, Alcan, 1901-1902, 2 vol. in-8o. 570 et 648 pp.

L'auteur, qui se proposait d'achever son ouvrage en deux volumes, a été débordé par l'ampleur du sujet et la richesse de sa propre information. Nous attendrons la publication du troisième volume pour analyser en détail cette grosse œuvre si abondamment documentée. Signalons à nos lecteurs d'Indo-Chine que le second volume contient un des meilleurs exposés généraux des diverses phases de notre action au Tonkin.

Ministère des Affaires étrangères. — Documents diplomatiques. — Chine. Juin-octobre 1901. Paris, Imprimerie Nationale, 1901. Pet. in-fol. ; 31 pp.

Contient quelques dépêches relatives au retour au Yunnan de M. François, le *Protocole final* de Péking (7 décembre 1901) et un tableau annexe des intérêts commerciaux et industriels de la France en Chine.

Samuel I. WOODBRIDGE. *China's only hope. An appeal by her greatest vice-roy, Chang Chih-tung*, translated from the chinese edition by —. Edimbourg et Londres, 1901.

Traduction du *K'iuan-hio-pien* 勸學編 de Tchang Tche-tong. Il n'y a pas à s'arrêter longuement à cette traduction qui n'est pas une nouveauté. L'ouvrage a été traduit en français, dès son apparition, par le Père J. Tobar, sous le titre d'*Exhortation à l'étude.* Il est très naturel que M. Woodbridge veuille faire connaître les idées de Tchang Tche-tong aux lecteurs de langue anglaise, mais il aurait dû avertir qu'un autre lui avait ouvert les voies.

P. P.

Maurice COURANT. — *En Chine: les effets de la crise; intentions de réforme.* (Annales des Sc. Polit., nov. 1901).

En ces quelques pages, M. C. essaie de montrer que la leçon de 1900 a été forte, que le triomphe des alliés a eu quelque répercussion dans tout l'empire, et que les familles mandarinales tout au moins savent désormais qu'il faut compter avec l'Europe. Il pense que les troubles

Digitized by Google

qui agitent encore certains districts du Tche-li s'apaiseront à la longue; n'en fut-il pas de même en 1860, quand la situation du pouvoir central était encore plus précaire? En terminant, M. C. insiste sur des réformes par édit, comme la suppression des examens militaires ou du *wen-tchang* 文章, ou sur des initiatives privées, mais puissantes, qui sont un indice de graves changements dans les idées. Il signale tel fait symptomatique qu'on souhaiterait qui fût confirmé : « Le prince de K'ing a exprimé récemment les idées qui se font jour, lorsque, prenant possession du sceau d'une charge, il a refusé les prosternements de ses nouveaux subordonnés, déchiré la liste des cérémonies à accomplir, disant : « Nous périssons par l'abus « des formes vides; ce dont nous avons besoin à l'heure présente, c'est de nous réformer ».

P. P.

Pierre Bons d'Anty. — *Etat actuel de la navigation à vapeur sur le haut Yang-tseu-kiang*. (La Géographie, 15 février 1902).

La traité de Simonoseki (1895) ayant ouvert le haut Yang-tseu à la navigation à vapeur, plusieurs bateaux anglais ont remonté le fleuve de Yi-tch'ang à Tch'ong-k'ing et Siu-tcheou-fou : ce bief est aujourd'hui reconnu praticable, encore que la navigation en soit dangereuse, comme l'a démontré le naufrage du vapeur allemand *Souishiang* à la fin de 1900. En novembre 1901, un petit bâtiment acheté à Chang-hai, l'*Olry*, commandé par le lieutenant de vaisseau Hourst, a brillamment effectué le trajet d'Yi-tch'ang à Tch'ong-k'ing. M. Bons d'Anty termine cet intéressant historique en signalant les questions qui restent à résoudre : nouveau type de bateau, moyens propres à faciliter la traversée des rapides, complément des études hydrographiques commencées par le P. Chevalier, balisage et amélioration du lit du fleuve.

Joshua Vale. — *Irrigation of the Ch'eng-tu plain*. (Journ. N. China Br. R. As. Soc., 1899-1900, nº 2, pp. 22-36).

Le système d'irrigation de la plaine de Tch'eng-tou (Sseu-tch'ouan) s'amorce à Kouan-hien 灌縣, à l'extrême pointe Nord-Est de la plaine. On sait que la province est un des greniers de la Chine; il n'en fut pas toujours ainsi, et autrefois l'eau y était rare. Le premier système d'irrigation, qui subsiste encore dans ses grandes lignes, est dû à un certain Li Ping 李冰 (1), aujourd'hui adoré au Fou-long-kouan 伏龍觀, *Temple du dragon dompté*, dans la gorge de Pao-ping-k'eou 寶瓶口.

A. Leclère. — *Ressources minières du Yun-nan*. Paris. Impr. Nationale, 1901. In-8º, 19 pp.

M. L., ingénieur en chef des mines, chargé par le Gouvernement français d'étudier les ressources minières du Yunnan, est plus optimiste que les membres de la Mission lyonnaise. « La conclusion de nos études est que la région approximativement comprise entre le fleuve Rouge, au Sud, le méridien de Haiphong, à l'Est, et le fleuve Bleu, est certainement appelée à devenir l'un des pays miniers les plus intéressants du globe. » « Tout compte fait, on peut estimer que des houilles d'une qualité équivalente à celles d'Europe pourraient parvenir jusqu'à Haiphong au prix d'environ 25 francs la tonne ».

---

(1) Sur ce Li-Ping, cf. Chavannes, *Les inscriptions des Ts'in*, dans Journ. As., mai-juin 1893 p. 520.

Digitized by Google

Geo. Edgar Betts. — *Social life of the Miao tsï* (Journ. N. China Br. R. As. Soc., 1899-1900, n° 2, pp. 1-21).

M. B. rappelle la division des tribus non chinoises de Kouei-tcheou en: 1° *Miao-kia* 苗家, sans doute aborigènes; 2° *Tchong-kia* 仲家, mélangés de sang chinois, mais originairement de race thaï, aussi appelés *T'ou jen* 土人 et, dans le Sud de la province, *Yi kia* 彝家. Les *Tchong-kia* ne sont pas divisés en tribus comme les *Miao-kia*, mais à eux seuls ils sont aussi nombreux que toutes les tribus *Miao* réunies. Il n'y a plus trace chez ces populations de textes historiques ; elles possédent de longues rhapsodies sur la création, l'agriculture, etc. Les hommes *Tchong-kia* s'habillent comme les Chinois ; les femmes, aux jours de fête, portent encore la jupe au lieu du pantalon chinois ; toutes les femmes *Miao-kia* portent encore la jupe. La coutume la plus intéressante mentionnée par M. B. est celle des anciennes funérailles *Tchong kia*, où la famille du défunt se partageait le corps et le mangeait; un bœuf est sacrifié aujourd'hui et dépecé à la place du mort, mais la famille ne prend plus part à ce repas funèbre.

Le groupe le plus nombreux après celui des *Tchong-kia* est formé par les *Hei-miao* 黑苗 *Miao noirs*, ainsi nommés d'après la couleur de leur costume. Leur grande fête est au 7e mois ; là, après les chants, les danses et les combats de taureaux, les groupes de jeunes gens se retirent aux collines, et les fiançailles se concluent par l'échange d'un mouchoir brodé. Les cornes des taureaux qui ont combattu pendant les fêtes sont conservées, offertes aux ancêtres et placées dans une niche de la pièce centrale ; on leur brûle parfois de l'encens.

Les *Hei-miao* ont presque journellement recours aux exorcistes.

Ces populations, quand les Chinois ne les excitent pas, sont douces et accueillantes à l'étranger.

P. P.

Japon

Takeshi Kitasato. — *Zur Erklärung der altjapanischen Schrift.* (T'oung-pao, oct. 1901).

En dehors du *hiragana* et du *katakana* encore aujourd'hui en usage, et pour laisser de côté le *man-yô-kana*, le Japon a possédé jadis d'autres systèmes d'écritures phonétiques qu'étudie ici M. Kitasato. Mais ces écritures n'ont jamais eu grande diffusion, et il n'est même pas sûr que toutes aient été réellement employées. Elles portaient le nom générique de *Shindai-no-ji* 神代の字, «*Écritures du temps des dieux*». Atsutane Hirata les a étudiées dans son *Hibumiden* 日文傳 (1819) et elles font aussi le sujet du *Kodai-monji-ko* 古代文字考 de Naozumi Ochiai (1888). L'une d'elles avait été étudiée par Tsurumine dans son *Anaichi-monji-ko* 鍥本文字考 « *Examen de l'écriture Anaichi* » (1838). Enfin, un Chinois, Chen Wen-ying 沈文熒, a publié en 1884 au Japon un *Je-pen-chen-tseu-k'ao* 日本神字考. C'est sur les travaux de ses devanciers que travaille M. Kitasato. Il arrive à des systématisations intéressantes, mais il n'a eu à sa disposition aucun spécimen réel de ces écritures : il ne les connait que par les copies de Hirata, d'Ochiai ; une solide base paléographique manque à ses théories. Par une étrange malchance, la seule de ces écritures dont on ait de nombreux spécimens, l'écriture *aïnu*, est aussi la seule dont il n'ait pu pénétrer le mystère. Entre temps, M. K. admet l'existence d'une écriture coréenne antérieure à l'écriture *enmoun* actuellement en usage, et dont M. Courant fixe l'invention au xve s. Cette ancienne écriture coréenne, tirée des alphabets de l'Inde, se serait perpétuée dans le peuple, malgré la prépondérance des caractères chinois, jusqu'à la constitution de l'écriture *enmoun*, et c'est d'elle que procéderait l'une au moins des anciennes écritures japonaises étudiées par M. K., l'écriture *Ahiru*. Nous souhaiterions surtout

Digitized by Google

des fac-simile de textes authentiques écrits avec ces écritures. Plusieurs tableaux résument les conclusions de l'auteur ; le tableau X donne en outre l'alphabet indien employé sur les feuilles de palmier d'*Horiūji*, et l'alphabet indien tel qu'il est figuré dans le livre du *Siddham*, *Shittanjiki*.

P. Pelliot

W. G. Aston. — *The Japanese* Gohei *and the Ainu* Inao. (Journ. of the Anthr. Instit. of Gr. Britain and Ireland, vol. xxxi, jan. to june 1901, pp. 131-135).

Cette courte et substantielle notice constitue une importante contribution à l'étude des pratiques shintoïstes et des rapports du Shinto avec la religion ainu. Le *gohei*, qui consiste dans une baguette au bout de laquelle sont attachées des bandes de papier, est une simplification de l'*oho-nusa*, encore employé du reste dans certaines occasions : l'*oho-nusa* était composé de deux baguettes, l'une de bambou, et l'autre de *cleyera japonica* ou pin sacré, d'où pendaient non seulement des morceaux de papier, mais aussi des fibres de chanvre. L'emploi des baguettes s'explique par l'ancienne règle d'étiquette, suivant laquelle un présent ne pouvait être offert à un supérieur qu'attaché à une branche d'arbre. Le papier, fait avec l'écorce du mûrier à papier, tient la place du *yufu*, un tissu fait de la même matière et très employé avant l'introduction du coton. Comme le chanvre de l'*oho-nusa*, le papier du *gohei* représente donc une matière servant à faire des tissus : et pour comprendre la raison de son emploi, il suffit de se rappeler que les étoffes étaient primitivement la monnaie japonaise. Le *gohei* était ainsi au début une offrande, ayant une valeur déterminée : et on trouve à une époque plus tardive des *gohei* où le papier est remplacé par de la monnaie de cuivre. Toutefois leur caractère original d'offrandes s'est vite altéré : on en est venu à les considérer comme des emblèmes ou représentations de la divinité, et aujourd'hui, au lieu de les apporter comme offrandes, les fidèles les reçoivent des prêtres pour les installer, précieuses sauvegardes, dans le sanctuaire domestique (*kami-dana*). Il y a plus : dans certaines fêtes, une formule appelée *kami-oroshi* fait descendre le dieu dans le *gohei*, où il demeure tant que dure la cérémonie : cette croyance à la présence réelle du dieu explique la cérémonie de purification *harai* qu'on pratiquait en frottant un *gohei* contre la personne impure ou en l'agitant autour d'elle. M. A compare ce développement des croyances relatives au *gohei* à l'évolution des idées eucharistiques. — Le *gohei* n'est jamais devenu une divinité distincte : mais il n'en est pas ainsi du *shintai* ou *tama-shiro*, ce précieux objet (c'est en général un miroir ou une épée) qui se trouve dans la plupart des sanctuaires shintoïstes, enfermé dans une boîte qu'on n'ouvre jamais. Le miroir de la Déesse du Soleil adorée à Ise est ainsi devenu l'objet d'un culte distinct : de nombreux sanctuaires sont consacrés à l'épée *Futsunushi*, qui fut présentée par cette Déesse au premier Mikado, et on adore à Atsuta l'épée *Kusanagi*, donnée à la Déesse du Soleil par son frère Susa no wo, qui l'avait trouvée dans la queue du grand serpent immolé par lui.

L'*inao* des Ainus, fait d'une baguette de bambou déchiquetée à son extrémité en une masse de frisons retombant tout autour, serait au fond le *gohei* japonais : la seule différence tient à la matière employée, le papier étant une rareté chez les Ainus. Employé en général comme une simple offrande, l'*inao* semble être parfois considéré comme une sorte de dieu domestique. Les Ainus lui donnent également le nom japonais de *nusa*. M. A. indique d'autres preuves, plus conjecturales, de la parenté des deux objets. L'*iwai-gi*, dont on se servait encore il y a un siècle dans la province septentrionale d'Echigo pour conjurer la stérilité, en en frappant les femmes dans la région lombaire, était en fait un *inao*, qu'on aurait employé comme un équivalent bon marché du *gohei* : l'hypothèse est au moins ingénieuse. — Cette identité du *gohei* et de l'*inao* constitue un lien de plus entre les deux religions. Il y en a d'autres, par exemple l'origine japonaise des mots ainu *kamui* (dieu) et *ongami* (prière), l'importance exceptionnelle

Digitized by Google

donnée à la Déesse du Soleil, l'admission d'une dualité de principes (*aratama* et *nigitama* des Japonais, *shi acha* et *mo acha* des Ainus). Mais si la parenté est incontestable, l'ordre de dérivation ou d'influence nous semble rester encore bien obscur. En ce qui concerne simplement le *gohei* et l'*inao*, peut-être y aurait-il lieu de faire intervenir des éléments dont M. A. ne tient aucun compte : c'est ainsi que le *daunisang* des Dayaks de Bornéo, décrit par M. Henri Ling Roth (*The Natives of Sarawak and British North Borneo*, t. II, p. 291), présente avec l'*inao* une curieuse analogie, et ce rapprochement n'est pas le seul qu'on trouverait à faire.

CL. E. MAITRE.

G. SCHLEGEL. — *Geographical Notes*. XVI. *The old States in the island of Sumatra*; 2. *Po-li* 婆利 *Pulau Puli*; 3. *The State of Samûdra*; 4. *Li-tai* 黎代 *Li-de*; 5. *Nakur* 那孤兒 *Necuran*; 6. *Lam-put-li* 南浡利 *Lâmeri*; 7. *A-lu* 亞魯 *Aru*; 8. *Tam-iang* 淡洋 *Tĕmiang*; 9. *A-tse* 亞齊 *Atjeh*; 10. *Kiu-chow shan* 九州山; 11. *Lam-pang* 覽邦 *Lampong*; 12. *Pang-ka* 彭家 *Bangka*; 13. *Kao-lan* 勾欄 *Billiton* (?).

Le gros travail de M. S. dans ces notes géographiques est d'identifier des noms aujourd'hui inusités. Pour la traduction même des notices éparses dans les histoires officielles et les récits de voyages, il n'a guère eu qu'à mettre au point le travail de Groeneveldt; l'autre partie de sa tâche est moins aisée. Le paragraphe sur Po-li n'apporte pas grand'chose de nouveau; la localisation de Po-li à Asahan avait déjà été proposée par M. S. lui-même, qui retrouve ce nom du VIe siècle dans le village actuel de Pulau Puli; la restitution *kambala* comme nom sanscrit du *napal* est intéressante si elle se confirme; pour les premières ambassades de ce royaume venues en Chine, il faut lire 517 au lieu de 518 et 522 au lieu de 523. Le pays était certainement hindouisé, plus peut-être que ne paraît l'admettre M. S., qui qualifie les habitants de Po-li de « Battaks barbares, dont les coutumes et les habitudes différaient totalement de celles de leur roi ». En tout cas, il n'eût pas été inutile de rapprocher de cette notice qui donne Kauṇḍinya comme nom de famille du roi, le renseignement bien connu, fourni par les Annales chinoises, qu'un brahmane de l'Inde, nommé Kauṇḍinya, vint au Fou-nan par le pays de 槃槃 Pan-pan, qu'il devint roi du Fou-nan, et que toute la lignée de ses descendants, Jayavarman, Rudravarman, continua à porter ce nom de famille de Kauṇḍinya.

Les autres notices se rapportent à une époque beaucoup plus récente, et les identifications proposées sont séduisantes; en tout cas l'erreur, si erreur il y a, ne doit pas être considérable.

P. PELLOT.

J. J. M. DE GROOT. — *Die antiken Bronzepauken im ostindischen Archipel und auf dem Festlande von Südostasien*. (Mitth. des Seminars für orient. Spr. zu Berlin. Ostasiat. Stud. 1901. p. 76-113).

En plusieurs points de la Chine méridionale, de l'Indo-Chine et de l'Insulinde, il a été trouvé de curieux gongs de bronze, dont quelques-uns sont entrés dans les musées d'Europe. La surface de frappe est souvent légèrement concave, ornée de rayons concentriques; quatre grenouilles ou groupes de grenouilles sont d'ordinaire placés à la circonférence; les autres motifs de décoration sont des paons, des éléphants, des poissons. En 1884, le Dr. Meyer, Directeur du musée de zoologie et d'ethnographie de Dresde, inséra des reproductions de tous ceux de ces gongs qu'il put connaître dans ses *Alterthümer aus dem ostindischen*

Digitized by Google

Archipel und den angrenzenden Gebieten, unter besonderer Berücksichtigung derjenigen aus der hinduischen Zeit. Il est revenu sur le sujet en 1898, avec l'assistance du Dr. Foy, en un mémoire intitulé : *Bronzepauken aus Südostasien.* De son côté M. Hirth avait parlé de ces gongs d'après des textes chinois dans la *Festschrift* offerte à Bastian pour son 70e anniversaire. L'attention est donc appelée sur le sujet depuis assez longtemps, mais le Dr. Meyer n'avait pas accès aux sources chinoises, dans le domaine desquelles s'est cantonné M. Hirth, et l'origine même et l'utilisation de ces gongs restent aussi mystérieuses qu'au premier jour. M. De Groot reprend le problème en une notice substantielle qui n'a cependant pas forcé toutes les convictions, car les conclusions en ont été immédiatement attaquées par le Prof. Schmeltz dans son *Internationales Archiv für Etnographie.*

Meyer inclinait à voir dans les gongs trouvés en Insulinde une importation cambodgienne ou chame, le Prof. Schmeltz tient pour l'origine hindoue, M. Hirth attribue la première fonte de ces gongs au général chinois 馬援 Ma Yuan (1er s. de notre ère). Aucune de ces solutions ne satisfait pleinement M. De Groot. Sans donner sa propre opinion comme une vérité démontrée, M. De Groot croit que ces gongs pourraient bien être l'œuvre même de ces « barbares » de l'Indo-Chine et du Sud de la Chine que les Chinois qualifient de *Man* ; il montre que les Chinois du Nord ne paraissent pas en avoir jamais fabriqué et que si la tradition associe à cette fonte le nom de Ma Yuan ou de Tchou-ko Leang, c'est seulement en tant qu'ils ont subjugué les populations du Sud de l'Empire, et parce que l'orgueilleuse orthodoxie chinoise ne peut attribuer qu'à un Chinois un mérite quelconque d'invention. Cette origine chinoise écartée, il est indéniable que ces gongs ont toujours joué un grand rôle dans la vie des Man ; ils étaient l'insigne du pouvoir, ils appelaient les guerriers au combat, et leur nombre attestait la puissance d'une tribu ; aujourd'hui encore la perte ou le rapt d'un *kye-dzei* est parmi les tribus chans une cause de querelles sanglantes. Les gongs servaient aussi à propitier les dieux, principalement ceux de l'orage. C'est la partie la plus neuve du mémoire de M. De Groot que celle où il insiste sur la signification de la grenouille comme symbole de la pluie fécondante dans tout l'Extrême-Orient. C'est sans doute à ce titre qu'elle devait d'être respectée jadis des Cambodgiens. « Les Cambodgiens, dit Tcheou Ta-kouan, ne mangent pas les grenouilles ; aussi à la nuit pullulent-elles sur les routes [1]. »

P. Pelliot.

Insulinde

Dr J. Brandes. — *Beschrijving der javaansche, balineesche en sasasche Handschriften aangetroffen in de Nalatenschap van Dr H. N. Van der Tuuk...* 1e Stuk. Batavia, 1901. In-4o, viii-284 pp.

Le Dr Van der Tuuk possédait une riche collection de manuscrits balinais, javanais et sasaks, qui sont entrés, après sa mort, avec le reste de sa bibliothèque, à l'Université de Leide. Le catalogue qu'en donne M. J. Brandes est fait avec l'exactitude et la précision qui distinguent les travaux de cet éminent philologue. Les ouvrages sont rangés par ordre alphabétique ; le présent volume contient la description de 405 mss., de *Adigama* à *Ender*. Les extraits sont imprimés en caractères balinais, javanais, arabes et latins, « de sorte qu'on sait au premier coup d'œil quelle est l'écriture du manuscrit ». Je ne suis pas convaincu de l'excellence de cet argument. Cette multiplicité d'écritures, aussi inutile que fatigante, est une spécialité peu

---

(1) Cf. *Supra*. p. 170

Digitized by Google

enviable des savants hollandais de Java. On peut admettre à la rigueur l'emploi des caractères arabes et javanais, encore que le romain soit bien préférable ; quant au balinais, il n'y a pas l'ombre d'une raison en sa faveur, et il devrait disparaître absolument des textes imprimés. C'est déjà trop que le Dictionnaire de Van der Tuuk lui assure une déplorable longévité.

L. F.

G. Schlegel. — *Etymology of the word mèrjam.* (T'oung-pao, oct. 1901).

Le mot malais *mèrjam* ou *mărijam*, « canon », vient du cambodgien [*bŏmphlŏn*] *mériem*, « canon », (litt. « l'ainée des armes à feu »).

Juan Mencarini. — *The Philippine Chinese labour question.* (Journ. N. China Br. R. As. Soc., 1899-1900, n° 2).

M.M., après une enquête sérieuse en Cochinchine, dans les Détroits, à Java, se déclare un partisan décidé de l'immigration chinoise aux Philippines. La population de l'archipel est trop peu dense, elle croît trop lentement, elle est trop indolente pour mettre en valeur les richesses naturelles du pays. Quelques tableaux statistiques sont joints à l'article.

H. H. Juynboll. *Kawi-Balineesch-Nederlandsch Glossarium op het Oudjavaansche Râmâyaṇa.* – S'Gravenhage, 1902, in-8°. VI-444 pp.

En annonçant ici même la publication du *Rāmāyaṇa* vieux-javanais de M. H. Kern (*Bull.* T. 1er, p. 370), nous exprimions le vœu que cette excellente édition fût complétée par une traduction et un glossaire. L'un de ces deux *desiderata* se trouve aujourd'hui réalisé, et plus rapidement qu'on ne pouvait s'y attendre, par l'apparition du glossaire de M. Juynboll. Il faut dire, pour expliquer cette promptitude, que le glossaire a été préparé avant l'impression du texte : si cette circonstance a pu produire quelques discordances entre les deux ouvrages, ce léger inconvénient est amplement racheté par l'avantage de posséder sans retard un aussi utile instrument de travail.

Le glossaire comprend : 1° les mots qui ont disparu dans le javanais moderne ou y ont pris un sens différent ; 2° la traduction en hollandais ; 3° les mots balinais qui y correspondent aux mots du texte dans la version interlinéaire du ms. 3,455 fr. du legs Van der Tuuk. L'ordre adopté (grâces en soient rendues à M. Juynboll !) est celui de l'alphabet sanskrit. L'ouvrage est clair et d'une consultation facile.

L. F.

H. H. Juynboll. *Das javanische Maskenspiel* (*topeng*). (Int. Archiv. f. Ethnogr. T. 14, pp. 41-70, 81-111).

Les représentations masquées de Java sont indigènes et non importées de l'Inde ; elles paraissent se rattacher au culte des morts.

On a vu à l'Exposition de Paris une belle collection de ces masques de théâtre prêtée par le Raden Adipati Sasra di ning rat IV. Le même prince avait envoyé à l'Exposition d'Amsterdam, en 1883, une collection de masques, aujourd'hui conservée au Musée de Leide, à laquelle était jointe une exacte description utilisée par M. Juynboll. Ce manuscrit contient en outre une histoire du *topeng* pleine de renseignements intéressants.

De belles reproductions en couleur des masques javanais accompagnent l'article.

Digitized by Google

Généralités et divers

Actes du douzième Congrès international des Orientalistes. Rome, 1899. Tome Ier. Résumé des Bulletins. Inde et Iran. — Florence, 1901, in-8o.

Le douzième Congrès international des Orientalistes s'est tenu à Rome du 4 au 15 octobre 1899. Le seul volume publié jusqu'ici des Actes du Congrès porte la date de 1901 : les suivants paraîtront sans doute après le treizième Congrès, qui va s'ouvrir dans quelques mois. Le Comité se compose évidemment d'hommes réfléchis, qui ne veulent rien précipiter. Mais en ce cas, n'aurait-il pas mieux valu commencer la publication par les mémoires scientifiques ? On eût attendu avec plus de patience le texte officiel et complet des discours, adresses, télégrammes, toasts en prose et en vers, qui sont l'ordinaire accompagnement de ces assemblées. Ce n'est pas que nous soyons insensible au charme du latin cicéronien de M. Baccelli, ministre de l'instruction publique, à l'éloquence chaleureuse de M. de Gubernatis ou à la poésie de M. Léopold de Schrœder ; nous avouons même regretter l'absence du toast sanskrit traditionnel du Prof. Deussen. Mais peut-être aurait-on pu construire le temple, avant d'édifier ces propylées enguirlandées.

Nous ne pouvons toutefois que noter avec reconnaissance ce passage du discours prononcé à la séance d'inauguration (4 octobre 1899) par M. Senart, membre de l'Institut, délégué de la France : « En cette année même, sous l'inspiration éclairée du Gouverneur de l'Indo-Chine française s'est fondée à Saïgon la Mission archéologique permanente de l'Indo-Chine, qui a été placée sous le patronage scientifique de l'Académie des Inscriptions de l'Institut de France. Placée comme au point de rencontre des deux civilisations différentes qui l'ont successivement pénétrée, la presqu'île indo-chinoise fait entre elles comme un trait d'union. La Mission, en préparant, en accélérant, soit au point de vue archéologique, soit au point de vue linguistique, l'étude du passé indo-chinois, ne manquera pas de tourner tour à tour ses regards et ses recherches vers les deux foyers d'antique culture qui s'appellent l'Inde et la Chine. Ce sera là, Messieurs, si vous le voulez bien, notre don de joyeuse arrivée pour ce culte des lettres orientales, que nous nous proposons tous ici de faire plus actif et plus large. »

La plupart des questions qui intéressent le monde des orientalistes ont eu leur écho au Congrès de Rome. Ce nous est une occasion de les passer en revue.

Association internationale pour l'exploration archéologique de l'Inde. — Le Congrès de Paris (1897) avait exprimé le vœu qu'il fût fondé une Association internationale pour l'exploration archéologique de l'Inde, et nommé, pour travailler à la réalisation de ce vœu, une commission composée de Lord Reay et Sir A. Lyall (Grande Bretagne), MM. Bühler (Autriche), Kern (Pays-Bas), Serge d'Oldenburg (Russie), Pischel (Allemagne), Pullé (Italie), Senart (France), auxquels fut adjoint plus tard M. Lanman (Etats-Unis). Aussitôt après le Congrès, cette commission fit parvenir au Gouvernement de l'Inde un memorandum pour soumettre à son approbation le plan de la future société. Une réponse en date de 14 juillet 1898 fit connaître que le vœu du Congrès avait reçu « l'accueil le plus cordial ». En conséquence le Congrès de Rome a déclaré définitivement fondée l'Association internationale pour l'exploration archéologique de l'Inde. Elle comprend des comités nationaux ou locaux et un Comité central qui a son siège à Londres. Le Comité central a pour président le président en exercice de la Royal Asiatic Society ; il comprend : un représentant du Gouvernement de l'Inde, des représentants du Comité national anglais et les présidents des Comités nationaux étrangers. Le Comité central se concertera avec le Gouvernement de l'Inde, qui se réserve, comme il est naturel, le droit d'autoriser préalablement les explorations proposées. Tous les objets d'importance historique ou archéologique découverts au cours des fouilles seront réservés au Gouvernement.

Bibliographie indienne. — Le Prof. Ernst Kuhn a soumis à la 6e section du Congrès un projet de Bibliographie indienne. M. Burgess de son côté avait eu l'idée d'une Bibliographie

Digitized by Google

orientale (voir p. 1-4 du même volume). La section s'est trouvée d'accord sur deux points : 1° la bibliographie devra être restreinte à l'Inde ; 2° elle devra être en anglais. Un comité a été nommé pour étudier les détails du projet : il se compose de MM. Senart, Kuhn, Scherman, Rhys Davids, Williams Jackson et Sir Raymond West.

Sanskrit Epic Society. — La 6e Section a approuvé la fondation d'une Société pour la publication des poèmes épiques sanskrits, dont le premier travail devra être une édition du Mahâbhârata dans la recension du Sud.

Dictionnaire sanskrit-chinois. — M. Takakusu a fait connaître son intention de publier, avec M. Bunyu Nanjio, un *Dictionnaire sanscrit-chinois et chinois-sanscrit.* Le vœu suivant, proposé par M. Senart, a été adopté : « Le Congrès, considérant la haute importance qui s'attache à l'œuvre projetée par MM. Takakusu et Bunyu Nanjio et les garanties de compétence offertes par les travaux antérieurs de ces savants, souhaite vivement le succès de leur plan et fait appel en sa faveur au concours le plus bienveillant des gouvernements et des institutions savantes ».

Exploration archéologique de l'Asie centrale. — La 6e section a vivement applaudi l'exposé des résultats de la mission Clementz dans le Turfan et approuvé une proposition de M. Senart tendant à prier le Gouvernement russe d'envoyer en Asie centrale une mission outillée pour un plus long séjour, et qui ferait une recherche méthodique de tous les documents archéologiques, épigraphiques, paléographiques, qui ont pu s'y conserver.

Cartographie de l'Inde. — La 6e section adresse un vœu aux gouvernements et aux corps scientifiques, pour qu'ils veuillent bien aider à la publication de l'Atlas complet des cartes exécutées par M. Pullé et soumises par lui au Congrès.

Transcription du chinois. — La 4e section a entendu le rapport de la commission nommée par le XIe congrès pour l'élaboration d'un système unique de transcription du chinois. M. Paul Boell a soutenu cette extraordinaire opinion « qu'il vaut mieux laisser à chaque écrivain la liberté de choisir la transcription qui répond le mieux à ses goûts ». Ecartant à la fois cette solution fantaisiste et l'idée impraticable d'une notation internationale unique, la section a exprimé le vœu « que chaque pays fixe un système unique et officiel de transcription des sons chinois ; ces différentes transcriptions seront réunies dans un manuel international ». On sait que ce vœu a déjà été réalisé par le Gouvernement français.

Passons maintenant aux mémoires présentés au Congrès.

M. Victor HENRY annonce qu'il a découvert une nouvelle « devinette » dans le Ṛg-Veda, I, 152,2 : *triráçriṃ hanti cáturaçrir ugró*, « le carré abat le triangle ». Le carré est, bien entendu, le soleil, qui est appelé ailleurs *catuḥsrakti* (Çat. Br. XIV. 3, 1, 17). Or, si le disque du soleil est un carré, il est « logique, naturel et presque nécessaire » que le dernier quartier de la lune soit un triangle. Le sens de l'énigme est donc : « la lune décroissante périt sous les coups du soleil ».

M. L. FEER donne une analyse du recueil intitulé *Vratāvadānamālā* ou (d'après un de ses épisodes) *Suvarṇavarṇāvadāna.*

M. KIRSTE propose de modifier l'ordre alphabétique appliqué dans le Dictionnaire de Pétersbourg et de placer dorénavant l'anusvâra et le visarga entre les voyelles et les consonnes. Le Congrès a reculé devant cette motion révolutionnaire.

M. H. FROIDEVAUX parle des relations des Français avec le roi de Kandy (Ceylan) en 1672.

Mme Emmeline M. PLUNKET propose une explication astronomique de quelques hymnes védiques.

M. Gerson DA CUNHA fait une communication sur les médailles de couronnement des rois de Vijayanagar.

M. PAVOLINI démontre que la version jaina (Commentaire de Devendra sur l'*Uttarādhyāyanasūtra* = Jacobi, Erzähl. in Mahâr., 34-55) de la légende des quatre Pratyekabuddhas (*Kumbhakārajātaka*, N° 408) dérive de la version buddhique.

Digitized by Google

M. Hörnle communique une note sur la collection anglaise des antiquités de l'Asie centrale.

M. Ludwig dénonce des interpolations qu'il croit avoir découvertes dans le *Mahābhārata* (Sabhāp. XII sqq.).

M. E. La Terza s'efforce de prouver que le grammairien Bhartṛhari, auteur du *Vākyapadīya* n'est pas le même que l'auteur des Çenturies.

Comme on le voit par ce rapide aperçu, les mémoires lus devant le Congrès ne surpassent guère en importance la moyenne des articles qui paraissent en temps ordinaire dans les revues orientales. L'intérêt du Congrès de Rome n'est pas là : il est dans le développement prononcé du travail collectif et organisé. De vastes entreprises, qui dépassent l'effort individuel ou même national, s'élaborent dans ces grandes assises de l'orientalisme et marchent, de congrès en congrès vers leur accomplissement: encyclopédie musulmane, exploration archéologique de l'Inde, bibliographie orientale, édition critique des poèmes épiques sanskrits, etc.

Il semble que la philologie orientale s'achemine délibérément vers un état nouveau où l'entente des savants fixera les objets à atteindre, répartira les travaux à faire et constituera une sorte de grand atelier international dont les membres concourront, sans perte de temps et d'efforts, à l'exécution d'un plan général librement accepté. Les Congrès des Orientalistes sont les étapes de cette heureuse évolution : c'est pourquoi il convient de suivre leurs travaux avec la plus sympathique attention.

L. F.

M. Winternitz. — *Die Flutsagen des Alterthums und der Naturvölker.* (Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, Bd. 31, Heft 6, 1902).

Etude comparative des légendes relatives au déluge chez les Sémites, les Hindous, les Grecs, les Perses, les Chinois, les Scandinaves, les Celtes, les Finnois et chez les *Naturvölker* : Dayaks, Esquimaux, Algonquins, Caraïbes, etc. La liste de M. W. comprend 72 numéros. Il en retranche d'abord les « légendes du déluge improprement dites » : récits consistant en simples descriptions de phénomènes naturels extraordinaires ; légendes locales imaginées pour expliquer certains faits géographiques ou géologiques ; mythes cosmogoniques ; tradition chinoise sur Yü, qui n'est point une légende du déluge, mais bien d'un héros civilisateur. Quant aux autres, M. W. les divise en deux classes : les légendes sans héros, et les légendes avec un héros, et il compare ces dernières, qui sont de beaucoup les plus nombreuses, en distinguant les différents éléments du récit : 1. cause du déluge ; 2. le déluge, comment il a lieu ; 3. son extension ; 4. le héros sauvé ; 5. moyen de salut (arche, bateau) ; 6. prédiction du déluge et avertissement donné au héros ; 7. « semence de vie » (animaux, plantes) qu'il emporte avec lui ; 8. durée de l'inondation ; 9. fin de l'inondation et comment le héros l'apprend ; 10. sort du héros et de l'humanité après le déluge.

De la comparaison des différentes versions ressort pour M. W. cette conclusion que toutes ces traditions sont d'origine sémitique : de la Babylonie, leur pays d'origine, elles ont passé chez les Israélites, les Hindous, les Grecs, les Perses ; plus tard les missionnaires chrétiens ont propagé la légende biblique chez les peuples sauvages de l'Amérique et de l'Océanie. La thèse de l'emprunt est fortifiée par ce fait que la tradition du déluge n'est pas universelle, comme on l'a prétendu à tort.

Quant à l'origine de cette tradition, il ne faut la chercher ni dans un déluge réel, dont l'impossibilité est démontrée, ni dans un mythe solaire, mais dans des légendes locales, nées d'évènements locaux, et que l'imagination des hommes a transformées en légendes cosmogoniques.

L. F.

Digitized by Google

CHRONIQUE

INDO-CHINE

Ecole Française d'Extrême-Orient. — Par décision du Gouverneur général, le siège de l'Ecole Française a été transféré de Saigon à Hanoi. Un arrêté, en date du 10 mars 1902, a ouvert un crédit de 10,000 $ pour le commencement des travaux de construction de l'immeuble destiné à l'Ecole.

— Par plusieurs arrêtés, dont on trouvera le texte ci-après, M. le Gouverneur général a créé un poste de Directeur-adjoint et une succursale de l'Ecole Française d'Extrême-Orient à Paris; nommé M. Foucher Directeur-adjoint; institué une classe de correspondants de l'Ecole Française et sanctionné officiellement le projet d'un Congrès d'Orientalistes à Hanoi au mois de décembre prochain. En signant ces arrêtés avant son départ, M. Doumer a voulu donner un dernier témoignage d'intérêt à une institution, qui, créée par sa volonté et fortifiée par sa sympathie, tiendra à honneur de rester toujours attachée à son fondateur par le lien d'un reconnaissant et fidèle souvenir.

— M. A. Foucher, Directeur-adjoint de l'Ecole Française est parti pour la France le 23 février. Les lecteurs de ce *Bulletin*, publié par ses soins pendant toute une année, et les visiteurs du Musée installé avec tant de goût à Saigon, ont pu apprécier les heureux effets de sa direction et se réjouiront avec nous de la décision qui garantit à l'Ecole la continuation de services si hautement appréciés.

— M. Pelliot, professeur à l'Ecole Française, a été nommé par S. M. l'Empereur de Russie chevalier de l'ordre de Sainte-Anne.

— M. de Barrigue de Fontainieu, pensionnaire de l'Ecole française, s'est embarqué le 22 février pour l'Inde méridionale, où il se propose d'étudier les cultes populaires et le mouvement des idées religieuses.

— M. Cl.-E. Maître, pensionnaire de l'Ecole, a quitté Hanoi le 27 mars pour se rendre au Japon et y poursuivre les études qu'il a commencées sur ce pays avec l'*Art du Yamato*.

— M. H. Parmentier, architecte, pensionnaire de l'Ecole, est parti pour l'Annam le 26 mars, accompagné de M. Carpeaux, en vue de continuer la préparation de *l'Inventaire descriptif des monuments chams*

Bibliothèque. — M. le Lieutenant-Gouverneur de la Cochinchine a fait don à notre bibliothèque de plusieurs ouvrages publiés aux frais du Gouvernement de la Cochinchine. Cet envoi comprend notamment la collection de l'*Annuaire de la Cochinchine*, les *Contes tjames* de Landes, les dictionnaires annamites de Taberd et de Paulus Cua, etc.

Le Conseil Colonial a également autorisé l'administration à disposer, en faveur de notre bibliothèque, d'un exemplaire de la *Flore forestière de Cochinchine*, du Dr Pierre, à l'exception des deux premiers fascicules actuellement épuisés.

— La Société Impériale Russe d'Archéologie a fait don à l'École de la collection de ses *Mémoires* (1886-1901).

— Le « Séminaire pour les langues orientales » de l'Université de Berlin, dirigé par le Dr Edouard Sachau, nous a offert la première section de ses *Mittheilungen (Ostasiatische Studien*, 1898-1901, 4 vol.).

— L'Inspecteur général des douanes chinoises nous a envoyé les deux fascicules suivants: 1° *Statistical Series. N° 2. Customs Gazette, N° CXXXII, October-December 1901.*

Digitized by Google

Shanghai 1902 ; — 2° *Special Series. N° 2. Medical Reports, for the half year ended 30 th September 1900. 60 th issue.* Shanghai, 1902.

— M. Chéon nous a fait présent de ses deux derniers ouvrages : *Recueil de six textes annamites avec traduction, notes et vocabulaire.* Hanoi, F.-H. Schneider, 1902, in-4°. *Grammaire chinoise* (156 pp. autographiées).

— Les éditeurs du *Straits Chinese Magazine* nous ont fait parvenir, par l'obligeant intermédiaire de M. le Consul de France à Singapour, une collection complète de leur périodique, à l'exception du premier numéro qui est épuisé. Le *Straits Chinese Magazine* paraît tous les trois mois, en un fascicule d'une quarantaine de pages ; le prix de souscription est de 1 $ 50 par an. Comme il arrive souvent en Extrême-Orient, c'est à la volonté persévérante d'une individualité que ce périodique doit d'avoir atteint déjà cinq années d'existence ; le Dr Lim Boon Keng, qui est son principal éditeur, rompu aux méthodes européennes, fait partie du Conseil Législatif des Détroits. Le ton en est décidément réformateur, très hostile à l'impératrice douairière ; la tentative de K'ang Yeou-wei ne rencontre pas une approbation sans réserve, mais une planche donne le portrait du jeune empereur entouré des photographies des proscrits de septembre 1898 ; les idées en un mot sont celles qu'on peut attendre de Chinois très Chinois, mais sujets britanniques, nés et élevés hors de Chine. Cette influence du milieu se traduit encore par une gallophobie qu'on qualifierait d'enfantine, si ses diatribes n'étaient à l'unisson des plus graves feuilles anglo-saxonnes de l'Extrême-Orient. Quoi qu'il en soit, la tentative est intéressante ; la rédaction fort honorable est variée : on y voit figurer, à côté d'apôtres de la jeune Chine, tel ancien élève du Dr Legge au temps où il évangélisait Malacca, vers 1840. La science a quelque chose à attendre des Chinois d'Indo-Chine ; l'un deux, le Foukienois Taw Sein Ko, s'est déjà fait un nom dans les études birmanes.

— Nous avons reçu de M. Vissière la première livraison de son « Recueil de Textes à l'usage des élèves de l'Ecole spéciale des Langues Orientales vivantes. » Le fascicule qui vient de paraître contient des textes en langue orale, des extraits de journaux, des documents officiels, des traités, des lois, etc.

— M. Ling Fou-Ting, ancien élève de la mission impériale à Paris, nous a envoyé de Fou-tcheou une belle édition du 蒙古原流, Mong kou yuan leou, la traduction chinoise de l'Histoire des Mongols de Sanang Setsen.

Musée. — M. le Gouverneur général a bien voulu nous autoriser à faire entrer au Musée une vingtaine de sculptures cambodgiennes et une inscription qui se trouvaient dans le jardin du Gouvernement général à Saigon. Les sculptures comprennent dix acrotères (nāgas, dvārapālas, etc.), un fragment de linteau, un superbe Garuḍa entouré de nāgas, qui formait sans doute une tête de parapet, une statue de femme portant sur sa coiffure une figure assise dans l'attitude du Buddha, une tête de Buddha, une tête de Brahmā *caturmukha*, enfin un de ces cubes de grès (qu'on rencontre souvent dans les ruines cambodgiennes), dont l'une des faces présente une cavité centrale entourée d'une rangée de cavités plus petites.

L'inscription (I, 33) est une stèle provenant de Thap-Muoi (Cochinchine) et qui a été conservée successivement au Palais du Gouverneur, puis à l'ancien Musée de Saigon, d'où elle était retournée au Palais du Gouverneur (Aymonier, *Cambodge*, I, 140).

Le même Musée contenait une autre stèle, d'origine incertaine, qui, selon un bruit reproduit sous toutes réserves par M. Aymonier (*Cambodge*, I, 13) aurait été rapportée de Lovek par Doudart de Lagrée en 1866. Elle se trouvait dernièrement au Jardin Botanique d'où elle a été transférée au Musée de l'Ecole (I. 31.)

— M. de R. nous a adressé une nouvelle série d'objets ethnographiques provenant de la tribu des Battah (Indes Néerlandaises) : armes, instruments de musique, jouets et deux manuscrits de médecins.

Digitized by Google

— M. Carpeaux a rapporté d'Angkor une collection d'estampages et de photographies des bas-reliefs du Bayon.

— M. Georges Maspéro a fait dont au Musée de plusieurs statues en bronze du Buddha provenant d'une pagode abandonnée dans l'enceinte de Vieng-Chan (Laos).

— M. le Résident de Kompong Thom a envoyé au Musée une petite stèle qui avait été rapportée à la Résidence et qui paraît répondre à la stèle décrite par M. Aymonier (*Cambodge*, I, 371) comme se trouvant à Vat Kedey Char.

Congrès des Orientalistes à Hanoi. A l'occasion de l'Exposition de Hanoi, un Congrès intertional des orientalistes spécialement adonnés à l'étude de l'Extrême-Orient s'ouvrira à Hanoi le 1er décembre prochain.

Le Comité d'initiative du Congrès a publié l'appel suivant :

Congrès international des Orientalistes de Hanoi sous le patronage du Gouvernement Général de l'Indo-Chine.

Une *Exposition internationale* doit s'ouvrir à Hanoi en novembre prochain. La situation géographique de l'Indo-Chine, la variété des civilisations qui s'y sont établies, les croisements de races et de langues, de religions et d'arts qui s'y sont accomplis, la désignent comme un foyer naturel et commun pour toutes les recherches qui intéressent l'Asie orientale, de l'Inde à la Malaisie et au Japon. Ces considérations ont naguère encouragé la création de l'*Ecole Française d'Extrême-Orient*. Elles nous paraissent devoir faire souhaiter que le rendez-vous donné à Hanoi s'étende aux hommes d'étude que préoccupe l'exploration historique et linguistique, archéologique et religieuse de ces vastes régions.

C'est dans cette pensée que, sous le haut patronage du Gouvernement général, nous croyons devoir prendre l'initiative d'un *Congrès international d'orientalistes* qui se réunira au cours de l'Exposition.

Tout en faisant appel aux concours habituels qu'ont obtenus les Congrès organisés jusqu'ici, nous espérons tout particulièrement que les savants et les corps scientifiques disséminés dans l'Extrême-Orient, et privés en général du bénéfice des Congrès européens, mettront volontiers à profit cette occasion de rompre un isolement regrettable et de prendre enfin contact entre eux. La philologie d'Extrême-Orient, qui souffre surtout de la dispersion excessive des efforts individuels, est en droit d'attendre les plus sérieux avantages d'une réunion qui pourra introduire plus de cohésion dans les recherches. Le progrès sera considérable si les différents pays intéressés, que relient tant d'attaches, s'organisent en un groupe scientifique, si l'Inde, le Siam, l'Indo-Chine, l'Archipel Indien, la Chine, la Corée, le Japon rapprochent et coordonnent leurs travaux.

L'*Ecole Française d'Extrême-Orient*, instituée par l'Etat et la Colonie en vue d'étudier les antiquités, l'histoire et la philologie de l'Indo-Chine et des pays voisins, est chargée de l'organisation de ce Congrès.

Des négociations sont engagées dès maintenant en vue de procurer aux membres du Congrès des facilités exceptionnelles de passage et de séjour. Une circulaire ultérieure indiquera les avantages obtenus en même temps que la date exacte (novembre-décembre) du Congrès.

Au cas où vous auriez des observations à nous soumettre ou des questions à nous adresser nous vous prions d'entrer en rapport avec l'un des secrétaires du Comité d'initiative :

M. Henri Cordier, professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes, rue Nicolo, 54, Paris (16e).

Et M. Louis Finot, Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, Saigon.

Digitized by Google

COMITÉ D'INITIATIVE

Président : M. E. SENART, de l'Institut.

Secrétaire général : M. Henri CORDIER, professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes.

Membres : MM. BARBIER de MEYNARD, BARTH, BRÉAL, Dr E.-T. HAMY, de l'Institut; MM. Ed. CHAVANNES et Sylvain LÉVI, professeurs au Collège de France; BONET, LORGEOU, Léon DE ROSNY VINSON et VISSIÈRE professeurs à l'Ecole des langues orientales vivantes; E. AYMONIER, directeur de l'Ecole coloniale; Ch. LEMIRE, commissaire général adjoint de l'Indo-Chine à l'Exposition universelle de Paris; E. GUIMET, directeur du Musée Guimet: Maurice COURANT, maître de conférences à l'Université de Lyon.

De son côté le Comité d'organisation a publié la circulaire suivante:

Un Congrès international d'orientalistes, consacré exclusivement aux études sur l'histoire, la philologie et l'ethnographie de l'Inde et des pays d'Extrême-Orient, se tiendra à Hanoi (Indo-Chine) du 1er au 6 décembre 1902.

Les délégués des gouvernements, administrations, sociétés et corps savants ont droit au passage gratuit, nourriture comprise, en première classe, sur les lignes maritimes françaises conduisant en Indo-Chine. Les adhérents au Congrès sans délégation officielle ont droit à une réduction de 33 °/o. Les réquisitions d'embarquement seront délivrées: à Marseille, par le Directeur du Service colonial, et dans les ports étrangers, par les consuls de France.

Les souscriptions au Congrès sont fixées comme il suit:

Membres du Congrès..... 20 fr. ou 8 piastres;
Dames de leur famille..... 10 fr. ou 4 piastres.

La carte de membre donne droit aux séances, réceptions, excursions et aux publications du Congrès; la carte de dame donne les mêmes droits, à l'exceptions des publications.

Les adhésions, ainsi que les demandes de renseignements doivent être adressées, *le plus tôt possible*, au Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, Hanoi (Indo-Chine).

Les personnes habitant l'Europe peuvent s'adresser à M. H. Cordier, secrétaire général du Comité d'initiative, 54, rue Nicolo, Paris.

Les membres du Congrès sont priés de vouloir bien faire connaître d'avance s'ils ont l'intention d'y assister en personne et quel est le sujet des communications qu'ils se proposent d'y apporter.

— Au sujet de ce Congrès, le Prof. Lucien Scherman, de Munich, écrit dans le supplément de l'*Allgemeine Zeitung* du 13 février:

« L'Indo-Chine française, depuis qu'on a fait plus ample connaissance avec elle sur le terrain des études historiques et archéologiques, est devenue graduellement un point de réunion pour l'étude scientifique de tout le domaine est-asiatique, depuis l'Inde jusqu'à l'archipel Malais et au Japon. La Métropole française donne une aide puissante aux études historiques appliquées à ses colonies, et ces efforts, grâce à un groupe d'orientalistes français solidement préparés, sont couronnés d'un plein succès. Une « Ecole française d'Extrême-Orient » a, sous la direction de M. Louis Finot, établi son siège à Saigon et a, depuis un an publié trois beaux fascicules d'un « Bulletin », qui, par le dessein et l'exécution, promet de devenir une revue de premier rang pour l'étude historico-philologique de l'Indo-Chine. En outre, cette Ecole supérieure déploie une alerte activité dans l'édition d'autres publications scientifiques séparées, sur lesquelles nous nous proposons de publier à cette place quelques brèves informations. Aujourd'hui nous voulons seulement faire connaître que d'après une circulaire dernièrement adressée aux représentants de l'orientalistique est-asiatique, un Congrès international d'orientalistes à Hanoi, capitale du Tonkin, est projeté pour la fin de cette année. Bien loin de faire, de quelque manière que ce soit, une concurrence dommageable au Congrès général des Orientalistes, connu

Digitized by Google

et maintenu, et dont la treizième session doit se tenir à Hambourg à l'automne de 1902, ce plan poursuit la tâche plus spéciale, mais non sans importance, d'unir pour un travail commun les savants et les sociétés savantes répandus jusqu'aux extrémités du monde est-asiatique et de leur créer un centre, à eux qui doivent renoncer presque absolument à prendre part aux congrès européens. De cette union des forces jusqu'ici dispersées, on espère avec raison une influence favorable sur la direction future des sciences est-asiatiques ; et la réunion en groupes organisés par spécialités scientifiques aura certainement les meilleurs effets, si les représentants des domaines particuliers — Inde, Siam, Indo-Chine, Archipel malais, Chine, Corée, Japon, — se sentent les coudes et, avec la conscience du but poursuivi, unissent leur activité sous les points de vue supérieurs qui sont à leur portée. L'organisation du Congrès, qui doit se rattacher à une Exposition internationale devant avoir lieu à Hanoï à la même époque, a été confiée par le Gouvernement général de l'Indo-Chine, qui patronne le Congrès, à l'Ecole Française d'Extrême-Orient. »

* * *

Annam. — L'archéologie chame vient de s'enrichir de plusieurs découvertes.

Dans la province de Phu-yên, à Cheo-reo, au confluent de l'Ayoun et du Song-ba, M. le garde principal Stenger à trouvé une tour chame contenant des sculptures et des inscriptions. C'est probablement le monument signalé par le P. Guerlach, d'après des récits d'indigènes, et porté dans la carte 5 de l'*Atlas archéologique* sous le nom de Palai Chu. Nous avons fait ressortir par avance l'intérêt de cette découverte (*Bull.* II, 117).

Dans la même province, à Phuoc-tinh, sur la rive droite du Song-Darang, en face de l'ancienne citadelle de Thanh-hoi, les vestiges d'un édifice ruiné ont été signalés par M. Marchandeau, inspecteur des télégraphes; des sculptures et des inscriptions subsistent encore sur cet emplacement.

M. Parmentier a visité les ruines de Cheo-reo et de Phuoc-tinh et nous en a envoyé une relation sommaire que nous donnerons dans notre prochain numéro.

SIAM

D'une lettre qui nous a été adressée par M. Foucher, à la suite d'une visite de quelques jours à Bangkok, nous extrayons quelques notes intéressantes sur les pagodes, musées et bibliothèques de cette ville.

Pagodes. — La principale curiosité de Bangkok est naturellement, et pour tous, ses pagodes. Comme au Laos et au Cambodge, elles se composent essentiellement, outre les habitations des moines, etc. de hautes bâtisses à colonnades, à toit recourbé, aux murailles intérieurement peintes à fresque, qui abritent de grandes statues du Buddha, et de stûpas de toute taille. Ceux-ci construits de brique revêtue de mortier et décorés de tessons de porcelaine, affectent au-dessus de leur soubassement deux sortes de formes bien distinctes : l'une, celle des *chedi*, nous est familière avec sa coupole en forme de cloche et son clocheton aigu d'ombrelles ; le couronnement cylindro-conique des autres *(prang)*, flanqué de quatre fausses portes et surmonté d'un triçûla de métal est une adaptation buddhique de la tour khmère (V. Fournereau, *Siam ancien*, la fig. de la p. 104). C'est ce que j'ai vu de plus original dans ces pagodes, si je laisse de côté la regrettable intrusion de l'art décoratif chinois et surtout de la statuaire chinoise.

Digitized by Google

Les pagodes les plus intéressantes sont : 1° la *Vat Praḥ Kéo*, où se conserve la fameuse statue enlevée à Vieng-Chan ; 2° la *Vat Pho*, célèbre par son Buddha colossal couché dans la pose du Nirvâṇa, et dont les cours contiennent également un curieux *mukhaliṅga* (F., pl. XLI) ; 3° la *Vat Suthat*, où l'on voit la prédication du Buddha aux quatre-vingts grands disciples (F., pl. XVII); 4° la *Vat Saket*, dont la coupole renferme, en guise de reliquaire, un petit stûpa de la forme de ceux de Gayâ ; 5° la *Vat Râja-bophit*, etc., et 6°, sur la rive droite du fleuve, la *Vat Cheng*.

Toutes ces pagodes peuvent se visiter librement et sans autorisation préalable, sauf celle du Praḥ Kéo qui est située dans l'enceinte du palais royal. Je dois dire toutefois que je n'ai pu pénétrer que dans un seul des trois bâtiments du Vat Bot Phram, connu pour les images de divinités brahmaniques qu'il renferme (F., pl. XVIII-XIX).

Musées. — Il y a au palais du Vang Na, qui sert aussi pour les crémations royales, une sorte de musée qui n'est public qu'à certains jours, mais qu'il est aisé de visiter par l'intermédiaire du Ministère de l'Instruction publique.

Il se compose de deux bâtiments distincts, que précède une collection de vieux canons. Le premier, qui est assez conforme à nos idées européennes, contient pêle-mêle et à l'état rudimentaire les éléments d'un musée 1° d'histoire naturelle (échantillons de géologie, d'entomologie, d'ichthyologie ; oiseaux et quadrupèdes empaillés ; superbes défenses d'éléphant, etc.) ; 2° d'ethnographie (tissus et costumes, armes, pipes, instruments de musique, jonques, paniers, mannequins représentant les diverses races de Java, etc.) ; et 3° d'art décoratif (bronzes, porcelaines, terres cuites, bois sculptés).

Comme je n'avais pas aperçu les fameuses statues de bronze de Sajjanālaya, j'ai obtenu de visiter un autre bâtiment, où elles sont conservées (F., pl. XLIX et L). Moitié musée et moitié pagode, celui-ci renferme en outre les objets les plus hétéroclites : costumes de cérémonie, selles richement décorées, arbres du tribut de Chieng Maï, insignes du rang de grand-prêtre, masques et casques de théâtre, spécimens de numismatique, et, brochant sur le tout, la part des reliques du stûpa de Piprahwa (Teraï) offerte au Siam par le gouvernement de l'Inde britannique. Notons enfin un grand nombre de petites statuettes en jade, cristal ou bronze : très peu sont intéressantes ; à beaucoup M. Fournereau a fait les honneurs excessifs d'une reproduction coûteuse, et la magie de la photogravure ne réussit pas à en dissimuler la pauvreté (V. ibid., pl. XXVII-XXXVII).

Si l'on tient à parler ici de Musée, on pourrait aussi bien donner ce nom au trésor de la pagode royale du Praḥ Kéo, avec qui la deuxième collection du Vang Na présente la plus grande ressemblance. Le Vat Praḥ Kéo contient en effet, dans des vitrines, au milieu de beaucoup de bric-à-brac, des images de divinités et d'autres objets précieux ou curieux en plus grand nombre qu'aucune autre pagode.

J'ai encore eu la surprise de trouver dans la cour de ce même Vat Praḥ Kéo, sous de petits pavillons ouverts ou *maṇḍapa*, deux sortes de dépôts archéologiques de sculptures. Celles-ci étaient entassées sans aucune espèce d'ordre ni d'étiquette, mais pour un œil tant soit peu expérimenté, il n'est pas difficile de reconnaître, tant à la pierre qu'à la facture : 1° l'original de la stèle de la naissance du Buddha, provenant d'Angkor ; 2° quelques fragments de frise, originaires de Java (aperçu également sur les balustrades du temple deux Buddhas de même origine) ; 3° un Buddha debout, mutilé, qui est de Sârnâth (près Bénarès) ; 4° et enfin nombre de statues bouddhiques, (la plupart portant inscrite la formule *Ye dharmâ*, etc.) et de petits stûpas votifs trouvés à Bodh-Gayâ. Tous ces morceaux ont sans doute été rapportés soit par le roi, soit par des pélerins siamois, de leurs voyages à Java et dans l'Inde. Je vous signalerai encore, à l'intérieur d'un *chedi* à double coupole de la même pagode, un moulage doré du fameux Buddha émacié de Sikri, dont l'original est au musée de Lahore, présent du gouvernement britannique.

Digitized by Google

Bibliothèque. — En fait de bibliothèques, je n'ai été admis qu'à traverser, dans l'enceinte du palais, une sorte de *suscription library*, dont il existe d'ailleurs un catalogue sur fiches et qui contient, outre des journaux, illustrés ou non, d'Europe et d'Amérique, quelques livres européens, presque tous en anglais, et un assez grand nombre de manuscrits sur feuilles de palmier, enfermés dans des vitrines ou des armoires pleines.

Tels sont les renseignements qu'en l'absence d'un « guide », j'ai cru devoir vous rapporter de ma courte visite à Bangkok.

INDE

Nous avons annoncé dans notre précédent n° la création d'un poste de « Directeur général de l'archéologie » et la nomination à ce poste de M. Marshall. Nous croyons intéressant de donner à nos lecteurs la traduction complète de cette importante « résolution », qui a paru dans la *Gazette of India* du 15 février 1902 :

« La conservation des anciens édifices, qui fournissent un si splendide témoignage de l'histoire de l'Inde et une illustration si intéressante des sentiments artistiques et religieux du passé est une tâche qui mérite au plus haut point la sympathie du Gouvernement de ce pays et doit être regardée comme une responsabilité dont il est chargé et dont il doit compte.

« Il y a quelque temps déjà que l'attention du Gouverneur général en Conseil à été attirée sur la question d'assurer la reconnaissance d'une politique libérale en cette matière et, pour la réaliser, d'accroître l'efficacité de l'organisation qui existe.

« D'après le plan établi en 1898, les provinces de l'Inde Britannique furent groupées en cinq cercles, à chacun desquels fut nommé un Inspecteur archéologique (*Archæological Surveyor*), qui devait être rétribué sur le budget impérial, mais contrôlé par le Gouvernement local dans la juridiction duquel il avait sa principale résidence.

« Il avait pour fonctions d'inventorier les restes archéologiques, de donner des avis aux gouvernements locaux sur la conservation de ceux qui méritaient ce soin, et généralement de poursuivre les recherches archéologiques. La responsabilité de la conservation effective des monuments qu'on déciderait de maintenir était laissée aux gouvernements locaux, qui devaient employer l'intermédiaire des administrations provinciales des Travaux publics pour exécuter les mesures nécessaires de construction et de réparation. Cette responsabilité avait eu pour résultat, dans quelques provinces, des allocations libérales et avisées ; et le Gouverneur général en Conseil reconnait que l'intérêt et l'orgueil local développé par là envers les monuments d'une province est pour eux la protection la plus efficace contre la négligence.

« Toutefois l'organisation s'est révélée imparfaite en tant qu'elle laissait le Département archéologique sans un chef expérimenté, qui pût assister l'effort local par des avis et une direction autorisée et tenir registre des besoins archéologiques des diverses provinces et des mesures prises pour y faire face. En l'absence de cette autorité centrale, l'attention donnée à la conservation des anciens monuments et aux questions archéologiques en général dépend, en partie de l'attrait que ces sujets peuvent avoir pour les chefs des gouvernements locaux et des administrations locales, en partie des fonds disponibles.

« En vue d'introduire une plus grande uniformité et un traitement plus libéral, le Gouverneur général en Conseil a décidé, avec l'approbation du Secrétaire d'Etat, de nommer, à titre d'essai, pour une période de cinq ans, un Directeur général de l'Archéologie ; et M. J. H Marshall a été choisi pour ce poste.

« Nominalement, ce poste est un renouvellement de celui occupé par le major général Cunningham et le Dr Burgess entre 1871 et 1899. Mais les devoirs du titulaire iront beaucoup plus loin que la direction et le contrôle de la recherche archéologique, à laquelle ces fonctionnaires consacraient principalement leur attention. La plus importante de ses fonctions sera de prendre soin que les anciens monuments du pays soient convenablement entretenus, qu'ils ne

Digitized by Google

soient pas affectés à des usages mal appropriés ou peu convenables, que les réparations soient exécutées quand il en sera besoin, et que toutes les restaurations entreprises soient conduites selon des principes artistiques. A cet égard, sa position sera généralement semblable à celle occupée par le curateur des anciens monuments, qui fut en charge de 1880 à 1883. Mais ses attributions iront jusqu'à l'exercice d'une surveillance générale sur tout le travail archéologique du pays, que ce soit un travail de fouille, de préservation ou de réparation; ou un travail d'inventaire et de description des monuments et des ruines antiques, ou enfin un travail de recherche archéologique; il aidera les inspecteurs provinciaux à vérifier et à formuler les nécessités spéciales de chaque province et il donnera son avis au Gouvernement de l'Inde sur les opérations pour lesquelles il peut allouer des subsides sur le budget impérial. Il devra visiter successivement tous les cercles, et les plus importants, autant que possible, chaque année, en adressant un rapport succinct sur les résultats généraux de sa tournée, au gouvernement local de chaque province visitée, et en lui faisant part de toutes les observations qu'il croira devoir faire par rapport aux monuments inspectés. Il devra coordonner et mettre à jour les *surveys* et les *reports* locaux et adresser annuellement au gouvernement de l'Inde un bref rapport sur le progrès effectué durant chaque année officielle.

« Le Gouverneur général en Conseil désire faire connaître que la création de ce poste n'a nullement pour objet d'amoindrir la responsabilité des gouvernements locaux quant à l'entretien des anciens monuments de leurs provinces. Leurs devoirs à cet égard demeurent intacts; mais on espère que l'observation continue et effective en sera stimulée par l'offre d'un avis éclairé et, s'il en est besoin, d'une assistance pratique. Les règles présentes, suivant lesquelles les réparations et les restaurations sont exécutées par les départements provinciaux des Travaux publics ne seront pas modifiées; et le Gouvernement de l'Inde est d'avis que, dans l'intérêt de la continuité de l'administration, il est désirable que chaque gouvernement local fixe un crédit annuel minimum a être employé pour cet objet. Le Gouverneur général en Conseil est disposé à accentuer sa propre responsabilité en cette matière et à faciliter la prompte entreprise des travaux nécessaires, en réservant annuellement une somme de 100.000 roupies à être distribuée pour des objet spéciaux, demandant une prompte exécution et dépassant la capacité financière des gouvernements locaux. Il se propose en outre de prendre, par voie législative, des pouvoirs pour une protection et une réparation plus efficace des anciens monuments, auquel cas ces subsides seront tout spécialement utiles à ces administrations, dont les responsabilités archéologiques se trouveront ainsi accrues ».

— Lord Curzon a fait don à l'*Indian Museum* de Calcutta d'une collection d'objets qui lui avaient été offerts au cours de ses tournées dans l'Inde.

— Le Dr P. C. Roy, professeur de chimie au *Presidency College* de Calcutta a sous presse un grand travail d'ensemble en deux volumes sur l'histoire de la chimie dans l'Inde ancienne. Les Orientalistes attendront avec intérêt l'apparition de cet ouvrage qui nous est donné comme le fruit de nombreuses années de recherches sur un sujet tout nouveau.

— L'explorateur suédois Sven Hedin est arrivé dans l'Inde au mois de janvier dernier, après une nouvelle traversée de l'Asie centrale. D'après les interviews que publient les journaux de l'Inde, il n'aurait pas, à ce qu'il assure, parcouru en deux ans (1900-1901) moins de 5.400 milles en pays parfaitement inconnu autour du Lob-Nor, et entre ce lac, Lhassa (il en est resté à cinq jours de marche) et Leh. Il a gardé le secret de ses aventures pour le récit de voyage qu'il compte publier, en même temps qu'il donnera « en trois volumes » les résultats scientifiques de sa mission: mais il n'a pas caché la satisfaction que lui inspirent les cartes, photographies, collections d'histoire naturelle et pièces archéologiques qu'il en a heureusement apportées. Ces dernières proviendraient d'« une série de magnifiques ruines d'origine chinoise et mongole, vieilles d'environ huit cents ans », et qui représentent « d'anciennes cités du passé pour la première fois redécouvertes. » Entre autres choses « déterrées dans ces anciennes cités », il cite « d'extraordinaires sculptures et des manuscrits chinois et tibétains extrêmement rares ». En voilà plus qu'il n'en faut pour exciter la curiosité.

Digitized by Google

CHINE

— M. le Consul d'Italie à Tien-tsin vient de faire paraître un journal officiel sous le titre italo-anglais de *Bollettino italiano, Italian Settlement Gazette*. La partie officielle contiendra tous les actes publics relatifs à la concession italienne à Tien-tsin, la partie non-officielle des articles variés, notamment une série de notices sur les Italiens ayant voyagé ou résidé en Chine depuis le Moyen Age jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

— En 1901, un legs de cent mille dollars or fut fait à la Columbia University de New-York pour l'établissement d'une chaire de chinois. Il est inexact que la chaire ait été offerte au ministre bien connu de Chine à Washington, Wou T'ing-fong, comme le bruit en a couru. Mais les *trustees* n'ont pas encore choisi le sinologue qui créera cet enseignement. Aussi se sont-ils contentés cette année de demander au Prof. Giles, de Cambridge (Angleterre), de faire une série de conférences qui ont eu un grand succès.

— Le P. de Bussy s'est éteint à l'âge de 78 ans. Bien que venu tardivement à la mission du Kiang-nan, il avait activement collaboré à ses travaux scientifiques en publiant en anglais les observations magnétiques et météorologiques de l'observatoire et en mettant en français le latin fleuri du P. Zottoli.

FRANCE

Dans la séance de l'Académie des Inscriptions du 6 décembre 1901 (C. R. p. 851), le Président à annoncé la mort d'Albrecht Weber, associé étranger depuis le 23 novembre 1894. M. Barth a présenté, de la part de M. Kielhorn ses *Bruchstücke indischer Schauspiele in Inschriften zu Ajmere*. (Berlin, 1901.)

— Dans la séance du 13 décembre (C. R. p. 857), M. Senart a présenté l'*Atlas archéologique de l'Indo-Chine* par le capitaine L. de Lajonquière ; les *Nouvelles Recherches sur les Chams* de M. Cabaton, et la *Rāṣṭrapālaparipṛcchā*, sūtra buddhique édité par M. L. Finot dans la *Bibliotheca buddhica* de St-Pétersbourg.

— Nous apprenons avec regret la mort de M. Léon Feer, conservateur-adjoint des manuscrits orientaux à la Bibliothèque Nationale. M. Feer s'était créé, par l'étendue et la variété de ses connnaissances une place honorable dans l'orientalisme. Voué principalement à l'étude du pâli, il avait joint à cette érudition spéciale une certaine familiarité avec les autres idiomes de l'Extrême-Orient : chinois, tibétain, mandchou, mongol, birman, siamois, etc. Il n'était pas resté étranger à notre Indo-Chine : c'est ainsi qu'il avait fait graver par l'Imprimerie Nationale un caractère cambodgien, de la forme dite *aksàr mul*; et qu'il publia dans le *Journal Asiatique* (février-mars 1877), sur les papiers de Dr Hennecart, une substantielle notice qui prouve qu'il avait su apprécier avec une parfaite justesse le caractère de la littérature cambodgienne. Son édition du *Saṃyutta-Nikāya* restera comme une utile contribution à la connaissance du canon pâli ; et ses *Etudes bouddhiques*, qui contiennent tant de faits diligemment recueillis et industrieusement groupés, continueront à être consultées avec fruit. La Société Asiatique sera unanime à regretter la perte d'un de ses membres les plus anciens et les plus fidèles, qui laisse à ses confrères le souvenir d'un courageux travailleur, d'un esprit droit et d'un parfait honnête homme.

ALLEMAGNE

— Le 13e Congrès international des Orientalistes se tiendra à Hamburg du 4 au 10 septembre 1902. La souscription est de 20 marks Les adhésions doivent être adressées au trésorier du Comité, M. Albrecht Oswald, Grosse Bleichen 22, Hamburg. Une nouveauté de ce Congrès est l'adjonction aux sections traditionnelles d'une section coloniale (Sektion für Kolonialwesen), où seront discutées scientifiquement les questions intéressant la colonisation.

Digitized by Google

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

9 mars 1902

Arrêté instituant un Congrès international d'Orientalistes à Hanoi pendant l'Exposition de 1902. (*Journ. off.* 31 mars 1902.)

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine,

Vu le décret du 21 avril 1891 ;
Vu les arrêtés de 5 mai 1899 et 28 juin 1900 décidant l'ouverture à Hanoi, le 3 novembre 1902, d'une exposition des produits agricoles et industriels et des œuvres d'art de la France, des colonies françaises et des pays d'Extrême-Orient ;
Sur le rapport du Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient et l'avis conforme du Directeur des Affaires civiles,

ARRÊTE :

Article premier. — Un Congrès international d'orientalistes se tiendra à Hanoi, en 1902, pendant l'Exposition.

Art. 2. — Un Comité d'initiative et un Comité d'organisation sont institués pour préparer ce Congrès.

Art. 3. — Le Comité d'initiative à son siège à Paris. Il se compose de MM. Senart, de l'Institut, président, Henri Cordier, professeur à l'Ecole des Langues orientales vivantes, secrétaire général, Barbier de Meynard, Barth, Bréal, Hamy, de l'Institut, Chavannes et Sylvain Lévi, professeurs au collège de France, Bonet, Lorgeou, Léon de Rosny, Vinson, Vissière, professeurs à l'Ecole des Langues orientales, Aymonier, directeur de l'Ecole coloniale, Charles Lemire, commissaire général adjoint de l'Indo-Chine à l'Exposition universelle de Paris, Guimet, directeur du Musée Guimet, Courant, maître de conférences à l'Université de Lyon.

Art. 4. — Le Comité d'organisation a son siège à Hanoi. Il se compose du Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, président, des professeurs, pensionnaires attachés et correspondants de l'Ecole Française et des membres de la Commission des antiquités du Tonkin.

Art. 5. — La session du Congrès des orientalistes aura lieu du 1er au 6 décembre 1902. Toutefois, ces dates pourront être modifiées par une résolution commune des deux comités.

Art. 6. — Les membres du Congrès délégués officiellement par les Gouvernements, administrations, sociétés et corps savants, recevront une réquisition qui leur donnera droit au passage gratuit, nourriture comprise, en première classe, sur les lignes maritimes françaises conduisant en Indo-Chine.

Cette réquisition leur sera délivrée, sur la présentation de leurs cartes de délégués, au Service colonial, à Marseille, ou dans les consulats français des ports d'embarquement.

Art. 7. — Les adhérents au Congrès sans délégation officielle recevront une réquisition qui leur donnera droit à une réduction de 33 % applicable aux prix du transport et de la nourriture sur les lignes maritimes françaises conduisant en Indo-Chine.

Art. 8. — Les cartes de délégués et d'adhérents seront délivrées par les Comités d'initiative et d'organisation, aux conditions qui seront fixées par ces deux comités.

Art. 9. — Les délégués ou adhérents se rendant des ports de l'Amérique du Nord en Indo-Chine par le Japon, recevront à Yokohama leur réquisition de passage. Arrivés à destination, ils seront remboursés de leurs frais de voyage entre leur port d'embarquement et Yokohama, savoir, les délégués en totalité, et les adhérents dans la proportion de 33 %. Les frais de leur voyage de retour leur seront payés, avant leur départ, dans les mêmes conditions.

Digitized by Google

Art. 10. — Des circulaires des comités d'initiative et d'organisation détermineront les détails d'exécution des présentes dispositions.

Art. 11. — Le Directeur des Affaires civiles et le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saigon, le 9 mars 1902.

PAUL DOUMER.

Par le Gouverneur général :

Le Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine,
BRONI.

Le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient,
FINOT.

10 mars 1902

Arrêté créant un poste de Directeur-Adjoint de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. (*Journ. off.* 31 mars 1902.)

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine,

Vu le décret du 21 avril 1891 ;
Vu le décret du 26 février 1901, portant organisation de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
Sur la proposition du Directeur de l'Ecole et l'avis conforme du Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine,

ARRÊTE :

Article premier. — Il est créé un poste de Directeur-Adjoint de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Le Directeur-Adjoint remplace le Directeur en cas d'absence de ce dernier de la Colonie.

Art. 2. — Le Directeur de l'Ecole et le Directeur-Adjoint, pendant les séjours qu'ils font alternativement en France, sont chargés d'assurer les relations de l'Ecole avec l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres et les Sociétés savantes, de surveiller les publications entreprises, de faire connaître, par des cours ou des conférences, le résultat des recherches de l'Ecole.

Ils prennent part au travail de l'Ecole par l'envoi régulier d'informations sur le mouvement scientifique et par des missions d'études en France et à l'étranger.

Art. 3. — Une succursale de l'Ecole Française d'Extrême-Orient est établie à Paris.

Les ouvrages et collections dont la conservation serait difficile en Indo-Chine ou dont le dépôt à Paris serait jugé utile par l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, seront conservés dans le bâtiment de la succursale et mis à la disposition des travailleurs par le Directeur ou le Directeur-Adjoint de l'Ecole.

Des salles de travail, une bibliothèque et une salle de musée seront, à cet effet, aménagées dans le bâtiment de la succursale.

Art. 4. — Le Directeur-Adjoint de l'Ecole recevra une solde d'Europe et un supplément colonial égaux à ceux du Directeur. Quand il fera, en Indo-Chine, l'intérim des fonctions de Directeur, il aura droit aux frais de service attribués à celui-ci.

Le Directeur-Adjoint sera classé, au point de vue des passages et des indemnités de route et de séjour, à la première catégorie B du tableau N° 2 annexé au décret du 3 juillet 1897.

Art. 5. — Le Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine et le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saigon, le 10 mars 1902.

PAUL DOUMER.

Par le Gouverneur général :

Le Directeur des Affaires-civiles de l'Indo-Chine,
BRONI.

Le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient,
FINOT.

10 mars 1902

Arrêté affectant un crédit de 10.000 $ aux bâtiments de l'Ecole Française d'Extrême-Orient à Hanoi (commencement des travaux). (*Journ. off.* 3 avril 1902.)

Digitized by Google

10 mars 1902

Arrêté créant des correspondants de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. (*Journ. off.* 31 mars 1902.)

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine,

Vu le décret du 21 avril 1891 ;
Vu le décret du 26 février 1901, portant organisation de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ;
Sur la proposition du Directeur de l'Ecole et l'avis conforme du Directeur des Affaires civiles,

ARRÊTE :

Article premier. — Les personnes qui coopèrent d'une manière effective, au moyen de recherches, informations, dons ou autrement, aux travaux de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, peuvent recevoir le titre de correspondants de l'Ecole.

Ce titre est conféré par le Gouverneur général, sur la proposition du Directeur de l'Ecole. Il peut être retiré dans la même forme.

Art. 2. — Un certain nombre de correspondants français, résidant dans la colonie, peuvent être choisis par le Gouverneur général, sur la proposition du Directeur de l'Ecole, pour exercer, par délégation, les pouvoirs conférés à celui-ci par l'article 22 de l'arrêté du 9 mars 1900. Ils prennent le titre de correspondants délégués de l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Ils sont nommés pour trois ans ; leur mandat est renouvelable.

Art. 3. — Les correspondants délégués sont chargés de surveiller les immeubles et autres antiquités, classés parmi les monuments historiques ; de requérir des autorités locales la constatation des faits pouvant nuire à l'intégrité de ces monuments, de provoquer les mesures propres à assurer la conservation des monuments ou objets anciens nouvellement découverts.

Art. 4. — Les correspondants délégués, auxquels sont confiées des missions de service par le Directeur de l'École Française d'Extrême-Orient, ont droit aux indemnités de route et de séjour allouées aux pensionnaires de l'Ecole, s'ils n'ont pas droit, par ailleurs, à des indemnités réglementaires.

Art. 5. — Les professeurs et les pensionnaires de l'École jouissent de tous les droits et prérogatives des correspondants délégués.

Art. 6. — Le Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine et le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saigon, le 10 mars 1902.

PAUL DOUMER.

Par le Gouverneur Général :

Le Directeur des Affaires civiles de l'Indo-Chine,
BRONI.

Le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient,
FINOT.

12 mars 1902

Arrêté nommant M. Alfred Foucher, directeur-adjoint de l'Ecole Francais d'Extrême-Orient. (*Journ. off.* 27 mars 1902.)

Digitized by Google

III. — Chine.

M. Courant. Bibliothèque Nationale. Catalogue des livres chinois, etc. (P. Pelliot). — *Ed. Chavannes*. Les Mémoires historiques de Se-ma Ts'ien. T. IV. — *J. J. M. De Groot*. The Religious System of China. Vol. IV. — *D. Ferguson*. Letters from Portuguese captives in Canton (P. Pelliot). — *C. H. Read, S. W. Bushell*. Relics from Chinese Tombs (Cl. E. Maitre). — *M. A. Stein*. Preliminary Report on a Journey of Archæological and Topographical Exploration in Chinese Turkestan (E. H.). — *H. Cordier*. Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales. T. I-II. — Ministère des affaires étrangères. Documents diplomatiqnes. Chine. Juin-Octobre 1901. — *S. I Woodbridge*. China's only hope (P. P.). — *M. Courant*. En Chine (P. P.). — *P. Bons d'Anty*. Etat actuel de la navigation à vapeur sur le haut Yang-tseu-kiang. — *J. Vale*. Irrigation of the Ch'eng-tu plain. — *A. Leclère*. Ressources minières du Yunnan. — *G. E. Betts*. Social Life of the Miao-tsï (P. P.) 209

IV. — Japon.

Takeshi Kitasato. Zur Erklärung der altjapanischen Schrift (P. Pelliot). — *W. G. Aston*. The Japanese Gohei and the Ainu Inao (C. E. Maitre). — *G. Schlegel*. Geographical Notes. XVI. (P. Pelliot). — *J. J. M. De Groot*. Die antiken Bronzepauken (P. Pelliot). 215

V. — Insulinde.

J. Brandes. Beschrijving der javaansche, balineesche en sasasche Handschriften aangetroffen in de nalatenschap van Dr H. N. Van der Tuuk (L. F.). — *G. Schlegel*. Etymology of the word *mèrjam*. — *J. Mencarini*. The Philippine Chinese labour question. — *H. H. Juynboll*. Kawi-Balineesch-Nederlandsch Glossarium op het oudjavaansche Rāmāyaṇa (L. F.). — *Id*. Das javanische Maskenspiel (topeng) 218

VI. — Généralités et divers.

Actes du douzième Congrès international des Orientalistes (L. F.). — *M. Winternitz*. Die Flutsagen des Alterthums und der Naturvölker (L. F.) 220

Chronique 223

Documents Administratifs 232

Digitized by Google

BULLETIN

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

Le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* paraît tous les trois mois. Le prix de l'abonnement annuel est fixé à 8 $ pour l'Indo-Chine française et à 20 fr. pour la France et les pays de l'Union postale, celui du numéro respectivement à 2 $ et 5 fr.

Il sera rendu compte de toutes les publications relatives à l'Extrême-Orient dont deux exemplaires auront été envoyés à la Rédaction; l'un des exemplaires est réservé à la bibliothèque de l'École, l'autre est destiné à l'auteur du compte-rendu.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la rédaction à M. le Directeur de l'École française d'Extrême-Orient, à Hanoi, et toutes celles concernant l'administration du Bulletin à M. F.-H. SCHNEIDER, imprimeur-éditeur, à Hanoi.

PUBLICATIONS

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

I. — NUMISMATIQUE ANNAMITE, par DÉSIRÉ LACROIX, capitaine d'artillerie de marine. 1 vol. in-8°, accompagné d'un album de XL planches. Saigon, 1900 ..... 25 fr.

II. — NOUVELLES RECHERCHES SUR LES CHAMS, par ANTOINE CABATON, ancien élève diplômé de l'École pratique des Hautes Études, ancien membre de l'École française d'Extrême-Orient, attaché à la Bibliothèque nationale. 1 vol. in-8°. Paris. E. Leroux, 1901.

III. — PHONÉTIQUE ANNAMITE (dialecte du Haut-Annam), par L. CADIÈRE, de la Société des Missions étrangères. 1 vol. in-8°. Paris, Imprimerie nationale ; E. Leroux, 1902.

ATLAS ARCHÉOLOGIQUE DE L'INDO-CHINE. MONUMENTS DU CHAMPA ET DU CAMBODGE. Par le capitaine E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, attaché à l'École française d'Extrême-Orient. 5 feuilles en 1 vol. in-f°. Paris, Imprimerie nationale ; E. Leroux, 1901.

Digitized by Google

II 3669

Tome II, nº 3 Juillet-septembre 1902

Prence friend

BULLETIN

DE

l'Ecole Française

D'EXTRÊME-ORIENT

REVUE PHILOLOGIQUE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

DEUXIÈME ANNÉE

HANOI

F.-H. SCHNEIDER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

1902

Digitized by Google

SOMMAIRE

I. — Stèle de Vat Phou, par M. A. Barth, membre de l'Institut 235

II. — Vat phou, par M. L. Finot, directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient. 241

III. — Notes chinoises sur l'Inde, par M. Sylvain Lévi, professeur au Collège de de France. 246

IV. — L'Itinéraire du pélerin Ki Ye dans l'Inde, par M. Edouard Huber, pensionnaire de l'École Française d'Extrême-Orient. 256

V. — Les Ruines de Bassac (Cambodge), par M. J. Commaille, Secrétaire de l'École Française d'Extrême-Orient. 260

VI. — Contes populaires des Mans du Tonkin, par M. A. Bonifacy, Capitaine d'Infanterie Coloniale. 268

NOTES ET MÉLANGES

I. — H. Parmentier. — Nouvelles découvertes archéologiques en Annam. . . 280

II. — Commandant Grossin. — Note sur une fouille faite dans dans l'Ile de Culao-Rua, près de Biên-hoa 282

III. — L. Cadière. — Les pierres de foudre. 284

IV. — Commandant Lunet de Lajonquière. — Une tour du silence au Cambodge. . 286

V. — G. Cahen. — Livres et documents chinois et Livres russes relatifs à la Chine, des bibliothèques et musées de St-Pétersbourg et de Moscou 288

BIBLIOGRAPHIE

I. — Indo-Chine. 294

II. — Inde. 294

III. — Chine. 298

IV. — Japon. 299

V. — Insulinde 303

VI. — Notes bibliographiques. 305

CHRONIQUE

Indo-chine 306

Chine. 308

Inde 308

Japon. 309

France 312

Documents administratifs concernant l'Ecole française d'Extrême-Orient 313

Digitized by Google

STÈLE DE VAT PHOU

PRÈS DE BASSAC (LAOS)[1]

PAR M. A. BARTH, *Membre de l'Institut.*

L'intérêt de cette belle stèle est tout entier dans ce qu'elle nous apprend indirectement. Rien d'aussi ancien n'avait encore été trouvé si haut dans la vallée propre du Mékong. Le plus vieux document fourni par les environs de Bassac était jusqu'ici l'inscription digraphique de Yaçovarman à Houé Tamoh, datée de çaka 811 = 889 A. D. (2). La nouvelle stèle de Vat Phou nous fait remonter de deux cents ans plus haut. Bien qu'elle ne soit pas datée, le Jayavarman dont elle émane est, en effet, le roi de ce nom appartenant à la plus ancienne dynastie directement documentée, celui que, provisoirement, nous appelons Jayavarman Ier, et dont nous avons déjà deux inscriptions datées de çaka 586 et 589 = 661 et 667 A. D. (3). L'inspection des caractères ne laisse aucun doute à cet égard.

La stèle nous montre donc que, dès le VIIe siècle çaka, l'empire khmer avait atteint de ce côté la limite qu'il ne paraît plus avoir beaucoup dépassée, même à l'époque de son apogée. Elle nous apprend de plus que l'art khmer n'est pas né subitement avec les grands monuments de la plaine d'Angkor. Celui qui, un siècle et demi auparavant, a dessiné et sculpté le haut de notre stèle possédait certainement les éléments d'un style décoratif déjà très avancé. Ce sont ces considérations qui m'ont décidé à ne pas différer la publication du monument.

J'ai eu, pour cela, à ma disposition un estampage qui m'a été envoyé par M. Finot et un autre, plus net, qui m'a été obligeamment communiqué par M. Foucher ; à eux deux, ils m'ont fourni un déchiffrement complet, à l'exception d'un très petit nombre d'akṣaras, qui sont mis entre crochets dans

---

(1) Sur le site et les ruines de Vat Phou et les documents qu'on y a trouvés antérieurement, voir Doudart de Lagrée et Francis Garnier, *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, I, p. 168, et Aymonier, *Le Cambodge*, II, p. 158. Sur la découverte de la stèle, « trouvée fortuitement (au printemps de 1901) par des chercheurs de trésors, sous plus de deux mètres de terre », et qui, maintenant, grâce au R. P. Couasnon, est entrée au Musée de l'École française d'Extrême-Orient, voir le *Bulletin*, I, p. 162 et 409.

(2) *Inscriptions sanscrites de Campā et du Cambodge*, no LIV.

(3) *Inscriptions sanscrites du Cambodge*, nos X et XI. La deuxième partie (non datée) de IX est également de lui, et deux autres, XII (datée de çaka 589 = 667 A. D.) certainement, et très probablement XIII (datée de çaka 598 = 676 A. D.), sont de son règne. Cette dernière est celle qui, paléographiquement, se rapproche le plus de notre stèle.

Digitized by Google

la transcription. La stèle nous est, en effet, parvenue intacte, sans brisures ni éclats; elle a seulement subi de l'usure et, contre l'ordinaire, cette usure, au lieu d'affecter les extrémités, a porté sur le milieu; comme si la pierre, qui paraît être de qualité excellente, avait été soumise en cet endroit à un frottement prolongé, du fait, soit des hommes, soit d'animaux. La fin des padas *a* et *c* et le commencement des padas *b* et *d* de plusieurs stances sont ainsi devenus plus ou moins indistincts.

Le fac-similé est la reproduction phototypique d'un calque fait avec soin et dont je crois pouvoir garantir l'exactitude pour tout ce qui est essentiel. Partout où le trait du lapicide est resté suffisamment net, il a été reproduit sans tenir compte des épâtements qu'il a subis par l'usure; dans les endroits où il a été plus profondément atteint, on a eu recours à des hachures. Celles-ci doivent être considérées, non pas comme la représentation exacte de l'aspect de la pierre, ce qui n'eût donné que du gribouillage, mais comme une indication plus ou moins conventionnelle reproduisant à peu près la silhouette d'un caractère indistinct.

La partie inscrite et sculptée de la pierre mesure 1 m 225 en hauteur et 0 m 87 en largeur. Cette largeur est du moins celle du tympan sculpté qui la décore dans le haut. Les estampages ne donnent pas le contour du reste de la stèle; la disposition des stances inscrites ferait supposer que les côtés vont en se rétrécissant légèrement vers le bas. Le fac-similé est réduit à 1/4.

Les caractères sont ceux des inscriptions du VIe siècle çaka. Ils sont notamment identiques, parmi les monuments déjà publiés, à ceux de l'inscription III [1] qui est d'un roi antérieur, de Bhavavarman, et de l'inscription XIII, qui ne porte pas de nom royal, mais est très probablement du règne même de Jayavarman Ier. Comme dans celles-ci, l'*r* indépendante est partout à double jambage et dépasse de beaucoup le bas de la ligne. Le lapicide a une prédilection marquée pour les grands développements de certains caractères, et il se sert avec goût de ceux qui sont facultatifs. C'est ainsi que, dans l'usage qu'il fait des diverses façons de marquer l'*ā*, l'*i*, l'*ū*, l'*o*, il y a évidemment de sa part la recherche d'une certaine symétrie, la préoccupation d'obtenir un effet décoratif à l'aide de ces grandes volutes se déroulant à des intervalles convenables au-dessus et au-dessous des lignes. Le tracé calligraphique et le travail du ciseau sont d'ailleurs ici d'une égale perfection. Et il faut en dire autant de la sculpture du tympan en forme d'accolade qui surmonte la stèle, où le trident de Çiva se dresse entre deux rinceaux somptueux de feuillages et de fleurs de lotus; le fac-similé en donne bien le trait, mais n'en rend pas la robuste et gracieuse facture. Tout au plus peut-on regretter un certain manque d'équilibre entre ce morceau profondément creusé et l'inscription, dont l'effet un peu grêle est encore augmenté par l'espacement exagéré des lignes. C'est la seule et très légère

---

[1] Les chiffres et les suivants se rapportent aux *Inscriptions sanscrites du Cambodge.*

Digitized by Google

infériorité que notre stèle présente en comparaison de ces purs chefs-d'œuvre de calligraphie lapidaire que nous avons dans les inscriptions V et XI.

L'inscription est entièrement en sanscrit et en vers. La langue est correcte, à deux petites irrégularités près : st. 1 *c*, *vyaddhuṃ* pour *veddhuṃ*, qui aurait tout aussi bien fait le vers, et, st. 5 *d*, *nṛṇām* écrit avec *ṛ* bref, pour sauver le mètre, qui, dans cette épigraphie, prime toujours la grammaire ; le même mot est écrit correctement st. 1 *b*. L'orthographe est celle des autres documents de l'époque : absence du *b*, qui est rendu par *v*, mais qui, dans ce cas, ne prend pas devant lui l'anusvāra : *amvudhi*, 2 *d* ; *kamvu*, 3 *b* ; *pravilamva*, 3 *c* ; *ḍ* souscrit rendu par *d* : *maṇḍaleṣu*, 5 *c* ; les graphies *aṅsa*, 3 *b*, et *siṅha*, 3 *d* ; le redoublement constant (sauf dans *martya*, 2 *b* et dans *artha*, 2 *c*) d'une consonne après *r*, et fréquent devant *y* : *(a)vaddhya*, 1 *b*, *vaddhyantān*, 4 *c*, *siddhyatu*, 4 *d* ; l'assimilation de la sifflante de préférence au changement en visarga sont autant de traits connus. Archaïque est l'emploi de l'*upadhmānīya*, 4 *b*, et, peut-être, du *jihvāmūlīya*, 4 *c* (le visarga est au contraire employé 5 *c*). Ces deux signes ont disparu des autres inscriptions connues jusqu'ici de Jayavarman Ier (1).

Par contre, si la langue est correcte, on ne saurait en dire autant du style d'une partie de l'inscription. De quelque façon qu'on débite les longs chapelets de composés qui constituent les stances 2 et 3, on n'obtient qu'un jargon amorphe. Il est vraiment étrange que le même rédacteur, qui a su construire la première stance, si élégamment coupée, où il n'y a pas une syllabe de trop, pas un mot maladroit, ait commis ensuite ces blocs informes. Evidemment ces gens mitaient des modèles tantôt bons, tantôt mauvais, et les imitaient indifféremment : de goût propre, ils n'en avaient pas.

Des cinq stances dont se compose l'inscription, la deuxième est une *sragdharā* ; les quatre autres sont du mètre *çārdūlavikrīḍita* ; elles sont écrites chacune en deux lignes et séparées en leurs padas, qui forment ainsi deux colonnes. La première est un hommage à Çiva, dont elle célèbre la victoire sur l'Amour. La deuxième et la troisième consistent en un éloge amphigourique et insignifiant du roi Jayavarman Ier. Selon l'usage, elles sont faites de phrases relatives, dont l'antécédent est rejeté à la fin, à la quatrième stance. La quatrième et la cinquième stances contiennent une ordonnance du roi relative aux immunités (droit d'asile) et à la police d'un sanctuaire appelé le *Liṅgaparvata*. Le nom, qui ne s'est pas encore rencontré dans l'épigraphie cambodgienne (2), désigne très probablement la montagne et le sanctuaire de Vat Phou, où la stèle a été trouvée.

---

(1) Ils reparaissent toutefois l'un et l'autre dans XIII, qui est postérieure aux autres et appartient probablement encore à son règne.

(2) Je vois, par une communication de M. Finot, qu'il est gravé sur un des deux plats d'argent, trouvés bien loin de là, près de Chaudoc, et qui sont annoncés dans le *Bulletin*, I, p. 160.

Digitized by Google

(1) Çakrādir vvijito mayā mama çarā moghaṃ gatā na kvacit sovaddhyaç ca Madhus sakhā mama sadā vaçyañ ca nṛṇāṃ manaḥ
ity evaṃ vigaṇayya Mānasabhuvo vyaddhuṃ gatas tat kṣaṇaṃ yadroṣekṣaṇajātabhasmanicayo Rudreṇa jejīyatām

(2) yenākṛṣṭaṃ dvibharaṃ saçaravaradhanur yyogyayāpāstam astaṃ
mātaṅgāçvīyamartyaprajavavalamanoyuddhaçikṣāvidagryaḥ
sadgītātodyanṛttādyanupamadhiṣaṇā [çās]tasūkṣmārthacintā- (1)
ratnaprajñātitikṣāvinayanayamatityāgaratnāmvudhir yyaḥ

(3) nānāçastakṛtābhiyogajanitavyāyāmakāṭhinyavatkamvugrīvamahorusaṃhatavṛhatpīnāṅsavakṣastanuḥ
ājānupravilamvahemaparighapraspardhivāhudva[yo]
yas saṃpūrṇṇanarendrasiṅhavalavadrūpābhirūpo bhuvi

(4) tasya çrī Jayavarmmabhūpati[pate]r ājñānubhāvodayād atra çrīmati Liṅgaparvvatavare ye sthāyina× prāṇinaḥ
vaddhyantān na janena kenacid api prāptāparādhā+ ka[d]ā (2)
devāya pratipāditam yad iha tad dhemādikaṃ siddhyatu

(5) devasyāsya yathābhilāṣagamanā gacchantu naivāçra[me]
yānārohadhṛtātapatraracanābhyutkṣiptasaccāmaraiḥ (3)
poṣyāḥ kukkurakukkuṭā na ca janair ddevasya bhūmaṇḍaleṣv ity ājñāvanipasya tasya bhavatu kṣmāyām alaṅghyā nṛṇām

1. « Çakra (4) et les autres (dieux) ont été vaincus par moi ; jamais mes flèches ne sont parties en vain ; invincible est Madhu (5), mon compagnon, et l'âme des hommes m'est toujours soumise ». Ayant ainsi compté, Celui qui existe dans les cœurs (6) s'avança pour frapper. Que Celui qui, à l'instant, de son regard (enflammé) de courroux, le réduisit en un tas de cendres, que Rudra triomphe à jamais !

2. Ses flèches, son arc excellent qu'il bande malgré son double poids (7), après ses (longues) campagnes, il les a déposés comme inutiles ; lui, le premier de ceux qui savent la science de combattre l'impétuosité des éléphants, la force

---

(1) ° *çāsta* ° plutôt que ° *çasta* °, mais l'un et l'autre douteux ; des deux akṣaras, il n'y a que *a* de certain.

(2) Ou ° *parādhās tadā* ; les deux lectures sont également possibles d'après les traces qui subsistent, et je n'en vois pas d'autre ; la consonne du dernier akṣara a tout à fait disparu.

(3) Ou ° *ātyutkṣipta* °.

(4) Indra.

(5) La personnification du printemps, où se célèbre la fête de l'Amour.

(6) Depuis qu'il a été réduit en cendres par Çiva, l'Amour n'a plus de corps à lui et a élu domicile dans le cœur des hommes.

(7) Ou « son poids de deux quintaux ». Je ne pense pas qu'on puisse entendre « dont le poids est doublé par celui des flèches » ; car c'est le cas de tous les arcs.

Digitized by Google

de la cavalerie, le vouloir intelligent des hommes (1); lui, le maître (2) incomparable dans tous les arts, à commencer par ceux du chant, de la musique instrumentale et de la danse; lui un (vrai) cintāratna (3) de tout ce qu'il y a de souhaitable et de subtil, un océan dont la science, la patience, la modération, 'habileté, le jugement, la libéralité seraient les joyaux (4).

3. Lui, qui s'est endurci par l'effort dans son application à tout ce qui est bien (5); dont la nuque ressemble à une conque (6), qui a des cuisses puissantes, des épaules trapues, une large poitrine, un corps replet (7); lui, dont les deux bras descendant jusqu'aux genoux rivalisent avec des poutres d'or, et qui, sous la figure d'un puissant lion des rois, est (comme) la pleine lune (descendue) sur terre (8).

4. Ce maître des maîtres de la terre, Sa Majesté Jayavarman, a daigné faire luire la grâce de son commandement (comme suit): « En ce saint et excellent « Liṅgaparvata (9), que les êtres vivants (10) qui y demeurent ne soient mis à « mal par personne, eussent-ils même commis des méfaits (11); que ce qui a été « offert ici au dieu, or et autres (objets de valeur), lui reste acquis;

---

(1) Ou « l'art de combattre en utilisant l'impétuosité des éléphants, etc..... » Le sanscrit admet les deux sens; en français il faut choisir. *Mātaṅgā.... mano* est un composé distributif, où *bala* « force » aurait dû précéder *prajava* « vitesse » (j'ai un peu atténué la chose dans la traduction); mais l'auteur avait besoin de deux consonnes après *martya*. — Il est évident d'ailleurs que ce premier composé peut aussi se séparer de ce qui suit et être rapporté directement au roi: « lui, qui réunit (en lui) l'impétuosité..... ; qui est le premier de ceux qui savent la science de la guerre ». Je ne me crois pas tenu de signaler tous les découpages variés qu'on peut faire subir à ces jeux de patience.

(2) Ou « le réceptacle incomparable....», si ce sens de *dhiṣaṇa* était usuel dans la langue des koças, qui est celle de ces inscriptions. Je prends donc le mot dans le sens de *guru*, de « professeur » en général, n'osant le prendre comme nom de Bṛhaspati, qui, même chez les dieux, n'est pas un maître de musique et de danse. Si je n'avais comme le sentiment que le premier composé du pada ne doit pas être coupé après *anupama*, je serais fort tenté de joindre *dhiṣaṇa* à ce qui suit: « un (vrai) cintāratna des choses subtiles enseignées par Bṛhaspati », c'est-à-dire de la politique, dont Bṛhaspati est le grand maître.

(3) Pierre précieuse qui procure la réalisation de tous les désirs.

(4) L'océan, dans la rhétorique hindoue est, par excellence, le réceptacle des joyaux.

(5) Ou « dans ses attaques contre tout ce qui est mal ».

(6) Une des marques de la beauté virile.

(7) *Saṃhata..... tanuḥ* est encore un composé distributif, qui défend de faire retomber sur *tanuḥ* tout le poids de cet hémistiche amphigourique.

(8) Je crois que *saṃpūrṇṇa* et *bhuvi* garantissent ici pour *abhirūpa* le sens de « lune », que lui assignent les lexiques.

(9) « La montagne du Liṅga ».

(10) Je crois que dans ces « êtres vivants » sont compris les hommes, et qu'il s'agit d'un droit d'asile.

(11) Je suppose que *kadā* tombe encore sous la négation, comme s'il y avait *kadā ca na*, et qu'il forme une sorte d'opposition, avec *kenacid*. Avec l'autre leçon indiquée comme possible, il faudrait admettre un brusque changement du sujet: « (car) alors (seraient) coupables d'un méfait (ceux qui les frapperaient) ».

Digitized by Google

5. « Qu'on ne circule pas à sa fantaisie (1) dans ce séjour du dieu, ni monté « sur un char (2), ni porteur de parasols déployés, ni en agitant de riches « chasse-mouches; qu'on ne nourrisse ni chiens, ni coqs (3) dans les enceintes « du domaine du dieu. Tel est le commandement de ce maître du monde que « nul ne doit transgresser sur terre ».

A. Barth.

---

(1) Ou bien, à la rigueur, avec une sorte d'incise : « que l'accès soit libre,.... mais qu'on n'y circule pas.... » Pour des interdictions semblables, cf. *Inscriptions sanscrites de Campā et du Cambodge*, XLIV, 36-47 ; LV, 65-89 ; LVI, D, 9, 10, 14, 15.

(2) Ou un véhicule quelconque.

(3) Je suppose que la défense vise les coqs de combat. Le chien était probablement exclu comme animal chasseur.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

VAT PHOU

PAR M. L. FINOT

Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient,

La publication de la stèle de Vat Phou par M. Barth nous offre l'occasion de dire ici quelques mots d'un monument aussi remarquable que mal connu.

Vat Phou (1) est une des belles œuvres architecturales de l'ancien Cambodge. Assurément il ne saurait se comparer aux grands monuments d'Angkor, de Beng Mealea, de Prah Khan: mais je ne sais si les architectes cambodgiens ont jamais montré plus de goût dans le choix d'un site, plus d'art à l'aménager, plus d'habileté à combiner les accidents du terrain et la disposition des édifices, de manière à produire une saisissante impression de noblesse et de majesté. Si Vat Phou était moins lointain, il jouirait sans nul doute de la notoriété qui s'attache à des monuments d'un art moins relevé, mais d'un accès plus facile. Situé en plein Laos, à près de trois degrés au Nord de Vat Nokor, — l'*ultima Thule* des touristes, — il est de ceux dont on ne parle guère. M. Barth renvoie à deux descriptions, qui paraissent bien en effet être les seules qui en existent, mais dont aucune n'est entièrement satisfaisante : celle du *Voyage d'exploration en Indo-Chine,* exacte dans l'ensemble, manque un peu de précision dans le détail; celle de M. Aymonier (*Cambodge,* II, 158-162) apporte, comme éléments nouveaux, une rectification et un plan : mais la rectification n'est pas fondée et le plan ne correspond pas de tous points à la réalité.

Notre intention n'est pas de décrire en détail un monument auquel nous n'avons pu consacrer qu'un examen rapide; mais il nous a semblé, en présence des renseignements vagues et contradictoires dont il a été l'objet, que ces notes prises sur place, toutes sommaires et incomplètes qu'elles soient, pourraient servir à en fixer quelques traits essentiels (2).

Le monument de Vat Phou est situé à 7 ou 8 kilomètres au S.-O. de Bassac, au pied des hauteurs du Phou Bassac. Il est construit, suivant l'orientation Est-Ouest, sur une pente qui s'élève de la plaine jusqu'à une hauteur de 90 mètres environ, où elle est brusquement coupée par une muraille de rocher à pic.

Au bas de la pente est un bassin rectangulaire dont le grand axe (E.-O.) mesure 600 mètres, et le petit (N.-S.), 200 (3). Une chaussée dallée part du côté

---

(1) Vat Phou, la « bonzerie de la montagne », tire son nom d'un couvent de bonzes laotiens qui s'est établi dans les ruines.

(2) Le plan ci-contre a été dressé par M. Lunet de Lajonquière; il a été obligeamment préparé pour la reproduction par M. Commaille.

(3) Pour ce bassin, qui ne figure pas sur notre plan, non plus que la partie de la chaussée qui va du bassin à l'esplanade, voir le plan de M. Aymonier, *op. laud.* II, 160.

Digitized by Google

Ouest et conduit à une large esplanade, où elle débouche, en A, entre deux grands bâtiments, qui ont suscité une curieuse contestation. Selon Francis Garnier (*Voyage*, I, p. 188), ce sont « deux grands monuments carrés. Ils consistent en une galerie de 40 mètres de côté environ, au centre de laquelle est une cour dallée. » M. Aymonier, d'autre part, a cru y voir « deux galeries en croix dont les grandes branches sont parallèles à l'avenue. » « Et non, insiste-t-il en note, de grands monuments carrés consistant en galeries de 40 mètres de côté, entourant une cour dallée, dont les précédents auteurs ont parlé. » (*Cambodge*, II, 159).

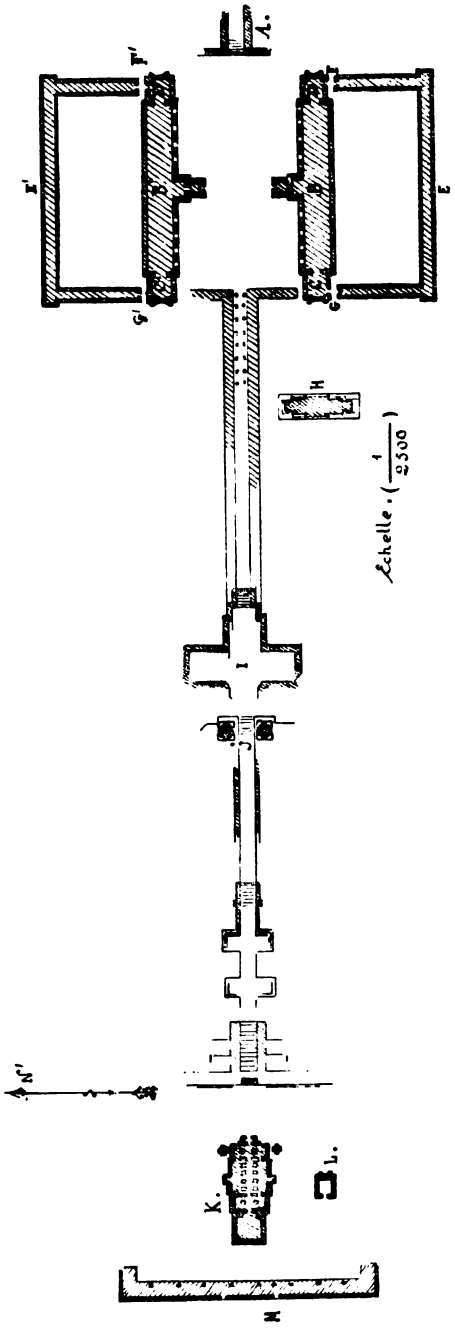

Le plan ci-joint, fait sur les lieux mêmes, montre que les précédents auteurs n'avaient pas tort, et que si ces deux monuments — que nous croyons pouvoir appeler des palais — ne sont point parfaitement carrés, il sont encore moins cruciformes.

Ces deux palais sont exactement symétriques et n'offrent qu'une différence notable dans la nature des matériaux : celui du Nord est construit tout en limonite; dans celui du Sud, la galerie postérieure seule est en limonite; celle qui borde l'avenue est en grès. Apparemment le palais du Sud était le logis principal, celui du seigneur du lieu : c'est celui que nous choisirons pour en donner une courte description, qui s'appliquera également à l'autre, sauf la différence indiquée.

La galerie antérieure B s'ouvre sur l'avenue par une entrée centrale. On pénètre d'abord dans un porche spacieux éclairé de chaque côté par deux fenêtres; au fond, un escalier de quatre marches conduit à une porte ornée : les pieds-droits sont formés d'une colonnette octogonale engagée et d'un pilastre à feuillages; le linteau représente Viṣṇu armé de la massue, assis sur

Digitized by Google

l'ordinaire tête de monstre que les Cambodgiens nomment Rāhu et où nous croyons reconnaître une déformation de Garuḍa ; le tympan renferme le même sujet sous une arcade ondulée deux fois répétée. Cette porte donne accès à un vestibule constitué par un retour à angle droit du mur de façade.

La galerie prend jour sur l'avenue par dix fenêtres carrées à balustres, cinq de chaque côté de la porte. Le mur opposé est aveugle : il semble qu'on ait voulu dérober aux regards la cour intérieure, qui était peut-être un jardin de plaisance réservé aux femmes du harem.

Aux deux bouts de la galerie, un escalier de trois marches descend dans une petite pièce en contre-bas (C, D), ayant deux fenêtres au Nord et, sur le côté opposé, une porte qui fait face à la porte d'entrée de la galerie postérieure. Chacune de ces deux chambres est séparée de la galerie principale par un mur de refend, indiquant la direction d'un toit à double rampant; le mur extérieur des petits côtés est amorti en pignon et décoré d'une fausse porte avec tympan sculpté de même sujet que celui de la porte d'entrée.

La galerie est construite entièrement en grès. Les blocs sont de dimensions variées, mais n'ont pas été employés au hasard ; les plus larges ont été réservés aux angles saillants ; ceux des angles rentrants sont taillés en équerre et chevauchent sur les deux côtés de l'angle, de sorte que jamais un joint ne se trouve à l'encoignure. Par contre, ici pas plus qu'ailleurs, les constructeurs ne se sont préoccupés d'éviter la continuité des joints verticaux ; mais l'appareil est si bien lié que les petites lézardes qui se sont produites par endroits n'ont pas compromis la solidité des murs.

La galerie que nous venons de décrire est le côté Nord d'un quadrilatère, dont la galerie postérieure E forme les trois autres ; les deux galeries sont coupées, en F et G, par un étroit passage sur lequel s'ouvrent deux portes opposées. La galerie E a une autre porte au milieu de la face Sud, avec un escalier très simple (1).

A l'O. du palais, en H, est un petit bâtiment de trois pièces éclairées chacune sur la face Est par une fenêtre à balustres. Aux deux extrémités Nord et Sud est une petite terrasse ; l'entrée principale est au Sud.

Au sortir de l'esplanade, on pénètre dans une avenue, dont l'entrée, autrefois gardée par deux lions, n'en a conservé qu'un. De chaque côté de l'avenue règnent un petit mur en limonite et une rangée de colonnettes coiffées d'une pyramide à arêtes curvilignes (2). Puis une succession d'escaliers et de chaussées dallées, qui se prolongent de chaque côté en terrasses, conduit à une grande plate-forme I entourée d'une balustrade de pierre. L'escalier, dont l'entrée est ici gardée par des lions et des nāgas, reprend l'ascension de la pente et s'élève

(1) Cette porte a été omise sur le plan.

(2) Voir le dessin d'une de ces colonettes dans le *Voyage d'exploration en Indo-Chine*, I, p. 187.

Digitized by Google

par une succession de sept paliers jusqu'au plateau supérieur. Au milieu de chaque palier se remarque un socle creusé d'une mortaise.

L'escalier débouche sur le plateau en face d'un édifice en pierres et briques, d'une forme très particulière (K). Il est partagé par des colonnes carrées en une nef et deux bas-côtés, avec un transept au milieu, et comprend trois salles en enfilade (1). On passe de l'extérieur à l'intérieur et d'une salle à l'autre par trois portes. Aux deux extrémités des bras du transept est un petit vestibule d'un mètre de large entre deux portes.

La façade présente un vestibule en saillie dont la porte est encadrée de pieds-droits formés d'une colonnette octogonale et d'un pilastre à feuillages, au pied duquel est une figure en prière; les sculptures du linteau et du tympan ont disparu, mais le mur extérieur est décoré de deux gracieuses figures de femmes, debout, le buste nu, sous une arcade, et dont l'une peigne sa chevelure.

Les deux portes latérales, en retrait sur le vestibule, ont pour encadrement : un linteau sculpté surmonté d'une frise de feuilles et de boutons; du côté intérieur, trois moulures rectangulaires qui forment la transition du plan transversal de la façade au plan longitudinal du vestibule; du côté extérieur, un pilastre orné de feuillages, au milieu desquels, sous une arcade, est un dvārapāla porte-massue, à figure avenante, nullement démoniaque. Chacun de ces pilastres supporte la tête d'un nāga, dont le corps se relève vers le centre de l'édifice, de manière à laisser entre lui et la frise un caisson triangulaire, où s'inscrivent deux sujets différents: à gauche, Çiva tenant un rosaire, entouré d'adorateurs; à droite, un singe volant qui paraît lutter contre des personnages armés de massues (2).

La porte principale est la seule qui ait perdu son linteau sculpté; toutes les autres l'ont conservé intact: il n'y en a pas moins de douze. La plupart de ces linteaux exhibent la classique tête de monstre, mais avec une certaine recherche de la variété : tantôt cette bête dévore des rinceaux de feuillage, au lieu des nāgas qui sont sa pâture habituelle ; tantôt elle tient des lions par la queue; ici elle porte Viṣṇu armé de sa massue, là un dieu barbu tenant un rosaire, qui paraît être Çiva ascète; ailleurs trois têtes humaines à coiffure cylindrique dans une auréole de flammes. Les linteaux de la façade sont d'une exécution particulièrement soignée : sur l'un se voit Garuḍa portant Viṣṇu: il a une tête et des pieds d'oiseau, un corps et des bras humains, entre lesquels il étreint des nāgas; sur l'autre, un personnage coiffé d'un bonnet à triple pointe danse légèrement au milieu des feuillages, au-dessus des têtes des nāgas (Çiva dansant le tāṇḍava?). Un des linteaux intérieurs montre Indra, le vajra en main, assis sur un éléphant

(1) Voir le reproduction de la salle centrale dans le *Voyage d'exploration*, I, p. 191.

La quatrième salle que l'on voit sur le plan au fond du bâtiment est une addition très postérieure au reste de la construction; la porte qui y donne accès, faite de blocs grossièrement taillés, n'existait probablement pas non plus dans le plan primitif.

(2) On pourrait y voir la lutte de Hanumat contre les Rākṣasas; mais les adversaires du singe n'ont rien de démoniaque.

Digitized by Google

à trois têtes, dont deux rats assis semblent caresser les trompes. Signalons encore un groupe singulier au-dessus de la porte intérieure du transept Sud (1): c'est un personnage à coiffure conique, à cheval sur un autre, dont le corps, au-dessus de la ceinture, paraît se diviser en deux troncs que le premier écarte violemment l'un de l'autre ; bien que les deux bustes soient représentés entiers, il est probable que le corps est écartelé. On songe tout naturellement à une représentation de Narasiṃha : mais aucun des traits caractéristique de la scène ne se retrouve ici.

Ce curieux édifice a toujours été considéré comme un sanctuaire, et cette destination est probable en effet ; toutefois il est prudent de ne donner cette conclusion que sous réserve de ce que peut apporter de nouveau une étude comparative du plan des édifices cambodgiens.

A gauche du monument principal est un petit bâtiment carré L, également construit en pierres et briques, dont la porte, ouverte à l'Ouest, est encadrée d'un chambranle de moulures droites et accostée des pieds-droits ordinaires (colonnette et pilastre). Sur la face Est se détache une fausse porte figurant deux vantaux garnis de moulures en forme de rectangles concentriques, et réunis par une rangée de cubes ornés d'une fleur de lotus.

Un peu au-dessus du plateau sont sculptées dans le rocher les images des trois dieux de la Trimūrti : au centre, Çiva Pañcānana, tenant d'une main un rosaire, de l'autre un long manche dont le bout manque (probablement un trident), et pourvu en outre de huit petits bras sans attributs ; à sa droite se tient Brahmā Caturmukha, à quatre mains, dont deux sont jointes et deux tiennent un rosaire et un bouton de lotus ; à sa gauche est Viṣṇu Caturbhuja tenant le disque, la conque, la massue et un objet sphérique.

On arrive enfin à une dernière galerie adossée à la paroi de rochers, où s'ouvrent deux grottes basses que la dévotion des moines a peuplées de statues du Buddha. Sur le rocher lui-même est un *Buddhapada* doré.

Du haut de cette terrasse, on peut facilement imaginer la beauté passée de cette magnifique résidence, quand la vue en embrassait toutes les parties se déroulant harmonieusement de la montagne à la plaine : d'abord les petits temples aux élégantes sculptures, puis l'immense escalier coupé de larges terrasses, l'esplanade avec ses deux palais, le grand bassin, le parc, la forêt et à l'horizon le cours majestueux du Grand Fleuve.

Vat Phou a subi les injures du temps, mais la construction en était solide et a en somme bien résisté. Il n'est pas impossible et il est à désirer que des soins intelligents restituent à cette noble ruine quelque chose de son imposant aspect d'autrefois.

L. Finot.

---

(1) Voir la reproduction dans le *Voyage d'exploration*, I. p. 186.

Digitized by Google

NOTES CHINOISES SUR L'INDE

PAR M. SYLVAIN LÉVI

Professeur au Collège de France

I

L'ÉCRITURE KHAROṢṬRĪ ET SON BERCEAU

La liste des 64 écritures insérée dans le *Lalitavistara* avait fait connaître de bonne heure aux indianistes le nom de l'écriture kharoṣṭhī ou kharoṣṭrī, qui s'y trouve mentionnée au second rang, immédiatement après l'écriture brāhmī ; mais il était impossible d'attacher à cette désignation traditionnelle la moindre notion réelle. En 1886, M. Terrien de Lacouperie (1) signala un passage du *Fa-yuan-tchou-lin* qui opposait la kharoṣṭhī (° ṣṭrī), comme une écriture tracée de droite à gauche, à l'écriture brāhmī tracée de gauche à droite. Sur la foi de cette indication, les savants appliquèrent la désignation d'écriture kharoṣṭhī à l'alphabet « employé dans le Gandhāra du IIIe siècle avant l'ère chrétienne jusqu'au IIIe après cette ère ». Le choix des spécialistes hésita d'abord entre les deux formes attestées : *kharoṣṭrī* et *kharoṣṭhī*. Bühler, qui avait patronné et popularisé ce nom, finit par se décider en faveur de *kharoṣṭhī ;* sanctionné et consacré par le *Manuel de Paléographie indienne*, le nom de *kharoṣṭhī* a chance de s'imposer désormais pour longtemps à nos études.

L'interprétation traditionnelle, préservée par les compilations et les commentaires chinois, semblait justifier cette préférence : *kharoṣṭhī* y est toujours traduit par « lèvre d'âne » (sanscrit *khara-oṣṭha*, *kharoṣṭha*). A l'appui de cette étymologie, la tradition chinoise rapporte l'invention de la kharoṣṭhī à un ṛṣi du nom de Kharoṣṭha, nom peu flatteur sans doute, mais qui n'était pas entièrement dépourvu d'analogies dans la nomenclature des saints (2). D'autre part le nom de Kharoṣṭra avait suggéré aux savants européens d'ingénieux rapprochements, en particulier avec Zardusht, Zaratushtra (3).

Une autre information, également d'origine chinoise, semble ouvrir aux hypothèses sur l'origine du nom de la kharoṣṭhī une direction nouvelle. Elle est indépendante de la tradition des écoles du Siddham, où l'on étudiait les caractères sanscrits en vue de leur valeur mystique; elle se présente comme un fait

(1) *Babylonian and Oriental Record*, I, 59.
(2) Bühler, *Wiener Zeitschr. f. d. Kunde des Morg.* IX, 66.
(3) Cf. Weber, *Ind. Streifen*, III, 8-9.

Digitized by Google

indifférent ou du moins isolé, sans servir de support à aucune spéculation; elle offre ainsi à la critique une garantie sérieuse de loyauté et d'exactitude.

Je l'emprunte au *Sin-yi Ta-fang-kouang Fo-houa-yen-king yin-yi*, de Houei-yuan. Cet ouvrage est un des textes heureusement préservés par la collection de Corée et que l'excellente édition japonaise du Tripiṭaka met désormais au service de la science. L'auteur, Houei-yuan, vivait sous la dynastie des T'ang, d'après l'indication du catalogue. Le Dictionnaire biographique des moines célèbres, que j'ai rapporté du Japon, le confond avec le prêtre Hiuan-yuan, appelé aussi Fa-yuan et Houei-yuan, et dont la biographie se trouve au *Siu-kao-seng-tchouan*, ch. XXVIII; mais ce prêtre florissait dans la période tcheng-kouan (627-649), et il habitait le monastère du P'ou-kouang, tandis que l'auteur de notre *Yin-yi* résidait au monastère de Tsing-fa; en outre, l'*Yin-yi* est, comme son titre complet l'annonce, une explication des mots difficiles de « la nouvelle traduction de l'Avataṃsakasūtra » exécutée par Çikṣānanda en 695-699. L'ouvrage ne peut donc pas être antérieur au VIIIe siècle.

Dans le 45e chapitre (1) de la nouvelle traduction de l'Avataṃsaka (éd. jap. I, fasc. 3, p. 22 *b*), qui correspond au 29e chapitre (éd. jap. I, fasc. 8, p. 46 *b*) de l'ancienne traduction due au moine indien Buddhabhadra, de la famille des Çākyas (entre 399 et 421), le Buddha énumère les localités prédestinées à servir perpétuellement de séjour aux Bodhisattvas, et les Bodhisattvas attachés perpétuellement à chacune de ces localités pour y prêcher la loi aux créatures.

La liste s'ouvre par une série de montagnes fantaisistes situées aux points cardinaux, aux points intermédiaires et aussi dans la mer; puis vient le tour du monde réel.

Au sud de *Pi-che-li* (Vaiçālī) il y a un lieu nommé Bon-séjour (Susthāna?); de toute antiquité les Bodhisattvas y résident.

Dans la ville de *Pa-lien-fou* (Pāṭaliputra) il y a un lieu nommé le Seng-kia-lan de la Lampe d'or (Suvarṇa-dīpa-saṃghārāma); de toute antiquité etc...

Dans la ville de *Mo-t'ou-lo* (Mathurā; Buddhabhadra écrit *Mo-yu-lo*: Mayūra) il y a un lieu nommé la Grotte de la plénitude (*Man-tsou-k'ou*; Buddhabhadra dit: « le mérite de l'entretien qui fait croître », *Tch'ang-yang-kong-tö*); de toute... etc...

Dans la ville de *Kiu-tchen-na* (Buddh.: *Kiu-tchen-na-ya*, Kuṇḍina), il y a un lieu nommé le Siége de la Loi (Dharmāsana); de toute... etc... Dans la ville de *Tsing-tsing-pei-ngan* (Pur-pur ce bord?) il y a un lieu nommé la Grotte (Buddhabhadra dit: « le mérite ») (2) de *Mou-tche-lin-to* (Mucilinda); de toute... etc... Dans le royaume de *Mo-lan-to* (? Buddhabhadra dit: dans la Terre-du-Vent) il y a un lieu nommé l'Institution du Roi des Dragons sans obstacle (apratigha); de toute... etc... Dans le royaume de *Kan-pou-tche* (Kamboja) il y a un lieu

(1) Manque dans la traduction de Çikṣānanda.

(2) Buddhabhadra semble avoir ici, comme dans le cas précédent, lu le dernier terme du composé *guṇa* tandis que Çikṣānanda a lu *guhā*.

Digitized by Google

nommé Suprême Bienveillance (Uttama-maitrī?) ; de toute... etc... Dans le royaume de *Tchen-t'an* (Cīna-sthāna) il y a un lieu nommé la Grotte de *Na-lo-yen* (Buddhabhadra écrit : la montagne de *Na-lo-yen* : Nārāyaṇa-parvata) ; de toute... etc... Dans le royaume de *Chou-le* (Buddhabhadra dit : des Barbares limitrophes : *Pien-yi*) il y a un lieu nommé Tête-de-vache (Goçīrṣa) ; de toute .. etc... Dans le royaume de *Kia-che-mi-lo* (Kāçmīra ; Buddhabhadra : de *Ki-pin*), il y a un lieu nommé la Série (Buddhabhadra : le mont *Wou-ti-chi*, Uddeça) ; de toute... etc... Dans la ville de la Joie Intense (Buddhabhadra : *Nan-ti-po-tan-na*, Nandipattana) il y a un lac nommé la Grotte de l'Honorable (Buddhabhadra : *Ti-lo-feou-ho*) ; de toute... etc... Dans le royaume de *Ngan-feou-li-mo* il y a un lieu nommé la Splendeur des cent mille trésors (*Yi-tsang-kouang-ming* ; Buddhabhadra dit : Droit et oblique) ; de toute... etc... Dans le royaume de *Kien-t'o-lo* (Gandhāra) il y a un lieu nommé la Grotte de *Chen-po-lo* (Jambhala ; Buddhabhadra dit : de la Retraite pure) ; de toute... etc... »

L'*Yin-yi* de Houei-yuan est assez avare de commentaires sur ce passage ; parmi tant de noms intéressants il choisit, pour les gloser, ceux de Vaiçālī, de Mathurā, de Kuṇḍina, de Cīna, de Nārāyaṇa, de *Chou-le*, de *Ngan-feou-li-mo* et de Gandhāra. Ses indications n'ajoutent rien à nos connaissances, sauf pourtant à propos de *Chou-le*. « La forme correcte, dit-il, du nom de *Chou-le* 疏勒 est *K'ia-lou-chou-tan-le* 佉路數怛勒 (1). Depuis longtemps ce pays a reçu l'appellation abrégée de *Chou-le* ; et on a pris l'habitude de substituer le son *chou* 疏 au son *chou* 數. Ce nom est le nom d'une montagne de ce royaume ; voilà d'où il vient. On dit aussi qu'il signifie « mauvaise nature » et qu'il vient de ce que le naturel des indigènes est rempli de perversité ».

Cette glose a passé tout entière dans le commentaire de l'Avataṃsaka-sūtra composé a la fin du VIIIe siècle par Tch'eng-kouan, le quatrième patriarche de l'école Avataṃsaka, mort à l'âge de soixante-dix ans passés, entre 806 et 820. Tch'eng-kouan s'est contenté de copier son devancier, sans modifier un seul mot, au chapitre 47 de son commentaire, le *Ta-fang-kouang Fo-houa-yen-king chou* (Nanjio nº 1589 ; éd. jap. XXVIII, fasc. 4, p. 8b). Il répète encore l'équivalence de *Chou-le* et de *K'ia-lou-chou-tan-le* dans son énorme sous-commentaire du Sūtra, le *Ta-fang... chou-yen-yi-tch'ao* (Nanjio nº 1590, éd. jap. XXVII, fasc. 9, p. 84a ; chap. 77). Un contemporain de Tch'eng-kouan, Houei-lin, qui mourut également dans la période yuan-ho (806-820), à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, insère aussi la même glose sur le nom de *Chou-le*, à propos du même passage, dans son excellent *Yi-tsie-king yin-yi* (chap. 22) ; cette compilation colossale, restée en dehors du canon chinois, a été recueillie dans la collection coréenne, et c'est encore aux éditeurs du Tripiṭaka japonais que la science occidentale est redevable de ce document précieux. Houei-lin était natif de Kachgar ; c'est là

(1) Le texte de l'édition japonaise écrit par erreur 佚 « yi » pour 佉 : mais la comparaison avec les textes suivants permet de rétablir avec assurance ce dernier caractère.

Digitized by Google

sans doute qu'il avait acquis la connaissance du sanscrit qu'il utilisa dans son *Yin-yi*; en reprenant à son compte l'identité de *Chou-le* et *K'ia-lou-chou-tan-le* et en rapportant l'interprétation traditionnelle de ce nom, il semble en reconnaître et en confirmer la valeur (éd. jap. XXXIX, fasc. 8, p. 14[a]).

Le continuateur de Houei-lin, Hi-lin, auteur du *Siu-yi-tsie-king yin-yi*, répète exactement la notice de son prédécesseur à propos de la mention de *Chou-le* dans l'itinéraire de Wou-K'ong (éd. jap. XXXIX, fasc. 8, p. 11[a]). La date précise de Hi-lin ne m'est pas connue, mais on peut l'inférer aisément. Hi-lin présente son ouvrage comme un supplément à l'*Yin-yi* de Houei-lin, et le dernier des textes qu'il glose est le *Ta-t'ang tcheng-yuan siu k'ai-yuan che-kiao lou* ou Catalogue supplémentaire, rédigé par Yuan-tchao qui florissait en 778. Le *Siu..... yin-yi* de Hi-lin se place donc dans la première moitié du IXe siècle, immédiatement après l'*Yin-yi* de Houei-lin.

Ainsi l'identité de *Chou-le* et de *K'ia-lou-chou-tan-le* était encore admise et enseignée dans les écoles bouddhiques de la Chine au cours du IXe siècle. La transcription *K'ia-lou-chou-tan-le* ramène exactement à un original *Kharoṣṭra*. L'emploi du caractère *chou* 數 dans ce cas particulier répond exactement à l'unique exemple qu'en donne Julien dans sa Méthode, n° 1622. Dans la transcription « Puṣpa : *Pou-chou-pa* », comme dans celle de « Kharoṣtra : *K'ia-lou-chou-tan-le* », le caractère *chou* 數 sert à représenter la sifflante cérébrale appuyée immédiatement sur une consonne suivante, et placée à la suite d'une syllabe à voyelle labiale : *u* d'une part, *o* (= *a* + *u*) de l'autre.

Quant à *Chou-le*, la valeur en est bien connue. C'est le nom régulièrement employé, depuis l'époque des premiers Han, pour désigner la ville de Kachgar. Le Kharoṣtra est donc le pays de Kachgar, et la kharoṣṭrī est bien vraisemblablement l'écriture de ce pays.

L'hypothèse aurait pu paraître audacieuse jusqu'à la témérité, il y a peu d'années encore. Dans son *Manuel de Paléographie indienne*, daté de 1896, Bühler écrivait : « Dans sa forme actuellement connue, la kharoṣṭrī est un alphabet éphémère, presque purement épigraphique, du Nord-Ouest de l'Inde. Son domaine propre est compris entre 69° et 73° 30' de long. E. (Greenwich) et 33° 35° de latitude N. ». Le manuscrit en kharoṣṭrī du *Dhammapada*, découvert aux environs de Khotan et acquis en partie par la mission Dutreuil de Rhins, en partie par M. Petrovski, vint presque aussitôt renverser ces deux assertions; la kharoṣṭrī était bien une écriture de scribes, de copistes, employée tout comme la brāhmī à reproduire des textes littéraires ou religieux, et les limites de son domaine s'étendaient d'un seul bond jusqu'à 77° de long E. et 37° de lat. N. Depuis lors, la région de Khotan et de Kachgar n'a pas cessé de fournir de nouveaux documents. Dans une communication récente, M. Stein qui vient de fouiller la région du Takla-Makan, annonce qu'il a trouvé sur les anciennes rives de la Niya, par 37° de lat. N. et 82° 20 de long. E., un demi-millier de pièces écrites sur des tablettes de bois en caractères kharoṣṭrī. Il apparaît de plus en plus clairement que c'était là l'écriture de l'Asie Centrale,

Digitized by Google

du pays de Kharoṣṭra. Il convient désormais d'abandonner la forme incorrecte de *kharoṣṭhī* pour revenir à la forme authentique de *kharoṣṭrī*, sacrifiée à tort.

Ce nom de Kharoṣṭra peut-il s'expliquer? L'interprétation chinoise qui le rend par « mauvaise nature » rappelle l'interprétation du nom de *Ki-pin* également fournie par la tradition chinoise. *Ki-pin* signifierait « race misérable ». C'est de part et d'autre le même parti pris de donner aux noms des pays barbares une étymologie méprisante. Le nom de Kapiçā évoquait naturellement le sanscrit *kapiça*, « couleur de singe » et *kapi*, « singe »; la tentation d'une étymologie aussi peu charitable, appliquée à des barbares, était trop séduisante pour s'y dérober. Kharoṣṭra avait pareillement l'avantage de s'analyser en sanscrit: *khara*, « âne » + *uṣṭra*, « chameau ». Les moines facétieux qui venaient de l'Inde durent rapidement mettre en cours cette prétendue étymologie, et les Chinois admirent que le nom du pays s'expliquait par « le naturel pervers des indigènes ».

En fait, le premier terme du nom peut être le mot « Kara » qui entre dans le composition de tant de noms géographiques dans les pays turcs. A ce point de vue il peut être intéressant de noter qu'au témoignage du *Sūrya-garbha-sūtra* (*Je-tsang-king*; Nanjio nº 62; éd. jap. III, fasc. 3, p. 53a) le nom de Khotan (*Yu-tien*) sous Kāçyapa Buddha, autrement dit le plus ancien nom connu de Khotan, était *Kia-lo-cha-mo* 迦邏沙磨, où semble également reparaître l'élément Kara. Je rappelle encore, à cause de son assonance singulière, le nom du prince royal « Kharaosta yuvaraja » fils de Mahachatrava Rajula et frère de Chatrava Çuḍasa, dont le nom se lit sur le fameux Pilier au Lion de Mathurā. Le nom du yuvarāja est-il un souvenir de l'origine de cette famille aux noms étranges, portée par la conquête scythique au cœur de l'Inde et élevée à la dignité de satrapes?

Le nom du pays de *Kharoṣṭra*, retrouvé dans les textes chinois, éclaire d'une lumière inattendue une longue description de Ctésias, restée vague jusqu'ici. Le résumé du médecin grec, incorporé dans la bibliothèque de Photius, rapporte longuement les singularités d'une population indienne dénommée les *Kalystrioi*, nom qui équivaut au grec *Kynokephaloi*, autrement dit les « Têtes-de-Chien ». Les *Kalystrioi* habitent dans les montagnes où l'Hyparchos (ou Hypobares) prend sa source. Cette rivière s'écoule du Nord vers l'Océan Oriental; son nom signifie « la Porteuse de tous biens » (*pherôn panta ta agatha*). La forme et le sens rappellent assez étroitement le *Suvāstu* de la géographie sanscrite, désigné par le pèlerin Hiuan-tsang sous le nom de Subhavastu (sic), et devenu le Svāt dans la géographie moderne. La tradition bouddhique place à la source du Svāt le séjour du Nāga Apalāla, l'un des plus populaires et des plus considérables entre les Nāgas. L'Océan Oriental, qui reçoit les eaux de l'Hyparchos, ne représente pour Ctésias rien de plus précis que les mers situées à l'est de la Perse. Qu'il s'agisse du Svāt ou d'un autre cours d'eau, le pays des *Kalystrioi* est à chercher dans l'Hindou-Kouch, puisque leurs montagnes « s'étendent jusqu'à l'Indus ». Le grec *Kalystrioi* mène directement à un

Digitized by Google

original sanscrit * Kaluṣtra ; de * Kaluṣtra à Kharoṣtra, le chemin est trop aisé pour qu'on se refuse à le franchir, surtout si on considère la route que ce nom avait dû parcourir déjà pour arriver jusqu'à Ctésias.

La traduction grecque, il est vrai, ne rend pas compte des éléments réels ou supposés contenus dans le mot sanscrit Kharoṣtra ; mais l'interprétation chinoise d'autre part n'est pas plus littérale. Au fond, la parenté générique des deux gloses est évidente. « Têtes-de-Chien » ou « Mauvaises-natures » indiquent toujours la même tendance fâcheuse à déprécier le voisin ; la « grossièreté naturelle » que les commentateurs chinois reprochent aux Kharoṣtras pour justifier leur nom fait pendant à la rudesse sauvage des *Kalystrioi* de Ctésias. Du reste il ne faut pas chercher loin du pays des *Kalystrioi* ou des Kharoṣtras pour rencontrer des « Têtes-de-Chien » dans la géographie classique de l'Inde. L'astronome Vārāha-Mihira (VIe siècle), dans sa description de l'Inde (*Bṛhat-Saṃhitā* XVI, 28), place au Nord, dans la région de l'Himālaya, entre le Trigarta (Jalandhar) et Takṣaçilā (la ville de Taxile) les Turagānanas « Visages-de-Cheval » et les Çvamukhas « Têtes-de-Chien ». Ces deux peuples se retrouvent côte-à-côte dans un ouvrage moderne, dérivé d'un original persan, le *Romakasiddhānta* (*Cat. Mss. Oxon.* 340a 16) ; à leur suite y paraissent les Kiṃnara-mukhas « Têtes-de-Kiṃnaras », autres monstres à tête de cheval qui sont placés d'ordinaire aux confins de la Chine. Enfin les « Têtes-de-Chien » sont encore mentionnés dans une longue liste de populations de l'Asie Centrale que je me propose de publier prochainement ; ils y sont encore classés près des « Têtes-de-Cheval », entre les gens de Khotan et le Népal, c'est-à-dire dans l'Himālaya tibétain. Et c'est précisément les populations tibétaines qu'évoquent tout les traits des *Kalystrioi* rapportés par Ctésias : montagnards, chasseurs, mangeurs de viande, pâtres de bestiaux, riches en moutons, malpropres surtout, d'une malpropreté prodigieuse et qui frappe plus encore par le contraste avec les ablutions régulières et fréquentes des Hindous. Leur physionomie, leur langage rude, hérissé de monosyllabes, répondent également à la description des *Kalystrioi*.

Le témoignage grec et le témoignage chinois, séparés par un intervalle de mille ans, indiquent par leur concordance que le nom de Kharoṣtra était en usage — et dès le Ve siècle avant l'ère chrétienne — pour désigner les populations barbares, turques ou tibétaines, qui vivaient sur les confins nord-nord-ouest de l'Inde, disséminées dans l'Hindou-Kouch et l'Himālaya, et sur les versants du Pamir. L'antiquité du vocable ainsi établie, l'antiquité de la désignation appliquée à l'écriture paraît s'en suivre : la Kharoṣṭrī a dû recevoir ce nom à une époque où le nom de Kharoṣtra était employé dans l'usage réel et commun. Le passage de Ctésias prouve que ce nom était connu dans le monde iranien, dans la Perse des Achéménides, quatre cents ans avant l'ère chrétienne.

Je ne crois pas inutile de reproduire ici la notice de Ctésias ; la précision et le naturel des détails, en même temps qu'ils tranchent avantageusement avec son goût ordinaire du merveilleux et du fabuleux, donnent une garantie de véracité qui n'est point à dédaigner à son témoignage sur les *Kalystrioi*.

Digitized by Google

(20). « Il écrit que sur ces montagnes vivent des hommes ayant des têtes de chien, portant des peaux de bêtes sauvages et n'usant pas de langage articulé; ils aboient comme les chiens et se font ainsi comprendre les uns des autres. Leurs dents sont plus larges que celles des chiens et leurs griffes ressemblent aux griffes de chien, mais sont plus grandes et plus arrondies. Ils habitent les montagnes et s'étendent jusqu'à l'Indus. Ils sont basanés et, comme tous les autres Indiens, extrêmement justes. Ils peuvent avoir des relations avec les Indiens, car ils comprennent ce qu'ils disent, bien qu'à la vérité ils ne peuvent pas y répondre par des mots; mais, en aboyant et en faisant des signes de tête et de doigts comme les sourds-muets, ils peuvent se faire comprendre. Les Indiens les nomment *Kalystrioi*, ce qui signifie en grec *Kynokephaloi* (c'est-à-dire « Têtes-de-chien »). Ils se nourrissent de viande crue. La tribu entière ne compte pas moins de 120.000 hommes. »

(22). « Les Kynokephaloi, vivant sur les montagnes, ne pratiquent aucun art et vivent du produit de la chasse. Ils tuent leur proie et rôtissent la chair au soleil. Ils élèvent pourtant en grand nombre les moutons, les chèvres et les ânes. Ils boivent le lait des brebis et le petit lait qui en est fait. Ils mangent aussi, car il est très sucré, le fruit du siptakhora, l'arbre qui produit l'ambre. Ils sèchent aussi ces fruits et les empaquètent dans des paniers, ainsi que les Grecs font pour le raisin. Ce même peuple construit des radeaux et les charge avec les paniers aussi bien qu'avec les fleurs de la fleur pourpre, après l'avoir nettoyée, et avec un poids de 260 talents d'ambre et un poids égal du pigment qui teint en pourpre et 1000 talents de plus d'ambre.

Toute cette cargaison, qui est le produit de la saison, ils l'envoient annuellement comme tribut au Roi des Indiens. Ils prennent aussi des quantités de ces mêmes produits pour vendre aux Indiens, desquels ils reçoivent en échange des pains, de la farine et de l'étoffe faite d'une matière qui pousse sur un arbre (coton). Ils vendent aussi des épées pareilles à celles qu'ils emploient pour chasser les bêtes sauvages, et des arcs et des javelots, car ils sont bons tireurs à la fois pour tirer à l'arc et pour lancer le javelot. Les montagnes qu'ils habitent étant escarpées, sans sentiers tracés, ils ne peuvent être conquis; d'ailleurs le roi leur envoie comme présents, une fois tous les six ans, 300.000 flèches, autant de javelots, 120.000 boucliers et 50.000 épées. »

(23). « Ces Kynokephaloi n'ont pas de maisons, mais vivent dans des cavernes. Ils chassent les bêtes sauvages avec l'arc et l'épieu et courent si vite qu'ils peuvent les atteindre à la chasse. Leurs femmes se baignent seulement une fois par mois, au temps de leurs règles. Les hommes ne se baignent pas du tout, mais se lavent simplement les mains. Trois fois par mois cependant ils s'enduisent d'une huile qu'ils tirent du lait et s'essuient avec des peaux. Les peaux nettoyées de poils et rendues minces et souples constituent le costume des hommes et des femmes. Les hommes les plus riches pourtant, mais ils sont rares, portent des vêtements de coton. Ils n'ont pas de lit et dorment sur des litières de paille et de feuilles. L'homme considéré comme le plus riche est celui

Digitized by Google

qui possède le plus de moutons et cette propriété constitue toute la fortune. Les hommes et les femmes ont, comme les chiens, une queue au-dessus du derrière, mais plus grande et plus poilue. Ils copulent comme des quadrupèdes, à la façon des chiens, et tout autre mode de copulation est considéré comme honteux. Ils sont justes et de tous les hommes sont ceux qui vivent le plus longtemps; ils atteignent l'âge de 170 et même parfois de 200 ans.»—Cf. encore fragm. XXI (Tzetzes, Chil. VII, V, 716); XXII (Pline, Hist. nat. VII, 2); XXIII (Elien, IV, 46).

II

UNE VERSION CHINOISE DU BODHICARYĀVATĀRA

Le catalogue du Tripiṭaka chinois, de M. Bunyu Nanjio, classe sous le nº 1354 un ouvrage intitulé *P'ou t'i hing king* 菩提行經; ce titre est accompagné d'une restitution hypothétique en sanscrit: *Bodhicaryā-sūtra*. Une brève notice indique que l'ouvrage est en vers, distribué en 4 fascicules et 8 chapitres; l'auteur en est le Bodhisattva Nāgārjuna; la version chinoise a été faite par le moine indien T'ien-sseu-tsai, entre 980 et 1001.

L'indication des catalogues chinois est erronée. Une fois de plus, Nāgārjuna s'est vu imputer la paternité d'une œuvre dont il n'est pas responsable. Le *P'ou t'i hing king* est, en réalité, la traduction d'une des plus belles productions du bouddhisme en décadence, le *Bodhicaryāvatāra* de Çāntideva. La version chinoise (éd. jap. XIX. 7, 37-49) ne correspond pas exactement avec l'original sanscrit publié par Minayeff (*Zapiski Vostoc. Odiel. Imp. Russk. Arkheol. Obstsch.* IV, 153-228). La première des huit sections a pour titre : « Eloge de la pensée de Bodhi », et comprend 35 stances de quatre membres : c'est à un vers près le premier pariccheda du sanscrit : « Bodhicittānuçaṃsa », en 36 stances. La seconde section : « Don et offrande de la pensée de Bodhi », en 13 stances, traduit les 13 premiers vers du second pariccheda. La troisième section, en 106 stances, a pour titre : « La Garde des défenses » ; elle traduit le cinquième pariccheda : « Saṃprajanya-rakṣaṇa », en 109 vers. La quatrième section (fasc. II), en 133 stances, intitulée : « La Pāramitā de patience », reproduit fidèlement le sixième pariccheda : « Kṣānti-pāramitā », en 134 vers. La cinquième section : « La Pāramitā d'énergie », en 79 stances, traduit le septième pariccheda : « Vīrya-pāramitā », en 75 vers. La sixième section (fasc. III) : « La Pāramitā de prajñā de réflexion pure », en 183 stances, répond aux 186 vers du huitième pariccheda : « Dhyāna-pāramitā ». La septième section (fasc. IV) : « La Pāramitā de prajñā », en 165 stances (et demi), traduit les 168 stances du neuvième pariccheda : « Prajñā-pāramitā ». Enfin la huitième section : « L'Action en retour de la pensée de Bodhi », en 61 stances, répond aux 58 vers du dixième pariccheda : « Pariṇāmanā ».

Digitized by Google

Ainsi la traduction chinoise a laissé de côté toute la fin du second pariccheda (du vers 14 au vers 66) : « Pāpa-deçanā », tout le troisième pariccheda : « Bodhicitta-parigraha », en 33 vers, et tout le quatrième pariccheda : « Bodhicittāpramāda », en 48 vers. Une omission aussi considérable n'est imputable ni à la négligence ni à la fantaisie arbitraire du traducteur. Tāranātha rapporte (p. 165) que du vivant même de l'auteur, l'œuvre circulait en trois recensions. Les moines du Cachemire avaient une rédaction en 1.000 vers, où ils avaient introduit une adoration liminaire de leur propre crû ; les orientaux avaient, eux, une rédaction plus courte, en 700 çlokas seulement ; ils avaient tiré l'adoration du *Mūla-madhyamaka*, et laissé de côté la section de la Confession (II) et celle de la Prajñā. La recension du Madhyadeça était la troisième : il ne s'y trouvait ni l'adoration, ni l'exposé des motifs de la composition ; mais avec la louange ajoutée à la fin et les mantras additionnels, elle s'élevait à 1.000 çlokas. Çāntideva, consulté par les moines de Nālanda, reconnut pour authentique la recension du Madhyadeça.

Minayeff a déjà signalé que le texte des manuscrits du Népal ne représente aucune de ces trois recensions ; le total des vers y est de 918, et les quatre vers qui servent d'introduction se trouvent répétés dans un autre ouvrage de Çāntideva, le *Çikṣāsamuccaya* (éd. Bendall, p. 1, ll. 9-14, et p. 2, ll. 1-2). Le nombre des stances dans la traduction chinoise est seulement de 776 ; il se rapproche du chiffre des çlokas dans la recension orientale ; la seconde section, à part les treize premiers vers qui sont traduits en chinois, manque de part et d'autre ; la section de la Prajñā, qui manquait à la recension orientale, peut répondre aux paricchedas III (bodhicittaparigraha) et IV (bodhicittāpramāda) des manuscrits népalais. Pourtant, malgré ces rapports, l'écart entre le chiffre des çlokas (76) semble trop considérable pour qu'on puisse regarder la traduction de T'ien-sseu-tsai comme l'image fidèle de la recension orientale. Au reste, T'ien-sseu-tsai n'est pas originaire du Bengale ou des pays voisins : il est qualifié, en tête de sa traduction, de « çramaṇa de l'Inde du Nord, du royaume de Jou-lan-t'o-lo (Jālandhara), du couvent de Mi-lin 密林 (le Bois touffu, ou solitaire, ou secret). »

Ce couvent du Bois Touffu rappelle de bien près le couvent du Bois Obscur que Hiuan-tsang visita dans le « royaume de Tche-na-po-ti », simple district du gouvernement de Jālandhara (*Mém.* I, 200). Le nom sanscrit du couvent est figuré dans la transcription de Hiuan-tsang par les caractères 荅秣蘇伐那 Ta-mo-sou-fa-na et traduit par 暗林寺 Ngan-lin-sseu « le couvent du Bois Sombre ». Tao-siuan, contemporain de Hiuan-tsang, et qui résuma en style classique dans son *Che-kia-fang-tche* les voyages de l'illustre pélerin, substitue à 暗 *ngan* l'homophone et presque homonyme 闇 *ngan* qui signifie « huis-clos, secret et obscur « (éd. jap. XXXV, 1, 93 b) ; ce dernier caractère sert en quelque sorte de transition entre le nom du Ngan-lin-sseu de Hiuan-tsang et celui du Mi-lin-sseu de T'ien-sseu-tsai. Peut-être ce couvent répond-il à

Digitized by Google

l'énigmatique couvent de Sna-rgyan-nags, où, d'après le récit de Tāranātha (p. 59) Kaniṣka, roi de Jālandhara, réunit le troisième concile de l'Eglise bouddhique.

Quoi qu'il en soit, la région de Jālandhara se rattachait naturellement au Cachemire. Il apparaît qu'au xe siècle une nouvelle recension avait supplanté dans les pays cachemiriens la recension cachemirienne du *Bodhicaryāvatāra* ou tout au moins lui disputait la faveur des moines. Les particularités du texte suivi par Tien-sseu-tsai, en attestant l'existence d'une recension de plus, témoignent à la fois, et de la popularité du chef-d'œuvre de Çāntideva, et du travail de transformation qui ne cessait pas de s'exercer même sur les œuvres consacrées.

Digitized by Google

L'ITINÉRAIRE

DU

PÉLERIN KI YE 繼業 DANS L'INDE

PAR M. EDOUARD HUBER

L'itinéraire de Ki Ye a été signalé pour la première fois par Stanislas Julien. Il est contenu dans le *Wou-tch'ouan-lou* 吳船錄 de Fan tch'eng ta 范成大 qui écrivait à la fin du douzième siècle. Il a été traduit par M. G. Schlegel; mais, pour des raisons que nous ignorons, l'auteur de ce travail n'en a livré au public qu'un nombre infime d'exemplaires, — moins de dix, paraît-il. L'ouvrage est donc pratiquement ignoré. Il nous a semblé qu'il serait utile de le remettre en lumière et de faire connaître aux indianistes le dernier des pélerins chinois qui ait vu l'Inde avant la funeste invasion de Mahmoûd al Ghaznevî. Nous nous servons du texte de l'Itinéraire que contient l'encyclopédie *Yuan-kien-lei-han* 淵鑑類函, chap. 天竺:

Le *Wou-tch'ouan-lou* de Tan Tch'eng-ta des Song dit: Dans la seconde année de la période Kien-tö 乾德 (964) trois cents çramaṇas reçurent la mission de se rendre dans l'Inde pour y chercher des reliques et des manuscrits sur feuilles de palmier.

Le maître du Tripiṭaka Ki Ye 繼業, du nom de famille Wang 王 et originaire de Yao-tcheou 耀州 fit partie de cette mission. Dans la neuvième année de la période K'ai-pao 開寶 (976) il fut de retour dans son monastère. Il avait acquis un exemplaire du *Nie-pan-king* 涅槃經 (Nirvāṇasūtra) en quarante-deux chapitres. A la fin de chaque chapitre Ye avait marqué les étapes de son voyage dans les contrées de l'Ouest. Bien que ces notes ne soient pas très détaillées, elles donnent une idée générale de la géographie (de l'Inde). Comme elles sont devenues rares parmi nous, je les insère dans cet ouvrage (c'est-à-dire le *Wou-tch'ouan-lou)* pour qu'elles servent à combler certaines lacunes des annales de l'empire.

Ye quitta la frontière à Kiai-tcheou (1) 階州; se dirigeant vers l'Ouest il passa par Ling-wou 靈武, Si-leang 西涼, Kan-tcheou 甘州, Sou-tcheou 肅州, Koua-tcheou 瓜州, Cha-tcheou 沙州, etc. et entra dans les royaumes de Yi-wou (2) 伊吳, Kao-tch'ang (3) 昌高, Yen-ki (4) 焉耆,

---

(1) A la boucle du Fleuve Jaune sur la frontière du Kan-sou.

(2) La province de Hami actuelle.

(3) Tourfan.

(4) Kharachar.

Digitized by Google

Yu-t'ien (1) 于闐, Sou-le (2) 疎勒 et Ta-che (3) 大石. Il traversa la chaîne des Montagnes Neigeuses (4) et arriva dans le royaume de Pou-lou (5) 布路. De là il franchit les grandes montagnes neigeuses Ts'oung-ling 葱嶺 et arriva dans le royaume K'ia-che-mi-lo 伽濕彌羅 (Kaçmīr). A l'Ouest (de ce royaume) il monta sur une grande montagne, sur laquelle se trouve l'endroit où le prince royal Sa-to 薩埵 (Sarvada) s'est jeté dans un précipice et s'est donné en pâture aux tigres. De là il arriva dans le royaume de Kien-t'a-lo 健他羅 (Gandhāra), qu'on regarde comme étant le centre de l'Inde. En se dirigeant vers l'Ouest (6) il arriva dans les royaumes de Chou-lieou-po 庶流波 et de Tso-lan-t'o-lo 左攔陁羅 (Jālandhara). En se dirigeant encore vers l'Ouest (6) il arriva dans la grande ville des Filles Bossues (7). Cette ville est vers le sud voisine du fleuve Yen-meou 滔牟 (Yamunā) et vers le Nord elle s'adosse au Heng-ho 恒河 (le Gange). Elle est remplie de stūpas et de temples, mais il n'y a là ni moines ni religieuses. En se dirigeant encore vers l'Ouest (8) il arriva en deux étapes aux ruines de l'Echelle précieuse. En allant encore vers l'Ouest (9) il arriva dans le royaume de Po-lo-nai 波羅奈 (Bénarès). Entre les deux villes (Bénarès et Kanodge) il y a une distance de cinq li (9). Vers le sud (Bénarès) est voisin du Gange. De là il fit environ dix li dans la direction du Nord-Ouest et arriva dans le Mṛgadāva. Les stūpas, les temples et les vestiges du Buddha y sont très nombreux. Ye dit: « Je les énumérerai une autre fois; je ne les note pas ici. » De là il fit dix li dans la direction du Sud et franchit le Gange. Sur la rive Sud du fleuve il y a un grand stūpa. En allant du Mṛgadāva vers l'Ouest (10) il arriva dans le royaume de Mo-kie-ti 摩羯提 (Māgadha) et il fut hébergé dans le monastère des Chinois (Han-se 漢寺). Ce monastère a beaucoup de revenus et huit villages lui appartiennent. Il y a là un perpétuel va-et-vient des moines et de leurs disciples. Vers le Sud (ce monastère) est proche de la montagne du Bâton (11). Les sommets de cette montagne sont très élevés. Au Nord de la montagne se trouve la chambre de pierre de Yeou-po-kiu-to 優波掬多 (Upagupta) et les ruines de stūpas et

---

(1) Khotan.
(2) Kachgar.
(3) Probablement la transcription de Tadjik.
(4) Le Mousour Aola des Mongols.
(5) Le Pa-lou-kia de Hiuan-Tsang?
(6) Il faut: Sud-Est.
(7) Ta k'iu-niu tch'eng 大曲女城 Kanyākubja. Firdousi, le contemporain de Ye, emploie déjà la forme Kanodge dans son Chāhnāmeh.
(8) Il faut: est.
(9) Il faut naturellement un chiffre autrement élevé.
(10) Il faut: est.
(11) Tchang-chan 杖山. Yaṣṭi (vana) giri. Cf. Hiuan-Tsang, II, 408.

Digitized by Google

de temples. A cent li au Sud-Ouest de là se trouve une montagne solitaire qu'on appelle les « trois Pics du Pied du Coq. » (1) On raconte que c'est ici que Kia-ye 迦葉 (Kāçyapa) est entré dans le Nirvāṇa. A cent li au Nord-Ouest de là se trouve le siège précieux de la Bodhi. Les quatre portes de la ville sont opposées les unes aux autres, et au milieu d'elles se trouve le Kin-kang-tso 金剛座 (Vajrāsana), faisant face à l'Est. En allant vers l'Est il arriva à la rivière Ni-lien-jan 尼連禪 (Nairañjanā); sur le rivage occidental se trouve une colonne en pierre qui relate les anciens faits du Buddha. En faisant du siège de la Bodhi cinq li vers le Sud-Est il arriva à l'endroit où le Buddha avait pratiqué l'ascétisme. En faisant encore trois li vers l'Est il arriva au village de San-kia-ye 三迦葉 et à l'étang de la Bergère. En dehors de la porte Nord du Vajrāsana se trouve le saṃghārāma du royaume des Lions (Ceylan). A cinq li au Nord il arriva à la ville de Kia-ye 伽耶 (Gayā), et à dix li au Nord il arriva à la montagne de Gayā. On raconte que là se trouve l'endroit où le Buddha prononça le Sūtra des Nuages Précieux *(Ratnameghasūtra)*. En faisant du Vajrāsana quinze li dans la direction du Nord-Est il arriva à la montagne de l'Intelligence accomplie (2).

En faisant de là trente li dans la direction du Nord-Est il arriva à la ville de Kou-mo 骨磨. Ye fut hébergé au monastère de Hia-lo 鰕羅. On dit que les moines de tous les royaumes de l'Inde méridionale habitent en grand nombre ce monastère. A quarante li au Nord-Est on arrive à la ville de Wang-chō 王舍 (Rājagṛha). A cinq li au Sud-Est il y a le stūpa de la « Victoire sur l'éléphant furieux. » Au Nord-Est il monta sur une grande montagne. En suivant un sentier sinueux il arriva au stūpa de Chō-li-tseu 舍利子 (Çāriputra). Près d'un torrent se trouve le stūpa appelé « La descente de cheval et la marche contre le vent. » De là il traversa un ravin et monta sur le sommet d'une grande montagne où il y a un grand stūpa et un temple. On dit que c'est ici que les sept Buddhas (du passé) ont prêché la Loi. Au Nord de cette montagne il y a une plaine où se trouve le stūpa de la naissance de Çāriputra. Une moitié de la montagne septentrionale s'appelle le Pic du Vautour. On dit que c'est ici l'endroit où le Buddha a prononcé le Fa-houa-king 法華經 ([*Sad*] *dharma puṇḍarīkāsūtra*). La ville de Rājagṛha se trouve au pied de la montagne. Au Nord de la ville et au pied de la montagne, se trouvent environ vingt puits d'eau chaude. Plus au Nord il y a un grand monastère et les vestiges du Kia-lan-to-tchou-yuan 伽蘭陁竹園 (Karaṇḍaveṇuvana). A l'Ouest se trouve le stūpa qui contient les reliques de la moitié du corps d'Ānanda. A l'Ouest des eaux chaudes il y a une plaine. Droit au Sud de (de cette plaine) il monta sur une montagne. Dans l'intérieur de cette montagne se trouve la grotte des pippalas. Ici Ye s'arrêta et récita des sūtras pendant cent jours. A l'Ouest de la grotte il y a le stūpa qui

---

(1) Kukkuṭapādagiri. Hiuan-Tsang (III, 6) dit qu'elle se termine par trois grands pics.

(2) Tcheng-kio-chan 覺正山 : Montagne de la Prāgbodhi. (Hiuan Tsang, II, 457).

Digitized by Google

commémore l'endroit où Ānandā vit face à face les Vérités saintes. Pour aller de là à la nouvelle ville de Rājagṛha il y a huit li. Il fit un voyage d'une journée, et arriva à la nouvelle ville de Rājagṛha en mendiant sa nourriture. Dans la ville il y a un temple (lan-jou 蘭若 = araṇya) qui appartient au monastère des Chinois. Dans la ville il y a la vieille maison de Chou-t'i-kia 樹提迦 (Jyotiṣka) (1). A l'Ouest de la ville est le stūpa d'un roi cakravartin. A quinze li au Nord se trouve le monastère de Na-lan-to 那爛陁 (Nālanda). Au Sud et au Nord de ce monastère il y a plusieurs dizaines d'autres monastères ; chacun a sa porte tournée vers l'Ouest. Au Nord se trouve le siège des quatre Buddhas. Ayant fait quinze li dans la direction du Nord-Est il arriva au couvent de Wou-tchen-t'eou 烏頓頭. A cinq li au Sud-Est de là il y a une image d'Avalokiteçvara. De là il fit dix li dans la direction du Nord-Est et arriva au monastère des Kaçmiriens. Au Sud, à une distance de huit li environ de ce monastère, il y a le monastère des Chinois. En faisant du monastère des Chinois douze li dans la direction de l'Est il arriva à la montagne Kio-t'i-hi 却提希. De là à soixante-dix li à l'Ouest il y a le monastère du Pigeon (2). A cinquante li au Nord-Est de là se trouve le monastère occidental des Tche-na 支那 (Cīna) ; c'est l'ancien monastère des Chinois. Ayant fait cent li dans la direction du Nord-Ouest il arriva à la ville de Houa-che 花氏 (Kusumapura = Pāṭaliputra), qui est l'ancienne capitale du roi Açoka. De là il traversa le fleuve et arriva à la ville de Pi-ye-li 毘耶離 (Vaiçāli). Là se trouvent les ruines du monastère de Wei-mo 維摩 (Vimalakīrti). De là il alla à la ville de Kiu-che-na 拘尸那 (Kuçinagara) et au village de To-lo 多羅. Puis il franchit plusieurs grandes montagnes et arriva dans le royaume de Ni-po-lo 泥波羅 (Népal). De là il arriva à Mo-ju-li 磨逾里. Il franchit les Montagnes Neigeuses et arriva au monastère de San-ye 三耶. Puis il revint par le vieux chemin à Kiai-tcheou.

---

(1) Disciple du tīrthika Purāṇa et converti par le Buddha.
(2) Hiuan Tsang, III, 61.

Digitized by Google

LES RUINES DE BASSAC (Cambodge)

PAR M. J. COMMAILLE

Les ruines de Bassac (province de Romduol, résidence de Svai-rieng) sont situées à 6 kilomètres environ de la Résidence de Svai-rieng, derrière un petit village annamite qui a pris le nom du vieux temple (Batac, prononciation annamite de Bassac), et à deux minutes de la berge du fleuve.

Elles se composaient, avant les fouilles, de trois tertres d'où émergeaient des coins de grès taillé, des briques cassées et des fragments de statues.

Le plus grand tumulus se trouvait à cent mètres à peine de la rivière, un autre plus petit au Sud, à 150 mètres du premier, et le troisième à un kilomètre, direction Ouest, au milieu des rizières du village de Bassac. (Fig. 1.)

Ces élévations de terre, envahies par une brousse épaisse, étaient connues des Cambodgiens comme recouvrant des temples anciens.

M. Gallois, résident de Svai-rieng en 1897, en fit apporter à la Résidence quelques sculptures, entre autres une statue de Çiva, grande figure de grès paraissant d'un travail assez récent.

M. O' Connel, nommé résident en 1900, fit exécuter à Bassac, dans le plus grand tumulus, des fouilles surveillées par lui-même avec une sollicitude que récompensèrent, paraît-il, de fructueuses trouvailles. L'Ecole Française avertie, plus d'un an après le commencement des fouilles, du travail exécuté dans les ruines de Bassac, put recueillir quelques bronzes anciens, débris de statues brahmaniques, deux feuilles d'or, une bague et des pierres précieuses, dont deux cornalines gravées l'une d'un poisson, l'autre d'une conque.

M. O' Connel fit encore exécuter dans le tumulus le plus éloigné des fouilles qui ont permis d'en lever le plan intérieur (fig. 2). Le temps lui manqua pour

Digitized by Google

visiter le troisième. Ayant reçu de l'Ecole Française la mission de poursuivre le déblaiement des ruines, nous avons procédé à ce travail en 1901-1902.

A l'heure actuelle le temple principal du groupe est sorti du monticule de terre qui le recouvrait.

A quelle époque cet ensevelissement a-t-il eu lieu, et quelle en est la cause? Ces deux questions sont difficiles à résoudre et la légende locale est muette à ce sujet. Nous nous bornerons donc à constater que ces apports de terre ne peuvent guère provenir d'un accident naturel, mais paraissent dûs à la main de l'homme.

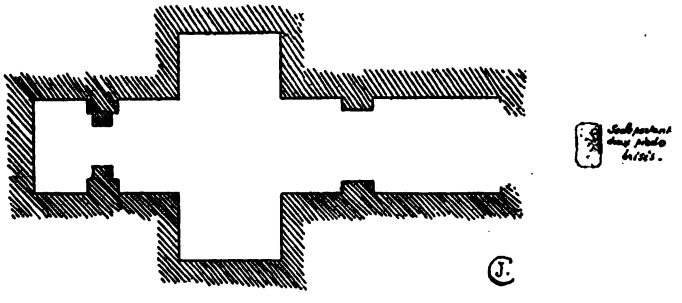

fig. 2.

L'examen des ruines fait regretter les fouilles qui y ont été opérées précédemment, parce qu'elles ont privé la construction de toute son ornementation de grès : entablements sculptés, pilastres, colonnades, linteaux, parmi lesquels un très beau relief d'Indra sur trois éléphants.

Ces pierres ont été transportées, non sans peine, à la Résidence, et il résulte de ce déplacement que, si l'on peut se représenter à peu près la position qu'occupaient ces sculptures, une restitution exacte n'est plus possible, tandis que, si le tout avait été laissé en place, le point de chûte aurait permis de déterminer l'emplacement primitif.

Le temple (fig. 4) était protégé par une muraille de briques (A) dont les dernières fouilles de l'Ecole permettent de tracer le plan.

L'entrée (B) se trouve à l'Est, à quarante-quatre mètres du premier édicule, et ne nous est indiquée que par la base d'un couloir de 4 m 50 arrêtée par un retour d'angle.

Les fouilles ne nous font découvrir en cet endroit aucun vestige de sculptures; mais la décoration générale du temple, un peu chargée, laisse supposer que cette entrée avait son linteau sculpté supporté par deux pilastres.

La muraille d'enceinte a un développement total de 334 mètres et donne un rectangle allongé serrant les constructions d'assez près sur les faces O., N. et S. tandis que dans la partie E., un large espace est laissé libre entre le temple et le portique d'entrée.

A l'intérieur de cette enceinte, les différentes constructions dont nous pouvons relever le plan sont les suivantes :

Une galerie (F) de 21 mètres de long sur 4 de largeur précède le prasat unique du temple.

Digitized by Google

Les murs de cette galerie sont en briques et offrent à leur base une décoration de quelques lignes de moulures en saillie légère.

Les tuiles plates et de faîtage ainsi que les ornements de crête en terre cuite trouvés dans les déblais nous fixent sur la toiture et la charpente qui la supportait (fig. 3).

Le sol est dallé de briques posées à plat.

L'épaisseur des murailles est de 80 centimètres ; elles finissent à angle droit pour laisser à l'Ouest de ce couloir un passage de 1 m 50 de largeur permettant la circulation entre les contreforts du prasat et la galerie dont l'entrée Ouest correspondait à l'unique porte du sanctuaire.

C'est probablement à ces deux baies que devaient être placés les grands pilastres de grès qui ont été transportés à la Résidence, et le linteau d'Indra semble avoir orné l'entrée du prasat.

Le passage ménagé entre ces deux constructions est dallé de blocs de limonite.

Vers le centre, les murailles de la galerie cessent un instant par un retour de moulures pour laisser la place à des pilastres, dont il ne reste plus que l'assise

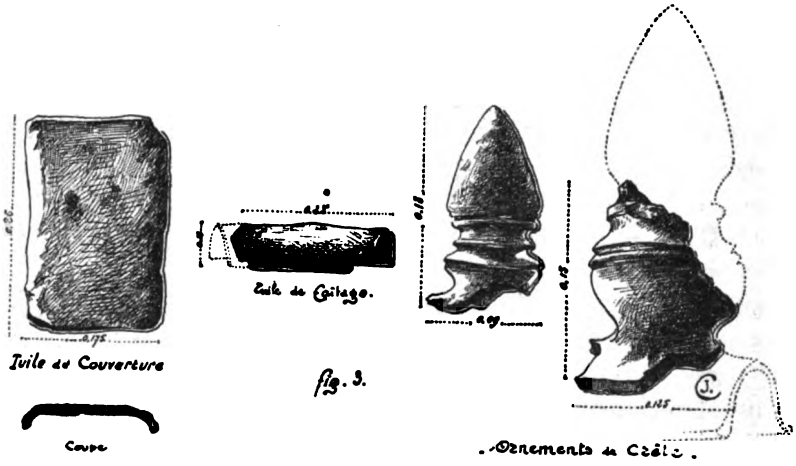

(H) formée d'un gros bloc de limonite percé d'une mortaise ronde qui recevait le tenon inférieur de la colonne; le mur laissait libres les pilastres.

La galerie centrale était flanquée parallèlement, au N. et au S., d'un mur de briques (J) de 0.70 d'épaisseur l'accompagnant sur toute sa longueur pour aboutir au sanctuaire. Ces murailles pourraient être considérées comme les restes de deux petites galeries attenant à la grande du milieu, disposition assez fréquente dans l'architecture khmère ; mais les murs de la galerie principale ne portant aucune trace de porte ou de fenêtre, cette supposition doit être écartée, les Khmers n'ayant jamais construit trois galeries contiguës ne communiquant pas entre elles. Il est donc plus probable que nous nous

Digitized by Google

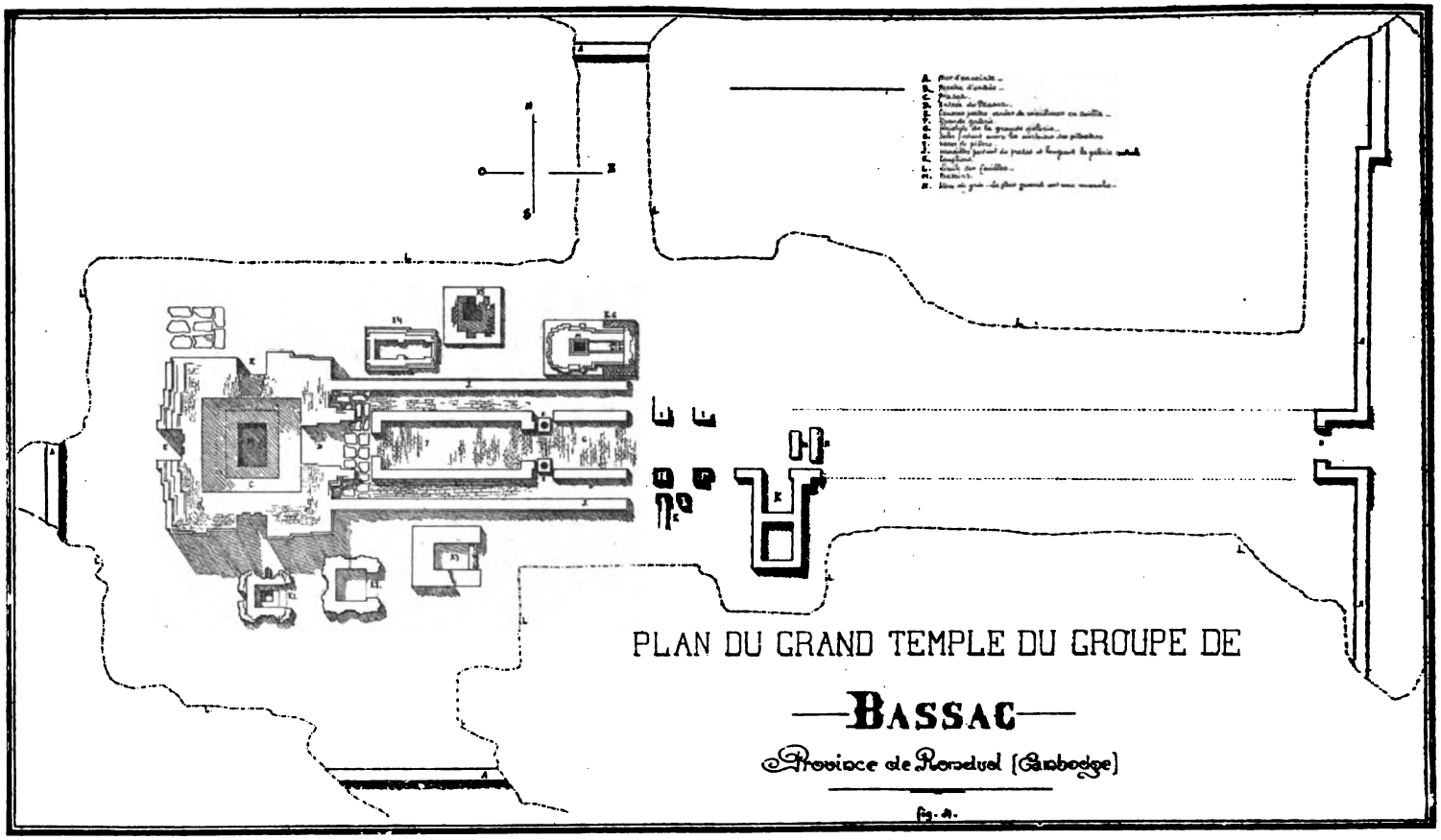

Digitized by Google

trouvons là en présence de simples murailles qui avaient pour but d'isoler des édicules voisins le chœur et la nef du temple.

Le pavage de briques à plat des deux couloirs existe encore.

Le sanctuaire (C), construit complètement en briques, est, en plan, de forme carrée. Les murailles ont une épaisseur de 1 m 45 et se renforcent à la base par une série de moulures d'un relief vigoureux qui arrivent à les doubler en approchant du sol. La solidité de la base des murs prouve que cette partie du temple s'élevait en haute tour conique et la quantité d'acrotères en grès que les fouilles ont mis au jour en sont aussi une preuve. On sait que ces pierres taillées en sifflet sont placées, suivant l'habitude des constructeurs khmers, aux saillants des moulures décorant les gradins extérieurs des prasat.

La face E. du sanctuaire s'ouvre par une baie (D) de 3m 40 de largeur, flanquée de contreforts symétriques s'avançant en éperons dans l'axe des murs de la galerie centrale. Les trois autres faces extérieures du carré sont ornées de fausses baies (E.) évidées dans l'épaisseur des moulures de la base. Les portes pleines S. et O. sont intactes, mais la troisième, celle de la face N., a disparu sous la pioche pour faire place à un trou percé dans la muraille. Le peu qu'il en reste, une faible partie des moulures du haut, est suffisant pour montrer que les trois fausses baies étaient identiques.

A l'intérieur de cette construction, les murs encore debout sont verticaux. La voûte du prasat ne commençait que plus haut, à un endroit qui n'existe plus.

Le centre de la chambre est creusé d'un puits rectangulaire (M) construit en briques et mesurant 3m 70 de longueur et 2m 10 de largeur pour une profondeur de 2 mètres. Une marche de 15 centimètres en fait le tour. C'est de ce puits qu'ont été extraits les bronzes qu'a reçus l'École française.

Au S. et au N. du long corps de bâtiment que nous venons de voir et qui ne forme en somme qu'une seule et même construction — le temple proprement dit et sa nef — se trouve une série de temples en miniature (K) où se plaçaient les nombreuses divinités brahmaniques représentées par les sculptures retirées des fouilles.

Il ne reste malheureusement que la base de ces templions de dimensions différentes, disposés sans symétrie, de plans inegaux; mais tous à peu près devaient avoir la forme d'une petite tour de 4 et 5 mètres de haut, si l'on accepte pour cette supposition le témoignage d'une quantité de petits acrotères de grès qui, d'après leur taille, ne pouvaient guère s'adapter qu'aux angles de ces minuscules constructions.

Les entrées de ces chapelles s'ouvrent toutes à l'Est, c'est-à-dire dans la même orientation que l'entrée principale du temple.

Sur la face Sud, les deux petits temples les plus rapprochés du sanctuaire (K 1 et K 2) sont de même plan, avec une légère différence dans les dimensions, et sont tous deux pourvus d'un somasūtra de grès permettant l'écoulement des eaux lustrales.

Digitized by Google

Le troisième templion de cette face (K 3) est complètement ruiné. Il n'en reste que l'assise en briques, d'un plan rectangulaire, sans les moulures qui commençaient un peu plus haut. L'entrée est munie d'une grande dalle de grès (fig. 5) de 1 m 76 sur 0 m 64, portant aux angles les mortaises des montants de la porte. La partie supérieure de cette pierre est ornée d'un dessin de faible relief se terminant aux extrémités par une volute.

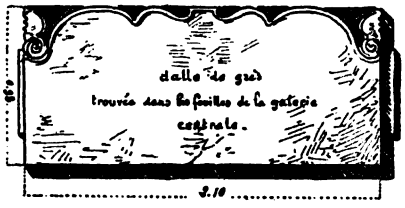

Au N., trois autres chapelles. La plus rapprochée du sanctuaire (K. 4) a la forme d'un rectangle allongé; l'intérieur se compose de deux chambres; le soubassement est orné de moulures.

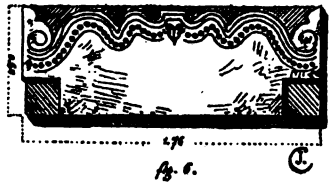

Il ne reste que l'assise en limonite de la construction voisine (K. 5) et, en deux endroits, quelques briques bien scellées qui ont résisté à la poussée et à l'humidité des terres qui les recouvraient et nous fixent sur les matériaux de cet édicule.

On distingue sur le plan (fig. 4) des évidements de forme irrégulière, mais ils n'ont été indiqués que pour la fidélité du dessin et sont dûs simplement à la disparition d'un certain nombre des blocs de limonite qui composaient le parquet.

Le troisième temple de la face N. (K 6) est, par ses dimensions ainsi que par son plan, la plus importante de toutes ces constructions annexes (fig. 6).

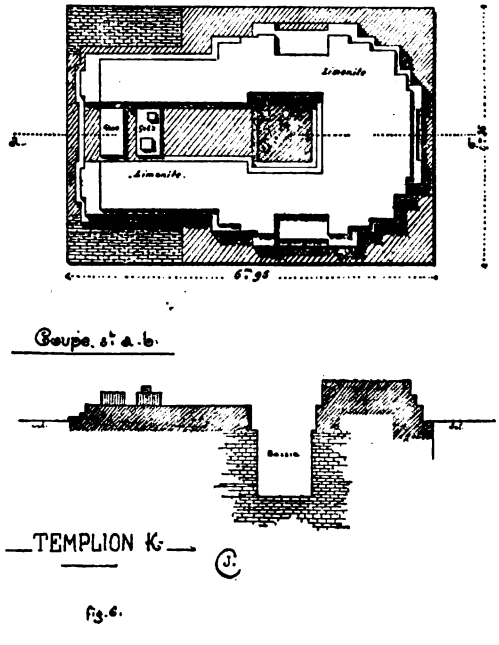

Il se détache sur sa base par de vigoureuses saillies étagées. Au centre se trouve un bassin carré (M), parfaitement régulier, de 1 m 25 de profondeur sur 1 mètre de côté. Ce bassin, entièrement maçonné en briques; est analogue à celui que nous avons vu au centre du prasat. Il est précédé d'une petite galerie commençant par une dalle de grès où l'on retrouve les mortaises des petits pilastres disparus.

Digitized by Google

Les angles N.-E. et S.-E. du soubassement sont en briques. Tout le reste de l'édicule est en limonite.

Nous retrouvons sur la face E. de la première partie de la galerie centrale quatre blocs de briques symétriquement disposés qui nous paraissent représenter les socles des pilastres de soutien d'un petit avant-corps, peut-être un péristyle primitivement orné d'un linteau.

Au Sud de ces cubes de briques, les fouilles ont découvert les vestiges d'une petite construction, mais ces restes sont si faibles qu'ils ne permettent aucune supposition.

Enfin le dernier édicule retrouvé est le plus rapproché de l'entrée de l'enceinte. Il se présente sous la forme d'une petite habitation de deux pièces, sans doute le logement du gardien du temple.

Signalons aussi tout à côté, dans l'axe de la grande galerie, une marche de grès semblant être le point de départ de l'avenue dallée qui aboutissait au prasat.

INVENTAIRE SOMMAIRE DES PRINCIPALES SCULPTURES ET INSCRIPTIONS PROVENANT DU TEMPLE DE BASSAC.

Sculptures. — Linteau en deux parties. Sujet du milieu: Indra sur trois éléphants, tenant le vajra dans la main gauche; aux extrémités trois têtes de Nâga (actuellement à la Résidence).

Linteau: Garuḍa au centre de volutes (Résidence).

Linteau: Indra sur un éléphant; de chaque côté des adorateurs debout (Résidence).

Pilastres à huit pans, décorés de lignes de moulures horizontales (Résidence).

Statue de grès: Çiva accroupi sur la jambe gauche, la jambe droite repliée, le genou haut supportant la main droite qui tenait un attribut disparu, la main gauche reposant sur la cuisse gauche; buste nu; pas de bijoux; les reins sont couverts du langouti; troisième œil au milieu du front (Résidence).

Tête et commencement du buste d'une divinité brahmanique ou plus probablement d'un dvārapāla; porte la coiffure conique à bords relevés, le collier en pointe et les bracelets de bras qui sont les ornements habituels des gardiens de temple (Résidence).

Socle de grès en forme de fleur de lotus; riches moulures. Il n'est plus possible de fixer sa place dans la ruine. Il supportait une colonne dont nous retrouvons la mortaise à la partie supérieure du socle. (Se trouve depuis longtemps sur la berge, devant l'habitation du missionnaire de Svai-rieng.)

Plusieurs liṅga de grès dont un de deux mètres de haut. Le fût, de la base à mi-hauteur, est hexagonal (Résidence).

Nombreuses tables à liṅga (Résidence).

Digitized by Google

Un dvārapāla brisé, mais dont les morceaux s'assemblent au complet ; hauteur 1 m 60 (est resté dans la ruine).

Un Gaṇeça de grès complet (Musée de l'Ecole).

Un Gaṇeça de grès, trompe brisée (Musée de l'Ecole).

Un Nandī de grès parfaitement conservé (Musée de l'Ecole).

Inscriptions. — Un bloc de grès carré inscrit ; provenance douteuse (Résidence).

Deux stèles brisées et incomplètes (Musée de l'Ecole).

Ces deux stèles ont été trouvées dans les décombres de la galerie centrale.

J. Commaille.

Digitized by Google

CONTES POPULAIRES DES MANS DU TONKIN

PAR M. A. BONIFACY

Plusieurs publications ont fait connaître les contes populaires des Annamites (1), des Chams (2) et des Cambodgiens (3) : mais on est moins bien informé en ce qui concerne les récits qui ont cours parmi les tribus sauvages ou à demi civilisées qui peuplent l'intérieur de la péninsule et le Haut-Tonkin. Les contes suivants pourront donc n'être pas sans intérêt pour les amateurs de *folk-lore*. Ils ont été recueillis, dans la province de Tuyên-quang (Tonkin) par M. le capitaine Bonifacy, détaché à l'Ecole française d'Extrême-Orient. Nous extrayons des monographies dont ils font partie les notes ci-après sur les peuplades qui les ont fournis.

Les Mans sont les peuplades non-chinoises qui habitaient primitivement les montagnes du Sud de l'Empire et que la pression chinoise a refoulées hors des frontières ; ils se divisent en un grand nombre de tribus, mais il paraît probable que ces groupes appartiennent, en totalité ou en grande partie, à une même race, qui a été diversement influencée par les peuples avoisinants : c'est ainsi que, des trois tribus qui ont fourni ces contes, les Quần-cộc parlent un dialecte chinois, les Cao-lan un thaï modifié, et les Đại-bản une langue particulière qui est proprement l'idiome man.

Les contes I, II et III proviennent des Mans *Quần-cộc* (annam. « Pantalons courts »), qui se nomment eux-mêmes *Tsan sieu nin* 山遙人, « hommes du lointain montagneux ».

Les contes IV et V ont été recueillis chez les Mans *Đại bản* (« cornes »), dans leur langue *kim miên* (« hommes de la montagne ») ou *Tại pan* 大版 (« grande planche »).

Les deux derniers contes ont été fournis par la tribu des Mans *Cao-lan* 高蘭, (« hautes herbes odoriférantes »), qui se donnent aussi, outre ce nom, celui de *Tsan tsây* 山柴, (« Thaï des montagnes »).

Dans deux autres tribus étudiées par M. Bonifacy, les *Quần trắng* et les *Deo tiên*, les mêmes récits se répètent avec quelques variantes.

I

MORT DE RIRE

Il y avait autrefois deux vieux époux fort riches ; ils possédaient beaucoup de serviteurs, de bestiaux, de rizières, et habitaient une maison fermée de toutes parts aux intempéries des saisons.

Un jour qu'ils étaient allés se promener aux environs, survint une grande pluie ; comme ils étaient seuls, ils enlevèrent tous leurs vêtements, les mirent sur leur tête en les recouvrant de leur manteau de feuillage, et rentrèrent chez eux dans cet équipage. Arrivés dans la maison, la nudité de sa compagne réjouit le vieux, et étendant les bras, il se mit à tourner autour d'elle en

(1) A. Landes, *Contes et légendes annamites* (*Excurs. et Reconn.* Nos 20-26).
(2) Id. *Contes tjames.* (*Ibid.* No 29).
(3) Aymonier, *Textes khmers.* Saigon, 1878.

Digitized by Google

imitant le manège du coq amoureux. Or, pendant qu'ils jouaient ainsi, un voyageur qui cherchait à se mettre à l'abri de la pluie, arriva sans bruit jusque sous la vérandah de la maison. Ayant aperçu le manège des deux vieillards, il se mit à rire si fort qu'il en mourut.

Le vieux, ayant repris ses vêtements, alla voir sous la vérandah ce qui venait de s'y passer: il fut stupéfié en y trouvant le corps d'un homme mort et encore chaud, et s'en alla faire sa déclaration au lý-trưởng qui en rendit compte au tri-huyện du ressort.

Ce magistrat fit mander les deux vieillards et leur demanda des explications. Ceux-ci répondirent qu'ils étaient innocents, mais le tri-huyện ne voulut rien entendre et les condamna à mort. Le pauvre vieillard dit alors que le passant était peut-être mort de rire. Le tri-huyện, incrédule, lui demanda pourquoi; le vieillard raconta alors ce qu'il faisait avec sa compagne, et, sans toutefois enlever ses vêtements, il recommença son manège. Le tri-huyện le trouva tellement grotesque et rit si fort qu'il comprit qu'un homme, les voyant jouer une telle comédie, avait pu mourir de rire. Il les renvoya donc absous.

II

FRAGILITÉ DE LA VERTU DES FEMMES

Il y avait autrefois deux époux très riches. Ils habitaient une maison bien close, derrière laquelle se trouvait un immense jardin planté de beaux arbres fruitiers; il y avait également dans ce jardin une source d'eau pure et un étang. Ces deux époux n'avaient pour toute postérité qu'une fille, jolie et bien faite, qu'ils chérissaient.

Belle et riche, la jeune fille avait vu beaucoup de gens briguer sa main: des lý-trưởng et des chefs de canton s'étaient présentés tout d'abord, puis des tri-huyện et des tri-phủ; mais la jeune fille ne voulait pas épouser ces gens là pour devenir leur servante. Elle ne voulut pas non plus des grands mandarins, tels que bô-chánh, án-sát, tổng-đốc; les parents étaient désolés, mais ils aimaient trop leur fille pour lui imposer un mari.

Cette jeune fille avait l'habitude de se baigner tous les matins dans la source qui se trouvait dans le jardin.

Or il advint qu'un pauvre étudiant, après quatre ou cinq ans d'absence, fut pris du désir de revoir ses parents; pendant son voyage de retour, il arriva un beau soir, exténué, auprès de la maison des vieux époux. En voyant ses vêtements usés, il n'osa pas demander l'hospitalité dans une aussi riche maison; mais, comme il ne pouvait aller plus loin, il entra dans le jardin et monta sur un gros arbre pour y passer la nuit.

Au matin, la jeune fille vint se baigner, selon son habitude: elle se dévêtit complètement, se croyant seule; puis, levant les yeux, elle vit dans les branches de l'arbre le jeune étudiant qui la regardait curieusement. Elle se rhabilla

Digitized by Google

aussitôt et lui demanda pourquoi il se trouvait là. Le jeune homme raconta son aventure.

La jeune fille lui dit qu'elle avait déjà refusé en mariage des personnages importants, mais que, puisqu'il avait pu voir ses charmes les plus secrets, elle ne pouvait et ne voulait avoir d'autre mari que lui.

Le jeune homme lui parla de sa pauvreté : il n'oserait, disait-il, prétendre à la main d'une personne aussi accomplie ; et il l'assurait d'ailleurs de sa discrétion ; mais la jeune fille persista et alla avertir ses parents en leur faisant part de sa résolution.

Les parents, qui ne voulaient rien refuser à leur fille, sortirent dans le jardin, rassurèrent le jeune homme, le firent descendre et entrer dans la maison, et se procurèrent à leurs frais tous les présents du fiancé. Ils firent tuer des porcs, des volailles, préparer le festin, et le mariage fut célébré le lendemain.

A peine un mois s'était-il écoulé, que des troubles s'élevèrent dans le pays : tous les hommes valides furent requis pour travailler à faire une citadelle qui permît à la population de se mettre à l'abri des brigands. Le jeune époux fut compris dans cette réquisition.

On remua et transporta des masses énormes de terre, et le pauvre étudiant, peu habitué à ces rudes travaux, finit par succomber et fut enterré sur le chantier, sans qu'on prît soin de lui faire une sépulture honorable, et sans indiquer sa place par un tumulus. Les travailleurs qui succombèrent furent d'ailleurs nombreux.

Cependant, la citadelle terminée, les hommes du village revinrent à leurs travaux habituels : la jeune épouse s'informa anxieusement auprès d'eux et finit par apprendre la mort de son bien-aimé mari. Elle alla alors trouver ses parents et leur fit part de sa résolution d'aller chercher les restes de son époux pour leur rendre les honneurs rituels et leur donner une belle demeure.

Malgré la douleur de la voir partir, les parents ne purent qu'applaudir à sa résolution, et la jeune femme se mit en route, emportant l'étoffe dans laquelle elle espérait ramener les restes de son époux. Arrivée au terme de son voyage, elle se mit à fouiller et à retourner la terre des remparts, sans craindre la fatigue, sans que sa délicatesse fut offusquée par la vue des cadavres et des ossements. Enfin son zèle fut récompensé : elle put reconnaître les restes de celui qui lui était si cher. Elle les recueillit pieusement dans l'étoffe qu'elle avait apportée et mettant son fardeau sur sa poitrine, elle reprit le chemin de sa maison.

Cependant Bouddha, le Saint (Confucius) les Esprits et les Génies furent émerveillés d'une telle preuve de fidélité conjugale, mais ils résolurent de la mettre à l'épreuve pour voir si elle était parfaite.

La jeune femme avait à traverser un torrent dont l'eau lui venait au genou : elle vit tout à coup apparaître auprès d'elle, flottant à la surface de l'eau, une fleur magnifique ; elle étendit la main pour la saisir, mais la fleur se déroba, comme emportée par le courant. La jeune femme s'acharna à sa poursuite, et

Digitized by Google

comme son fardeau la gênait, elle le rejeta derrière elle, dans les eaux, oubliant ainsi, en un moment, la vertu si parfaite dont elle avait fait preuve.

Les immortels virent clairement que, quelle que soit la vertu que montre une femme, il ne faut pas l'exposer à la tentation. La volupté (1) a un tel attrait pour elle, qu'elle oublie, pour en jouir, de longues années d'amour et d'honneur.

III

LE CRAPAUD

Il y eut autrefois une si grande sécheresse, que toutes les rizières et les étangs étaient à sec. Il ne restait, au fond des fleuves et des rivières, qu'un mince filet d'eau. Le crapaud, qui ne pouvait plus trouver de marais pour élever ses enfants, résolut d'aller porter plainte au ciel ; mais, pour donner plus de poids à sa réclamation, il voulut s'adjoindre des camarades et décida la civette, l'ours et le tigre à l'accompagner. A cette époque, un chemin montait de la terre au ciel, et nos quatre compagnons, après beaucoup de fatigues, arrivèrent enfin à la porte du ciel.

Il n'y avait personne à la porte, mais on y voyait le tambour sur lequel frappent, comme sur la terre, ceux qui ont une réclamation à présenter. Le crapaud frappa donc, et il sortit du tambour un son retentissant. Un Génie envoyé par l'Empereur du ciel se présenta alors, mais ne voyant que le crapaud, il rendit compte à son maître qu'il n'y avait personne, sauf un misérable crapaud.

L'Empereur de jade (2) donna alors l'ordre de lâcher les poules, pour débarrasser la porte de ce crapaud, mais la civette se précipita et croqua les poules. L'Empereur de jade fit alors lâcher les chiens pour punir la civette, mais l'ours les saisit et les étouffa. Alors l'Empereur envoya des satellites armés de fusils, mais ceux-ci furent dévorés par le tigre.

L'Empereur de jade ordonna alors d'introduire le crapaud, et lui demanda ce qu'il désirait : « Je me prosterne à vos pieds, dit le crapaud ; à qui pourrais-je porter ma plainte si ce n'est pas au pied de votre trône ? L'ardeur du soleil a desséché la terre, le Dragon ne l'a pas humectée de ses eaux bienfaisantes, je ne puis plus déposer mes œufs et élever mes enfants. »

L'Empereur de jade fut touché des malheurs du crapaud et donna l'ordre de faire tomber la pluie sur la terre altérée.

Depuis cette époque, lorsque la terre est desséchée, on entend le crapaud répéter sa prière au Seigneur du ciel, et presqu'aussitôt la pluie bienfaisante descend sur la terre.

---

(1) En chinois le caractère hoa 花 « fleur » signifie aussi par extension « volupté, plaisir de l'amour ».

(2) L'Empereur de jade (玉皇) Ngọc Hoàng est le Seigneur du ciel dans la religion de Laotse : il est particulièrement honoré par les Mans de toute race.

Digitized by Google

IV

LES DEUX VOLEURS

Un tri-huyện avait pris un domestique pour décortiquer son riz. Tout en travaillant, cet individu tantôt pleurait à chaudes larmes, tantôt riait aux éclats, si bien que l'entendant, le tri-huyện le fit appeler et lui demanda pourquoi il pleurait et riait ainsi tour-à-tour. Cet homme répondit: « Grand mandarin, je pleure lorsque je songe aux bons parents qui m'ont nourri et que j'ai perdus; je ris au contraire lorsque je me rappelle les bons tours que j'ai faits lorsque j'étais voleur. »

Le huyện, après avoir réfléchi, lui dit: « Eh bien, puisque le métier de voleur est si agréable, apprends-le moi. » L'autre y consentit, et le soir même le maître et le disciple se mirent en campagne. Ils pénétrèrent dans une riche maison, dont les habitants étaient un père infirme, qui ne pouvait quitter le coin du feu, et trois ou quatre enfants.

Tout ce monde dormait, et les deux compagnons commencèrent à tuer des poules et des canards, volèrent du vin et se mirent à faire une telle bombance que bientôt ils élevèrent la voix et réveillèrent toute la maison. Le voleur de profession, plus habile, put s'enfuir, tandis que le huyện, encore novice, se laissa prendre par les fils, qui l'enfermèrent dans un sac et le suspendirent au plafond ; après quoi ils sortirent pour donner la chasse au voleur qui avait fui. Mais pendant qu'ils le cherchaient au loin, celui-ci, tapi dans l'étable des buffles, sortit de sa cachette, rentra dans la maison, fit sortir le huyện de son sac, y enferma le père infirme, et tous deux s'enfuirent.

A leur rentrée, les fils désappointés de n'avoir pu trouver le deuxième voleur, se mirent à rouer de coups celui qu'ils croyaient enfermé dans le sac; « Ayez pitié de moi, criait le vieux père, reconnaissez votre erreur, c'est moi, c'est votre père que vous frappez. » Mais les fils répondaient en redoublant leurs coups: « Comment, voleur, brigand, non content de nous avoir volés, tu profanes encore le nom de père en te réclamant de ce titre sacré! » Et ils continuèrent à frapper tant et si bien que le vieux mourut.

Lorsqu'ils voulurent se débarrasser du cadavre, ils reconnurent leur méprise, mais ne sachant que faire et voyant que les apparences étaient contre eux, ils allèrent aussitôt dans la forêt pour faire un cercueil et enterrer leur père secrètement. Ils firent donc le cercueil à la longueur voulue, parce qu'ils avaient apporté la mesure; mais, pendant leur absence, le voleur, qui les avait suivis secrètement, raccourcit le cercueil de deux largeurs de main.

Quand les fils apportèrent le cercueil à la maison, ils s'aperçurent avec stupéfaction qu'il était trop court, et, comme ils n'avaient pas de temps à perdre, ils se décidèrent à couper la tête du cadavre pour qu'il y pût entrer.

Le voleur, qui était aux aguets, alla les dénoncer au tri-huyện; celui-ci envoya ses satellites, qui trouvèrent le cadavre avec la tête coupée et emmenèrent les fils et le corps du père au tribunal.

Digitized by Google

Le tri-huyện reprocha vivement aux enfants l'énormité de leur crime, et ceux-ci, hors d'état de démontrer leur innoncence, n'eurent d'autre ressource que de proposer au huyện une grosse somme pour qu'il les remît en liberté. Après bien des façons, le huyện y consentit et se fit payer trois mille taëls d'argent.

Il fut ainsi riche pour le reste de sa vie et conserva son domestique voleur, mais en ayant soin de le bien nourrir et de ne lui imposer qu'un léger travail.

V

HISTOIRE DE LA CIVETTE QUI PARLAIT

Il y avait autrefois deux jeunes gens et une jeune fille qui avaient perdu leurs parents et qui vivaient ensemble. L'aîné des garçons était laborieux, mais envieux ; le jeune avait un très bon caractère et beaucoup de douceur, mais il était extrêmement paresseux.

Un jour le frère aîné avait apporté des *niêu làm* (1). Le frère cadet eût bien voulu en manger, mais comme il était couché et qu'il lui paraisait dur de se lever, il pria sa sœur de les lui jeter dans la bouche ; pendant qu'il mangeait ainsi, survint une civette (2) qui happait les fruits au passage. Le paresseux s'empara du petit animal et il l'éleva avec tant de soin, qu'il lui apprit à faire toutes sortes de tours d'adresse et même à parler.

Un jour qu'il se promenait avec son animal, il rencontra une troupe de marchands et leur dit : « Vous voyez que j'ai là une civette apprivoisée ; voulez-vous parier que je la ferai parler ? » Les marchands lui répondirent en riant : « Nous nous engageons à te donner toutes nos marchandises si tu fais parler ton animal, mais nous te donnerons vingt coups de rotin si tu t'es moqué de nous. » L'enjeu fut accepté, et aussitôt, au grand étonnement des marchands, la civette se mit à parler sur un signe de son maître. Les marchands s'exécutèrent et lui donnèrent leurs marchandises, une grande quantité de toile, de fil, de vaisselle, qu'il rapporta à la maison.

Un autre jour il rencontra un troupeau de buffles, et proposa aux gardiens de faire chanter la civette. Les gardiens se moquèrent de lui : « Nous donnerons volontiers tous nos buffles, dirent-ils, si tu fais chanter cet animal. » La civette chanta, et les gardiens surpris durent donner leur troupeau.

Le frère aîné voyant que, grâce à la civette, son frère s'enrichissait sans rien faire, en conçut de la jalousie, et lui demanda de lui prêter l'animal afin qu'il pût acquérir quelque bien grâce à ses talents. Le cadet y consentit, et l'aîné partit. Au passage d'une rivière, l'homme, au lieu de porter la civette, lui

---

(1) Annamite *Quả trám*, fruit de l'*Eystathes silvestris*.
(2) *Lu mi nhau*, annamite *con cao*, *Viverra zibeltra*.

Digitized by Google

laissa traverser l'eau à la nage, de telle sorte qu'elle fut très fatiguée et en conçut de la racune. Quelque temps après il rencontra des marchands, et le frère aîné fit le pari de faire parler l'animal ; le pari fut tenu ; mais la civette, invitée à parler, resta muette, et son maître fut tourné en dérision par les marchands. Il en eut un tel dépit, qu'il se précipita sur le capricieux animal, un bâton à la main, et l'assomma. Il s'en retourna ensuite, abandonnant le corps sur le chemin.

De retour à la maison, le frère cadet et la sœur s'empressèrent autour de lui et lui demandèrent s'il avait pu rapporter beaucoup de marchandises, grâce à la civette. Il raconta alors sa mésaventure et sa vengeance. Le cadet se mit à pleurer à ce récit, et après avoir demandé à son frère à quel endroit il avait laissé le corps de la civette, il se mit en route et recueillit les restes du pauvre animal, auxquels il fit un petit mausolée, sous un grand arbre, près de son logis.

Par la suite, lorsque le frère aîné allait prier les ancêtres, le cadet allait prier les mânes de la défunte civette et lui portait des offrandes. Quand après avoir fini ses prosternations il demandait aux mânes la permission de se retirer, aussitôt une pluie d'argent tombait de l'arbre, et il en avait chaque fois une bonne charge.

L'aîné fut jaloux de son frère et voulut aller faire des sacrifices à sa place aux mânes de la civette ; le cadet y consentit. L'aîné porta un beau plateau garni des mets les plus recherchés et fit de magnifiques prosternations ; mais, lorsqu'il demanda à se retirer, il ne fut pas agréablement arrosé par une pluie d'argent : tau contraire, les nombreux oiseaux qui perchaient sur l'arbre firent tous à la fois tomber une crotte sur lui. Furieux il revint à la maison, prit sa cognée et abattit l'arbre.

A sa rentrée, son frère et sa sœur lui demandèrent s'il avait apporté une bonne somme d'argent ; il leur raconta tout furieux sa mésaventure. A ce récit le cadet fut extrêmement peiné, et se mit à pleurer, car il ne savait que faire ; mais enfin il tailla dans l'arbre une auge pour donner à manger à ses cochons.

Quelle fut sa surprise en voyant que, nourris dans cette auge, ses cochons augmentaient tous les jours de deux livres ! En peu de jours ils devinrent gros et gras.

Le frère aîné en prit encore de l'ombrage ; il pria son frère, dont la complaisance ne se lassait pas, de lui prêter son auge, et il commença à l'employer pour ses cochons. Le résultat ne fut pas tel qu'il l'attendait, car ses cochons diminuèrent de deux livres par jour et devinrent en peu de temps si petits qu'ils furent enlevés par les oiseaux de proie (1). Alors il fendit l'auge à coups de hache et la jeta dans le feu. Sa sœur ne put en sauver qu'un petit morceau qu'elle donna au frère cadet.

Le frère cadet fut bien en peine, il pleurait et ne savait que faire du morceau

---

(1) *Chiêm ca*, annamite *giêu hâu*, espèce de vautour qui enlève les petits poulets.

Digitized by Google

de bois, lorsqu'il songea qu'il avait besoin d'un peigne. Il se fit donc un peigne, et, à peine eut-il passé le peigne dans ses cheveux qu'ils devinrent fins, noirs, lustrés et si longs que, lorsqu'il les jetait sur les poutres du grenier, ils retombaient encore jusqu'à terre.

Le frère aîné ne sut pas contenir son envie, et il demanda le peigne de son cadet, afin d'acquérir une chevelure aussi belle que la sienne. Il l'obtint et commença à se peigner, mais aussitôt ses cheveux devinrent rougeâtres, grossiers, ternes et cassants, et diminuèrent tellement de longueur qu'il finit par les avoir comme ceux d'un enfant qui vient de naître ; de dépit, il brisa le peigne et le jeta dans le feu.

La jeune sœur ne put en sauver qu'une dent qu'elle remit à son frère cadet. Celui-ci, après avoir pleuré son peigne, se décida à en faire un hameçon, avec lequel il alla pêcher dans un grouffre que formait le ruisseau voisin au-dessous d'une cascade.

Au moyen de cet hameçon, sa pêche était miraculeuse, les poissons se faisaient prendre à l'envi, et il en avait assez, non seulement pour en manger, mais encore pour en donner et en vendre.

Malgré ses insuccès, le frère aîné voulut encore tenter la chance ; il demanda l'hameçon à son frère qui le lui prêta. Muni du précieux engin, il alla le jeter dans le grouffre, mais quelle ne fut pas sa terreur en voyant une immense quantité de serpents énormes ! Terrifié, il prit la fuite, abandonnant ligne et hameçon.

Le frère cadet, instruit de l'affaire, alla sur les bords du grouffre pour chercher son hameçon ; après avoir longtemps cherché en vain, il s'assit et pleura. A ce moment, il vit une belle jeune fille qui s'élevait en nageant des profondeurs de l'eau bleue et qui, arrivant au bord, lui demanda : « Que faites vous là, et pourquoi pleurez-vous ? ». Le jeune homme raconta son aventure. La jeune fille lui dit alors que son père Luông-Hoàng (龍 皇), le roi des dragons, avait précisément un hameçon fiché dans la bouche et qu'il ne pouvait extraire ; elle l'invita à descendre avec elle au fond des eaux pour essayer à son tour de le retirer, et elle lui fit prendre une touffe d'une certaine plante qui pousse sur le bord de l'eau.

La jeune fille le prit par la main, et lui prescrivant de fermer les yeux, elle le conduisit sous les eaux. Après avoir marché pendant quelque temps, elle lui dit de rouvrir les yeux, et il fut tout étonné de se trouver devant un superbe palais. Toujours conduit par son guide, il entra et pénétra dans une vaste salle où se trouvait le roi des dragons dont les replis remplissaient tout l'appartement. La jeune fille présenta le jeune homme à son père, en disant que probablement ce jeune homme pourrait le guérir du mal dont il souffrait. Celui-ci s'avança et appuyant la touffe d'herbe sur la lèvre du dragon, il put en extraire sans difficulté l'hameçon qui y était fiché.

Le roi des dragons le remercia et, en récompense, il l'invita à choisir un des trois parasols qui se trouvaient dans la salle. Le jeune homme prit le troisième et le roi lui en enseigna l'usage. « Evite, lui dit-il, d'ouvrir ce parasol

Digitized by Google

lorsque l'orage gronde et que la pluie tombe, mais si tu as à souffrir de la sécheresse, si le soleil dessèche la terre, ouvre le parasol, et aussitôt les réservoirs du ciel s'ouvriront et l'eau viendra rafraîchir la terre. » Le jeune homme regagna la surface de l'onde, portant le précieux parasol.

Grâce à ce talisman, il put avoir, à partir de ce moment, des récoltes magnifique, car dès que le soleil desséchait ses rizières, il ouvrait le parasol et la pluie tombait aussitôt.

Un jour qu'il se servait ainsi du parasol, il en vit tomber un petit poisson argenté à dos bleu, qui se mit aussitôt à nager dans une flaque d'eau de pluie. Emerveillé des belles couleurs de ce poisson, il le captura et le porta dans sa maison où il le mit dans une jarre d'eau pure.

A partir de ce moment, en son absence, tous les ouvrages de la maison étaient faits comme par enchantement. Lorsqu'il rentrait après le travail ou la promenade, il trouvait sur son lit un beau plateau contenant les mets les plus recherchés, du riz cuit d'une façon irréprochable; il n'avait plus qu'à s'asseoir et à manger.

Le bruit de ces faits extraordinaires se répandit dans le village, et les parents des jeunes filles, pensant que l'une d'elles était amoureuse du jeune homme et allait ainsi faire son ménage en son absence, les surveillèrent étroitement; mais il fut bientôt évident qu'aucune d'elles n'avait la moindre part à cette affaire.

Le jeune homme voulut aussi savoir à quoi s'en tenir, et pensant que le poisson bleu était pour quelque chose dans le prodige, il feignit un jour d'aller travailler, et, rentrant par une issue dérobée, il alla se coucher dans le grenier au dessus de la jarre, tenant en main un pilon à riz.

Ce qu'il avait prévu arriva : le poisson, se changeant en une belle fille vêtue d'habits magnifiques, sortit bientôt de la jarre et se mit à vaquer aux soins domestiques, dépiquant et décortiquant le riz. Le jeune homme laissa alors tomber son pilon sur la jarre qui se brisa, puis il chercha à saisir la jeune fille qui, n'ayant plus d'eau, ne put reprendre sa forme de poisson. Quand il put la rejoindre, il s'aperçut qu'elle avait le corps souple et fluide comme celui d'un poisson ; c'était en effet la troisième fille du roi des dragons, et, comme tous les dragons, elle n'avait pas d'os. Comme elle aimait le jeune homme, elle lui dit de lui donner à manger des baguettes de table, des brindilles de bois, et ces objets, se changeant en os dans son corps, la rendirent semblable aux humains. Ils s'épousèrent aussitôt.

Mais le jeune mari était si amoureux de sa femme, si enchanté de sa beauté, que, sa paresse naturelle aidant, il ne se décidait plus à quitter la maison ; du matin au soir il regardait sa femme, admirant la grâce de ses mouvements lorsqu'elle se livrait aux occupations domestiques. Mais celle-ci qui était sérieuse, fit d'elle deux portraits tellement ressemblants qu'ils paraissaient vivants. Elle les donna à son mari pour les suspendre aux deux bouts de ses rizières, si bien qu'en allant et en venant pendant le labour, il avait toujours devant lui l'image de celle qu'il chérissait.

Digitized by Google

Un jour qu'il était aux champs, des soldats du roi qui passaient par là virent sa femme, et la trouvèrent si belle, qu'ils l'enlevèrent et la conduisirent au roi. Celui-ci l'épousa aussitôt, lui donna le rang de première reine, et négligea pour elle toutes ses autres femmes, sans pouvoir cependant parvenir à lui faire oublier son vrai mari.

Celui-ci, rentré à la maison, fut désespéré en ne trouvant plus sa femme ; mais il s'aperçut qu'une traînée de graines de choux sortait de la maison et se prolongeait vers la campagne Il pensa que c'était un moyen que sa femme avait employé pour lui indiquer le lieu où on l'avait emmenée, et il suivit la voie ainsi tracée. Il marcha longtemps, longtemps, si bien que ses habits étaient déchirés et qu'il ressemblait à un mendiant; mais il finit par arriver dans la capitale et jusque devant le palais du roi.

Sa femme, qui était précisément dans la cour, devant le palais, en compagnie du roi, se mit à sourire de joie en l'apercevant. Le roi surprit ce regard et ce sourire et dit à la reine: « Depuis une année, malgré tous mes soins, malgré toutes les preuves d'amour que je vous ai données, je ne vous ai pas vue sourire; puisque le costume et l'allure de ce mendiant ont produit ce résultat, je veux désormais me vêtir comme lui ». Il alla aussitôt trouver notre homme et lui demanda à troquer ses vêtements royaux contre ses haillons, puis il voulut retourner vers la reine dans cet accoutrement. Les chiens du palais, ne reconnaissant pas leur maître sous ses habits de mendiant, se précipitèrent sur lui et le mirent en pièces. La reine fut alors chercher son vrai mari et le ramena dans le palais. Le voyant revêtu des habits royaux, tout le monde le prit pour le roi, et il règna effectivement à partir de ce moment avec beaucoup de sagesse.

VI

HISTOIRE DU ROI CAM-LÔ

Autrefois un roi avait une fille parfaitement belle et douée de tous les dons de l'intelligence, mais que personne n'avait demandée en mariage; elle arriva ainsi jusqu'à sa trentième année.

Dans le jardin du roi se trouvait un oranger, qui bien qu'âgé de cent ans, n'avait pas encore produit de fruit; un jour que la fille du roi, se promenait dans le jardin, elle vit un fruit sur cet arbre; elle le cueillit aussitôt et le mangea.

Au bout de quelques mois, on s'aperçut que la princesse était grosse ; cela excita les soupçons du roi qui fit faire des recherches pour savoir si sa fille ne s'était pas livrée à un homme, mais l'enquête fit ressortir la vertu de la jeune fille, et, ayant appris l'aventure du fruit de l'arbre stérile, le roi ne douta point qu'il y eût dans cette grossesse une intervention des génies.

Le dixième mois étant arrivé, la princesse donna le jour à un enfant merveilleusement beau, qui, dès sa naissance, savait parler, lire et marcher, et

Digitized by Google

qui se mit aussitôt à étudier avec ardeur. On l'appela le prince Cam (Orange).

Lorsque le jeune prince eût atteint sa troisième année, le roi eut un jour envie de manger un mets extraordinaire; il donna trois ligatures à son maître d'hôtel, lui disant qu'il voulait manger la chair d'une femme ayant de la barbe. Le maître d'hôtel très effrayé, et voyant que le roi voulait l'éprouver, ne savait que faire. Le prince Cam le voyant triste, lui en demanda le motif, et lui dit, en apprenant la fantaisie du roi, que certainement il avait voulu parler d'une chèvre. Le maître d'hôtel acheta une chèvre et en donna à manger au roi qui fut satisfait.

Une autre fois, le roi demanda à manger un mets ayant les cinq saveurs, mais il ne donna au maître d'hôtel que trois sapèques pour l'acheter. Celui-ci alla aussitôt demander conseil au jeune prince, qui lui dit de donner au roi une bouchée de bétel. On trouve en effet dans une seule bouchée de bétel : le goût de l'arec, de la chaux, de la racine, du bétel et du tabac, c'est-à-dire les cinq saveurs, et cela pour un prix modique. Le roi se montra encore satisfait.

Enfin le roi manifesta le désir de manger de l'herbe ayant des tuyaux, et il donna encore trois sapèques pour faire l'emplette ; sur le conseil de Cam, le maître d'hôtel acheta des oignons, dont les feuilles forment de véritables tuyaux.

Un jour le roi avait invité tous les camarades du prince Cam à un festin, et, pour les éprouver on les avait fait asseoir à trois mètres et demi du plateau. Seul Cam put manger, car il avait eu la présence d'esprit de se munir d'une baguette, avec laquelle il put piquer les mets.

Un jour que le roi cherchait en jouant quelle était la chose la plus aiguë, il conclut avec ses courtisans que c'était l'aiguille ; mais le jeune Cam, prenant la parole, leur fit reconnaître leur erreur. La chose la plus aiguë est l'eau, dit-il, car l'eau s'insinue par les plus petits trous, les plus petites fissures, dans lesquelles même la pointe d'une aiguille ne pourrait pénétrer.

Le roi fut effrayé de cette précoce intelligence, et, craignant que les ministres ne cherchassent à le détrôner pour mettre à sa place un prince doué de dons aussi prodigieux, il forma le dessein de le tuer, et pour cela il lui fit prendre un poison violent.

Quelque temps après, le roi envoya quelqu'un pour demander des nouvelles du prince; il était bien réellement mort, mais sa mère, au désespoir, répondit au messager qu'il était dans sa chambre comme à son habitude, lisant et étudiant.

Le roi fit alors prendre du même poison à un coq, mais celui-ci n'en fut pas incommodé et s'envola par dessus la haie. Alors le roi tourna ce poison en ridicule; il en mangea et en fit manger à ses conseillers; le poison fit alors son effet et ils périrent tous.

On disposa tout pour la cérémonie funèbre, mais le crime du roi ayant été divulgué, on ne trouva personne pour lui faire des obsèques convenables, et on dut faire porter son cercueil par deux misérables, dont l'un était aveugle et

Digitized by Google

l'autre sourd, pendant qu'on faisait au jeune prince de splendides funérailles. Dans leur marche rapide, l'aveugle qui portait le cercueil du roi eut le visage frappé par une branche: il recouvra aussitôt la vue; le sourd, voyant ce miracle, lui demanda une branche du même arbre, et, s'étant frotté les oreilles avec cette branche il recouvra l'ouïe. Les deux compagnons jetèrent aussitôt le cercueil du roi dans un fossé et revenant précipitamment avec un rameau de la précieuse plante, ils en frottèrent le cadavre du jeune prince, qui recouvra aussitôt ses sens et fut salué comme roi par tout le peuple.

VII

POURQUOI LE BUFFLE N'A PAS DE DENTS ET LA PANTHÈRE A UNE ROBE TACHETÉE

Une panthère vit un buffle qui à grand peine labourait une rizière sous les ordres d'un homme qui, non content de le faire ainsi travailler, l'injuriait et le battait. L'homme parti, et le buffle se reposant dans un pâturage voisin, la panthère s'approcha de lui et lui demanda pourquoi un puissant animal comme lui se laissait dompter par un être chétif et difforme. Le buffle répondit qu'en effet l'homme n'était pas un être puissant, mais qu'il avait en partage l'intelligence, et que c'était le secret de sa domination sur les animaux. Lorsque l'homme fut revenu à sa rizière, la panthère se présenta à lui et lui demanda de bien vouloir lui enseigner la sagesse. L'homme d'abord effrayé, eut vite repris ses sens et lui dit que pour cela elle devait faire tout ce qu'il exigerait d'elle. Il prit de fortes lianes et la garrotta solidement; dans son ardeur à s'instruire, la panthère se prêtait docilement à toutes ses volontés.

La panthère fortement liée, l'homme la porta sur un lit de paille sèche et d'herbe coupée, puis il mit le feu aux quatre coins de ce bûcher.

Le buffle, qui voyait les contorsions de la panthère, et admirait le bon tour que l'homme lui avait joué, se mit à rire si fort que, dans ses hoquets convulsifs, il frappa son mufle contre une pierre et se brisa toutes les dents de devant. La panthère parvint enfin à se débarrasser de ses liens à demi brûlés et s'enfuit, mais non sans avoir la robe fortement endommagée par le feu. C'est depuis cette époque que la panthère a sa fourrure parsemée de taches noires, et que les dents de devant et du haut manquent au buffle (1).

---

(1) Une légende analogue existe chez les Annamites de Cochinchine.

Digitized by Google

NOTES ET MÉLANGES

NOUVELLES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES EN ANNAM

I. — LE TRÉSOR DES ROIS CHAMS

Les objets composant le trésor des anciens rois Chams sont divisés entre plusieurs villages dans la région de Phanri et de Phanrang, où des prêtres spéciaux les conservent, sans, hélas ! les entretenir. Ces villages sont, pour la région de Phanri : Thinh Mỹ, où un certain nombre des plus riches pièces sont conservées dans la maison même de la dernière descendante des rois ; pour celle de Phanrang : les villages de Phước-đông, où le dépôt important comporte surtout des vases et quelques armes ; Hưu đuc, qui ne conserve que quelques vêtements et des liasses de papiers chams sans intérêt, paraît-il ; et Hau Sanh, qui possède des objets des deux sortes, sans présenter d'ailleurs de pièces bien remarquables. Depuis longtemps on supposait qu'une partie plus considérable de ce trésor était cachée chez les Moïs : une heureuse circonstance décida les Chams à nous montrer ce dernier dépôt, qu'ils avaient jusqu'à ce jour soigneusement dérobé aux yeux des étrangers. Encore serait-il possible, étant donnée la duplicité bien connue des Asiatiques, que certaines pièces aient échappé à nos investigations. Ce dépôt était gardé par deux panrongs dans une maison isolée du village churu de Lawang. Il se composait surtout de vases de métal, de fragments de mobilier, de vêtements et d'armes, dont quelques-unes d'une grande valeur et intrinsèque et artistique.

Sans entrer dans le détail de la répartition des diverses pièces entre les différents dépôts, nous donnerons seulement un aperçu des éléments dont se composait ce trésor, nous réservant d'en faire une étude plus détaillée dans un des futurs fascicules du *Bulletin*. Ces pièces auraient fait partie du trésor des deux rois Po Klong Möh-Nai et Po Klong Gahul. Chaque série comporte une mitre royale en or, plusieurs diadèmes de reines de même métal, des vases à couvercle destinés à contenir l'eau des sacrifices et nommés *batas ;* des services complets à bétel, comprenant des vases fermés à bétel, des plateaux pour poser les feuilles, des boites pour mettre les noix d'arec, des vases à chaux munis d'un pied et d'un couvercle terminé par une longue tige qui permettait d'opérer le malaxage dans un tube ; d'autres vases à chaux sans pied ; des vases à eau ou à vin de toutes sortes, ronds, en U, avec fond formant pied, plats comme des coupes, avec ou sans pied ; des tasses à vin de toute matière ; des services complets à vin, comprenant un vase d'argent qui sert de pied, un petit vase d'or qui sert de récipient, et deux petites tasses qui servent de coupes ; dans un autre ordre d'idées : des klongs à eau de gahlau ou des klongs à ossements, etc. Ces pièces se rapportent à deux séries qui correspondent aux deux rois : l'une présente des rangs d'écailles finement ciselées, l'autre des rinceaux où s'entremêlent des dragons crêtés ou des figures humaines complètement ornemanisées, les membres n'en étant que l'origine des rinceaux. Cette dernière série a été copiée jusqu'à nos jours et, il va de soi, complètement déformée et de plus en plus mélangée d'annamite.

D'autres se rapportent à des séries disparues, en petit nombre et sans grand intérêt. Une pièce cependant est curieuse, secteur de coquillage à spire montée en argent et qui sert de coupe à boire.

On trouve encore des plateaux de bois laqué noir incrustés de décorations géométriques de nacre d'un art tout particulier, de grands vases de même matière destinés à enfermer d'autres vases, qui contenaient le riz cuit ; des plateaux de cuivre ; des marmites d'une forme élégante qu'on retrouve identique chez certains Mois ; de grands coquemars de bronze ornés de boutons de métal ; des crachoirs, des bassins à laver, etc., et tout un petit mobilier usuel : cuillers de bronze à monture élégante de métaux précieux, petits couteaux à bétel finement ornés, pipes, etc.

Digitized by Google

Les armes sont représentées par une cinquantaine de pièces où se distinguent deux beaux fusils à chien entièrement montés en or et en argent et d'une forme qui rappelle le mousquet à crosse, des pistolets arabes, un beau sabre, plusieurs kriss de très belle facture, dont l'un a une lame ondulée où toute une série de petites figurines s'incrustent en or, dont l'autre présente une des plus étranges compositions ornementales qui se puissent voir, silhouette d'oiseau, sans qu'aucun détail soit franchement de l'oiseau ; un grand nombre de lances, d'épieux, de fourches, de tridents, montés avec des garnitures d'or, d'argent, de cuivre rouge, finement ciselées ; une belle hache à rites mortuaires, montée d'ébène et d'argent ; divers poignards, de curieux engins de chasse, etc., etc.

Se voient encore des fragments de mobilier, pied de miroir finement travaillé, nombreuse literie, fragment de palanquin d'un carractère très spécial, etc.

Les bijoux sont représentés par des bracelets d'or ciselés et de gros boutons d'oreilles, ainsi que quelques bagues ; des amulettes les accompagnent, pierres étranges ou débris d'animaux mystérieux.

Enfin de nombreuses pièces d'étoffes et des vêtements sont empilés dans des coffres et s'y rongent, écharpes ou sampots chams, ceintures brodées, souliers, robes de cérémonie ou vêtements de divinités, presque entièrement annamites. Quelques détails curieux s'y remarquent : de grandes cornes d'étoffe à fixer aux épaules, d'étranges coiffures de route en velours rouge, à chaperon d'or, qui entourent toute la tête comme un casque du moyen âge, laissant seule la face visible par l'échancrure du pan antérieur ; ou coiffure du roi dans la vie civile, sorte de bonnet de doge à garniture d'or et de fausses pierreries ; ou encore diadème de velours blanc tout couvert de paillettes, coiffure du roi comme prêtre dans sa maison, disent les Chams.

Mais une plus longue énumération ne servirait qu'à lasser la patience du lecteur ; elle ne pourra prendre de l'intérêt que lorsque des figures attacheront un sens précis à la description des diverses pièces et permettront d'apprécier la réelle valeur d'art de quelques-unes.

Phanri, 24 avril 1902.

II. — Le monument ruiné de Phước-thinh

La vallée du Song Darang ou Song Ba paraît avoir été, à l'époque de la puissance des Chams, entièrement occupée par ceux-ci. Deux tours, dont il ne reste qu'une, celles de Nhạn Tháp, dominaient l'estuaire du fleuve ; elles semblent avoir été en relation directe avec un monument qui s'élevait en mer à une ou deux lieues de distance et servait de vedette avancée, la tour de l'Ile Verte, dont il ne reste aujourd'hui que des vestiges. En plein cœur de cette vallée et à plus de 100 kilomètres de la côte par le fleuve, la tour de Cheo Reo, dont nous parlerons plus loin, a été signalée récemment ; et ce monument n'est probablement pas unique. A l'entrée même de cette vallée, une citadelle qui porte encore le nom caractéristique de Thanh Hơi « citadelle des Chams », et qui nous a été signalée l'année dernière par M. de Blainville, alors Résident du Phuyên, barre la rive gauche du fleuve. Cette citadelle, — que nous n'avions pu alors que reconnaître, où nous avons fait tout récemment diverses fouilles qui ont révélé l'existence d'une sorte de donjon-vigie au centre de la face principale, la plus forte mais la plus menacée aussi, — semble avoir fait partie d'un même ensemble avec un monument élevé à 800 mètres, au sommet d'une colline boisée sur l'autre rive du Song Ba ; nous en avions soupçonné l'existence lors de cette courte visite, sans avoir le temps d'aller nous en assurer ; M. Marchandeau, inspecteur des télégraphes, au cours de recherches pour l'établissement d'une de ses lignes, y avait reconnu des fragments chams et avait bien voulu nous en informer. Nous avons pu nous y rendre cette fois : voici ce qui s'y trouve.

Du monument primitif il ne reste que des débris informes. Mais une partie des sculptures a été sauvée par les Annamites qui ont, des débris des tours, construit une sorte de grossière enceinte orientée au S.-S.-E. Les principales de ces sculptures sont : 1° une figure de tympan de 85 centimètres de hauteur : Lakṣmī assise à l'indienne sur un coussin de lotus ; elle tient de ses quatre mains des fleurs de lotus, une conque et un disque ; 2° Gaṇeça, fruste, mais dont

Digitized by Google

la tête brisée semble bien se rapporter au corps auquel elle a été soudée ; 3° Çiva assis de côté sur Nandin, un œil vertical au milieu du front, tenant dans ses mains le glaive et le trident (hauteur 85 centimètres). Sur la dalle à laquelle il est adossé se lit péniblement une inscription de 3 mètres environ de développement linéaire ; 4° une figure debout, roi ou bodhisattva, appuyée à une dalle de 1 m. 45 portant une belle inscription qui fait près de 13 mètres ; statue d'une exécution remarquable et qui ressemble de très près à certaines figures de Java ; 5° un petit Buddha en terre cuite, se détachant d'une dalle arrondie, couverte d'une inscription d'écriture courante grossièrement gravée.

Il faut y ajouter toute une série de fragments ornementaux : amortissements de pinacles, parties de piédestal, et surtout acrotères qui s'ornent de serpents, rappelant ainsi ceux de Po Klong Garai et ceux du monument qui a abrité la stèle de Posah près de Phanrang.

Thanh Triep, 27 mai 1902.

III. — La tour de Cheo Reo.

La tour chame nouvellement signalée chez les Moïs du Phuyên par le Résident de cette province avait été indiquée à M. Stenger, garde principal, chargé d'installer un poste de milice à Cheo Reo, au confluent de l'Ayoun et du Song Ba, par les Moïs, de cette région, frappés de la ressemblance des briques que faisait exécuter M. Stenger pour la construction de son poste avec les matériaux de cette tour. M. Stenger s'empressa de visiter ce monument et de le signaler ; l'Ecole doit lui savoir gré encore d'avoir pris le soin de recueillir des fragments de grès vernissé épars sur le sol, et qui constituent les torses de deux statues anciennes en grès vernissé polychrôme : il a pu sauver ainsi des pièces intéressantes au plus haut point, car elles présentent un exemple, que je crois encore unique aujourd'hui, de l'emploi de cette matière par les Chams.

La tour est située en plein bois ; elle est d'ailleurs en partie envahie par la végétation. Elle s'élève seule dans l'orientation habituelle, au fond d'une terrasse en limonite, longue et peu élevée, munie en avant d'un escalier. C'est une construction fort simple et de petites dimensions. Une porte y donne accès ; la tour est cantonnée de trois fausses portes plus petites dont l'une, celle de l'O, s'est abattue ou a été démolie récemment par les Moïs. Profils et parties hautes diffèrent du type ordinaire : les parties supérieures constituent une pyramide curviligne à quatre pans qui se décore au bas, sur chaque face, de trois grandes feuilles de lotus, disposition fort simple et d'un effet assez heureux. Cette tour abrite une belle statue de Çiva assis à l'indienne, les bras levés, un ankus et un trident à la main. Dans l'angle S.-E. de la terrasse se dresse une stèle à quatre faces dont les principales surtout sont bien lisibles. En avant de la terrasse, un petit Çiva assis sur Nandin a été juché tant bien que mal sur un grossier autel. Il semble de même époque que l'autre, la dalle à laquelle il est adossé porte également une belle inscription. L'une et l'autre ensemble donnent un développement linéaire d'une trentaine de mètres.

Les débris de terre vernissée étaient jetés sur le sol au N. de la tour. Les figures dont ils proviennent devaient être placées sur la terrasse, des deux côtés, en avant de la porte, car nous avons trouvé en ce point les débris du socle vernissé de l'une d'elles, où les traces des pieds sont marquées. La forme de cette terrasse semble indiquer dans cette construction quelque influence cambodgienne ; la sculpture, en revanche, est nettement chame.

Cheo Reo, 30 juin 1902.

H. Parmentier.

NOTE SUR UNE FOUILLE FAITE DANS L'ILE DE CULAO-RUA, PRÈS DE BIEN-HOA

Ayant appris à Saigon que l'on avait trouvé dans une île, près de Bien-hoa, des haches en pierre de formes diverses, je me proposai d'explorer rapidement ce gisement lorsque je me rendrais dans la province.

Digitized by Google

Le 4 janvier 1902 au matin, grâce à l'obligeance de M. l'administrateur Chesne qui me prêta sa chaloupe à vapeur, me pourvut d'un guide et me communiqua tous les renseignements qu'il avait pu recueillir à ce sujet, je pus mettre mon projet à exécution.

Parti à 8 heures de Bien-hoa, je débarquais à 8 heures 3/4 à l'Ile de la Tortue (Cùlao-rùa) but de mon excursion.

Comme la plupart des terrains anciens qui participent à la formation de l'ossature de la Cochinchine, Cùlao-rùa semble constituée par un sous-sol de granit ou de gneiss sur lequel les sédiments formés à des époques, déjà fort lointaines, ont donné naissance à cette espèce de poudingue d'argile et de peroxyde de fer que l'on nomme vulgairement en Indo-Chine « pierre de Bien-hoa ».

Donc, autant que j'ai pu en juger par un rapide examen de ses berges, Cùlao-rùa paraît comporter les couches suivantes, en partant de la plus profonde : granit ou gneiss, silices non compacts, pierre de Bien-hoa, terre végétale.

Or, c'est dans les sables placés entre le squelette de l'île et les poudingues de la surface, que *semblent* se trouver les haches et les outils en question, mais je n'ai pas eu le temps de vérifier ce fait qui m'a été affirmé par les indigènes.

Historique. — Il y a cinq ans environ, un contre-maître cantonnier, envoyé dans l'île pour en extraire du Bien-hoa destiné à l'entretien des routes, mit à jour ces pierres, de formes étranges, quoique régulières, que les Annamites nomment *Lưỡi-tâm-sét*, c'est-à-dire « langues de la foudre ».

Ce cantonnier n'attacha pas une grande importance à sa découverte, ne connaissant aucune des légendes qui ont cours dans certains villages sur les propriétés attribuées aux pierres ayant cette forme.

Les ouvriers en recueillirent quelques unes qu'ils emportèrent ; mais, quelque temps après, un enfant étant mort accidentellement dans un hameau voisin, ce décès fut attribué à la vengeance de certains génies, mécontents de ce que ces cailloux bizarres eussent été extraits du sol et disséminés. Aussi le chef de village s'empressa-t-il de les réunir tous et de les enterrer pour éviter le retour d'un accident semblable.

Recherches. — M'étant procuré 8 coolies, je dirigeai mes recherches dans des anciennes carrières d'où l'on avait extrait du Bien-hoa, car le temps me manquait pour opérer régulièrement

J'attaquai donc la paroi d'une carrière située sur le versant Est de l'île et, en trois quarts d'heure de travail, je mis à jour 13 outils en pierre polie (haches à talon, herminettes, ciseaux), et une femme me remit, au même moment, une fort belle hache à talon qu'elle venait de trouver, et qui mesure 0m 20 de longueur sur 0m 10 de largeur moyenne.

Ces instruments sont de différentes grandeurs, mais les haches se rattachent toutes, sauf deux, à la forme dite « du Cambodge » et dont Jammes a rapporté de Somrong-Sen des échantillons si nombreux qu'elles pouvaient être classées sous le nom de cette importante station.

Les unes paraissent taillées dans une sorte de roche amphibolique qu'une épaisse couche de « cacholong » empêche de bien déterminer ; les autres sont évidement tirées d'une espèce de schistoïde assez dure.

Leur longueur varie de 0m 07 à 0m 12 et leur largeur de 0m 04 à 0m 07 ; presque toutes ont leur tranchant en demi-cercle.

Folk-lore. — A Cùlao-rùa, la plupart des indigènes ne font pas attention à ces pierres ; ils croient que leur forme est absolument naturelle ; c'est l'opinion du bonze du village.

D'autres racontent que quelques esprits, voulant se venger des hommes et des animaux, les lapidèrent avec des cailloux ainsi taillés et en tuèrent un grand nombre. C'est pourquoi certains Annamites en firent fabriquer de semblables et les offrirent aux génies des pagodes afin de rendre ceux-ci favorables.

Quand un enfant a la variole, il est bon de posséder une de ces pierres dans l'habitation, pour empêcher les boutons de « se gâter » lorsque le temps est orageux. La même propriété est attribuée à certaines petites haches en fer, d'environ 2 centimètres de large sur 3 ou 4 centimètres de longueur.

Digitized by Google

Pour guérir un varioleux, il faut prendre deux de ces haches, en pierre ou en fer, les frotter l'une contre l'autre, mettre dans l'eau la poussière provenant de l'usure produite par le frottement et laver le malade avec cette eau afin de neutraliser les effets de la maladie et de hâter la guérison.

Certains Annamites affirment que, sur les hautes montagnes de l'Annam, se trouvent des pagodes où les gens du pays vont, chaque année, offrir des haches en métal aux génies du tonnerre. Ceux ci, lorsqu'ils veulent faire tomber la foudre sur la plaine, viennent dans ces pagodes chercher les projectiles dont ils ont besoin.

Enfin, à Hanoi et aux environs, l'on raconte encore que, sur la montagne de Phu-quôc-Oaï, située dans la province de Sontay, se trouve une pagode appelée Toàn-Viên, où autrefois, avant notre arrivée dans le pays, les mandarins allaient tous les ans offrir aux génies du tonnerre de petites haches en métal et des barres de fer. La nature de l'offrande variait chaque année ; car, d'après les Annamites, la foudre tombe alternativement sur la terre en forme de haches et de bâtons.

Près de cette pagode vit un Buddha immortel qui, pendant la nuit, vient y prendre les haches et les barres offertes aux Génies et les porte sur le sommet de la montagne. C'est là que les habitants du ciel s'en munissent quand ils veulent les lancer sur la terre où, dans leur chûte, elles s'enfoncent de cinq mètres.

Je ne puis mieux conclure cette courte note qu'en rappelant que « les langues de la foudre » des Annamites sont en même temps les « haches du seigneur de la foudre » chez les Bahnar de l'Annam (Xung-bôk-Glaih) et les « pierres de foudre » de nos paysans de France.

Hanoi, le 5 février 1902.

Commandant GROSSIN.

LES PIERRES DE FOUDRE

Les *pierres de foudre* (dá sàm sét, dá thàm thét, dá sét, cái sàm sét) naissent spontanément dans le sol, trois mois et dix jours après que la foudre est tombée à un endroit. Chaque fois donc que la foudre tombe, une pierre de foudre est produite dans les environs. Mais le hasard ne la fera peut-être découvrir que longtemps après. D'après une autre version, les *pierres de foudre* remontent à la surface ou près de la surface du sol (nổi) trois mois et dix jours après que la foudre est tombée : le moment de leur production serait peut-être le moment où la foudre tombe ; en tout cas, c'est à ce moment que commencerait leur formation.

On trouve assez abondamment de ces *pierres de foudre* dans le Nord de la province du Quảng Trị, dans les deux régions dites *Đất đỏ*, la *Terre Rouge*, et *Bái Trời*, le *Ciel*. Dans les villages de la province du Quảng-bình, où j'ai pu prendre des informations, les *pierres de foudre*, bien que connues, sont en petit nombre, et il ne paraît pas qu'elles aient été trouvées dans ces villages même.

Les *pierres de foudre* ont une grande efficacité pour préserver de la foudre ou des suites funestes de la foudre. En temps d'orage, il suffit de mettre une *pierre de foudre* dans la grande corbeille (nong, nông) où l'on élève les vers à soie, pour préserver ces petites bêtes de l'influence pernicieuse de la foudre. Dans d'autres maisons, on rape un peu une *pierre de foudre* et on projette en soufflant (phun) la poudre ainsi obtenue sur les corbeilles de la magnanerie. Un temps orageux est aussi funeste à ceux qui sont atteints de la variole ; on leur pose donc sur la poitrine une *pierre de foudre*, ou on leur projette en soufflant de la poudre de ces pierres sur les éruptions causées par la maladie. A Bố khê, dans le Quảng bình, on prétend même que la *pierre de foudre*, simplement gardée dans la maison, préserve les petits enfants des influences néfastes de la foudre : il n'ont pas ces mouvements nerveux que cause ordinairement le bruit du tonnerre.

Il y a deux espèces de *pierres de foudre* : les unes sont en silex, les autres en cuivre (đồng) ou en une substance rappelant la fonte (gang, peut-être en bronze) ; ces dernières sont plus rares, mais leur pouvoir est plus grand : on en fait des colliers que l'on met au cou des

Digitized by Google

enfants nés au moment où la foudre tombe dans les environs (thiên lôi giáng). Cet enfant est en effet condamné à être frappé tôt ou tard de la foudre; mais en portant au cou un collier de *pierre de foudre*, il est censé avoir déjà été frappé et est préservé de toute atteinte plus dangereuse.

Que sont ces *pierres de foudre*? Ce sont des silex taillés, dont se servaient les premiers habitants de la côte orientale de la presqu'île indo-chinoise à une époque qu'on ne saurait encore préciser.

Ces silex se divisent en général en deux parties : le corps même de l'instrument, et la queue ou tenon plus étroit, qui servait à maintenir le silex dans le manche : c'est la forme bien connue dite « indo-chinoise ». Dans un seul des spécimens que j'ai recueillis, il n'y a pas de tenon, mais on remarque du côté de la tête de la hache (si toutefois cet instrument est vraiment une hache), un collet creusé seulement d'un côté, où l'on voit d'une manière très sensible l'usure produite par la corde qui retenait la hache au manche ou par le manche lui-même.

Tous ces silex sont polis sur tous leurs côtés, mais on remarque sur tous des inégalités accusant nettement qu'ils ont été primitivement dégrossis par éclat. Les uns sont en silex bleuté, les autres en silex blanchâtre. Ils n'étaient tranchants que d'un seul côté opposé à la queue ou tenon, mais l'arête tranchante qui paraît avoir été toujours plus ou moins arquée n'est visible que dans quelques spécimens et à de rares endroits; ailleurs elle a été déformée par les grattages successifs que les Annamites ont fait subir à la pierre pour la réduire en poudre : les Annamites en effet grattent ordinairement ces pierres du côté de l'arête tranchante.

Le corps de l'instrument a les côtés tantôt amincis comme l'arête tranchante, tantôt coupés à pans droits. Les deux faces sont ordinairement convexes plus ou moins irrégulièrement; tantôt l'une est convexe, l'autre plane, ou bien elles sont formées de divers plans se recoupant par des arêtes irrégulières mais adoucies. Le tenon est tantôt régulièrement rectangulaire, tantôt l'angle de jonction avec le corps de l'instrument est plus ou moins adouci.

Les Annamites comparent ces instruments à un fer de hache (lưỡ rìu) et c'est l'usage qu'ils ont eu sans doute primitivement. Le spécimen qui n'a pas de tenon distinct montre clairement qu'on s'en servait comme de la hache ordinaire, c'est-à-dire le plan de l'instrument étant vertical. Quelques Annamites m'ont dit cependant qu'on pouvait se servir des autres comme d'une doloire, mais c'est peu probable. Il faut remarquer que ces haches, contrairement aux haches annamites actuelles, où le manche vertical (chuôn rìu) entre dans le fer de la hache, pénétraient elles-mêmes dans le manche où elles étaient maintenues par le tenon.

Je n'ai pu me procurer ni voir de haches en cuivre ou en bronze. On m'a dit que leur côté tranchant était très arqué, et qu'elles avaient une certaine ressemblance avec les haches françaises.

Il ne sera pas sans intérêt de dire quelques mots de la région où on trouve ces silex plus abondamment. Le *Ciel*, ou *Bai Trời*, est une région assez élevée, très fertile, qui se rattache aux grandes montagnes d'Annam et envoie plusieurs éperons dans la plaine de rizière qui la sépare de la grande dune et de la mer. La *Terre Rouge*, ou *Đàt Đỏ*, est une succession de petits mamelons formés de la même terre rouge légère que l'on remarque au *Ciel*, et qui viennent finir brusquement au cap Lay, en annamite *Trôc Voi*. Ces deux régions, aujourd'hui encore très fertiles, ont dû être peuplées fort anciennement, alors qu'une grande partie de l'Annam actuel était encore couverte de marécages incultes. Les *pierres de foudre* sont les derniers vestiges de cette civilisation primitive.

Si j'en juge par ce que j'ai pu voir autour de moi, tous les Annamites connaissent les *pierres de foudre;* mais dans certaines régions on en trouve beaucoup en fouillant la terre, et chaque pierre que possède telle ou telle famille, a pour ainsi dire son histoire : on sait dans quel champ elle a été trouvée, quel arbre fut frappé de la foudre. Dans d'autres endroits au contraire, les *pierres de foudre* sont rares, on se les transmet de père en fils sans savoir leur origine. Il serait intéressant de déterminer dans tout l'Annam quelles parties renferment en grand nombre des *pierres de foudre* et furent par conséquent habitées par les hommes des époques préhistoriques.

L. Cadière.

Digitized by Google

UNE « TOUR DU SILENCE » AU CAMBODGE ?

Au milieu des sanctuaires de forme consacrée qui se répètent à l'infini dans toute l'étendue du Cambodge, se détache un monument unique, de forme singulière et de destination mystérieuse, véritable énigme archéologique sur laquelle il nous paraît utile d'appeler l'attention.

Le *Kompong Rosei Tang Kuoch*, dans lequel réside le Gouverneur actuel de la province d'Anlong Reach, est situé sur la rive orientale d'une des grandes îles que forme le déversoir du Tonlé Sap. Les eaux provenant du grand fleuve ou y retournant, traversent dans ces parages une région marécageuse dans laquelle viennent se perdre des cours d'eau, comme le Prek Kompong Sa et surtout le Stu'ng Chimnit, qui ont un débit assez considérable. Ces eaux, de différents régimes, se sont creusé des canaux tortueux et multiples dans un sol formé d'alluvions, noyé une partie de l'année et couvert de forêts touffues au feuillage d'un vert sombre. On y trouve en certains endroits des amas considérables de dépôts de coquillages et des ustensiles de l'époque préhistorique.

Des berges du Kompong on voit vers le Sud-Est un petit groupe de hauteurs à peu près orienté Nord-Sud, indiquant un sol plus ferme, s'élever au-dessus de la forêt noyée. La plus méridionale des hauteurs de ce groupe est indépendante et séparée des autres par une petite vallée cultivée en rizières. Elle est spécialement désignée sous le nom de Phnom Chidos. Partant en barque de Rosei Tang Kuoch on descend jusqu'au Kompong Chamkar Kambor, où on fabrique de la chaux avec des coquillages provenant, disent les indigènes, d'amas considérables situés dans les grands lacs. On remonte de là un bras parallèle ; puis, par un canal rectiligne tracé à travers les bancs, on gagne directement le sol émergé. Le canal conduit à un village nommé Phum Thbong, dont les cases sont groupées au pied des pentes septentrionales du Phnom Chidos. C'est un gros village de potiers où on fabrique par des moyens très rudimentaires de la poterie commune avec des terres recueillies aux basses eaux dans les parties inondées.

Le Phnom Chidos est une colline arrondie à la base qui s'élève en forme de cône à une hauteur de 50 mètres environ. Le sommet a été arasé et aménagé en terrasse. L'ossature de la colline, formée de grès grossier, affleure par couches obliques sur le terre-plein. Pour combler les inégalités de ce sol rocheux, on a employé, sur une épaisseur qui atteint parfois 0 m 80, un béton formé de pierres de grès liées par un mortier très résistant.

Sur cette terrasse, s'élève un édifice qui présente des dispositions telles qu'il ne peut être classé dans aucun des types de monuments du Cambodge.

Le corps principal est une tour presque ronde, A, de forme peu régulière, en briques, mesurant environ 8 mètres de diamètre. Cette construction ne présente aucune ouverture. Au centre, sur toute la hauteur, est une cheminée verticale à section carrée, d'environ 2 mètres de côté. Les murs qui sont, par suite, très épais (environ 3 mètres) ne s'élevaient pas à plus de 4 m 50 au-dessus du sol et sont arrêtés à cette hauteur par un petit entablement formé de briques en saillie. Ces murs sont recouverts sur leur face extérieure du parement ordinaire en briques soigneusement rejointoyées. Ce parement, mal lié au plein du mur, se détache en certaines parties vers l'Ouest comme l'écorce d'un arbre qui se dépouille. Les parois de la cheminée centrale ne sont pas parées de même façon.

La façade est divisée sur le pourtour en huit panneaux par des pilastres à faible saillie. Entre les pilastres, accrochés à leurs chapiteaux, tombent en guirlandes des ornements formés de cordons de briques en saillie. Celui des huit panneaux qui est tourné vers l'Ouest, ne présente pas cette ornementation. Il est dépourvu de parement. La surface est inégale, creusée de cassures, comme si son ornementation avait été enlevée au pic sur toute sa hauteur. Il nous a paru que cette ornementation avait pu être formée par quelque grande figure de divinité semblable à celles qu'on voit encore sur le Prasat Kambot, dans la province voisine de Baray.

Devant ce panneau se creuse une fosse carrée, B, à revêtement de briques, qui mesure 2 mètres de côté sur 2 m 50 de profondeur. Les murs de revêtement des parois dépassent légèrement le sol sur les trois faces, et sur celui de l'Ouest s'élève en outre un petit autel pyramidal, en briques, formé de trois gradins (C.). Cette partie du monument est en très mauvais état, et comme détruite à plaisir.

Digitized by Google

Rien n'indique que la tour circulaire qui forme la partie principale de cet édifice ait été voûtée. Cette construction ne semble pas avoir dépassé le couronnement actuel. Les indigènes

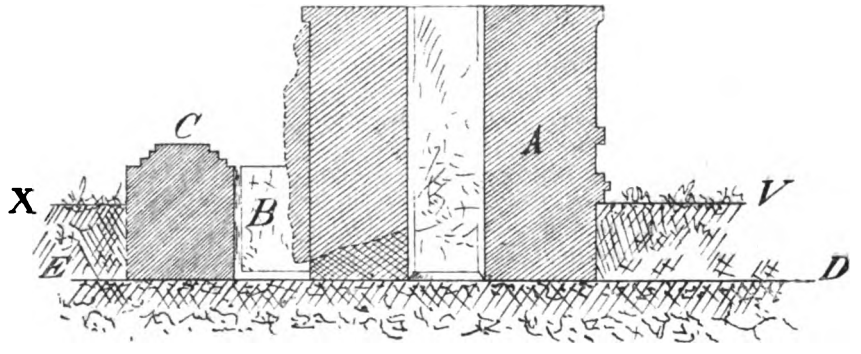

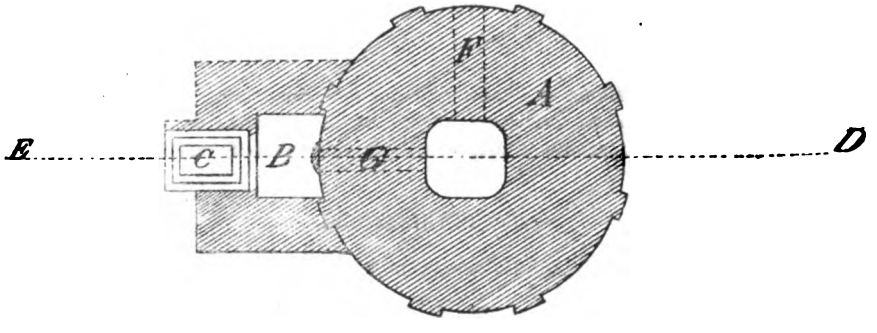

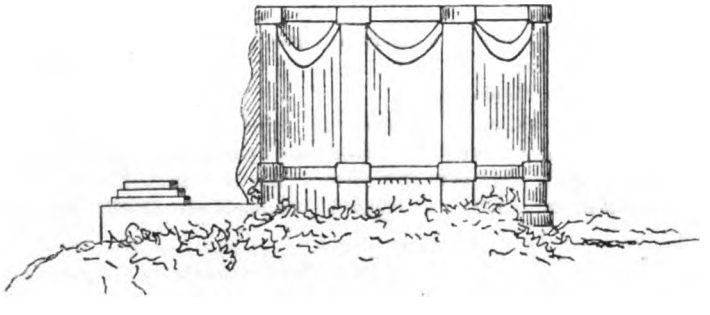

Phnom Chi-Dos

→ E

Echelle $\frac{1}{200}$

ont fait en F une large brèche communiquant avec la cheminée centrale, et en G, une sorte de tunnel percé à travers les fondations permettant de passer de la cheminée centrale dans la fosse carrée antérieure, dans le but, disent-ils, de chercher des Bouddhas. Ils affirment que

Digitized by Google

ces fouilles n'ont donné aucun résultat. Nous n'avons pu savoir si le tunnel G avait été percé dans le plein des fondations ou s'il n'était que l'agrandissement d'une communication qui aurait existé antérieurement entre la cheminée centrale et la fosse antérieure; dans ce dernier cas, cette communication eut été très étroite, car dans le boyau actuel un homme svelte passe difficilement.

Il ressort bien de cette description que cet édifice ne présente aucune des dispositions caractéristiques des sanctuaires du Cambodge. Il n'est pas non plus un stûpa. Il avait sans nul doute une destination différente qui reste à déterminer. Nous avons pensé que ce pouvait être une tour d'exposition pour les cadavres. Le nom de *Chi dos*, « mange-seins », donné à cette colline conserve peut-être le souvenir de la destination de cet édifice. Il est vrai que cette coutume d'exposer les cadavres aux oiseaux de proie a complètement disparu au Cambodge, mais elle y existait à la fin du XIIIe siècle, ainsi que l'atteste la description du Cambodge de Tcheou Ta-kouan (*Bull. E. F. E.-O.*, II, p. 163).

E. Lunet de Lajonquière.

LIVRES ET DOCUMENTS CHINOIS ET LIVRES RUSSES RELATIFS A LA CHINE DES BIBLIOTHÈQUES ET MUSÉES DE SAINT-PÉTERSBOURG ET DE MOSCOU

Au cours d'une mission d'études en Russie, voici les indications que j'ai recueillies et qu'un séjour de quatre mois à peine, restreints encore par la nécessité de surmonter quelques difficultés matérielles et d'apprendre la langue, ne m'a pas permis de rendre plus complètes.

SAINT-PÉTERSBOURG

1° L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES

A. — *Musée Asiatique*

L'Académie Impériale des Sciences, après des modifications dans sa constitution dont les traces se retrouvent dans les modifications des périodiques édités par elle (1), est aujourd'hui partagée en trois sections:

I. Section des Sciences proprement dites (Mathématiques, Physique, Histoire naturelle).

II. Langue et littérature russes.

III. Section d'Histoire et de Philologie.

C'est cette dernière qui a constitué un musée en même temps bibliothèque, le Musée Asiatique. A vrai dire, le Musée est fort réduit : deux ou trois armoires contenant des pierres à inscriptions, quelques cachets orientaux, quelques « païzé » chinois et c'est tout. Encore ces documents ne sont-ils ni classés, ni exposés publiquement suivant une ordonnance méthodique.

---

(1) Voici, depuis le commencement du XIXe siècle, pour les deux principales publications périodiques de l'Académie, les modifications successives apportées soit à la répartition des matières, soit à la rédaction.

1803-1830. Ve Série. — Mémoires de l'Acad. Imp. des Sciences de Saint-Pétersbourg. Ils sont en langues étrangères (c'est-à-dire autres que le russe) et toutes les sciences s'y trouvent réunies.

1830-1853. VIe Série. — Même titre, mêmes langues, mais chaque science a ses Mémoires indépendants. Il y a donc les Mémoires: VIe série. Sciences mathématiques et physiques. — VIe série. Sciences naturelles. — VIe série. Sciences politiques, histoire et philologie. — VIe série. Mémoires présentés à l'Acad. Imp. des Sciences de Saint-Pétersbourg par divers savants.

Digitized by Google

Il faut ajouter que directeur et bibliothécaires, Monsieur Zalemann, MM. de Lemm et Viner m'ont assuré que tout allait changer, que dans le courant de l'hiver 1901-1902 on transporterait les collections dans un autre bâtiment de l'Académie, plus large, plus en rapport avec les nécessités des études et déjà tout prêt. Il est à souhaiter que cette mesure soit réalisée le plus promptement possible. C'est qu'en effet le Musée ou plus exactement la bibliothèque du Musée est très riche. Sans parler d'une collection remarquable, paraît-il, de livres hébreux, d'ouvrages arabes, persans et turcs, de nombreux livres et manuscrits géorgiens et arméniens, d'un Kandjour tibétain complet et d'une abondante collection d'autres livres tibétains, la Bibliothèque comprend encore des livres chinois, dont des catalogues manuscrits successifs ont été dressés (1), et un fonds important de livres russes et étrangers sur l'Orient et l'Extrême-Orient. Les fiches manuscrites — les seules qui existent — de ce fonds sont divisées en deux parties : livres en langues européennes autres que le russe, livres en russe, la première de ces deux parties étant de beaucoup plus considérable que l'autre. Celle-ci cependant (les livres russes) qui m'a seule occupé, représente un assez vaste ensemble qui avait l'avantage à mes yeux de constituer une sélection sur le sujet même de mes recherches. J'en ai tiré les fiches des livres et brochures traitant de la Chine. Une liste spéciale des périodiques reçus par le Musée m'a fourni un premier appoint de journaux et revues russes sur l'Extrême-Orient. Je dois aussi mentionner un fonds particulier fort important dont je ne pourrai malheureusement que donner une idée imparfaite et par faute de temps et par obligation de ne pas contrarier un travail de bibliographie analogue poursuivi sous mes yeux par les directeurs du Musée : je veux parler de la collection Bretschneider. Au moment où je suis arrivé à Pétersbourg — août 1901 — le docteur Bretschneider venait de mourir léguant tous ses livres, manuscrits et collections au Musée Asiatique. Lui-même avait dans les dernières années de sa vie dressé un catalogue sommaire de la bibliothèque. J'ai utilisé cet abrégé pour relever surtout les manuscrits et les cartes : MM. Zalemann et de Lemm travaillent activement à en composer le catalogue complet et détaillé dont ils font espérer l'achèvement pour les premiers mois de 1902. Je signalerai encore dans cette même succession Bretschneider — outre les livres étrangers et russes sur l'Extrême-Orient, outre les livres chinois, outre les manuscrits et les cartes — un recueil de 800 planches exécutées en Chine par des artistes chinois sous la direction du docteur Bretschneider lui-même. Ce sont des reproductions en couleurs, d'animaux, d'oiseaux, d'insectes, de plantes d'une part, des costumes, scènes de la vie, etc. de l'autre, toutes accompagnées d'une notice en chinois. Le Musée Asiatique m'a donc fourni un premier appoint de livres, brochures et périodiques sur la Chine, puis une idée sommaire mais précise de la collection Bretschneider. Restent à étudier : les livres chinois, le fonds tibétain, la bibliothèque Bretschneider en détail (le catalogue qu'on en dresse remplira, j'espère, cet office), les livres en langues européennes (2).

1853-1897. VIIe Série. — Même titre, les Mémoires de toutes les sections sont à nouveau réunis.

1862-1897. — Zapiski Imperatorskoï Akademii Naouk.

1897..... VIIIe Série. — Mémoires de l'Académie Impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg, — Zapiski Imperatorskoï Akademii Naouk, c'est-à-dire à la fois en langues étrangères et en russe — et toutes les sections réunies.

1836-1842. Ire Série. — Bulletin Scientifique publié par l'Académie Impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg (Bulletin unique pour toutes les sections).

1844-1850. IIe Série. — Bulletins (indépendants pour chaque classe).

1860-1894. IIIe Série. — Bulletin de l'Académie Imp. des Sciences de Saint-Pétersbourg (Bulletin unique à nouveau).

1894-1899. IVe Série. — Même titre + Isviestia Imp. Ak. naouk (c'est-à-dire en langues étrangères et en russe).

(1) L'un a été imprimé. Il porte le titre suivant :

Kamienskii Paviel, i Stépane Lipovtsof. Katalog kitaiskim i iaponskim knigam fbiblioteky Imperatorskoï Akademii Naouk khraniachtchimsia. Catalogue des livres chinois et japonais conservés à la Bibliothèque de l'Académie Imp. des Sciences. S. d., 57 pages, in-8o.

(2) Je me suis procuré pour les publications en russe de l'Académie des Sciences les catalogues et index suivants, dont l'un au moins est devenu fort rare :

Digitized by Google

B. — *Section russe*

Les livres russes ne sont pas tous à la IIIe section de l'Académie. La IIe section qui s'étend à l'histoire de Russie empiète sur son domaine et il est plus d'une fois malaisé de classer certaines questions tout entières à la section d'orientalisme. L'étude de la IIe section, en tant que complément de la IIIe s'impose donc et le manque de temps m'a seul empêché d'entreprendre ce travail.

C. — *Musée d'Ethnographie*

Enfin avant de quitter l'Académie, il nous faut entrer, en face du Musée Asiatique, à une annexe importante, le Musée d'Ethnographie. Obstinément fermé durant tout mon séjour pour cause d'aménagement, il m'a cependant été entr'ouvert à la fin, grâce à l'obligeance du docteur Klementz. A peine terminé — quelques salles du rez-de-chaussée étaient encore livrées aux menuisiers et aux peintres — mais à l'aise dans les immenses pièces habituelles en Russie, le musée d'ethnographie donne l'impression d'un vaste champ d'exploration à peine étudié. De fait, outre plusieurs vitrines d'objets curieux, — fiches d'ivoire, sceptres et objets de commandement, jeux chinois et mongols, symboles buddhiques, etc., plusieurs caisses pleines n'étaient pas encore déballées, j'allais dire pas encore connues. On peut donc avancer sans exagération que le Musée d'Ethnographie offrirait matière à un certain nombre de travaux tant sur l'art, l'iconographie ou l'ethnographie que sur des points spéciaux d'archéologie et d'histoire.

2° LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE RUSSE DE GÉOGRAPHIE

Avec l'histoire, la géographie forme un tout indissoluble. Aussi ai-je visité, après le Musée Asiatique, la Société Impériale Russe de Géographie. Les vastes proportions du bâtiment sur la place Tchernychof, le nombre des volumes autant que la multiplicité des sections et l'ancienneté

Katalog izdanii Imperatorskoï Akademii Naouk. I. Isdania na rousskom iazyky. Catalogue des livres publiés par l'Académie Impériale des Sciences. I. Publications en langue russe (jusqu'au 11 mars 1888). St. Pétersbourg, typogr. de l'Académie Impériale des Sciences. 1888, 8°, 56 pages (épuisé).

Oukazatel kperioditcheskim izdaniam Rossiiskoï Akademii i Otdielenia rousskago iazyka i slovesnosti, Imp. Ak. Naouk. [Index des périodiques de l'Académie Russe et de la section de langue et littérature russes de l'Académie Impériale des Sciences.] St. Petersbourg, typ. de l'Ac. Imp. des Sc. 1890, 8° I-CI pages.

Katalog izdanii Imp. Ak. Naouk s'1726 po 1893 g. Verlags-Catalog der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften zu St Petersburg, 1726-1893. Leipzig, Breitkopf & Hærtel, 1894, 8°, 135 pages. (Contient presque toutes les publications de l'Académie en russe et en langues étrangères de la fondation à 1893).

Spisok izdanii otdielenia rousskago iazyka i slovesnosti Imp. Ak. Naouk. [Liste des publications de la section de langue et littérature russes de l'Académie impériale des sciences] (jusqu'au 1er février 1901). I-X pages in-8°. (Donne, entre autres, la liste des articles contenus dans les tomes I-LXVI du Sbornik otdielenia rousskago iazyka i slovesnosti (s'1867 g). [Recueil de la section de langue et littérature russes depuis 1867].

[V. P. Chemiot.] Sistematitcheskii i Alfabitnyi Oukazatel stateï pomiechtchennykh fperioditcheskikh izdaniakh i sbornikakh Imp. Ak. Naouk a takje sotchinenii, izdannykh Ak. Otdielno, so vremeni osnovania po 1872 g. fklioutchitelno. Tchast II. Sotchinenia na rousskom iazykie. Index systématique et alphabétique des articles des Périodiques et Recueils de l'Académie Impériale des sciences et aussi des œuvres éditées par les sections de l'Académie depuis sa fondation jusqu'en 1872 inclusivement. IIe partie. Ouvrages en langue russe.]

Sistematitcheskii i alfabitnyi oukazatel stateï pomiechtchennykh fperioditcheskikh izdaniakh i sbornikakh. Imp. Ak. Naouk, a takje sotchinenii izdannykh ego otdielno. Pribavlenié 2. Tableau général méthodique et alphabétique des matières contenues dans les publications de l'Ac. Imp. des Sciences de St-Pétesbourg. Supplément 2, comprenant les publications en langue russe depuis le 1er janvier 1873 jusqu'au 1er octobre 1884. St Pétesbourg, Ac. Imp. d. S. 1885, 8°, 41 p.

Digitized by Google

relative de cette Société (fondée en 1845) m'ont paru les indices de la place importante que tient cette institution en Russie. Le catalogue de la bibliothèque sur fiches manuscrites occupe deux vastes boîtes : les livres en langues étrangères dans l'une, les livres russes dans l'autre avec la liste des cartes, albums de vues, photographies. Les bibliothécaires m'ont donné l'assurance que ce catalogue allait être imprimé et qu'à la première réunion plénière de la Société on en voterait les fonds. En attendant je me suis assigné pour tâche de relever les livres et périodiques russes traitant de la Chine. J'ai pu grossir ains mes premières notes et surtout le nombre des périodiques et recueils de bibliographie (4).

3° MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Sur les relations diplomatiques de la Russie avec la Chine, il ne m'a pas semblé pouvoir être mieux renseigné qu'au Ministère des affaires étrangères. Un bureau spécial y constitue le Département Asiatique. Une bibliothèque est adjointe au Département, mais elle n'est pas publique. Tous le papiers, notes et renseignements concernant les affaires des XVIIe et XVIIIe siècles ont été laissés à Moscou. A Pétersbourg ne se trouvent que ceux relatifs au XIXe siècle. L'inventaire manuscrit des livres et manuscrits de Pétersbourg indique 1118 numéros, les manuscrits désignés dans la cote par la lettre « m » pour les moins importants et « M » pour les autres. Tous, du reste, d'après le bibliothécaire-chef de section, M. Plançon, n'offriraient qu'un intérêt médiocre. On se trouverait en présence de brouillons, travaux d'élèves, rapports sans conséquence. Un très rapide et très sommaire examen de quelques-uns ne m'a pas donné tout à fait la même impression, sans que je leur attribue cependant une importance de premier ordre.

4° LES AUTRES BIBLIOTHÈQUES ET MUSÉES

C'est donc seulement trois bibliothèques et même pas en entier que j'ai eu le temps d'examiner à Saint-Pétersbourg. J'ai essayé de choisir les plus importantes ; quelques-unes de celles que j'ai dû laisser de côté présenteraient cependant soit par leur étendue, soit par leur caractère spécial un inérêt capital : en voici la liste aussi complète qu'il m'a été possible de l'établir.

a. — *Bibliothèque Impériale publique* dans deux de ses sections, notamment : Fonds chinois et mongol — Histoire de Russie d'Asie — Géographie — Bibliographie, — Périodiques, etc. Il est inutile, semble-t-il, d'insister sur l'importance de cette bibliothèque correspondant à notre Bibliothèque nationale et que l'insuffisance de temps en raison de l'immensité des collections m'a seule empêché d'étudier. D'ailleurs des catalogues partiels en ont été imprimés à différentes époques.

b. — *Bibliothèque de l'Université.* — Un catalogue général comprenant tous les livres russes de la bibliothèque jusqu'en 1895 et disposé d'après l'ordre alphabétique en a été imprimé en 1896 (5). La seconde partie de ce catalogue qui comprendra les ouvrages entrés à la bibliothèque dans la période 1895-1900 est prête à être éditée, affirment les bibliothécaires.

---

(4) Oukazatel k'izdaniam Imp. Roussk. Geogr. Obchtchestva i ego otdielof s' 1846 po 1875 goda. Index des Publications de la Société Imp. R. de Géographie et de ses sections. 1846-1875. St-Pétersbourg. 1886, 8°, 144 + 33 (table).
— de 1876 à 1885. St. Pétersbourg 1887, 8°, 76 + 28 (table).
— de 1886 à 1895. — 1896, 8°, 190 + 27 (table).
(Ce sont les trois seul index imprimés des articles contenus dans les périodiques de la société et de ses sections en Russie d'Europe et en Sibérie. Une table des noms propres et des noms géographiques est jointe à la fin de chacun d'eux. Un index continue à paraître tous les dix ans).

(5) Katalog rousskikh knig biblioteki Imp. St-Peterbourgskago Ouniversiteta. Tom I. S'osnovania Ouniversita po 31 dekabria 1895 goda fklioutchitelno. Catalogue des livres russes de la Bibliothèque de l'Université impériale de St.-Pétersbourg. Tome I. Depuis la fondation de l'Université jusqu'au 31 décembre 1895 inclusivement. St-Pétersbourg, Chakht, 1897, 8°, 1088 p.

Digitized by Google

En tous cas, la Bibliothèque possède une riche collection de livres russes anciens et modernes sur l'Extrême-Orient.

c. — La *Commission Archéologique*, qu'il ne faut confondre ni avec l'Institut archéologique analogue à notre école des Chartes, ni avec la Société d'Archéologie. La Commission Archéologique possèderait une bibliothèque assez riche, située quai des Palais à côté du Palais d'Hiver. Elle m'a été signalée trop tard pour que j'ai, pu en profiter.

d. — La *Section orientale de la Société Impériale Russe d'Archéologie* tient à la disposition de ses membres une bibliothèque renfermant de nombreux périodiques. Elle a fait paraître un Index systématique et alphabétique des articles contenus dans ses Zapiski (Mémoires) pour la période 1886-1896 (1).

Enfin je n'ai pas eu le temps de vérifier exactement l'objet et l'étendue des bibliothèques suivantes :

e. — Bibliothèque de l'Institut historico-philologique.

Vraisemblablement assez pauvre pour l'Extrême-Orient, mais mieux fournie en livres et périodiques russes sur l'Histoire de la Russie.

f. — Bibliothèque nestorienne.

g. — Bibliothèque du Musée de l'Ermitage sur l'Art (porcelaine chinoise, bronzes, art japonais).

h. — Archives du Sénat et du Saint-Synode pour les documents diplomatiques confidentiels.

i. — Probablement aussi de petites bibliothèques analogues à celle du Ministère des affaires étrangères dans les différents Ministères, Ministère de l'instruction publique, Ministère des finances, Ministère du commerce.

j. — Enfin des collections particulières souvent fort belles et importantes : celle du baron Gunsbourg, où j'ai trouvé des livres surtout hébreux et arabes, mais aussi des recueils bibliographiques russes parfois rares et intéressants ; celle du baron Osten-Sacken dont j'ai malheureusement connu trop tard le nom et l'obligeance proverbiale pour y recourir.

k. — Aux environs mêmes de Pétersbourg, des résidences impériales contiennent un assez grand nombre d'objets d'art chinois.

MOSCOU

Si les collections de Saint-Pétersbourg sont trop nombreuses et trop considérables pour être même sommairement décrites en un court espace de temps, que dire de Moscou où je n'ai pu séjourner que quelques semaines ? Et cependant si les bibliothèques de Moscou le cèdent en nombre et, semble-t-il, en richesse à celles de Pétersbourg, il en est deux dont je tiens à signaler l'intérêt.

1° A l'*Institut Lazaref des Langues Orientales*, les langues de l'Extrême-Orient n'étant pas enseignées, ni le chinois, ni le mongol, ni le mandchou ne sont représentés à la Bibliothèque. Seuls deux ou trois ouvrages en ces langues s'y trouvent encore avant leur prochain envoi à l'école de Vladivostock.

2° A la *Bibliothèque de l'Université*, l'examen des livres et manuscrits provenant de la collection de Petrof, ancien professeur de sanscrit et de grammaire comparée, ne m'a montré que des ouvrages élémentaires de grammaire et des chrestomathies chinoises. Mais le fonds russe de la bibliothèque servirait utilement de complément à une autre bibliothèque plus spéciale.

3° Le *Musée Historique* comprend en une seule bibliothèque plusieurs collections particulières.

---

(1) Oukazatel k' tomakh I-IX zapisok Vostotchnago Otdielenia. Imp. Roussk. Arkheol. Obchtchestva. 1886-1896. Index pour les tomes I-IX des « Zapiski » de la Section Orientale de la Société Imp. Russe d'Archéologie. 1886-1896. St. Pétersbourg, Ac. Imp. des Sciences, 1897. 8°, V-229-445.

Digitized by Google

Le fonds en est constituée par les bibliothèques de Tchertkof sur l'histoire et la philologie russes, de Bariatinskii et du prince Galitzine. Les livres du professeur Gœrze forment une petite bibliothèque de Beaux-Arts. Enfin le Musée Historique s'est enrichi des 30.000 volumes de P. V. Chtchapof, un bibliophile amateur qui a eu l'idée malheureusement originale de dresser un catalogue alphabétique de sa bibliothèque d'après le premier mot du titre de chaque ouvrage! Et comme elle peut et doit vraisemblablement renfermer nombre de curiosités, il faut s'astreindre à en examiner avec soin tous les numéros. D'une façon générale, le Musée Historique traitant surtout des antiquités slaves et byzantines ne contient probablement qu'un petit nombre de livres qui intéresseraient — et indirectement — l'Extrême-Orient (bibliographies, voyages, etc.) mais quelques-uns pourraient être fort rares (fonds Chtchapof).

4° Il n'en est pas de même au *Musée Roumiantsof*. Outre un fonds très considérable de livres et périodiques russes dont le catalogue manuscrit sur fiches est à la disposition des lecteurs, j'ai eu la bonne fortune de découvrir (je ne crois pas le mot trop fort, car personne ni à Pétersbourg, ni à Moscou, ni au Musée Roumiantsof même, sauf peut être le directeur, ne m'en avait parlé) 1.435 livres et manuscrits chinois et mandchoux provenant de la collection Skatchkof, ancien consul en Chine (1168 xylographes, 267 manuscrits). Un catalogue fait semble-t-il, par un spécialiste, Skatchkof lui-même, m'a-t-on dit, en donne le détail. Il faudrait contrôler cette liste, la compléter par une annotation sommaire de chaque ouvrage, l'éditer. Les sections mêmes de ce catalogue (géographies, atlas, cartes, histoire, archéologie, périodiques, biographies, bibliographies...) en montrent l'importance, et j'ai peine, je l'avoue, à me figurer qu'un nombre aussi considérable de livres et manuscrits sur des sujets sérieux soient tous ou déjà connus ou insignifiants. Il faut, en tous cas, les étudier pour le savoir et ce travail me parait s'imposer au plus tôt.

5° Aux archives enfin du Ministère des affaires étrangères, malgré le nombre presque ridicule d'heures que j'ai pu y passer, un examen attentif du catalogue manuscrit (et d'une écriture ancienne fort différente de l'actuelle) m'a convaincu qu'outre les grandes ambassades officielles, il y a eu nombre de relations commerciales ou ecclésiastiques peu ou point connues, des rapports fort curieux entre les Khans et Moscou, et des agents secrets qui à côté et au dessous de l'envoyé officiel paraissent avoir eu une réelle importance. Ces documents n'ont pas encore été étudiés, semble-t-il, sauf pour la partie du XVIIe siècle qui concerne l'ambassade de Spathar par M. Arsénief.

6° Quand j'aurai signalé encore à Moscou la collection Papof au Musée Stroganof, à peine aménagée au moment où je n'avais même plus le temps de l'aller visiter,

7° et quelques pièces curieuses au Palais des Armures, je croirai avoir à peu près épuisé mon sujet.

En résumé j'ai examiné à Pétersbourg trois bibliothèques seulement: Musée Asiatique, Société impériale Russe de géographie, Ministère des affaires étrangères. Encore n'ai je pu relever ni les livres chinois du Musée asiatique, ni les ouvrages en langues étrangères du Musée Asiatique et de la Société de Géographie. Il reste à étudier: la Bibliothèque Impériale Publique (section orientale et section russe), la Section russe à l'Académie Impériale des Sciences, l'Université et aussi le Musée d'Ethnographie, sans compter une vingtaine d'autres bibliothèques et musées de moindre importance.

A Moscou, j'aurais voulu montrer l'intérêt des documents inédits des archives et appeler l'attention sur les 1.435 livres chinois et mandchoux de la collection Skatchkof. Il reste à étudier la collection artistique Papof à parcourir les divers fonds du Musée historique et en général à dépouiller des revues importantes comme la Revue du Ministère de l'Instruction publique (Journal Ministerstva Narodnago Prosvichtenia) et le « Fils de la Patrie » (Syn Otetchestva).

Je serais heureux si cette première enquête trop sommaire donnait quelque idée du nombre, de la variété et des richesses inexploitées des collections chinoises à Pétersbourg et à Moscou et inspirait le désir de les connaître plus en détail.

G. Cahen.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Indo-Chine

C. Greeger. — *Annamitische Tiergeschichten.* (Globus, 22 mai 1902).

M. Greeger parle des fables annamites en se basant sur les « Croyances et Dictons populaires » que notre collaborateur, le P. Cadière, a publiés ici même (Bull. I, pp. 118-139 et 183-207).

Inde

Th. Zachariæ. — *Pietro della Valle über das Nāgarī-Alphabet.* (Wien. Zeits. Bd. XVI, pp. 205-210).

La première mention de l'aphabet devanāgarī se trouve dans la relation du voyageur italien Pietro della Valle (1622). Il rencontra en Perse un Hindou, de ceux « qu'on appelle Sami » (Svāmī), qui lui parla de l'écriture *naghèr* et lui en donna un spécimen. Un peu plus tard, à Cambay (Gujarat), un vieux Brahmane lui montra des livres écrits en *Nagheri.* A 2 cos de Cambay, il trouva un village appelé *Naghra,* qui, au dire des Banians, avait été autrefois la capitale du pays : ce qui lui suggéra l'hypothèse que l'écriture Nagheri pouvait tirer son nom de cette ville ; il n'ignore pas d'ailleurs qu'en langue indienne *Nagher* signifie une grande ville.

L. von Mankowski. — *Bāṇas* Kādambarī *und die Geschichte vom König Sumanas in der* Bṛhatkathā, II. (Wien. Zeits. Bd. XVI, pp. 147-182).

Cette seconde partie du travail de M. v. M. contient le texte de l'histoire du roi Sumānasa extrait de la *Bṛhatkathāmañjarī* de Kṣemendra. Pour s'expliquer cette publication et surtout l'assertion que ce texte est « publié ici pour la première fois », il faut supposer que l'article n'est plus de la première fraîcheur, car l'histoire de Sumānasa a été publiée tous au long dans le nº de janvier 1901 de la *Kāvyamālā* : toutefois les notes que l'éditeur a jointes au texte ne manquent pas d'intérêt.

J. Hertel. — *Kritische Bemerkungen zu Kosegarten's* Pañcatantra. (Z. D. M. G. Bd. 56, pp. 293-326).

M. Hertel, qui prépare une édition critique du *textus simplicior* du *Pañcatantra,* expose les résultats du travail de comparaison auquel il s'est livré sur un certain nombre de manuscrits. Il en résulte que l'édition de Kosegarten, suivie par les éditeurs indiens, donne une image très altérée du *Pañcatantra,* et que celle de Kielhorn et Bühler est la seule qui reproduise approximativement le *textus simplicior.* Mais un *Nachtrag* nous avertit que M. Hertel a sous presse une dissertation « Sur les recensions jaina du *Pañcatantra* » par laquelle « la conclusion du présent mémoire est essentiellement modifiée en quelques points ». Nous devons donc suspendre note jugement sur les rapports du *Simplicior* et de l'*Ornatior* que M. Hertel préfère nommer *Amplior.*

Digitized by Google

JOH. HERTEL. — *Ist das* Nītiçataka *von Bhartṛhari verfasst?* (Wien. Zeits. Bd. XVI, pp. 202-205.)

M. H. démontre que les stances du *Pañcatantra* numérotées 1, 12 et 14 dans le « Textus ornatior » de Schmidt faisaient sûrement partie de cet ouvrage, la première vers le commencement de l'ère chrétienne, la seconde avant la fin du VIe siècle. Ces stances se retrouvent dans le *Nītiçataka* (30-31, éd. Telang); elles ne peuvent donc avoir été *composées* par Bhartṛhari (VIIe s.). D'où il semble résulter que le *Nītiçataka* n'est pas une œuvre originale, mais une anthologie.

SYLVAIN LÉVI. — *Sur quelques termes employés dans les inscriptions des Kṣatrapas.* (Journ. As. janvier-février 1902, pp. 95-125).

Sous ce titre, dont l'excessive modestie confine à la dissimulation, M. Lévi ne propose rien de moins qu'une théorie nouvelle sur les commencements de la littérature sanskrite.

Le protocole des rois Kṣatrapas (78 A. D. — fin du IVe siècle) contient un certain nombre de termes (*svāmin, bhadramukha, sugṛhītanāman, rāṣṭriya*) qui ne se retrouvent pas ailleurs, excepté dans la littérature dramatique, traités ou pièces. « C'est donc au temps et à la cour des Kṣatrapas que se seraient constitués et le vocabulaire, et la tehnique et les premiers modèles du drame sanscrit et des genres apparentés, autrement dit de la littérature sanscrite proprement dite. »

L'épigraphie confirme cette induction : c'est le Kṣatrapa Rudradāman qui inaugure, peu après 150 A. D., les inscriptions sanskrites, et ses successeurs continuent la même tradition. Leurs voisins, les Çātakarṇis, au contraire, ont toutes leurs inscriptions rédigées en prâkrit : c'est que les Çātakarṇis, en pieux Hindous, répugnent à employer la langue sacrée à un usage profane ; tandis que les Kṣatrapas, barbares insouciants, « frottés d'iranisme, d'hellénisme, de brahmanisme et de bouddhisme », ne se font aucun scrupule de « laïciser le sanscrit. » Qui les y pousse? Les Bouddhistes et les Jainas, qui « aspiraient à s'approprier la langue dont les Brahmanes avaient gardé le monopole officiel ». Il est vrai qu'après avoir arraché aux Brahmanes ce monopole tant convoité, ils ne s'empressent guère d'en profiter et amalgament sanskrit et prâkrit dans leurs inscriptions; c'est sans doute qu'ils furent « retenus, soit par un reste de scrupule superstitieux, soit par l'imitation des formes consacrées de leurs dialectes canoniques. » Il est vrai encore que les Kṣatrapas, qui rédigent leurs inscriptions en sanskrit, ne mettent sur leurs monnaies que des légendes prâkrites : c'est que l'inscription royale « était encore une sorte d'hymne à la grandeur d'un dieu (*deva*, désignation officielle du roi dans la littérature savante) » : le sanskrit pouvait s'y accommoder, tandis qu'il aurait fait scandale sur la monnaie, instrument de fonctions vulgaires et exposée aux contacts les plus impurs.

La convention qui a introduit sur la scène l'usage simultané du sanskrit et des prâkrits « paraît bien correspondre à cette phase d'équilibre instable entre le sanscrit envahissant et les prâcrits restés en état de possession ». Elle ne saurait s'expliquer par une imitation volontaire de la réalité sociale, qui « serait en contradiction avec le génie essentiel de l'art hindou » ; car « par principe, l'art hindou s'écarte du réel qui contamine et gâte les créations de la fantaisie et les jouissances de l'imagination ». Aussi bien, dans tous les autres genres littéraires (conte, épopée), l'unité de langue est de règle absolue.

Telle est, en substance, la thèse hardie que l'auteur soutient avec cette verve entraînante et cette remarquable puissance de combinaison qui caractérisent ses travaux.

Sur le premier point, relatif aux débuts de la littérature dramatique, il me semble avoir gagné sa cause : les analogies frappantes relevées entre le protocole des Kṣatrapas et la terminologie dramatique n'admettent guère de meilleure explication que la sienne. C'est là un résultat

Digitized by Google

important et qui couronne dignement le beau livre que M. Lévi a jadis consacré au théâtre indien.

Le surplus de son travail, tout abondant qu'il soit en observations justes et ingénieuses, semble moins inattaquable. Le raisonnement passe légèrement du théâtre à la littérature en général par un « autrement dit » dont la fragilité fait frémir. Sans doute il y a la fameuse inscription sanskrite de Rudradāman : mais j'ai peine à voir dans cette plaque commémorative de la réfection d'un étang l'acte de naissance d'une littérature nouvelle. Où est la difficulté d'admettre qu'il ait pu exister simultanément des œuvres littéraires écrites en langue savante pour le plaisir d'un public d'élite, et des actes administratifs rédigés dans un idiome vulgaire mieux compris du peuple? La distinction est si naturelle que, dans la plupart de nos inscriptions du Cambodge, la praçasti est en sanskrit et le dispositif en khmer.

Enfin un souvenir importun me trouble : le même *Journal asiatique*, où vient de paraître le travail de M. Lévi, publiait en 1897 des *Notes sur les Indo-Scythes*, dont la conclusion était que Kaniṣka aurait régné vers 50 avant J.-C. et qu'Açvaghoṣa aurait été son contemporain. Or Açvaghoṣa passe généralement pour l'auteur d'un *kâvya* composé selon toutes les règles de l'art. Comment donc la littérature sanskrite serait-elle née en 150 ap. J.-C., à la cour de Rudradāman, si elle florissait deux siècles plus tôt à la cour de Kaniṣka? Il se peut que M. Lévi ait cessé d'être d'accord avec l'auteur des *Notes sur les Indo-Scythes*; mais il aurait bien dû nous mettre dans la confidence.

Quelle que soit la valeur de ces objections, il reste que M. L. a planté un solide jalon sur le terrain de l'histoire littéraire de l'Inde et groupé alentour un certain nombre de faits significatifs qui, s'ils ne révèlent pas toute la vérité, aideront du moins à trouver la route qui y conduit.

L. F.

L. de la Vallée Poussin. — *On the Authority* (prāmāṇya) *of the Buddhist Āgamas*. (Journ. Roy. As. Soc. avril 1902, pp. 363-376).

M. de La Vallée Poussin juge avec raison que les ouvrages de controverse sont de la plus haute importance pour l'étude des doctrines : c'est la discussion qui met en relief les traits caractéristiques des différents systèmes et projette la lumière sur les points faibles que les traités dogmatiques ont intérêt à laisser dans l'ombre. M. de L. a donc étudié de ce point de vue une des questions qui divisaient les écoles dans l'Inde : celle de l'autorité des textes sacrés (*āgamas*). Le verbe (*çabda*) contenu dans les textes est un des moyens de connaissance (*pramāṇa*); les autres sont la perception (*pratyakṣa*) et le raisonnement (*anumāna*). Les logiciens hindous disputaient ferme sur les pramāṇas : Caṃkara demande à des lavandières le chemin d'un monastère. « C'est, répondent-elles, là où tu entendras les oiseaux chanter : *svataḥ pramāṇaṃ parataḥ pramāṇaṃ.* »

Pour les orthodoxes le Veda est un *pramāṇa* spécial, supérieur aux autres : les Buddhistes au contraire prétendaient le ramener à la perception ou au raisonnement. Ils refusaient d'admettre l'éternité du Veda, en vertu du principe de l'universelle impermanence ; mais réclamaient pour leurs propres āgamas l'éternité qu'ils déniaient aux autres. Kumārila relève vivement cette contradiction avec leurs propres principes ; et prenant l'offensive il conteste à son tour l'éternité des āgamas buddhistes, par la raison qu'ils sont écrits en langages « dégradés » (*apabhraṃça*), qui n'étant ni bons (*asādhu*) ni vrais (*asatya*) ne peuvent contenir la vérité. Il est visible toutefois que ce qui choque le plus Kumārila, ce n'est pas la doctrine elle-même, c'est surtout la négation du Veda et des règles qui régissent les castes : car, à dire vrai, les théories de l'idéalisme absolu (*vijñānamātra*), de l'impermanence (*kṣaṇabhaṅga*) et de l'impersonnalité (*nairātmya*) se trouvent dans les Upaniṣads : ce qu'il y a d'impardonnable, c'est d'envelopper l'enseignement du dharma dans le « filet de la dialectique » (*hetujāla*) au lieu de le fonder simplement sur l'autorité du Veda. Et de même,

Digitized by Google

la grande raison qui prouve que le Buddha ne peut être le sauveur des hommes c'est qu'il s'est perdu lui-même, ce Kṣatriya qui a déserté son propre devoir (*svadharma*) pour s'arroger le privilège, réservé aux Brahmanes, de donner l'enseignement et de recevoir l'aumône. Ses sectateurs le disent omniscient (*sarvajña*). Qu'en savent-ils? Pour l'affirmer sciemment, il faudrait être omniscient soi-même. En outre un être omniscient est sans désir (*rāga*); or, qu'il ait agi par amour de lui-même ou par amour des autres, ce qui est sûr, c'est qu'il a agi sous l'influence du désir. Enfin un être omniscient ne saurait éprouver de modification mentale (*vikalpa*): le Buddha aurait donc dû rester immobile et faire prêcher son Dharma par un autre. C'est bien en effet à cette conclusion que sont arrivés les Mahâyânistes: « entre la nuit où le Tathāgata atteint la Saṃbodhi et celle où il entre dans le Parinirvāṇa, il ne prononce pas une syllabe » (*Madhyamakavṛtti*). L'enseignement du dharma sort de son visage, de son uṣṇīṣa, de son ūrṇā, des murs, des arbres, etc. Une telle absurdité révolte Kumārila, et sans se mettre en peine de la réfuter logiquement, il conclut par cette apostrophe: « Allez raconter ces sornettes ailleurs, si vous trouvez quelqu'un pour y croire. »

Nous souhaitons vivement que M. de L. étende son étude aux autres questions débattues dans les écoles entre buddhistes et orthodoxes: c'est un travail que sa parfaite connaissance des textes lui rend aussi facile qu'il serait intéressant pour ses lecteurs.

L. F.

J. S. Speyer. — *Critical Remarks on the Text of the* Divyāvadāna. (Wiener Zeitschr. Bd. xvi [1902], pp. 103-130).

Première partie d'une révision critique du texte du *Divyāvadāna*. Ce texte, bien que considérablement amendé par Cowell et Neil, contient encore un grand nombre de fautes; la correction en est d'autant plus délicate qu'il n'est pas écrit en pur sanskrit, et qu'à redresser inconsidérément toutes les déviations, on ferait disparaître une quantité de formes irrégulières mais authentiques. Les corrections proposées par M. Speyer au texte des 21 premiers chapitres (pp. 1-313) sont ausssi prudentes qu'ingénieuses.

V. A. Smith. — *Vaisāli*. (Journ. Roy. As. Soc. Avril 1902, pp. 267-288.)

Nous avons déjà rendu compte des hypothèses de M. S. sur l'identification de Kauçambī, Çrāvastī (I, 49) et Kuçinagara (II, 201). Il discute maintenant celle de Vaisāli. Par exception il adopte l'emplacement proposé par Cunningham: Basār, district de Muzaffarpur, North Bihar; mais il apporte à l'appui de cette thèse de nouveaux et plus sérieux arguments. En terminant M. S. exprime le vœu que le Service archéologique entreprenne à cet endroit des fouilles méthodiques, qui réservent à l'exploration des résultats aussi importants et de plus grandes facilités que n'en offriraient celles de Pāṭaliputra.

J. Kennedy. — *Buddhist Gnosticism, the System of Basilides*. (Journ. Roy. As. Soc. Avril 1902, pp. 377-415).

La philosophie de Basilide d'Alexandrie (1re moitié du IIe siècle), telle qu'on peut la reconstruire d'après les fragments conservés par Clément et Hippolyte, est plus orientale que grecque; M. K. n'hésite pas à lui attribuer une origine buddhique. Il s'appuie sur le fait historique de

Digitized by Google

l'existence d'une colonie indienne à Alexandrie. Dion Chrysostome, dans un discours aux habitants de cette ville, énumère parmi ses auditeurs « quelques Indiens » (Indôn tinas); or le commerce maritime était surtout exercé par les Buddhistes et les Jainas : il est donc vraisemblable que Basilide a connu des Buddhistes, qui lui ont communiqué leur doctrine.

Les analogies relevées par M. K. entre les idées du docteur alexandrin et les croyances indiennes sont nombreuses, quelques unes frappantes; ce qui est moins clair, c'est leur caractère spécifiquement buddhique. Certaines de ces idées sont communes à tous les systèmes : par exemple la transmigration et la délivrance; d'autres se rapprochent davantage des darçanas orthodoxes.

Le « dieu non étant » (ouk ôn theos), dont on ne peut rien affirmer, même l'existence, parce qu'il est au-dessus de tout prédicat, est trait pour trait le Brahman du Vedānta, qui est au-dessus de l'être et du non-être et dont le seul nom possible est une négation. Les « semences » individuelles, autonomes et éternelles, paraissent bien répondre aux âmes multiples du Sāṅkhya. Le principe que les êtres montent toujours et ne descendent jamais est nettement anti-buddhique. En résumé, les nombreux rapprochements si ingénieusement indiqués par M. K. semblent bien trahir une influence indienne en général, mais non celle d'une secte en particulier.

A. Guérinot. — *Le* Jīvaviyāra *de Çāntisūri.* (Journ. As. mars-avril 1902, pp. 231-288.)

Texte d'un traité jaina en prâkrit sur la classification des êtres, accompagné d'une traduction et d'un glossaire Le texte est en transcription : l'auteur a eu le tort de conserver le vieux procédé de l'apostrophe devant une voyelle longue résultant d'une contraction; cette notation est inutile, car elle ne facilite nullement la lecture, et elle est de plus incorrecte, car l'apostrophe ne peut être correctement employée que pour tenir la place d'une voyelle élidée. La traduction est faite avec soin : je relève cependant un faux sens à la st. 3, où *ratna* est traduit par : « le diamant » au lieu de : « les pierres précieuses ». Le glossaire fournit les équivalents français et sanskrits des mots du texte : les premiers, déjà donnés dans le corps de l'ouvrage, sont inutilement répétés ici; et quant aux mots sanskrits, il semble qu'il eût été plus commode de les trouver sous la forme d'une *chāyā* sanskrite jointe à chaque stance prâkrite.

L. F.

Chine

J. Beauvais. — *Kouang-si. Traduction de documents historiques, géographiques et administratifs sur la province du Kouang-si.* (Toung-Pao, mars et mai 1902).

Cette monographie est une traduction du *Kouang-si t'oung-tche tsi-yao* 廣西通志輯要, « Compendium des renseignements les plus utiles sur la province du Kouang-si » Aucune note n'accompagne ce travail.

Digitized by Google

J. TAKAKUSU. *Tales of the Wise Man and the Tool in Tibetan and Chinese.* (J. R. A. S. Juillet 1901)

M. Takakusu s'efforce de démontrer que le *Dsang-lun* tibétain n'a pas été traduit du sanscrit, mais qu'il a pour orginal le *Hien-Yu-king* 賢愚經 chinois qui, lui, a été traduit du sanscrit en 445. Les divergences entre les textes chinois et tibétain, divergences qui existent surtout dans les noms propres viendraient du mauvais état du manuscrit sur lequel la traduction tibétaine aurait été faite. Même dans le texte actuel du *Hien-Yu-king*, les transcriptions et les noms propres sont souvent maltraités. Parmi les exemples que cite M. Takakusu à l'appui de ce fait, tous ne sont d'ailleurs pas exacts. Ainsi il dit : « *Su-lo-pa* 修樓婆 is a mistake for *Su-pa-lo*, for the équivalent is given as 妙色, i. e. Excellent colour (*Suvarṇa*) ». Il est pourtant clair que le texte chinois a raison et que *Siou-liou-po* 修樓婆 est la transcription correcte de *Surūpa* 妙色.

G. SCHLEGEL. *On the invention and use of fire-arms and gun-powder in China, prior to the arrival of Européans.* (Toung-Pao, mars 1902).

M. Schlegel apporte des preuves à l'appui de cette thèse que les Mongols connaissaient les canons de l'an 1232, quand ils assiégaient la ville de Kai-fong-fou défendue par les Kin. L'armée que Kubilai Khan envoya en 1293 à Java en aurait fait également usage, de même que celle envoyée en 1407 par l'empereur Tcheng-Tsou pour pacifier le Tonkin.

Japon

Asatarô MIYAMORI. — *A life of Mr. Yukichi Fukuzawa.* Revised by E. H. Vickers, with an introduction by Prof. Kadono. Tokio et Osaka, Maruya, 1902. 1 vol. in-8, III-190 pp.

Fukuzawa Yukichi (1) 福澤諭吉 est beaucoup moins connu en Europe que les Ito, les Okuma et les Inoue, parce qu'il ne s'est jamais mêlé directement à la vie politique de son pays; jaloux avant tout de son indépendance de citoyen privé, il a refusé les dignités et les honneurs avec une obstination qui ne s'est jamais démentie. Mais, pour avoir été moins apparent et d'une autre sorte, le rôle qu'il a joué dans la transformation du Japon a été peut-être encore plus important. Ecrivain fécond et de premier ordre, vulgarisateur incomparable, journaliste infatigable, éducateur entreprenant et jouissant d'un ascendant unique, il a contribué plus qu'aucun autre à former l'âme du Japon moderne, à répandre parmi ses concitoyens, sous une forme qui leur fût accessible, le goût et la connaissance de la civilisation occidentale, à leur donner surtout la doctrine morale ou plutôt la doctrine d'action dont ils avaient un besoin impérieux dans le désarroi de leurs anciennes croyances et en face des problèmes multiples et tout nouveaux qu'ils avaient à résoudre. On a dit justement que plus de la moitié

(1) Nous prévenons une fois pour toutes que, pour les noms propres, nous respecterons l'ordre japonais, suivant lequel le nom vient avant le prénom.

Digitized by Google

de la jeunesse japonaise relève intellectuellement de lui : et pour trouver un écrivain qui ait exprimé aussi exactement les aspirations des hommes de son temps et en même temps exercé sur eux une action aussi profonde, peut être faudrait-il remonter jusqu'à Voltaire. On ne saurait sans doute considérer comme un profond penseur cet homme positif et pratique, non moins étranger aux spéculations métaphysiques que sceptique à l'égard des religions constituées (1), qui s'est toujours tenu au plus près de la réalité, qui n'a jamais conçu l'idée que dans ses rapports avec l'action immédiate, et qui n'a en somme professé d'autre doctrine qu'un utilitarisme étroit et terre à terre, strictement approprié aux besoins d'un pays particulier et d'un moment particulier, sans idéal et sans grandeur : mais, sans parler même de son talent d'écrivain, Fukuzawa a été, à un degré éminent, un « homme représentatif », et sa grande importance est d'ordre historique plutôt que d'ordre philosophique. C'est ce qui explique le succès, unique dans les annales de la librairie japonaise, de ses plus importants ouvrages, le *Seiyô Jijô* 西洋事情, « Condition des pays d'Occident », paru dès 1866-69 (2), le *Fuku-ô Hyaku-wa* 福翁百話, « Cent Essais du vieux Fukuzawa » (1897), et le *Fuku-ô Jiden* 福翁自傳. « Autobiographie du vieux Fakuzawa » (1899). C'est ce qui explique aussi l'intérêt qui s'attache au *Shûshin Yôryô* 修身要領, ce code de morale en vingt-neuf articles (V. page 128 de l'ouvrage de M. Miyamori), que Fukuzawa élabora en 1900 avec quelques-uns de ses disciples, présenta en grande pompe aux maîtres et élèves de sa fameuse école, la *Keiô Gijuku* 慶應義塾, et fit ensuite imprimer dans son journal, le *Jiji Shimpô* 時事新報; le *Shûshin Yôryô* n'est pas seulement le testament philosophique de Fukuzawa ; par le mélange singulier qu'on y remarque de positivisme étroit et de visées ambitieuses, d'individualisme farouche et de patriotisme exalté, d'aspirations démocratiques et de dévotion à la dynastie héréditaire, ce curieux document peut être presque considéré comme la profession de foi du Japon moderne.

Ecrite au lendemain de la mort du « Sage de Mita » (Fukuzawa est mort en février 1901), par un élève de la Keiô Gijuku, la courte biographie dont nous annonçons la publication a quelque peu le ton d'apologie et d'oraison funèbre qu'on pouvait attendre de la piété d'un disciple. Une étude critique d'ensemble sur ce qu'on peut appeler la doctrine de Fukuzawa et sur la portée de son œuvre reste à écrire. Mais le récit d'une vie si laborieuse, si active et si pleine ne pouvait manquer d'être d'un vif intérêt ; et de la narration claire et bien conduite

---

(1) Il a dit quelque part qu'il « n'avait pas une nature religieuse » et qu'il ne faisait pas plus de différence entre les diverses religions « qu'entre le thé vert et le thé noir ». Du reste il admettait très volontiers que les religions sont utiles pour la masse des illettrés, pour le peuple ; et par cette inconséquence encore il rappelle Voltaire. Mais à la difference de Voltaire, son scepticisme religieux ne venait pas aboutir à un vague déisme : Fukuzawa professait un athéisme ou du moins un agnosticisme très décidé et, a son gré, très confortable. M. Chamberlain, dans son *Introduction to the study of Japanese writing* (p. 328 sqq.), a traduit l'un des « Cent Essais », où ses idées sur ce point sont exposées avec une parfaite netteté.

Cette indifférence religieuse et métaphysique ne lui est pas personnelle ; elle lui est commune avec un grand nombre, probablement même avec la majorité des Japonais instruits, qui sont bien les esprits le plus naturellement et le plus complètement laïques qu'il y ait au monde. Toutefois, dans ce pays des contrastes, il faudrait se garder de généraliser. Sans doute on ne peut guère prendre au sérieux la croyance officielle au Shintô, professée du bout des lèvres par un nombre de graves personnages qui pensent faire par là acte de loyalisme, pour ne pas dire de courtisanerie. Il n'en est pas ainsi du bouddhisme. Non seulement bien des faits récents prouvent qu'il conserve toujours sur le peuple la même prise que par le passé, mais il y a dans certaines sectes un regain d'activité dans la propagande et une véritable renaissance des études bouddhiques. Une religion qui travaille et qui se réforme ne peut être considérée comme une religion morte.

(2) Au dire de M. Miyamari, il s'en serait vendu près de 300,000 exemplaires, mais ce chiffre est peut-être un peu exagéré.

Digitized by Google

de M. M., la forte et curieuse personnalité de Fukuzawa se détache en somme avec un grand relief. — M. M. s'est servi surtout du *Fuku-ô Jiden*; espérons que nous aurons quelque jour une bonne traduction de cet ouvrage, l'un des plus intéressants qu'il y ait, au dire de bons juges, dans la littérature japonaise.

Deux courtes études de M. Dening, *M. Fukuzawa and his views* et *The Mita System of Ethics and its detractors*, qui avaient paru en 1900 dans le *Japan Mail*, sont reproduites en appendice.

Cl. E. MAITRE.

Basil Hall CHAMBERLAIN and W.-B. MASON. — *A Handbook for travellers in Japan*, including the whole Empire from Yezo to Formosa. 6 th ed. revised London, J. Murray, 1901. 1 vol. in-8, X-579 pp., 28 cartes et plans; illustr.

Si nous annonçons ici une nouvelle édition de ce livre, qui paraît sortir un peu du cadre ordinaire de nos comptes rendus, ce n'est pas seulement à cause de sa particulière excellence comme un *guide-book*, c'est aussi en raison du grand intérêt qu'il présente pour tous ceux qui s'intéressent aux mœurs, à la religion, à l'archéologie et à l'art du Japon. Il y a nombre de curieux renseignements sur certaines superstitions, certains usages, certaines pratiques locales, qu'on ne trouve que là ; et il n'y a pas non plus d'autre livre qui contienne un répertoire aussi complet des richesses artistiques dispersées dans toute l'étendue du Japon. On peut cependant exprimer un regret. Sous sa forme actuelle, au point de vue de l'archéologie et de l'histoire de l'art, l'ouvrage est inférieur à ce qu'il était lors de sa seconde édition, rédigée par MM. Satow et Hawes (1884) et devenue aujourd'hui à peu près introuvable. Non seulement une courte histoire de la sculpture japonaise par M. Anderson, la seule qui existe à notre connaissance, a été supprimée, mais bien des renseignements précieux ont été éliminés dans la description des anciens temples : en particulier l'inventaire des trésors d'art de Nara était autrement riche dans l'ouvrage primitif. Le développement donné à certaines parties négligées dans le guide de MM. Satow et Hawes, qui était loin d'être complet, a sans doute imposé ces suppressions dans un volume auquel on voulait laisser un format portatif. Il n'en est pas moins fâcheux que les intérêts du tourisme aient ainsi nui à ceux de l'archéologie.

Cl. E. MAITRE.

Basil Hall CHAMBERLAIN. — *Things Japanese, being notes on various subjects connected with Japan.* 4th ed. revised and enlarged. London, J. Murray, 1902. 1 vol. in-8, VI-545 pp., et 1 carte.

Tous ceux qui ont voyagé au Japon ou se sont occupés de choses japonaises connaissent cet admirable petit livre qui, sous une forme exempte de prétentions, agréable et volontiers enjouée, renferme un véritable trésor de renseignements de toute nature et résume une connaissance à peu près unique du passé et du présent du Japon. *Things Japanese* forme le complément naturel de l'ouvrage précédent : c'est aussi un *guide-book*, mais, suivant l'expression de l'auteur, « a guide-book less to places than to subjects ». De succinctes bibliographies complètent les articles, rangés par ordre alphabétique, de cette petite encyclopédie japonaise. La quatrième édition, outre quelques articles entièrement nouveaux, a été revue avec soin et mise au courant : on y trouvera mentionnés jusqu'aux triomphes de Sada Yakko sur la scène parisienne. La grande qualité du livre, en dehors de la somme de connaissances qu'il représente, est une clairvoyante impartialité qui nous repose des dénigrements systématiques des uns

Digitized by Google

et des admirations extasiées des autres. C'est en vérité une bonne fortune rare que de rencontrer un écrivain qui parle du Japon avec sang-froid. L'affection de M. Chamberlain pour un pays où il a passé tant d'années et acquis une si haute réputation scientifique, et sa franche acceptation du Japon moderne et européanisé ne l'empêchent pas de relever à l'occasion, avec la netteté qui convient, certains traits désagréables, comme les méthodes singulières des commerçants japonais et l'esprit dans lequel a été poursuivie et obtenue la révision des traités (V. articles *Trade* et *Treaties with Foreign Powers*). Il n'a pas choisi au hasard, comme épigraphe de son livre, ces paroles d'Amiel : « Comprendre les choses, c'est avoir été dans les choses, puis en être sorti..... Celui qui est encore sous le charme et celui qui n'a pas subi le charme nt incompétents. »

Cl. E. Maitre.

Lafcadio Hearn. — *Shadowings*. Boston, Little, Brown and Co. 1 vol. in-8, 268 pp. et illustr. — *A Japanese Miscellany*. Ibid., ibid. 1 vol. in-8, 305 pp. et illustr.

M. Hearn vient d'ajouter deux nouveaux volumes à la liste déjà longue de ces brillants essais, où il a fixé, dans une langue singulièrement souple et imagée, quelques aspects peu connus de la vie et des mœurs du Japon. Il ne faut assurément pas demander à ces impressions d'artiste la rigueur de méthode et l'appareil scientifique des traités de philologie, d'anthropologie ou de folklore ; et si l'érudition de M. H. est incomplète ou superficielle sur tel ou tel sujet, si même il ne travaille pas directement sur les textes, cela est en somme de peu d'importance, pourvu que son impressionnisme soit exact et de bon aloi. Or, c'est précisément la sympathie profonde et divinatrice de M. H. pour les choses dont il parle qui fait le charme rare et le prix de tout ce qu'il a écrit : et telles pages de ses premiers ouvrages, *Unfamiliar Japan* ou *Kokoro*, nous font pénétrer plus avant dans l'âme du Japon qu'une étude systématique, de même que certaines descriptions de *Japoneries d'automne*, à cause de l'extraordinaire netteté de perception visuelle de Pierre Loti, sont plus exactes en un sens que celles d'un laborieux archéologue. Tout au plus peut-on découvrir parfois dans l'impressionnisme de M. H. quelques éléments qui ne sont pas japonais : un goût du fantastique, propre à certains écrivains de race anglo-saxonne, et surtout un sentiment accablé et terrifié de l'immensité de l'univers et de la lourdeur des choses, que M. H. a gardé sans doute des années passées sous le soleil tropical des Antilles.

Dans ces deux nouveaux volumes, comme dans ceux qui les ont immédiatement précédés, *In Ghostly Japan* et *Exotics and Retrospectives*, M. H. s'occupe surtout de ce qu'on peut appeler *folk-lore* dans le sens le plus général du mot : légendes locales, superstitions communes, chansons populaires ou enfantines, contes recueillis dans les vieux livres. On trouvera amusante sa brève étude sur « les noms personnels des femmes » (*Shadowings*), où il cherche à montrer que tant de jolis prénoms, comme *Ume* « Prune », *Matsu* « Pin », *Take* « Bambou », *Sen* « Fée des Bois », sont choisis non pas, comme on pourrait le croire, en raison de leurs qualités esthétiques, mais pour les vertus morales qu'ils symbolisent ou pour les idées heureuses qui leur sont attachées. Et cela est vrai sans doute partiellement : mais la distinction que fait M. H. est trop tranchée, trop inspirée de nos catégories européennes. En réalité les Japonais n'ont jamais dissocié la beauté esthétique d'un objet de sa valeur significative ou suggestive. Le choix des prénoms féminins est seulement un exemple de ce perpétuel symbolisme, caractéristique de l'art de l'Extrême-Orient, et qui fait que le décor d'une poterie japonaise ou chinoise, en apparence œuvre de pure fantaisie, est, pour qui sait l'entendre, un langage et peut se déchiffrer comme un livre. — Mentionnons aussi de curieuses recherches sur la litérature poétique de la *semi*, la cigale japonaise (*Shadowings*), et sur celle de la libellule (*Miscellany*). Mais il faut mettre à part le recueil de *Old Japanese songs* (*Shadowings*)

Digitized by Google

et de *Songs of Japanese children* (*Miscellany*): ces chansons accompagnées en général de refrain, curieuses de forme, nées tout entières de l'imagination populaire, nous révèlent un côté à peu près inconnu de la poésie japonaise. M. H. a raison de dire qu'après les avoir parcourues, on éprouve « une sensation indéfinissable, comme après une première vision des rues japonaises : le sentiment obscur d'une humanité autre et inscrutable, d'une âme de race différente, étrangement attirante, et pourtant à jamais étrangère à la nôtre » (*Miscell.*, p. 230).

Les deux volumes contiennent aussi un certain nombre de contes, extraits des vieux *Monagatari* ou d'autres anciens livres, qui, s'ils sont au point de vue littéraire les perles des deux ouvrages, appellent cependant, à un autre point de vue, certaines réserves. Le choix même des sujets, pris presque exclusivement parmi les histoires sinistres de revenants et d'apparitions, risque de donner au lecteur non prévenu une impression quelque peu inexacte de ce qui est le fond ordinaire des récits japonais. Mais c'est surtout la manière même de conter qui est différente : jamais les conteurs japonais n'ont atteint à cette intensité d'effet, obtenue par un art savant et classique de la composition, une extrême concentration de l'intérêt, une élimination sévère des détails oiseux. Déjà la manière dont M. H. avait condensé dans quelques pages de *In Ghostly Japan*, le fameux roman d'Enchô, *Botan-Dôrô* « La Lanterne aux pivoines », offrait un exemple typique de son procédé. Ces contes, violents et ramassés comme des nouvelles de Maupassant, n'ont aucun rapport de facture avec les récits diffus, coupés de hors-d'œuvre et de digressions, encombrés d'épisodes inutiles, alourdis de conversations interminables, dont ils sont pour la plupart extraits. Il va du reste de soi que ces réserves n'enlèvent rien à leur beauté littéraire, due au contraire à leur saisissante brièveté. Tels d'entre eux, par exemple *The Reconciliation* (*Shadowings*) et *Of a Promise broken* (*Miscellany*), valent bien qu'on félicite M. H. d'être un interprète aussi infidèle. Il en est un, fort différent des autres, qu'il faut citer en première ligne : *The story of Kwashin Koji* (*Miscellany*), admirable specimen d'humour japonais, une pure merveille.

Cl. E. Maitre.

Insulinde

J. Brandes. *Lo-Tong, een Javaansche Reflex van een Chineeschen Ridder-Roman* (T. voor Ind. T.-L. en Volkenkunde, 45, fasc. 3.)

M. Brandes nous fait connaître le remaniement javanais d'un roman chinois intitulé *Lo-Tong*. On connaissait déjà une traduction en malais du roman *San-kouo-tche* 三國志.

Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia vant passerende daer ter plaetse als over geheel Nederlandts-India anno 1674. — Edité par la Société des Arts et Sciences de Batavia sous la surveillance de M. J. A. van der Chijs. (Batavia, 1902, in-8°, 375 pp.)

Ce nouveau *Dagh-Register* sera, comme ses devanciers, le bienvenu pour tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'Extrême-Orient. Les données sur les relations commerciales et officielles que la Compagnie des Indes Néerlandaises entretenait avec les pays de l'Indo-Chine, sont particulièrement abondantes et intéressantes. P. 70, nous trouvons la traduction d'une lettre du roi de Siam, Tsiou Praja Siri Derma Rata Diezit Gadja Matienzit Pipitdri Danrata Cazateboedi Pépiri Prakarma Padt, qui prie la Compagnie de protéger les sujets siamois

Digitized by Google

qui font le commerce au Tonkin; le roi réclame également deux caisses, qu'il avait confiées à un navire anglais, dont les Hollandais se sont emparés. P. 156, le roi du Cambodge, Yang Depertuwan, envoie à la Compagnie une lettre et comme cadeaux des défenses d'éléphant et de la laque. Une autre lettre intéressante est celle de « Annam Cockon, roi du Tonkin ». Il s'agit ici probablement de l'empereur 嘉宗 Gia-Thon, qui régnait sur l'Annam de 1672 à 1676. Quant à son nom bizarre, Annam Cockon, nous inclinons à croire qu'il cache tout simplement le titre de Gia-Thon: 安南國王 Annam quoc vuong, roi du royaume d'Annam. « Annam Cockon » se plaint dans sa lettre que les deux canons que la Compagnie lui a offerts précédemment, ne valent rien; il prie les Hollandais de lui envoyer quatre canons en bon état, accompagnés de 500 piculs de soufre, de 1,000 piculs de salpêtre et de 100,000 balles de différents calibres. Les Annales annamites passent ce fait sous silence, mais il est assez curieux de constater que dans la *Hedendaagsche Historie of tegenwoordige Staat van alle Volkeren* (Amsterdam, 1739) mention est faite (2e vol., page 591) de quatre canons hollandais, fondus à Amsterdam en 1656 et se trouvant dans la citadelle de Hué.

En 1674 les comptoirs des Hollandais s'échelonnaient de Surate à Nagasaki. Aussi les rapports du « Dagh-Register », rapports secs et détaillés, où les moindres évènements sont notés jour par jour, renferment-ils des renseignements précieux sur les pays indiens et extrême-orientaux, sur les établissements français dans l'Inde et sur la rivalité acharnée qui y mettait aux prises Français et Hollandais. On sent dans mainte page l'excitation que cause aux habitants de Batavia la guerre faite à la mère-patrie par la France; cette excitation se traduit souvent dans des représailles contre les prisonniers de guerre. Ainsi un Gascon et un Provençal sont condamnés aux galères pour avoir troublé le repos des burghers en se battant en duel.

E. H.

S. VAN RONKEL. — *Het Tamil-Element in het Maleisch.* (Tijdschr. v. Ind. Taal-, Land- en Volkenkunde. Tome 45, fasc. 2, pp. 97-119).

C'est une liste de tous les mots malais d'origine tamoule qui se trouvent désignés comme tels dans les lexiques de Pijnappel et de Van der Tuuk. M. van Ronkel passe en revue tous ces mots et démontre qu'un bon nombre d'entre eux ne dérivent pas du tamoul, mais en dernier lieu du sanskrit.

Y. C. VAN EERDE. — *Een Huwelijk bij de Minangkabausche Maleiers.* (Tijdschr. v. Ind. Taal-, Land- en Volkenkunde. Tome 44, fasc. 5-6, pp. 387-511.)

M. van Eerde nous raconte avec de copieux détails comment se fête un mariage chez les Malais de Minangkabau à Sumatra. De nombreux aperçus sur l'exogamie et le matriarchat, qui sont en honneur chez eux, de même que sur le droit matrimonial et le divorce, rendent encore plus intéressant ce travail.

H. KERN. — *Bijdragen tot de Spraakkunst van het Oudjavaansch.* (Bijdragen tot de Taal-, Land- en Volkenkunde van Ned.-Ind. Tome IX, fsc. 1-2, pp. 161-183.)

M. Kern traite dans cet article avec son habituelle compétence du verbe et des préfixes en vieux-javanais. Cette étude se continue dans les fascicules 3-4 (pp. 512-531) du même tome.

Digitized by Google

Y. Hazeu. —*Het oud-javaansche Ādiparwa en zijn Sanskrit-Origineel.* (Tijdschr. v. Ind. Taal-, Land- en Volkenkunde. Tome 44, fasc. 4, pp. 289-357.)

M. Hazeu s'est assigné comme tâche la recherche de l'origine du Mahābhārata en kawi. Dans son présent article il compare le chapitre Ādiparvan du poème vieux-javanais avec la partie correspondante des rédactions sanscrites et avec la Bhāratamañjarī de Kṣemendra. Voici ses conclusions : On peut admettre que dans la période des 9e, 10e et 11e siècles, il a existé plusieurs rédactions ou même plusieurs écoles du Mahābhārata. Une de ces rédactions, celle qui au milieu du onzième siècle était répandue au Kaçmir, nous est suffisamment connue par l'extrait qu'en donne Kṣemendra. Etant donnée l'étroite parenté qui existe entre cette rédaction kaçmirienne et l'original de la traduction faite un siècle auparavant à Java, on est autorisé à conclure que l'original du manuscrit vieux-javanais était lui-même venu du Kaçmir ou d'une région limitrophe, tout au moins du Nord-Ouest de l'Inde.

S. van Ronkel. — *En Toevoegsel op de Sadjarah Malajoe* (Tijdschr. v. Ind. Taal-, Land- en Volkenkunde. Tome 44, fasc. 4, pp. 358-372).

En 1896, M. Shellabear publia à Singapour une nouvelle édition de la chronique malaise *Sadjarah Malayou*, qui contient un chapitre assez long qui ne se trouve ni dans l'édition de Leyde ni dans celle qu'on doit à Dulaurier, et qu'il tira de deux nouveaux manuscrits. Toutefois le style de ce chapitre diffère assez de la manière d'écrire de Tun Sri Lanang, auteur du Sadjarah Malayou, pour qu'on puisse affirmer que ce fragment n'est pas de lui. Il n'en est pas moins intéressant. M. van Ronkel nous donne une analyse des faits qui y sont relatés, tous contemporains de la prise de Malacca par les Portugais.

S. van Ronkel — *De Maleische Schriftleer en Spraakkunst getiteld Boestānoe'l Kātibīna* (Tijdschr. v. Ind. Taal-, Land-en Volkenkunde. Tome 44, fasc.5-6, pp. 512-58).

M. van Ronkel nous présente le Pāṇini,des Malais, Radja Ali Hadji, auteur de la seule grammaire malaise qui ait été faite par un indigène. Radja Ali Hadji a écrit son *Boustānou l'kātibīna* en 1857. Il s'est efforcé de faire entrer coûte que coûte la langue malaise dans les cadres grammaticaux inventés par les grammairiens arabes pour les besoins de leur langue.

Il va sans dire que les résultats obtenus par cette méthode ne sont guère brillants.

Notes bibliographiques

— Le fascicule 2 du tome 56 de la *Zeitschrift d. D. M. G.* contient la fin de l'article précédemment annoncé de M. Albert Bürk sur les *Çulbasūtras* (*Bull.* II, 87) et la troisième partie de l'édition de Dāmodara par M. R. Simon (*Bull.* II; 206).

— La *Revue de l'histoire des religions*, T. XLV, No 3, donne la fin du *Bulletin des religions de l'Inde* de M. Barth (Hindouisme). Les travaux de l'Ecole française y sont l'objet d'une appréciation, qui nous est un précieux encouragement. Le même fascicule contient un compte rendu des *Recherches sur les Chams* de M. Cabaton, par M. Sylvain Lévi.

Digitized by Google

CHRONIQUE

INDO-CHINE

Ecole Française d'Extrême-Orient. — M. Parmentier, architecte, pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient, a exposé au Salon de cette année ses études du monument de Po Nagar de Nhatrang : le jury de la section d'architecture a décerné une troisième médaille à l'œuvre de notre collaborateur.

Bibliothèque. — Nous avons reçu de l'Inspecteur général des douanes chinoises le volume suivant : *Statistical Series, N° 2. Customs Gazette. N° CXXXIII, January-March 1902.* Shanghai, 1902, in-4°.

— Le P. Vallot a fait don à notre bibliothèque de son *Cours complet de langue annamite*, tomes II-VII.

Musée. — M. le général Dodds a fait don au Musée de trois instruments de musique mèo.

Le R. P. Douspis, missionnaire à Canton, nous a envoyé une collection d'images populaires chinoises relatives aux évènements de 1900.

* * *

Congrès des Orientalistes de Hanoi. — M. Senart, membre de l'Institut, a été désigné par l'Académie des Inscriptions pour la représenter au Congrès. La Société Asiatique a choisi pour délégué M. Cl. Madrolle ; la Société d'anthropologie, M. P. d. Enjoy ; le Siam, M. le colonel Gerini (Luong Sara Sastra).

* * *

Mission d'exploration scientifique. — Un arrêté du Gouverneur général du 15 mai 1902 (*Journal Officiel*, 24 juillet 1902) a créé en Indo-Chine une *Mission d'exploration scientifique permanente*, placée sous l'autorité du Gouverneur général de l'Indo-Chine et sous le contrôle scientifique de l'Académie des sciences. La Mission a pour objet l'exploration et l'étude, au point de vue de l'histoire naturelle et de l'anthropologie, des pays de l'Indo-Chine et des régions avoisinantes. Elle comprend quatre sections : Géologie et minéralogie ; Zoologie ; Botanique ; Anthropologie. Elle se compose d'un directeur et d'explorateurs titulaires (deux par section) nommés par le Gouverneur général sur la présentation de l'Académie des sciences.

* * *

Annam. — Sur les indications du P. Geffroy, missionnaire à Gia-hưn et avec son obligeant concours, M. Parmentier a reconnu et estampé une inscription nouvelle dans le voisinage de la pagode de Hô-gian, village de Thanh-sơn, canton de Vân-sơn, huyên de Hoai-ân, province de Binh-dinh (Annam). Elle est gravée sur un rocher de 3 m 50 de longueur et 2 m de hauteur, au bord du ruisseau de Hô-gian, et assez curieusement placée sous la nappe tombante d'une cascade ; une longue pierre formant palier devant la roche inscrite est creusée d'un puits de 2 m de profondeur environ. L'inscription comprend 14 lignes en caractères de 4 centimètres environ de hauteur, en partie usés par le glissement des nappes d'eau.

Digitized by Google

Cambodge. — Nous avons reçu la lettre suivante de M. Bellan, résident de Prey-Veng :

Prey-veng, le juin 1902.

Monsieur le Directeur, — J'ai l'honneur de vous signaler plusieurs ruines ou emplacements d'anciens monuments qui ne figurent pas sur l'*Atlas archéologique de l'Indo-Chine* et que j'ai visités au cours de mes tournées. Voici la description sommaire de ces ruines :

I. — A une demi-heure au Sud de Prey-Veng se trouve le lieu dit : *Barai Andet*. C'est l'emplacement d'un sanctuaire qui a eu un certain renom, et dont il ne reste plus de traces. Les indigènes prétendent que les anciennes pierres qui se voient dans les trois pagodes modernes de Prey-Veng, proviennent des ruines de ce monument. Etat actuel : un tertre de trois ou quatre mètres d'élévation, planté de grands arbres, avec deux bassins entourés d'une large chaussée en bon état de conservation, ainsi que j'ai pu le reconnaître en débroussaillant un peu. Sur la plate-forme du tertre, un petit Neak Ta. En débroussaillant, au pied d'un gros arbre et a demi enterrés dans une termitière, des débris de statues, parmi lesquels un corps de divinité féminine, en grès, d'une seule pièce, d'une remarquable facture ; collier et ceinture sculptés. Les pieds, les bras et la tête de la statue ont disparu.

II. — A 200 mètres environ à l'Est de la pagode de Prey Sla (province de Péarang), un petit monument carré en briques dont le toit s'est effondré, et dont les murs ont trois ou quatre mètres de hauteur. Un portail formé de belles pierres de taille plates de 80 centimètres de largeur et de près de deux mètres de hauteur. En avant du portail, deux colonnes sculptées en pierre, d'une seule pièce, supportant un linteau également sculpté : le sujet représenté est Indra sur l'éléphant tricéphale. Ces ruines paraissent être les vestiges d'un monument plus important. Le tertre est en effet très vaste ; son élévation au-dessus de la plaine est de deux mètres. Une légère dépression du terrain se remarque autour du tertre, dernières traces du fossé qui a dû être creusé primitivement et qui, à la longue, s'est comblé avec la terre emportée par les pluies. Un mur en briques, dont il reste encore des vestiges, devait retenir les remblais du tertre. Sur la plate-forme de celui-ci, et devant le monument que je viens de citer, un petit toit de tuiles surbaissé abrite une pierre (support de liṅga sans doute) de fort belles dimensions, creusée de rigoles pour l'écoulement des eaux lustrales. Sur cette pierre reposent des débris, dont plusieurs têtes de Gaṇeça. Dans l'intérieur du monument, au-dessus du linteau, des débris de nombreuses statuettes de Buddha, de divinités.

III. — Dans la province de Péarang, une ruine dite *Tuol Prasat*, petit édifice carré en briques avec quelques pierres dont plusieurs sculptées et représentant des têtes d'éléphant. Ce monument se trouve isolé au milieu des rizières.

IV. — Près de la pagode de Robang (province de Kandal) un monument en briques du genre de celui de Prey Sla, mais de dimensions plus restreintes. Portail très bas formé de pierres plates sans sculptures.

V. — A Bun trai Yean (Kandal), emplacement d'un ancien fort : un cheddey qui passe chez les indigènes pour être le mausolée d'un ancien roi du Cambodge.

VI. — Non loin de Prey Veng : le Neak Ta Romiel, petit tas de pierres sur le talus d'une rizière ; un liṅga ébréché, des débris de statues en pierre, avec sculptures, en assez bon état de conservation.

CH. BELLAN.

* * *

Laos. — M. P. Macey, commissaire du Gouvernement à Pak hin Boun (Laos), nous a adressé deux vocabulaires du langage des Khas Tiaris et des Khas Mong-khong. Ces deux tribus, qui ne se marient qu'entre elles, ne comptent plus que 1.500 à 2.000 familles disséminées sur

Digitized by Google

les pentes du versant occidental de la chaîne annamitique, dans les provinces laotiennes de Cammon et de Song-Khône. Ils se donnent eux-mêmes les noms de K'koai T'trri et de K'hoai B'brrô. M. Macey a joint à ces vocabulaires d'intéressants renseignements et d'excellentes photographies prises par M. David, commis des Services civils.

CHINE

— On annonce la publication prochaine d'une nouvelle édition du Dictionnaire chinois-français du P. Couvreur. L'ouvrage sera désormais par ordre de clefs ; il paraîtra en deux rédactions : l'une abrégée, de 700 ou 800 pages in-4° ; l'autre complète, donnant toute la matière du dictionnaire actuel, 1.400 ou 1.500 pages, gr. in-8°

— Le volume des *Rudiments*, du P. Wieger, contenant les « Textes historiques », est sous presse.

INDE

— Les données fournies par le dernier recensement sur l'état religieux de l'Inde montrent que cet état a peu changé depuis 1891 : les différences de chiffres paraissent résulter surtout des conditions économiques. Les Hindous sont en perte de 613. 447, les Musulmans en progrès de plus de 1 million 3/4. Le buddhisme a reçu un énorme accroissement en Birmanie, où ses adhérents sont au nombre de 2. 296. 037, mais ce fait est dû simplement à l'accroissement de la population (18 2/3 °/o). Les Jainas ont été très éprouvés par la famine. La secte des Aryas, fondée vers 1877 à Lahore par un Brahmane de l'Ouest a passé de 40.000 adhérents à 67. 105, tous établis dans les provinces unies. Les Brahmoïstes se sont accrus de 32 °/o, mais leur nombre total ne dépasse guère 4.000. Le christianisme gagne 638,861 adhérents, ce qui fait ressortir un accroissement de 28 °/o sur un accroissement total de la population de 2, 5 °/o. C'est toujours le Sud de l'Inde, Madras et Travancore, qui fournit le plus grand nombre de convertis ; et les basses castes continuent à être la source presque unique de ce recrutement.

— Le mahārāja de Jeypur s'est embarqué à Bombay le 12 mai pour assister au couronnement du roi d'Angleterre, après de curieuses cérémonies. Onze prêtres firent la pūjā à la mer, en y jetant des fleurs, de l'huile, des sucreries et des noix de coco. On distribua parmi les indigènes des volumes en sanskrit et en hindī démontrant que les voyages par mer n'étaient point interdits par les çāstras. Le mahārāja emmène avec lui la statue illustre de Çrī Govind Jin, qui est de temps immémorial le dieu familial des mahārājas de Jeypur. (*Pioneer*).

— L'*Histoire de Bombay* de M. S. M. Edwardes, qui formait un volume du *Bombay Census Report*, va être réimprimée dans une édition plus commode, sous la direction du Gouvernement de Bombay. (*Times of India*.)

— D'après une information du *Pioneer*, un gentleman japonais serait venu récemment dans l'Inde pour prendre des arrangements en vue de l'envoi de délégués Hindous à un *Oriental Religious Congress* qui se tiendrait en octobre 1902 à Tokyo. Dans le cas où un nombre suffisant d'Hindous d'un certain rang social accepteraient cette invitation, un steamer serait envoyé à Calcutta pour les transporter au Japon. L'effet de cette communication aurait été, comme d'ordinaire, de mettre aux prises les orthodoxes qui considèrent un tel voyage comme prohibé par les çāstras, et les libéraux qui souhaitent profiter de cette occasion unique offerte par les Japonais. Dans l'intention de ses organisateurs, ce Congrès aurait pour résultat d'établir l'identité fondamentale des diverses religions de l'Extrême-Orient, tant buddhiques que brahmaniques.

Digitized by Google

JAPON

— M. Cl. E. Maitre, pensionnaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient, s'est rendu en mission au Japon et est arrivé à Yokohama le 15 avril. A Tôkyô, il a commencé a réunir les éléments d'une bibliothèque japonaise pour l'Ecole, et a recueilli en même temps de précieuses promesses de collaboration. Il est allé ensuite à Kyôto, où il poursuit ses recherches, et où il a trouvé, en particulier auprès de la secte florissante et érudite du *Nishi Hongwanji*, l'accueil le plus aimable et le plus empressé.

— Nous apprenons la mort de M. Arthur Arrivet, décédé le 13 mai à Tôkyô, où il enseignait depuis nombre d'années le français et le latin à la 第一高等學校 *Dai-ichi Kôtô Gakkô* (Première Ecole supérieure, nous dirions Lycée ou Collège). M. Arrivet, qui connaissait parfaitement la langue japonaise, laisse plusieurs ouvrages d'enseignement estimés, destinés du reste aux étudiants japonais plutôt qu'aux étudiants français. Le *Dictionnaire japonais-français* (Tôkyô, Maruya, 2e éd., 1893, XIV-1021 pp.), qu'il a composé en collaboration avec N. Ota, A. Tanaka et T. Imai, s'il ne supporte aucunement la comparaison avec les grands travaux de Hepburn et de Brinkley, est du moins le plus commode que nous ayons jusqu'à ce jour en langue française.

— On connaît le remarquable développement de la presse quotidienne au Japon. Les magazines et revues de toutes sortes y prennent aussi une extension extraordinaire et se multiplient avec une rapidité qu'on peut bien juger inquiétante pour l'avenir du livre. Revues littéraires, revues scientifiques, revues religieuses, philosophiques, historiques, revues juridiques, politiques, diplomatiques, économiques, commerciales, pédagogiques, médicales, militaires, féministes, encombrent les étalages des libraires et relèguent de plus en plus les livres sur les rayons de l'arrière-boutique et du pourtour. Chaque mois, chaque semaine en voit éclore de nouvelles. Jusqu'ici les organes littéraires les plus importants étaient le 文藝倶樂部 *Bungei Kurobu*, « le Club littéraire », le 新小說 *Shin Shosetsu*, « les Romans nouveaux », et surtout peut être le 帝國文學 *Teikoku Bungaku*, « les Belles-Lettres Impériales », ainsi nommé parce qu'il est rédigé par les élèves et les gradués de l'Université Impériale de Tôkyô. On reprochait assez généralement aux deux premières de ces revues (à la première surtout) d'être quelque peu populaires, et à la dernière d'être, par contre, trop strictement universitaire, un peu pédantesque et ennuyeuse. Deux nouvelles revues viennent de surgir coup sur coup, qui veulent disputer sérieusement la prééminence à leurs aînés. L'une est le *Gei-yen*, « le Jardin littéraire », dirigé par M. Ueda Bin 上田敏. L'autre, plus considérable, est le 文藝界 *Bungei-kai*, « le Monde littéraire », dirigée par M. Sassa Masakazu 佐々政一, et publiée par la 金港堂 Kinkôdô, l'une des maisons d'édition les plus entreprenantes de Tôkyô. Directeur et éditeurs semblent ne pas vouloir faire les choses à demi. Le premier numéro, qui a paru le 15 mars, ne comptait pas moins de 360 pages de texte serré, et les suivants ont été presque aussi volumineux. Le prix du numéro n'est cependant que de 30 sen, un peu plus de 75 centimes !

— Il faut avouer du reste que, si le développement des revues menace son avenir, le livre, pour le moment, paraît se porter assez bien. Les jeunes gens piqués de la tarentule littéraire et trop désireux d'être imprimés pour exiger une rémunération, abondent ; et comme d'autre part le papier et la main-d'œuvre sont à bon marché, ce n'est pas une grosse affaire que d'éditer un livre. Il n'y a malheureusement pas de *Journal de la Librairie* japonaise pour nous tenir au courant de cette production considérable, où les romans, les livres scolaires et les adaptations d'ouvrages étrangers tiennent d'ailleurs la première place ; et il s'en faut que tous les éditeurs publient des catalogues réguliers. Il est surtout fâcheux que nous soyions si mal renseignés sur les travaux consacrés par les savants japonais à leur propre pays. A peine se doute-t-on en Europe qu'ils soumettent en ce moment leur passé à une vaste et laborieuse enquête, dont les résultats sont consignés peu à peu dans de volumineuses compilations. Par

Digitized by Google

des réimpressions d'anciens ouvrages, par des collections de textes et de documents dispersés, par le dépouillement des archives des vieilles familles et des temples, par des commentaires de toutes sortes, ils dressent peu à peu un inventaire systématique de leurs antiquités nationales, de leur littérature et de leur civilisation, et préparent aux historiens futurs des matériaux de premier ordre. Le 日本文學全書 *Nihon Bungaku Zensho*, dans ses vingt-quatre volumes, contient non pas, comme son titre l'indique, une « collection complète de la littérature japonaise », mais du moins une collection à peu près complète des *Monogatari*, des *Nikki* et des ouvrages pseudo-historiques, qui ont tenu une place si importante dans la littérature de ce qu'on appelle quelquefois le moyen âge japonais. Le 帝國文庫 *Teikoku Bunko*, « la Bibliothèque de l'Empire » (50 volumes), et sa continuation le 續 *Zoku Teikoku Bunko* (43 volumes parus), renferment les œuvres essentielles de la littérature populaire, romans et drames, des derniers siècles. Sous le titre de 國史大系 *Kokushi Tai-kei*, « grande série des histoires nationales » (17 volumes), on a réuni les anciennes chroniques du Japon; et on publie maintenant une continuation de cet ouvrage, *Zoku Kokushi Tai-kei*. On a réimprimé la monumentale Encyclopédie 群書類從 *Gunsho Ruijū*, et on réimprime le *Loku Gunsho Ruijū*. Les énormes volumes du 古事類苑 *Koji Ruiyen*, — une sorte d'Encyclopédie qui veut embrasser l'histoire de toutes les branches de la civilisation japonaise —, apparaissent avec régularité. Sous les auspices de l'Université de Tôkyô se publient deux recueils qui doivent comprendre des centaines de volumes et qui présentent un intérêt scientifique exceptionnel : le 大日本史料 *Dai-Nihon Shiryo*, « Matériaux pour l'histoire du Japon » (4 volumes parus), et son complément naturel, le 大日本古文書 *Dai-Nihon Kobunsho*, « Anciens documents [pour l'histoire] du Japon » (2 volumes parus).

Les bouddhistes de leur côté ne restent pas inactifs; et tandis qu'à Kyôto les principales sectes commencent la publication d'une nouvelle et magnifique édition du *Tripiṭaka* chinois, qui doit former 360 fascicules grand in-8°, quelques savants de Tôkyô préparent un grand dictionnaire bouddhique sanskrit-chinois, qui laissera loin derrière lui l'essai peu satisfaisant d'Eitel.

Et nous ne signalons ici, bien entendu, que les grandes collections : mais combien d'ouvrages d'un intérêt plus particulier ou d'une moindre étendue mériteraient au même titre d'être cités ! Que de pareils travaux parviennent si difficilement à la connaissance du public scientifique européen, cela est infiniment regrettable; et le *Bulletin* s'efforcera de combler, peu à peu, et au moins partiellement, cette grosse lacune de la bibliographie internationale. Il y a à cela un double intérêt. Un intérêt scientifique d'abord, cela va de soi : le Japon a aujourd'hui le droit d'avoir sa place parmi les nations savantes, comme il est déjà entré, définitivement, dans le concert des puissances politiques. Mais de plus, ce qui manque trop souvent au Japon, en matière scientifique comme en matière politique, ce n'est certes pas le désir de faire de grandes choses, c'est l'argent. Bien des fois déjà, d'importantes publications ont dû être interrompues, que quelques souscriptions d'Europe auraient sans doute sauvées ; et il n'est pas sûr que le même sort n'attende pas quelques-unes de celles que nous citons plus haut. Or il y en a parmi elles d'un intérêt assez considérable pour que toutes les grandes bibliothèques ayant un fonds oriental se doivent à elles-mêmes de les acquérir, pourvu seulement qu'on les signale à leur attention.

— M. R. K. Florenz, à qui nous devons déjà tant de grands travaux de japonologie, en prépare d'autres qui ne le céderont pas en importance à ceux qui les ont précédés. Il travaille depuis dix ans déjà à une grande édition avec traduction, commentaire et lexique du *Manyôshū*, le plus ancien et le plus important des recueils de poésies japonaises. Il prépare en même temps en collaboration avec M. Chamberlain, un dictionnaire spécial du *Kokipshū*. Il publiera dès l'an prochain une *Histoire de la littérature japonaise*, en un ou deux volumes, qui sera beaucoup plus détaillée et plus complète que l'essai, pourtant si remarquable, de M. Aston. Sa traduction de la troisième partie du *Nihongi* (VIIe siècle) étant épuisée, une nouvelle édition entièrement revue paraîtra prochainement dans le même format que la traduction de la première partie, publiée l'an passé sous le titre de *Japanische Mythologie*. Enfin la traduction de la seconde partie (de Jimmu-tennô à Sushun-tennô) suivra de près.

Digitized by Google

— L'auteur du dictionnaire-japonais français, auquel nous avons annoncé que le gouvernement général de l'Indo-Chine avait accordé une subvention de 3,000 piastres, est le P. G. Lemaréchal, missionnaire apostolique, vicaire général (Yokohama). Le P. Lemaréchal veut bien nous communiquer quelques renseignements sur cet ouvrage, qui sera mis prochainement sous presse. L'ordre suivi sera naturellement l'ordre alphabétique. Les caractères chinois suivront immédiatement le mot japonais écrit en *romaji*: mais on a jugé inutile d'ajouter le *kana*, « car depuis la réforme opérée dernièrement, il ne semble plus avoir aucune utilité. En effet, la difficulté consistait dans le choix des caractères qui rendait certaines syllabes longues; or on a remplacé ces caractères par un trait pour tous les cas. » On a jugé également inutile, à l'exemple du dictionnaire de Hepburn, mais à la différence de celui de Brinkley, de mettre les caractères aux exemples. Les mots ordinaires seront écrits sans majuscules: celles-ci seront réservées pour les noms propres. Les mots d'origine chinoise seront distingués par un astérisque. Les différents sens d'un même mot seront séparés par un gros point, et les exemples propres à ce sens suivront immédiatement. Ce dictionnaire ne visera pas à être absolument complet, ce qui du reste est à peu près impossible avec la multiplication incessante des composés d'origine chinoise et des noms purement techniques des différentes sciences: mais on espère qu'il contiendra à peu près tous les mots actuellement en usage dans la conversation et les livres ordinaires. Un point notable est qu'une place sera faite aux noms propres d'histoire et de géographie (noms des Empereurs, des principaux shôguns, des hommes les plus célèbres, des nengô, des départements, des provinces, des villes, montagnes, rivières et volcans les plus importants). L'ouvrage formera un volume de 12 à 1,500 pages in-4°. Le P. Lemaréchal, que nous remercions de ces renseignements, ne nous dit pas s'il y aura un index des caractères chinois, si les mots et formes de la langue écrite seront soigneusement distingués de ceux qui appartiennent strictement à la langue parlée et si les principaux synonymes seront indiqués comme dans Brinkley. Un index des caractères surtout serait le bienvenu: le dictionnaire de Brinkley n'en contient pas, et l'index du Hepburn, renvoyant aux pages au lieu de donner la transcription en *romaji*, est inutilisable dour tout autre dictionnaire.

— M. R. Edwards prépare une étude de phonétique sur le dialecte de Tôkyô, d'après les méthodes de la phonétique expérimentale, qui paraîtra au printemps prochain.

— Le vent est décidément ici aux grandes compilations. La maison d'édition Meifrô-dô de Tôkyô va prochainement commencer la publication d'un grand dictionnaire de la législation japonaise, intitulé 法律字書 *Horitsu Jisho*, auquel travaillent, paraît-il, vingt-sept personnes sous la direction de M. Ume Kenjirô. Les compilateurs se proposent d'éclaircir tous les termes employés dans les différents codes et dont l'intelligence est parfois si difficile aux juges japonais: ils donneront aussi, croyons-nous, les équivalents français, anglais et allemands. L'ouvrage contiendra 2.000 pages, et paraitra en 10 parties.

— La maison d'édition Kôyû-Kivan 光融館, de Tôkyô, qui a publié nombre d'ouvrages importants sur le bouddhisme, annonce l'apparition prochaine d'un grand dictionnaire biographique du bouddhisme, intitulé 佛家人文字書 *Bukka Jimmei Jisho*, par 鷲尾順敬 Washio Junkei. L'ouvrage formera trois volumes, comprenant en tout 1.600 pages environ: le second doit paraître en octobre de cette année et le troisième en décembre; le premier est annoncé pour mars 1903. Le dictionnaire proprement dit donnera la biographie de 6.500 personnes, chiffre qui paraît bien formidable; il y aura en outre divers appendices utiles: une brève histoire du bouddhisme japonais, une table des sectes et de leurs subdivisions, des listes chronologiques des supérieurs des diverses sectes, des prêtres célèbres à divers titres et des artistes bouddhiques, des dictionnaires des noms posthumes, des noms abrégés et des noms multiples, etc. Le prix de l'ouvrage complet sera de 9 yen; le prix de souscription est 4 yen. 50.

Digitized by Google

FRANCE

— Dans sa séance du 6 juin, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a partagé le prix Stanislas Julien entre M. de Groot, pour le quatrième volume de son ouvrage intitulé : *The Religious System of China*, et M. Désiré Lacroix, capitaine d'infanterie coloniale, pour sa *Numismatique annamite*, qui forme le premier volume des Publications de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

— L'Imprimerie Nationale vient de faire graver des caractères chams, dont l'exécution a été dirigée par M. Cabaton. Il est probable que ces caractères trouveront prochainement leur emploi dans l'impression du *Dictionnaire cham* auquel travaille M. Cabaton et pour lequel il a eu à sa disposition les matériaux réunis par le pionnier de la philologie chame, M. Aymonier.

Digitized by Google

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

13 mars 1902

Arrêté affectant à l'École française d'Extrême-Orient, après la clôture de l'Exposition, une partie des bâtiments qui seront conservés (*Journ. Off. 1er septembre 1902*).

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine,

Vu le décret du 21 avril 1891 ;
Vu les arrêtés du 6 mai 1899, et 28 juin 1900, décidant l'ouverture à Hanoi, le 3 novembre 1902, d'une Exposition des produits agricoles et industriels et des œuvres d'art de la France, des colonies françaises et des pays d'Extrême-Orient ;
Vu l'arrêté du 22 décembre 1899, portant définition et réglementation du Domaine en Indo-Chine ;
Vu l'arrêté du 15 février 1902, fixant la réglementation de la procédure applicables aux aliénations, acquisitions, échanges, baux, affectations, désaffectations des immeubles du Domaine colonial et aux occupations temporaires du Domaine public ;
Sur la proposition du Directeur des Affaires civiles.

ARRÊTE :

Article premier. — A la clôture de l'Exposition ouverte à Hanoi, le 3 novembre 1902, le terrain et les bâtiments de l'Exposition seront incorporés au Domaine colonial ;

Art. 2. — Le terrain formant le polygone A. B. C. D. E., teinté en rose sur le plan annexé au présent arrêté, le bâtiment principal M. et ceux des bâtiments annexes situés sur ce même terrain qui pourront être conservés seront affectés à l'Ecole française d'Extrême-Orient, au Musée de l'Ecole et au Musée industriel, agricole et commercial de l'Indo-Chine.

Art. 3. — Le terrain formant le polygone H. J. K. L. N., teinté en bleu sur le plan annexé au présent arrêté, et les bâtiments construits sur ce terrain seront affectés à l'École d'Arts et Métiers de l'Indo-Chine.

Art. 4. — Le Directeur des Affaires civiles, le Directeur général des Travaux publics et le Résident supérieur au Tonkin, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Saigon, le 13 mars 1902.

PAUL DOUMER.

Digitized by Google

HANOI. — IMP. F.-H. SCHNEIDER

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

Le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* paraît tous les trois mois. Le prix de l'abonnement annuel est fixé à 8 $ pour l'Indo-Chine française et à 20 fr. pour la France et les pays de l'Union postale, celui du numéro respectivement à 2 $ et 5 fr.

Il sera rendu compte de toutes les publications relatives à l'Extrême-Orient dont deux exemplaires auront été envoyés à la Rédaction; l'un des exemplaires est réservé à la bibliothèque de l'École, l'autre est destiné à l'auteur du compte-rendu.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la rédaction à M. le Directeur de l'École française d'Extrême-Orient, à Hanoi, et toutes celles concernant l'administration du Bulletin à M. F.-H. SCHNEIDER, imprimeur-éditeur, à Hanoi.

PUBLICATIONS

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

I. — NUMISMATIQUE ANNAMITE, par DÉSIRÉ LACROIX, capitaine d'artillerie de marine. 1 vol. in-8°, accompagné d'un album de XL planches. Saigon, 1900..... 25 fr.

II. — NOUVELLES RECHERCHES SUR LES CHAMS, par ANTOINE CABATON, ancien élève diplômé de l'École pratique des Hautes Études, ancien membre de l'École française d'Extrême-Orient, attaché à la Bibliothèque nationale. 1 vol. in-8°. Paris E. Leroux, 1901.

III. — PHONÉTIQUE ANNAMITE (dialecte du Haut-Annam), par L. CADIÈRE, de la Société des Missions étrangères. 1 vol. in-8°. Paris, Imprimerie nationale; E. Leroux, 1902.

ATLAS ARCHÉOLOGIQUE DE L'INDO-CHINE. MONUMENTS DU CHAMPA ET DU CAMBODGE. Par le capitaine E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, attaché à l'École française d'Extrême-Orient. 5 feuilles en 1 vol. in-f°. Paris, Imprimerie nationale; E. Leroux, 1901.

Digitized by Google

II 3669

HARVARD COLLEGE
JAN 7 1904
LIBRARY

Tome II, nº 4 Octobre-Décembre 1902

Pierce fund

BULLETIN

DE

l'Ecole Française

D'EXTRÊME-ORIENT

REVUE PHILOLOGIQUE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

DEUXIÈME ANNÉE

HANOI

F.-H. SCHNEIDER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

1902

Digitized by Google

SOMMAIRE

I. — Notes de bibliographie chinoise. I. *Le Kou yi ts'ong chou*, par M. P. Pelliot. 315
II. — Notes de bibliographie japonaise. I. *Une nouvelle édition du Tripiṭaka chinois*, par M. Cl. E. Maitre. 341
III. — Coutumes populaires de la vallée du Nguôn-sơn, par M. L. Cadière. . 352
IV. — Liste des manuscrits khmèrs de l'École française d'Extrême-Orient. . 387

BIBLIOGRAPHIE

I. — Indo-Chine.

A. Chéon. Thuận-ạn trước chi tử. (P. P.) – *A. Chéon*. Recueil de nouvelles curieuses. (P. P.) — *G. Schlegel*. Siamese Studies. (P. Pelliot). 401

II. — Inde.

Cāndra-vyākaraṇa, herausg. von *B. Liebich*. (L. F.) — *M. Gallenkamp*. Dravidische Volkspoesie, I. — *J. Davidson*. Notes on the Bashgalī language. (E. Huber.) – *M. Geiger*. Etymological vocabulary of the Māldivian language. 403

III. — Chine. (Paul Pelliot.)

P. Hoang. Mélanges sur l'administration. Tableaux des titres et des appellations de l'Empereur, des membres de sa famille et des mandarins. — *H. Havret*. La stèle chrétienne de Si-ngan-fou, III. — *De Marolles*. Souvenirs de la révolte des T'ai-P'ing. — *G. Schlegel*. On the invention and use of fire-arms and gunpowder in China. — *E. von Zach*. Weitere Beitræge zur Würdigung Prof. Schlegel's. Einige Worte zu Prof. Schlegel's « La loi du parallélisme en style chinois ». — *F. Farjenel*. La métaphysique chinoise. — *E. Chavannes*. Le défilé de Long-men. 405

IV. — Japon.

K. Florenz. Japanische Mythologie. (Cl. E. Maitre.) — *Ten Kate*. Zur Psychologie der Japaner 410

V. — Notes bibliographiques 413

CHRONIQUE

France 415
Indo-chine 416
Chine. 420
Japon. 421
Allemagne 424

Documents administratifs concernant l'Ecole française d'Extrême-Orient 433

Digitized by Google

NOTES DE BIBLIOGRAPHIE CHINOISE

PAR M. PAUL PELLIOT

Professeur à l'Ecole française d'Extrême-Orient

I

LE KOU YI TS'ONG CHOU 古逸叢書

A laisser même de côté les œuvres du bouddhisme, telles que le *Yi ts'ie king yin yi* 一切經音義 de Houei-lin 慧林 des T'ang (100 k.) ou le *Sin yin yi* 續音義 de Hi-lin 希麟 (10 k.) (1), le Japon a conservé et conserve encore des ouvrages chinois aujourd'hui perdus en Chine. Tel commentaire du *Hiao king* revenu du Japon est depuis longtemps classique en Chine (2); c'est également au Japon que l'érudition chinoise contemporaine est redevable du *K'iun chou tche yao* 羣書治要 (3); toute une collection de ces textes ainsi sauvés après quelques siècles d'oubli a été publiée en 1797 par un Japonais sous le nom de *Yi ts'ouen ts'ong chou* 佚存叢書 (4). Un Chinois appelé Yang Cheou-king 楊守敬 (5), venu en mission au Japon vers 1880, y fit à son tour une riche moisson. Obligé de rentrer en Chine, il s'entendit avec le ministre de Chine au Japon, Li Chou-tch'ang 黎庶昌 (6),

(1) Cf. p. 326.

(2) C'est le commentaire de Tcheng K'ang-tch'eng 鄭康成 (IIIe s.) rapporté en Chine en 998-1003 par le bonze japonais Tiao-jan 奝然. Cf. p. 330.

(3) Le *K'iun chou tche yao* fut compilé en 631 par Wei Tcheng 魏徵 (cf. Giles, *Biogr. Dict.* No 2264), peut-être en collaboration. Perdu en Chine dès le temps des Song, il fut réimprimé au Japon à la fin du XVIIIe siècle; sur 50 k. il ne manquait que les k. 4, 13 et 23. Le *K'iun chou tche yao* est un recueil d'extraits tirés des ouvrages de philosophie comme des ouvrages d'histoire, depuis les temps les plus anciens jusqu'aux T'ang; plusieurs de ces ouvrages ne sont plus connus que par ces extraits. Les bibliographes du XVIIIe siècle n'ont pas pu connaître le *K'iun chou tche yao*, mais Yuan Yuan 阮元 l'a décrit dans son *Sseu k'ou wei cheou chou mou t'i yao* 四庫未收書目提要, k. 2. p. 1 (cf. p. 331). Nous nous servons d'une réédition publiée en 1847 pour le *Lien yun yi ts'ong chou* 連筠移叢書.

(4) Cf. p. 330.

(5). Yang Cheou-king est l'auteur d'un *Souei chou ti li tche k'ao tcheng* 隋書地理志考證 en 9 k., publié en 1896.

(6) Cf. Giles, *Biogr. Diction.* no 1200. Li Chou-tch'ang était accompagné de 姚文棟 Yao Wen-tong, qui donne quelques renseignements sur ces recherches de livres anciens dans ses 東槎雜著 *Tong tch'a tsa tchou*. Li Chou-tch'ang était venu en Europe avec la mission

Digitized by Google

qui en 1884 donna à Tôkyô une partie des textes retrouvés, en une superbe édition intitulée *Kou yi ts'ong chou* 古逸叢書 (1). Il est regrettable que les frais de publication aient mis un obstacle au zèle des deux savants. Les textes seuls des cinq classiques paraissent devoir peu gagner à la reproduction d'éditions anciennes, mais il n'eût pas été sans intérêt de publier le *T'ong tien* 通典 ou le *Che chouo sin yu* 世說新語 d'après les éditions des Song du Nord retrouvées au Japon. Telle quelle, cette collection s'impose à l'attention; nous allons tâcher de la faire connaître.

I. Ying fou song chou ta tseu pen eul ya 影覆宋蜀大字本爾雅, « Reproduction d'un exemplaire du *Eul ya* publié sous les Song d'après le texte du Sseu-tch'ouan en grands caractères », 3 k.

Cet exemplaire du *Eul ya* est décrit dans le *King tsi fang kou tche* (k. 2. p. 27) (2). Le texte y est accompagné du commentaire de Kouo P'o 郭璞 (3); le colophon porte le nom de Li Ngo 李鶚; les caractères évités par respect sont ceux proscrits sous les Song. Or le *Houei tchou lou* 揮麈錄 de Wang Ming-ts'ing 王明清, qui vivait sous les Song (4), rapporte que lors de la conquête du Sseu-tch'ouan par les T'ang postérieurs, l'Empereur Ming-tsong 明宗 (926-933) ordonna à Li Ngo 李鍔 d'écrire les cinq classiques et qu'il fit graver et

---

de Kouo Song-tao 郭嵩燾; il a rédigé un compte-rendu de cette mission et une notice sur l'Exposition universelle de 1878. Les œuvres de Li Chou-tch'ang, publiées lithographiquement à Chang-hai en 1897 sous le titre de *Li sing che ts'ong kao* 黎星使叢稿, contiennent en outre des renseignements intéressants sur des réimpressions japonaises d'anciens ouvrages chinois.

(1) Notre exemplaire est divisé en 4 *t'ao* très épais renfermant 49 *pen* in-4°. Le prix à Péking en 1901 était environ de 30 $. Le catalogue du *ts'ong chou* est donné dans le *Houei k'o chou mou* 彙刻書目, éd. de 1886, k. 7; selon le *Houei k'o chou mou*, les planches ont été apportées de Tôkyô à Sou-tcheou.

(2) Le *King tsi fang kou tche* 經籍訪古志 est une bibliographie fort importante des anciens ouvrages chinois conservés au Japon. Il a été achevé en 1856 par Chô-kiang Ts'iuan-chan 澁江全善 (Shibue Matayoshi) et Sen Li-tche 森立之 (Mori Tateyuki), et comprenait originairement 6 k. Il était resté manuscrit. Quand Yang Cheou-king vint au Japon, il réussit à s'en procurer une copie, à un prix fort élevé. Sen Li-tche lui fit savoir que cette copie, exécutée en fraude, était très fautive, et s'offrit à la corriger. L'œuvre, accrue de deux chapitres sur les livres de médecine, a été imprimée avec des caractères mobiles en 1885, aux frais de Siu Tch'eng-tsou 徐承祖, devenu ministre au Japon en octobre 1884 (Giles, *Biogr. Dict.* n° 759). Il y est fait mention de bon nombre d'éditions coréennes non signalées dans la *Bibliographie coréenne* de M. Courant. — Nous donnons d'après M. Maitre la prononciation des mots japonais.

(3) Cf. Giles, *Biographical Dictionary*, n° 1069.

(4) Section 餘話 *yu-houa*, k. 2, p. 20, dans l'édition du 津逮秘書 *Tsin tai pi chou*. Wang Ming-ts'ing était parent de 曾布 Tseng Pou, que l'*Histoire des Song* range parmi les traitres, et témoigne de la sympathie pour les théories de 王安石 Wang Ngan-che. Le merveilleux tient une assez grosse place dans ses ouvrages, parmi lesquels il faut encore citer le *Yu tchao sin tche* 玉照新志 et le *T'eou hia lou* 投轄錄.

Digitized by Google

imprimer ces textes, dont la famille de Wang Ming-ts'ing conservait un exemplaire daté de 931. On voit par là que des exemplaires des classiques écrits par Li Ngo existaient encore du temps des Song, et l'édition reproduite par Li Chou-tch'ang est une édition faite sous les Song sur le texte original de Li Ngo, avec cette seule modification d'y éviter les caractères proscrits sous les Song. La double leçon 鶚 et 鍔 est moins explicable.

Ces éditions sont des matériaux pour les travaux futurs. En voici deux exemples. On sait que le *Eul ya* est compris avec son commentaire dans la collection des *Che san king tchou chou* 十三經註疏; pour le *Eul ya*, le 1er commentaire (註) est de Kouo P'o, le 2e commentaire (疏) est de Hing Ping 邢昺, qui vivait sous les Song. Il y a trois grandes éditions des *Che san king tchou chou*; deux datent du XVIe siècle; la troisième, beaucoup plus estimée des Chinois, a été publiée au début de ce siècle, d'après un exemplaire des Song, par Yuan Yuan 阮元, qui à chaque œuvre a joint un examen critique, 校勘記 *Kiao k'an ki*. A propos d'un passage du 釋詁 (4e division du *Eul ya*), Yuan Yuan conteste que telle phrase ait pu être dite par Kouo P'o et prétend que c'est une phrase du second commentaire qui s'est glissée dans son texte. Or le texte du *Eul ya* publié par Li Chou-tch'ang ne donne que le commentaire de Kouo P'o, et remonte à une époque où celui de Hing Ping n'existait pas; la phrase en question s'y trouve cependant; Yuan Yuan la rejetait donc à tort.

Autre exemple. Dans le dernier paragraphe, 釋音, tous les exemplaires donnent dans le commentaire de Kouo P'o une citation du *K'ong che chang chou tchouan* 孔氏尚書傳. Touan Yu-ts'ai 段玉裁 (1) en dénie l'authenticité et y voit une interpolation des Song. En effet l'édition présente ne contient plus cette phrase. Mais la raison alléguée par Touan Yu-ts'ai est moins heureuse que sa conjecture; c'est, selon lui, que le *K'ong che chang chou tchouan* n'existait pas au temps de Kouo P'o. Or, pour expliquer le paragraphe 鳥鼠同穴, Kouo P'o cite le *K'ong che chang chou tchouan*, sans que personne, même Touan Yu-ts'ai, ait contesté l'authenticité de ce passage; le *K'ong che chang chou tchouan* existait donc peut-être dès le IIIe siècle de notre ère. Ainsi ce texte du *Eul ya* remonte plus haut que tous ceux connus jusqu'à présent, notamment que ceux utilisés pour éditer le *Che san king tchou chou*; c'est lui qu'il faudra étudier; il est, comme le dit Li Chou-tch'ang, « l'ancêtre » (祖禰) de tous les autres.

II. — YING SONG CHAO HI PEN KOU LEANG TCHOUAN 影宋紹熙本穀梁傳, « Reproduction d'un texte du *Commentaire de Kou-leang* remontant à la période *chao-hi* (1190-1194) des Song », 12 k.

(1) Cf. Giles, *loc. laud.*, no 2087.

Digitized by Google

Wang Che-tchong 汪士鍾, de Yang-tcheou 揚州, a réimprimé le *Commentaire de Kong-yang* au *Tch'ouen-ts'ieou*, d'après un exemplaire ancien conservé dans sa bibliothèque dite Wen-li-t'ang 問禮堂. Cet exemplaire remontait aux Song et avait été imprimé par Yu Jen-tchong 余仁仲 en 1191. Yu Jen-tchong avait ensuite publié en 1193 le *Commentaire de Kou-leang* avec les notes de Fan Ning des Tsin (1) (范寧集解), mais l'édition était perdue en Chine; elle est reproduite ici d'après un exemplaire conservé au Japon. Quelque peu de cas qu'avec le Dr Legge on doive faire des commentaires de Kong-yang et de Kou-leang, dans la mesure où on voudra les étudier, c'est à cette édition, qui est critique, que l'on devra s'adresser pour Kou-leang.

III. — Fou tcheng p'ing pen louen yu tsi kiai 覆正平本論語集解, « Reproduction d'un exemplaire du *Louen yu tsi kiai* de la période *shôhei* (1346-1369) » (2), 10 k.

C'est sans doute en 285 de notre ère que le *Louen yu* fut apporté pour la première fois au Japon par le savant coréen Wang Jen 王仁. On ignore quels commentaires l'accompagnaient alors. Sous les Souei et les T'ang, on se servait du commentaire de Tcheng K'ang-tch'eng 鄭康成, perdu depuis lors, auquel étaient jointes les *Explications* (集解) de Ho Yen 何晏.

En 1364, un Japonais présenta à son souverain une réimpression du *Louen yu tsi kiai* de Ho Yen 何晏 (3). Le texte qu'il avait pris comme base remonterait de tradition indépendante jusqu'aux Souei ou aux T'ang, serait antérieur par conséquent aux grands travaux de l'école de Tchou Hi sur les *Quatre livres*. Li Chou-tch'ang reproduit ici l'édition de 1364.

Comme autres textes importants sur le *Louen yu*, et dont on doit la conservation aux Japonais, il faut encore mentionner : *a*) le *Louen yu yi chou* 論語義疏 en 10 k., comprenant les *Explications* de Ho Yen avec un second commentaire par Houang K'an 皇侃 des Leang, réimprimé au Japon au XVIIIe siècle; *b*) le manuscrit du *Louen yu*, datant des T'ang, reproduit au *Tchouan hi lou ts'ong chou* 纂喜廬叢書 (cf. p. 340) avec un examen critique par Li Chou-tch'ang.

IV. — Fou yuan tche tcheng pen yi tch'eng tchouan; hi ts'eu tsing yi 覆元至正本易程傳六卷繫辭精義二卷, « Reproduction d'un texte de la période *tche-tcheng* (1341-1367) des Yuan donnant le commentaire de Tch'eng au *Yi king*, en 6 k., et le *Hi ts'eu tsing yi*, en 2 k. ».

Le commentaire du *Yi king* dont il s'agit ici est celui de Tch'eng Yi 程頤

---

(1) Cf. Giles, *loc. laud.*, nº 541.

(2) Les *nengô* japonais sont donnés d'après Bramsen, *Japanese chronological tables*, Tôkyô, 1880.

(3) Cf. Giles, *loc. laud.*, nº 662.

Digitized by Google

(XIe s.) (1). Le *Tong tou che lio* 東都事略 (2) et le *Tche tchai chou lou kiai t'i* 直齋書錄解題 garantissent que l'édition originale comprenait 6 *kiuan*; elle fut plus tard réduite à 4 k. par un bouleversement de l'ancienne disposition. L'édition récemment publiée à Nankin s'est appuyée sur le *Tcheou yi houei t'ong* 周易會通 de Tong Tchen-k'ing 董眞卿 (3) pour restituer la division originale. Mais on est loin d'y avoir réussi, comme on le voit en comparant le texte de Nankin au texte ancien que publie Li Chou-tch'ang. Ce dernier texte date à la vérité des Yuan, mais il proscrit encore les caractères évités par respect sous les Song : c'est donc une reproduction pure et simple d'une édition des Song, et le plus fidèle représentant du commentaire original de Tch'eng Yi. Les diagrammes en tête du premier *kiuan* paraissent une addition des anciens éditeurs.

Le *Hi ts'eu tsing yi* reproduit, sur la partie du *Yi king* intitulée *Hi ts'eu*, les opinions de Tcheou tseu 周子, des deux Tch'eng 二程, de Tchang tseu 張子, etc... La compilation en paraît dûe à Lu Tsou-k'ien 呂祖謙 (XIIe s.) (4).

V. — Fou kiuan tseu pen t'ang k'ai yuan yu tchou hiao king 覆卷子本唐開元御注孝經, « Reproduction d'une copie manuscrite d'un commentaire impérial du *Hiao king* composé pendant la période *k'ai-yuan* (713-741) des T'ang », 1 k.

Ce commentaire est fort court. Il est précédé d'une préface par Yuan Hing-tch'ong 元行冲. L'Empereur Ming-houang 明皇 des T'ang (713-755) ayant composé un commentaire (注) du *Hiao king*, chargea Yuan Hing-tch'ong de faire le commentaire de ce commentaire (疏). Des fragments du commentaire de Yuan Hing-tch'ong sont donnés dans le *Yu han chan fang tsi yi chou* (5).

---

(1) Cf. Giles, *loc. laud.*, no 280.

(2) Le *Tong tou che lio* fut composé sous les Song en 130 k. par Wang Tch'eng 王偁. Cf. *Sseu k'ou ts'iuan chou tsong mou*, k. 50, p. 16. Les meilleures éditions sont celles du Wou-song-che 五松室 et du Sao-ye-chan-fang 掃葉山房. Dans l'édition que possède la bibliothèque de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, et qui a été publiée par le Houai-nan-chou-kiu 淮南書局 en 1883, le nom de l'auteur est orthographié Wang Tch'eng 王稱. — Sur le *Tche tchai chou lou kiai t'i*, cf. Wylie, *Notes*, p. 60 ; il y a une édition du Wou-ying-tien, 1773, mais qui s'écarte beaucoup de l'ordonnance primitive.

(3) Tong Tchen-k'ing vivait sous les Yuan. Son ouvrage, en 14 k., se trouve dans le *T'ong tche t'ang king kiai* 通志堂經解.

(4) Cf. Giles, *loc. laud.*, no 1457.

(5) Le *Yu han chan fang tsi yi chou* 玉函山房輯佚書 est une des plus précieuses parmi ces collections de textes que les Chinois publient sous le nom de *ts'ong chou*. Il ne contient pas moins de 600 ouvrages, datant des Han aux T'ang, dont il ne subsiste plus aujourd'hui que des fragments. A la suite de chaque extrait, est indiquée la source à laquelle il a été puisé. Le compilateur est ce Tchang Tsong-yuan 章宗源, qui vivait sous K'ien-long,

Digitized by Google

VI. — Tsi t'ang tseu lao tseu tchou 集唐字老子注, « Texte et commentaire de Lao-tseu en caractères des T'ang », 2 k.

Le mérite de cette édition, aux yeux des Chinois plutôt qu'aux nôtres, est d'emprunter ses caractères au *Wou king wen tseu* 五經文字 de Tchang Ts'an 張參 des T'ang et au *Kieou king tseu yang* 九經字樣 de T'ang Hiuan-tou 唐玄度 des T'ang (1), dont il existe encore de fort belles copies au Japon. Quant au texte même, qui est celui dit de Tch'ao Yi-tao 晁以道, il ne nous a paru différer en rien de celui publié au Wou-ying-tien en 1775 par ordre impérial; il est accompagné également du commentaire de Wang Pi 王弼 (IIIe siècle) (2). Legge a dû faire erreur en parlant de l'édition impériale imprimée en 1794 avec des caractères mobiles métalliques (*Sacred books*, *Texts of Taoïsm*, I. 8); du moins la notice de l'édition impériale de Lao-tseu, dont la bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient possède un premier tirage, est-elle de 1775, et les caractères mobiles du Wou-ying-tien étaient en bois et non en métal (3).

VII. — Ying song t'ai tcheou pen siun tseu 影宋台州本荀子, « Reproduction d'un texte de *Siun-tseu* publié à T'ai-tcheou sous les Song », en 20 k.

Sous les Song du Sud, T'ang Tchong-yeou 唐仲友 publia à T'ai-tcheou quatre éditions, que Tchou Hi l'accusa d'avoir fait graver sur les deniers

---

et dont le *Souei king tsi tche k'ao tcheng* 隋經籍志考證, en 6 k., publié au Hou-pei en 1877, rectifie ou complète si souvent les données bibliographiques de l'histoire officielle. Sous le règne de Tao-kouang, son manuscrit passa entre les mains de Ma Kouo-han 馬國翰, qui changea la préface et l'édita sous son propre nom: la fraude fut découverte, et ridiculisa l'imposteur. C'est du moins ce que dit le *Houei k'o chou mou* (k. 14), mais il n'en est pas question dans les éditions récentes du *Yu han chan fang tsi yi chou*. Les planches passèrent ensuite au Houang-houa-kouan 皇華館 de Ts'i-nan-fou au Chan-tong, mais elles étaient sans doute incomplètes, car on grava des planches complémentaires pour l'édition qui parut à partir de 1871 avec une préface de K'ouang Yuan 匡源 datée 1874. C'est celle que nous avons principalement consultée. Une autre édition a été gravée au Hou-nan par le Siang-yuan-t'ang 湘遠堂 et porte la date de 1884; le *Houei k'o chou mou* la déclare assez fautive. Dans l'une comme dans l'autre, quelques ouvrages, surtout dans la série 農家類, mentionnés à la table des matières, manquent à la collection; c'est ce que constate également le *Houei k'o chou mou*. Les deux derniers *t'ao* sont occupés par le *Mou keng t'ie* 目耕帖 de Ma Kouo-han, qui est un recueil de notes sur les classiques.

(1) Les éditions de ces deux ouvrages sont indiquées dans le *Chou mou ta wen* 書目答問 de Tchang Tche-tong 張之洞 (經部, p. 19 de l'édition minuscule de Chang-hai, 1889). Nous nous sommes servi de celle incorporée au *Wei po sie yi chou* 微波榭遺書.

(2) Wang Pi, qui mourut à 24 ans, a également commenté le *Yi king*. Cf. Giles, *Biogr. Dict.* no 2210.

(3) Sur l'organisation de cette imprimerie, cf. le *Wou ying tien tsiu tchen pan tch'eng che* 武英殿聚珍板程式, et Hirth, *T'oung pao*, VI, 317. Le Wou-ying-tien a brûlé dans l'été de 1901 pour la deuxième fois.

Digitized by Google

publics. Aussi, quand T'ang Tchong-yeou en envoya un exemplaire à Tchou Hi, celui-ci s'empressa-t-il d'en faire remettre au trésor de sa ville la valeur probable. Le *Siun-tseu* réimprimé ici est l'un de ces quatre ouvrages. L'édition passait pour excellente, et Tchou Hi s'étonnait qu'un aussi mauvais homme pût faire d'aussi bonnes choses. Elle parut en 1181 et reproduisait le texte publié vers 1068 par Lu Hia-k'ing 呂夏卿. Les vingt chapitres de Siun-tseu y sont accompagnés du commentaire de Yang Leang 楊倞 des T'ang. En dehors de ce texte, dit des Song du Nord ou de Lu Hia-k'ing, un autre était également courant au XIIe siècle; il avait été publié sous les Song du Sud par Ts'ien T'ien 錢佃. Sous K'ien-long, Lou Wen-tch'ao 盧文弨 (1), s'appuyant sur une ancienne copie manuscrite du texte de Lu Hia-k'ing, le réédita en le comparant aux éditions des Yuan et des Ming; mais on n'avait toujours l'original d'aucun des deux textes. C'est alors que Yang Cheou-king, ayant retrouvé au Japon un exemplaire de cette réimpression de 1181, décida le ministre Li Chou-tch'ang à l'incorporer au *Kou yi ts'ong chou* (2); son édition doit dès à présent faire autorité pour le texte de Siun-tseu.

VIII. — Ying song pen tchouang tseu tchou chou 影宋本莊子注疏. « Reproduction d'un exemplaire des Song du *Tchouang tseu tchou chou* », en 10 k.

Pour précieux que soit le Siun-tseu du *Kou yi ts'ong chou*, il cède encore selon nous devant le merveilleux *Tchouang tseu* qui lui fait suite. Comme l'indique le titre, le texte est accompagné d'un premier commentaire (注), qui est naturellement celui de Kouo Siang 郭象, et d'un second commentaire (疏), composé sous les T'ang par Tch'eng Hiuan-ying 成玄英, « maître de la loi de la fleur d'Occident »? 西華法師. La grosse division est en 10 chapitres, subdivisés en 33 paragraphes avec les titres ordinaires. Les anciennes bibliographies ne sont d'ailleurs pas d'accord pour cette répartition; l'*Histoire des T'ang* parle de 30 k. du 1er commentaire (注) et 12 k. du 2e commentaire

---

(1) Il faut ici corriger la note de Yang Cheou-king qui dit que les ouvrages édités par Lou Wen-tch'ao parurent sous Kia-k'ing. Or Lou Wen-tch'ao est mort en 1795. C'est donc avec raison que le *Houei k'o chou mou* (k. 5) place sous K'ien-long la publication du *Pao king t'ang houei k'o chou* 抱經堂彙刻書. Cf. Giles, *Biogr. Dict.*, no 1438.

(2) Yang Cheou-king s'attribue tout le mérite de cette découverte; elle lui était singulièrement facilitée par ce fait que ce Siun-tseu de 1181 était signalé et décrit dans le *King tsi fang kou tche*, alors manuscrit, mais dont Yang Cheou-king avait pu se procurer une copie (cf. p. 316). — Pour cette bibliographie de *Siun-tseu*, cf. le *Siun tseu tsa tche* 荀子雜志 incorporé au *Tou chou tsa tche* 讀書雜志 de Wang Nien-souen 王念孫, le *Siun tseu pou tchou* de Hao Yi-hing 郝懿行 dans le *Hao che yi chou* 郝氏遺書, enfin les notices du *T'ie k'in t'ong kien leou ts'ang chou mou lou* 鐵琴銅劍樓藏書目錄, et du *Kiao pou yu lou* 斠補隅錄 de Kou Kouang-k'i 顧廣圻 (éd. du *Chō wen tseu kieou* 涉聞梓舊).

Digitized by Google

(疏); Yuan Yuan (1), d'après un exemplaire manuscrit du *Tao tsang* 道藏 (2), donne à notre texte 35 chapitres. Le *Tou chou min k'ieou ki* 讀書敏求記 (3) parle de 20 chapitres.

Certaines traditions du commentaire de Tch'eng Hiuan-ying sont intéressantes. C'est ainsi qu'au 3e chapitre de *Tchouang-tseu*, le récit de la mort de Lao-tseu et des trois lamentations de Ts'in Che 秦失 n'avait pas étonné Kouo Siang. Il n'en va plus de même sous les T'ang, et Tch'eng Hiuan-ying explique longuement que la « mort » de Lao-tseu n'est qu'une « allégorie » (寓言) de Tchouang-tseu, car Lao-tseu, « l'ancêtre du *tao* » 大道之祖, « l'aïeul du monde » 天地萬物之宗, n'était soumis ni à la naissance ni à la mort. Et d'ailleurs, ajoute-t-il, on sait bien que Lao-tseu est allé au Ki-pin 罽賓 (Kapiça), sans que jamais depuis on ait eu de ses nouvelles.

IX. — Fou yuan pen tch'ou ts'eu tsi tchou; pien tcheng; heou yu 覆元本楚辭集注八卷; 辨證二卷; 後語六卷 « Reproduction d'un exemplaire des Yuan du *Tch'ou ts'eu tsi tchou*, en 8 k.; *pien tcheng*, en 2 k.; *heou yu*, en 6 k. ».

---

(1) Les bibliographes de K'ien-long n'ont pas connu cette édition de *Tchouang-tseu*; aussi est-ce dans son *Sseu k'ou wei cheou chou mou t'i yao* 四庫未收書目提要 (k. 1, p. 8 de l'édition minuscule de Chang-hai, 1889) que Yuan Yuan la décrit. Il nous y apprend que Tch'eng Hiuan-ying fut appelé à la cour en 631. Cette notice est importante pour l'histoire du texte de Tchouang-tseu et tout entière à lire. — Ni Giles, ni Legge ne paraissent avoir connu le commentaire de Tch'eng Hiuan-ying.

(2) Le *Tao tsang* ou « *Canon taoïste* » est une énorme collection constituée à l'image du canon bouddhique. Le catalogue du *Canon taoïste* sous les Song paraît perdu. Mais quelques bibliophiles possèdent encore des copies manuscrites du catalogue de la collection telle qu'elle existait sous les Yuan (cf. *T'ie k'in t'ong kien leou ts'ang chou mou lou* 鐵琴銅劍樓藏書目錄, de Kiu Yong 瞿鏞, k. 18, p. 18). Il a été fait du *Tao tsang* sous les Ming une édition dont chaque volume a cette forme longue et étroite empruntée par les bouddhistes chinois aux manuscrits de l'Inde. Le seul exemplaire que nous en connaissions hors de Chine est celui, malheureusement incomplet, qui appartient à l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Nous avons vu un autre exemplaire au Po-yun-kouan 白雲觀 près Péking. Le Po-yun-kouan a également publié, en format grand in-8, un *Tao tsang king mou lou siang tchou* 道藏經目錄詳註 en 4 k.; le *Tchouang-tseu* avec commentaire de Tch'eng Hiuan-ying y est indiqué (k. 3. p. 17) comme ayant 35 k., ainsi que dans le catalogue du *Canon taoïste* inséré au k. 20 du *Houei k'o chou mou* (édition de 1886, k. 20. p. 36). Une autre grosse collection taoïste a été publiée sous le titre de *Tao tsang ts'iuan chou* 道藏全書 ou *Tao tsang tsi yao* 道藏輯要. Son catalogue ne concorde pas avec celui du *Tao tsang*. Elle n'est cependant signalée ni dans le *Houei k'o chou mou*, ni dans le *Chou mou ta wen*. Elle est divisée en 28 *tsi* 集 formant chacun un *t'ao*; les *tsi* sont numérotés par la série des 28 *nakṣatras*. Son catalogue indique également le commentaire de Tchouang-tseu par Tch'eng Hiuan-ying.

(3) Le *Tou chou min k'ieou ki* a été composé sous la dynastie actuelle par Ts'ien Ts'eng 錢曾. L'ouvrage a été imprimé en 1745, réimprimé en 1795, et il est incorporé au *Hai chan sien kouan ts'ong chou* 海山仙館叢書; la notice sur *Tchouang-tseu* est au k. 3, p. 9 vo de cette dernière édition.

Digitized by Google

C'est en 1199, un an avant sa mort et alors qu'à la manière de compter chinoise il était déjà septuagénaire, que Tchou Hi composa son commentaire aux *Elégies de Tch'ou*. Les éditions en sont nombreuses, mais il leur manque le plus souvent le *pien tcheng* et le *heou yu* (1); celle-ci est complète et correcte, basée sur un texte des Yuan reproduisant une édition des Song.

X. — Ying song chou ta tseu pen chang chou che yin 影宋蜀大字本尚書釋音, « Reproduction d'un exemplaire des Song, en grands caractères du Sseu-tch'ouan, du *Chang chou che yin* », 1 k.

Le *Kou yi ts'ong chou* reproduit ici un exemplaire des Song du *Chang chou che yin* de Lou Tö-ming 陸德明 (des T'ang); cet exemplaire, conservé à Wou-tch'ang, avait été copié, peu après 1850, par P'an Si-tsio 潘錫爵, mais il y manque le début de la première section. Les caractères sont absolument semblables à ceux des éditions reproduisant le *Louen yu* et le *Hiao king* données au Che-li-kiu 士禮居 par Houang P'ei-lie 黃丕烈 (2).

XI. — Ying kieou tch'ao kiuan tseu yuan pen yu p'ien 影舊鈔卷子原本玉篇零本三卷半, « Reproduction de trois chapitres et demi appartenant à une copie ancienne du texte primitif du *Yu p'ien* ».

C'est généralement à Souen Yen 孫炎 ou Souen Chou-jan 孫叔然 (3) (IIIe s. ap. J. C.) que l'on attribue la première application méthodique, en son commentaire du *Eul ya* 爾雅, du système de représentation graphique des sons chinois divisés en initiales et finales. Mais le premier dictionnaire réel où ce système ait été adopté est le *Yu p'ien* 玉篇, achevé en 543 (4), sous les Leang, par Kou Ye-wang 顧野王 et dans lequel les caractères sont rangés sous 542 radicaux; chaque caractère est suivi de sa prononciation figurée. A une époque où on se préoccupe avec juste raison de restituer l'ancienne

---

(1) Un exemplaire complet est cependant décrit dans le *Song yuan kieou pen chou king yen lou* 宋元舊本書經眼錄, suppl., I, 20.

(2) Le *Che li kiu ts'ong chou* de Houang P'ei-lie est tout à fait au premier rang des *ts'ong chou* pour le soin minutieux avec lequel il a été établi. L'édition princeps est presque inabordable de prix, mais il a été fait une édition à Changhai en 1887. Houang P'ei-lie (H. 蕘圃 Jao-p'ou) avait réuni une superbe bibliothèque, décrite en son *Che li kiu ts'ang chou t'i pa ki* 士禮居藏書題跋記, 6 k. Elle contenait entre autres cent éditions des Song, que le bibliophile 顧廣圻 Kou Kouang-k'i a célébrées en son *Po song yi tch'an fou* 百宋一廛賦. Quelque considérable qu'il soit, ce chiffre a cependant été dépassé et même doublé par le plus heureux des bibliophiles chinois contemporains, Lou Sin-yuan 陸心源. Lou Sin-yuan a réuni deux cents éditions des Song; aussi le catalogue de ses livres précieux est-il intitulé *Pi song leou ts'ang chou tche* 皕宋樓藏書志; il comprend 120 k. et a été publié en 1882.

(3) Cf. Giles. *Biogr. Dict.* n° 1819.

(4) Wylie (*Notes*, p. 8) écrit par erreur 523. Cf. Watters. *Essays on the chinese language*, Changhai, 1889 in-8, p. 45.

Digitized by Google

phonétique chinoise, il n'est peut-être pas sans intérêt de voir comment ce précieux répertoire nous a été transmis.

Les bibliographes de K'ien-long (1) donnent à ce sujet les renseignements suivants: le *Yu p'ien* fut « accru » la 1re année *chang-yuan* 上元 (674) des T'ang par Souen K'iang 孫强; il fut « révisé » la 6e année *ta-tchong-siang-fou* 大中祥符 (1013) par Tch'en P'eng-nien 陳彭年 (2), Wou Jouei 吳鋭, K'ieou Yong 邱雍. Actuellement (XVIIIe s.), on en connaît trois éditions:

1o Le texte gravé sous K'ang-hi (1662-1722) par Tchang Che-tsiun 張士俊; il débute par la préface de Kou Ye-wang, puis viennent un avertissement, le *Fan nieou t'ou* 反紐圖 de Chen-kong 神珙 (3), enfin les caractères. Tchou Yi-tsouen 朱彝尊 (4) a écrit une préface pour cette édition. C'est le texte dit « texte de *chang-yuan* » (5);

2o Le texte gravé par Ts'ao Yin 曹寅. En tout point semblable au précédent, mais précédé d'un ordre impérial de la période *ta-tchong-siang-fou*. C'est le « texte révisé » 重修本;

3o Le texte gravé au palais sous les Ming. La matière est la même que celle des textes précédents, mais l'ordre des radicaux est changé et le commentaire un peu abrégé. C'est aussi le « texte révisé de la période *ta-tchong-siang-fou* » 大中祥符重修本.

Or les bibliographies des Song, comme le *Kiun tchai tou chou tche* 郡齋讀書志 de Tch'ao Kong-wou 晁公武 (6) ou le *Tch'ong wen tsong mou* 崇文總目, distinguent un *Yu p'ien* en 30 k., œuvre de Kou Ye-wang

---

(1) *Sseu k'ou ts'iuan chou tsong mou*, k. 41, p. 13 ss. — Kou Ye-wang était encore l'auteur d'un *Yu ti tche* 輿地志 indiqué par le *Catalogue des livres conservés au Japon*, p. 20 (cf. p. 333), d'un *Tch'en chou* 陳書 en 3 k., indiqué par le *Che lio* 史畧, II. 20 (cf. p. 333), etc.

(2) Cf. Giles. *Biogr. Dict.* no 237.

(3) Le bonze Chen-kong vivait sous les T'ang. Son *Fan nieou t'ou* est reproduit dans le *Yu han chan fang tsi yi chou* (cf. p. 319)

(4) Cf. Giles. *loc. laud.* no 453. Le grand ouvrage de Tchou Yi-tsouen, son *King yi k'ao* 經義考 en 300 k., n'est pas, comme le dit Giles, un « commentaire critique sur les classiques », mais une bibliographie du sujet, d'ailleurs de tout premier ordre.

(5) Le texte de Tchang Che-tsiun est faussement appelé de *chang-yuan*, puisqu'il remonte non aux T'ang, mais aux Song, comme on le verra plus loin. Il a été réimprimé au Japon en 1834. C'est aussi à lui que paraissent remonter les éditions indiquées par Tchang Tche-tong dans son *Chou mou ta wen* 書目答問 (經部, p. 23 de l'édition de Chang-hai en petits caractères), à l'exception bien entendu de l'édition des Ming.

(6) Cette bibliographie est, ainsi que le *Tche tchai chou lou kiai t'i* (cf. p. 319), de la plus haute importance pour la littérature ancienne. La tradition du texte est assez embrouillée, et les exemplaires dits de Yuan-tcheou 袁州 divisent l'ouvrage en 4 k., au lieu que ceux de Kio-tcheou 衢州 comptent 20 k. Une édition commode du texte de Kio-tcheou a été publiée en 1880. Une édition critique, basée sur les deux textes, a été donnée en 1884 par Wang Sien-k'ien 王先謙.

Digitized by Google

augmentée par Souen K'iang, et un *Tch'ong sieou yu p'ien* 重修玉篇, également en 30 k., revu par Tch'en P'eng-nien et autres. Ainsi, sous les Song, les deux œuvres existaient encore. Or celle qui subsiste est bien celle revue par Tch'en P'eng-nien; le mémorial de présentation par Tch'en P'eng-nien le prouve par le nombre de caractères qu'il donne comme compris dans sa recension. C'est pourquoi le texte de Ts'ao Yin et celui des Ming se donnent comme « révisés » 重修, et publient l'ordre impérial de révision de la période *ta-tchong-siang-fou*. Le texte dit de *chang-yuan* leur étant identique, c'est à tort qu'il se donne comme le véritable texte des T'ang. Enfin le *Yong lo ta tien* cite comme deux ouvrages différents le *Kou ye wang yu p'ien* 顧野王玉篇 (*Yu p'ien* de Kou Ye-wang) et le *Song tch'ong sieou yu p'ien* 宋重修玉篇 (*Yu p'ien* revu sous les Song); et les citations du premier ouvrage ne se retrouvent pas dans le *Yu p'ien* actuel. Il résulte donc de tout ceci que le texte original, qui subsistait peut-être encore au début des Ming, est aujourd'hui perdu, et que le texte actuel est celui de Tch'en P'eng-nien.

Aussi est-il très heureux que Li Chou-tch'ang et Yang Cheou-king aient retrouvé récemment au Japon quelque chapitres manuscrits, que la tradition fait remonter aux T'ang ou aux Song, et qui sont une portion du *Yu p'ien*. Ce *Yu p'ien* présente cette particularité, que très souvent, dans le cours des articles, intervient cette phrase: 野王按, c'est-à-dire « selon mon opinion, à moi (Kou) Ye-wang », qui a disparu du *Yu p'ien* traditionnel. Les caractères sont presque tous pris dans le *Chouo wen*; ceux qui proviennent d'autres sources sont mis à la suite. Le texte de Tch'en P'eng-nien au contraire a tout mélangé. Yang Cheou-king s'efforce ici d'établir que non seulement le texte retrouvé au Japon est antérieur à la révision faite sous les Song, mais qu'il remonte même au-delà de Souen K'iang et des T'ang, et va directement aux Leang. En tout cas, il est bien sûr que nous avons ici l'ordonnance primitive du livre et que, pour les chapitres subsistants, c'est à l'édition du *Kou yi ts'ong chou* qu'il faudra désormais emprunter toute référence tirée du *Yu p'ien*.

Même pour les chapitres perdus, la découverte de ce manuscrit n'est pas sans importance. En effet, Yang Cheou-king a constaté que le *Wan siang ming yi* 萬象名義 (jap. *Banzô-myôgi*), composé en 30 k. en 836-846 par le bonze japonais K'ong-hai 空海 (1), suit caractère par caractère l'ordre des chapitres conservés du *Yu p'ien* ancien. Il en tire cette conclusion que le *Wan siang ming yi* tout entier a été compilé sur le *Yu p'ien* avant que celui-ci ait subi aucune refonte. Quand donc on voudra savoir quel était l'ordre primitif du

(1) Jap. Kû-kai; plus connu sous son nom posthume de Kôbô Dai-shi 弘法大師. — Le *Je pen t'ou king* 日本圖經, publié en 1889 par Fou Yun-long 傅雲龍, k. 22, p. 17, mentionne un exemplaire manuscrit de cet ouvrage, portant comme titre *Tchouan li tseu chou* 篆隸字書; on trouve également, dit-il, des exemplaires divisés en 6 k. et portant comme titre *Tchouan li wan siang ming yi* 篆隸萬象名義.

Digitized by Google

Yu p'ien et si un caractère y était ou non incorporé dans son ancienne rédaction, il suffira de consulter le *Wan siang ming yi*. Enfin Yang Cheou-king indique plusieurs ouvrages japonais reproduisant des « opinions de Kou Ye-wang », c. a. d. des citations du *Yu p'ien* ancien; ce sont, en dehors du *Wan siang ming yi* :

1° Le *Tseu king* 字鏡 (jap. *Jikyô*), en 12 k., composé par le bonze japonais Tch'ang Tchou-sin 昌住新 (jap. *Shôjûshin*) en 898-900;

2° Le *Yi ts'ie king yin yi* 一切經音義 (1), en 100 k., composé en 808 par le bonze chinois Houei-lin 慧琳, longtemps perdu en Chine, mais conservé au Japon ;

3° Le *Yuan chouen ho ming lei tsiu tch'ao* 源順和名類聚鈔 (jap. *Genjun wamyôruijû-shô*), en 20 k., composé en 973-975 (2) ;

4° Le *Kiu p'ing hong kiue wai tien tch'ao* 具平弘决外典鈔 (jap. *Guhei kôketsu gwaitenshô*), composé en 991 par le prince Kiu-p'ing 具平 (jap. *Guhei*) ;

5° Le *Tsing t'ou san pou king yin yi* 凈土三部經音義 (jap. *Jôdo sambukyô hongi*), composé en 1237 par le bonze Sin-jouei 信瑞 (jap. *Shinzui*).

Parmi les ouvrages qui ont été écrits au sujet du *Yu p'ien*, nous signalerons sans avoir à leur sujet aucun renseignement le *Siang wen yu p'ien* 像文玉篇 du bonze Houei-li 慧力 et le *Yu p'ien kiai yi* 玉篇解義 de Tchao Li-tcheng 趙利正. Le texte du *Yu p'ien* dit *Ta kouang yi houei* 大廣益會 n'est autre que le texte de Tch'en P'eng-nien. Un exemplaire en est décrit dans le *K'in ting t'ien lou lin lang chou mou* 欽定天祿琳琅書目, au ch. 1. p. 12 de la réédition de 1884 (3).

XII. — Fou song pen tch'ong sieou kouang yun 覆宋本重修廣韻, « Reproduction d'un texte des Song du *Kouang yun* révisé », en 5 k.

XIII. — Fou yuan t'ai ting pen kouang yun 覆元泰定本廣韻, « Reproduction d'un texte de *t'ai-ting* des Yuan (1324-1327) du *Kouang yun* », en 5 k.

La même question qui s'est posée pour le *Yu p'ien* se représente, encore plus complexe, pour un ouvrage un peu postérieur et non moins important, le

---

(1) Une autre œuvre du même titre est beaucoup plus connue ; c'est celle classée par Nanjio sous le n° 1605 et qui fut composée en 649 par Hiuan-ying 玄應. L'œuvre de Houei-lin est accompagnée d'un *Siu yin yi* 續音義 en 10 k. par Hi-lin 希麟. Le *Je pen t'ou king* en indique plusieurs éditions, toutes assez fautives.

(2) Le *Je pen t'ou king*, k. 21 p. 1, en indique une édition de 1667.

(3) La table du *ts'ong chou* intitulé *Yen yi tche lin* 鹽邑志林, publié sous les Ming, porte un *Yu p'ien tche yin* 玉篇直音, 2 k., par Kou Ye-wang.

Digitized by Google

Kouang yun 廣韻. Les renseignements que donne à son sujet Wylie sont confus et peu exacts ; il est peut-être possible de les préciser. Pour le dire de suite, le *Ts'ie yun* 切韻, le *T'ang yun* 唐韻 et le *Kouang yun* 廣韻 mentionnés comme trois ouvrages par Wylie ne nous semblent être qu'une seule et même œuvre à trois moments de sa rédaction (1).

Les « dictionnaires par rimes » *Yun chou* 韻書 de Lu Tsing 呂靜 et autres étaient entachés de nombreuses erreurs. Pour y remédier, Lou Fa-yen 陸法言 s'adjoignit huit collaborateurs, dont quelques uns ont laissé un nom dans la littérature (2), et en 601 de notre ère, sous les Souei, le *Ts'ie yun* 切韻, en cinq k., était achevé. Tch'ang-souen No-yen 長孫訥言 en fit un commentaire en 677. Plus tard Kouo Tche-hiuan 郭知玄, Kouan Leang 關亮, Sie Siun 薛峋, Wang Jen-hiu 王仁煦, Tchou Chang-k'ieou 祝尚丘 accrurent le texte primitif. De nouvelles et plus considérables modifications furent introduites en 751 par Souen Mien 孫愐 qui édita l'œuvre sous le nom de *T'ang yun* 唐韻. Après lui Yen Pao-wen 嚴寶文, P'ei Wou-ts'i 裴務齊, Tch'en Tao-kou 陳道固 incorporèrent encore des caractères nouveaux. Enfin en 1007, un ordre impérial parut, qui ordonnait de procéder à une nouvelle révision du *T'ang yun*; elle fut confiée à Tch'en P'eng-nien 陳彭年, K'ieou Yong 丘雍 et autres; en 1011, le *T'ang yun* accru par eux était à nouveau publié sous le nom de *Ta song tch'ong sieou kouang yun* 大宋重修廣韻, « le *Kouang yun* révisé sous les grands Song ». Ainsi trois dates et trois noms résument l'histoire de ce dictionnaire : *Ts'ie yun*, 601 ; *T'ang yun*, 751 ; *Kouang yun*, 1011.

Les éditions courantes du *Kouang yun* sont à peu près les mêmes que celles du *Yu p'ien*, c'est-à-dire qu'on a une édition impériale des Ming, une édition par Tchang Che-tsiun de Sou-tcheou, et une édition de Ts'ao Yin, dont le 5e chapitre seul diffère un peu du texte de Tchang Che-tsiun (3). Par contre, le texte impérial des Ming et celui de Tchang Che-tsiun sont fort différents. Tchang Che-tsiun a réimprimé une édition des Song reproduisant certainement le texte de Tch'en

---

(1) Cet exposé est principalement basé sur le *Sseu k'ou ts'iuan chou tsong mou*, k. 42, p. 1 et ss., et sur les notices placées en tête du *Kou yi ts'ong chou*. Il diffère quelque peu de celui de Watters (*Essays*..., pp. 47, 50, 58-60).

(2) Ces huit collaborateurs étaient : Lieou Tchen 劉臻, Yen Tche-t'ouei 顏之推, Wei Yuan 魏淵, Lou Sseu-tao 盧思道, Li Jo 李若, Siao Kai 蕭該, Sin Tō-yuan 辛德源, Sie Tao-heng 薛道衡.

(3) L'édition de Tchang Che-tsiun est souvent dite du *Tsō ts'ouen t'ang* 澤存堂, qui est le nom de la bibliothèque de Tchang ; celle de Ts'ao Yin est incorporée à son *Tong t'ing wou tchong* 棟亭五種. Le texte de Tchang est le plus fréquemment réimprimé, et se trouve reproduit, ainsi que celui des Ming, dans le *Siao hio houei han* 小學彙函. Une étude critique sur le texte de Tch'en P'eng-nien est insérée au ch. 22 du *K'in ting sseu k'ou ts'iuan chou k'ao tcheng* 欽定四庫全書考證, édité au Wou-ying-tien 武英殿.

Digitized by Google

P'eng-nien; les caractères évités par respect s'arrêtant au prénom de l'Empereur Houei-tsong qui régnait de 1101 à 1125, c'est sous son règne que cette édition a été gravée. L'édition des Ming paraît au contraire basée sur un texte antérieur à celui de Tch'en P'eng-nien. Un tel texte existait encore incontestablement au début des Ming, car le *Yong lo ta tien* distingue soigneusement le *Lou fa yen kouang yun* 陸法言廣韻, « *Kouang yun* de Lou Fa-yen », et le *Song tch'ong sieou kouang yun* 宋重修廣韻, « *Kouang yun* révisé sous les Song ». On sait de plus que le *Kouang yun* a été « augmenté » par Tch'en P'eng-nien, et l'édition de Tchang Che-tsiun est plus considérable que celle des Ming. Mais cette édition des Ming n'est pas elle-même sans d'assez graves défauts. Le *Yun houei kiu yao* 韻會舉要 de Hiong Tchong 熊忠 (1), qui date des Yuan, cite tel texte du *Kouang yun* ancien qui ne se retrouve pas dans le texte des Ming; cette édition serait donc également retouchée. Et en effet, les bibliographes de K'ien-long ont eu entre les mains une édition des Yuan du *Kouang yun*, qui ne semble pas avoir été republiée, mais où ils signalent, mot pour mot, le passage cité par Hiong Tchong. Comme cette édition des Yuan et celle des Ming concordent en gros, nous sommes assurés de l'existence d'un texte antérieur à celui de Tch'en P'eng-nien, postérieur par contre à la révision de Souen Mien, puisqu'il porte bien en tête la préface de ce dernier, mais s'appelle déjà *Kouang yun* et non plus *T'ang yun*; ce texte doit donc remontrer aux réviseurs Yen, P'ei ou Tch'en (2). Li Chou-tch'ang et Yang Cheou-king apportent alors un secours précieux. Li Chou-tch'ang a retrouvé le texte des Song édité par Tchang Che-tsiun, et s'est aperçu que Tchang Che-tsiun l'avait fréquemment modifié d'après le *Yu p'ien* et le *Tsi yun* 集韻; aussi reproduit-il entièrement le texte des Song, avec un appendice indiquant les corrections de Tchang Che-tsiun; voilà pour le texte de Tch'en P'eng-nien. Pour le texte ancien, on ne sait exactement à quelle édition des Yuan les bibliographes du XVIIIe siècle faisaient allusion (3), mais Li Chou-tch'ang s'en est procuré une de la période *t'ai-ting* 泰定 (1324-1327) des Yuan, qui donne l'ancien texte; cette édition présente d'assez nombreux caractères vulgaires et d'évidentes fautes de copie; les plus criardes ont été corrigées. Li Chou-tch'ang a comparé cette édition à d'autres qui en dérivent et que possède son ami Yang : édition de 1424, de 1426-1435, une autre plus ancienne de 1330; toutes étaient très fautives.

Nous n'avons voulu que signaler ici l'intérêt de cette édition, la meilleure

---

(1) Cf. Wylie, *Notes*, p. 9.

(2) Le nom de *Kouang yun* était déjà porté, selon le *Tch'ong wen tsong mou* (l. 46), par un ouvrage en 100 k. compilé en 984-987. La même bibliographie (l. 45) indique un *T'ang kouang yun* 唐廣韻 en 5 k., par Tchang Ts'an 張參. Cf. Watters, *Essays*.., pp. 58-59.

(3) Il y a trace d'un exemplaire d'une édition des Yuan, en la possession d'un certain Yuan 袁 au Hou-nan (cf. *Ts'ie yun k'ao*, l, 4).

Digitized by Google

jusqu'à présent, des deux recensions du *Kouang yun*. Mais une autre et grave question se pose, qui nous entraînerait trop loin et sur laquelle nous sommes d'ailleurs imparfaitement renseigné ; c'est de savoir pourquoi ces textes, antérieurs tous deux à la compilation du *Tsi yun* 集韻, offrent déjà pour deux tons sur quatre la réduction du nombre des rimes opérée par l'un de ses auteurs, Kia Tch'ang-tch'ao 賈昌朝 (1), vers le milieu du XIe siècle. Enfin ce n'est qu'avec une extrême prudence que les études de phonétique ancienne devront utiliser les prononciations du *T'ang yun* données dans le *Dictionnaire de K'ang hi*. On parle souvent du *T'ang yun* ; aucun ouvrage actuellement existant ne porte, croyons-nous, ce titre ; il n'en est pas en tout cas qui soit indiqué dans le *Catalogue impérial* du XVIIIe siècle, ni dans la douzaine d'ouvrages bibliographiques que nous avons consultés à ce sujet (2). Les prononciations du *T'ang yun* sont, dès le temps de K'ang-hi, des citations de seconde main. Nous n'avons pas eu à notre disposition le *T'ang yun tcheng* 唐韻正 en 20 k. de Kou Yen-wou 顧炎武; mais le *T'ang yun k'ao* 唐韻考 en 5 k., composé au XVIIIe siècle par Ki Jong-chou 紀容舒 et incorporé au *Cheou chan ko ts'ong chou* 守山閣叢書, rétablit les prononciations du *T'ang yun* d'après l'édition du *Chouo wen* publiée en 986 par Siu Hiuan 徐鉉 (3), antérieurement à la révision de Tch'en P'eng-nien. Lui aussi déclare le texte même du *T'ang yun* perdu depuis longtemps. C'est ce qui donne une valeur spéciale à l'ancien texte du *Kouang yun* publié par Li Chou-tch'ang.

XIV. — Fou kieou tch'ao kiuan tseu pen yu tchou pao tien 覆舊鈔卷子本玉燭寶典, « Reproduction d'une ancienne copie du *Yu tchou pao tien* », en 11 k.

Le *Yu tchou pao tien* fut composé sous les Souei (581-617) par Tou T'ai-k'ing 杜臺卿, appellation Chao-chan 少山, et comprenait originairement douze chapitres, mais le neuvième est perdu. On ne connaît plus l'ouvrage en Chine après les Song. Il est publié ici pour la première fois, d'après un manuscrit conservé au Japon, et qui y a été écrit en 1096. Les onze chapitres forment deux *pen* assez volumineux. Entièrement consacré à l'étude des mois et des saisons, le *Yu tchou pao tien* contient des citations assez abondantes d'ouvrages aujourd'hui perdus (4).

---

(1) Cf. Giles, *Biogr. Dict.* nº 314.

(2) Cf. ce que dit Tch'en Li 陳澧, au début de son *Ts'ie yun k'ao* 切韻考 en 9 k., incorporé au *Tong chou ts'ong chou* 東塾叢書.

(3) Cf. Giles, *loc. laud.*, nº 773.

(4) La table des matières du *Yu han chan fang tsi yi chou* porte l'indication d'extraits du *Yu tchou pao tien;* mais ce chapitre fait partie de ceux du *Nong kia lei* 農家類 qui manquent à toutes les éditions (cf. p. 319). Voir aussi la section 69 du *Chouo feou*.

Digitized by Google

XV. — YING KIEOU TCH'AO KIUAN TSEU PEN WEN KOUAN TS'EU LIN 影舊鈔卷子本文館詞林, « Reproduction de 13 ch. et demi d'une ancienne copie manuscrite du *Wen kouan ts'eu lin* ».

L'Empereur Kao-tsong 高宗 des T'ang (650-683) avait conçu le projet d'une énorme compilation littéraire, embrassant à la manière chinoise toutes sortes de poésies, d'épitaphes, d'inscriptions, d'édits, de mémoriaux, de proclamations parus depuis les temps anciens jusqu'aux T'ang. La direction de l'entreprise fut confiée à Hiu King-tsong 許敬宗 (1), et en 658 l'œuvre, divisée en 1000 chapitres, fut présentée à l'Empereur et appelée *Wen kouan ts'eu lin* 文館詞林. Le pieux zèle de Kao-tsong ne réussit pas à faire passer toute cette littérature à la postérité. En 686, le roi de Sin-lo 新羅 Kin Tcheng-ming 金政明 ayant demandé des livres à la Chine, l'Impératrice Wou 武后 (684-704) fit choisir dans le *Wen kouan ts'eu lin* les morceaux les plus remarquables, et envoya cette anthologie en 50 chapitres au roi de Sin-lo. Depuis lors, la littérature chinoise ignore le *Wen kouan ts'eu lin*, et c'est à peine si dans le *Tch'ong wen tsong mou* (2), il est fait mention d'un *Wen kouan ts'eu lin t'an che* 文館詞林彈事 en 4 k., et si dans le livre sur la littérature de l'*Histoire des Song* (宋史藝文志) on trouve un chapitre de *Wen kouan ts'eu lin che* 文館詞林詩. L'oubli est à ce point complet, que lorsque le bonze japonais Tiao-jan 奫然 (3) vient à la cour des Song, et dit qu'en son pays on possède encore le *Wen kouan ts'eu lin*, ce titre n'éveille aucun écho dans l'esprit de ses auditeurs; ils notent *kouan* 觀 au lieu de *kouan* 館 et supposent qu'il s'agit d'une œuvre de la dynastie actuelle des Song.

Cependant Tiao-jan disait vrai. Un exemplaire du *Wen kouan ts'eu lin* était passé au Japon, et quelques fragments en sont revenus au jour. En 1797, un Japonais publiait sous le nom de *Yi ts'ouen ts'ong chou* 佚存叢書 (4) une collection d'ouvrages perdus en Chine et conservés au Japon; on y trouvait

---

(1) Cf. Giles, *Biogr. Dict.* nº 769. Le second de Hiu King-tsong était Lieou Po-tsong 劉伯宗. Vingt chapitres avaient été commentés par Ts'ouei Yuan-ye (ou wei) 崔元暐 (ou 暐).

(2) Le *Tch'ong wen tsong mou*, compilé par ordre impérial au XIe siècle par Wang Yao-tch'en 王堯臣 (cf. Giles, *Biogr. Dict.* nº 2244; *T'oung pao*, VI, 426), comprenait originairement 66 k. L'ouvrage complet est perdu, mais les fragments en ont été réunis en 5 k. et publiés en 1799 par Ts'ien T'ong 錢侗, Ts'ien Tong-yuan 錢東垣 et autres. L'édition originale de leur travail est dite du Han-yun-tchai 汗筠齋; elle a été réimprimée dans la 4e boîte du *Heou tche pou tsou tchai ts'ong chou* 後知不足齋叢書 et dans la 15e section du *Yue ya t'ang ts'ong chou* 粵雅堂叢書.

(3) Ce bonze vint à la cour des Song en 998-1003; il apporta entre autres livres le *Hiao king* 孝經 avec le commentaire de Tcheng Hiuan 鄭玄 (ou Tcheng K'ang-tch'eng 鄭康成; 127-200 ap. J.-C.), qui était perdu en Chine (cf. *K'ang hi tseu tien*, *s. v.* 奫).

(4) Il y en a une édition japonaise en caractères mobiles. Une autre édition en caractères mobiles en a été faite en Chine en 1879 (cf. *Houei k'o chou mou*, édition de 1886, k. 6).

Digitized by Google

entre autres quatre chapitres du *Wen kouan ts'eu lin*. Les érudits chinois, comme Souen Sing-yen 孫星衍 en son *Siu kou wen yuan* 續古文苑 (1), Yuan Yuan 阮元 en son *Sseu k'ou wei cheou chou mou t'i yao* 四庫未收書目提要 (2) saluèrent avec joie le retour à la lumière d'écrits antiques. Mais c'est le Japonais Mori Tateyuki 森立之 qui a le premier donné des renseignements précis sur l'histoire du manuscrit, au k. 6, p. 38 de son *King tsi fang kou tche* 經籍訪古志 (jap. *Kyôseki bôkoshi*). L'un des *kiuan* porte que la copie fut exécutée la 14e année japonaise *kônin* 弘仁, soit en 823; de plus on y lit les deux sceaux du Ling-jan-yuan 泠然院 (jap. Reizeñin) et du Ts'o-ngo-yuan 嵯峨院 (jap. Sagain). Le Ling-jan-yuan, qui servait de bibliothèque à l'Empereur du Japon, brûla la 17e année *jôgwan* 貞觀, soit en 875; à la suite de quoi l'un des caractères du nom fut modifié, parce qu'il contenait le radical du feu, et on écrivit Ling-ts'iuan-yuan 泠泉院 (jap. Reiseñin). Il semble donc qu'après l'incendie les livres sauvés aient été transférés ailleurs; d'où le second sceau. En tout cas le *Je pen kien tsai chou mou* 日本見在書目 « Catalogue des livres existant au Japon » (3) rédigé en 889-897, et qui semble justement avoir eu pour but d'inventorier ce qui avait survécu au désastre de 875, mentionne le *Wen kouan ts'eu lin* en mille livres; et le *Yuan chouen wo ming lei tsiu tc'hao* 源順倭名類聚鈔 (4), qui est de 973-975, parle encore des cent liasses du *Wen kouan ts'eu lin*.

De notre temps on connut d'abord les quatre chapitres réédités dans le *Yi ts'ouen t'song chou*; l'auteur du *King tsi fang kou tche* en signala six autres sans les éditer; Yang Cheou-king et Li Chou-tch'ang en ont encore retrouvé près de neuf; laissant de côté les quatre chapitres déjà connus, et un autre qui est le *Kouang tch'eng song* 廣成頌 de Ma Jong 馬融, ils publient ici treize chapitres et demi, dont à peine un dixième se trouve déjà dans d'autres collections. Enfin Yang Cheou-king reçut au dernier moment une liste rédigée en 1688-1703 et indiquant quels chapitres existaient alors du *Wen kouan ts'eu lin* et en quel endroit ils étaient conservés. Cette liste est reproduite à la suite de

---

(1) Sur Souen Sing-yen, cf. Giles, *Biogr. Dict.* n° 1809. Le *Siu kou wen yuan*, en 20 chapitres, se trouve dans la 7e section du *P'ing tsin kouan ts'ong chou* 平津館叢書 (cf. *Houei k'o chou mou*, k. 6.).

(2) Sur Yuan Yuan, cf. Giles, *Biogr. Dict.* n° 2573. Son *Sseu k'ou wei cheou chou mou t'i yao*, en 5 ch., décrit 175 œuvres non cataloguées par les bibliographes de K'ien-long. On le trouve dans le 外集 de la collection des œuvres de Yuan Yuan, dite du *Yen king t'ang* 揅經堂; il en existe aussi des éditions séparées. Nous nous servons de l'édition minuscule publiée à Chang-hai en 1889 et à laquelle sont joints le *K'in ting sseu k'ou ts'iuan chou kien ming mou lou* 欽定四庫全書簡明目錄 et le *Chou mou ta wen*.

(3) Cf. p. 333.

(4) Cf. p. 326.

Digitized by Google

son édition et laisse encore subsister l'espoir de voir reparaître quelques uns des onze chapitres qui, sur les trente qu'elle porte, n'ont pas été retrouvés.

Les chapitres conservés du *Wen kouan ts'eu lin* ne sont malheureusement pas toujours ceux qui auraient le plus de prix pour nous ; signalons cependant les ch. 662 et 664 où se trouvent réunies des proclamations impériales (詔) sur les pays vassaux. On savait par exemple que Lieou Ngan 劉安, parent de la maison impériale des Han, et plus connu sous son nom de philosophe de Houai-nan-tseu 淮南子 (1), avait déconseillé à l'Empereur Wou-ti 武帝 (140-87 av. J. C.) d'attaquer le Nan-yue 南越 (c'est-à-dire à ce moment-là la région de Canton). Le mémoire de Lieou Ngan se trouve en termes un peu différents dans les *Mémoires sur l'Annam* (XIVe s.) (2) et dans les recueils de morceaux littéraires anciens comme le *Kou wen yuan kien* 古文淵鑑 (3) (正集, XII, 36 vo ss.) Mais c'est, croyons-nous, au seul *Wen kouan ts'eu lin* que nous devons le texte même de la réponse impériale. L'Empereur soumit le Nan-yue, mais son général Yang P'ou 楊僕 (4) tomba en disgrâce ; l'ordre impérial où sont énumérées les fautes de Yang P'ou se trouve dans le *Kou wen yuan kien* (正集, X, 26); le *Wen kouan ts'eu lin* (ch. 691, p. 2) le donne également, et la parfaite identité des deux textes indépendants prouve la fidélité de la tradition chinoise à travers plus de dix siècles. Le temps et les révolutions ont si bien détruit les vieux manuscrits en Chine que des trouvailles comme celles de Yang Cheou-king, même si elles n'apportaient aucun texte vraiment neuf, garderaient leur valeur comme moyen de vérification.

XVI. — YING KIEOU TCH'AO KIUAN TSEU PEN TIAO YU TSI 影舊鈔卷子本琱玉集, « Reproduction de deux chapitres d'une ancienne copie manuscrite du *Tiao yu tsi* ».

Le *Tiao yu tsi* est mentionné dans le *T'ong tche, yi wen lio* 通志, 藝文畧 comme divisé en vingt chapitres; le *Catalogue des livres existant au Japon*, de 889-897, parle de 15 chapitres. Deux seulement subsistent, le 12e et le 14e. Déjà signalés dans le *King tsi fang kou tche*, il sont reproduits d'après un manuscrit daté de 747. Ces deux chapitres groupent par ordre de matières un certain nombre d'extraits tant des classiques et des historiens canoniques que d'ouvrages moins connus et dont quelques-uns sont perdus. C'est ainsi que l'on a le chapitre des grands buveurs et celui des beautés célèbres ; on y lit par exemple les exploits des lettrés célèbres comme Ma Jong, Tchang Houa,

(1) Cf. Giles, *Biogr. Dict.* n° 1269.

(2) Cf. *Mémoires sur l'Annam*, trad. Sainson, p. 242 et ss.

(3) Le *Kou wen yuan kien* est précédé d'une préface impériale de 1685 ; il est divisé en 64 *kiuan*.

(4) Cf. Chavannes, *Mém. histor.*, I, LXXXV.

Digitized by Google

Tcheng K'ang-tch'eng, dont, selon l'expression chinoise courante, « la capacité de vin était grande » ; du lever au coucher du soleil, Tcheng K'ang-tch'eng pouvait boire plus de trois cents coupes.

XVII. — Ying pei song pen sing kiai 影北宋本姓解, « Reproduction de l'édition des Song du Nord du *Sing kiai* », en 3 k.

En 1036, Chao Sseu 邵思 composa son *Sing kiai* en 3 k., signalé dans le chapitre sur la littérature de l'*Histoire des Song*, et depuis lors inconnu en Chine jusqu'à la publication du *King tsi fang kou tche* et du *Kou yi ts'ong chou*. C'est un répertoire de 2568 noms de famille chinois groupés sous 170 clefs. L'énormité même du chiffre, qui dépasse de près de 500 celui de la liste placée par Giles à la fin de son dictionnaire, est un indice des lectures abondantes de l'auteur. La plus grande partie des ouvrages qu'il cite sont aujourd'hui perdus, tels le *Yun p'ou* 韻譜 de Lu Tsing 呂靜, le *Ho che sing yuan* 何氏姓宛, le *Po kia p'ou* 百家譜 de *Wang Seng-jou* 王僧孺, etc. L'exemplaire de l'édition princeps qui a servi à la réimpression actuelle a appartenu jadis au roi de Corée.

XVIII. — Fou yong lou pen yun king 覆永祿本韻鏡, « Reproduction d'un exemplaire de la période *eiroku* (1558-1569) du *Yun king* », en un chapitre.

Ce *Miroir des rimes* fut compilé sous les Song par Tchang Lin-tche 張麟之. Il est précédé de deux préfaces écrites par l'auteur, l'une en 1161, l'autre en 1203. Réimprimé au Japon une première fois en 1528 d'après une édition postérieure à 1203, il le fut à nouveau en 1564 sur une réimpression de 1197. C'est le texte de 1564 qui est reproduit ici. L'édition est décrite dans le *King tsi fang kou tche*, k. 2, p. 43.

XIX. — Ying kieou tch'ao kiuan tseu pen je pen kien tsai chou mou 影舊鈔卷子本日本見在書目, « Reproduction d'un ancien manuscrit du *Je pen kien tsai chou mou* (jap. *Nihon Kenzai-shomoku*) », en un chapitre.

Ce catalogue des livres chinois alors existant au Japon fut rédigé par un certain Fujiwara no Sasei 藤原佐世 dans la période *kwampei* 寬平 (889-897), postérieurement au grand incendie du Reizeñin 冷然院 (875). C'est une simple énumération de titres ; elle est précieuse en ce qu'elle complète les listes chinoises, et aussi parce que quelques-uns des livres qu'elle mentionne pourraient bien n'être pas perdus sans retour.

XX. — Ying song pen che lio 影宋本史畧, « Reproduction d'un exemplaire des Song du *Che lio* », en six chapitres.

Digitized by Google

Kao Sseu-souen 高似孫 (1), appellation Siu-kou 續古, vivait sous les Song; il est connu comme auteur du *Wei lio* 緯畧 et surtout des quatre chapitres du *Tseu lio* 子畧, qui sont d'une riche information bibliographique. Une nouvelle œuvre signée de lui et jusqu'ici, semble-t-il, inconnue a été signalée dans le *King tsi fang kou tche* (2) et incorporée au *Kou yi ts'ong chou* (3); elle date de sa veillesse, puisque la préface en fut écrite en 1225 et que Kao Sseu-souen avait passé son doctorat en 1184; c'est ce qui explique que, malgré la composition très hâtive, l'auteur, informé par de longues années d'études, y ait pu faire tenir des renseignements aussi complets. L'édition originale n'est connue que par cet exemplaire retrouvé au Japon. Le *Che lio* est une étude sur tous les ouvrages rentrant dans la deuxième section des bibliographies chinoises, celle des historiens, depuis les temps anciens jusqu'aux Song. La plupart de ces livres ont disparu depuis longtemps. Pour d'autres comme le *Tong kouan han ki* 東觀漢記 (4), dont on a réuni les chapitres subsistants, le *Che lio* donne de nouveaux extraits. Voici au hasard deux exemples de l'utilité du *Che lio*. M. Chavannes, étudiant la fortune des *Mémoires historiques* de Sseu-ma Ts'ien, a rencontré dès le *Ts'ien han chou* ce renseignement que dix chapitres du texte original étaient perdus, mais la première liste qu'il ait pu trouver de ces dix chapitres est tirée d'un texte de TchangYen 張晏, qui vivait au IIIe siècle (5). Or nous retrouvons à peu près le même texte dans le *Che lio*, et se terminant aussi par cette phrase: 元成閒褚少孫補缺, « au temps des empereurs Yuan (48-33 av. J.-C.) et Tch'eng (32-7 av. J.-C.) Tch'ou Chao-souen combla cette lacune ». Mais dans le *Che lio* ce texte est tiré du *Wei hong kieou yi* 衞宏舊儀; Wei Hong est bien connu; il

---

(1) Cf. Giles, *Biogr. Dict.* n° 962. L'orthographe 維畧 donnée par Giles est inexacte. Cf. aussi Wylie, *Notes*, p. 129. Le *Wei-lio*, en 12 k., se trouve dans le *Cheou chan ko ts'ong chou*. Le *Tseu lio* est incorporé au *Po tch'ouan hio hai* 百川學海, compilé sous les Song, réédité dans la période *tcheng-tō* (1506-1521) des Ming. Il se trouve aussi, avec un 5e k. formant table, dans le *Hio tsin t'ao yuan* 學津討原 publié sous Kia-k'ing. Le *Po tch'ouan hio hai* contient deux autres œuvres de Kao Sseu-souen, le *Sao lio* 騷畧, en 3 k., et le *Siuan che kiu t'ou* 選詩句圖, en 1 k. Cf. *Houei k'o chou mou*, k. 4 et 6. On a encore de Kao Sseu-souen le *Yen lou* 剡錄, le *Yen tsien* 硯箋.

(2) *King tsi fang kou tche*, k. 3, p. 30. — Ce *Che lio* ne doit pas être confondu avec une autre œuvre de même titre et sans grand intérêt, publiée en 1866 par Tchou K'ouen 朱堃, ni avec le *Che lio* 史畧 de Siao Tchen 蕭震 incorporé au *Tchao tai ts'ong chou* 昭代叢書.

(3) Le *Naikaku-bunko tosho-mokuroku* (fonds chinois, I, 263) indique cependant un exemplaire imprimé qu'il rapporte au temps des Ming; mais c'est peut-être un exemplaire de l'édition qui est reproduite ici. Sur ce catalogue japonais, cf. p. 342.

(4) Le *Tong kouan han ki* a été réédité en 24 k. au Wou-ying-tien en 1777 d'après les extraits conservés par le *Yong lo ta tien* et les encyclopédies. Il y en a d'autres éditions, dont une du *Sao ye chan fang* 掃葉山房.

(5) Chavannes, *Mém. histor*, I. CCI.

Digitized by Google

vivait au premier siècle de notre ère (1); et d'un seul coup nous nous rapprochons de deux cents ans de Sseu-ma Ts'ien et nous arrivons à l'époque même où vivait Pan Kou 班固, l'auteur du *Ts'ien han chou*. Encore à propos de Tch'ou Chao-souen, M. Chavannes avait trouvé dans le commentaire des *Mémoires historiques* écrit au VIIIe siècle par Sseu-ma Tcheng une citation d'un certain Wei Leng 韋稜 sur lequel il n'avait pu rencontrer aucun renseignement (2). Le *Che lio* (II, 12) nous apprend que Wei Leng vivait sous les Leang (502-556) et qu'il a composé un *Han chou siu hiun* 漢書續訓 en trois chapitres.

XXI. — YING T'ANG SIE PEN HAN CHOU CHE HOUO TCHE 影唐寫本漢書食貨志, « Reproduction d'une copie faite sous les T'ang du *Che houo tche* du *Han chou* », en un chapitre.

Cette ancienne copie est également signalée dans le *King tsi fang kou tche* (III, 6). Le texte de Pan Kou y est accompagné du commentaire de Yen Che-kou. A la fin, Yang Cheou-king a ajouté un examen critique; tant dans le texte même que dans le commentaire, une centaine de caractères diffèrent de ceux du texte consacré; parmi ces cent variantes, il y aurait peut-être une vingtaine de corrections utiles, sans grande importance. Notons dans ce manuscrit qui date des T'ang l'emploi fréquent comme signe de répétition d'un petit *eul* 二 assez semblable à celui employé dans la deuxième inscription de Bodh-Gayâ, où sa signification est contestée (3). Yang Cheou-king met à ce propros une courte note où il indique qu'anciennement on marquait souvent ainsi le redoublement d'un caractère.

XXII. — FANG T'ANG CHE KING T'I SIE PEN KI KIEOU P'IEN 仿唐石經體寫本急就篇 « Reproduction d'une copie du *Ki kieou p'ien* écrite avec le type de caractères des classiques gravés sur pierre sous les T'ang ».

Au temps de l'empereur Yuan-ti 元帝 (48-33 av. J.-C.) des Han, un eunuque, Che Yeou 史游, inventa les caractères cursifs encore en usage aujourd'hui. Il s'en servit pour écrire le *Ki kieou tchang* 急就章; de là le nom de *tchang ts'ao chou* 章草書 « écriture cursive du *Ki kieou tchang* » que ces caractères ont d'abord porté. Aujourd'hui on ne dit plus que *ts'ao chou* 草書 ou *ts'ao tseu* 草字 « écriture cursive », et l'ouvrage même de Che Yeou a pris souvent le nom de *Ki kieou p'ien*, titre que le catalogue impérial du XVIIIe siècle

(1) Cf. Giles, *Biogr. Dict.* no 2277. — Le titre complet de l'ouvrage de Wei hong est *Han kouan kieou yi* 漢官舊儀. Il a été imprimé au Wou-ying-tien, avec une notice datée de 1773, d'après les extraits contenus dans le *Yong lo ta tien*. Autant que nous avons pu nous en assurer par une lecture rapide, le passage en question n'est pas reproduit dans cette édition.

(2) Chavannes, *Mém. histor.* I. CCIII.

(3) Cf. *T'oung pao*, VIII, 102.

Digitized by Google

rejette comme fautif (1). Le *Ki kieou p'ien* est une sorte de lexique en vers assez peu utilisable. Nombre d'érudits se sont cependant attachés à le commenter, et le catalogue impérial nomme parmi eux Ts'ao Cheou 曹壽, Ts'ouei Hao 崔浩, Lieou Fang 劉芳, Yen Tche-t'ouei 顏之推; tous ces textes sont perdus, éclipsés par celui de Yen Che-kou, le commentateur célèbre du *Ts'ien han chou*. Le texte de Yen Che-kou ne contenait que trente-deux paragraphes; Wang Ying-lin 王應麟 (2), qui a complété le travail de Yen Che-kou, y a joint deux nouveaux paragraphes qui datent sans doute des seconds Han. Parmi les éditions actuellement en circulation, la meilleure est celle de Wang Ying-lin, jointe à certains exemplaires de son *Yu hai* 玉海 (3), et divisée en quatre chapitres. Un *Ki kieou tchang k'ao yi* 急就章考異, en 1 k., par Souen Sing-yen 孫星衍, a été incorporé au *Siao hio houei han* 小學彙函.

---

(1) Cf. *Sseu k'ou ts'iuan chou tsong mou*, k. 41. p. 1 ss. Ce titre de *Ki kieou p'ien* est d'ailleurs d'un emploi ancien, car c'est celui du vieux manuscrit décrit dans le *T'ie k'in t'ong kien leou ts'ang chou mou lou*, VII, 7-8.

(2) Cf. Giles, *Biogr. Dict.*, nº 2253; Wylie, *Notes*, p. 148. C'est par erreur que Wylie fait vivre Wang Ying-lin dans la première moitié du XIIe siècle; il faut lire : seconde moitié du XIIIe siècle. Il ne faut pas confondre ce Wang Ying-lin avec un autre personnage du même nom qui fut mêlé aux débuts du catholicisme en Chine à la fin du XVIe siècle et qui, devenu préfet de Péking, a composé l'inscription tombale du P. Ricci (cf. Havret, *Stèle chrétienne de Si-ngan-fou*, II, 10; Couvreur, *Choix de documents*, p. 522).

(3) Sur le *Yu hai*, cf. Wylie, *Notes*, p. ~~148~~ 144. Les renseignements de Wylie sur le *Yu hai* sont peu exacts. Le *Yu hai*, dont le manuscrit paraît avoir été assez défectueux, fut imprimé, pour la première fois sans doute, en 1337-1340. C'est vers cette date que furent également publiés plusieurs ouvrages parmi les « trente et plus » laissés par Wang Ying-lin. Dès ce moment les 4 k. du *Ts'eu hio tche nan* 辭學指南 étaient joints aux 200 k. de l'œuvre principale. Mais à cette édition manquent le plus souvent les treize autres écrits de Wang Ying-lin qui sont joints aux éditions postérieures. (Cf. *Pi song leou ts'ang chou tche* 皕宋樓藏書志 k. 61, p. 1; *Ngai je tsing lou ts'ang chou tche* 愛日精廬藏書志, k. 26, p. 10; *T'ien yi ko chou mou* 天一閣書目, k. 3, partie 2, p. 5; *Sseu k'ou ts'iuan chou tsong mou*, k. 135, p. 48). Ces treize mémoires, en dehors du *Ts'eu hio tche nan* (et non y compris comme le croyait Wylie), se trouvent cependant joints à un exemplaire de l'édition de 1337-1340 décrit au *Song yuan kieou pen chou king yen lou* 宋元舊本書經眼錄 de Mo Yeou-tche 莫友芝, k. 2, p. 17. Ils sont presque tous importants; on en trouvera la liste dans le *Chou mou ta wen* (子部, p. 20). La seule édition à notre connaissance où le *Ts'eu hio tche nan* ne figure pas est l'édition coréenne signalée dans le *King tsi fang kou tche* (k. 5, p. 11) et qui pourrait être du début du XVIe siècle (peut-être est-elle identique au nº 443 de la *Bibliographie coréenne* de M. Courant). C'est à partir de la période *tcheng-tö* (1506-1521) qu'apparaissent les éditions revues et augmentées. Les exemplaires de l'édition courante sont tirés avec des planches gravées à toutes les époques; certaines feuilles de l'exemplaire de l'Ecole française d'Extrême-Orient portent la date de la période *kia-tsing* (1522-1566); quelques-unes au contraire sont de 1791; cette édition repose principalement sur des révisions de 1687 et 1738. Les treize mémoires supplémentaires sont joints à notre exemplaire, comme à celui de la Bibliothèque de Leide (*Catalogue des livres chinois*, Leide 1883, nº 36). Il y a enfin du *Yu hai* une édition publiée en 1806 par le trésorier provincial de Nankin. Quant à l'édition du *Ki kieou p'ien* donnée par Wang Ying-lin, on la trouve encore dans le *Hio tsin t'ao yuan* 學津討原, dans le *Tsin tai pi chou* 津逮秘書, etc.

Digitized by Google

Le texte du *Kou yi ts'ong chou* ne donne pas de commentaire; il remonte indirectement (1) aux T'ang et directement à une édition établie au Japon en 1837 par Siao-tao Tche-tsou 小島知足 (jap. Kojima Tomoashi).

XXIII. — FOU MA CHA PEN TS'AO T'ANG CHE TSIEN; WAI TSI; POU YI; TCHOUAN SIU PEI MING; MOU LOU; NIEN P'OU; CHE HOUA. 覆麻沙本草堂詩箋四十卷外集一卷補遺十卷傳序碑銘一卷目錄二卷年譜二卷詩話二卷 « Reproduction d'un texte *ma-cha* (2) du *Ts'ao t'ang che tsien*, en 40 k.; *wai tsi*, 1 k.; supplément, 10 k.; biographie, préfaces, inscriptions, 1 k.; table des matières, 2 k.; biographie par années, 2 k.; opinions sur ces poésies, 2 k.

Le Ts'ao-t'ang était le nom donné à sa bibliothèque par le célèbre poëte Tou Fou 杜甫. Giles (*Biogr. Dict.* n° 2058), à la suite de nombreux critiques chinois, le fait vivre de 712 à 770; il faut sans doute, avec l'auteur du *nien-p'ou* publié ici, corriger en 713-771 (3). Les éditions courantes de Tou Fou sont en général des reproductions du *Tou che siang tchou* 杜詩詳註 en 25 k., publié en 1693 par K'ieou Tchao-ngao 仇兆鰲, et auquel il joignit ensuite deux k. de supplément. Le texte de K'ieou Tchao-ngao remontait plus ou moins directement à des éditions des Song du Sud. C'est en effet sous les Song du Sud qu'avaient paru les éditions avec commentaires de Kouo Tche-ta 郭知達 (1181), de Lou Yin 魯訔 et T'sai Mong-pi 蔡夢弼 (1204), de Houang Hi 黃希 et de son fils Houang Hao 黃鶴 (1216). On savait que l'édition publiée par Ts'ai Mong-pi portait originairement le titre de *Ts'ao t'ang che tsien*, mais le catalogue impérial de K'ien long n'en signale aucun exemplaire. L'un des compilateurs de ce catalogue, Wong Fang-kang 翁方綱 (4), en a connu, postérieurement sans doute, un exemplaire qui est l'objet de deux notices dans son *Fou tch'ou tchai tsi* 復初齋集. Un autre exemplaire est signalé dans le *King tsi fang kou tche* (k. 6, p. 4); c'est celui que publie ici Li Chou-tch'ang. La date en est douteuse, quoiqu'il remonte certainement aux Song; il n'est l'édition

---

(1) Au sujet des « classiques gravés sur pierre » sous les T'ang, cf. la bibliographie donnée dans le *Chou mou ta wen*, 經部 p. 19-20.

(2) *Ma-cha* est le nom d'une librairie célèbre sous les Song. Le *Fang yu cheng lan* 方輿勝覽, cité dans le *P'ei wen yun fou*, XXI, 109, *s. v. ma-cha*, dit que les éditions des maisons Tch'ong-ngan 崇安 et Ma-cha jouissent d'une circulation universelle. Le *Fang yu cheng lan* a été composé en 70 k. sous les Song par Tchou Mou 祝穆. Il n'en existe, croyons-nous, aucune édition moderne; un exemplaire d'une édition des Song ou peut-être des Yuan était en vente en 1901 à Péking pour 60 $.

(3) Cf. cependant Chavannes, *Journ. Asiat.*, juillet-août 1902, p. 154, qui donne, d'après les deux *Histoires des T'ang*, les dates de 708-766.

(4) Wong Fang-kang (H. 覃溪 T'an-k'i) est l'un des « quatre grands calligraphes » de la dynastie actuelle. Ses œuvres forment le *Sou tchai ts'ong Chou* 蘇齋叢書.

Digitized by Google

originale d'aucun des trois commentaires indiqués ci-dessus. Divisé en 40 k., il ne contient ni le k. de *wai tsi*, ni les dix k. de supplément. Li Chou-tch'ang à publié ces onze derniers chapitres d'après une ancienne réimpression coréenne qui n'a pas été connue de M. Courant (1). Les huit volumes de cette édition seront indispensables à tout travail critique sur Tou Fou.

XXIV. — YING KIEOU TCH'AO KIUAN TSEU PEN KIE CHE TIAO YEOU LAN 影舊鈔卷子本碣石調幽蘭, « Reproduction d'une ancienne copie du *Kie che tiao yeou lan* », en un k.

En 589, un certain K'ieou Kong-ming 丘公明, originaire du Tchö-kiang, publia un *K'in p'ou* 琴譜, aujourd'hui perdu, mais dont Li Chou-tch'ang édite le cinquième chapitre retrouvé au Japon. L'étude de l'ancienne musique chinoise sera sans doute plus tard un des très intéressants chapitres de l'histoire des relations de l'Extrême-Orient et de l'Asie occidentale. Les anciens airs notés sont assez rares en Chine pour que l'unique chapitre conservé de K'ieou Kong-ming prenne alors une certaine importance (2).

XXV. — YING KIEOU TCH'AO KIUAN TSEU PEN T'IEN T'AI CHAN KI 影舊鈔卷子本天台山記, « Reproduction d'une ancienne copie manuscrite du *T'ien t'ai chan ki* » en un k.

Le mont T'ien-t'ai au Tchö-kiang est non moins célèbre parmi les Bouddhistes que parmi les Taoïstes. Au commencement du IXe siècle, le taoïste Siu Ling-fou 徐靈府 écrivit, après un pélerinage au Tien-t'ai-chan, un court récit que Tch'en Tchen-souen 陳振孫 catalogue encore dans son *Tche tchai chou lou kiai t'i* (3). Perdu depuis lors, le texte est réimprimé par Li Chou-tch'ang d'après un ancien manuscrit retrouvé au Japon.

XXVI. — YING SONG PEN T'AI P'ING HOUAN YU KI POU K'IUE 影宋本太平寰宇記補闕, « Reproduction d'après un exemplaire des Song de cinq chapitres et demi comblant une lacune du *T'ai p'ing houan yu ki* ».

---

(1) Peut-être est-ce de cette édition coréenne qu'il est question dans le *Tong hou ts'ong ki* 東湖叢記 de Tsiang Kouang-hiu 蔣光煦, k. 3, p. 29 de la réimpression du *Yun tseu tsai k'an ts'ong chou* 雲自在龕叢書. Tsiang Kouang-hiu est le compilateur du *Pie hia tchai ts'ong chou* 別下齋叢書 et du *Chö wen tseu kieou* 涉聞梓舊, dont il existe une réédition lithographique.

(2) Le *Yi ts'ouen ts'ong chou* contient aussi un important ouvrage sur la musique, le *Yo chou yao lou* 樂書要錄. L'œuvre originale comprenait 10 k.; seuls le 5e, le 6e et le 7e, ont été retrouvés au Japon. Yuan Yuan (*Sseu k'ou wei cheou chou mou t'i yao*, II. 1) en fixe la composition au règne de Wou Tsö-t'ien 武則天, l'impératrice Wou des T'ang.

(3) Sur le *Tche tchai chou lou kiai t'i*, cf. p. 319. Siu Ling-fou est connu par les fragments de son commentaire de *Wen-tseu* 文子. On trouve ces fragments dans l'édition de Wen-tseu du *T'ie houa kouan ts'ong chou* 鐵華館叢書, gravé en 1883.

Digitized by Google

Le *T'ai p'ing houan yu ki* est une géographie bien connue en 200 k., publiée sous les Song par Yo Che 樂史 (1). Mais tous les anciens exemplaires avaient disparu lors du grand travail bibliographique entrepris au XVIIIe siècle. L'exemplaire manuscrit le plus complet qu'on put alors trouver présentait une lacune de sept chapitres (k. 113-119). On disait bien que le *Yong lo ta tien* contenait en diverses portions l'ouvrage complet, mais on ne l'en a jamais extrait, et la disparition définitive de cette colossale encyclopédie en juin 1900 fait perdre tout espoir de l'y jamais retrouver. De plus, lors de la constitution des deux éditions fondamentales, celle de la famille Yo 樂 et celle de la famille Wan 萬, on s'aperçut qu'un nouveau chapitre était perdu, le quatrième. Toutes les éditions actuelles, dont la plus commode peut-être est celle publiée à Nankin en 1882, présentent cette double lacune. Encore une fois, c'est le Japon qui vient la combler en partie ; une édition des Song, incomplète, conservée au Japon, contient les chapitres 113-117 et la première moitié du chapitre 118. C'est sur la publication de ces cinq chapitres et demi que s'achève le *Kou yi ts'ong chou*.

Mais il s'en faut que ce soit là le dernier service que la sinologie puisse attendre de l'érudition japonaise ou chinoise au Japon. Nombre d'ouvrages signalés dans le *King tsi fang kou tche* ne sont pas reproduits par le *Kou yi ts'ong chou*. Par contre Yang Cheou-king et Li Chou-tch'ang ont retrouvé plusieurs textes qui avaient échappé aux auteurs du *King tsi fang kou tche*. La recherche des anciens textes chinois au Japon réserve encore des surprises ; les temples ou les vieilles familles n'ont pas livré tous leurs trésors (2).

---

(1) Cf. Wylie, *Notes*, p. 35. La transcription *Lo* pour 樂 est ici inexacte (cf. *K'ang hi tseu tien, s. v.* 樂).

(2) Depuis la publication du *Kou yi ts'ong chou*, quelques œuvres nouvelles sont encore revenues du Japon. Le *Houang ti nei king t'ai sou* 黃帝內經太素 en 30 k., écrit sous les T'ang par Yang Chang-chan 楊上善, était depuis longtemps perdu en Chine, mais le *King tsi fang kou tche* (*suppl.* p. 5) en signalait au Japon une copie malheureusement mutilée ; elle a été gravée en 1897 au T'ong-yin-t'ang 通隱堂 et incorporée à l'important *ts'ong-chou* publié sous le titre de *Tsien si ts'ouen chö ts'ong k'o* 漸西村舍叢刻 par l'infortuné Yuan Tch'ang 袁昶 que les Boxeurs mirent à mort en 1900. Nous ne savons qui a préparé cette dernière édition, mais presque tous ces textes sont dus à ce même groupe de fonctionnaires érudits que des missions diplomatiques amenèrent à Tôkyô entre 1880 et 1890. Le plus assidu chercheur fut Tch'en kiu 陳榘 (H. Heng-chan 衡山), originaire du Kouei-tcheou, concitoyen de Li Chou-tch'ang avec qui il s'entendit pour rééditer d'anciens livres sur leur province, le *K'ien chou* 黔書 et le *K'ien ki* 黔記. De ses découvertes au Japon, il a tiré quelque parti lui-même, puisqu'il a donné en 1893, à Kouei-yang au Kouei-tcheou, avec préface de son parent Tch'en T'ien 陳田, la reproduction d'un manuscrit des T'ang du *Han lin hiue che tsi* 翰林學士集, auquel il a joint en 1897 un *Mong tseu ti tseu k'ao pou tcheng* 孟子弟子考補正. C'est encore lui qui en 1894 a publié un *Ling fong ts'ao t'ang ts'ong chou* 靈峯草堂叢書, très court, mais très soigné ; on y trouve quelques renseignements sur de récentes réimpressions japonaises, une note sur le *Kou yi ts'ong chou*, enfin un *Tch'ouen ts'ieou tso tchouan tou tchou kiao k'an ki* 春秋左傳杜注校勘記, étude critique par Li Chou-tch'ang d'un manuscrit du *Tso tchouan* avec commentaire de Tou

Digitized by Google

Yu 杜預 exécuté au début des T'ang (VIIe siècle). Mais surtout Tch'en Kiu a mis ses richesses à la disposition de Fou Yun-long 傅雲龍 (sur Fou Yun-long, cf. Courant, *Bibliographie coréenne*, I, CCVIII). Fou Yun-long, fonctionnaire du Ministère de la guerre, avait été chargé d'une mission dans les deux Amériques. A son retour, il passa au Japon et s'y lia avec les membres très lettrés de la Légation de Chine. Son voyage nous a valu un fort bon livre, le *Je pen t'ou king* 日本圖經, publié en 1889, et dont le 22e et dernier chapitre, consacré à la bibliographie, complète assez souvent le *King tsi fang kou tche*. Enfin Fou Yun-long avait été séduit par les précieux manuscrits de Tch'en Kiu, et il a publié trois d'entre eux en 1889 sous le titre de *Tchouan hi lou ts'ong chou* 籌喜廬叢書. Ce sont :

1o Un texte du *Louen yu*. Le manuscrit date des T'ang (cf. p. 318). Bien que les colophons indiquent un commentaire, le texte seul a été retrouvé ;

2o Un manuscrit des T'ang, incomplet d'ailleurs, du *Sin sieou pen ts'ao* 新修本草. Cet ouvrage de botanique, composé sous les T'ang par Li Tsi 李勣 (cf. Giles, *Biogr. Dict.*, no 1102), comprenait originairement 20 chapitres. Il est perdu en Chine depuis longtemps, et le manuscrit obtenu au Japon par Tch'en Kiu ne comprend plus que dix chapitres complets ;

3o Un fragment du cinquième chapitre du *Wen siuan* 文選, appartenant à une édition *imprimée* au Japon en 913. Ce fragment, le seul retrouvé par Tch'en Kiu, est le plus ancien spécimen typographique dont il nous ait été donné de voir un exact fac-simile. Aucun des excellents érudits qui ont étudié ce document, Fou Yun-long, Tch'en Kiu, Li Chou-tch'ang, n'émet le moindre doute sur son authenticité. Il présente de plus ce caractère incontestablement archaïque, emprunté aux manuscrits que la xylographie commence à peine à remplacer, que la gravure n'est pas divisée en pages, et que le livre a été imprimé de façon à former un rouleau ininterrompu. La date de 913 ne laisse cependant pas d'être assez surprenante. A vrai dire, on trouve au Japon dès 764 mention de l'impression xylographique des dhâraṇî du *Wou keou tsing kouang king* 無垢淨光經, et il en reste des spécimens au monastère d'Hôryûji (cf. la préface de Fou Yun-long et Sir Ernest Satow, *Trans. of the As. Soc. of Jap.*, X, 51). Mais le premier *livre* connu n'aurait été imprimé au Japon qu'au milieu du XIIe siècle ; encore la xylographie ne servit-elle longtemps qu'aux textes bouddhiques, et le premier ouvrage profane dont on connaissait jusqu'alors une édition japonaise était-il le *Louen yu*, publié en 1364 (Satow, *loc. laud.*, pp. 51, 54, 357). L'édition du *Wen siuan*, si elle est authentique, forcerait à reporter cette date quatre cent cinquante ans plus haut.

Digitized by Google

NOTES DE BIBLIOGRAPHIE JAPONAISE[1]

PAR M. CL. E. MAITRE

Membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient

I

UNE NOUVELLE ÉDITION DU TRIPIṬAKA CHINOIS

I. — La première collection systématique de livres bouddhiques faite en Chine remonte vraisemblablement à l'année 518 environ du règne de l'Empereur Wou-ti de la dynastie Leang. Comme le Tripiṭaka n'a pas été imprimé en Chine avant la fin du Xe siècle, le contenu des premières collections manuscrites faites à diverses époques par ordre impérial a été fort variable. On en jugera assez par ce fait que des 2.213 ouvrages mentionnés dans le 出三藏記集 *Tch'ou san tsang ki tsi*, le plus ancien des treize catalogues qui nous sont parvenus [2], M. Nanjio n'a pu identifier que 276 avec ceux de la collection Ming qu'il a cataloguée. Il semble que le Tripiṭaka ait été gravé pour la première fois en 972 sous le premier Empereur Song, T'ai-tsou. L'impression donna naturellement une certaine fixité au contenu de la collection : dans les éditions ultérieures, on n'y fit plus de changements très considérables, on se borna à y introduire sans cesse des ouvrages plus récents, dus à des prêtres chinois. A partir de 972, les impressions se multiplièrent : on n'en fit pas, dit-on, moins d'une vingtaine sous les Song et les Yuan, qui du reste disparurent à peu près toutes dans les troubles qui marquèrent la fin de cette dernière dynastie. On imprima aussi le Tripiṭaka en Corée ; on l'a réimprimé plusieurs fois encore sous les Ming et sous la dynastie actuelle. A vrai dire, de toute cette bibliographie du Tripiṭaka chinois nous ne saurions pas grand

---

(1) Notre système de transcription sera naturellement celui de la *Rômaji-kwai* : mais nous marquerons l'n d'une tilde (ñ) dans le corps des mots, toutes les fois qu'une confusion serait à redouter. Pour prendre un exemple dans l'article qui suit, si l'on écrit simplement Kwaneiji, on est exposé à prononcer Kwa-neiji au lieu de Kwan-[y]eiji. La graphie Kwañeiji évitera cette confusion. Certains auteurs prennent le parti de mettre, dans ces cas, un tiret après l'n (Kwan-eiji) : mais on fait ainsi servir le tiret à un double usage dans la transcription du japonais. L'emploi de la tilde n'est d'ailleurs pas une innovation : M. Satow l'avait déjà préconisé. Ajoutons que c'est avec regret et uniquement pour nous conformer à un usage devenu général que nous ne distinguerons pas le *nigori* de *shi* de celui de *chi* et le *nigori* de *su* de celui de *tsu*. L'insuffisance de la fonte à notre disposition nous oblige provisoirement à remplacer le signe de la longue sur l'o et l'u par l'accent circonflexe.

(2) Composé vers 520, no 1476 du catalogue de M. B. Nanjio.

Digitized by Google

chose, si nos moyens d'investigation étaient limités à la Chine même. Heureusement un certain nombre d'éditions chinoises ont été apportées au Japon à diverses époques et y sont encore conservées dans différents temples, surtout à Kyôto et à Tôkyô. Le grand temple de Zôjôji à Tôkyô est particulièrement riche en éditions précieuses, acquises à grands frais par son protecteur, le shôgun Ieyasu, qui ne négligeait aucun moyen de faire de sa nouvelle capitale le centre intellectuel aussi bien que le centre politique du Japon. M. Nanjio a décrit sommairement quelques-unes de ces éditions : je ne crois pas inutile d'y revenir, en ajoutant aux indications qu'il nous a données les résultats des recherches des récents éditeurs japonais.

1° De l'édition princeps gravée en 972, il ne semble pas qu'il reste rien à l'heure actuelle. Ce devait être pourtant celle que le prêtre Chônen rapporta de Chine en 987. Le catalogue *Naikaku-bunko tosho-mokuroku* signale bien une édition Song en 5.500 livres, formant autant de volumes (1): mais comme elle est conservée dans la bibliothèque du Cabinet, elle est bien gardée contre toute curiosité indiscrète, et je ne saurais dire s'il faut l'identifier avec l'édition de T'ai-tsou ou si c'est une impression ultérieure de la même dynastie.

2° La seconde édition par ordre de dates est celle qui a été gravée en Corée. D'après M. Courant (2), les planches qui ont servi à l'imprimer seraient encore conservées au monastère de Häi-in 海仁, province de Kyeng-sang. Pour la date qui lui est assignée, les renseignements de source coréenne recueillis par M. Courant et les traditions japonaises reproduites par M. Nanjio ne concordent parfaitement que sur un point: c'est que le roi de Corée aurait reçu en grande pompe un exemplaire de l'édition Song (celle de 972) vers l'année 991 (3). Il est certain que l'édition coréenne fut fondée sur celle-là, dont elle reproduit la préface. Des deux dates données par les sources coréennes, 800-809 et 1046-1083, la première est donc invraisemblable: du reste, M. Courant indique lui-même qu'elle pourrait bien se rapporter à la fondation du monastère de Häi-in, et non à la gravure des planches qui y furent déposées. Reste la date 1046-1083. Elle diffère quelque peu de celle qui est fixée par les Japonais, à savoir les toutes premières années du XIe siècle (1006 ou 1010). On peut donc admettre que cette édition remonte au commencement ou au milieu du XIe siècle. En même temps que la plus ancienne en existence, elle est à bien des égards la plus précieuse. Imprimée sur papier coréen épais, de format 386 × 276 avec grande marge supérieure (4), elle est l'un des plus admirables chefs-d'œuvre que la xylographie ait produits en Extrême-Orient. Son texte est

---

(1) 內閣文庫圖書目錄, partie chinoise, t. II, p. 418.

(2) *Bibliographie coréenne*, t. III, p. 215 sqq.

(3) C'est la date donnée par le *Ko-rye-sä* (Courant, p. 219). Celle de 995, qui est donnée par l'ouvrage japonais *Enzan sandaizô-mokuroku*, dont je reparlerai plus loin, en diffère trop peu pour qu'on puisse douter qu'il s'agit bien du même fait.

(4) Voir les *fac-simile* donnés par M. Courant.

Digitized by Google

considéré par les éditeurs récents comme le plus pur. De plus c'est le plus riche: car si certaines éditions postérieures sont au total plus considérables, c'est en raison des ouvrages chinois tardifs qui y ont été insérés. Elle renferme 1.521 ouvrages différents subdivisés en 6.467 livres. Deux exemplaires au moins en sont parvenus au Japon. Celui qui se trouvait au Kenninji (Kyôto) a été presque entièrement détruit par un incendie en 1837. L'autre, qui avait été déposé entre 1469 et 1486 au temple d'Enjôji (Yamato), a été acquis par le Zôjôji de Tôkyô en 1609. Il s'y trouve encore. D'après la postface, c'est une réimpression faite en 1458 avec les planches du monastère de Häi-in.

3° Il existe dans diverses bonzeries du Japon des fragments plus ou moins considérables d'éditions tardives de la dynastie Song. La plus complète appartient également au Zôjôji, qui l'a obtenue en 1610 du Kwanzanji (Ômi), où elle se trouvait depuis 1275. Elle aurait été gravée en l'année 1239 du règne de l'Empereur Li-tsong. Elle comprend 1.421 ouvrages subdivisés en 5.714 livres.

4° Il y aurait à Asakusa-dera (Tôkyô) une édition Yuan du Tripiṭaka. Il y en a également une au Zôjôji, qui est subdivisée en 5.397 livres. Elle a été gravée sous le règne de Khoubilai-khan de 1277 à 1290 (1). Elle se trouvait jusqu'en 1610 au Shûzenji (Izu).

5° Sous les Ming, le Tripiṭaka fut publié deux fois par ordre impérial. La première de ces deux éditions fut imprimée à Nankin durant le règne du fondateur de la dynastie, T'ai-tsou (1368-1398): elle est connue au Japon sous le nom de 南藏 *Nanzô* (ch. *Nan-tsang*), « Tripiṭaka du Sud ». La seconde fut publiée à Pékin sous le règne du troisième Empereur Ming, T'ai-tsong (1403-1424), et portait une préface et une postface impériales datées respectivement de 1409 et 1411 : elle est connue au Japon sous le nom de 北藏 *Hokuzô* (ch. *Pei-tsang*), « Tripiṭaka du Nord ». Il ne semble pas qu'il y ait aucun exemplaire en existence de l'une ni de l'autre. Plus tard 41 ouvrages dus à des prêtres chinois et subdivisés en 410 livres furent ajoutés au Tripiṭaka sous le titre de 續入藏經 *Siu jou tsang king :* l'Empereur Chen-tsong, dans sa préface à cette collection additionnelle datée de 1584, nous avertit que ces livres ont été gravés et publiés par ordre de sa mère (2). — On raconte que, sous la même dynastie, une prêtresse du nom de 法珍 Fa-tchen publia une édition de format carré, plus maniable que les éditions impériales de format oblong et pliées en accordéon : mais on n'en sait rien de plus. La tentative fut renouvelée un peu plus tard par le prêtre 密藏 Mi-tsang : il mourut, dit-on, à la peine,

(1) Renseignements tirés de l'introduction du *Enzan sandaizô-mokuroku* (t. I, f° 4). Les indications données dans la préface du catalogue du Tripiṭaka de Tôkyô *(Dai-Nihon kôtei Daizôkyô-mokuroku*, f° 6) sont tout à fait erronées.

(2) C'est donc par erreur, croyons-nous, que M. Nanjio attribue à Mi-tsang la première publication de ce supplément (*Catalogue*, etc., p. 366, col. 2).

Digitized by Google

mais son édition, dont la gravure avait été commencée en 1586, fut terminée par ses collaborateurs. Elle n'est pas autre chose qu'une reproduction du « Tripiṭaka du Nord » augmenté du *Siu jou tsang king*. Elle forme 2.105 volumes de format 261×179, et renferme 1.662 ouvrages subdivisés en 6.956 livres : elle est en un sens plus considérable que toutes celles qui l'ont précédée (elle renferme 205 ouvrages qui ne se trouvent pas dans l'édition de Corée), mais c'est en raison de l'accroissement continu de la subdivision chinoise de la IVe partie, 雜藏 *Tsa tsang*. Plusieurs exemplaires en sont parvenus au Japon : j'en ai vu deux à Kyôto, l'un au Hôkôji, l'autre au collège théologique du Nishi Hongwanji.

6° Enfin, sous la dynastie Ts'ing actuelle, une nouvelle édition commencée en l'année 1735 du règne du troisième Empereur, Yong-tcheng, fut terminée en 1738 sous son successeur K'ien-long. Une réimpression, commencée il y a une vingtaine d'années à Nankin, n'est pas encore terminée. C'est une reproduction de l'édition de Mi-tsang, augmentée de 54 ouvrages chinois nouveaux. Elle comprend environ 7.200 volumes, pliés en accordéon, de format oblong 323 × 128. Il y en a un exemplaire au collège théologique du Nishi Hongwanji à Kyôto. Elle n'a été utilisée jusqu'ici par aucun des récents éditeurs japonais.

II. — Au Japon même le Tripiṭaka fut introduit de bonne heure. On sait que le bouddhisme y fit sa première apparition en 552 sous le règne de l'Empereur Kimmei : à cette date, suivant le *Nihongi* (1), le roi de Kudara 百濟 (cor. Paik-tjyei) lui envoya entre autres présents un certain nombre de sūtras. Le même ouvrage signale encore un nouvel envoi de sūtras en 579 (2). En 606, par ordre de l'Impératrice Suiko, le prince impérial Umayado (Shôtoku Taishi), que l'on doit considérer comme le vrai fondateur du bouddhisme japonais, expliqua et commenta le *Shôman-kyô* (*Çrīmālādevī-siṃhanāda-sūtra*) et le *Hokke-kyô* (*Saddharmapuṇḍarīka-sūtra*) (3). Jusqu'ici il ne s'agit sans doute que de sūtras isolés. Néanmoins la première mention d'un canon complet du bouddhisme est beaucoup plus ancienne que ne le dit M. Nanjio (4). Nous lisons en effet que le dernier jour de la 2e année *hakuchi* (14 février 652), « plus de 2.100 prêtres et nonnes furent invités au palais d'Ajifu et y lurent l'*Issaikyô* (5) ». En 673, nous trouvons des scribes occupés à recopier l'Issaikyô dans le temple de Kahara (6). Lorsque donc, en 735, le prêtre Gembô rapporta de Chine une collection d'ouvrages bouddhiques

(1) *Nihongi*, trad. Aston, t. II, p. 65.
(2) *Ib.*, ib., p. 96.
(3) *Ib.*, ib., p. 135.
(4) *Catalogue*, etc., p. XXV.
(5) *Nihongi*, trad. Aston, t. II, p. 240. Le Tripiṭaka est connu au Japon sous les noms de 一切經 *Issaikyô*, 大藏經 *Daizôkyô*, et 三藏經 *Sanzôkyô*.
(6) *Ib.*, ib., p. 322.

Digitized by Google

formant plus de 5.000 livres(1), il existait déjà des copies du Tripiṭaka au Japon. Enfin, en 987, le premier Tripiṭaka imprimé (celui des Song de 972) fut apporté par le prêtre Chônen (2). Tous les grands monastères tenaient à posséder un Issaikyô. Quelques-unes de ces copies manuscrites, soigneusement préservées dans une bibliothèque tournante appelée 輪藏 *Rinzô* (3), sont des merveilles de calligraphie. Les deux plus belles que je connaisse sont celle du Myôshinji (Kyôto), qui a été copiée dans la période *kwambun* (1661-1672) et qui comprend 6.166 volumes, et surtout celle du Kongôkuji (Kôya-san), écrite en lettres d'or, qui forme environ 8.000 rouleaux. C'était œuvre pie que de faire copier le Tripiṭaka, et les Empereurs dévots s'y intéressaient vivement. En 1093, s'il faut en croire le 中右記 *Chûyûki*, Horikawa Tennô employa 10.000 scribes à exécuter une copie, qui fut achevée en un jour. En 1211, suivant le 一代要記 *Ichidai-yôki*, Juntoku Tennô renouvela le même exploit méritoire : mais cette fois, soit que la collection se fût accrue dans l'intervalle, soit que les copistes fussent moins habiles, il fallut employer 15.000 scribes. On n'en finirait pas, si l'on voulait énumérer toutes les légendes merveilleuses qui entourent les origines des manuscrits du Tripiṭaka conservés dans les grands monastères japonais. Enfermées avec soin dans les cases de la Bibliothèque tournante, copies manuscrites ou impressions venues de Chine ou de Corée n'en étaient tirées que bien difficilement et étaient l'objet d'un respect pieux, mais distant. Par exemple, c'est seulement grâce à l'intervention d'un puissant personnage que le prêtre Ninchô, dont je reparlerai dans la suite, put obtenir communication de l'édition coréenne conservée au Kenninji. Des éditions imprimées, répandues à un grand nombre d'exemplaires, devaient rendre de tout autres services. On en sentit vite le besoin. Voici une liste probablement complète de toutes celles qui furent exécutées au Japon.

1° D'après le 園大曆 *Endaireki* (4), le Daizôkyô aurait été gravé une première fois sous le règne de l'Empereur Horikawa en l'an 1102 : rien ne subsisterait d'ailleurs de cette première édition. Mais bien que cette assertion ait été reproduite par les compilateurs de l'édition de Tôkyô, elle ne laisse pas

---

(1) 國史紀事本末 *Kokushi kiji hommatsu* et 國史略 *Kokushi-ryaku*, cités par M. Nanjio, *Catalogue*, etc., p. XXV, n. 4.

(2) Nanjio, *op. cit.*, p. XXV.

(3) Siebold, dans son grand ouvrage (vol. V, *Pantheon von Nippon*, tab. IV), et M. Nanjio (*op. cit.*, p. XXVI), ont décrit en détail ces bibliothèques octogonales pivotant sur un axe vertical, dont l'invention est attribuée à un Chinois du VIe siècle 傅大士 Fou Ta-che (jap. Fu Daishi). Quelques-unes, par exemple celle du Myôshinji, sont des chefs-d'œuvre de menuiserie.

(4) Cité par les compilateurs de l'édition récente de Tôkyô dans leur préface au catalogue de leur édition. Comme cet ouvrage n'existe encore qu'en manuscrit et que je n'ai pu jusqu'ici m'en procurer une copie, je n'ai pu vérifier la citation.

Digitized by Google

de paraître un peu surprenante. La date de 1102 est en effet antérieure de plus de 50 ans à celle du livre que M. Satow (1) considère comme le premier qui ait été imprimé au Japon. Ce premier livre lui-même est du reste un livre bouddhique, le *Daihannya-kyô (Mahāprajñāpāramitā-sūtra)*, dont M. Satow possède un volume (le 284e) qui porte la date 1157; et en fait, durant la seconde moitié du XIIe siècle et tout le XIIIe, on n'imprima guère autre chose au Japon que des sūtras (2). — M. Satow mentionne d'autre part une impression complète du Canon bouddhique qui aurait été faite entre 1278 et 1288 (3): mais comme il n'en donne aucune description, il est probable qu'il ne l'a pas vue lui-même, et j'ignore à quelle source il a pris ce renseignement. — En troisième lieu, d'après un manuscrit de Sakakibara Yoshino cité par M. Satow (4), l'Issaikyô aurait été gravé aux frais d'Ashikaga Takauji, qui fut shôgun de 1338 à 1358. De ces trois éditions primitives, fictives ou réelles, je dois dire que, malgré toutes mes recherches, je n'ai pu trouver jusqu'ici aucune trace.

2° A la suite de la première expédition envoyée par Hideyoshi en Corée à la fin du XVIe siècle, un grand nombre d'ouvrages imprimés en caractères mobiles furent apportés au Japon, et y créèrent pendant quelques années un engouement extraordinaire pour ce nouveau mode d'impression, que le shôgun Ieyasu encouragea d'ailleurs énergiquement. Par ordre de son second successeur, Iemitsu, un prêtre de la secte Tendai, nommé Tenkai 天海, commença en 1633 à graver des caractères mobiles en bois pour une édition complète du Tripiṭaka, subdivisée en 6.323 livres: le travail fut terminé en 1645 (5). Les exemplaires de cette édition sont devenus extrêmement rares; mais les caractères gravés par les soins de Tenkai se trouvent encore, en partie au moins, dans un temple de Kyôto. Le Musée de l'Ecole française d'Extrême-Orient en possède quelques specimens.

3° En 1669, un prêtre de la secte 黄檗 Ôbaku, généralement connu sous le nom de Tetsugen 鐵眼, fit un appel de fonds pour subvenir aux frais d'une nouvelle impression du Daizôkyô. Deux fois il réunit la somme nécessaire: et deux fois il l'employa à venir en aide aux victimes de la famine, disant qu'un

---

(1) *Further Notes on movable types in Korea and early Japanese printed books* (Trans. As. Soc. of Japan, vol. X, p. 256). Voir cependant, p. 340 du présent *Bulletin*, les réserves qu'il y a peut-être lieu de faire sur cette assertion.

(2) M. Satow en donne une liste étendue dans l'article ci-dessus cité et dans son travail antérieur, *On the early history of printing in Japan* (Ib., vol. X, p. 51 sqq.).

(3) *On the early history...*, p. 53.

(4) *Ib.*, p. 59.

(5) M. Satow ne mentionne pas cette édition. Mais c'est probablement d'elle qu'il s'agit lorsqu'il parle d'une impression en caractères mobiles du *Daihannya-kyô* faite par la communauté du Kwañeiji d'Ueno (à Tôkyô) dans la première moitié du XVIIe siècle (*ib.*, p. 76): seulement on n'imprima pas que ce sūtra.

Digitized by Google

pareil usage de l'argent qu'il avait reçu était « le Tripiṭaka vivant ». Une troisième fois, il fut plus heureux, et la gravure des planches fut enfin terminée en 1681. Elles se trouvent encore dans le *hattô* du monastère d'Ôbaku-san, à mi-chemin entre Kyôto et Uji (1). L'édition de Tetsugen est une simple reproduction de celle de Mi-tsang: mais elle est imprimée en caractères plus gros, et ses 2.105 volumes sont de format 264 × 177. Une petite partie en est ponctuée. Un exemplaire fut acquis en 1875 par l'*India Office* de Londres, et l'an suivant M. Beal en publia le catalogue (2). Mais trompé par l'arrangement défectueux des volumes, il ne sut pas reconnaître l'ordre véritable; et du reste son travail a été entièrement remplacé par celui de M. Nanjio (3), qui est fondé sur la même édition.

4° De 1880 à 1885, une société qui s'était constituée sous le nom de 弘教書院 Kôkyô-shoin a publié à Tôkyô une nouvelle édition qui constituait sur toutes les précédentes un progrès considérable. Les compilateurs s'étaient proposé un triple but: publier le Tripiṭaka sous une forme maniable et à un prix abordable, — le faire aussi complet que possible, — enfin donner un texte vraiment critique. — Imprimés en caractères mobiles, un peu trop fins peut-être, les 1.916 ouvrages subdivisés en 8.534 livres que comprend cette édition n'occupent que 420 volumes (dont un de catalogue) de format 229 × 150. — D'autre part elle contient non seulement tous les ouvrages des éditions coréenne, Song et Yuan conservées au Zôjôji et de la reproduction japonaise de l'édition de Mi-tsang, mais elle a été enrichie d'un grand nombre d'ouvrages qui n'avaient jamais trouvé place dans les collections antérieures. Parmi ces additions, il faut faire deux parts. Les prêtres coréens, puis chinois, qui introduisirent le bouddhisme au Japon, plus tard les prêtres japonais qui allèrent étudier la doctrine en Chine (4), apportèrent avec eux un grand nombre de livres — traductions du sanscrit ou originaux chinois, — qui furent préservés avec soin, et dont plusieurs ne se trouvaient déjà plus en Chine au moment où le Tripiṭaka y fut imprimé pour la première fois. Un grand nombre de ces ouvrages, qui remontent ainsi à la dynastie T'ang, ont été insérés dans la nouvelle édition. Il est à remarquer qu'ils appartiennent presque tous aux sectes 眞言 *Shingon* et 天台 *Tendai*, qu'on réunit sous la dénomination de 密 *Mitsu* à cause de leurs

(1) On s'en sert encore de temps en temps pour tirer de nouveaux exemplaires.

(2) *The Buddhist Tripiṭaka, as it is known in China and Japan. A Catalogue and compendious Report*, by Rev. S. Beal, 1876.

(3) *A Catalogue of the Chinese translation of the Buddhist Tripiṭaka*, by Bunyiu Nanjio, Oxford, 1883, in-4°.

(4) Par exemple, les deux saints les plus fameux du Japon, Saichô (ou Dengyô Daishi), fondateur de la secte Tendai, et Kûkai (ou Kôbô Daishi), fondateur de la secte Shingon, qui firent le voyage de Chine dans les premières années du IXe siècle, en auraient rapporté le premier 230 ouvrages et le second 450. Les deux listes les plus importantes d'ouvrages apportés au Japon à cette époque primitive sont le 請來錄 *Seirairoku* de Kôbô Daishi et le 八家祕錄 *Hakka-hiroku*.

Digitized by Google

pratiques mystérieuses: c'est pourquoi on a constitué pour les livres 秘密 *himitsu* une section à part, qui s'intercale entre les trois Piṭakas (qu'on appelle en japonais *Kyô*, *Ritsu* et *Ron*) et la partie d'ouvrages mélangés (jap. *Zatsu*) qui existait déjà dans les éditions chinoises. En second lieu, les éditeurs de Tôkyô ont reproduit aussi des ouvrages, écrits du reste en chinois (1), dus aux fondateurs ou aux prêtres les plus célèbres des différentes sectes japonaises, et en ont formé la troisième section de la partie *Zatsu*. En tout il y a dans cette collection plus de 180 ouvrages entièrement nouveaux. — Elle présente encore l'avantage de donner pour la première fois un texte critique. Sauf pour les ouvrages apportés au Japon sous la dynastie T'ang, dont on a reproduit le texte toutes les fois qu'il a été possible, c'est l'édition coréenne, la plus ancienne et la meilleure de toutes, qui a été prise comme base: mais on a indiqué en marge supérieure les leçons différentes données par les éditions Song, Yuan et Ming. Ajoutons à cela que la ponctuation a été mise partout. Mais il faut bien dire aussi que l'exécution n'a pas répondu entièrement aux intentions primitives des éditeurs: les fautes d'impression sont nombreuses et se sont multipliées surtout dans la seconde moitié de la collection, qui a été imprimée trop précipitamment, et qui de plus n'a pas été soumise à un travail critique aussi minutieux que la première.

5° Une société s'est constituée récemment à Kyôto, avec l'appui financier des principales sectes, pour publier une nouvelle édition du Tripiṭaka, dont les premiers fascicules ont paru au mois de mai. Il paraît dix volumes de 100 folios environ et de format 271 × 192 chaque mois, et il y aura 363 volumes en tout (2). Imprimée sur beau papier, en caractères mobiles de deux types, la nouvelle édition est, au point de vue typographique, irréprochable; et je sais, pour l'avoir constaté moi-même, avec quel soin elle est corrigée. On peut espérer qu'elle nous donnera un texte à peu près parfait. Elle n'est pas ponctuée comme la précédente: mais en revanche elle porte des *kaeriten*, ces signes diacritiques qui indiquent l'ordre dans lequel les caractères doivent être lus à la japonaise. Il n'y a pas lieu de s'en plaindre. Ce système, beaucoup plus commode pour les lecteurs japonais que la ponctuation proprement dite, ne l'est pas moins pour les purs sinologues, pourvu qu'ils se souviennent de ce principe cardinal de la construction japonaise, que le dernier mot d'une proposition est toujours un verbe ou un adjectif faisant fonction de verbe. En d'autres termes, les *kaeriten* découpent les différentes propositions aussi

---

(1) Si l'on met à part quelques rares commentaires et des livres de vulgarisation écrits en japonais, le chinois est resté la langue officielle du bouddhisme japonais, comme le latin celle de l'Eglise catholique.

(2) L'édition est publiée par la maison 圖書出版株式會社 Tosho-shuppan kabushiki-gwaisha, à Kyôto. Le prix de souscription est de 285 yen, payables par versements mensuels de 7 y. 50, à réception de chaque paquet de 10 volumes. Quand l'impression sera terminée, le prix sera élevé à 400 yen.

Digitized by Google

nettement que le feraient des points et des virgules, et ont de plus l'avantage d'indiquer, dans une certaine mesure, les fonctions grammaticales des différents mots.

La nouvelle édition prend naturellement comme base le texte de l'édition de Corée. Il n'y a pas d'édition coréenne à Kyôto, ou du moins il n'y en a plus depuis que l'incendie a détruit presque entièrement celle du Kenninji : mais on en a l'équivalent. Au début du XVIIIe siècle, un prêtre du 獅子谷 Shishigatani à Kyôto, nommé 忍澂 Ninchô, frappé des imperfections que présentait l'édition de Mi-tsang récemment réimprimée à Ôbaku-san et de la supériorité de la collection coréenne, dont il avait vu quelques livres, réussit à obtenir communication de l'exemplaire du Kenninji et, assisté de dix collaborateurs, la collationna d'un bout à l'autre : il ne se tint pour satisfait qu'après une triple révision qui occupa cinq années (1706-1710). L'exemplaire de l'impression d'Ôbaku-san ainsi corrigé se trouve encore au Shishigatani : c'est ce texte que les nouveaux éditeurs ont pris comme base. En même temps Ninchô composa, sous le titre de 大藏對校錄 *Daizô-taikôroku*, un ouvrage en 57 volumes qui donne la liste de toutes les leçons différentes de la collection coréenne et de la collection de Tetsugen : ce *Taikôroku*, dont les exemplaires imprimés sont à peu près introuvables, mais dont les planches existent encore, sera reproduit à la suite de la nouvelle édition. — Ainsi cette nouvelle édition pourrait se définir une réimpression de l'édition Ming, mais avec un texte conforme, pour tous les ouvrages communs, à celui de l'édition de Corée. Un avantage de cette disposition est que le catalogue de M. Nanjio, basé sur l'édition Ming, sera également utilisable pour celle-ci. Quant aux 64 ouvrages qui se trouvent dans l'édition de Corée, mais manquent dans l'édition Ming, les éditeurs de Kyôto ont pris tout récemment, sur les représentations qui leur ont été faites, l'engagement de les reproduire aussi en supplément.

On regretterait davantage l'absence de tous les ouvrages, chinois ou japonais, qui avaient figuré pour la première fois dans l'impression de Tôkyô, si les mêmes éditeurs n'avaient pas formé un autre projet, dont la réalisation est vivement désirable. Ils se proposent en effet de publier, après le Tripiṭaka, une nouvelle collection comprenant tous les ouvrages bouddhiques importants — traductions chinoises du sanscrit, originaux chinois, ouvrages japonais — qui n'auront pas trouvé place dans le Tripiṭaka même. On conserve au monastère de Hôkôji à Kyôto [1] deux collections faites en Chine qui, par leur format et leur impression, s'annexent naturellement au Tripiṭaka de Mi-tsang : le 續藏 *Siu tsang* (jap. *Zokuzô*), « Supplément au Tripiṭaka », qui comprend 278 ouvrages subdivisés en 1.833 livres et répartis en 693 volumes, et le 又續藏 *Yeou siu tsang* (jap. *Yûzokuzô*), « Nouveau Supplément au Tripiṭaka », qui

(1) Il y en a aussi un exemplaire moins complet dans la bibliothèque du Nishi Hongwanji.

Digitized by Google

comprend 260 ouvrages subdivisés en 1.246 livres et répartis en 412 volumes. D'autre part, on a retrouvé récemment au Japon une copie manuscrite du catalogue d'une autre collection formant supplément au Tripiṭaka, qui remonte à la 5e année K'ang-hi (1666): cette collection paraît aujourd'hui perdue, mais la plupart des ouvrages qui la composaient peuvent se retrouver au Japon (1). Enfin on recherche tous les livres bouddhiques précieux, manuscrits ou déjà imprimés, chinois ou japonais, qui sont conservés dans les différents temples, depuis les commentaires de Shôtoku Taishi. On a mis déjà de côté plus de 700 ouvrages.

III.—Cette revue bibliographique du Tripiṭaka ne serait pas complète, si l'on n'y ajoutait quelques renseignements sur les principaux catalogues, nécessaires pour s'orienter dans cette énorme compilation. M. Nanjio en a décrit douze, qui se trouvent dans la collection Ming, sans compter celui de cette collection même, qu'il a traduit: je ne reviendrai pas sur ceux-là. Ils se rapportent du reste à des collections qui n'existent plus aujourd'hui. Ceux dont je donne la liste sont tous fondés au contraire sur des collections que j'ai décrites plus haut:

1° 緣山三大藏目錄 *Enzan sandaizô-mokuroku*, « Catalogue des trois Tripiṭaka de Enzan [Zôjôji] », compilé en 1748 par le prêtre Suiten, publié en 1819 en 3 volumes 269×185. C'est le catalogue des trois éditions coréenne, Song et Yuan du Zôjôji. Il contient aussi des indications sur des ouvrages propres à l'édition Ming.

2° 大明三藏聖教目錄 *Ta ming san tsang cheng kiao mou lou*, « Catalogue de l'enseignement sacré du Tripiṭaka des grands Ming ». C'est le catalogue de l'édition de Mi-tsang, celui par conséquent que M. Nanjio a traduit en l'augmentant de riches commentaires.

3° 大清重刻龍藏彙記 *Ta ts'ing tch'ong k'o long tsang houei ki*, « Catalogue du Tripiṭaka impérial, gravé de nouveau sous les grands Ts'ing », 1 vol. 268 × 178, portant la date de 1738. Outre les ouvrages qui se trouvent dans l'édition Ming, il contient l'indication de 54 ouvrages chinois nouveaux.

4° 大日本校訂大藏經目錄 *Dai-Nihon kôtei Daizôkyô-mokuroku*, « Catalogue du Tripiṭaka révisé au Japon », 1 volume. C'est la table de l'impression de Tôkyô. Elle indique pour chaque ouvrage s'il se trouve dans les éditions coréenne, Song, Yuan et Ming, et à quelle place (2).

5° 現存日本大藏經冠字目錄 *Genson Nihon Daizôkyô kwanji-mokuroku*, « Catalogue des Tripiṭaka conservés au Japon par ordre de premier

---

(1) Ce catalogue vient d'être imprimé à Kyôto sous le titre de 續藏經値書 — *Zokuzôkyô choku-kwakuitsu*.

(2) C'est-à-dire dans quel paquet ou enveloppe (帙, *chitsu*). Les paquets de toutes les éditions du Tripiṭaka sont classés par ordre des mille caractères.

Digitized by Google

caractère », par M. Fujii Senshô, Kyôto, 1899, 1 vol. in-8o. C'est le plus complet de tous. Il mentionne en effet non seulement tous les ouvrages contenus dans l'impression de Tôkyô, mais aussi tous ceux qui se trouvent dans les deux collections additionnelles, *Siu tsang* et *Yeou siu tsang*, conservées au Hôkôji. Les ouvrages sont classés suivant l'ordre de l'*iroha*, le syllabaire japonais : à l'intérieur de chaque groupe, ils sont répartis d'après leur premier caractère. Un index alphabétique des premiers caractères avec la transcription en lettres romaines de leur prononciation chinoise a été ajouté à l'usage des sinologues. M. Fujii annonçait de plus un catalogue par matières, et un autre par noms d'auteurs et par ordre chronologique, qui n'ont pas encore paru.

Un inconvénient de ce catalogue est qu'il ne donnait pas de renvois à celui de M. Nanjio. Un nouveau catalogue, qui est en préparation, comblera cette lacune.

Digitized by Google

COUTUMES POPULAIRES

DE LA VALLÉE DU NGUÔN-SO'N

PAR LE R. P. CADIÈRE, MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE

L'ENFANT

LA NAISSANCE. — Dans les familles riches ou simplement à l'aise, on voit ordinairement, dans la travée du milieu, à droite en entrant, appuyée contre la paroi qui sépare la partie principale de l'habitation, la salle de réception, de la chambre intérieure réservée aux habitants de la maison, une petite niche sculptée, dédiée à « la Sainte Mère du Palais de l'Ouest », Đoài Cung Thánh Mẫu, appelée plus simplement Bà, « la Dame ». On y voit au fond une image avec douze figures de femmes disposées sur deux rangs : ce sont les douze sages-femmes célestes. Parfois l'image est absente. On lui offre, à certaines époques, de l'encens et de l'eau pure. C'est la patronne de la mère de famille, de l'épouse.

Lorsqu'une femme est sur le point de devenir mère, on va chercher la *mụ bà*, « la sage-femme ». On prépare un plateau de riz blanc, avec douze bouchées d'arec et de bétel, et la sage-femme offre le tout aux sages-femmes célestes pour demander l'heureuse délivrance de la maîtresse de maison. Elle consulte préalablement le sort avec deux sapèques, *xin keo*, c'est-à-dire que prenant deux sapèques dont le côté face a été blanchi à la chaux, elle les laisse tomber dans une assiette. Si les sapèques en tombant ne concordent pas, c'est que l'opération réussira. Si elles concordent et retombent toutes deux du côté face ou du côté pile, c'est mauvais signe. Elle recommence jusqu'à ce qu'elle ait obtenu une décision favorable.

Dès que l'enfant est né, on prend un tamis, *tràng*, en bambou tressé, sur lequel on place sept sapèques pour les garçons, neuf pour les filles. Ce nombre est lié à la croyance que les hommes ont sept esprits vitaux, les femmes neuf. On dispose quelques habits sur le tamis et on y place l'enfant, le laissant ainsi quelque temps.

Cependant on est allé chercher dans le village une femme qui ait un enfant en bas âge. On la fait asseoir sur un grand pot en terre, *châu*, renversé, et elle présente le sein à l'enfant pour la première fois, au moment où la marée descend. Ces formalités sont destinées à donner bon appétit à l'enfant : de même que le vase renversé est vide de tout, de même que, la marée descendant, le fleuve est vidé de son eau, de même l'estomac de l'enfant sera vite vide et

Digitized by Google

réclamera souvent de la nourriture. L'appétit, tout au moins l'action de manger, est pour les Annamites un signe de vie et de santé; c'est pourquoi on voit si souvent les parents d'un moribond le gaver de pâtée de riz et hâter ainsi le moment de son trépas.

Lorsque l'enfant a tété, on le prend, et le portant près d'une des colonnes de la maison, on fait semblant de lui cogner la tête contre la colonne, comme si on voulait lui aplatir la tête. Un enfant qui aurait la tête pointue serait peu intelligent ou aurait mauvais caractère, et ne ferait rien de bon.

Pendant trois jours, à partir de la naissance même, la maison doit être soigneusement gardée, et on éloigne les étrangers, *cự*, de peur que leur souffle, *vía*, ne vienne influencer l'enfant ou la mère; les amis, les parents, sont seuls admis à pénétrer. Les trois jours écoulés, on prépare des poissons, des gâteaux, du riz gluant, suivant les ressources de chacun, avec douze bouchées de bétel, et on offre un sacrifice aux douze sages-femmes célestes : c'est « le sacrifice de la fin de l'interdit », *lễ dứ cự*.

Un mois après l'accouchement ont lieu les relevailles : la femme va au marché pour la première fois, *đi chợ may xưa*, et ses amis, ses connaissances, lui font de petits présents, fruits, gâteaux, etc.

De retour à la maison, elle offre ces présents en sacrifice aux sages-femmes, et l'on termine par un petit festin. Les offrandes sont ordinairement : douze bouchées d'arec, douze crabes ou douze crevettes, ou morceaux de poisson. La sage-femme qui a opéré la délivrance offre elle-même le sacrifice. Pendant le repas, on prépare un plateau spécial pour l'enfant. Si c'est un garçon, on ajoute aux mets un pinceau, de l'encre, du papier. La mère s'assied sur un vase en terre renversé, pendant que la marée descend, mâche quelques bouchées de riz et les fait avaler à son enfant. Elle lui met les bâtonnets entre les mains, lui fait faire les mouvements comme s'il prenait du riz et mangeait, lui place, si c'est un garçon, le pinceau entre les mains, et lui fait essayer d'écrire.

Régulièrement la cérémonie ne devrait avoir lieu que trois mois et dix jours après l'accouchement, mais dans les familles pauvres on a besoin du travail de la mère. Dans bien des maisons on n'attend même pas la fin du mois. Dans tous les cas, le repas prend le nom de « repas de fin du mois », *ăn khẩm tháng*.

Pendant ce premier mois, les individus de la maison où est né l'enfant sont réputés être en possession d'un sort appelé Phong Long. Le dictionnaire du P. Génibrel traduit cette expression par : temps de convalescence pour une mère qui relève de couches. Le dictionnaire chinois du P. Couvreur traduit : dieu des nuages ou de la foudre. Ce sort est mauvais, et quand on voit entrer dans sa maison un des membres de la famille où il y a un nouveau-né, on ne manque pas de lui dire : Tu m'apportes le Phong Long ! Si un individu d'une famille où il y a une personne gravement malade, est obligé d'aller dans une maison qui a le Phong Long, au retour il ne manque pas de faire bouillir des feuilles de thé ou de n'importe quel arbre pour prendre des fumigations

Digitized by Google

et enlever le Phong Long, *xông Phong Long*. On craint que le sang, *máu*, de l'accouchée ne nuise au malade.

Pendant tout le temps qu'une maison a le Phong Long, on suspend à la porte une branche de cactus, *cây xương rồng*, *Euphorbia antiquorum* d'après le Dictionnaire Génibrel ; ailleurs c'est une branche de *pandanus*, *cây giứa*, que l'on suspend ainsi. On fait de même lorsqu'une personne de la maison a la variole, *lên dậu*, *lên hoa*, *lên trái* ; c'est dire aux gens : n'approchez pas, il y a du danger ! J'ai vu cependant sur des barques un pied de pandanus à l'avant, et un pied à l'arrière : c'était, pendant un temps de choléra, pour empêcher les esprits malfaisants, les *ma*, de venir se reposer en ces endroits, de prendre ainsi possession de la barque, et de nuire aux habitants.

Le Phong Long ne disparaît que lorsque la femme est allée au marché pour la première fois après ses couches ; aussi, outre l'expression *đi chợ mấy xứa*, que l'on emploie pour cette circonstance, on dit aussi : *đi bán Phong Long*, « elle est allé vendre le Phong Long ».

Lorsqu'une femme a accouché, on fait bouillir des feuilles de frangipanier, *cây hoa sứ*, et on lui en frotte la poitrine, puis on jette ces feuilles au milieu du chemin pour que les passants les foulent aux pieds. Cette pratique rend, paraît-il, le lait plus abondant et meilleur.

Dès que l'enfant est né, on cherche à le soustraire aux atteintes des *ma*, esprits malfaisants.

On suspend à la porte extérieure de la maison une vieille marmite, un pot cassé, pour éloigner le *ma* et l'empêcher de faire du mal au nouveau-né.

On verra plus loin ce qui concerne le nom donné à l'enfant. Quand on parle de lui, on n'ose pas dire qu'il dort, *ngủ* ; ce nom est considéré comme de mauvais augure et fait penser à la mort : on dit *théc*, mot que les dictionnaires ne donnent pas, et qui désigne le sommeil des petits enfants. Pour dire qu'il est malade, on n'emploiera jamais le mot *đau*, qui porterait malheur, mais on dit qu'«il ne joue pas », *hắn không nhởi*. Ne demandez donc jamais à une jeune mère si son fils est malade, mais dites lui : *Hắn có nhởi không* ? « Est-ce qu'il s'amuse ? » C'est la politesse, c'est la prudence qui l'exigent.

Si l'enfant meurt, il n'a pas « fait chêt » pour employer une expression du « sabir », mais il a « quitté » ses parents ; ou « on l'a abandonné », *hắn bỏ* ; « il a été perdu », *hắn mất* ; « il a été détruit », « il n'a servi à rien », *hắn hứ đi rồi* ; « ça n'a abouti à rien », *tui sinh con, mà nổ ra chi*. Le mot de mort est un mot fatidique qu'il ne faut pas prononcer, de peur qu'il arrive malheur aux enfants futurs ou à ceux qui restent.

Parfois on vend l'enfant au forgeron du village : s'il est « difficile à nourrir » *khó nuôi*, s'il donne des inquiétudes, on va trouver le forgeron qui confectionne un petit bracelet ou collier en fer que l'on met ordinairement au pied de l'enfant, parfois en y ajoutant une chaînette en fer également. L'enfant est vendu au forgeron et lui est solidement attaché par une chaîne, gage de sa servitude : le *ma* ne peut plus rien sur lui. Lorsque l'enfant sera grand, et que tout

Digitized by Google

danger aura disparu, on vient prier le forgeron de briser l'anneau de fer, et le remercier. Tout autre métal que le fer ne vaut rien; aussi il ne faut voir, je crois, aucune idée superstitieuse dans les colliers ou bracelets d'argent que portent les enfants ou les femmes dans les familles riches. Il n'en serait pas ainsi si le collier portait suspendue une griffe de tigre sertie d'argent : cette griffe est considérée comme un talisman plus ou moins efficace.

Ce qui arrive plus souvent, c'est qu'on vend l'enfant au sorcier du village, qui donne, en échange de quelques ligatures ou de quelques présents, un habit de couleur jaune portant, par devant et par derrière, soit l'image d'un dragon, soit un caractère bizarre peint en noir ou en rouge. Chaque année, aux environs du jour de l'an, la famille de l'enfant vient saluer le sorcier : celui-ci, en effet, est considéré comme le maître de l'enfant qu'il défend contre les *ma*. C'est dans une cérémonie analogue, et dans le même but, que beaucoup d'enfants reçoivent sur le front cette petite croix noire indélébile qu'ils porteront toute leur vie.

Outre ces circonstances particulières, les mères vont très souvent consulter le sorcier pour en obtenir un talisman, une amulette. C'est ordinairement un petit sachet que l'on suspend au cou de l'enfant, et qui contient des os d'animaux, peut-être même, m'a-t-on dit, des os humains, des excréments de telle ou telle bête, un morceau de peau de serpent, ou simplement du papier avec quelques caractères hiéroglyphiques. Je vis un jour une énorme peau de serpent suspendue dans une maison, près de la porte : c'était pour écarter le *ma* qui avait déjà pris plusieurs enfants en bas âge.

Les berceuses. — Tous ceux qui ont visité l'Annam ont entendu, en traversant les villages, ces mélopées traînantes, parfois harmonieuses, que la sœur aînée fait entendre en berçant son petit frère étendu dans un filet. Plusieurs de ces compositions ont un vrai charme poétique. Je n'en citerai que quelques-unes, fort courtes, mais remarquables par le naturel des sentiments, par la vulgarité, si j'ose dire, des idées, et le soin avec lequel on les proportionne à la petite intelligence du bébé : on l'instruit en l'endormant ;

Con mèo con chó có lông;
Bụi tre có mắt ; nồi đồng có quai.

« Le chat et le chien ont des poils ; le bambou a des nœuds ; la marmite en cuivre a des anses. »

Chàng về, thì dục cũng về;
Đùi cui ở lại, làm nghề chi ăn.

« Lorsque le ciseau à large lame (bec de corbin?) s'en va, le ciseau à lame étroite part aussi ; quant au maillet, il reste là ; qu'en ferait-on pour gagner sa vie ? » Se dit des charpentiers qui en s'en allant emportent tous leurs outils, mais laissent le maillet.

Digitized by Google

Ru ơi ru ởi là ru.
Nơi cạn thì chông, nơi su thì chèo.

« Berçons ! Berçons ! Berçons ! Dans les endroits où l'eau est peu profonde on va à la gaffe, dans les endroits profonds on rame. »

Mẹ ôi, chớ đánh con dau !
Để con múc nước, hái rau mẹ nhờ.

« O ma mère, ne me frappe pas, de façon à me faire mal, afin que je puisse puiser de l'eau, cueillir de la salade ; tu y trouveras ton avantage. »

Chuông chùa ai giữ nầy rung.
Thầy Tu đi khỏi, rung chùng chút chơi !

« La cloche du temple, celui qui en a la garde la sonne ; le bonze est sorti, frappons en cachette quelques coups pour nous amuser. »

Chiều chiều ông Ngự ra câu,
Cái ve, cái chén, cái bầu sau lưng.

« Sur le soir Monsieur Ngự s'en va pêcher à la ligne, sa bouteille, sa tasse, sa gourde pendues à son dos. »

Xít tủ vả,
Qua năm mới,
Tới năm cỗ,
Đào lỗ mả chôn,
Con chồn nhảy ra,
Con ma nhảy lại ;
Mụ Đại đập đi ;
Mụ Nhị mần thịt ;
Mụ Chịt nấu ăn.

« Ecartons la trompe (?) ; l'année nouvelle est arrivée » (interversion dans le texte à cause de la rime) ; « creusons un trou pour enterrer la belette qui saute dehors ; le *ma* saute aussi ; la mère Đại frappe dessus ; la Mère Nhị la dépèce ; la mère Chịt la cuit pour la manger ».

Comme on le voit, les poésies enfantines sont les mêmes sous tous les climats, les idées sont simples, les mots sont attirés par la rime, sans souci du sens quelquefois. C'est ce qu'il faut pour endormir les enfants. Les grandes personnes ne trouvent quelque intérêt à ces compositions, qu'autant qu'elles les reportent pour un instant aux jours de leur enfance.

Des noms donnés aux enfants par leurs parents. — En général on ne donne pas aux enfants dès leur naissance le nom qu'ils porteront pendant leur vie ; on les appelle tout d'abord dans la famille de divers noms familiers : *con*

Digitized by Google

« enfant »; *dỏ*, « petit enfant »; *nhỏ*, « petit »; *chit, chút*, auquel il faut joindre, je crois, le mot *chịt*, « petit-fils, petit-neveu ». Ou bien on leur donne des noms baroques, comme *vện* « tacheté », qui se dit en parlant des chiens; *muông, cây, chó*, « chien; » *dẹt* « avorton » ; ou encore des mots sales : les deux plus usités sont *đôc* pour les filles, *cu* pour les garçons. Le dictionnaire de Monseigneur Taberd traduit le dernier par « verenda » ; c'est le sens qu'a aussi le premier. Ces noms, principalement les derniers, restent parfois à l'enfant toute sa vie.

Quelques enfants sont appelés *xin*, « le demandé, le mendié ». Cela arrive lorsque les parents ont eu déjà plusieurs enfants morts en bas âge, c'est-à-dire que le *ma* a pris. On donne alors à l'enfant que l'on veut conserver ce nom de *xin* pour tromper le *ma* : ce n'est pas un joli petit enfant qui vient de naître, c'est quelque chose que l'on a obtenu en mendiant, ou, suivant une autre explication, c'est un mendiant qui vient de naître, en tous les cas, un être indigne du *ma*. Parfois même, pour mieux tromper le *ma*, la mère, dès qu'elle peut se lever, prend l'enfant et va mendier de porte en porte dans le village; chacun sait le but de sa démarche, et personne n'ose lui refuser; chacun, au contraire, souhaite longue vie au bébé.

C'est dans un but analogue que l'on donne aux enfants les noms sales ou baroques dont j'ai parlé : le *ma*, qui pourrait bien rôder autour de la maison, au moment où la mère appelle l'enfant, entendant appeler : chien, avorton, etc., ne soupçonne pas qu'il s'agit d'une personne humaine, et passe son chemin sans faire aucun mal. C'est l'explication qu'on m'a donnée partout de cette coutume.

On donne souvent aux filles le nom de *mẹt* : ce mot, que les dictionnaires ne donnent pas, est synonyme de *rổ* ou *tráng*, et désigne une sorte de panier plat que les femmes portent souvent en allant au marché. Appliqué aux filles, ce serait un nom de bon augure, m'a-t-on dit; il signifierait que la petite fille, une fois grande, ira au marché, y fera de bonnes affaires, et nourrira la maison. Ces deux noms de *mẹt* et de *xin* sont conservés ordinairement par l'individu pendant toute sa vie.

Lorsque l'enfant est âgé de deux ou trois ans, on lui impose son nom véritable. Jusque là il est censé ne pas en avoir; c'est ce que les parents vous répondent invariablement : nous ne lui avons pas encore donné son nom. Pour l'imposition du nom, on prend bien garde d'en donner un qui ait déjà été porté par un membre de la famille, soit vivant, soit défunt. Le père et la mère se concertent, prennent conseil des parents, souvent de quelque lettré.

La détermination du nom est basée sur plusieurs circonstances.

Dans les familles à l'aise ou lettrées, on choisit ordinairement des noms à signification heureuse ou poétique, tels que Hoà « paix »; Xuân « printemps »; Báu ou Bửu, « précieux »; Nghĩa ou Ngãi, « fidélité », etc. On cherche souvent à établir une relation de sens soit entre le nom du père et de la mère et le nom des enfants, soit entre le nom des divers enfants. Si, par exemple,

Digitized by Google

la mère s'appelle Phước « félicité », on donnera à l'enfant le nom de Đức, « vertu », qui est ordinairement associé à ce nom. Si le fils ou la fille aînée s'appelle Thông « qui comprend », « savant », le second enfant s'appellera Minh « intelligence ». Cette relation de sens existe aussi pour des noms vulgaires que les artisans prennent dans les objets usuels dont ils se servent. C'est ainsi qu'une famille, dont le chef est patron de jonque, a baptisé ses enfants: Cù-Lao « île »; Gành « falaise »; Gò « petite jonque »; Eo « défilé ». Ce mot Gành rappelle en outre les circonstances dans lesquelles naquit l'enfant: en 1886, les païens ayant chassé la famille du village où elle habitait, la mère accoucha sur la dune, auprès du rivage de la mer.

Cette concordance des noms des enfants, basée parfois sur le sens, est aussi basée très souvent sur le son, surtout dans les familles illettrées. J'ai recueilli des exemples du fait dans tous les villages de la vallée. Je n'en citerai que quelques uns.

Dans une famille on a le père qui s'appelle Giãn, et les enfants Đãn, Toãn, Loãn; dans une autre, le père s'appelant Linh, les enfants ont été nommés Minh, Chính, Định; ailleurs on a Miễn, Quyền, Điền, Hiền; ou Như, Lự, Nữ; Bí, Chỉ, Sí; etc. Dans une famille le père s'appelait Râm, et la mère Ninh; les enfants ont été partagés: l'un s'appelle Hịnh, conformément au nom de la mère, les deux autres Sâm et Tâm, conformément à celui du père.

Dans certaines familles on donne à l'enfant le nom de l'année où il est né. On a ainsi des individus qui s'appellent Tí, Sửu, Tị, Định, Thìn, Mậu ou Mẹo, ou Mạo, etc. Comme on le voit, les noms sont empruntés tantôt au cycle dénaire, tantôt au cycle duodénaire. Cette pratique a un grand avantage et aide les familles du peuple à se rappeler l'âge de leurs enfants; rien n'est plus fréquent que de rencontrer des Annamites qui ont perdu toute notion de leur âge.

On rencontre des individus appelés Côi. Ce nom signifie « orphelin »; il est appliqué aux fils posthumes. Le peuple précise la signification par une expression vulgaire, *mồ côi trong trứng*, « orphelin lorsqu'il était encore dans l'œuf. »

Enfin une dernière circonstance qui influe sur l'imposition du nom, c'est l'ordre de naissance de l'enfant. S'il est le premier en date, il portera le nom de Nhứt, « le premier ». Remarquez que l'on ne dit pas *một*, de la série des nombres cardinaux; l'Annamite veut de nombreux enfants, et il ouvre la série des nombres ordinaux. Les autres enfants recevront le nom de Hai, Ba, Năm, etc., selon l'ordre de leur naissance.

Il faut ajouter que le nom imposé par les parents n'a rien de définitif. Ce n'est pas une formalité sacrée sur laquelle on ne saurait revenir. L'enfant devenu grand pourra changer de nom quand il voudra et toutes les fois qu'il voudra. Cependant les changements de nom sont assez rares parmi les Annamites, à part les exceptions signalées plus loin.

Digitized by Google

Influence du nom des enfants sur celui des parents. — Les parents ont donné à l'enfant le nom qu'il devra porter; mais le nom de l'enfant agit à son tour par ricochet sur celui des parents.

Tout d'abord, le père quitte son nom et prend celui de son fils, dès que celui-ci en a reçu un. Ainsi le père qui s'était appelé Nông, s'appellera Liệu dès que son fils aura reçu ce nom, de sorte que ce nom Liệu désignera et le père et le fils. Cette coutume n'est pas générale. Il y a des villages où on ne la suit pas; dans tel endroit, les notables s'y conforment, tandis que les gens du peuple ne changent pas de nom; dans d'autres endroits, c'est le contraire qui a lieu.

De même l'usage varie beaucoup dans les détails. Ordinairement c'est le nom de son premier-né, garçon ou fille, que prend le père. Mais il y a des cas nombreux où soit le père, soit la mère restée veuve, après avoir porté ou non le nom de leur aîné, prennent le nom d'un fils cadet ou du dernier des fils resté à la maison paternelle, tandis que les autres sont morts, ou se sont déjà établis. D'autres, après avoir porté le nom de l'aîné de leur première femme, prennent le nom d'un enfant du second lit. Ceux qui n'ont pas d'enfant prennent parfois le nom d'un enfant adoptif. Dans un cas le mari, après avoir porté le nom d'un de ses enfants propres, prit le nom du fils cadet de sa seconde femme, bien qu'il fût d'un autre père. Comme on le voit, on ne saurait donner de règles fixes pour cet usage. Toujours est-il que la mère prend aussi le nom du fils lorsque le père le prend. Le même nom désigne le père et le fils, ai-je dit, mais il n'y a en général pas de confusion possible. Chacun des noms est en effet précédé de quelque déterminatif propre à la langue annamite, ou de quelque titre honorifique, qui aide à distinguer les deux individus. Cependant ceux qui ignorent la langue ou les usages annamites sont exposés à faire des erreurs ou des confusions.

Ce changement de nom a lieu, non tant par le fait du père que par celui de la parenté ou des gens du voisinage. Dès que l'on sait qu'un tel a donné un nom à son fils ou à sa fille, les parents et les voisins donnent ce nom et à l'enfant et au père, négligeant le nom ancien de ce dernier. Contrevenir à l'usage serait déplaire aux parents et commettre une faute contre la politesse. Le nom ancien du père est appelé *tên tục*, « nom commun », « nom d'usage »; le nom qu'il a emprunté à son fils est dit *tên con* « le nom du fils ».

Toutes ces remarques s'appliquent seulement au nom propre de l'individu. Quant au nom de famille, il change très rarement, lorsque par exemple un individu quitte sa famille et se fait agréger à une autre famille ; le nom intercalaire change aussi quelquefois, le fils prenant un nom intercalaire autre que celui du père, et formant ainsi une branche distincte dans la même famille.

L'usage dont je viens de parler est suivi par tous les habitants de la vallée du bas Sông-gianh et de la vallée du Nguồn-sơn. Il est certaines autres coutumes qui sont particulières à une partie des habitants du Nguồn-sơn seulement. On peut distinguer en effet dans cette vallée comme deux couches de colonisation.

Digitized by Google

Les Annamites des villages, établis là depuis neuf ou onze générations, forment la première couche ; la seconde couche est formée par les gens venus des gros villages du bas Sông-gianh, et formant des agglomérations de barques de pêche ou des hameaux de bûcherons et de colons défrichant la brousse. Il y aurait à faire sur ces deux catégories d'habitants une curieuse étude au point de vue économique et social. Autant les seconds sont actifs, travailleurs, prolifiques, autant les premiers sont apathiques, paresseux et tendent à diminuer. Les terres passent peu à peu de ceux-ci à ceux-là. Un Annamite du bas, venu seulement avec sa serpe et sa hache, a bientôt un buffle, puis trois ou quatre, auxquels il ajoute quelques lopins de terre ; enfin il a de quoi fournir aux emprunts des villages environnants. C'est à ces individus que sont propres les coutumes suivantes.

Lorsque deux individus viennent de se marier, on fait précéder leur nom du mot *mới* « récent, nouveau », et l'on dira par exemple : mới Khuyên, anh mới Khuyên, nhà mới Khuyên, thằng mới Khuyên, pour désigner le mari ; mệ mới Khuyên, con mới Khuyên, pour désigner la femme : ces expressions signifient toutes : le nommé Khuyên qui vient de se marier ; la nommée Khuyên qui vient de se marier.

Dès que les nouveaux époux ont un enfant, garçon ou fille, ils prennent, devant leur nom, le qualificatif de *đỏ*, qui signifie « jeune enfant, nouveau-né ». On dira donc : Đỏ Khuyên, Anh đỏ Khuyên, Mệ đỏ Khuyên, avec le sens de : le nommé Khuyên, la nommée Khuyên qui viennent d'avoir un enfant. Dans la famille les parents désignent l'enfant par le nom de Đỏ, et les voisins désignent par ce nom également, soit l'enfant, soit les parents lorsqu'ils s'adressent à eux. C'est considéré comme une formule de politesse ; on est heureux que les jeunes époux aient eu un enfant, et on les en félicite publiquement. Il faut remarquer en effet que ce nom est donné aux parents après la naissance de leur premier-né seulement ; du moins c'est l'usage général ; on ne le donne pas pour les fils cadets. Les jeunes parents le conservent jusqu'à ce que l'enfant ait reçu son nom véritable, alors ils prennent le nom de leur enfant, comme il a été dit plus haut.

Si la mère a mis au monde une fille, et que cette fille ait reçu dès sa naissance le nom de Mẹt, que l'on a déjà vu, les parents ne reçoivent pas le qualificatif Đỏ, mais celui de Mẹt, et l'on dit : Mẹt Nghĩa, Anh mẹt Nghĩa, etc., ce que tout le monde comprend : « le nommé Nghĩa, la nommée Nghĩa qui vient de mettre au monde une fille comme première enfant ».

Le sens de Đỏ, enfant, est signalé comme un tonkinisme par le dictionnaire du P. Génibrel. Il est à rapprocher de l'expression sino-annamite *xích tử*, littéralement « enfant rouge », qui signifie « un enfant nouvellement né » et correspond exactement à l'expression annamite *con đỏ*, mot à mot « enfant rouge ». Le même dictionnaire Génibrel, se basant sans doute sur le dictionnaire de Mgr Theurel, donne, comme expressions tonkinoises : *bô đỏ*, jeune homme qui vient de se marier ; *mẹ đỏ* jeune femme qui vient de se marier.

Digitized by Google

On voit combien est différent le sens attaché dans les vallées du Nguôn-sơn et du Sông-gianh, au mot *dỏ* appliqué à de jeunes époux; le sens se rattache intimement au sens du mot « petit enfant » que nous trouvons en annamite et en sino-annamite.

Tous ces qualificatifs de *mới*, *dỏ*, *mẹt*, sont des noms d'heureux augure. Il en est d'autres qui portent la tristesse avec eux. Deux époux qui ont perdu leur enfant, un époux qui a perdu sa femme, reçoivent le qualificatif de *xâu*, « mauvais », « malheureux », xâu Thanh, « le nommé Thanh qui a eu le malheur de perdre son enfant ». Je crois que le qualificatif n'est employé que lorsque les époux n'ont pas d'autre enfant; en tout cas il est très rare, et usité avec des gens de la basse classe tout à fait.

Le qualificatif *dôi*, littéralement « paire, couple », est employé pour désigner les ménages qui n'ont pas d'enfant: Đôi Tâm, Anh dôi Tâm, Mụ dôi Tâm, « le nommé Tâm, la nommée Tâm qui n'ont pas eu d'enfant, qui sont restés toute leur vie seuls, mari et femme ». Le nom est considéré comme ayant un sens défavorable. Je vis un jour un notable réprimander vertement un individu qui donnait ce sobriquet à un autre individu n'ayant pas d'enfant, mais encore jeune. On continue ordinairement à appeler les parents du nom de Mới, bien qu'ils soient mariés depuis de longues années. Ce n'est que dans un âge avancé que le nom de Đôi commence à être bien porté. Les époux se sont douloureusement résignés à voir leur foyer vide, l'appellation de *mới* usitée plus longtemps serait plutôt une marque de dérision; leurs parents et leurs amis ne craignent plus de leur appliquer l'appellation fatale.

Appellations données par les enfants a leurs parents. — Les enfants parlant de leurs parents ou à leurs parents se servent de divers noms pour les désigner. Le mot *cha* « père » est employé par eux lorsqu'il parlent de leurs parents : *ông cha tôi*, *ông cha dẻ tui ra*, « Monsieur mon père, Monsieur le père qui m'a engendré ». Mais je ne crois pas qu'il soit jamais employé par un enfant s'adressant à son père. Le mot *mẹ* ou *mạ* correspond au mot *cha*. Il est employé par les enfants qui s'adressent à leur mère ou parlent d'elle. Mais il y a des mots plus usités. Le père est appelé *bợ*; les dictionnaires orthographient *bỏ* et traduisent : appellatif des vieillards ; ils donnent aussi le sens de père. On dit aussi *anh*, forme patoise *eng*, littéralement « frère aîné ». Au mot *bợ* correspond le mot *mạ* pour désigner la mère; au mot *anh*, le mot *chị*, « sœur aînée ». On a donc des familles où le mot *anh*, dans la bouche des enfants, désigne tantôt leur père, tantôt leur frère aîné, et le mot *chị*, tantôt leur mère, tantôt leur sœur aînée. Dans ce dernier cas, sans doute pour éviter la confusion, on désigne souvent la sœur aînée par le mot dialectal *ả*. Dans quelques villages le père est appelé *cụ*, de *cậu*, littéralement « oncle maternel », et la mère *mự*, pour *mợ*, proprement « femme de l'oncle maternel » ; ou bien c'est le mot *dì*, « tante maternelle », qui désigne la mère, et le père est appelé *giượng* ou *trượng*, « mari de la tante maternelle ».

Digitized by Google

Dans d'autres familles, c'est le mot *ông*, « grand-père, monsieur », ou *thầy* « maître » qui est employé pour désigner le père, le chef de la maison.

Jeux. — Quand on arrive sur la place d'un marché, dans les rues d'un village, on voit des bandes d'enfants de tout âge, les aînés portant leurs petits frères sur la hanche ou sur le dos, qui courent, crient, gesticulent, et s'enfuient dès qu'ils vous aperçoivent. Dans les champs, sur le bord des routes, les petits buffliers s'assoient en rond, tracent sur le sol quelques lignes se coupant à angle droit, creusent quelques trous, et passent des heures occupés à pousser leurs pions, à méditer leurs coups, pendant que la vache ou le buffle, laissés à eux-mêmes, mangent les semis de riz ou les patates.

Ce sont les jeux de ces enfants que j'ai recueillis. Les jeux varient quelque peu suivant les régions. Comme en France, chacun a sa saison ; comme en France aussi, quelques enfants, les fervents des sports annamites, sont très habiles à tous les jeux ; d'autres ne savent jouer à rien.

Je ne signale ici que ceux qui ont quelque intérêt, ou dont le mécanisme n'est pas trop compliqué.

Le jeu de la vente du cochon, bán con heo. — Les enfants forment un cercle en se prenant par la main; l'un d'eux est au milieu du cercle et représente le cochon; un autre est en dehors, c'est le tigre ou l'acheteur du cochon ; un de ceux qui forment le cercle est la femme, la vendeuse. L'acheteur s'approche du cercle et un dialogue s'établit entre lui et la vendeuse :

— Ơi mụ trong nhà ! cho xin chút lả.	— Eh ! la mère, qui êtes dans la maison, donnez-moi du feu, je vous prie.
— Lả tắt rồi.	— Le feu est éteint.
— Cho xin mẹng nác.	— Donnez-moi une gorgée d'eau, je vous prie.
— Nác dưới giếng.	— L'eau est au fond du puits.
— Cho xin thầy bưởi.	— Donnez-moi une pamplemousse, je vous prie.
— Bưởi hãy côi cơn.	— La pamplemousse est encore sur l'arbre.
— Cho xin trượi mây.	— Donnez-moi un lien de rotin, je vous prie.
— Mây hãy côi rú.	— Le rotin est encore dans la forêt.
— Cho xin thầy cam.	— Donnez-moi, je vous prie, une orange.
— Cam hãy côi cơn.	— L'orange est encore sur l'arbre.
— Cho xin thầy tắt.	— Donnez-moi une mandarine, je vous prie.
— Tắt hãy côi cơn.	— La mandarine est encore sur l'arbre.

On peut allonger l'énumération à volonté.

L'acheteur, découragé, fait mine de se retirer. A ce moment, le cochon fait entendre deux ou trois grognements. Le dialogue recommence :

— Con chi ục trong truồng?	— Quel est l'animal qui grogne dans l'étable?
— Con heo.	— C'est un cochon.
— Heo chi ?	— Quel cochon ?
— Heo lang.	— Un cochon tacheté.

Digitized by Google

— Lang chi ?	— Quelle tache ?
— Lang cẳng ; lang cẳng lọ đuôi không nuôi cũng nây.	— Tache à la patte ; tacheté à la patte, blanc au bout de la queue ; quand même on ne lui donne rien à manger, il devient gras.
— Cẳng chi ?	— A quelle patte ?
— Cẳng hùm.	— A la patte du tigre.

Ici commence la scène de la vente.

— Một quan, bán chăng ?	— Une ligature, le vendez-vous ?
— Thưa rằng chẳng bán.	— Je réponds : je ne le vends pas, (ou bien, on répond : je ne le vends pas).
— Hai quan bán chăng ?	— Deux ligatures, le vendez-vous ?
— Thưa rằng chẳng bán.	— On répond : je ne le vends pas.
— Ba quan bán chăng ?	— Trois ligatures, le vendez-vous ?
— Thưa rằng chẳng bán.	— On répond : je ne le vends pas.
— Bốn quan bán chăng ?	— Quatre ligatures, le vendez-vous ?
— Thưa rằng chẳng bán.	— On répond : je ne le vends pas.

Le dialogue se poursuit, entre l'acheteur et la vendeuse, jusqu'à douze ligatures.

Il faut remarquer l'expression dont se sert la vendeuse : Thưa rằng chẳng bán. Elle peut être traduite : « Je réponds : je ne le vends pas ». Mais il faut plutôt voir, ce me semble, dans les deux premiers mots, une glose explicative destinée à amener la réponse : « On répond : je ne le vends pas ». Si cette traduction est exacte, cette tournure donne à la composition un plus grand air de naïveté.

Il faut remarquer en outre, soit dans la demande, soit dans la réponse :

— Một quan bán chăng ?
— Thưa rằng chẳng bán,

les expressions chăng, rằng, chẳng, qui ne sont guère, pour ne pas dire pas du tout, employées dans le dialecte de la province. On est donc en présence soit d'une composition importée d'ailleurs, soit plutôt de formules archaïques. La répétition de ces syllabes sonores, prononcées avec rapidité, produit un effet très harmonieux, augmenté par le timbre clair et argentin des voix enfantines.

La femme ne veut pas vendre. L'acheteur, découragé, fait mine encore une fois de partir. Mais la vendeuse le rappelle :

Ơi ông mua heo !	Eh ! l'homme qui achète le cochon !
Vô đây ; tui bán cho một trự tiền sít !	Entrez ici ; je vous le vends pour une sapèque ébréchée.

L'acheteur revient, et s'approchant de deux des enfants qui forment le cercle, c'est-à-dire d'une des portes, demande :

— Chạc ni chạc chi ?	Quelle est cette corde ?
— Chạc chìu,	C'est une corde en *chìu*.

Digitized by Google

répond la femme. L'acheteur tire sur les deux bras de ceux qui font le cercle, essayant d'ouvrir la porte, mais en vain. La corde en *chìu*, *Seguiera asiatica* des pétiveriacées, d'après le Dictionnaire Génibrel, est très résistante.

L'acheteur passe à une autre porte :

— Chạc ni chạc chi ?	Quelle est cette corde ?
— Chạc chìu.	C'est une corde en *chìu*.

L'acheteur essaie encore d'ouvrir, mais inutilement, et passe à une autre porte, faisant successivement le tour du cercle. Si la vendeuse, à une des portes, répond que c'est une corde peu solide, et dit par exemple :

— Chạc chuôc lấy.	C'est une corde en fibres de bananier pourries,

alors l'acheteur entre et se saisit du cochon.

Si, au contraire, à toutes les portes on a fait la même réponse, l'acheteur vient se placer derrière un des enfants qui forment le cercle, et qui est considéré alors comme une des colonnes de la maison. Il demande :

— Cột ni cột chi ?	En quoi est cette colonne ?
— Cột sắt.	C'est une colonne en fer.

L'acheteur passe son chemin, et se place derrière un autre enfant :

— Cột ni cột chi ?	En quoi est cette colonne ?
— Cột lim.	C'est une colonne en bois de fer.

L'acheteur passe encore, renonçant à ébranler des colonnes si solides. Mais lorsque la vendeuse dit par exemple :

— Cột chuôc.	C'est une colonne faite d'un tronc de bananier,

l'acheteur saisit l'enfant par les épaules et le renverse en arrière. La chaîne s'ouvre ; l'acheteur, transformé en tigre, entre, se précipite sur le cochon ; celui-ci grogne, le tigre pousse des hurlements, faisant semblant de dévorer sa proie, et le jeu se termine au milieu des cris joyeux de toute la bande.

Le jeu du coup de pied pour défendre le pieu, dá vè. — Les enfants se divisent en deux camps, on tire au sort au moyen de deux pailles que l'on tient dans la main. Ceux qui tirent la longue paille gardent la baguette de bambou fichée en terre au milieu d'un cercle qu'ils forment ; le camp qui a la courte paille cherche à s'emparer de la baguette. Les enfants qui le composent, courant tout autour du cercle, cherchent à effrayer les gardiens en leur donnant des coups de poing, et à saisir la baguette ; les gardiens se défendent à coups de pied : si l'un d'eux parvient à donner un coup de pied à un enfant du camp adverse, les camps changent de rôle. Si, au contraire, l'un des assaillants parvient à saisir le pieu sans recevoir de coup de pied, tous ceux de son camp partent

Digitized by Google

en courant et en poussant un cri *ú* jusqu'à extinction de souffle. Ils s'arrêtent alors, et ceux de l'autre camp viennent les chercher et les ramènent sur leur dos.

Le jeu où l'on tournoie comme les libellules, lộn chuồn chuồn. — Deux enfants, se faisant face, se prennent par la main. L'un dit :

Lộn chuồn chuồn ;	Tournoyons comme des libellules ;
Búi bộ kim cang.	Enchevêtrons-nous avec grâce (?).
Bèn bay mã ngọ ;	Toi, ouvre la porte ;
Bèn tau sang lòn.	Moi, je passerai en me baissant.

Puis ils dressent les bras d'un côté et passent la tête par dessous en se tournant le dos sans lâcher les mains ; passant ensuite sous les deux autres bras qu'ils relèvent, ils reviennent dans la même position qu'au commencement.

Le jeu du saut à cinq sous et à une ligature, khảy năm triền một quan. — Les enfants se divisent en deux camps, on tire à la courte paille. Les enfants du camp qui a tiré la paille la plus courte, font le cercle en se prenant la main et s'asseoient par terre ; les autres, debout tout autour, cherchent à sauter dans le cercle en passant par dessus les bras des autres sans toucher. Si l'un d'eux, en sautant, touche les bras de ceux qui sont assis, les camps changent de rôle ; si, au contraire, il parvient à sauter dans le cercle sans toucher les bras des autres, son camp entre tout entier et a gagné cinq sous, *nam tiền*. Ils essayent alors de sauter en dehors, toujours sans toucher les bras qui font la chaîne ; si en sautant l'un d'eux touche la chaîne, le gain des cinq sous est maintenu, mais les camps changent de rôle ; si au contraire il parvient à sauter sans toucher, son camp a gagné la ligature, *một quan*. Lorsque l'un des deux camps a gagné deux ligatures, c'est-à-dire a pu entrer deux fois dans le cercle et en sortir deux fois, il a gagné. Tous les enfants de ce camp partent alors en courant et criant : *ú*, jusqu'à extinction de souffle. Ils s'arrêtent alors et les enfants du camp adverse vont les chercher sur leur dos.

Le jeu du cri des graines, ù hột. — Les enfants se tiennent debout sur une seule ligne, les mains derrière le dos. Un autre enfant, tenant en main une graine quelconque, passe et repasse derrière eux en frappant dans les mains de chacun et faisant semblant d'y déposer la graine. Chaque fois il crie : Hột, Hột, la graine, la graine ! Il la dépose enfin dans la main de l'un d'eux et dit :

Ai có hột thì ù !	Que celui qui a la graine crie !

Celui qui vient de recevoir la graine part en courant et criant : *ú*, jusqu'à extinction de souffle. Son voisin de gauche doit lui donner, lorsqu'il part, un léger coup de pied : s'il l'atteint, l'enfant qui a la graine s'arrête, et l'on recommence ; s'il le manque, l'enfant court, et une fois qu'il s'est arrêté, le chef de la bande donne à chacun un nom d'arbre dans l'ordre suivant : Cam, « l'oranger » ; Quít,

Digitized by Google

« le mandarinier » ; Mít, « le jacquier » ; Bưởi, « le pamplemousse » ; Bổng, « l'oranger brun » ; Chanh, « le citronnier » ; Khê, « le carambolier » ; Bứa, « le mangoustanier sauvage » ; Ang, « l'arbre Ang ». Il en désigne un, celui qu'il veut, lequel va chercher le porteur de la graine et le ramène sur son dos. La partie recommence.

Jeu où l'on saisit la queue du tigre, bắt đuôi hùm. — Les enfants, placés l'un devant l'autre, se tiennent par la ceinture, formant une longue chaîne. Le premier cherche à saisir le dernier de la bande, et celui-ci cherche à fuir, sans toutefois lâcher la chaîne. Les chaînons intermédiaires aident tantôt l'un tantôt l'autre, décrivant des circuits variés. Lorsque le premier a pu saisir la queue du tigre, la partie est finie et l'on recommence.

Le jeu de căng, đánh căng. — Les enfants jouent beaucoup à ce jeu, mais il est fort long et assez compliqué.

On creuse dans la terre un petit trou de forme oblongue ; on prépare deux bâtons de la grosseur du pouce, l'un de 60 ou 80 centimètres de long, appelé *bạng*, l'autre de 10 centimètres environ de long, appelé *ổn*. Les joueurs se divisent en deux camps, mais deux joueurs suffisent. Pour savoir qui jouera le premier, on tire à la courte paille, ou l'on procède à une épreuve appelée *khắc* ; prenant le long bâton dans la main droite, on pose le petit perpendiculairement sur le bout du bâton et on le fait sauter en l'air, le recevant toujours verticalement lorsqu'il tombe, à peu près comme si on jouait au bilboquet. Celui qui le reçoit et le fait sauter le plus grand nombre de fois joue le premier. Il place le petit bâton, ou *ổn*, en travers du trou et le fait sauter en l'air aussi loin qu'il peut avec l'autre, dont l'extrémité est enfoncée dans le trou. C'est la première partie du jeu, appelée : *mọc mắm*, « puiser de la saumure avec une baguette », ou *vệch bàn*. *Vệch* signifie : prendre avec une baguette ; « la partie où l'on prend le *ổn* avec la pointe de la baguette ». Si l'autre joueur peut saisir au vol le *ổn* ou petit bâton, il entre et lance le *ổn* à son tour : le coup s'appelle : *tiệt tộc*, « la destruction de la famille ». Sinon il va ramasser le *ổn* et le jette dans la direction du trou, cherchant à atteindre le *bạng*, ou long bâton, que le premier joueur à placé en travers sur le trou. S'il y parvient, il entre et lance le *ổn*. Le premier joueur, pour détourner ce malheur, dit pendant ce temps, s'adressant au *ổn* :

Thịt gà,	[Je te promets] de la viande de poulet,
Cơm nếp,	du riz cuit et du riz gluant,
Nhãy qua,	si tu sautes sans le toucher,
Hòn bạng,	le grand bâton !

Après le *vệch bàn* vient le *mộc bàn*, « la partie du bois (?) » : le joueur saisit le *bạng* de la main droite, le tenant presque verticalement, la partie la plus longue dirigée vers la terre et légèrement inclinée vers lui. Il place le *ổn* sur son poing fermé qui tient le *bạng*, et le lançant un peu en l'air le reçoit avec le

Digitized by Google

bạng et l'envoie le plus loin possible. Il place alors vivement le *bạng* sur les bords du trou ; l'adversaire doit, ou saisir le *ổn* au vol, ou le lancer de façon à toucher le *bạng*.

S'il ne réussit pas, on passe à la partie appelée *mộc-khuơ* (*khuơ* se rattache sans doute à *quơ* qui veut dire agiter, brandir). Le joueur lance le *ổn* de la même manière que dans la partie précédente, puis il se tient près du trou, le *bạng* à la main. L'adversaire doit, ou attraper le *ổn* au vol, ou l'envoyer à une distance du trou qui ne dépasse pas une longueur de *bạng*. Le premier joueur essaie d'écarter le *ổn* lorsqu'il le voit s'approcher du trou, en brandissant le *bạng*. Lorsque le *ổn* a touché terre, on mesure la distance du trou au *ổn* ; si elle est moindre qu'une longueur de *bạng*, les joueurs changent de rôle, sinon on compte combien de longueurs de *bạng* il y a entre le *ổn* et le trou, et ce chiffre forme le nombre de points à l'avantage du joueur qui occupe le trou. On fixe alors un nombre déterminé de points que l'on doit atteindre pour avoir gagné, vingt ou trente ordinairement.

Ce nombre atteint, viennent les parties appelées *vệch u*, *mộc u*, analogues aux premières parties sauf le nom. En dernier lieu vient la partie appelée *khắc*. On place le *ổn* verticalement sur le bout du *bạng* que l'on tient horizontalement de la main droite, et on le fait sauter autant de fois que l'on peut, le recevant toujours verticalement avec le *bạng*. Supposons que le joueur l'ait fait sauter trois fois. D'une main il lance en l'air le *ổn*, de l'autre, le recevant avec le *bạng*, il l'envoie aussi loin qu'il peut. Puis il court vers le *ổn* qui est tombé par terre, met le pied dessus et fait trois sauts, suivant le nombre de sauts qu'il a fait faire au *ổn*. Il place alors le *bạng* par terre à l'endroit qu'il a atteint avec ces trois sauts. Cela s'appelle *đem u*, « porter le *u* ». L'adversaire saisit le *ổn* et tâche en le jetant, d'attraper le *bạng*. S'il y arrive, il revient au trou en portant l'autre sur son dos, ou simplement en criant *ú*.

S'il manque, le premier joueur lance le *ổn* plus loin encore. Mais la plupart du temps les joueurs fatigués laissent la partie inachevée. Vu la complication du jeu, j'aurais peut-être bien fait de les imiter.

EXPRESSIONS POPULAIRES POUR DÉSIGNER LE TEMPS

Les Annamites n'ont ni horloges ni montres. Ils ont cependant besoin de désigner parfois un certain moment de la journée ou de la nuit, de fixer une période de temps. Les expressions qu'ils emploient alors ne manquent pas d'intérêt à cause de leur originalité, à cause surtout de la relation étroite qu'elles ont avec les habitudes des gens du peuple.

Je ne parle pas ici des expressions employées dans les actes administratifs, basées sur la division du jour en douze heures, de la nuit en cinq veilles, mais des expressions employées communément par le peuple. Ces expressions ne fixent pas le temps d'une manière précise et absolue : il y a toujours une marge

Digitized by Google

plus ou moins grande. Mais étant donné que l'Annamite ne considère pas le temps comme une chose précieuse, et que, par ailleurs, les actes de la vie ordinaire dont il s'agit n'exigent pas une régularité mathématique, les bonnes gens du peuple finissent toujours par s'entendre: s'il s'agit d'un acte passé, qu'on le place une heure avant ou une heure après, qu'on le fasse durer un temps plus long ou plus court, peu importe; s'il s'agit d'un rendez-vous, celui qui, ayant mal interprété l'indication horaire, arrivera trop tôt, attendra l'autre; sinon, il le fera attendre, et tout sera dit. Quand les chemins de fer sillonneront l'Annam, les bonnes vieilles expressions du temps jadis auront disparu, ou bien les Annamites manqueront le train.

Un grand nombre d'expressions horaires sont fournies à l'Annamite par les actes qu'il fait ou voit faire chaque jour. Les paysans, chaque jour, conduisent leurs buffles aux rizières pour labourer, ils les mènent paître, les ramènent le soir à l'étable. Ces actions leur donnent des points de repère pour fixer les divers moments du jour. Pendant la saison du labour, il y a deux moments dans la journée où l'Annamite se rend aux champs. De bon matin, dès que le soleil est levé, après un léger repas, le plus souvent à jeun, il charge sa charrue ou sa herse sur l'épaule, s'assied sur le dos du buffle et s'en va aux rizières; il travaille jusque vers les dix heures du matin. Tout ce temps est désigné par l'expression *bữa cây mai*, « le temps du labour du matin ». Huit heures du matin environ est désigné par l'expression *nữa buổi cây*, « vers le milieu du temps du labour ». La fin du labour, soit dix heures environ, se dit: *khi đứng bữa cây*; ici le mot *đứng* doit être traduit par « cesser, s'arrêter ». Le labour du soir dure à peu près de une heure à cinq heures. Les expressions sont les mêmes que pour le labour du matin: *đã nghin* (pour *gần*) *bữa cây hôm*, « le labour du soir approche », c'est midi ou midi et demi; *nữa buổi cây*, « le milieu du temps de labour », désigne trois heures environ; *đứng bữa cây*, cinq heures du soir. On supprime souvent les mots *mai*, « matin », *hôm*, « soir ». C'est aux circonstances, au contexte, à faire connaître de quel labour il s'agit. La fin du labour se dit aussi: *khi mở trâu cây*, « lorsqu'on détache les buffles de la charrue ».

Le buffle une fois détaché, le petit bufflier le conduit de ci de là sur les sentiers des rizières, dans les champs incultes, pour le faire paître. Peu à peu le soleil baisse, la nuit tombe; le buffle est ramené à l'étable: c'est le moment où *dòi trâu về*, « l'on ramène les buffles à l'étable ». *Ông Trường chết khi lùa trâu về*, « Monsieur Trường est mort au moment où l'on ramenait les buffles à l'étable ». Cette expression désigne le moment où le soleil vient de se coucher: la nuit n'est pas venue, mais on ne distingue plus bien les objets. Bien entendu, ce moment varie suivant les saisons.

La bufflonne est entrée tranquillement dans l'étable. Il n'en a pas été de même du petit buffletin; il a couru de ci de là, dans la cour, dans les haies, poussant son cri nasillard; mais enfin on est parvenu à le faire pénétrer dans l'étable; on enfonce les barreaux qui ferment l'étable dans leurs trous respectifs, on les cale avec des coins à grands coups de maillet, pour que les voleurs, la nuit,

Digitized by Google

ne puissent pas ouvrir sans être entendus des gens de la maison. Pendant ce temps la nuit est venue. Dans les maisons riches on a allumé la lampe rustique formée d'une simple mèche trempant dans un godet en terre plein d'huile, ou rappelant par sa forme les antiques lampes romaines, celles que, dans les provinces de France, nos grand'mères allumaient encore il n'y a pas longtemps. La maîtresse de maison a posé sur une console supportée par un long pied le godet plein d'huile, on a suspendu la petite lampe contre la paroi de bambou, au moyen d'un crochet en fer artistement travaillé. Hélas ! dans les centres où la civilisation a pénétré, une petite fiole, un vieux pot à confiture recouvert d'une sapèque ou d'un morceau de fer blanc, au milieu duquel est enfilée la mèche, un chandelier informe, fait de débris de bidons de pétrole ou de boîtes à sardines, ont remplacé les pittoresques et rustiques ustensiles des aïeux. Mais que ce soit l'huile d'arachide ou le pétrole qui éclaire la maison, cet instant est appelé *buổi dổ dèn*, « le moment où l'on allume la lampe ».

En général on se couche de bonne heure dans les familles de paysans, à moins qu'il ne faille décortiquer et piler le riz qui servira au repas du lendemain. Cette opération se fait ordinairement le soir, suivant le dicton populaire :

Ngày đi cây cày ; đêm về đâm xay, nâu nương.

« Le jour on va piquer le riz, on va labourer ; la nuit on revient pour décortiquer et piler le riz, cuire les aliments. »

Cả ngày ham mạng đi chơi ;
Túi, tắt mặt trời, đổ ló vô xay.

« Toute la journée vous n'avez pensé qu'au jeu ; maintenant le soleil est couché, la nuit est venue, versez le paddy et venez le décortiquer. »

Dans les familles chrétiennes, le coucher est précédé de la prière du soir faite en commun, soit à la maison, soit à l'église. De là l'expression usitée par les catholiques : *buổi dọc kinh khì dọc kinh*, « le moment de la prière ». C'est huit ou neuf heures du soir.

Si les Annamites se couchent tôt, ils sont aussi sur pied de bon matin. Ils ne s'occupent pas trop du temps qui s'écoule entre leur coucher et leur lever ; ils dorment, et n'ont pas en général à parler de ce temps, ou, s'il le font, ils se servent des expressions *canh một canh hai*, etc., « première, seconde veille ». Ces expressions ont un sens assez précis, surtout chez les pêcheurs, obligés par leur métier à veiller très souvent la nuit, et suivant attentivement le cours de la lune et des étoiles.

Le chant du coq fournit naturellement aux Annamites un moyen facile de déterminer le temps de la seconde moitié de la nuit. *Gà gáy trở thứ nhứt*, c'est « le premier chant du coq », vers le milieu de la nuit ; *gà gáy trở thứ hai*, *gà gáy trơ thứ ba*, c'est « le second, le troisième chant du coq », ce dernier au point du jour. D'autres disent : *gà gáy đâu*, *gà gáy lại*, *gà gáy sáng*,

Digitized by Google

« le coq a chanté pour la première fois, il a chanté de nouveau, il a chanté au point du jour.» — Quand est-ce que le tigre a saisi Mẹo? Il l'a pris lorsque le coq chantait pour la seconde fois.

L'aurore est désignée par les expressions ordinaires : *rạng đòng* ou *rậng đông*, ou *mâng đông,* et les pêcheurs répètent le dicton :

Tôm đi chạng vạng ;
Cá đi rạng đòng.

« Les crevettes sortent au crépuscule, les poissons à l'aurore. »

J'ai dit que les circonstances de la vie journalière fournissent aux Annamites les expressions dont ils se servent pour désigner l'heure du jour. Les pêcheurs n'ont pas de buffles, mais, en revanche, chaque barque nourrit un coq ou une poule qui parfois allonge son long cou pelé hors des barreaux d'une cage grossière suspendue à l'arrière, ou que l'on voit errer en liberté ou attachée par la patte sur la banne de la barque, cherchant à attraper une mouche, ou quelques grains de riz échappés du crible de la mère de famille. Lorsque la nuit approche, la poule regagne naturellement son abri : *gà vô chuồng,* « la poule est rentrée dans la cage », disent les gens des barques, et cette expression est, chez les pêcheurs, à peu près l'équivalent du *lùa trâu về,* « on ramène les buffles », que nous avons entendu dans la bouche des paysans.

Ces derniers labourent, et leur travail leur a fourni le moyen de déterminer les divers moments de la journée. Les pêcheurs ne labourent pas, mais, jour et nuit, ils jettent leurs filets, placent leurs nasses, disposent leurs engins de pêche suivant que la marée monte ou descend. Ce que le labour est pour le cultivateur, la marée l'est pour le pêcheur. Aussi se servent-ils des expressions qui ont rapport à ce phénomène naturel pour désigner les divers moments du jour et de la nuit. *Nước lên,* « la marée monte » ; *nước rạc,* « la marée descend » ; *nước cạn,* « la marée est basse » ; *nước dứng,* « la mer est étale » ; *nước bạp,* « l'eau est à son plus haut niveau ».

Le lever ou le coucher de la lune, intimement liés au phénomène des marées, servent aussi de points de repère pour désigner les divers moments de la journée.

Les marchés ou foires qui se tiennent dans certains villages fournissent aussi un grand nombre d'expressions pour désigner soit le jour du mois, soit l'heure du jour.

Dans toute la partie nord du Quảng-Bình, l'expression *ngày phiên,* « le jour du tour », c'est-à-dire « le jour de la foire », désigne soit le six, soit le seize, soit le vingt-six du mois lunaire, parce que c'est ces jours-là que se tient le marché par excellence, désigné par l'expression emphatique *chợ phiên,* « le marché du tour », « qui revient à jour fixe ». Cette foire se tient à Ba Đồn, « les trois forts », sur la limite des anciens royaumes de la Cochinchine et du Tonkin.

Ce marché n'est pas le seul qui se tienne à jours fixes, mais les autres, moins importants, sont désignés par le nom du village ou du lieu où ils se tiennent : *ngày phiên Chợ Mới,* « le jour de la foire du Nouveau Marché », désigne le huit,

Digitized by Google

le dix-huit et le vingt-huit du mois lunaire, ou le trois, le treize, le vingt-trois; *ngày phiên Chợ Bùng,* « le jour de la foire du marché de Bùng », désigne les quatre, quatorze, vingt-quatre; *ngày phiên Cương Hà,* « le jour de la foire de Cương Hà », désigne les neuf, dix-neuf, vingt-neuf, etc.

Outre ces marchés à jours fixes, il y a, dans beaucoup de villages, des marchés moins importants qui ont lieu tous les jours, soit le matin, soit le soir, soit deux fois par jour. *Buổi chợ,* « le moment du marché », désignera donc tel ou tel moment de la journée, suivant les endroits; il en est de même des expressions : *buổi đông chợ,* « le moment où les gens sont nombreux au marché » ; *buổi tan chợ,* « le moment où les gens se dispersent ».

Une catégorie d'expressions est tirée de la position du soleil dans le ciel, ou de l'ombre produite par les corps. C'est ainsi qu'au petit bufflier paresseux qui, le matin, n'aura pas mené paître le buffle assez tôt, on criera : *Mặt trời lên hai lẽ dòn rào, mi chưa di rèo trâu!* « Le soleil s'est élevé de la longueur de deux pieux de palissade, et tu n'as pas encore mené paître le buffle ! » Cette expression marque l'espace d'une heure environ.

Deux expressions sont très employées pour désigner le moment de midi : *tròn bóng, đứng bóng.* L'une et l'autre désignent le moment précis de midi, où, le soleil étant directement sur la tête, l'ombre projetée par le corps s'étend régulièrement tout autour des pieds, faisant un cercle parfait, *tròn bóng,* ou se tient debout, pour ainsi dire, parallèlement au corps, *đứng bóng.* Ces expressions ne sont vraies exactement qu'à deux moments de l'année, lors du passage du soleil sur les divers points de l'Annam ; aux autres moments, l'ombre s'allonge plus ou moins d'un côté ou de l'autre, suivant la saison. Néanmoins elles sont employées durant toute l'année. Ces phénomènes avaient frappé les premiers conquérants de l'Annam. Une des divisions administratives de ce pays, lorsque les Tùy s'en furent emparés en 605, porta le nom de Tì Cảnh, littéralement « ombre concordante », parce que, explique l'annaliste, lorsque le centre du soleil se trouve au-dessus de la tête, on a son ombre au-dessous de soi.

Dès que le moment de midi est passé, « l'ombre s'incline », *bóng xê,* « elle se dirige vers le couchant », *bóng ghé* ; « elle s'éloigne de l'homme », *bóng ra khỏi người*; tout autant d'expressions désignant, d'une manière générale, que midi est passé. Si l'on veut préciser, on dit: *bóng xê tlôc lịp* ou *bóng ghé tlôc lịp* ; *bóng xê ngang tlôc lịp.* Cette expression désigne environ une heure de l'après-midi, alors que l'ombre du grand chapeau annamite étant sortie complètement de l'axe de l'homme, se détache nettement à côté de ses pieds, le bord de l'ombre du chapeau touchant le bord des pieds. Si le moment du jour désigné est certainement celui que j'ai indiqué, la traduction littérale que je propose est peut-être moins juste. Je la maintiens jusqu'à preuve d'erreur.

Pour désigner un plus grand écart dans l'inclinaison de l'ombre, on prend pour mesure soit le pied annamite de quarante centimètres environ, soit plus ordinairement la longueur de l'homme, et l'on dit :

Digitized by Google

Bóng xê một thước hai thước, « l'ombre s'est inclinée de un pied, de deux pieds. »

Bóng xê nữa người, « l'ombre s'est inclinée de la moitié de l'homme. »

Bóng xê ngang nữa người ; même sens.

Bóng xê quá nữa người, « l'ombre s'est inclinée de plus de la moitié de l'homme. »

Bóng ghé hết ngài, « l'ombre s'est rapprochée du couchant de toute la longueur de l'homme. »

Bóng ghé tày ngài, même sens.

On emploie aussi, bien entendu, les expressions que donnent les dictionnaires : *mai*, « la matinée » ; *trưa*, « le temps de midi » ; *chiều*, « la soirée ».

La plupart des expressions que nous venons de voir désignent un instant du jour. Si l'Annamite veut désigner un laps de temps plus court qu'une « journée », *ngày*, ou qu'une « moitié de journée », *buổi*, il compte par « marmites de riz », c'est-à-dire que le temps qu'il faut pour cuire une marmite de riz lui sert d'unité de temps.

Đi phỏng chừng một nồi cơm, đến nơi, « on arrive à cet endroit après avoir marché environ le temps qu'il faut pour cuire une marmite de riz. »

Khôn dại đều về ba tấc đất, giàu sang chín một nồi kê. « Sage ou sot, chacun aboutit à trois pouces de terre ; richesses et grandeurs durent le temps de cuire une marmite de millet. »

Un temps très court s'évalue par le temps qu'on met à fumer une de ces petites cigarettes annamites, minces et délicates, ne renfermant qu'une pincée de tabac.

Hút một điếu thuốc, đến nơi ; chi mấy ! « Le temps de fumer une cigarette, et l'on est arrivé ; ce n'est pas loin du tout ! »

Vous entendrez parfois des phrases comme celles-ci : *ở đây xuống bến, hai vai đến nơi*, « en deux épaules on arrive d'ici à l'embarcadère ». On connaît la manière dont les Extrême-Orientaux portent les fardeaux, un bâton sur l'épaule, le fardeau divisé en deux, moitié par devant, moitié par derrière, suspendu au bâton ; quand ils sont fatigués de porter sur une épaule, ils font glisser le bâton sur l'autre. C'est l'espace de temps pendant lequel on porte sur une épaule que les Annamites appellent *một vai*, « une épaule ». « En deux épaules on arrive à l'embarcadère » signifie donc que, du point où l'on est pour arriver à l'embarcadère, un porteur de bagages changerait une fois d'épaule pendant le trajet.

A quel espace de temps correspond ce changement de temps, il est difficile de le dire avec précision : quand on va en palanquin, on peut remarquer que les changements d'épaule, doux et réguliers au commencement de l'étape, deviennent à la fin fréquents et brusques. Un individu habitué à porter des fardeaux portera plus longtemps sur la même épaule qu'un autre qui ne l'est pas.

Digitized by Google

CÉRÉMONIES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE JONQUE

Les détails suivants m'ont été donnés par des constructeurs de jonques fixés à Bổ-khê depuis longtemps, mais originaires du Nghệ-an.

La patronne des constructeurs de jonques, des charpentiers, des scieurs de long, de tous les ouvriers qui travaillent le bois, est Đức Bà Cửu Thiên Huyền Nữ, « la Vénérable dame Vierge mystérieuse du Ciel antique ». Elle avait deux apprentis, appelés Ông Lộ Ban, Lộ Bòc, auxquels elle apprit à faire les jonques, à construire les maisons, à scier le bois. Un jour que l'un des deux apprentis descendait au fleuve puiser de l'eau, il frôla une feuille de *pandanus*, *cây giừa*, qui lui déchira la peau. Il se baissa, considéra la feuille de la plante, la blessure qu'il avait reçue, et imagina de forger la scie qui a des dents comme la feuille de *pandanus* et permet de scier le bois. C'est pourquoi les scieurs de long le vénèrent comme l'initiateur de leur métier. Les hommes habitaient sous des maisons formées d'une toiture plate supportée par quelques pieux : un jour la « Vierge mystérieuse du Ciel antique », se tenant debout devant ses élèves, posa ses mains sur ses hanches, et leur montra comment à l'avenir ils devaient faire les maisons. La figure d'un homme debout les mains sur les hanches représente en effet l'antique forme des maisons annamites, appelées *nhà rội* ou *nhà chữ Đinh*, « maison en forme du caractère Đinh 丁 ». Cette forme diffère du modèle communément reçu aujourd'hui, qui semble venir de Chine. Elle comprend une seule colonne au milieu de la ferme, c'est le corps même de la « Vierge mystérieuse » ; deux arbalétriers pour supporter le toit, représentés par les bras de la Vierge descendant obliquement ; enfin un entrait supportant les arbalétriers et traversant la colonne du milieu ; cette pièce est représentée par les deux avant-bras de la Vierge et par ses mains appuyées sur les hanches (fig. 24, I).

Cette forme primitive a été combinée de deux manières avec la forme plus récente qui comprend deux colonnes principales reliées par un entrait qui n'atteint pas les arbalétriers (II). Dans ces formes mixtes, tantôt une seule colonne centrale n'atteignant pas le faîte de la maison supporte un long entrait sur lequel reposent deux tronçons de colonnes ou jambettes qui soutiennent les arbalétriers (III) ; tantôt les deux colonnes sont maintenues par un entrait très long qui va atteindre les deux arbalétriers (IV).

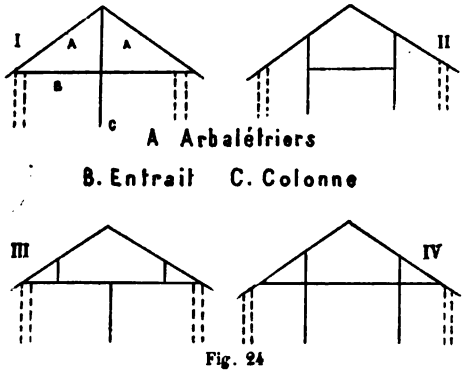

Fig. 24

C'est ainsi que la « Vierge du Ciel antique » apprit aux hommes à faire les maisons. En se plaçant de la manière que j'ai indiquée, elle suggéra aussi à ses deux apprentis l'idée de l'équerre, si utile aux charpentiers.

Digitized by Google

Un autre jour elle se coucha sur le dos, levant vers le ciel les bras et les jambes légèrement repliés formant comme la carène d'une jonque. Les apprentis construisirent aussitôt une barque d'après le modèle qu'ils avaient sous les yeux.

Dès qu'un patron de jonque a invité les ouvriers pour faire une jonque, on procède à la cérémonie de « l'équarrissage du bois », *lễ phạt mộc*. C'est une cérémonie secondaire, mais elle n'est jamais omise, ni par les constructeurs de jonques, ni par les charpentiers. Ceux-ci la célèbrent même lorsqu'ils construisent une église pour les chrétiens.

On a scié les planches pour la plupart, le travail des scieurs n'étant pas dans les attributions des constructeurs. On les a disposées parallèlement à l'endroit où l'on construira la jonque. Après avoir fixé le jour faste, ce que le calendrier ou les usages indiquent, on prépare sur un plateau les présents d'usage : les riches un cochon, les moins fortunés une ou deux poules, avec du riz gluant, du papier d'or et d'argent, des bâtonnets d'encens. Le tout est déposé sur une natte, à l'endroit où se fera la jonque.

On consulte le sort au moyen de deux sapèques, *xin keo*. Cette cérémonie de la consultation du sort précède tout acte rituel. Voici comment on y procède. On prend deux sapèques dont on blanchit à la chaux le côté qui porte les caractères, correspondant à la face des monnaies d'Europe. Puis, croisant les mains devant la poitrine, la paume de la main tournée en haut, la main droite reposant sur la main gauche, on place les deux sapèques sur le medius de la main droite, la face blanchie en haut. Celui qui préside à la cérémonie et qui consulte le sort, s'adressant alors à l'esprit qu'on honore, suivant les circonstances, lui dit: tel jour de tel mois de telle année, le nommé un tel offre un sacrifice à tel génie, ou commence la construction d'une jonque, ou d'une maison, etc.; il prie que l'esprit veuille coopérer à l'entreprise et manifeste ses bonnes dispositions par une réponse favorable. Ce disant, il aspire l'air par la bouche plusieurs fois et laisse tomber les deux sapèques dans une assiette. Si elles tombent l'une pile, l'autre face, c'est que l'opération réussira, le génie aidera les ouvriers, agréera les présents qu'on lui offre. Si elles tombent différemment, on recommence l'opération jusqu'à trois fois. Si la réponse est toujours négative, on s'arrête un petit moment pour prier le génie, et l'on recommence la consultation du sort, ainsi de suite jusqu'à ce que la réponse soit favorable.

Après la consultation du sort, le maître ouvrier et le patron de jonque font quatre grandes prostrations, puis le maître ouvrier, prenant une hache, en donne trois coups sur une pièce de bois. La jonque est censée commencée. On fait claquer des pétards, on agite les drapeaux, et l'on clôture la cérémonie par un petit festin. On continue le travail le jour même, ou on le remet à un autre jour. L'essentiel était de donner les premiers coups de hache au moment favorable.

La « cérémonie de la jointure des mortaises », *lễ nhập kim*, se fait lorsqu'on réunit les trois pièces de bois qui composent la quille d'une jonque : au centre le *lườn*, de chaque côté, à l'avant et à l'arrière, les *lô*.

Digitized by Google

Lorsque tout est prêt, on étend sur chacune des mortaises de la pièce centrale, ou *lwờn*, un pan d'étoffe écarlate, *đỏ* ; cette couleur est de rigueur ; le blanc, le vert, le bleu sont prohibés, *kiêng* ; l'étoffe peut être en soie ou en cotonnade. Sur cette étoffe ou place une aiguille, *kim*, un peu d'or, si l'on est riche, au moins des feuilles de papier doré, *kim*, des épis de l'herbe appelé *cỏ may*, *Raphis trivialis*, d'après le Dictionnaire Génibrel, littéralement « herbe des tailleurs, herbe qui coud » ; en plus un morceau du cœur d'un *pandanus*, *cây giứa*, et sept sapèques portant sept effigies différentes, quatre à la mortaise d'avant, trois à celle d'arrière. L'emploi des sept sapèques doit se rattacher à la croyance des sept esprits vitaux dont l'homme est doué. L'offrande d'une aiguille et de l'or est basée sur un jeu de mots : en langue vulgaire *kim* veut dire aiguille, et en sino-annamite or ; peut-être en plus un sens de ce mot se rapporte-t-il à une partie de la quille. La même raison explique l'adjonction de « l'herbe des tailleurs » : son nom l'asssocie intimement à l'aiguille déjà employée ; comme l'aiguille, ses graines pénétrent dans les habits avec une grande facilité. Le morceau du cœur de *pandanus* doit se rattacher à l'épisode de la vie des deux apprentis charpentiers Lộ Ban, Lộ Bốc, que j'ai racontée plus haut. Je ne saurais expliquer le choix de la couleur rouge.

Tous ces présents sont recouverts par les pans repliés de l'étoffe rouge, sur laquelle on étend une couche épaisse de vernis.

On a préparé également, sur un plateau déposé au milieu même de la quille, *lwờn*, les présents ordinaires du sacrifice, qui sont un peu plus importants que ceux du premier sacrifice. On consulte le sort, on fait les prostrations, et l'on encastre les tenons dans les mortaises, joignant ainsi les trois pièces de la quille. On brûle des pétards, ou hisse des drapeaux et l'on termine par le festin traditionnel.

La cérémonie de « la pose des baux », *lễ giăn thoen*, a lieu lorsqu'on place le bau ou la traverse du milieu qui soutiendra le pont et où passera le grand mât. Elle n'a rien de particulier.

Puis vient « la cérémonie de l'ouverture du cœur et de la lumière », *lễ khai tâm khai quang*. Consultation du sort, prostrations, offrandes comme à l'ordinaire ; puis le maître ouvrier donne trois coups de scie dans le bau du milieu, commençant ainsi le trou par où sera inséré le grand mât. C'est l'ouverture du cœur de la jonque, *khai tâm* ; les ouvriers continueront plus tard le travail ; le maître ouvrier va alors à l'avant de la jonque et peint ou sculpte lui-même en entier les deux gros yeux que porte toute barque annamite. C'est l'ouverture de la lumière ; on ouvre les yeux de la jonque ; de même que les hommes ont besoin de leurs yeux pour se diriger, de même les jonques, si elles n'avaient pas leurs deux gros yeux, ne pourraient pas suivre leur route au milieu de la vaste mer, ni regagner le port à temps pour éviter la tempête. C'est l'explication que l'on m'a toujours donnée de cette coutume à laquelle aucun Annamite n'oserait contrevenir.

Digitized by Google

C'est la fin du travail des charpentiers. La jonque n'a plus qu'à être calfatée ; aussi cette cérémonie se confond souvent avec une autre appelée « cérémonie du commencement du calfatage », *lễ vô xâm*.

Quand la jonque a reçu tous ses accessoires, on procède à la « cérémonie de l'enlèvement du berceau », *lễ hạ nê*. Elle n'a rien de particulier. Après l'offrande des présents habituels, on fait glisser la jonque dans le fleuve.

La dernière cérémonie, une des plus importantes, est celle « de la paix de la jonque, où l'on congédie les esprits du bois », *lễ yên ghe tông mộc*. Les ouvriers charpentiers n'y prennent pas part, non plus qu'à la précédente. C'est le sorcier qui est invité à officier, et on implore l'assistance de « Monsieur le Comte des fleuves », Ông Hà Bá. Les offrandes sont déposées dans la cabine du patron de la jonque. Pendant que ce dernier consulte le sort, le sorcier, armé d'une hachette en cuivre, va de l'avant à l'arrière de la jonque, donnant des coups de sa hachette sur les diverses parties de la jonque et criant : Phà ! Phà ! Un aide suit le sorcier, tenant à la main une torche allumée sur laquelle il jette quelques pincées d'une poudre inflammable, *chai*. Dès que la réponse du sort est favorable, cet aide jette au fleuve torche et poix. On jette également au fleuve un petit radeau en tronc de bananier sur lequel on avait déposé quelques crevettes, un peu de riz gluant, quelques feuilles de papier doré. C'est là que doivent s'embarquer les mauvais esprits qui pourraient encore se trouver dans le bois de la jonque. Ce bois en effet provient des arbres de la forêt. Peut-être qu'un corbeau, un épervier, tout autre oiseau de proie, aura fait son nid sur ces arbres et y aura apporté pour sa nourriture ou celle de ses petits, des serpents, des rats ou quelque autre animal qui aurait laissé dans le bois un esprit quelconque, des présages de mauvais augure, *yêu quái*. Ce sont ces esprits qu'il faut chasser, ces germes de malheur qu'il faut éloigner.

La jonque n'a plus qu'à attendre un vent favorable, la mer est à elle.

LE JOUR DE L'AN

Le premier jour de l'an, *ngày tết*, et les deux jours qui suivent, sont des jours sacrés pour l'Annamite. Aux réjouissances publiques et privées, communes à différents peuples, s'ajoutent pour lui des devoirs religieux fidèlement observés. C'est la fête par excellence du culte ancestral ; c'est le premier jour de l'an qui aura certainement une influence bonne ou mauvaise sur tous les autres jours de l'année. Les coutumes suivies par les Annamites durant ces trois jours et quelque temps après se rattachent à ces deux particularités.

Le proverbe dit :

> Đói cũng thể là ngày tết ;
> Hết cũng thể là ngày mùa.

« On a beau être pauvre, c'est quand même le jour de l'an ; les provisions sont finies, c'est quand même le moment de la moisson. »

Digitized by Google

Tous, même les plus pauvres, doivent avoir ce jour-là de quoi préparer un bon festin aux ancêtres, de quoi faire eux-mêmes un bon repas. Il y a des familles qui s'endettent à ce moment pour toute leur année, mais ils sont contents : ils auront fait honneur à leurs aïeux et auront commencé l'année le ventre plein. Chacun fait ses provisions. Ceux qui ont vendent, ceux qui n'ont pas achètent. Dans toute la vallée du Nguồn-sơn et dans celle du Sông-gianh, où le système des foires à jours fixes est en usage, les marchés qui précèdent le jour de l'an sont très animés. Les habitants des hautes vallées, ceux qui habitent dans la brousse, *cói nguồn*, viennent y acheter les provisions nécessaires. On les voit s'en retourner, avec leur teint basané, leur air hirsute, portant à la main la fiole d'huile ou de pétrole, un peu de saumure, un morceau de viande, le balai qui servira à approprier la maison pour recevoir les ancêtres, quelques bâtonnets d'encens, des feuilles de papier doré, un ou deux jouets pour les enfants, figurines en terre ou en pâte de riz gluant, peintes de couleurs éclatantes, figurant des hommes, des chevaux, des éléphants, des poules, des canards émettant un son nasillard quand on leur souffle dans le bec.

Les maisons aisées « font un cochon », c'est-à-dire tuent un cochon ; d'autres se réunissent deux ou trois familles ensemble pour en acheter un ; les plus pauvres ne tuent qu'une poule.

On balaie soigneusement et on râtisse le devant des pagodes, les alentours des maisons ; dans la maison elle-même tout est mis en place, lavé, frotté ; c'est qu'on va recevoir des hôtes illustres et chers. Il ne faut pas que les petits-neveux paraissent sales et misérables aux vénérables aïeux.

La cérémonie de « la réception des aïeux », *rước ông bà*, a lieu le soir du dernier jour de l'an, à la tombée de la nuit. Les mets sont préparés sur le lit d'honneur, dans la travée réservée aux ancêtres, les bâtonnets d'encens sont allumés, le vin est versé dans les tasses, le riz fume. Le chef de la famille invite les mânes des aïeux à venir prendre part au repas que l'on a préparé pour eux et pour leurs descendants encore de ce monde, puis il fait six ou trois grandes prostrations jusqu'à terre, ce que tous les membres de la famille font à leur tour. On ferme les portes de la maison, la famille est réunie, les morts et les vivants sont réunis encore une fois et prennent part au même festin.

Pendant ce temps, devant la maison, on dresse le *nêu*.

Le *nêu* est une grande perche en bambou que l'on plante devant la maison, et qui y restera sept jours. C'est un rite sacré auquel pas une famille ne manque. Dans les villages où les bambous sont en abondance, la commune permet à chaque habitant de couper son nêu dans les bambous communaux. Dans les villages où les bambous sont rares, on s'en procure un au marché voisin.

Le *nêu* est planté soit au milieu, soit au bord de la cour qui précède chaque habitation, ordinairement en face de la travée principale de la maison, réservée aux ancêtres. La tige de bambou n'est pas plantée telle quelle ; on lui fait subir certaines préparations, on lui ajoute certains ornements qui varient suivant les villages. Partout on la dépouille de ses branches inférieures, ne laissant au

Digitized by Google

sommet qu'un léger bouquet de feuilles. Ici on plante la tige telle quelle, toute nue; ailleurs on y attache, à mi-hauteur, un petit panier d'osier renfermant quelques bouchées d'arec et de bétel, et quelques feuilles de papier doré ; parfois l'arec et le papier doré sont attachés ou collés à même le bambou. Dans quelques villages on attache au nêu quelques branches de bruyère à balai, *cơn rênh* (*rênh*, *Cedrela rosmarinus*, des Méliacées, d'après le Dictionnaire Génibrel). A Cu Lạc, à Cương Hà, on pique, dans quelques trous faits dans le bambou à mi-hauteur, la côte d'une feuille de bananier dont on a enlevé le limbe. Cet ornement affecte différentes formes. Tantôt on pique trois morceaux de cette côte, deux d'un côté, le troisième de l'autre de la perche (fig. 25, I). Tantôt un long morceau de la côte de feuille de bananier repliée forme un quadrilatère que coupe en deux un second morceau atteignant, dépassant ou non le grand côté du quadrilatère (II). Ailleurs, à Bồ Khê par exemple, ce quadrilatère est rempli par une sorte de clayonnage en feuilles de roseaux (III). Enfin j'ai vu un simple morceau de bananier replié en deux, formant simplement avec le bambou un triangle au sommet très aigu (IV). Dans le cas où il y a le panier attaché au *nêu*, on le place soit à hauteur de cet ornement en feuille de bananier, soit un peu au-dessous.

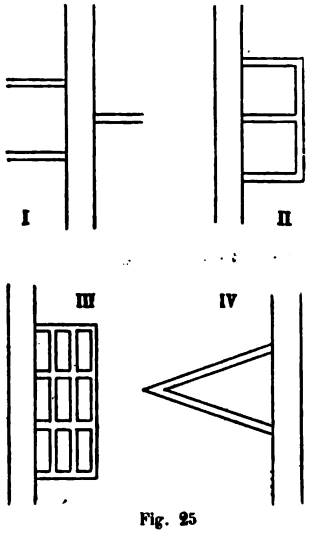

Fig. 25

Je n'ai pu avoir d'explication satisfaisante au sujet de cet ornement. Quelques uns m'ont dit que les âmes ou les esprits invités à prendre le bétel et le papier doré déposé dans le panier se poseraient sur ces tiges transversales. Je donne l'explication pour ce qu'elle vaut.

Dans le village de Đặng Đề, c'est la côte entière de la feuille de bananier, à laquelle on a laissé une partie de son limbe, que l'on attache au sommet du *nêu* et qui flotte à tous les vents. Cette coutume est suivie par tous les habitants du village. Voici l'explication que m'en a donnée un lettré de Bồ Khê. Un génie bon s'était retiré dans la solitude, se livrant aux bonnes œuvres et aux exercices de la pénitence. Un génie mauvais vint le trouver et lui demanda à entrer en retraite lui aussi. Le génie bon lui dit : « Comment pourrais-tu vivre dans la retraite, toi qui as fait tant de mal dans ta vie ? — En gage de ma sincérité, dit l'autre, je te livre mon cœur et mes entrailles pour qu'ils restent dans la solitude. » La feuille de bananier effrangée, peut-être même l'ornement que nous avons vu plus haut, rappelleraient le souvenir des entrailles du génie mauvais.

Le *nêu* est planté devant la maison principale ; mais on en plante parfois un plus petit devant la maison secondaire, *nhà ngang*, dont l'axe fait un angle droit avec celui de la maison principale. Quelques familles en plantent un devant chaque travée de la maison. Ordinairement l'étable à buffles ou à bœufs, la hutte du cochon ont le leur. Les familles qui habitent en barque, ou bien ne se

Digitized by Google

conforment pas à cet usage, comme les gens du hameau de Xuân Hối, à Bố Khê, ou bien piquent le *nêu* à l'arrière de leur barque, comme les gens « du commerce en gros », *kẻ bán sẻ*, à Bố Khê également. Les gardiens des pagodes plantent aussi un *nêu* devant chaque temple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. Il y aurait même autant de *nêu* qu'on vénère de génies dans la pagode.

La plupart des Annamites élèvent le *nêu* sans savoir quelle signification attacher à cette pratique. Leurs aïeux ont fait ainsi, ils font comme leurs aïeux, certains que leurs arrière-neveux feront comme eux. On m'a dit que le *nêu* serait un signe destiné à faire reconnaître aux mânes des ancêtres la maison de leurs descendants. Cette particularité que l'on élève le *nêu* au moment où l'on reçoit les ancêtres, parfois avant, tendrait à confirmer cette explication. Peut-être est-ce simplement un signe de la joie causée par la venue des ancêtres. Mais il y a discordance en ceci : les ancêtres sont reconduits le troisième jour de l'année, tandis que le *nêu* n'est abattu que dans le courant du septième jour. Quand on attache au *nêu* un petit panier contenant de l'arec et du bétel et des feuilles de papier doré, il y a une idée d'offrande à des esprits quelconques. Il y a de même une idée de vénération dans le *nêu* que l'on plante devant les pagodes. Le *nêu* planté devant les étables semble indiquer que l'on veut attirer sur les animaux les faveurs de tel esprit, ou en écarter les influences pernicieuses de tel autre ; peut-être veut-on aussi honorer les esprits qui veillent sur ces animaux.

En l'absence d'explication authentique, telles sont les suppositions que l'on peut faire.

Si le culte des ancêtres tient une grande place dans les trois premiers jours de l'année, un grand nombre de coutumes suivies religieusement par les Annamites à cette époque se rattachent à la croyance du *may xưa*, littéralement, « la chance du début », « l'heureux commencement ». La chance ou la malechance tiennent une grande place dans les actions habituelles des gens du peuple. Heureux ceux qui commencent bien une affaire ! Malheur à celui qui dès le début rencontre quelque obstacle. La bonne femme qui va au marché s'estime heureuse si elle peut vendre dès qu'elle s'est assise sur son petit escabeau et qu'elle a disposé ses marchandises autour d'elle ; elle vendra même à perte ou avec un très petit bénéfice pour avoir le *may xưa*, « la chance du début », « un bon commencement ». De même le pêcheur fera une bonne pêche, c'est assuré, si du premier coup il ramène un beau poisson. Si au contraire le poisson ne mord pas au premier hameçon ni au second, le découragement le prend, il a perdu le *may xưa*, de toute la journée il ne prendra rien. Le riz abondera dans une maison s'il fait une bonne averse le jour où l'on élève la première ferme, ou le jour où l'on pose la paillotte sur la toiture. Les habitants ont eu le *may xưa*, la pluie est signe de prospérité et de richesse.

S'il est important de bien commencer chaque action, combien n'est-il pas plus important de bien commencer l'année? Les premiers jours auront une influence bonne ou mauvaise sur les autres. Si on a mal dîné le premier jour, il est à craindre qu'on ne dîne mal les jours suivants, c'est pourquoi on prépare tant

Digitized by Google

de victuailles dans les maisons riches, c'est pourquoi les pauvres vont emprunter, c'est pourquoi il y a tant de voleurs dans la seconde moitié du dernier mois de l'année.

Toutes les coutumes qui suivent se rattachent à cette croyance du *may xưa*.

Dès que les ancêtres sont censés être entrés dans la maison, on a soigneusement abaissé les portes, les portes resteront closes durant les trois jours fériés ; on fermera même les portes de la cour extérieure. On ne laissera pénétrer que les amis de la famille, les visiteurs honorables, bien vêtus. Que les mendiants, les gens d'aspect misérable n'approchent pas, on les repousserait sans pitié. Il ne leur est pas permis de « fouler le sol » de la maison, *đập đất*. Le malheur pénètrerait avec eux dans la famille; les habitants de la maison seraient probablement réduits dans le courant de l'année à porter des habits misérables, à mendier leur riz. Au contraire on est très heureux lorsqu'on reçoit un visiteur honorable ; on s'empresse de l'introduire dans la maison, on lui fait mille politesses, on lui sert des gâteaux, du vin, de la viande, car le jour de l'an on mange toute la journée, et il en est de même les deux jours qui suivent. Cette cérémonie du *sập cửa*, « abaissement des portes, fermeture des portes », a peut-être aussi quelque rapport avec le culte ancestral : de même que les portes sont fermées aussitôt après l'arrivée des ancêtres, de même on n'ose introduire des visiteurs indignes des hôtes illustres que l'on a reçus. Mais certainement c'est la première explication que les Annamites ont surtout en vue.

De même, dans la famille, on tâche que la concorde la plus parfaite règne entre les membres. Les enfants sont sages, les parents sont coulants, les domestiques tâchent de remplir leurs devoirs avec exactitude pour ne pas s'attirer les réprimandes du maître. Etre réprimandé le premier jour de l'an, s'injurier, se maudire le premier jour de l'an ! mais on se battrait certainement avant la fin de l'année.

Chaque artisan cherche à s'attirer les faveurs du génie qui préside à son travail. Le paysan sacrifie au génie qui veille sur son buffle. Un des trois premiers jours de l'an, on étend une natte, soit près de l'étable où sont les buffles, soit dans les champs. Sur des plateaux on prépare une marmite de riz ordinaire cuit sans sel, une poignée de sel, un morceau de sucre noir, un bâtonnet d'encens, un cent de feuilles de papier doré, et pour chaque buffle un gros gâteau en riz gluant, long et rond pour les buffles, carré et aplati pour les bufflonnes. Dans ce dernier cas, le grand gâteau renferme un autre petit gâteau destiné au petit que la bufflonne est censée porter dans son ventre. On fait trois prostrations au génie des buffles, le priant de protéger les animaux, d'écarter d'eux les maladies, puis on colle à leurs cornes les feuilles de papier doré, on met dans la bouche de chacun un petit morceau de chacune des offrandes, et le reste est abandonné aux buffliers. C'est leurs étrennes. Enfin on mène le buffle labourer trois sillons. Le travail de l'année a commencé sous de favorables auspices ; il sera fructueux.

Le forgeron sacrifie à sa forge, au génie qui la protège. Cette année-ci, 1902, le jour faste choisi par le forgeron de Bố Khê était le sixième jour de la lune. Il

Digitized by Google

apporta tous ses instruments, les deux tuyaux du soufflet, l'enclume, le marteau, l'escabeau où il s'assied, dans un réchaud quelques charbons ardents, sur un plateau les présents d'usage : une poule, du riz gluant, du vin, de l'encens, du papier doré. Il salua de quatre grandes prostrations en disant : « C'est le nouvel an, j'ai choisi un jour faste, je prie Monsieur Tiền Hiền d'accepter ces présents et de m'assister dans mon travail. » Monsieur Tiền Hiền, c'est le patron des forgerons, celui qui apprit aux hommes à fondre le minerai, à tenir le morceau de fer rougi avec les pinces, à en faire des clous, des couteaux, des scies, à grands coups de marteau. Le forgeron mit ensuite du feu dans le creuset, son aide monta sur les deux soufflets et agita les pistons ; il fit chauffer un morceau de fer, donna trois coups de marteau. Le travail de l'année était commencé. Il colla sur les tuyaux du soufflet deux feuilles de papier d'or et d'argent et deux feuilles portant l'empreinte de sapèques, puis remporta tous ses instruments dans sa maison.

Les briquetiers du village de Mĩ Cương n'ouvrent pas leurs fours, c'est-à-dire ne cuisent pas leur première fournée, sans avoir sacrifié à leur patron.

Les habitants des villages de la montagne, grands chasseurs, sacrifient à leurs filets. Voici comment la chose se pratique à Cương Hà. On invite un sorcier ; on transporte les filets sur le terrain de chasse, roulés autour de leurs hampes, régulièrement alignés ; on dépose par devant les plateaux contenant les offrandes, poule, riz gluant, encens, papier doré. Le sorcier salue d'abord de quatre grandes prostrations, puis il chasse les mauvais génies qui pourraient résider dans les filets et empêcher qu'on prenne des bêtes, puis il fait deux nouvelles prostrations ; on saisit alors les filets et on les transporte en toute hâte à une certaine distance, on revient festoyer avec les offrandes, et l'on part pour la chasse. Si une bête est prise, c'est un signe de bon augure pour toute l'année.

On m'a raconté que les gens du village de Thọ Đan commencent leur année d'une façon singulière : ils doivent aller mendier chacun à leur tour, depuis les notables jusqu'aux gens du peuple. C'est « le terrain du village », *đất làng*, ou plutôt les esprits de la terre qui exigent cette démarche, sans cela le village serait malheureux toute l'année. Mais je n'ai pas pu contrôler la véracité de ce fait.

Le paysan sacrifie à son buffle qui lui donnera le riz en labourant ses terres, le forgeron à sa forge, le briquetier à son four, chacun à son gagne-pain. Tous s'ingénient à attirer sur leur travail la faveur de l'esprit qui est leur patron. Le cultivateur colle du papier doré aux cornes de ses buffles, le forgeron sur son soufflet, le maçon à sa truelle, le charpentier sur ses outils, la marchande qui court de marché en marché, sur ses paniers. On en colle sur les jarres qui contiennent les provisions de l'année, sur les nattes en bambou tressé qui enserrent le riz, sur les trois pierres du foyer où repose la marmite, sur le pot à chaux. Ce gros pot ventru et reluisant, on a bien soin de le remplir jusqu'au bord le premier jour de l'an ; on lui donne à manger à satiété, disent les gens, afin qu'il soit content, car en lui s'incarne un esprit qui portera bonheur à la famille. Que de jouissances ne procure pas cet ustensile bien

Digitized by Google

vulgaire pourtant! On colle du papier doré ou argenté aux colonnes, aux portes, aux parois de la maison ; ceux qui habitent en barque en collent sur la banne en bambou ou en feuilles tressées qui leur sert de toit, ils en collent sur les deux planches de la proue. L'Annamite voit partout un esprit dont il faut se concilier la faveur, ou qu'il faut éviter de mécontenter, afin d'être heureux, d'être riche toute l'année.

COUTUMES DIVERSES

Sacrifice des chasseurs. — A Bồng Lai, dès que les chasseurs ont pris une bête dans leurs filets, ils l'abattent; puis on lui coupe le bout de l'oreille gauche et on l'enterre à l'endroit même où la bête a été prise. C'est une offrande faite aux « génies de la terre » *Thổ Thần*. C'est aussi sur le terrain même de la chasse que l'on flambe la bête et qu'on la dépèce. On prend le cœur, *lòng*, on le coupe en petits morceaux que l'on fait griller sur des charbons ardents. On dispose ensuite par terre de larges feuilles d'arbre, et sur chaque feuille on place un morceau du cœur de la bête. Le chef de la bande salue alors de quatre grandes prostrations, en prévenant les « génies du terrain », *Thổ Thần* que telle troupe de tel village vient de prendre tel animal. Les chasseurs se partagent ensuite le corps de la bête.

Le premier riz. — Aux deux moissons, dans certains villages, dès que le riz commence à mûrir, on choisit le moment où la marée monte et où l'eau est le plus haut dans le fleuve, signe d'abondance, et l'on va couper les premières gerbes de riz, les pauvres une charge, les riches davantage. On rapporte le riz à la maison, on le foule, on en décortique une partie, on le fait cuire à l'ordinaire, et on asperge ce riz de quelques grains de paddy. On offre alors ce nouveau riz aux ancêtres. Quelques épis que l'on a aussi présentés aux ancêtres sont suspendus à la toiture de la maison. Cependant on a invité les parents, les amis et la famille auxquels on sert ce nouveau riz assaisonné de paddy. Pendant la collation, les invités ne doivent pas garder le silence, mais doivent faire des compliments au maître de la maison : « Cha cha ! Comment, il y a tant de riz qu'il faut que vous le rentriez déjà ! » On a dû cuire suffisamment de ce riz pour que tous les invités puissent s'en rassasier et qu'il en reste », *cho quen*, disent les gens, « afin qu'il en soit ainsi toujours ». Le jour où on a coupé le riz pour la première fois, on a mangé son content, il en est même resté, il en sera ainsi tout le reste de l'année. C'est encore une pratique se rattachant à la croyance du *may xwa*.

Exorcisme. — « J'étais allé couper un régime de bananes derrière la maison ; à mon retour je trouvai ma belle-sœur avec le petit Côi. Le petit Côi se tenait là debout, et ma belle-sœur était à côté ; sa main pendait derrière le dos. Tout-à-coup, je ne sais comment, le chien la mordit à la main. La main enfla

Digitized by Google

pendant quinze jours ; elle ne pouvait rien faire. Je dis : Il faut prendre le chien et en faire de la viande (l'abattre). Nous en fîmes de la viande. Il en était ainsi, lorsqu'arriva un individu qui avait été dans le Quảng (cette expression désigne ordinairement l'Annam Sud et la Cochinchine). Il demanda : Qu'a donc cette femme? Je lui racontai qu'un chien l'avait mordue et qu'on avait pris le chien pour en faire de la viande. Il dit : Je vais la guérir. Avez-vous un bâtonnet non lavé (*dữa rác*)? J'allai chercher un bâtonnet non lavé. Il le prit, et en appliquant l'extrémité sur la main malade tout près de la blessure, il demanda quel jour elle avait été mordue ; je comptai sur mes doigts : c'était le cinquième jour de la lune. Alors appliquant successivement à petits coups le bâtonnet tout autour de la plaie, il compta : cinquième jour, sixième jour, septième jour, huitième jour, jusqu'au cinquième jour du mois suivant, appliquant chaque fois le bâtonnet autour de la plaie; arrivé au cinquième jour du mois suivant, il appliqua la pointe du bâtonnet en plein dans la plaie. La malade n'éprouva aucun mal. Il décrivit alors avec le bâtonnet un cercle autour de la plaie et secoua trois fois le bâtonnet. Il répéta trois fois cette opération. Puis ce fut fini. La main désenfla dans la nuit, et le lendemain ma belle-sœur se livrait à ses occupations comme d'habitude. » (Récit de Bé, de Bồng-lai.)

Le maître du sol. — Dans les champs de pastèques, de concombres, d'aubergines ou autres plantes de jardinage, on élève souvent une cabane minuscule dédiée au « Maître de la terre » Thổ-Chủ. Cette coutume a peut-être pour but d'attirer sur la récolte la protection de l'esprit; mais en général, l'idée dominante c'est d'éloigner les voleurs en faisant du terrain et des fruits qu'il produit une chose sacrée. La terre est la terre de l'esprit : si on vole un fruit, c'est la propriété de l'esprit qu'on prend, c'est lui qu'on offense, c'est lui qui punira.

Ordinairement, à côté de la cabane on suspend à un pieu trois ou quatre branches de bambou ; c'est le symbole de la verge : le voleur sera puni du rotin. Ou bien on y suspend un petit panier en bambou grossièrement tressé : ce panier signifie que le voleur, s'il est pris, sera puni d'une amende d'un cochon ; c'est en effet dans des paniers de cette sorte que l'on transporte les cochons au marché.

Dans les champs ensemencés de maïs ou de haricots, on suspend un arc en bambou, renversé, la corde en haut. C'est pour éloigner les corbeaux et autres oiseaux dévastateurs. Je ne sais s'il faut voir là l'idée que l'arc — l'ancienne arme des Annamites avant l'introduction des fusils — par sa nature fera peur aux oiseaux, ou s'il faut rattacher cette coutume, universellement suivie, à quelque croyance religieuse.

La paix du ménage. — Lorsque la désunion règne dans le ménage, que le mari et la femme ne s'entendent pas, les beaux-parents prennent un habit de l'un et de l'autre conjoint et vont les laver en même temps dans la rivière. Les habits sont censés représenter les individus eux-mêmes. S'il y a quelque chose de malpropre, quelque défaut qui empêche l'union et la concorde,

Digitized by Google

l'eau du fleuve emportera tout, et désormais mari et femme s'aimeront, ou du moins se supporteront mutuellement.

Parfois le mari va demander une seconde fois sa femme en mariage à ses beaux-parents. Cette démarche est censée annihiler le premier mariage qui n'avait pas eu d'heureux résultats, et ouvrir une ère de bonheur mutuel.

Philtres. — Les philtres jouent un grand rôle dans la vie passionnelle des Annamites. Ils ne manquent pas d'expliquer par ce moyen toute violation grave des devoirs conjugaux. Mais il est difficile de savoir en quoi consistent ces philtres. Je n'ai pu entendre l'explication que d'un seul. Une jeune fille avait pris les habits d'un jeune homme et les avait fait rôtir dans une poêle. Depuis lors, le jeune homme, ensorcelé, ne pouvait se séparer de cette femme.

Bâtonnets. — Lorsqu'en préparant un repas, on a mis un bâtonnet de trop sur le plateau, on se hâte de le cacher sous le plateau, de peur qu'un esprit quelconque passant par là ne s'invite et ne prenne part au repas, tout en molestant les invités.

Si, au contraire, il manque un bâtonnet, c'est signe qu'un des convives est de trop et mourra bientôt.

Le feu qui chante. — On considère comme un mauvais signe le feu qui chante dans l'âtre.

Lửa cười,
Người khóc.

« Le feu rit, l'homme pleure. »

Aussi on se hâte de jeter dans le feu quelques pincées de sel dont la crépitation étouffe le rire du feu.

Orgelets. — Lorsqu'on a un orgelet à l'œil, on va trouver la bonne femme qui guérit les orgelets. Elle ramasse par terre des débris de paille, prend un vase en terre qu'elle remplit d'eau, puis, mettant les brins de paille dans un crible, elle les crible tous en disant :

Đàm mộng xót mộng,
Mộng tiêu mộng tan,
Ra nước.

« Pilons l'orgelet, écrasons l'orgelet ;
Orgelet, anéantis-toi ; orgelet, dissipe-toi,
Fonds-toi en eau. »

Prenant ensuite un charbon ardent, elle le plonge dans le vase d'eau, et l'on est guéri.

Ailleurs on met une poignée de sel dans une tasse, puis, lorsque le soleil est près de se coucher, on pile ce sel avec un bâtonnet et l'on dit :

Digitized by Google

Đâm mộng xay mộng,
Mộng tiêu mộng tan,
Mộng lặn theo mặt trời!

« Pilons l'orgelet, écrasons l'orgelet ;
Orgelet, anéantis-toi, orgelet, dissipe-toi ;
Orgelet, disparais avec le soleil. »
On est guéri.

Voyages. — Les voyageurs, les commerçants tâchent de se concilier la faveur des esprits dont ils rencontrent les pagodes sur leur route. Celui qui va en mer jette des feuilles de papier doré à la sortie du fleuve, pour s'attirer la protection des génies. Il en jettera si la tempête menace d'engloutir son bateau. Celui qui va par voie de terre jette du papier doré aux cols dangereux afin de n'être pas dévoré par le tigre. Sur la route mandarine, après avoir dépassé le village de Ròn, il y a une petite niche dédiée à une jeune commerçante morte en voyage, à cet endroit même, à laquelle on offre tant de papier doré qu'on est obligé de le brûler de temps en temps dans la niche. Au pied de la porte d'Annam, Đèo Ngang, il y a une pagode jouissant d'une grande renommée : les passants y consultent le sort et y font des offrandes parfois considérables. Plus loin le voyageur rencontre sur son chemin un grand morceau de cailloux : c'est la tombe d'un soldat mort en route pendant qu'il revenait dans ses foyers. Chaque passant doit prendre un caillou dans le torrent et le jeter sur la tombe.

Le Pot a chaux. — Lorsqu'on vient de construire une maison neuve, on achète un pot à chaux neuf dont les membres de la famille et les visiteurs se serviront pour manger le bétel et l'arec. En lui s'incarne « le maître, le protecteur de la maison », *Chủ nhà*. On le conserve précieusement dans l'espoir que les habitants de la maison atteindront une heureuse vieillesse, auront comme lui une auréole de cheveux blancs autour de leur tête. Le pot à chaux est en effet ordinairement tout barbouillé extérieurement de chaux, ce qui le fait ressembler à un vieillard vénérable. Lorsque, à l'orifice, la chaux constamment remuée par la spatule se dessèche et s'allonge, formant un goulot lippu, c'est un signe de prospérité. Si au contraire le goulot est tout petit, si surtout il se casse, c'est signe de misère. Plus les visiteurs sont nombreux, plus les membres de la famille mangent de chiques de bétel, et plus la chaux s'amasse au goulot ; plus au contraire la famille est pauvre, moins elle se sert du pot à chaux, et moins le goulot est grand. Mais les Annamites considèrent comme un présage de misère ce qui n'est qu'une suite de la pauvreté de la famille, à savoir la petitesse du dépôt calcaire à l'orifice du pot à chaux.

Quand ce goulot fragile a atteint une longueur raisonnable, on le scie délicatement, et on le suspend aux solives de la travée réservée aux visiteurs, afin que tous puissent se rendre compte, d'après le nombre de ces tubes, de la richesse de la famille.

Digitized by Google

Si le pot vient à se briser, ou simplement à s'ébrècher, c'est un mauvais signe pour la famille ; le « Maître de la maison » n'est pas content ; il se vengera sur les habitants ; aussi s'empresse-t-on d'en acheter un nouveau et de placer religieusement l'ancien auprès d'une pagode, sur les branches, dans le tronc d'un gros arbre, partout où il y a un génie qui puisse préserver de la vengeance de l'ancien « Maître de la maison ». A cette idée s'en ajoute cependant une autre, c'est le respect que l'on conserve pour le pot déchu de sa dignité : on n'oserait le jeter sur le bord des chemins comme un vulgaire débris.

M. Dumoutier (*Actes du XIe congrès des orientalistes*, 1897, 2e section, p. 306) ajoute qu'on considère cet acte comme une offrande aux âmes errantes qui s'abritent dans les buissons et les arbres des pagodes. L'explication qu'on m'a donnée est un peu différente.

L. Cadière.

Digitized by Google

LISTE DES MANUSCRITS KHMÈRS

DE L'ECOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

ចាញ្ជី សាត្រា ត្រាង សៀកោវខ្មែរ ដែល មាន ក្នុង
សាលា ចាវ្ចំសែស ដិក្សត្រែម ឲវិយ៉ង ១—

១	ច្បាប់ត្រឹម	១២	ឆាំមចាល
២	កេរ កាល	១៣	ត្រីនេត
	សែផ្ទីពោល	១៤	សែផ្ទីពោល
៣	កូនចៅ រឹ ព្រេងព្រិត	១៥	កំម្ចាវាតា
៤	កូនចៅ រឹ ព្រេង ព្រិត	១៦	កេរ កាល
៥	ស្ងស្ត្ថីយ		ពាក ចាស់
៦	ច្បាប់ប្រុស		ច្បាប់ ស្រី
៧	ច្បាប់ស្រី		ច្បាប់ ប្រុស
៨	ច្បាប់ មហាបូថាន	១៧	ផ្ការ ក្តាម
៩	ពាក ចាស់	១៨	នេន កែវ
១០	ហៀសាន	១៩	ជុជ
១១	ច្បាប់ថ្ងីយ	២០	សូបិន កូមារ

Digitized by Google

២១	ស្ងេច ក្មេង	៤១	ព្រះ ឈុនរត្ន
២២	ជង្ហ្ហ ក្អែក	៤២	ថៅ កីង្ហក់
២៣	ទុំពែក ទ្វាំបួន	៤៣	ពេជ ម្ពុជ
២៤	ក្ងែច តាជក់	៤៤	កង៌កប
២៥	ល្ឈា	៤៥	ជិនវង្ស
២៦	ជង្ហ្ហ ក្អែក	៤៦	សុកន្ធ់ ថោង
២៧	ជិម៉ែរ	៤៧	សុកន្ធ់ ថោង
២៨	ជិនក់	៤៨	ដែទាត្ត់
២៩	សៃយ៉ាម	៤៩	ព្រះ ធាត្ទ៉ាន
៣០	និម្មរាជ	៥០	ព្រះ ច័ន្ទគោរព្ត់
៣១	ក្ងរិទាត្ត់	៥១	ស្ទាំសិលដែ
៣២	ព្រះ ច័ន្ទក្ងម៉ារ	៥២	ហង្ស យន្ត់
៣៣	និរោទព្រំហ្ម	៥៣	ព្រះ ចិន ក្ងម៉ារ
៣៤	ពីធ្ងរ	៥៤	ទុកកាំមានត់
៣៥	មហោសធ់	៥៥	រិមាន ច័ន្ទ
៣៦	មហាជាត	៥៦	ជារ រឿង
៣៧	មហាជាត , ទ្រៃ ១	៥៧	លំម្អង រំម្ចេក
៣៨	ព្រះ ធម្មត្រាស់	៥៨	ស្រី រិដែ
៣៩	ក្អែក សរ	៥៩	សិង្ហនាត
៤០	ព្រះ សមុទ្ធយោស	៦០	វរនេត

Digitized by Google

៦១	មហាជុំម្ពូ	៨១	សូរ៉ាណ្ណហុឡ
៦២	ព្រះសិតធ្នូ	៨២	ពោធិវឡ
៦៣	រត្តវសន	៨៣	កែស្សរ ចំម្ប៉ា
៦៤	ព្រះសុទ្ធន់	៨៤	នាវាន់
៦៥	ព្រះ សូរ៉ាត	៨៥	សីសោ
៦៦	ក្រុងសព្ធមិត	៨៦	មរនាក់ មាជា
៦៧	សូវែនវត្ថី	៨៧	លិនថោង
៦៨	ធម្មលាះ	៨៨	រាជកុល
៦៩	ព្រះបាទ រីនា	៨៩	ឧឡងស្ងាំ
៧០	ព្រះ ធម្មគោរព្ក់	៩០	ព្រះ សូមន្នគោជំម
៧១	វរវឡ	៩១	ព្រះបាទ យស់គេរ
៧២	ថៅ សេទព្ធចេក	៩២	មក្ត៉លីជល
៧៣	ថៅក្រពត	៩៣	លាក្ទ់សិន្នវឡ
៧៤	ភូកុល	៩៤	រាមគេរ
៧៥	ភិនសូរាន់	៩៥	ក្ឈួនមើលជឡើម
៧៦	ព្រះ សីរិសា	៩៦	ក្ឈួន រ៏ប្រៀន
៧៧	ថៅ ឲម	៩៧	ក្ឈួន ថ្នាំម់
៧៨	ភាកី	៩៨	ដំម្រា ក្ឈួន
៧៩	ចំម្ប៉ា ថោង	៩៩	ក្ឈួន នុព្ធន់
៨០	ច័ន្ធយាជ	១០០	យោកី

Digitized by Google

១០១	ក្ស្ជន ហោរ៉ា	១១៦	មាតុគុណ
១០២	ក្ស្ជន ឲទូឃាទ ស្ងរផ្ទះ ស្ងុត្តី	១១៧	រិផ្ទាធរ
		១១៨	មាលៃ
		១១៩	ធម្មិ រៃហ
១០៣	ក្ស្ជន ពេលា " ត្រោះ ទីនាំ	១២០	អនិសង្ស ទង
		១២១	អនិសង្ស កិដាន
១០៤	ក្ស្ជន រឿង ការ	១២២	អនិសង្ស ឡាច់
១០៥	មហោសធ់ , រឿ១	១២៣	អនិសង្ស សិល ចាំម
១០៦	ក្ស្ជន កៃសន្ត្ត " ទ្ធទសរាសី " យល់ សព្ទ់	១២៤	អនិសង្ស កថីន
		១២៥	អនិសង្ស ទៀន ប្រសា
		១២៦	អនិសង្ស ព្រះត្រៃបីដក់
១០៧	ត្រៃយុត	១២៧	អនិសង្ស ឡោច
១០៨	ត្រៃកេត	១២៨	អនិសង្ស បិណ្ឌ
១០៩	ត្រៃកេត	១២៩	អនិសង្ស ព្រះ សុទ្ធិម៍ត្ត
១១០	ត្រៃកេត	១៣០	អនិសង្ស ចំមូងបុ៍ន្ស
១១១	ត្រៃកូម	១៣១	អនិសង្ស ស្តាប់ ធម្មិ
១១២	ពង្សាវតារ រាមកេរ	១៣២	ព្រះ ធម្មសង្ឆាយនា
១១៣	ពង្សាវតារ ស្រុក លាវ	១៣៣	លោក រិនៀ
១១៤	ពង្សាវតារ ហ្ជូងព្រះឃោង	១៣៤	ក្រុង មិលិន្ទ
១១៥	សាប៉ូាមូល		

Digitized by Google

១៣៥	ធម្មិយ៉ាក ជ្ជញ្ញមារ បកវត្ត
១៣៦	ធម្មច័ក្ក ប្រែហ
១៣៧	សិក្ខាវន្ទ្ធនា
១៣៨	ព្រះអត្ថិធម្ម ប្រែហ
១៣៩	រ៉ានៃ្យវ៉ៃ
១៤០	មង្គលទិបនី
១៤១	ទីកាស ហុងកុង
១៤២	សូបិន ចុល្លច័ក្ក
១៤៣	ក្រឹមចាល
១៤៤	ពិម្ពាកីលាប
១៤៥	យស់សន្ធ្ក និញ្ជន
១៤៦	ឥណារ
១៤៧	មេសូត
១៤៨	ញ្ជូនសបវិត្ត
១៤៩	ការ ឯក
១៥០	ក្រឹម ព្រះនការចាល
១៥១	ក្រឹម មារដ៏ត
១៥២	ក្រឹម អាញ្ញ លួង
១៥៣	ក្រឹម ខ្ទុ ១ ១ ១

១០១	ក្ឈួន ហោរ៉ា
១០២	ក្ឈួន ឱឡូបាទ
	ស្ងរដ្ឋះ
	ស្ងុត្តី
១០៣	ក្ឈួន ពេលា
	" គ្រោះ ទីនាំ
១០៤	ក្ឈួន រឿង ការ
១០៥	មហោសធ់ , ទ្រៃ១
១០៦	ក្ឈួន កៃសន្តា
	" ទ្ធាទសរាសី
	" យល់ សព្ទ់
១០៧	គ្រៃយុត
១០៨	គ្រៃកេត
១០៩	គ្រៃកេត
១១០	គ្រៃកេត
១១១	គ្រៃកូម
១១២	ពង្សាវតារ រាមកេរ
១១៣	ពង្សាវតារ ស្រុក លាវ
១១៤	ពង្សាវតារ ហ្ជូងព្រះបោង
១១៥	សាប្យាមូល
១១៦	មាតុគុណ
១១៧	រិធ្ឋាធរ
១១៨	មាលៃ
១១៩	ធម្មិ ប្រៃហ
១២០	អនិសង្ស ទង់
១២១	អនិសង្ស កិដាន
១២២	អនិសង្ស ឲ្យាច់
១២៣	អនិសង្ស សិល ចាំម
១២៤	អនិសង្ស កថីន
១២៥	អនិសង្ស ទៀន ប្រសា
១២៦	អនិសង្ស ព្រះគ្រៃបីដក់
១២៧	អនិសង្ស ឆ្មោច
១២៨	អនិសង្ស បិណ្ឌ
១២៩	អនិសង្ស ព្រះ សុទ្ធិម៉ក្ត
១៣០	អនិសង្ស ចំមូងបុ៍ន្យ
១៣១	អនិសង្ស ស្តាប់ ធម្មិ
១៣៤	ព្រះ ធម្មសង្ឆាយនា
១៣៣	លោក រិនៃ
១៣៤	ក្រុង មិលិន្ទ

Digitized by Google

១៣៥	ធម្មិយ៉ៅក ជ្ជញ្ញាមារ បកវត្ត
១៣៦	ធម្មច័ក្ក ប្រែហ
១៣៧	សិក្ខាវន្ទ្ធនា
១៣៨	ព្រះអត្ថិធម្ម ប្រែហ
១៣៩	រ៉ានៃ្យវ៉ៃ
១៤០	មង្គលទិបនី
១៤១	ន៊ីកាស ហ្ជ៉ាតុ
១៤២	សូបិន ចុ្ជលច័ក្ក
១៤៣	ក្រ៉ាមបាល
១៤៤	ពិម្ពាកីលាប
១៤៥	យស់សន្ទ្ធ ន៊ិញ្ជន
១៤៦	ឥណារ
១៤៧	មេសូត
១៤៨	ញ្ជ១ទសបវិត្ត
១៤៩	១ារ ឯក
១៥០	ក្រ៉ាម ព្រះនការបាល
១៥១	ក្រ៉ាម ១ារ៉ាត
១៥២	ក្រ៉ាម ១ាញ ស្ជ៉ង
១៥៣	ក្រ៉ាម ខ្ជុ ស្ជ៉ាតី
១៥៤	មហាសូ១ៃ ប្រែហ
១៥៥	មូលសូត
១៥៦	១ៃ្ជ១ូម
១៥៧	ព្រះ អត្ថិធម្ម
១៥៨	ព្រះ អត្ថិធម្ម
១៥៩	ស្រ៊ ត្រ៊ីវ៉ៃ្ជ១
១៦០	១ជាតារ
១៦១	ធម្មច័ក្ក
១៦២	ព្រះ អត្ថិធម្ម
១៦៣	១ត្ត ហ៊ីនប៊ុ
១៦៤	ក្ជ្ជ១ ព្រះស្ជ៉ារ៉ាត្ន ១ៃ្ជ
១៦៥	១ត្ត ព្រះ១ៃ្ជ១ុ១ាណ

P. ១	ព្រះ ១ជ្ជ១ាប ; ព្រះ ១ុទ្ធ១ាទ
P. ២	ក្ជ្ជ១ ១ម១ស្ជ្ជ១ារ ; ក្ជ្ជ១ ប្រ១ម ប្រ១ាញ
P. ៣	ព្រះ១ជ ១ង្ស១ារ

Digitized by Google

P. ៤	ពុទ្ធទុំនាឯ	P. ១០	ក្ឈួន បរកូ
P. ៥	ទុំនាឯ ពញ្ញាវោង	P. ១១	អកិធានស៍ប្ប
P. ៦	ពង្សាវដារ ស្រុក ឆ្នៃ	P. ១២	សៀកៅ ជ្រៀង
P. ៧	ពុទ្ធ ទុំនាឯ និយាឯពីស្រុកបិន្ត	P. ១៣	សេក ស្រកា
P. ៨	ពង្សាវដារ ស្រុក សំបុក	P. ១៤	សត្រាព្រះអុនរុត
P. ៩	តន្ត ទុំនាឯ	P. ១៥	ពុទ្ធពុង្សាវដារ

1	čbàp kraṃ.	13	trĕinét.
2	ker kàl ; — sètthĕi pôl.	14	sètthei pôl.
3	kón čau *ru* préṅ prĭt.	15	kàṃmàrākā.
4	— do —	16	ker kàl; — pāk čàs; — čbàp srĕi; — čbàp prŏs.
5	suosdĕi.	17	phkar kdàm.
6	čbàp prŏs.	18	Nén Kèu.
7	čbàp srĕi.	19	čuč.
8	čbàp mahàpóthàn.	20	Sóbĕn-kómàr.
9	pāk càs.	21	sdeč kmeṅ.
10	háisàn.	22	daṅkūv kaèk.
11	čbàp thmĕi.	23	tuṃpék tāṅ buon.
12	thàṃbàl.	24	krûoč tàdăk.

Digitized by Google

25 Ibà.

26 daṅkūv kaèk.

27 Dĕmèr.

28 Čĭnŏk.

29 Saiyàm.

30 Nĭmmorăč.

31 Phurĭtăt.

32 Praḥ Căn-kómàr.

33 Nĭrot-proṃ.

34 Pithu.

35 Mahòsăth [15].

36 mahàčăt [16].

37 mahàčăt (khsè 1).

38 praḥ thomtràs [4].

39 kaèk sar.

40 Praḥ Samutthakhôsa [2].

41 Praḥ Čhŭnrot [3].

42 Čau Kĭṅkŏk.

43 Péč-mkŏt.

44 Kaṅkap [2].

45 Činavoṅ [16].

46 Sŏkŏn-thòṅ [8].

47 — do —

48 Čeithăt [10].

49 Praḥ Čhattàṃ.

50 Praḥ Căn-kôrŏp [7].

51 Sàṅ-sĕl-čei [7].

52 haṅ yŏn [4].

53 Praḥ Čĕn-kómàr [2].

54 Tŭkkàṃ-mănŏp.

55 Vimăn-čăn [7].

56 Dàu rurơṅ [8].

57 Laṃaṅ-roṃčèt.

58 Srĕi Vičei [13].

59 Sĕṅha năt [2].

60 Vornét [6].

61 Mahàčŭmpu [5].

62 Praḥ Sĕthnu [6].

63 Rot-sèn.

64 Praḥ Sŏttŏn [3].

Digitized by Google

65 Praḥ Sóvàt [6].

66 Krŭń Sapmĭt [2].

67 Sorên-vattĕi [3].

68 Thommalāḥ.

69 Praḥ bàt vinā.

70 praḥ thommakôrŏp.

71 Vorvoń [4].

72 Čau Sratop ček [5].

73 Čau Krapot.

74 Phukŏl [4].

75 Phĭnsóvǎn [5].

76 Praḥ Sĕrĭsà [4].

77 Čau Om [2].

78 Kàkĕi.

79 Čaṃpà thóń [8].

80 Čăntakhāt [10].

81 Sóvàṇṇahŏń [7].

82 Pothĭvoń [8].

83 Kèsar čaṃpà [3].

84 Nāvǎn [3].

85 Sĕsau [2].

86 Moronǎk mādà [9].

87 Lĭn thóń [5].

88 Rāč-kŏl [8].

89 Khyań sǎń [8].

90 Praḥ Sómannakôdaṃ [9].

91 Praḥ bàt yŏs ker.

92 makkăliphal [3].

93 Lǎksĕnnavoń [11].

94 Rām ker [khsè I-X, LXXV-LXXX].

95 kbuon mơl,daṅhòm.

96 kbuon robien.

97 kbuon thnǎm.

98 damrà kbuon.

99 kbuon nupŏn.

100 yôki.

101 kbuon horà.

102 ottobàt; — sóčaḥ; — slŏddĕi.

103 kbuon pélā; — kbuon krôḥ tinǎń.

104 kbuon rơoń kàr.

Digitized by Google

105 Mahòsath (khsè 1).

106 khuon pheisantà;

— khuon tvātes rāsei;

— khuon yŏl săp.

107 traiyut.

108 traiphét.

109 — do —

110 — do —

111 traiphum [16].

112 poñsàvadàr Rāmker.

113 poñsavadàr srŏk Lāv [7].

114 poñsàvadàr Luoñ Prabañ [3].

115 sāppàmul.

116 mātŏkŭn.

117 viččhāthor.

118 Mālei.

119 thor.

120 anisăñ tŏñ,

121 anisăñ phidàn.

122 anisăñ khsàč.

123 anisăñ sĕl pràm.

124 anisăñ kathĕn.

125 anisăñ tien prasà.

126 anisăñ praḥ treibĕdăk.

127 anisăñ khmòč.

128 anisăñ bĕn.

129 anisăñ praḥ sŏtthimŏk.

130 anisăñ čamloñ bŏn.

131 anisañ sdăp thor.

132 práḥ thommasañkhàyanā.

133 lŏk vinei [21].

134 krŏñ Mĕlin [10].

135 thommayŏk; — phčāŭ mār; — bak vat.

136 thommačăk [5].

137 sĕkkhàvănnanā [5].

138 praḥ apphithom [7].

139 vinei chai [6].

140 moñkoltipani [6].

141 nirās Hŏñkŏñ.

142 Sóbĕn čŏllačăk.

143	kraṃbàl.	163	hăn bŭn.
144	Pimpā philāp.	164	kbuon Práḥ srĕi rottrai.
145	Yŏssănthorā nipān.	165	práḥ Kĕt Mālā.
146	Einàv [2].		
147	mésót.		
148	tvātŏsabarĕt.	P. 1	praḥ rāč sàp; — praḥ pŭtthabàt.
149	Tāv Ek.	P. 2	kbuon namaskàr prè; — kbuon pratham prañāp.
150	kraṃ praḥ nokor bàl.	P. 3	praḥ rāč poṅsàvadàr.
151	kraṃ morodăk [2].	P. 4	Put tuṃnāy.
152	kraṃ àčñà luoṅ.	P. 5	tuṃnāy poñāroṅ.
153	kraṃ tuṃruṅ sakkhadĕi.	P. 6	poṅsàvadàr srŏk Khmèr.
154	mahàsómei.	P. 7	Put tuṃnāy niyāy pi srŏk Čĕn.
155	mul sót.	P. 8	poṅsàvadàr srŏk Saṃbŏk.
156	traiphum [16].	P. 9	Ĕn tumnāy.
157	praḥ apphithom.	P. 10	kbuon baku.
158	— do —	P. 11	aphithān-săp.
159	Srĕi Treivikraṃ.	P. 12	siephou črieṅ.
160	Padàčàrĕi.	P. 13	sèk srakà.
161	thommačăk.	P. 14	práḥ Ŏn-rut.
162	praḥ apphithom.	P. 15	Put-poṅsàvadàr.

Digitized by Google

INDEX ALPHABÉTIQUE

anisăń běn. 128.

anisăń čaṃloń bŏn. 130.

anisăń kathĕn. 124.

anisăń khmòč. 127.

anisăń khsăč. 122.

anisăń phidàn. 121.

anisăń praḥ sŏtthimŏk. 129.

anisăń praḥ trĕibĕdăk. 126.

anisăń sĕl pràṃ. 123.

anisăń sdăp thor. 131.

anisăń tien prasà. 125.

anisăń tŏń. 120.

aphithăn-sap. P. 11.

bak vat. 135.

Čaṃpà thóń. 79.

Čăntakhăt. 80.

Čau Kĭńkŏk. 42.

Čau Krapot. 73.

Čau Om. 77.

Čau Sratop ček. 72.

čbăp kraṃ. 1.

čbăp mahàpóthàn. 8.

čbăp prŏs. 6.16.

čbăp srĕi. 7.16.

čbăp thmĕi. 11.

Čeithăt. 48.

Činavoń. 45.

Čĭnŏk. 28.

čuč. 19.

damrà kbuon. 98.

dańkŭv kaèk. 22.26.

Dàu rươń. 56.

Dĕmèr. 27.

Eiṇàv. 146.

Ĕn tuṃnăy. P. 9.

haisàn. 10.

hăn bŭn. 163.

hań yŏn. 52.

kaèk sar. 39.

Kàkĕi. 78.

kàṃmàrăkă. 15.

Kańkap. 44.

kbuon (damrà). 98.

kbuon baku. P. 10.

kbuon horà. 101.

kbuon krôḥ tinăń. 103.

kbuon mơl dańhòm. 95.

kbuon namaskàr. P. 2.

Digitized by Google

kbuon nŭpŏn. 99.
kbuon pélā. 103.
kbuon pheisantà. 106.
kbuon práḥ srĕi rottrai. 164.
kbuon pratham prañàp. P. 2.
kbuon robien. 96.
kbuon thnăṃ. 97.
kbuon tvātos rāsĕi. 106.
kbuon yŏl săp. 106.
ker kàl. 2.16.
Kèssar čaṃpà. 83.
Khyaṅ sǎn. 89.
kón čau. 3.4.
kraṃ àčñà luoṅ. 152.
kraṃ morodăk. 151.
kraṃ práḥ nokor bàl. 150.
kraṃ tuṃruṅ sakkhadĕi. 153.
kraṃbàl. 143.
krŏṅ Mĕlin. 134.
Krŭṅ Sapmĭt. 66.
krŭoč tàdăk. 24.

Làksĕnnavoṅ. 93.
Laṃaṅ-roṃčèt. 57.
lbà. 25.
Lĭn thóṅ. 87.
lôk vinei. 133.

mahàčāt. 36.37.
mahàčŭṃpu. 61.
mahàsómei. 154.
Mahòsăth. 35.105.
Mālĕi. 118.
mātŏkŭṃ. 116.
mé sót. 147.
makkăliphal. 92.
moṅkoltipani. 140.
Moronăk mādà. 86
mul sót. 155.

Năvăn. 84.
Nén Kèu. 18.
Nĭmmorāč. 30.
nirās Hŏṅkŏṅ. 141
Nĭrot-proṃ. 33.

ottobàt. 102.

Padàčàrĕi. 160.
pāk čās. 9.16.
Peč-mkŏt. 43.
phčăṅ mār. 135.
Phĭnsóvăn. 75.
phkar kdàm. 17.
Phukŏl. 74.
Phurĭtăt. 31.
Pimpā philāp. 144.
Pithu. 34.
poṅsàvadàr (práḥ rāč). P. 3.
poṅsàvadàr Luoṅ Prabaṅ. 114.
poṅsàvadàr Rām ker. 112.
poṅsàvadàr srŏk Khmèr. P. 6

Digitized by Google

poñsàvadàr srŏk Lăv. 113.
poñsàvadàr srŏk Saṃbŏk. P. 8.
Pothivoñ. 82.
práḥ apphithom. 138.157.158.162.
Práḥ bàt vinā. 69.
Práḥ bàt yŏs ker. 91.
Práḥ Čăn-kŏmàr. 32.
práḥ Čăn kôrŏp. 50.
práḥ Čĕn kómàr. 53.
Práḥ Čhattăn. 49.
Práḥ Čhŭnrot. 41.
práḥ Ŏn rŭt. P. 14.
práḥ putthabàt. P. 1.
práḥ rāč poñsàvadàr. P. 3.
práḥ rāč sàp. P. 1.
práḥ Samutthakhôsa. 40.
Práḥ Sĕrisà. 76.
Práḥ Sĕthnu. 62
Práḥ Sómànnakôdaṃ. 90.
Práḥ Sŏttŏn. 64.
Práḥ Sóvàt. 65.
práḥ Kĕt Mālā. 165.
práḥ thommakôrŏp. 70.
práḥ thommasañkhàyanā. 132.
práḥ thomtràs. 38.
Pŭt-poñsàvadàr. P. 15.
Pŭt tuṃnāy. P. 4.
Pŭt tuṃnāy niyāi pi srŏk Čĕn. P. 7.

Rāc-kŏl. 88.
Rām ker. 94.
Rot-sèn. 63.

Sàñ-sĕl-čei. 51.
Saiyàm. 29.
sàppàmul. 115.
sdĕč kmeñ. 21.
sèk sraká. P. 13.
sĕkkhàvännanā. 137.
Sĕñhanāt. 59.
Sĕsau. 85.
sètthĕi pŏl. 2.14.
siephou črieñ. P. 12.
slŏddĕi. 102.
Sóbĕn čŏllačăk. 142.
Sóbĕn kómàr. 20.
sóčaḥ. 102.
Sŏkŏn-thòñ. 46.47.
Sorĕn-vattĕi. 67.
Sŏvannahŏñ. 81.
Srĕi Treivikraṃ. 159.
Srĕi Vičei. 58.
suosdĕi. 5.

Tāv Ek. 149.
thàṃbàl. 12.
thommačăk. 136.161.
Thommalāḥ. 68.
thommayôk. 135.
thor. 119.
traiphét. 108.109.110.
traiphum. 111.156.

Digitized by Google

traiyut. 107.

trĕinét. 13.

Tŭkkàṃ-mănŏp. 54.

tuṃnāy Ĕn. P. 9.

tuṃnāy poñāroṅ. P. 5.

tuṃnāy Pŭt. P. 4.

tuṃnāy Pŭt pi srŏk Čĕn. P. 7.

tuṃpék tầṅ buon. 23.

vātŏsabarĕt. 148.

viččhāthor. 117.

Vimān-čăn. 55.

vinei čhai. 139.

Vornét. 60.

Vorvoṅ. 71.

yôki. 100.

Yossănthorā nipān. 145.

N. B. — Cette liste ne comprend que les manuscrits en khmèr ou en pâli entremêlé de khmèr.

Les manuscrits cambodgiens se présentent sous trois formes : 1° les manuscrits gravés au poinçon sur feuilles de palmier (*slĕk*) ; ceux qui ont une certaine étendue sont divisés en fascicules (*khsè*) ; 2° les manuscrits écrits sur une longue feuille de papier repliée un certain nombre de fois sur elle-même (*krăṅ*) ; 3° les cahiers de forme européenne (*siṃphou*).

Les deux premières espèces ont été comprises dans une même série numérique ; la troisième forme une classe à part désignée par P (papier). Le nombre de fascicules ou de volumes a été ajouté entre crochets à la suite du titre ; l'absence de cette indication signifie que l'ouvrage n'a qu'un volume.

On a reproduit l'orthographe indigène des mots sanscrits ou pâlis, bien qu'elle ne soit pas toujours correcte. La transcription appliquée ici est celle qui a été exposée dans le *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient*, t. II, pp. 1-15.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Indo-Chine

A. Chéon. — 順安竹枝詞 Thuận-an trước chi từ, poésies traduites par ..... Hanoï, 1902, in-8°, 34 pp. autographiées.

Ces « *Tiges de bambous de Thuận-an* » ou, pour rendre le sens chinois de l'expression plutôt que son mot-à-mot, ces « *Poésies d'occasion à propos de Thuận-an* », sont tirées du recueil 倉山詞選 *Thương sơn từ tuyển* ou *Anthologie du Thương sơn*, qui contient les œuvres de 綿審 Miên-thẩm, prince 從善 Tùng-thiện, né en 1819, 10e fils de Minh-mạng. Tel le Buddha, le prince Tung-thiện avait entre les sourcils une touffe de poils blancs, une *ūrṇā*, qui lui tombait jusque sur la bouche ; aussi l'appelait-on le « Maître aux poils blancs ». Il manifesta de bonne heure un talent poétique que les Chinois mêmes se plurent à reconnaître. Les œuvres écrites en chinois par des Annamites sont assez peu connues pour qu'on doive savoir gré à M. Chéon d'avoir étudié celle-ci avec sa conscience et son exactitude habituelles.

P. P.

A. Chéon. — *Recueil de nouvelles curieuses*, publié sous la direction de... Hanoï, 1902, in-8°, 80 pp.

M. Ch. avait déjà publié à l'usage des travailleurs indo-chinois toute une série de travaux sur l'annamite et le chinois écrit. C'est à la langue chinoise parlée qu'il s'attaque aujourd'hui en donnant, avec de courtes notices, le texte original de six contes tirés du 今古奇觀 *Kin kou k'i kouan*. Le recueil chinois est bien connu des lecteurs européens, grâce aux traductions partielles du Pr. d'Entrecolles, de Davis, Thoms, Abel-Rémusat, Théodore Pavie, Stanislas Julien, d'Hervey de Saint-Denys, Douglas, Schlegel, etc. Mais, comme pour tous les livres chinois, on ne trouvait facilement le texte original qu'en Chine ; cette édition partielle sera donc utile aux travailleurs isolés. Comme il s'agit d'un texte en langue mandarine, il vaudrait mieux, à notre sens, que la transcription fût donnée d'après la prononciation mandarine.

P. P.

G. Schlegel. — *Siamese Studies*. (Supplément au T'oung pao, II, ii, 1902, 128 pp. in-8°.)

Le vocabulaire siamois est fait de pièces et de morceaux ; c'est une sorte d'arlequin où la masse des termes religieux ou savants est d'origine hindoue, où beaucoup de mots usuels sont empruntés au malais, où la numération est presque exclusivement chinoise. Aussi une étude étymologique de la langue siamoise est-elle nécessairement ardue par les connaissances accessoires qu'elle suppose. Elle est de plus fréquemment incertaine, car si les mots qui forment le tréfonds de la langue, et en raison de leur monosyllabisme primitif ou acquis, autorisent tous les rapprochements phonétiques, il est clair que par là même ils n'en garantissent à peu près aucun.

Digitized by Google

M. S. a été de tout temps trop vivement séduit par les problèmes de la linguistique extrême-orientale, et par ceux-là surtout auxquels la sinologie était intéressée, pour ne pas tenter de vaincre ces difficultés. Après avoir donné quelques notes à propos du *Lehr- und Lesebuch der siamesischen Sprache* de Wershoven et des *Elements of Siamese Grammar* de Frankfurter, il a codifié ses remarques en un opuscule de 128 pp., intitulé *Siamese Studies*, et publié cette année en supplément au *T'oung pao*.

Sur le but poursuivi et sur le résultat atteint, nous laisserons la parole à M. S. : « Mon but a été de trouver les expédients qu'employèrent les Siamois pour transcrire les sons étrangers, qui leur étaient tout aussi peu familiers qu'aux Chinois; et exactement comme j'ai montré et expliqué les expédients qu'employèrent les Chinois pour transcrire les mots sanscrits et autres, je vais faire maintenant de même pour la méthode siamoise qui est beaucoup plus compliquée »; et le travail s'achève en ces termes : « En observant les règles que nous avons posées dans cet article, la voie sera ouverte pour donner l'étymologie de tous les mots du dictionnaire siamois ».

De fait, il y a beaucoup de choses dans ce travail, de l'excellent et du médiocre. Il est bon qu'on ait un répertoire des mots empruntés par le siamois aux langues étrangères et que des séries permettent d'établir les règles des altérations subies. Les solutions obtenues pour les mots d'origine hindoue sont à peu près hors de conteste, et pour les mots reçus du malais les résultats sont suffisamment concluants. L'ouvrage n'est donc ni sans mérite ni sans utilité, et nous nous attacherions à le montrer plus longuement si l'auteur ne s'était chargé lui-même de ce soin.

Les étymologies chinoises par contre sont fortement sujettes à caution. Le chinois et, dans une certaine mesure, le siamois sont monosyllabiques, les homophones ou quasi-homophones abondent dans les deux langues; par suite quelque mot siamois se pourra presque toujours rapprocher d'un mot chinois voisin de son et de sens analogue. En ce cas l'emprunt sera possible, mais il faudra des arguments solides pour forcer la conviction, car il est a priori deux autres hypothèses contre lesquelles ils auront à combattre, celle d'une coïncidence fortuite, et celle d'une identité foncière non par emprunt, mais par issue commune d'une même souche linguistique. Ce n'est donc pas nier le problème que de contester que le résultat soit acquis à la science parce qu'il a été reconnu comme possible, alors qu'il n'est sorti, lui plutôt qu'un autre, de l'océan des possibles, que par l'arbitraire d'un philologue.

La numération est un des cas où la parenté des termes siamois et chinois n'est guère contestable; mais dans la comparaison même que M. S. institue entre les deux séries, on peut toucher du doigt ce qui nous semble être le défaut de sa méthode. Quelques nombres en effet paraissent irréductibles, tel *cent*, en siamois *roï*. M. S. tire *roï* du chinois 百 *po*, « car ce mot est prononcé *pah* dans le dialecte de Tchang-tcheou près d'Amoy; *pah* est devenu *rah*, puis *raï* ou *roi* »; et voilà. M. S. en 1892 avait énoncé que le siamois *nyng*, qui signifie *un*, n'était autre que le chinois 兩 *leang*, prononcé *nüng* à Amoy, et qui, il est vrai, signifie *deux*, « mais cette modification ne doit pas surprendre, car *song*, qui signifie deux en siamois, est le même que le *t'ong* birman qui signifie trois ». Aujourd'hui M. S. a changé d'avis, sans en donner autrement les motifs, et dit simplement qu'il voit dans *nyng* le chinois 零 *ling*, « single », avec cette remarque sybilline : « *One* being no number, could have been considered as single ». D'ailleurs si cette explication ne satisfait pas, M. S. en a une autre en réserve : « ou bien devons-nous reconnaître dans *nyng* le *nano*, *nanu* et *nân* des Orang Sakaya de l'intérieur de Malacca, qui signifie *un ?* » Il n'y a pas de raison pour clore déjà la liste : le siamois n'est qu'un dialecte de la langue thaï; or ce même mot *nyng* ou *nung* signifiant *un* se retrouve dans beaucoup de dialectes thaï, y compris ceux du Haut-Tonkin, qu'il y a peu de chance que la langue des Orang Sakaya ait influencés; mais c'est le seul rapprochement dont M. S. ne se soit pas avisé.

Il est d'ailleurs assez digne de remarque que dans ce travail consacré à un dialecte thaï, et où le chinois, le sanscrit, le malais, le javanais, le cambodgien, l'annamite, l'arabe, le persan,

Digitized by Google

les dialectes sauvages des Indes Néerlandaises et de Formose sont copieusement cités, il n'est qu'un groupe dialectal dont il ne soit jamais fait état, c'est précisément le groupe thaï. En théorie, M. S. pouvait le laisser de côté, puisqu'il n'étudie que les mots étrangers en siamois. Mais, comme en fait nombre des mots « empruntés » au chinois se retrouvent dans tous les dialectes de la famille, et que, selon M. S., ces mots chinois ont été apportés au Siam par des marins foukienois naviguant dans les mers du Sud, il faudra bien rechercher comment, des bouches de la Menam, ces mots ont gagné les frontières du Yunnan. C'est remettre indirectement en question tout le problème des origines thaïes. M. S. s'est tu sur ces difficultés et s'est borné à émettre sur le groupe siamois une théorie toute nouvelle. Pour lui, les Siamois étaient un peuple foncièrement apparenté aux tribus négritos de la presqu'île de Malacca; ils étaient établis au bord de la mer, et reçurent des Malais leur première civilisation ; au IIIe siècle de notre ère arrivèrent les Chinois, et au VIIIe les Arabes : voilà pour les migrations maritimes. Entre temps, les Hindous étaient descendus du Nord, et peu à peu ils gagnèrent au Sud jusqu'à conquérir l'ensemble du pays ; c'est ce qu'on voit par la suite de leurs trois capitales : Sovankhalok, Ayuthya, enfin Bangkok en 1782. Ces Hindous avaient le teint clair ; aussi appelèrent-ils les aborigènes, « qui étaient de teint foncé, ou plutôt noir », du nom de Çyāma, « les Nègres ». Quant au nom de *Thaï*, « dont aucune explication plausible n'a été donnée », c'est le sanscrit *dayâ*, « compatissant ». Ainsi, de groupes thaïs qui couvriraient le centre de l'Indo-Chine et dont les lointaines tribus occuperaient une partie du Yunnan et l'île de Hainan, il n'est plus question, et par langue thaïe, il ne faut plus entendre désormais que le siamois qui était originairement une langue de négritos. Telle est, autant que nous avons pu la comprendre, la théorie que M. S. expose comme en se jouant. Il ne donne pas ses preuves ; il serait donc vain de discuter à présent. Espérons que nous connaîtrons sous peu les graves motifs qui ont nécessité tout ce bouleversement.

Dans le détail des exemples, on pourrait relever un assez bon nombre d'inadvertances ; — (p. 2) il est assez bizarre de dire de *pl* et *pr* que « en fait, il est impossible de prononcer semblable initiale double sans laisser entendre une voyelle sourde » ; — (p .41 et autres) M. S. distingue une langue khmère et une langue cambodgienne ; il serait intéressant de connaître le fondement de cette distinction ; — (p. 10) il y a dans la langue cambodgienne des dérivations par infixation nasale, et M. S. dit très justement que *châmnér*, « longtemps après », est dérivé de la racine *chér* ; mais en même temps il en rapproche le siamois *djămnien* « passé », qu'il dit composé du préfixe *djăm*, et de *nien* ; si telle est bien la composition du mot, elle exclut le rapprochement ; — (p. 39) à propos du *kriss*, ou poignard malais, M. S. « mentionne comme une curiosité que les Français, qui n'aiment pas à prononcer un *s* final, prononcent ce mot *cric* et *crit* ». Qu'il n'en croie rien. Au XVIIIe siècle, l'abbé Raynal écrivait *crid*, mais la forme généralement comprise est *kriss* ; — (p. 3) « l'ancien nom du Cambodge, *khmer*, doit avoir été prononcé jadis *khămèr*, car les Siamois prononcent le nom *khămén* » ; c'est seulement possible, car le nom a pu être aussi bien allongé par les Siamois que contracté par les Cambodgiens ; — (id.) M. S. dit que « le mot sanscrit *kṣema* est *restauré* en siamois *kăsem* », d'où il semble déjà qu'il admette un primitif bizarre *kaṣema*, mais le doute n'est plus possible quand il ajoute : « Quelquefois la *voyelle tombée* est *restaurée* en siamois, comme pour le sanscrit *stuti*, en siamois *sădŭdi* », et il termine la liste par cette remarque étrange : « Le mot sanscrit *pûrva* (l'Est) a été transcrit par les siamois *bûrâ : phâ*, ce qui prouve que le mot sanscrit a dû être prononcé, au moment de la transcription, ou peut-être primitivement, *purava*, et fut contracté plus tard en *pûrva*, avec élision de l'*a* médian ». Voilà qui avait échappé aux auteurs du dictionnaire de Saint-Pétersbourg.

P. Pelliot.

Digitized by Google

Inde

Cāndra-vyākaraṇa, Grammatik des Candragomin. Sūtra, Uṇādi, Dhātupāṭha. Herausgegeben von Bruno Liebich. Leipzig, 1902. (Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes, XI, 4.)

Candragomin est un grammairien buddhiste qui florissait au Kaçmîr à une époque que M. Liebich, se fondant sur un passage de la *Rājataraṅgiṇī* (I, 176) combiné avec un exemple de l'auteur lui-même (vṛtti sur I, 2, 81 ; *ajayaj japto hūṇān*, corr. *ajayad gupto hūṇān*), croit pouvoir fixer à la seconde moitié du Ve siècle (W. Z. XIII, 308 sqq.). Il a composé une grammaire en sūtras, sur le modèle de Pāṇini, avec les annexes ordinaires de ce genre de traités : le *Dhātupāṭha* et l'*Uṇādi*. L'ouvrage a été traduit en tibétain entre 700 et 900 A. D. et se trouve dans le t. 116 du Tandjour. Ces trois parties (sūtra, dhātupāṭha, uṇādi) sont publiées par M. L. à l'aide de manuscrits, la plupart népalais ; pour une partie de la dernière seulement, l'éditeur a été réduit à la version tibétaine, qui d'ailleurs ne laisse guère d'incertitudes. Il ne manque à la collection, pour être complète, que le commentaire, *vṛtti*, qui lui paraît être l'œuvre de Candragomin lui-même. Nous souhaitons vivement que M. L. exécute bientôt le projet qu'il annonce de joindre à son excellente édition cet utile complément.

L. F.

M. Gallenkamp. — *Dravidische Volkspoesie*, I. (Globus, 24 juillet 1902.)

M. G. donne quelques specimens de la traduction qu'il prépare du livre de Charles E. Gover : *The Folksongs of Southern India*, Madras, 1871.

Colonel J. Davidson. — *Notes on the Bashgalī (Kāfir) Language.* (Journal of the Asiatic Society of Bengal, vol. 71, p. I, 1902, xiii-195 pp).

Les habitants du Kāfiristān ont été tour à tour identifiés avec les descendants des compagnons d'Alexandre, les Slaves et les Juifs. Le Rev. J. Wolff y a vu plus spécialement des descendants des quatre tribus de Nephtali, de Zabulon, de Dan et d'Aser !

On n'avait jusqu'ici que quelques petits recueils de mots kāfirīs. Le livre du colonel Davidson est le premier essai sur la grammaire de cette langue. Il a réuni ses matériaux pendant un séjour de deux années dans le Chitrāl et avec l'aide de quelques indigènes de la vallée de Waigul, dont le dialecte sert de base à son travail. Le kāfirī n'a jamais été écrit ; aussi sa grammaire est-elle extrêmement flottante. Ainsi les adjectifs peuvent s'accorder en genre avec le substantif qu'ils qualifient, ou bien ils peuvent rester invariables. La déclinaison et la conjugaison rappellent les formes des langues aryennes modernes de l'Inde. Comme d'autres peuplades du Pamir, les Kāfirs comptent par vingtaines les multiples de dix. Ils n'ont pas de mots pour dire cent et mille ; toutefois ils se servent du mot persan āzār (hazār), « mille », mais pour désigner 400 (20 × 20).

Nous soumettons à l'auteur deux observations. Dans la préface il dit que le kāfirī connaît la loi de l'harmonie vocalique qui régit les langues turques et tartares ; mais dans la grammaire il n'en est pas parlé et nous n'avons pas réussi à en trouver l'application dans la riche collection de phrases à la fin du volume. Enfin dans le chapitre qui traite du verbe, il est dit que le participe présent se forme en ajoutant *l* ou *n* à la racine, ex. *kul*, « faisant, » *nichin*, « assis ». Nous croyons que la première forme est la seule vraie ; car aucun autre exemple de participe en *n* n'est donné et le *nichin* cité doit être le persan nichīn, qui signifie également « assis ».

E. Huber.

Digitized by Google

M. Geiger. — *Etymological Vocabulary of the Māldivian Language.* (Journ. Roy. As. Soc., octobre 1902, pp. 909-938.)

Le vocabulaire que donne M. G. n'est pas un lexique complet de la langue des Maldives, mais seulement une liste des mots dont il est possible de donner avec certitude l'équivalent singhalais ou pâli. La conclusion qui ressort de ces comparaisons est que cette langue est un dialecte, et un dialecte peu ancien du singhalais.

Chine

Père Pierre Hoang. — *Mélanges sur l'administration.* (Variétés sinologiques, nº 21.) Chang-hai, 1902, in-8°, 233 pp. — *Tableaux des titres et des appellations de l'Empereur, des membres de sa famille et des mandarins.* (Extraits du nº 21 des Variétés sinologiques.) Ibid., 55 pp.

Il nous a été déjà donné de louer la méthode précise, l'information exacte du P. H. Dans son étude sur le *Mariage chinois*, le P. H. avait promis un certain nombre d'*Exposés* dont il publie aujourd'hui une première série. Les sujets en sont très variés. Un minutieux tableau des sceaux officiels et de leur emploi épuise le sujet et ne pouvait être dressé que par un Chinois. Les études sur la condition sociale des gens des Bannières, sur celle des esclaves et serviteurs, des « personnes viles » privées du droit d'accès au mandarinat, sur les récompenses et punitions infligées aux fonctionnaires, sur le sauvetage du soleil et de la lune dans une éclipse, sur le système et l'influence de Tchou Hi (1), sont autant de courtes et substantielles monographies. Mais le chapitre que l'auteur lui-même a bien vu qui serait de la plus immédiate utilité, puisqu'il l'a fait tirer en un fascicule à part, est le tableau, par rang d'abord,

---

(1) Dans cet *Exposé*, le P. H. consacre une longue note au 八股文章 *pa kou wen tchang*, qui faisait le fond des examens de licence et de doctorat. Il faut aujourd'hui ajouter un nouveau paragraphe : le *pa kou wen tchang* est supprimé. En 1898, au moment de la Réforme, 張之洞 Tchang Tche-tong et 陳寶箴 Tch'en Pao-tchen avaient présenté un mémoire au trône sur la nécessité de modifier le système d'examens ; les conclusions en ont été reprises et sanctionnées en un édit de 1901 (4e jour de la 8e lune), et ont bouleversé l'ancien système, tel qu'il avait été magistralement exposé par le P. Zi. Les trois épreuves de licence et de doctorat sont désormais : 1º 中國史事論五篇, cinq dissertations sur des sujets d'histoire chinoise ; 2º 各國政治時務以及算學五策, cinq compositions sur des sujets d'actualité ou sur les sciences européennes ; 3º 四書義五經義三篇, trois dissertations sur les quatre livres et les cinq classiques. Ces dissertations sur les classiques remplacent le *pa kou wen tchang*, mais sont reportées de la première à la troisième épreuve ; ce changement avait une grosse importance dans le projet de Tchang Tche-tong, puisque chaque épreuve était éliminatoire par rapport aux suivantes ; les dissertations sur les classiques étaient donc bien reléguées au dernier plan ; mais cette partie du mémoire n'a pas reçu l'approbation impériale, et tous les candidats peuvent passer les trois épreuves. La tradition n'a pas encore eu le temps de s'établir sur ces explications des classiques ; l'essentiel est qu'elles ne sont plus en périodes balancées (八股文章), mais bien de rédaction libre (散行文章). Le type en paraît emprunté aux explications des classiques dites 進呈講義 *Tsin tch'eng kiang yi* publiées par les 經筵講官 *king yen kiang kouan* sous les premiers empereurs de la dynastie actuelle.

Digitized by Google

ensuite par ordre alphabétique, des charges gouvernementales en Chine. C'est, en français, avec des additions et des rectifications, l'équivalent du *Chinese Government* de Mayers, moins les paragraphes sur les insignes honorifiques, tels que la casaque jaune et la plume de paon. Ces derniers renseignements ne font assurément pas partie intégrante du sujet ; encore serait-il bon qu'on en donnât une liste exacte. Nous espérons que le P. H., plus qualifié que tout autre sinologue pour mener à bien une telle étude, a réservé pour la seconde série de ses *Exposés* un appendice, où il dira dans quelles conditions l'Empereur confère à ses grands serviteurs le droit aux gorges de zibeline ou aux pompons de poitrail, et les nomme à un titre de comte ou de *baturu*.

Il va sans dire d'ailleurs que le tableau donné par le P. H. est à peu près complet, dans les limites où l'a cru devoir renfermer son auteur. Néanmoins, il nous semble très regrettable que le travail n'ait pu être mis à jour jusqu'au second semestre de 1901. C'est par là surtout qu'il eût été un progrès considérable sur l'ouvrage de Mayers. Les essais de la Réforme en 1898, la réaction qui suivit, l'ébranlement causé par les troubles de 1900 ont eu leur répercussion dans mainte branche de l'administration. Le P. H. ne parle pas du 政務處 Tcheng-wou-tch'ou, créé lors du séjour impérial à Si-ngan-fou, et dont les membres sont choisis parmi les plus hauts fonctionnaires de l'Empire. Dans l'étude sur « l'institution de l'héritier présomptif sous la dynastie actuelle », il n'est pas dit un mot de la nomination, intéressante à plus d'un titre, de 溥儁 P'ou-ts'iuan en 1900, ni de sa déchéance en 1902. Quatre ministres de Chine à l'étranger sont seuls indiqués, ceux de Washington, Londres, Saint-Pétersbourg, Tôkyô, mais depuis plusieurs années il y avait également des ministres chinois à Paris, à Berlin, à Séoul ; depuis quelques mois il a été créé trois nouvelles légations à Vienne, Rome et Bruxelles. Il ne serait pas difficile de citer d'autres cas où, par la limite même que s'est fixée le P. H., son travail n'est plus à date au moment où il paraît.

Il nous semble également que l'auteur eût gagné à étendre un peu son plan. Dans un pareil tableau, nous aurions voulu voir figurer toute une série de charges, dont les unes sont purement honorifiques, dont les autres au contraire sont réelles sans donner à leur possesseur un rang déterminé, mais qui toutes sont prisées et dont on entend sans cesse parler. Parmi ces titres auxquels ne correspond aucune réalité, mais qui sont classés au 搢紳書 *Tsin tchen chou*, ceux de « Grand Précepteur », « Grand Educateur », « Grand Tuteur » sont au tout premier rang. Ils ne sont d'ailleurs portés actuellement par personne, mais les titres parallèles de « Grand Précepteur... », « Grand Educateur... », « Grand Tuteur de l'héritier présomptif », chacun à deux degrés, ont nombre de titulaires, dont un Européen, Sir Robert Hart. A côté de ces charges honoraires, il y a des charges de fait sur lesquelles quelques notes n'auraient pas été superflues. C'est ainsi que dans chaque ministère, au-dessus du « Président » de ministère (尚書 *chang chou*) il peut y avoir un ou plusieurs « Surintendants » 管理某部事務 *kouan li meou pou che wou*, qui, pour être un peu en dehors de la hiérarchie régulière, ne tiennent pas moins la tête sur l'*Annuaire*. C'est ainsi également que si les « Grands Précepteurs », « Grands Educateurs », « Grands Tuteurs », ne s'occupent aujourd'hui en rien de l'éducation de l'Empereur ou de l'héritier présomptif, il est d'autres fonctionnaires qui sont chargés de ce soin ; tel fut sous Kouang-siu le cas de 翁同龢 Wong t'ong-ho, avec le titre, croyons-nous, de 南書房總師傅 *nan chou fang tsong che fou*.

Enfin nous aurions souhaité voir mentionner ici toutes ces administrations nécessitées par le développement des relations internationales, services très réels créés ou sanctionnés par édits impériaux, tels que le Tribunal de la marine, la Surintendance des ports du Nord et du Sud, l'Université, les offices des Mines, des Chemins de fer, des Télégraphes, voire les Douanes maritimes dirigées par des Européens. Ce sont autant de sujets sur lesquels l'information est dispersée et peu sûre. Le *Répertoire administratif* de la dynastie actuelle va avoir une nouvelle édition, mais, mis au net et présenté à l'Empereur au début de 1902, il nous semble douteux qu'à moins d'un ordre postérieur que nous ignorons, il soit mis au courant des changements

Digitized by Google

survenus en 1900 et 1901. Nous ne souhaitons donc que plus vivement que le P. H. veuille bien compléter prochainement son *Tableau* par un nouvel « exposé » que nous ne pouvons guère attendre que de lui (1).

P. Pelliot.

Père Henri Havret. — *La Stèle chrétienne de Si-ngan-fou, IIIe partie, commentaire partiel et pièces justificatives.* (Variétés sinologiques, no 20.) Chang-hai, 1902, in-8, 92 pp.

Le P. Havret est mort sans avoir eu la consolation de laisser derrière lui une œuvre achevée ; de son grand travail sur l'inscription de Si-ngan-fou, il restait encore à paraître la partie capitale, la traduction. Ses confrères et collaborateurs n'ont pas voulu que tant de travail amassé ne fût pas utilisé dans la plus large mesure, et, des papiers laissés par le P. H., ils ont tiré tout ce qui avait déjà pris forme scientifique. La traduction latine de l'inscription s'y trouve tout entière, mais le commentaire qui l'accompagne et l'éclaire s'arrête avant l'arrivée d'O-lo-pen, et comme le P. H. travaillait beaucoup de tête, la science est à jamais privée du fruit de ses recherches sur l'Eglise nestorienne de Chine du VIIe au seuil du IXe siècle.

P. P.

Commandant de Marolles. — *Souvenirs de la révolte des T'ai-P'ing* (1862-1863). (T'oung pao, II, III, 201-221.)

Le nom du capitaine de vaisseau Louis de Marolles, commandant du *Descartes* à Kouang-tcheou-wan, chef du contingent français de la colonne Seymour, est familier à quiconque a suivi les évènements de Chine de 1898 à 1900. Son père, Jules-Auguste de Marolles (1809-1902), avait servi dans les mers d'Extrême-Orient au temps de la révolte des T'ai-P'ing. Il était aux côtés de l'amiral Protet quand celui-ci fut tué le 17 mai 1862. Il rédigea pour M. Cordier des *Souvenirs*, dont le *T'oung pao* commence la publication.

G. Schlegel. — *On the invention and use of fire-arms and gunpowder in China, prior to the arrival of Europeans.* (T'oung pao, mars 1902.)

Dans cet article déjà brièvement signalé par M. Huber (cf. p. 299), M. S. n'a fait que réunir quelques notes, mais sur un sujet très intéressant. Il semble décidément que les Chinois aient connu la poudre explosive avant ses premiers emplois certains en Europe. Depuis longtemps, quelques textes péremptoires, comme celui traduit par le P. de Mailla d'après le 宋史紀事本末 *Song che ki che pen mo,* laissaient peu de place au doute ;

---

(1) Quelques inexactitudes sont à relever : p. 23 : 洗 se lit *sien* dans le titre 司經局洗馬 *sseu king kiu sien ma* ; — p. 31 : au lieu de Tch'ouen-pin, il faut lire 斌椿 Pin-tch'ouen (*hao* 友松 Yeou-song) ; il appartenait au Nei-wou-fou ; notre édition de son récit s'appelle 乘查筆記 *Tch'eng tch'a pi ki* ; — p. 31 : au lieu de Souen Kia-ting, lire 孫家穀 Souen Kia-kou (cf. Giles, *Biogr. Dict.* no 1797), de la même famille que le grand secrétaire actuel 孫家鼐 Souen Kia-nai ; — p. 32 : au lieu de décembre 1867, il faut lire 25 février 1868 ; — p. 58 : 蹲 au sens de « accroupi » se lit *touen* ; — p. 176 : les nos 218 et 219 sont à intervertir ; le 榜眼 *pang yen* est le second, et le 探花 *t'an houa* le troisième à l'examen définitif de doctorat (*tien che*).

Digitized by Google

mais ceci posé, et quand il s'agit de savoir si les Chinois ont connu à ce moment la bombe ou le canon proprement dit, il semble que M. S., qui a modifié la traduction du P. de Mailla, ait faussé le texte en interprétant par « canon » ce qui ne peut être selon nous qu'une grenade. *P'ao* 砲 a les deux sens, et si ce caractère désigne aujourd'hui essentiellement un canon, la langue populaire connaît à Péking les obus sous le nom de 開花砲 *k'ai houa p'ao*, le « *p'ao* qui éclôt ses pétales ». C'est donc affaire de contexte; or le texte en question, qui se rapporte au siège de K'ai-fong-fou en 1232, dit: 時有火礮名震天雷者用鐵鑵盛藥以火點之礮響火發其聲如雷聞百里外所爇圍半畝以上火點著鐵甲皆透; ce que nous traduisons comme suit: « Il y avait alors des « *p'ao* à feu », que l'on appelait des « tonnerres ébranlant le ciel »; ils consistaient en une marmite de fer que l'on emplissait de poudre; on y mettait le feu; le *p'ao* détonait et le feu partait; le bruit ressemblait à celui du tonnerre et s'entendait à plus de cent *li*; le *p'ao* couvrait de ses brûlures à la ronde plus d'un demi-*mou*; il n'y avait aucune cuirasse de fer que les débris enflammés atteignissent sans la traverser. » La traduction que M. S. donne de 火點 *houo tien*, « quand on mettait le feu », n'est guère soutenable. Mais ce qui paraît décisif, c'est le terme 圍 *wei*, « à la ronde », qui a disparu de la traduction de M. S., mais que le P. de Mailla avait parfaitement rendu: « son effet s'étendait à un demi-arpent de terre tout autour du lieu où il éclatait ». Or le texte indique nettement qu'il n'y a pas émission d'un projectile qui éclate ensuite à distance, mais que c'est lors de l'explosion même que cette aire d'environ dix mètres de rayon est couverte; ce ne saurait être l'effet d'un boulet plein; un obus est à cette date hors de question; c'est donc selon nous de grenades que les Kin se servaient contre les Mongols en 1232.

C'est de ce point de vue que nous chercherons à interpréter le texte qui décrit l'un de ces *p'ao*. « Sur la muraille de Si-ngan, on conserva longtemps un *p'ao* de fer, appelé « tonnerre « ébranlant le ciel ». Par sa forme il ressemblait à un 合砣 *ho-t'o* (?); au sommet il y avait un trou, juste suffisant pour introduire un doigt; dans l'armée on ne s'en sert plus depuis longtemps. C'est un des objets qui servirent aux Kin pour défendre Pien (K'ai-fong-fou) ». Le trou ne peut être que la « lumière » par laquelle on met le feu à l'engin; le seul renseignement nouveau porte sur la forme du *p'ao*, comparé à un *ho-t'o* (?); or ce terme est parfaitement obscur. Le texte utilisé par M. S. donne 砣, caractère qui ne se trouve pas dans les dictionnaires, et que M. S. change en 砣 *t'o*. Cette correction serait très admissible si on arrivait par là à un sens clair, mais *t'o* signifie « roue de meule », « rouleau de pierre », etc., et on n'a pas encore fourni d'exemple de l'expression 合砣 *ho t'o*, « joint + roue de meule », que M. S. traduit, justement peut-être, mais sans références, par « closed roller ». Il ne serait pas impossible qu'on fût ici en présence d'une transcription, de celle-là même peut-être qui nous a arrêté déjà dans notre traduction des *Mémoires sur les coutumes du Cambodge* (cf. p. 170); le second caractère de *ho-t'o* est en effet douteux. M. S. a emprunté son texte au 格致鏡原 *Ko tche king yuan*, encyclopédie assez fautive compilée sous la dynastie actuelle. Le *Ko tche king yuan* donne comme source le 稗編 *Pai pien*, autre encyclopédie publiée sous les Ming par 唐順之 T'ang Chouen-tche, qui y a fait entrer les textes qu'il n'avait pas jugés dignes de figurer dans ses autres collections, le 文編 *Wen pien*, le 左編 *Tso pien*, le 右編 *Yeou pien*. Dans cet ensemble très composite, les textes datant des Yuan sont abondamment représentés, et l'on trouve même au ch. 81 tout le 百家姓 *Po kia sing* en caractères *phag's pa*. La source est d'ailleurs toujours indiquée. Le passage en question peut donc dater des Mongols, mais nous l'avons vainement cherché, tant dans le *Pai pien* même que dans le 八編類纂 *Pa pien lei tsouan*, également publié sous les Ming, et qui classe par ordre de matières huit encyclopédies des Ming, dont le *Tso pien*, le *Yeou pien* et le *Pai pien*.

En tout cas, l'emploi de la poudre explosive au XIIIe siècle en Chine et dans l'Inde transgangétique nous paraît aussi peu douteux qu'à M. S. A ses textes sur Java, on peut ajouter celui de Tcheou Ta-kouan sur le Cambodge: (Lors du jour de l'an au Cambodge, on construit de hauts échafaudages), « au sommet on place des fusées et des pétards... La nuit tombée, on prie le

Digitized by Google

souverain de venir assister au spectacle. On fait partir fusées et pétards. Les fusées se voient à plus de cent *li*; les pétards sont gros comme des pierriers, et leur explosion ébranle toute la ville. »

P. PELLIOT

E. von ZACH. — *Weitere Beiträge zur richtigen Würdigung Prof. Schlegel's.* Peking, 1902, in-8°, 15 pp.

ID. — *Einige Worte zu Prof. Gustav Schlegel's « La loi du parallélisme en style chinois ».* Péking, 1902, in-8°, 7 pp.

S'il est jamais un défaut qu'on puisse reprocher à M. von Zach, ce ne sera assurément pas la dissimulation. Ses attaques sont menées avec une franchise qui ne recule devant aucune expression, et il n'hésite pas à qualifier un confrère de « charlatan scientifique » et de « phénomène pathologique ». Mais la part faite à la vivacité des termes, il faut bien reconnaître que d'une façon générale ses critiques sont fondées, et que, parmi les méprises qu'il relève, certaines côtoyaient le non-sens. Que pouvait vouloir dire M. S. en écrivant des phrases comme celle-ci : « Si vous demandez après sa suavité, c'est comme celle de la chair de l'oie sauvage *au ciel* » ?

P. P.

Fernand FARJENEL. — *La métaphysique chinoise.* (Journ. Asiat., juillet-août 1902, pp. 113-131.)

M. F. donne un bon exposé de la relation du 理 *li* (force) au 氣 *k'i* (matière) dans la philosophie chinoise des Song ; son interprétation concorde à peu près avec celle donnée par le P. Le Gall dans son *Tchou Hi*, que M. F. ne paraît pas avoir connu. — Le texte chinois au bas de la page 126 est mal coupé ; dans la phrase : 人字似天... (p. 128), l'auteur entend évidemment parler de la forme des caractères, et non, comme le croit M. F., de leur signification.

Ed. CHAVANNES. — *Le défilé de Long-men dans la province de Ho-nan.* (Journ. Asiat., juillet-août 1902, pp. 133-158, avec 6 planches.)

De plus en plus, la sinologie sort du domaine du livre pour se vivifier au contact des monuments. L'un éclaire l'autre, et de quel profit peut être une telle comparaison, c'est ce que M. Chavannes a montré mieux que tout autre par son bel ouvrage sur *La sculpture sur pierre en Chine au temps des deux dynasties Han.* Le cas est à peu près le même pour les sculptures taillées dans le roc à Long-men du Honan. Les *Descriptions* provinciale et préfecturale les signalaient sommairement, mais personne ne put soupçonner leur intérêt jusqu'au jour où un ingénieur, M. Leprince-Ringuet, en rapporta des photographies (1899). L'inspiration hindoue est manifeste en ces statues bouddhiques, dont M. Chavannes, par l'étude des textes, fixe l'exécution à l'an 642. Il est probable que des monuments analogues, datant des premières années du VIe siècle, subsistent encore dans la préfecture de Ta-t'ong-fou au Chan-si. Il est à souhaiter que l'étude en puisse être bientôt faite, car ces sculptures nous fournissent un maillon de la chaîne par laquelle on pourra sans doute relier un jour l'histoire de l'art en Chine et par suite au Japon à celle de l'art hindou influencé par l'art grec.

P. P.

Digitized by Google

Japon

Karl Florenz. — *Japanische Mythologie. Nihongi, «Zeitalter der Götter»*. Nebst Ergänzungen aus andern alten Quellenwerken. [Suppl. der « Mittheilungen der deutsch. Gesellsch. für Natur- u. Völkerkunde Ostasiens. »] Tôkyô, 1901, in-8°, IX-341 pp., ill. et 21 pl.

On sait que le *Nihongi* 日本紀 ou *Nihonshoki* 日本書紀, composé en 720, est, après le *Kojiki* 古事記 (712), la plus ancienne des histoires japonaises, si l'on admet avec Motoori et son école que le *Kûjiki* 舊事記, dans l'état où nous le possédons aujourd'hui, est entièrement apocryphe. Ces trois histoires constituent les *Sambu-honsho*, « les trois livres fondamentaux [du shintoïsme] ». D'autre part le *Nihongi* est la première des six histoires dont la série continue a reçu le titre de *Rikkokushi*, « les six histoires nationales ».

Le *Nihongi*, qui comprend 30 livres, se divise assez naturellement en trois parties principales : 1° une partie mythologique, qui forme les deux premiers livres et est connue sous le nom de *Jindaiki* 神代紀, « Annales des générations divines »; 2° une partie légendaire, qui commence avec l'avènement du premier mikado, Jimmu Tennô, et s'étend jusqu'au milieu ou à la fin du VIe siècle de notre ère ; enfin, 3° une partie proprement historique, qui va jusqu'à 697, année de l'abdication de Jito Tennô. La démarcation entre la période légendaire et la période historique ne peut guère être tracée avec précision. A mesure que leur récit se rapprochait du VIIe siècle, les compilateurs du *Nihongi* avaient à leur disposition des matériaux de plus en plus abondants et des informations de plus en plus dignes de foi. Le parti le plus naturel serait peut-être de placer cette limite à l'avènement de Kimmei Tennô (539), sous le régne duquel se produisit le fait le plus important de l'histoire du Japon : l'introduction du bouddhisme. M. Florenz la repousse jusqu'à l'avènement de l'impératrice Suiko (593), et de la troisième partie ainsi déterminée (593-697) il a publié, il y a quelques années déjà, une remarquable traduction accompagnée d'un commentaire perpétuel et d'une introduction générale (1). Cette fois, sous le titre de « Japanische Mythologie », c'est une traduction de la première partie, ou *Jindaiki*, qu'il nous a donnée.

Il est remarquable que les japonologues aient jusqu'à ce jour consacré presque exclusivement leurs travaux aux périodes les plus reculées de l'antiquité japonaise, que les seuls ouvrages scientifiquement étudiés soient les plus anciens monuments de la langue et que le VIIIe siècle de notre ère marque la limite à laquelle s'arrêtent nos connaissances précises sur l'histoire et la littérature du Japon. M. Satow et M. Florenz ont traduit, partiellement, les *Norito* ; M. Chamberlain, le *Kojiki*; M. Aston et M. Florenz, le *Nihongi*; M. Florenz prépare en outre une traduction du *Manyôshû*. Dans toute cette masse de littérature archaïque ainsi exhumée, le *Jindaiki* tient une place importante : il est, avec le *Kojiki*, notre source principale pour la connaissance de la mythologie du Shintô primitif. On ne saurait en effet, après une comparaison attentive des deux textes, adopter sans réserves l'opinion des wagakusha de l'école orthodoxe et de M. Chamberlain, qui ne lui reconnaissent qu'un intérêt secondaire. Sans doute il présente, comme tout le *Nihongi*, écrit du reste en pur chinois, des traces d'influence chinoise, qui ne sont pas aussi sensibles dans le *Kojiki*. Cette influence se trahit dans un certain sentiment tout nouveau de la convenance des expressions (comparer par exemple les récits de l'entrevue amoureuse d'Izanagi et d'Izanami et de la danse d'Uzume dans les deux histoires), dans la superposition à des mythes purement japonais de théories philosophiques purement chinoises (l'ouvrage débute par une courte dissertation sur le principe *Yin* et le

(1) Supplément aux *Mittheilungen der deutsch. Gesellsch.*, 5 Hefte, 1892-1897. Une nouvelle édition, entièrement revue, de cette traduction est sous presse.

Digitized by Google

principe *Yang*), peut-être aussi dans un certain souci de « rationaliser » des légendes trop absurdes. Mais tout cela est en somme peu de chose. Les quelques passages où l'on trouve des idées empruntées à la cosmogonie chinoise sont juxtaposés au récit de façon si apparente et si maladroite qu'ils se laissent découvrir à première vue. Si quelques traditions préservées par le *Kojiki*, — par exemple l'histoire du lièvre blanc d'Inaba, le conseil que les Dieux obtiennent d'un crapaud, l'hospitalité donnée à Oho-kuni-nushi par une souris qui parle (1), — ne se trouvent pas dans le *Nihongi*, il n'est pas démontré qu'ils aient été omis volontairement et parce que leur puérilité choquait des écrivains tout pénétrés des idées nouvelles : les deux ouvrages ne reposent pas sur des sources absolument identiques, et il y a d'autre part dans le *Jindaiki* des mythes purement japonais dont nulle mention n'est faite dans l'histoire plus ancienne. Enfin l'exemple de mythe « rationalisé » que cite M. Chamberlain n'est pas non plus très concluant (c'est le passage du récit du voyage d'Izanagi aux Enfers, où l'expression « le seuil du Monde Souterrain » (2), au lieu d'être prise au sens littéral, est interprétée comme le moment où la respiration cesse à la venue de la mort) : car cette interprétation trop subtile est seulement l'une des diverses versions mentionnées par les compilateurs, sans qu'ils indiquent pour elle aucune préférence. Et c'est là précisément qu'est le grand intérêt du *Jindaiki*. Tandis que le *Kojiki* repose entièrement sur le récit fait à Yasumaro par Hiyeda no Are, le *Jindaiki* nous donne sans cesse des versions diverses des mêmes légendes, empruntées soit à des livres aujourd'hui perdus, soit à des traditions orales, et, sagement, nous laisse le choix. Ce seul fait suffirait à balancer les avantages que le *Kojiki* peut à d'autres égards avoir sur lui.

Une traduction complète du *Nihongi* par M. W. G. Aston (3) a paru à Londres en 1896, comme supplément aux *Transactions and Proceedings of the Japan Society* (2 vol. in-8°), et M. Florenz a pu profiter de ce remarquable travail. Mais ce n'est pas pour cette seule raison que sa traduction marque un progrès incontestable dans l'interprétation et le commentaire du *Jindaiki* : elle a bénéficié aussi des récents et considérables progrès de la philologie japonaise. Le traducteur anglais n'avait guère eu à sa disposition que deux commentaires en chinois, assurément précieux, mais déjà anciens : le *Nihonshoki-tsûshô* 日本書紀通證 de Tanigawa Shisei (22 vol., 1747) et le *Shoki-shûge* (4) 書紀集解 de Kawamura Hidene (20 vol., préf. datée de 1785). Il avait ignoré, semble-t-il, l'importante édition, avec commentaire japonais, de Shikida Tokoharu, parue sous le titre de *Nihongi-hyôchû* 日本紀標註 (26 vol., 1892) ; surtout il n'a pas connu le *Nihonshoki-tsûshaku* 日本書紀通釋 de Iida Takesato, dont la publication n'est pas encore terminée. Cette édition nouvelle, qui laissera loin derrière elles toutes celles qui l'ont précédée, est fondée en grande partie sur le commentaire monumental de Suzuki Shigetane, *Nihonshoki-den* 日本書紀傳, dont les 156 (5) volumes manuscrits reposent encore dans les rayons à peu près inaccessibles de la bibliothèque du Cabinet impérial. L'impression de ce grand commentaire qui, d'après ce que nous en savons, mérite d'être placé, à côté du *Kojiki-den* de Motoori et du *Koshi-den* de Hirata, parmi les

---

(1) Exemples cités par M. Chamberlain dans l'introduction de sa traduction du *Kojiki* (*Trans. of the Asiatic Soc. of Japan*, vol. X, supplément, p. xx).

(2) Trad. Florenz, p. 56.

(3) Bien avant M. Florenz et M. Aston, M. Léon de Rosny avait entrepris une traduction du *Nihongi*. Il n'a paru de cet ouvrage que la traduction du premier livre du *Jindaiki* (*Le livre canonique de l'antiquité japonaise. Histoire des dynasties divines*... Tome I, en 2 fasc. Paris, Leroux, 1884-1887, 2 vol. gr. in-8°). M. de Rosny a renoncé apparemment à achever une tâche qui, entreprise dans l'isolement et avec des secours insuffisants, aurait pu du reste bien difficilement être menée à bonne fin.

(4) On lit aussi *shikkai* (cf. *Gunsho-ichiran*, t. I, f° 8) et *shûkai*.

(5) Nous trouvons ce chiffre dans le catalogue *Naikaku-bunko tosho-mokuroku* 內閣文庫圖書目錄, partie japonaise, t. I, p. 209.

Digitized by Google

chefs-d'œuvre de l'érudition japonaise, reste certes l'un des premiers desiderata de la japonologie; mais en somme, si aux commentaires généraux du *Nihongi* déjà énumérés, on ajoute les innombrables travaux spéciaux dont le *Jindaiki* a été l'objet, on peut dire que le moment était venu où il était possible de donner du *Jindaiki* une traduction à peu près définitive. C'est ce que M. Fl. a voulu faire, et il semble qu'il ait parfaitement réussi.

Pour l'interprétation des anciens textes japonais, les Européens resteront toujours tributaires des scholiastes indigènes et ne peuvent guère faire autre chose qu'utiliser leurs laborieuses recherches et comparer les résultats obtenus par eux, en les soumettant à l'épreuve de méthodes plus critiques. M. Fl. a su tirer un parti admirable des secours qu'il avait sous la main. Mais il ne s'est pas borné à citer sans cesse et à discuter les interprétations souvent divergentes proposées par les commentateurs japonais, il a éclairci nombre de passages avec des rapprochements empruntés à d'anciens livres, comme le *Kojiki*, le *Kûjiki*, les *Norito* (rituels du Shintô), le *Kogoshûi* (1), les *Fudoki* (2). Il s'est attaché avec un soin particulier à multiplier les identifications géographiques précises, et l'on trouvera dans son livre de précieux matériaux le jour où l'on tentera une décomposition systématique des mythes japonais et une reconstitution des divers cycles légendaires originellement indépendants auxquels on a imposé plus tard une unité assez factice. Enfin, en donnant en appendice la traduction des passages du *Kojiki*, du *Kûjiki* et des *Fudoki* où se trouvent relatées les principales légendes qui manquent dans le *Jindaiki*, M. Fl. a justifié le titre qu'il a choisi pour son livre de « Mythologie japonaise ».

Il est cependant un point sur lequel son travail ne peut être considéré que comme un commencement, et M. Fl. le sait mieux que personne. L'étude de la mythologie japonaise n'est pas seulement intéressante pour le jour qu'elle jette sur les origines du Japon et son histoire ultérieure: elle présente aussi un intérêt plus général, et d'ordre sociologique. Depuis que les progrès de la science des religions nous ont révélé, dans la formation et le développement des mythes et des rites des systèmes religieux les plus indépendants, des similitudes si remarquables et si constantes qu'elles peuvent presque se formuler en lois, il semble qu'on ait beaucoup à attendre d'une étude conçue dans un esprit sociologique de la mythologie japonaise, qui forme un groupe à part, isolé jusqu'à présent de tout autre: n'y a-t-on pas retrouvé déjà jusqu'au mythe de le descente d'Orphée aux Enfers? Assurément un philologue a le droit de se désintéresser de ces questions. Ni M. Florenz, ni avant lui M. Aston, n'ont voulu prendre ce parti: ils se sont efforcés dans leurs notes d'appeler l'attention sur des pratiques ou des croyances curieusement semblables à celles qu'on retrouve dans d'autres systèmes. Mais il reste beaucoup à faire, et nous ne pensons pas que, dans ce domaine, M. Fl. ait ajouté beaucoup aux remarques de son prédécesseur.

Le livre est terminé par un index et par une série de planches illustrant, dans la forme consacrée par la tradition, quelques scènes du *Jindaiki*, ou reproduisant divers objets du culte shintoïste. Pour la transcription des mots d'origine japonaise, de ceux-là seulement, M. Fl. a abandonné le système de la *Rômaji-kwai* et suivi l'orthographe des *kana* japonais, qui représente approximativement la prononciation primitive. Enfin, en présence des difficultés de toute sorte qu'offre leur traduction, il s'est résigné, à l'exemple de M. Aston, à donner les noms propres, souvent si compliqués, dans leur forme japonaise. Et sans doute on ne peut pas dire que la lecture soit bien agréable d'un texte où l'on rencontre à chaque instant, parfois à chaque ligne, des noms comme *Toyo-kumu-nu no Mikoto*, ou encore *Masaka-a-katsu Kachi-hayabi Ame no Oshi-ho-mimi no Mikoto;* mais il suffit, pour s'en consoler, de se

---

(1) 古語拾遺, ouvrage composé en 807 par Imibe no Hironari, d'après les traditions de la famille Imibe.

(2) 風土記, descriptions des provinces, compilées dans la première moitié du VIIIe siècle par ordre impérial. L'*Izumo-Fudoki* est le seul qui nous soit parvenu intégralement: des autres il ne reste que des fragments.

Digitized by Google

reporter aux équivalents que la logique du système opposé a fait adopter à M. Chamberlain: « The Luxuriant-Integrating-Master-Deity » et « His Augustness Truly-Conqueror-I-Conquer-Conquering-Swift-Heavenly-Great-Great-Ears ».

CL. E. MAITRE

Dr H. TEN KATE. — *Zur Psychologie der Japaner*. (Globus, 24 juillet 1902.)

Le Dr ten Kate résume en quelques traits l'idée qu'il s'est formée de la psychologie du Japonais. *Caractères de race :* manque de sincérité, manque de profondeur de la vie intellectuelle et sentimentale, incapacité de comprendre les idées abstraites. *Caractères de peuple* : manque d'individualité, états de pseudo-stupeur, suggestibilité, inconstance, manque de persévérance, paradoxalisme; à quoi il faut ajouter, comme traits modernes, la frivolité et le jingoïsme. L'auteur s'exprime catégoriquement sur l'introduction de la civilisation européenne au Japon : la masse du peuple y est restée totalement étrangère ; chez les classes dirigeantes, c'est une « suggestion à l'état de veille », un bel exemple de « psittacisme », ou, en d'autres termes, « une sorte d'échokinèse ». Il faut y voir un cas de cette impérieuse tendance à l'imitation qui se retrouve, à l'état pathologique, dans quelques maladies mentales, à l'état physiologique chez certains animaux, chez l'enfant et chez beaucoup de peuples pauvres d'idées. Nous goûtons médiocrement ce genre de généralisations.

Notes bibliographiques

— Dans le *Muséon*, III, pp. 40-54, M. de Lavallée-Poussin continue la traduction des chapitres du *Sarvadarçanasaṃgraha* qui intéressent le buddhisme : il donne une version copieusement annotée du chapitre *Ārhatadarçana*, qui contient la polémique des Jainas contre les Buddhistes.

— Dans le *Journal des Savants* de septembre 1902, M. Barth critique avec sévérité la nouvelle édition de la Grammaire pâlie de Kaccâyana par Satis Chandra Acharyya Vidyâbhûṣana, publiée à Calcutta sous les auspices de la Mahâbodhi Society.

— Les journaux se multiplient en Chine ; sans prétendre épuiser la liste, voici ceux dont les noms sont venus à notre connaissance : 1° 京報 *King pao* (la « Gazette »); 2° 諭摺彙存 *Yu tchō houei ts'ouen* (édits et mémoriaux) ; 3° 京津時報 *King tsin che pao ;* 4° 順天時報 *Chouen t'ien che pao* ; 5° 京話報 *King houa pao*, en pékinois, supprimé après son 6e numéro ; 6° 啓蒙畫報 *K'i mong houa pao*, a remplacé le *King houa pao* et est également publié par le Kong-yi-kiu ; 7° 大公報 *Ta kong pao*, fondé cette année à T'ien-tsin, soutenu par la mission catholique ; 8° 白話報 *Pai houa pao*, de Hang-tcheou ; 9° 中外日報 *Tchong wai je pao*, la *Universal Gazette*, Changhai ; 10° 萬國公報 *Wan kouo kong pao*, dirigé par le docteur Allen, Changhai ; 11° 申報 *Chen pao*, journal mondain de Changhai ; 12° 政藝通報 *Tcheng yi t'ong pao ;* 13° 滙報 *Houei pao*, de la mission de Zikawei ; 14° 外交報 *Wai kiao pao ;* 15° 南洋七日報 *Nan yang ts'i je pao ;* 16° 春江畫報 *Tch'ouen kiang houa pao ;* 17° 漢口日報 *Han k'eou je pao* ; 18° 維新日報 *Wei sin je pao* ; 19° 同文滬報 *T'ong wen hou pao* ; 20° 鮀江日報 *T'o kiang je pao* ; 21° 廣東世說編 *Kouang tong che chouo pien* ; 22° 新聞報 *Sin wen pao ;* 23° 蘇報 *Sou pao* ; 24° 膠州報 *Kiao tcheou pao* ; 25° 同益報 *T'ong yi pao* ; 26° 采風報 *Ts'ai fong pao* ; 27° 笑林報 *Siao lin pao ;* 28° 游戲報

Digitized by Google

Yeou hi pao ; 29° 花月報 *Houa yue pao* ; 30° 奇新報 *K'i sin pao* ; 31° 繁華報 *Fan houa pao* ; 32° 時事采新 *Che che ts'ai sin* ; 33° 益聞西報 *Yi wen si pao* ; 34° 清議報 *Ts'ing yi pao*, revue de 梁啓超 Leang K'i-tch'ao, publiée à Yokohama et qui a remplacé le 時務報 *Che wou pao* ; complet en 26 numéros (8 $) ; 35° 新民叢錄 *Sin min ts'ong lou*, également publié à Yokohama, a remplacé en 1902 le *Ts'ing yi pao*.

— Ouvrages récemment parus en Chine :

東遊叢錄 *Tong yeou ts'ong lou*. Récit du voyage au Japon de 吳汝綸 Wou Jou-louen (H. 摯甫 Tche-fou), directeur de l'enseignement chinois à l'Université de Péking. Chargé d'une mission d'inspection au printemps de 1902, Wou Jou-louen était de retour à Changhai le 21 octobre. Prix : 2 $.

攷察日本學校記 *K'ao tch'a je pen hio hiao ki*. Compilé par le tao-t'ai 李宗棠 Li Tsong-t'ang (H. 蔭柏 Yin-po), envoyé en 1901 au Japon par le Ngan-houei afin d'y étudier les méthodes d'enseignement. Prix : 5 $.

日本小學校新令 *Je pen siao hio hiao sin ling*. Par le même. Prix : 0 $ 60.

李鴻章 *Li Hong-tchang*. Biographie du célèbre homme d'État, écrite à l'européenne. L'auteur, qui signe 飲冰室主人 Yin-ping-che-tchou-jen, est l'éditeur du 新民叢錄 *Sin min ts'ong lou*. Prix : 0 $ 25.

飲冰室自由書 *Yin ping che tseu yeou chou*, par le même. Prix : 0 $ 50.

李文忠公奏議 *Li wen tchong kong tseou yi*, « Rapports et décisions de Li Hong-tchang », publiés par 章洪鈞 Tchang Hong-kiun et 吳汝綸 Wou Jou-louen. Prix : 4 $.

光緒會計表 *Kouang siu kouei ki piao*. Tableau des revenus de l'Etat sous Kouang-siu, entre 1890 et 1894. Par 劉嶽雲 Lieu Yo-yun. Adopte en l'améliorant le cadre du 光緒會計錄 *Kouang siu kouei ki lou* de 李亦園 Li Yi-yuan. 4 *pen*. Prix : 0 $ 80.

滿洲旅行記 *Man tcheou lu hing ki*, 2 冊 *ts'ö*. Prix : 0 $ 50.

Digitized by Google

CHRONIQUE

FRANCE

— Dans la séance du 13 juin 1902 de l'Académie des Inscriptions, M. Barth présente, de la part de l'auteur, un nouveau volume des publications de l'Ecole française d'Extrême-Orient : *Éléments de sanscrit classique*, par M. Victor Henry (Paris, Ernest Leroux, 1902, in-8°).

« L'expérience a montré, paraît-il, que le *Manuel* de Bergaigne est trop condensé, trop systématiquement abstrait pour des commençants qui veulent apprendre le sanscrit sans le secours d'un maître. Or la plupart des travailleurs qui s'adonnent aux recherches archéologiques dans nos possessions d'Indo-Chine sont précisément dans ce cas. Ce sont des autodidactes, dont la vocation s'est déclarée là-bas, et qui, dans des postes isolés et lointains, sont plus ou moins réduits à acquérir par eux-mêmes la connaissance indispensable des anciennes langues savantes du pays. C'est pour répondre à leurs besoins que le Directeur de l'Ecole, M. Finot, a décidé de faire composer, sous le titre de *Bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient*, une série de manuels dont le premier est cette grammaire sanscrite de M. Henry.

« Comme le titre l'indique, cette grammaire est strictement limitée au sanscrit classique, mais, dans ce cadre, elle est complète. Tout en visant à être bref et à écarter le superflu, l'auteur a voulu donner à l'étudiant isolé tout le nécessaire. Il a multiplié les renvois de paragraphe à paragraphe, les indications et les conseils pratiques ; il a fait surtout une large place aux exercices, non seulement à la version, mais aussi au thème, qu'il estime, avec raison sans doute, indispensable pour se rendre maître d'un mécanisme aussi compliqué que celui du sanscrit. Le volume se termine par un lexique sanscrit-français et un vocabulaire français-sanscrit, ingénieusement combinés l'un en vue de l'autre et tous deux strictement adaptés à la grammaire. Ici encore M. Henry a réussi à appliquer sa devise : rien que le nécessaire, mais tout le nécessaire.

« Il ne reste plus qu'à lui souhaiter là-bas de nombreux disciples et qui sachent faire bon usage de l'excellent outil qu'il leur a préparé ; à souhaiter aussi qu'un manuel semblable pour le pâli puisse être publié à brève échéance. »

M. Barth fait hommage ensuite, de la part de M. Devadatta Ramkrishṇa Bhandarkar (le fils du correspondant de l'Académie, M. Ramkrishṇa Gopal Bhandarkar de Poona), d'un mémoire extrait de l'*Epigraphia Indica* et traitant d'une nouvelle inscription de Govinda IV, de la dynastie principale des Rāshṭrakūṭas de Mānyakheṭa, dans le Dekkhan.

« L'inscription est une charte de donation datée du 10 mai 930 A. D., dont le préambule contient, selon l'usage, la généalogie du roi, son éloge et celui de ses prédécesseurs. C'est sur ce préambule surtout qu'a porté le travail de M. Bhandarkar. En s'aidant de tout ce qui a été trouvé jusqu'ici en fait de documents épigraphiques émanés de cette dynastie et des dynasties contemporaines, ainsi que des rares données éparses dans les œuvres littéraires, il s'est efforcé d'établir d'une façon plus précise l'histoire de cette branche des Rāshṭrakūṭas et de leurs rapports avec les dynasties voisines. Sur plusieurs points, il a réussi ainsi à rectifier les annales du Dekkhan et d'une partie de l'Hindoustan du VIIIe au Xe siècle.

« Les discussions de cette sorte sont extrêmement délicates. La plupart des documents sont imparfaitement datés et d'une teneur si peu explicite que les résultats les plus méthodiquement obtenus gardent quelque chose d'hypothétique et de provisoire. Malgré toutes ses précautions, M. Bhandarkar en a fait à son tour l'expérience. Au dernier moment, à la réception d'une

Digitized by Google

inscription publiée par M. Kielhorn (1), il a dû ajouter une note manuscrite à son mémoire e retirer une de ses conjectures, celle qui fait du Rāshṭraskūṭa Kṛishṇa II le beau-père du roi Dharmapāla du Bengale. Du même coup, le synchronisme qu'il a si ingénieusement découvert entre ce dernier prince et le Rāshṭrakūṭa Indra III devient, sinon impossible, du moins extrêmement improbable. *Dies diem docet.* »

INDO-CHINE

Premier Congrès international des études d'Extrême-Orient. — Le Congrès des Orientalistes, qui s'est tenu à Hanoi du 3 au 8 décembre, a décidé, dans sa dernière séance, de changer son titre en celui de *Premier Congrès international des études d'Extrême-Orient*, sous lequel il sera désormais connu. Le *Compte rendu analytique des séances*, que nous publierons prochainement, nous dispensera de donner ici autre chose qu'un bref aperçu de ce qu'a été ce Congrès. Plusieurs gouvernements (6) et de nombreuses administrations et sociétés savantes (35) avaient répondu à l'appel du Comité d'organisation et désigné des délégués (35) : en outre un grand nombre de membres adhérents s'étaient fait inscrire (88). Cinquante communications environ ont été lues au Congrès. Les discussions qui, surtout dans la section indo-chinoise, ont été vives et animées, ont été suivies avec un intérêt soutenu par un public nombreux.

Le Congrès qui, dans la séance préparatoire du 3 décembre, avait fixé la composition de son bureau général, des bureaux des sections et des diverses commissions, a été inauguré officiellement le jeudi 4 décembre, à 10 heures du matin, par Monsieur le Gouverneur général. La limitation même du programme du Congrès, qui, à la différence des Congrès des Orientalistes européens, avait pour objet exclusif l'histoire, la philologie et l'ethnographie des peuples de l'Extrême-Orient (Inde comprise), a permis de ne pas morceler le Congrès en un trop grand nombre de sections, et même de lire la plupart des communications en séance plénière. Les sections spéciales n'ont siégé chacune qu'une fois : en revanche le Congrès a tenu quatre séances plénières, sans compter les séances de préparation, d'ouverture et de clôture. La séance de clôture, tenue dans l'après-midi du lundi 8 décembre, a été consacrée aux rapports des commissions, aux résolutions et aux vœux.

Si la distance et la longueur du voyage nous ont privés du concours d'orientalistes européens dont nous eussions souhaité la présence, en revanche l'affluence des savants, européens ou indigènes, des pays d'Extrême-Orient, a donné à ce Congrès sa physionomie particulière. Cette première réunion des savants de l'Extrême-Orient a produit immédiatement les résultats les plus heureux : de la collaboration spontanée qui s'est établie entre eux sont sortis des projets, dont la réalisation importe singulièrement à l'orientalisme, et qui ne resteront pas lettre morte. C'est ainsi qu'il est permis d'espérer maintenant que, grâce au concours de l'Ecole française d'Extrême-Orient, le grand dictionnaire bouddhique chinois-sanscrit, préparé par MM. Nanjio, Takakusu et Tokiwai (2), ne paraîtra pas seulement en langue japonaise et sera utilisable par les orientalistes européens. C'est ainsi encore que M. Pullé a promis de faire sur la cartographie ancienne de l'Indo-Chine le même travail qu'il a déjà fait sur celle de l'Inde. C'est ainsi enfin que la rédaction va être entreprise d'un *Manuel de philologie indo-chinoise*, qui mettra l'ordre et la clarté dans la masse chaotique des travaux déjà accumulés sur la péninsule. Notons aussi que le Congrès a jeté les bases d'une transcription du thaï et d'une réforme de la

---

(1) L'inscription du pilier de Paṭhārī. Cf. Comptes rendus, 1901, p. 869.

(2) Voir p. 421.

Digitized by Google

transcription de l'annamite, sans que malheureusement il ait eu le temps d'arriver sur ces deux points à des résultats définitifs.

L'obligeance et l'empressement des autorités locales ont permis d'organiser un certain nombre d'excursions et de visites, qui ont été vivement appréciées des congressistes. La journée du dimanche 7 décembre a été occupée par une excursion à la pagode de Lim, au temple commémoratif des rois Ly à Dinh-bang et à Phu-tu-Son ; celles du 9 et du 10 par une excursion à la porte de Chine, à Lang-son et aux grottes de Ky-lua; la matinée du 11 par une visite aux villages indigènes à l'Exposition ; l'après-midi du 14 par une excursion au site de l'ancienne Cổ-loa et au temple commémoratif du roi Yên-Dương. Nous devons des remerciements tout particuliers, pour l'accueil extrêmement aimable et hospitalier qu'ils ont fait aux membres du Congrès, à M. Destenay, résident à Bac-ninh, à M. le colonel Gouttenègre, commandant du premier territoire militaire, à M. le commandant du cercle de Lang-son, et aux officiers sous leurs ordres, à M. Gariod, résident à Phu-lo, à M. Lelorrain, commissaire des Iles Philippines à l'Exposition. Le succès de ces excursions a été dû en grande partie aux mesures obligeamment prises par l'administration des chemins de fer de l'Indo-Chine.

* * *

Ecole française d'Extrême-Orient. — M. P. Pelliot, professeur de chinois à l'Ecole, en mission en Chine, est revenu à Hanoi le 4 novembre, et a rapporté un grand nombre de livres chinois pour compléter la bibliothèque chinoise, dont il doit prochainement publier l'*Inventaire*. Il a ouvert son cours de chinois le 16 décembre à la Résidence supérieure.

— M. Cl. E. Maitre, pensionnaire de l'Ecole, est revenu à Hanoi le 21 novembre. Au cours de la mission qu'il vient de remplir au Japon, il a établi des relations avec différentes sociétés savantes de ce pays, réuni une importante bibliothèque japonaise, dont il publiera ultérieurement le catalogue, et préparé les matériaux d'une étude sur la *Littérature historique du Japon*.

— M. H. Parmentier, pensionnaire de l'Ecole, dont le terme de séjour vient d'être prorogé d'un an, est revenu à Hanoi le 2 décembre. Au cours de la nouvelle mission qu'il vient de remplir en Annam, en compagnie de M. Carpeaux, il a recueilli divers estampages, continué ses travaux pour l'inventaire des monuments chams de l'Annam, reconnu les monuments de Po-dam et la tour de Cheo-reo, pratiqué des fouilles à Đồng-dương et inventorié le trésor des rois chams.

— M. de Barrigue de Fontainieu, pensionnaire de l'Ecole, en mission dans l'Inde du Sud, est revenu à Hanoi le 2 décembre.

— L'Ecole française a publié cette année deux nouveaux volumes : la *Phonétique annamite (dialecte du Haut-Annam)*, par le Père L. Cadière (t. III des Publications de l'Ecole française d'Extrême-Orient), et les *Éléments de sanscrit classique*, par M. V. Henry, professeur à l'Université de Paris (t. I de la Bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient).

— L'Exposition de Hanoi s'est ouverte le 16 novembre 1902. M. Broni, Résident supérieur au Tonkin, a bien voulu rappeler dans son discours que le Palais Central était destiné à abriter plus tard nos collections. Actuellement, notre Exposition est au bout de l'aile gauche de ce Palais ; l'emplacement nous a été donné trop tard pour que nous en ayons pu tirer dès le début tout le parti désirable. En dehors des collections placées naguère dans notre Musée à Saigon, porcelaines chinoises, bronzes, cloisonnés, jades, peintures, nous exposons pour la première fois quelques manuscrits rares d'Indo-Chine et de Chine, une collection de médailles et monnaies annamites en or et en argent, un panthéon birman constitué et acheté pour nous par M. Claine, consul de France à Rangoon, enfin le panthéon annamite exécuté sous la

Digitized by Google

direction de M. Dumoutier ; nous pensons y ajouter sous peu une vitrine d'objets préhistoriques. La place nous était trop mesurée pour qu'on pût songer à montrer quelques-unes de nos sculptures cambodgiennes et chames, restées à Saigon, et surtout pour qu'il nous fût loisible de développer des collections ethnographiques. Parmi les collections exposées dans les autres sections, celles qui nous intéressent le plus directement sont les porcelaines et peintures anciennes, assez peu nombreuses, de la section de Chine, les poteries et monnaies de la section siamoise et la collection d'objets préhistoriques recueillie à Samrong-sen par M. Mansuy.

Bibliothèque. — Le Gouvernement général nous a transmis les ouvrages suivants :

Marcel MONNIER. — *Le Drame chinois.* Paris, 1900, in-8°, 173 pp.

Edouard DRIAULT. — *Les problèmes politiques et sociaux à la fin du XIXe siècle.* Paris, 1900, in-8°, 388 pp.

J. B. PIOLET. — *La France hors de France.* Paris, 1900, in-8°, 659 pp.

Henri CORDIER. — *Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales,* tome II. Paris, 1902, in-8°, 648 pp. (deux exemplaires).

— Nous avons dit dans notre dernier *Bulletin* (p. 306) que le P. Vallot avait fait don à notre bibliothèque de ses ouvrages sur la langue annamite. Le P. Vallot s'est ravisé : il nous les a vendus.

— M. le col. Davidson nous a adressé deux exemplaires de son ouvrage : *Grammar of the Kâfirî (Bashgalî) language,* Calcutta, 1902.

— M. E. Nepveu nous a adressé un ouvrage intitulé : *Le Dharma* (Saumur, 1902), qu'il a composé en collaboration avec M. P. Carus.

— Plusieurs membres du Congrès ont bien voulu faire don à notre bibliothèque d'ouvrages dont ils étaient les auteurs. En voici la liste :

Franz HEGER. — *Alte Metalltrommeln aus Südost-Asien.* Leipzig, 1902, 2 vol. gr. in-4°.

Ch. S. LEAVENWORTH. — *The Arrow War with China.* London, 1901, in-8°.

— *The great Siberian thoroughfare,* une brochure in-16.

— La traduction chinoise du précédent.

Ch. LEMIRE. — La collection de ses articles sur les monuments et les peuples de l'Indo-Chine.

Cl. MADROLLE. — *Indo-Chine, Indes, Siam.* Paris, 1902, in-8°.

Michael MACMILLAN. — *The Globe-trotter in India two hundred years ago.* London, 1895, in-8°.

H. MANSUY.— *Stations préhistoriques de Somron-seng et de Longprao (Cambodge).* Hanoi, 1902, in-8°.

F. L. PULLÈ. — *Studi italiani di filologia indo-iranica,* diretti da.... Firenze, 1 vol. in-8°.

A. PAILLIEUX et D. BOIS. — *Le potager d'un curieux,* 3e éd. Paris, 1899, in-8° (don de M. Bois).

Col. GERINI. — *Châḷâkantamaṅgala, the tonsure ceremony as performed in Siam.* Bangkok, 1895, in-8°.

— *Trial by ordeal in Siam,* 1895, et *Shan and Siam,* 1897, 2 articles en 1 volume.

Le col. Gerini nous a remis également, de la part du gouvernement du Siam, un certain nombre d'ouvrages siamois.

— La Société batavienne a eu la délicate attention de présenter au Congrès, par l'intermédiaire de son représentant, M. le Dr Brandes, une brochure imprimée par ses soins, contenant des articles en français de plusieurs de ses membres et intitulée : *Hommage au Congrès des Orientalistes de Hanoi de la part du Bataviaasch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen,* Batavia, 1902, in-8°.

Digitized by Google

M. le Dr Brandes nous a remis également un certain nombre de photographies d'antiquités de Java.

— Nous avons reçu de la Mission jésuite du Tche-li méridional le tome III, 1re partie, des *Rudiments de parler chinois* du P. Wieger.

— L'*India Office* nous a envoyé un certain nombre de fascicules de la *Bibliotheca indica*.

— M. le Dr Jules Regnault nous a fait don de son ouvrage : ***Médecine et Pharmacie chez les Chinois et les Annamites***. Paris, 1902, in-8o, 233 pp.

— M. Rai Bahadur Lala Baij Nath nous a fait don de son ouvrage : *Hinduism ancient and modern*. Meerut, 1899, in-8o, 139 pp.

— M. Lefèvre-Pontalis nous a remis des papiers de feu le docteur Massie, ancien membre de la mission Pavie, comprenant notamment des textes et traductions de légendes laotiennes et un dictionnaire kha.

— M. le lieutenant Garnier nous a fait don, au nom de sa famille, des œuvres complètes de Francis Garnier.

— Nous avons reçu du traducteur, M. A. Chéon, les *Tiges de bambous de Thuận-an* et le *Recueil de nouvelles curieuses* qu'il a récemment publiés.

— L'Ecole des Langues orientales vivantes nous a envoyé le *Supplément à la Bibliographie coréenne* de M. Maurice Courant et *L'Imprimerie sino-européenne en Chine* de M. Henri Cordier.

— M. Delétie, professeur à l'Ecole de Yunnan-sen, nous a offert un manuscrit persan contenant un traité religieux à l'usage des musulmans chinois. Les quatre chapitres dont il se compose portent les titres suivants : 1o Les moyens d'acquérir la foi ; 2o Explication des qualités d'Allah (qu'il soit exalté et glorifié !); 3o La puissance et le mystère de la prière ; 4o Sur les ablutions rituelles.

— M. Ch. E. Bonin, directeur du bureau politique du Gouvernement général, nous a fait don de tirages à part de plusieurs de ses articles, et des *Dix inscriptions chinoises de l'Asie centrale*, récemment publiées par M. Ed. Chavannes d'après les estampages que M. Bonin avait recueillis au cours de sa dernière mission.

Musée. — Le Panthéon annamite, qui était exécuté pour notre musée sous la direction de notre collaborateur, M. Dumoutier, est maintenant entièrement achevé.

— En 1901, quand le Fou-kien souffrait de la disette, le Gouverneur général de l'Indo-Chine favorisa l'exportation du riz vers cette province. Le vice-roi du Fou-kien tint à remercier M. Doumer par l'envoi d'un vase en argent ciselé, portant une dédicace en chinois et en français ; M. Doumer a fait don de ce vase au musée de l'Ecole française.

— Pendant son séjour à Hanoi, M. François, consul général, délégué du Ministère des affaires étrangères au Yunnan, a fait don à l'Ecole française de quelques estampages et photographies, pris dans la vaste collection qu'il est en train de constituer pour servir à l'étude archéologique et historique du Yunnan. Les inscriptions exigeront un examen approfondi, mais un premier coup d'œil suffit à faire ressortir tout l'intérêt qu'il y aurait à se livrer dans tout l'Empire à de semblables enquêtes. Deux des pierres estampées portent en effet de bonnes gravures de types dont le caractère traditionnel est resté jusqu'à ces derniers temps méconnu. L'une est un 關帝 Kouan-ti, gravé en 1709, de disposition et de facture absolument analogues à deux rouleaux peints, l'un du XIIe ou XIIIe siècle, l'autre du XVe ou XVIe, que possède le musée de l'Ecole française. L'autre porte cette inscription : 唐吳道子筆 « œuvre de Wou Tao-tseu des T'ang » ; c'est une reproduction de la 觀音 Kouan-yin traditionnelle du plus grand peintre des T'ang, du maître dont l'enseignement a fait naître la peinture japonaise ; le Musée

Digitized by Google

de l'Ecole française en possédait déjà une gravure ancienne; une belle réplique en a été vendue à Péking en 1901 par un bonze à Monsieur le lieutenant Bichot ; une autre, aux fines moustaches, est gravée dans le 集古十種 *Shûko-jisshû* japonais (section 名物古畫); le bodhisattva est amplement drapé, et c'est peut-être par l'iconographie que doit s'expliquer l'étrange transformation de l'Avalokiteçvara mâle en une Kouan-yin féminine.

CHINE

— Le P. Angelo Zottoli s'est éteint à Zikawei en novembre 1902. Né à Naples en 1826, il avait plus de cinquante années de séjour à la mission du Kiang-nan. Son monumental *Cursus litteraturae sinicae* n'a pas eu toute la diffusion qu'il méritait, et qu'il eût obtenue sans doute si l'auteur ne l'avait rédigé en son latin trop élégant d'humaniste. De l'immense dictionnaire entrepris par le P. Zottoli sur la base d'une traduction du *K'ang hi tseu tien*, et dont la publication ne devait pas exiger moins de douze volumes, il n'est même pas certain que la mise au point puisse être assurée par un autre. Le manuscrit, en latin, en était cependant entièrement rédigé ; il serait triste qu'un aussi colossal effort échouât si près du but.

— D'après les journaux du Tche-li, le Han-lin-yuan aurait reçu l'ordre de constituer une grande bibliothèque des livres existant en langue chinoise sur les sciences européennes, et d'en dresser un inventaire descriptif et critique, intitulé 西學提要 *Si hio t'i yao*, sur le modèle du *Catalogue impérial* du XVIIIe siècle.

— Le mouvement qui se dessine en Chine pour une réforme de l'instruction publique, gagne non seulement toutes les provinces, mais même la Mongolie. Le collège Tch'ong-tcheng des Kharachin 喀喇沁崇正學堂 vient de publier des *Eléments de grammaire mongole*, 蒙文文法啓悟 *Mong wen wen fa k'i wou*, et un *Abrégé de l'histoire des Kharachin*, 喀喇沁源流要畧便蒙 *K'a la ts'in yuan lieou yao lio pien mong*, allant des Ts'in et des Han jusqu'à nos jours.

— Yuan Che-k'ai veut fonder à T'ien-tsin un *Journal Officiel*, 官報 *Kouan pao*. Il a été devancé par le Chan-tong, qui, parmi ses 26 bureaux nouveaux, universités, écoles spéciales, prytanées, compte un 官報局 Kouan-pao-kiu. Yuan Che-k'ai ne saurait d'ailleurs être compté comme un partisan de la liberté de la presse, car c'est lui qui, au début de 1902, fit interdire le 京話報 *King houa pao* du 工藝局 Kong-yi-kiu.

— Les étudiants chinois résidant au Japon inquiètent leur gouvernement. Ils ont pour eux le nombre; naguère un banquet en réunissait à Tôkyô plus de cinq cents. En effet, au lendemain de la prise de Péking, les mandarins et la Cour ne purent s'empêcher de mettre en parallèle d'un côté la ruine et l'impuissance de la Chine, de l'autre le degré d'éminente fortune auquel le Japon avait atteint en trente ans. De cette comparaison, ils ne manquèrent pas de conclure qu'une fois maîtres des procédés mis en œuvre par les Japonais, les Chinois feraient à tout le moins aussi bien qu'eux. C'est pourquoi, pendant quelques mois, vice-rois et gouverneurs rivalisèrent de zèle pour subventionner des missions d'études au Japon. Mais le résultat ne fut pas celui que le pouvoir central attendait. C'est au Japon qu'après la réaction de septembre 1898 beaucoup de Réformistes se sont réfugiés; c'est à Tôkyô que se publiait le journal de 梁啓超 Leang K'i-tch'ao, le 清議報 *Ts'ing yi pao*, remplacé aujourd'hui par le 新民叢錄 *Sin min ts'ong lou* ; chaque numéro y dénonce les forfaits de l'Impératrice douairière et de sa camarilla, et vante, en des articles du meilleur style, les théories de Montesquieu ou de Jean-Jacques Rousseau. Or presque tous les étudiants envoyés au Japon sont de sang purement chinois, libres par conséquent des attaches qui lient les familles mandchoues au gouvernement

Digitized by Google

actuel ; ils sont jeunes, et prompts à l'enthousiasme; ils voient autour d'eux ce que le Japon a gagné depuis l'abolition du shôgunat, et en attribuent toute la gloire aux doctrines politiques de l'Occident; avec l'ardeur des convictions fraîches, ils se proclament monarchistes constitutionnels ou républicains ; ils sont, ils ne peuvent être aux yeux de la cour mandchoue que des révolutionnaires. Effrayé de leurs théories, le ministre de Chine au Japon, 蔡鈞 Ts'ai Kiun, demanda secrètement au Ministère des Affaires étrangères de ne plus envoyer d'étudiants au Japon qu'en s'entourant de sérieuses garanties. Mais le parti « jeune Chine » est déjà puissant; Ts'ai Kiun fut dénoncé comme réactionnaire et, mollement défendu par son Département, faillit être rappelé. Malgré cette sorte de désaveu, le Ministère des Affaires étrangères était inquiet; sans se fier uniquement à 吳汝綸 Wou Jou-louen, chargé au printemps de 1902 d'une mission d'inspection au Japon, il pria le prince 載振 Tsai-tchen, fils du prince K'ing, de se livrer sur place à une petite enquête, quand il reviendrait de sa mission extraordinaire au couronnement d'Edouard VII. En attendant, et avant même le retour du prince Tchen, un édit impérial prescrivit d'envoyer des étudiants en Amérique et en Occident au lieu de les diriger tous sur le Japon. Une nouvelle mesure vient enfin d'être prise. Sur le rapport du prince Tchen, il est créé un poste d'inspecteur général des étudiants résidant au Japon ; le titulaire sera en charge pendant trois ans ; il aura rang de ministre; le premier titulaire est 汪大燮 Wang Ta-sie. Voilà où en est la question, mais la Cour ne peut aller plus loin, tant le parti japonophile est puissant à Péking, où il vient de créer, dans le corps enseignant de la nouvelle Université, une sorte de fief pour les sujets du Mikado.

JAPON

— Nous avons déjà eu l'occasion de parler du grand Dictionnaire bouddhique chinois-sanscrit que préparent plusieurs savants japonais, sous les auspices de la *Société Orientaliste du Japon*, 帝國東洋學會 *Teikoku Tôyô-gakkwai*. La préparation d'une œuvre aussi considérable demande nécessairement un temps assez long : mais il semble que le travail soit en bonne voie. Le dépouillement du Tripiṭaka chinois est entièrement terminé : si l'on songe qu'il s'agit de l'impression de Tôkyô, la plus considérable de toutes, on ne sera pas surpris qu'il ait rempli une année entière et exigé les efforts de sept collaborateurs. Mais on ne s'en tiendra pas là. Depuis le mois d'avril, on a commencé le dépouillement du *Siu tsang*; et de plus, on fera le même travail pour tous les ouvrages bouddhiques en chinois, imprimés ou encore manuscrits, qui n'ont trouvé place ni dans le Canon même ni dans son supplément. Les expressions retenues sont classées par ordre de premier caractère. MM. Tokiwai, Nanjio et Takakusu, les trois savants les plus qualifiés du Japon pour cette tâche, recherchent conjointement les équivalents pâlis ou sanscrits dans les textes publiés en Europe, en Amérique et dans l'Inde, et dans les manuscrits accessibles. Les références seront données dans tous les cas. Il est bien entendu qu'on retient non seulement toutes les expressions chinoises qui sont de simples transcriptions phonétiques du texte original, mais aussi toutes celles qui sont, au sens propre du mot, des traductions, fidèles ou approximatives. Les matériaux contenus dans les dictionnaires bouddhiques antérieurs — dont il y a un nombre assez considérable au Japon — seront utilisés librement. L'introduction contiendra une étude sur les méthodes chinoises de transcription sous les diverses dynasties, — un catalogue descriptif du Tripiṭaka chinois, donnant les identifications avec le canon pâli et, autant que possible, avec le canon tibétain, — un lexique biographique, et enfin une histoire bibliographique du Tripiṭaka chinois. On voit que le plan des auteurs est aussi compréhensif qu'on pouvait le désirer. Il est à souhaiter que la publication d'un ouvrage si impatiemment attendu par tous les orientalistes ne soit pas retardée par des difficultés d'ordre matériel : nous espérons que d'ici peu, la question aura fait un pas décisif.

Digitized by Google

— Une édition du Sumāgati-avadāna, due à M. Tokiwai, président de la *Tôyô-gakkwai*, doit paraître prochainement dans la *Bibliotheca buddhica* de Saint-Pétersbourg.

— Il y a maintenant deux collections d'Ecritures tibétaines au Japon. L'une, qui a été déposée à l'Université impériale de Tôkyô, se compose de 350 volumes environ, qui appartiennent du reste à trois séries différentes : un manuscrit en lettres d'or sur papier bleu sombre, l'édition de la fin du XVIIe siècle en caractères rouges, et l'édition ordinaire en caractères noirs. Les trois séries contiennent à peu près les mêmes textes, qui font tous partie du *Kandjour* : mais il s'en faut que la collection soit complète. L'autre se trouve dans l'Université de la secte Shin à Tôkyô. Elle comprend 104 volumes du *Kandjour* publié dans les 22e et 23e années K'ang-hi (1683-4) et 223 volumes du *Tandjour* publié dans la 2e année Yong-tcheng (1724). Elle présente aussi des lacunes. Il est question de publier le catalogue de ces deux collections.

— On connait l'histoire de la célèbre bibliothèque laissée par Max Müller. Madame Max Müller avait proposé à la ville de Berlin de la lui céder pour une certaine somme, 75.000 francs, croyons-nous. L'homme le plus riche du Japon, M. Iwasaki Kyûya, qui se trouvait alors à Londres et que les lauriers des milliardaires américains avaient piqué d'émulation, en offrit aussitôt un prix supérieur au prix demandé. La proposition fut agréée. M. Iwasaki a fait don de cette bibliothèque à l'Université de Tôkyô. Les soixante-six caisses qui la contiennent y sont parvenues le 30 octobre 1901. Il s'est passé près d'un an avant qu'on ouvrît les premières, et il est à craindre qu'on ait encore longtemps à attendre avant que cette importante collection puisse être mise à la disposition des travailleurs.

— Nous avons annoncé dans un numéro antérieur, sur la foi des journaux anglais de l'Inde, qu'un Congrès indo-bouddhique devait se tenir au Japon au mois d'octobre de cette année, et nous étions quelque peu surpris de n'avoir reçu du Japon aucune confirmation de cette importante nouvelle. En réalité il avait bien été question au Japon de réunir quelque jour une conférence de ce genre ; mais ce projet n'avait jamais été envisagé bien sérieusement. Seulement deux Japonais qui voyageaient dans l'Inde, emportés soit par un excès de zèle regrettable, soit par le désir de se donner plus de « face » qu'ils n'en avaient, présentèrent le projet comme définitivement arrêté et fixèrent même la date à laquelle devait se réunir cette conférence imaginaire. Il y eut, paraît-il, de grandes discussions parmi les brahmanes, qui se partagèrent en deux camps, les uns se refusant à accepter l'invitation, les autres prêts à envoyer des représentants. Finalement deux brahmanes, préalablement purifiés, s'embarquèrent pour le Japon, où ils arrivèrent au commencement du mois d'octobre. Inutile de dire que rien n'avait été préparé pour les recevoir et qu'on dut les informer qu'ils avaient été mystifiés. Ils accueillirent leur mauvaise fortune de bonne grâce, en disant « qu'un brahmane n'est jamais désappointé ». L'un d'eux revint aussitôt dans l'Inde. L'autre, qui était un personnage plus considérable, fut recueilli par le directeur d'un cirque hindou, en tournée au Japon, qui, ayant appris la mésaventure du saint homme, offrit de l'emmener avec lui en Amérique. Le brahmane accepta. Telle est la véridique histoire de la grande conférence indo-bouddhique dont les journaux de l'Inde nous avaient apporté la nouvelle.

— Le second rapport de la *Société Orientaliste du Japon* (1), publié le 19 août, consacre la notice suivante à l'Ecole française d'Extrême-Orient. « Cette Ecole, dont l'organisation est semblable à celle de notre *Daigakuin* (2), et qui a été fondée pour l'étude scientifique de l'Extrême-Orient, a montré son activité en envoyant des savants dans divers pays, en achetant

---

(1) *Teikoku Tôyô-gakkwai hô* 報, Tôkyô.

(2) 大學院. Sorte de séminaire de hautes études attaché à l'Université de Tôkyô et réservé à ses gradués.

Digitized by Google

des livres et d'autres collections et en publiant un *Bulletin* périodique, dont beaucoup d'articles présentent un très vif intérêt. Notre société a promis de travailler de concert avec cette Ecole, qui a récemment envoyé l'un de ses membres au Japon..... Tout donne à croire que cette Ecole deviendra un centre puissant d'études extrême-orientales... » Suivent quelques détails sur le prochain Congrès de Hanoi et mention de l'invitation reçue par l'Université de Tôkyô.

— Ce rapport nous donne quelques renseignements intéressants sur les étudiants japonais à l'étranger. Il n'y en aurait pas moins de 350 en Europe (1), parmi lesquels une vingtaine étudient spécialement la philosophie, la religion et les langues d'Extrême-Orient. Parmi ceux-là, c'est, comme toujours, la secte Shin qui fournit le contingent le plus important. M. Ôtani Kôzui, futur grand-prêtre du Nishi Hongwanji, et MM. Ôtani Keisei et Ôtani Keiryô, frères du futur grand-prêtre de la branche Ôtani, étudiaient le premier à Londres, le second à Oxford et le troisième à Iena. MM. Fujii Senshô, Watanabe Tesshin, Sonoda Sôkei et quelques autres dont les noms sont mentionnés, appartiennent également à la secte Shin. Aucune mention n'est faite dans ce rapport des étudiants japonais en Amérique : d'après le dernier *Résumé statistique de l'Empire du Japon*, ils y sont pourtant au nombre de 554.

— Ce n'est pas seulement en Europe et en Amérique que le gouvernement, les différentes sectes et quelques sociétés scientifiques envoient leurs étudiants. Depuis quelques années, un bon nombre d'entre eux ont pris le chemin des pays d'Extrême-Orient où le bouddhisme survit encore. Il y a là un mouvement trop peu remarqué, et singulièrement intéressant. Des communications régulières s'établissent peu à peu entre les différents pays de foi bouddhique, qui étaient restés si longtemps étrangers les uns aux autres. Dans ce rapprochement, c'est naturellement le Japon qui a joué le rôle prédominant: c'est du reste le pays où le bouddhisme est resté le plus vivace et où il a su le mieux s'accommoder aux conditions nouvelles. Mais si le Japon a fait en général les avances, les autres pays y ont répondu. On a déjà vu ici des envoyés Singhalais, Siamois, Tibétains, sans compter les Hindous. Nous parlons ailleurs des étudiants chinois au Japon. Cette année encore, le 1er juin, huit étudiants népalais, envoyés par le râja, sont arrivés au Japon sous la conduite d'un prêtre et avec une dizaine de serviteurs. Bien que leur objet semble être d'étudier surtout l'agriculture, l'industrie et le commerce, le fait n'en est pas moins symptomatique de ce rapprochement des peuples d'Extrême-Orient, dans lequel les missionnaires bouddhistes ont joué un rôle prépondérant.

— La société 釋尊正風會 *Shakuson shôfûkwai*, dont l'objet est de restituer et de transmettre « la doctrine originelle de Çâkyamuni », a envoyé à Ceylan cinq étudiants, MM. Kojima Kaihô, Toriya Nindo, Kudô Keishin, Mukôyama Ryôun et Yoshimatsu Kwaiyû, qui travaillent au Vidyodaya College, dirigé par le savant bonze Sumangala.

— MM. Okakura Kakuzô et Ota Tokunô ont voyagé dans l'Inde, dont ils ont étudié les monuments artistiques. Toutefois l'objectif des étudiants japonais envoyés dans l'Inde semble être surtout d'atteindre le Népal. M. Ota Tokunô lui-même a fait en ce sens une tentative infructueuse, mais qui n'a pas découragé les imitateurs. M. Ômiya Kôjun, de la secte Tendai, qui est arrivé à Calcutta en février 1900, et qui depuis s'est consacré à l'étude du sanscrit, se propose d'entrer au Népal. C'est avec le même objet que M. Shimizu Mokuji a été envoyé dans l'Inde, par la *Tôyô-gakkwai*, en février de cette année : aux dernières nouvelles, il étudiait le népalais à Darjiling et n'attendait que la fin des pluies pour mettre, ou pour essayer de mettre son projet à exécution. Sa mission a pour but la recherche de textes originaux du Mahâyâna.

— De toutes ces tentatives celles qui méritent le plus d'attention sont celles qui ont eu pour objectif le Tibet et sa mystérieuse capitale. Des nouvelles toutes récentes semblent indiquer

(1) 320 d'après le dernier *Résumé statistique de l'Empire du Japon*.

Digitized by Google

qu'elles ont pleinement réussi. Un prêtre de la secte Zen, M. Kawaguchi Ekai, qui avait quitté le Japon dans les premiers jours de 1899, avait entrepris de gagner Lhassa depuis Darjiling. Comme on était resté de longs mois sans nouvelles de lui, on avait conçu de fortes inquiétudes sur l'issue de cette entreprise hérissée de difficultés. On sait maintenant qu'après toutes sortes d'épreuves, M. Kawaguchi est arrivé à Lhassa le 20 février 1901, qu'il y a été bien accueilli et qu'il étudie depuis ce temps dans le grand monastère de 勢羅 *Sera*. Nous regrettons de n'avoir pas pour le moment d'informations plus détaillées sur cette mission, et nous espérons qu'elles ne se feront pas trop attendre. Ajoutons que deux autres Japonais, MM. Nô Kaikwan et Teramoto Enga, seraient actuellement sur la route de Lhassa (1).

— Le *Résumé statistique de l'Empire du Japon* (16e année, 1902) établit ainsi le nombre des temples bouddhiques, classés par sectes, au 31 décembre 1899 : *Shin*, 19.213 ; *Sôdô*, 14.106 ; *Shingon*, 12.818 ; *Jôdo*, 8.355 ; *Rinzai*, 6.135 ; *Nichiren*, 5.063 ; *Tendai*, 4.805 ; *Ji* et *Yûzû-nembutsu*, 877 ; *Ôbaku*, 605. En tout 71.977. Il est à remarquer que les dénominations *Sôdô*, *Rinzai* et *Ôbaku* sont des branches de la secte *Zen*, qui viendrait ainsi en tête avec 20.846 temples. Ces chiffres ont leur intérêt : mais il s'en faut qu'ils expriment exactement l'importance respective des diverses sectes. Une distinction doit être établie en effet entre les ordres populaires, qui font une propagande active, et les ordres contemplatifs, dont les membres vivent retirés dans leurs monastères. Par exemple les deux subdivisions, Occidentale et Orientale, de la branche *Hongwanji* de la secte *Shin*, ont peut-être à elles seules autant de fidèles que toutes les autres branches réunies.

— Le même document nous fournit quelques renseignements sur la situation de la religion chrétienne. Au 31 décembre, le nombre des prêtres ou missionnaires chrétiens s'élevait en tout à 1.333, dont 975 Japonais, 166 Américains, 91 Français, 88 Anglais, 7 Allemands, 3 Suisses, 1 Russe, 1 Belge et 1 Danois (en tout 358 étrangers) ; le nombre des temples, églises, chapelles, etc., était de 1.027. Voici comment ces chiffres se décomposaient. Le clergé catholique comptait 145 personnes (dont 95 étrangers) ; le clergé orthodoxe, 98 personnes (dont 1 étranger) ; le clergé protestant (le document ne mentionne pas moins de 22 dénominations), 1.190 personnes (dont 262 étrangers). Ces chiffres sont intéressants en ce qu'ils révèlent une disproportion curieuse entre le personnel ecclésiastique et le nombre des fidèles. La population chrétienne du Japon est en effet estimée (2) à 54.000 catholiques, 25.000 orthodoxes et 42.000 protestants. Un autre fait quelque peu inattendu, c'est que dans toute l'Eglise orthodoxe, pourtant très florissante, il y a un seul prêtre étranger.

ALLEMAGNE

Congrès international des Orientalistes de Hambourg. — M. A. Foucher a adressé au Directeur de l'Ecole française le rapport suivant sur les travaux du Congrès des Orientalistes de Hambourg, auquel il a pris part en qualité de représentant du Gouvernement général de l'Indo-Chine et de l'Ecole française d'Extrême-Orient.

---

(1) Nous apprenons au dernier moment que M. Kawaguchi a dû revenir de Lhassa, où il n'était plus en sûreté, et est de retour dans l'Inde. Le tentative des deux autres Japonais n'a pas réussi : l'un serait mort en route, et l'autre aurait rebroussé chemin.

(2) V. *Murray's Handbook for Japan*, 6e éd., 1901, p. 57.

Digitized by Google

Paris, le 1er octobre 1902.

Monsieur le Directeur,

M. le Gouverneur général de l'Indo-Chine m'a fait l'honneur de me déléguer, sur votre proposition, comme représentant de l'Ecole française d'Extrême-Orient, auprès du XIIIe Congrès international des Orientalistes qui s'est tenu à Hambourg du 3 au 10 septembre dernier. Je vous ai déjà fait part de l'accueil flatteur qu'y ont reçu nos publications et comment il a suffi d'une brève présentation des cinq volumes actuellement parus et du tome Ier de notre *Bulletin* pour provoquer un vote de remerciements et de félicitations à l'adresse du Gouvernement de l'Indo-Chine. Une autre marque de la place que l'Ecole a su rapidement conquérir dans l'orientalisme se trouve encore dans le fait que votre représentant en Europe a été de ce chef et aussitôt choisi comme membre de la nouvelle Association internationale, fondée pour l'exploration scientifique de l'Asie centrale et de l'Extrême-Orient. J'ai par ailleurs attiré votre attention sur la méthode nouvelle qu'a inaugurée l'assemblée plénière des congressistes en renonçant à la publication *in extenso* des communications, pour n'en plus donner que la substance dans un résumé qui doit obligatoirement paraître avant six mois. Vous savez enfin comment ce Congrès a été à tout point de vue un véritable succès, tant à cause du nombre des adhérents qu'en raison de la bonne organisation du travail, sans oublier la part qui est due à la cordiale et plantureuse hospitalité de la vieille et riche République hanséatique. Je voudrais aujourd'hui vous donner un aperçu plus détaillé et aussi documenté que possible des travaux auxquels se sont livrées les deux sections qui intéressent particulièrement notre Ecole, je veux dire celles de l'Inde et de l'Extrême-Orient.

Section II a. Inde. — La section indienne a été de beaucoup l'une des plus suivies. Son président provisoire, M. H. Oldenberg (Kiel), a commencé par prononcer l'éloge funèbre de Max Müller, Sir William Hunter et A. Weber, dont la mort est survenue depuis le dernier Congrès. Puis, sur sa proposition, sont élus: président, M. Rhys Davids (Londres); vice-présidents, MM. Bloomfield (Baltimore), comte F.-L. Pullé (Bologne) et L.-V. Schrœder (Vienne); secrétaires: MM. L. Scherman (Munich), W. Thomas (Londres) et, pour la France, votre délégué. Il n'a pas été fait en six séances moins de vingt-huit communications: je ne crois pas devoir vous en épargner la liste complète, dans l'ordre alphabétique des noms de leurs auteurs.

M. M. Anesaki (Japon) étudie le *Sagâtha-vagga* et ses versions chinoises.

M. A. Ballini (Padoue) a trouvé dans le *Pañcaçati-prabodha-sambandha* de Çubhaçilagaṇi un cycle anecdotique relatif au sultan Firouz II (Piroga Suratrâṇa).

M. C. Bendall (Cambridge) illustre l'histoire du canon pâli dans l'Inde du Nord par la présentation d'un fragment de manuscrit sur feuilles de palmier, trouvé par lui au Népâl et datant du IXe siècle de notre ère, lequel se trouve contenir un fragment du *Vinaya-piṭaka*.

M. M. Bloomfield (Baltimore) donne des renseignements sur le plan et l'état actuel de la *Vedic Concordance* qu'il a entrepris de composer.

M. J. Burgess (Edimbourg), après quelques mots consacrés à l'iconographie bouddhique, préconise, avec quelques images modernes à l'appui, une enquête sur celle, beaucoup plus mal connue, des Jainas.

M. F. Cimmino (Naples) reprend l'étude du drame du *Nâgânanda*.

M. A. Foucher (Hanoi) expose l'organisation de l'Ecole française d'Extrême-Orient, en présente les publications, et renouvelle aux Orientalistes présents l'invitation de se rendre au Congrès de Hanoi. (Communication faite devant les sections II *a*, Inde, et IV, Asie centrale et Extrême-Orient, réunies).

M. O. Franke (Königsberg) étudie les rapports entre Candragomin et Moggallâyana.

M. A. de Gubernatis (Rome) rapproche les légendes de Çakuntalâ et de Griselda. (Communication lue en séance plénière).

Digitized by Google

M. E. Hardy (Würzburg) donne d'intéressants détails sur une version développée du *Mahâvaṃsa* contenue dans un manuscrit cambodgien ; il rend hommage en finissant à la mémoire de feu M. Léon Feer.

M. W. Jackson (New-York) attire l'attention sur quelques-uns des « jalons » littéraires de l'histoire de l'Inde.

M. J. Jolly (Würzburg) examine quelques manuscrits d'ouvrages de médecine, provenant du Népâl.

M E. Kuhn (Munich) rend compte de l'état d'avancement du *Manual of Indo-aryan Bibliography* qu'il prépare, en collaboration avec M. L. Scherman.

M. E. Leumann (Strasbourg) compare les manuscrits du *Pañcatantra* des bibliothèques de Hambourg et d'Oxford.

M. B. Liebich (Breslau) présente son édition de la Grammaire de Candragomin.

M. H. Lüders (Göttingue) passe en revue les écoles de philosophie bouddhique du Népâl.

Sir J. Lyall (Londres) présente de la part de l'auteur, M. Grierson, deux volumes du *Linguistic Survey of India*; sur la proposition de M. Hillebrandt (Breslau), la section le charge de transmettre au Dr Grierson tous ses vœux pour l'heureux achèvement de sa vaste entreprise.

M. Macdonnell (Oxford) lit une introduction à son édition de la *Bṛhaddevatâ*.

M. P. Oltramare (Genève) définit le rôle du *yajamâna* dans le sacrifice, d'après les textes brahmaniques.

M. A. Pfungst (Francfort s.-le-M.) expose les progrès du bouddhisme dans l'Inde et en Occident.

M. L. Pullè (Bologne), continuant ses travaux de cartographie indienne, présente une seconde et très importante série de documents inédits, de l'époque du moyen âge.

M. L. von Schrœder (Vienne) trace le plan d'une édition critique du *Mahâbhârata*. Une commission est nommée pour l'organisation de ce travail, depuis si longtemps réclamé. — M. v. S. a également donné lecture d'un travail de M.M. Winternitz sur le *Sabhâ-parvan* et la recension méridionale de *Mahâbhârata*.

M. Speyer (Groningue) voit dans la forme d'éléphant qu'aurait adoptée le Bodhisattva au moment de sa conception, un simple rappel du fameux *jâtaka* de « l'éléphant à six défenses ». M. Windisch (v. plus bas) a également traité la même question, mais à un tout autre point de vue.

M. M.-A. Stein (Rawal-Pindi) lit une relation de son voyage d'exploration archéologique dans le Turkestan chinois. Cette brillante conférence, faite devant les sections II *a* et IV réunies, et illustrée de nombreuses projections, a été l'un des évènements capitaux du Congrès. Le Dr Stein avait également organisé, dans le local affecté à la section indienne, l'exposition d'une partie de la si curieuse collection indienne qu'il a rapportée de l'Asie centrale.

M. W. Thomas (Londres), tout en réservant ses conclusions, donne un aperçu des données nouvelles que lui ont fournies, au sujet de la véritable personnalité de plusieurs docteurs bouddhistes, ses investigations dans le *Kandjour* tibétain.

M. P. Vaidya (Bombay) présente son édition de la *Suçruta-saṃhitâ*.

M. M. Wickremasinghe (Oxford) expose les progrès considérables — malheureusement trop mal connus en dehors de l'île — qu'ont faits dans ces dernières années les recherches archéologiques à Ceylan.

M. E. Windisch (Leipzig) s'efforce de dégager les idées philosophiques qui se cacheraient, selon lui, sous le symbole de l'éléphant blanc, dans la légende de la naissance du Bouddha.

Les points les plus variés de la philologie indienne : religion védique, épopée, littérature, linguistique, bibliographie, cartographie, médecine, etc., ont été ainsi tour à tour effleurés par les divers orateurs ; mais il n'est pas difficile de s'apercevoir qu'un même sujet revient avec persistance et peut revendiquer à lui seul près de la moitié des communications, à savoir

Digitized by Google

le bouddhisme. Tour à tour MM. Speyer et Windisch ont parlé de sa légende ; MM. Anesaki, Bendall et Hardy, de sa littérature pâlie ; MM. Franke, Liebich, Lüders et Thomas, des doctrines ou des docteurs de son église ; MM. Burgess, Stein et Wickremasinghe, de son archéologie : la vogue dont ont joui dans le dernier tiers du siècle dernier les études bouddhiques n'est pas, comme vous voyez, près de finir.

Plusieurs de ces communications ont eu comme sanction des résolutions prises par la section et ratifiées depuis en séance plénière par le Congrès. Il vous intéressera sans doute de les connaître. En voici le texte exact, en traduction française, et dans l'ordre déjà choisi :

1° « Le XIIIe Congrès international des Orientalistes se permet d'exprimer au Gouvernement de l'Indo-Chine ses respectueux remerciements pour le service qu'il a rendu aux études orientales par la fondation de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Le Congrès a l'honneur de féliciter vivement le Gouvernement pour les importants résultats déjà obtenus par cette institution. »

2° « Cette section (indienne), croyant savoir qu'un projet de publication d'une série d'éditions critiques des documents historiques relatifs à Ceylan est actuellement soumis à l'examen du Gouvernement de cette colonie, désire exprimer le vif espoir qu'il sera donné suite à cette proposition et signale une édition du *Mahâvaṃsa* comme un desideratum particulièrement pressant. »

3° « La section (indienne) du XIIIe Congrès des Orientalistes, tenu à Hambourg, a accueilli avec la plus grande satisfaction le rapport sur l'état d'avancement du futur *Manual of Indo-aryan Bibliography* édité par le Prof. E. Kuhn et le Prof. L. Scherman, que le Prof. Kuhn a présenté à la section. Elle désire adresser ses meilleurs remerciements au Gouvernement de l'Inde pour la subvention qu'il a accordée à cette entreprise si importante pour les études indiennes et la recommande à l'assistance des sociétés savantes. »

4° « Au XIIIe Congrès international des Orientalistes, tenu à Hambourg en septembre 1902, le comte F. L. Pullè, professeur de sanscrit à l'Université de Bologne, ayant exposé et commenté devant la section indienne les très intéressantes séries historiques de représentations cartographiques de l'Inde qu'il a réunies avec une peine et des recherches infinies, la section exprime le vif espoir qu'il soit trouvé les fonds nécessaires pour publier cette importante collection de cartes et la rendre ainsi accessible à tous ceux qu'intéressent les recherches géographiques et cartographiques. »

5° Au sujet de l'édition critique projetée du *Mahâbhârata*, la section indienne exprime le vœu « qu'un savant compétent soit envoyé dans l'Inde pour réunir les manuscrits nécessaires et que le Dr Lüders soit choisi pour cette tâche ».

6° « Les sections réunies de l'Inde, de l'Asie centrale et de l'Extrême-Orient, du XIIIe Congrès international des Orientalistes tenu à Hambourg, ont l'honneur d'exprimer leurs remerciements à S. Exc. le Vice-roi et au Gouvernement de l'Inde pour le grand encouragement qu'ils ont donné à la science et aux recherches orientales, en accordant au Dr M. A. Stein les loisirs et les fonds nécessaires pour poursuivre ses récentes explorations dans le Turkestan oriental. Les remerciements du XIIIe Congrès international des Orientalistes doivent être également adressés à M. G. Macartney, C. I. E., représentant politique du Gouvernement de l'Inde à Kachgar, et aux mandarins Pan-Darin et Khan-Daloi, du Gouvernement provincial du Turkestan chinois, pour la très utile assistance qu'ils ont donnée au Dr Stein au cours de ses explorations archéologiques et géographiques autour de Khotan, de même qu'à M. Petrovsky, consul général impérial de Russie à Kachgar, pour l'aide précieuse qu'il a prêtée en assurant le transport de la collection d'antiquités réunie par le Dr Stein du Turkestan en Europe. Les sections désirent en même temps exprimer leur appréciation des très importants résultats qui ont récompensé les travaux du savant choisi par le Gouvernement de l'Inde et qui représentent une ample compensation pour les frais encourus, grâce à la conduite éminemment pratique de ses opérations. Elles prennent encore la liberté d'exprimer l'espoir que des facilités lui seront données pour achever la publication et l'élabo-

Digitized by Google

ration des résultats obtenus, et que le Gouvernement voudra bien sanctionner à cet effet toute prolongation nécessaire à la présente mission du Dr STEIN. Elles prennent enfin la liberté d'exprimer l'espoir que, quand les circonstances le permettront, les intérêts de la recherche archéologique pourront bénéficier de l'expérience particulière et des connaissances antérieures du Dr STEIN, lesquelles, selon toute vraisemblance, faciliteraient considérablement les explorations postérieures qu'il est désirable de lui voir confier dans l'intérêt de l'Inde. »

Je note encore, pour être complet, que la section indienne s'est associée à la section de linguistique indo-européenne (I) pour proposer un vœu tendant à la renaissance des études « gypsies » ou tsiganes, et s'en remettant à S. A. I. l'archiduc JOSEPH du soin de présider à leur réorganisation. J'aurai enfin épuisé l'énumération de toutes les résolutions relatives à l'Inde quand je vous aurai dit que l'assemblée plénière a renouvelé les pouvoirs du Comité de l'*Indian Exploration Fund Association*, qui avait été nommé à Rome, en le chargeant « de rendre compte de son activité au prochain congrès ». Apparemment l'activité déployée pendant ces trois dernières années n'a pas semblé valoir la peine d'un compte rendu dès celui-ci.

Section IV. Asie centrale, Chine et Japon. — La quatrième section, sous le titre de « Central- und Ostasien », embrassait dans le champ de ses études l'Asie centrale, la Chine et le Japon. Ses travaux ont été successivement dirigés par MM. A. GILES (Cambridge), F. HIRTH (anciennement de Munich), et V. THOMSEN (Copenhague), tandis que Miss E. SCIDMORE (Washington) et MM. O. FRANKE (Dresde), J. KUNOS (Budapest) et B. SHIRATORI (Tôkyô) lui servaient tour à tour de secrétaires.

L'une des séances de la section a été tenue en compagnie de la section indienne; c'est justement celle où, comme je vous l'ai dit plus haut, le Dr M. A. STEIN a exposé les trouvailles si pleines de promesses—déjà connues d'ailleurs des lecteurs de notre *Bulletin*— que ses fouilles ont mises au jour dans les ruines des couvents bouddhiques du Turkestan chinois. En dehors des questions d'archéologie religieuse soulevées par ces découvertes, les communications relatives à l'Asie centrale n'ont guère roulé que sur des points de linguistique ou d'histoire moderne; vous pouvez d'ailleurs en juger par la liste suivante :

MM. O. ALBERTS (Berlin). *Sur l'ancienne écriture figurée des Turcs.*

G. BALINT (Klausenbourg). *La question des Huns.*

P. HORN (Strasbourg). Présentation de son ouvrage : *Geschichte der türkischen Moderne.*

J. KUNOS (Budapest). *Les matériaux de lexicographie turque chez l'historien arménien Kirakos (XIIIe siècle).*

J'ajoute que le Dr J. BRINCKMANN, directeur du musée d'ethnographie de Hambourg, a tenu à dire quelques mots du livre de M. HUGUES KRAFT, *A travers le Turkestan russe*, — et que M. H. CORDIER, délégué officiel du Gouvernement français, a présenté en séance plénière les œuvres de MM. Dutreuil de Rhins et Grenard sur l'Asie centrale, en même temps que les volumes parus des missions de Morgan et Pavie.

Si nous passons à présent à la Chine, nous trouvons que l'éternelle question de la transcription des caractères chinois est encore revenue sur l'eau. M. HIRTH, que l'Amérique vient d'enlever à l'Université de Munich, a déposé sur le bureau de la section les tables de sa transcription allemande des mots du dialecte pékinois. A ce propos, M. MARTIN FORTRIS a rappelé que le XIIe Congrès, tenu à Rome, avait, dans sa séance de clôture, adopté le vœu « que chaque pays fixât un système unique et officiel de transcription des sons chinois, et que ces différentes transcriptions fussent recueillies dans un manuel international ». En sa qualité de secrétaire de la commission nommée à cet effet, M. MARTIN FORTRIS avait rédigé un ordre du jour ainsi conçu: « Pour que le vœu du XIIe Congrès ne restât pas stérile, le Comité organisateur du Congrès de Hambourg a fait imprimer en même temps que le bulletin n° 4, le tableau des sons mandarins des caractères chinois. Ce tableau comprend trois colonnes: la 1re est affectée aux sons mandarins tels que Wells Williams les écrit; la 2e aux mêmes sons orthographiés suivant le système de la Commission internationale de 1897; la 3e enfin, laissée

Digitized by Google

en blanc, est destinée à recevoir les équivalents officiels dont chaque gouvernement aura fait choix pour représenter les sons mentionnés dans les deux autres colonnes. Il appartient maintenant à la 4e section de décider s'il convient de permettre au Comité de poursuivre l'exécution de l'œuvre commencée en lui donnant mandat d'adresser à chacun des gouvernements intéressés un exemplaire du tableau qu'il a fait imprimer, avec prière d'en remplir la 3e colonne et de le retourner ensuite au secrétaire de la Commission internationale ». La quatrième section se rangea à cet avis, mais cette résolution particulière est la seule qui n'ait pas trouvé grâce devant la commission des vœux : par 13 voix contre 10 et des abstentions, celle-ci a décidé qu'elle ne serait même pas portée devant l'assemblée plénière du Congrès. La question est donc enterrée : il ne faudrait pas être autrement surpris qu'elle ressuscitât de plus belle dans trois ans.

Je n'ai en outre à vous citer que deux communications, mais toutes deux de premier ordre. L'une émanait de M. Ed. Chavannes (Paris) et, en l'absence de son auteur, a été lue par votre délégué. Elle avait pour sujet : *Les Saintes Instructions de l'empereur Hong-ou* (1368-1398), d'après de nouveaux estampages provenant de la « forêt des stèles » de Si-ngan-fou ; le président de la séance, M. A. Giles, a fait remarquer combien était intéressante la découverte de ce prototype aux « Saintes Instructions de K'ang-hi », jusqu'à présent seules connues. Quant à l'important essai de M. O. Franke (Dresde) sur les principaux « Reformschriften » chinois de la fin du XIXe siècle, le Congrès a émis le vœu, qu'en raison de son grand intérêt d'actualité, il fût imprimé le plus tôt possible.

C'est là d'ailleurs la seule résolution proprement relative à la Chine qu'ait votée le Congrès. Peut-être, quand il y était, aurait-il pu reprendre également pour le compte de l'Empire du Milieu le vœu qu'a fait voter la section sémitique relativement au contrôle archéologique des travaux de chemins de fer de l'Asie antérieure — entendez de la future ligne de Bagdad. Il n'y a pas que les antiquités d'Assyrie et de Chaldée qui, de nos jours, soient à protéger contre les déprédations de l'universel... mettons : entrepreneur — je suppose qu'un ingénieur n'est jamais un vandale. En tout cas, cette manifestation des assyriologues, pour platonique qu'elle soit, vaut la peine d'être notée comme un signe des temps nouveaux.

Le trait caractéristique des travaux de la quatrième section au sujet du Japon est l'activité de plus en plus grande déployée par les Japonais en leurs propres affaires. Non moins de cinq représentants du « Soleil Levant » ont pris tour à tour la parole.

M. S. Mikami a illustré par la présentation de manuscrits, de peintures originales et de photographies, une note sur l'Institut historiographique de l'Université de Tôkyô.

M. N. Murakami a repris la question des premières relations entre le Japon et l'Occident.

M. J. Omura a présenté des exemplaires d'un « Festschrift » de sa composition, dédié au Congrès de Hambourg par la Société germano-japonaise (Wa-do kûkwai) de Berlin.

M. S. Sawayanaji s'est étendu sur le récent mouvement de renaissance des études orientales au Japon.

M. B. Shiratori a examiné tour à tour l'histoire et la langue des « Wusun ».

En dehors de ces contributions japonaises à l'étude du Japon, il ne reste à signaler que deux communications, l'une de Miss E. Scidmore (Washington) sur le « Nijûroku-ya » (la fête bouddhique de la 26e nuit du 7e mois), et l'autre de M. O. Nachod (Kleinzschachwiz) sur une carte manuscrite du Japon datant de 1568 et la plus ancienne, croit-il, qui ait existé en Europe.

Association internationale pour l'exploration de l'Asie centrale et de l'Extrême-Orient. — L'état quasi-léthargique où l' « Indian Exploration Fund Association » paraît être tombée dès le lendemain même de sa naissance, n'a pas découragé les amateurs d'entreprises scientifiques internationales. Il avait déjà été question au Congrès de Rome de la création d'une autre Association, instituée sur le même plan, mais celle-ci destinée à l'exploration de l'Asie centrale et de l'Extrême-Orient et ayant son siège à Saint Pétersbourg, au lieu de Londres. M. de Radloff a présenté au Congrès de cette année le projet de statuts de la société nouvelle ; le voici, tel qu'il est rédigé en français :

Digitized by Google

« I. Conformément à la décision du XIIe Congrès international des Orientalistes, il sera fondé une Association internationale qui aura pour but d'explorer l'Asie centrale et l'Extrême-Orient au point de vue de l'histoire, de l'archéologie, de la linguistique et de l'ethnographie de ces contrées.

« II. L'Association aura pour but : *a)* de travailler autant que possible à l'exploration des monuments matériels ainsi qu'à la recherche et à l'étude des documents d'ordre scientifique conservés jusqu'à présent dans ces pays ; *b)* de décider par des efforts communs et par voie de communications constantes avec les personnes compétentes demeurant dans ces contrées et avec les établissements scientifiques, quels sont les monuments qu'il importe d'examiner en premier, et de déterminer quelles sont les peuplades qui demandent, au point de vue de l'ethnographie et de la linguistique, une enquête immédiate pour être conservées à la science ; *c)* de faire des démarches auprès des gouvernements intéressés pour attirer leur bienveillante attention sur la conservation des monuments qui sont menacés d'une disparition imminente, soit par le temps, soit par la main de l'homme ; *d)* de joindre à l'examen des monuments et des races des projets pour une exploration consciencieuse et pour l'étude des questions relatives à l'ensemble de ces peuples ; *e)* de faciliter aux savants de toutes les nationalités les moyens de participer à ces travaux.

III. Pour atteindre ce but, des comités indépendants seront formés dans tous les pays qui feront partie de l'Association.

IV. Jusqu'à la fondation de ces comités nationaux, le Congrès désignera des personnes qui pourront être considérées comme les représentants de ces divers pays et auxquelles sera confié le soin de former les comités locaux.

V. Le Comité central de l'Association sera le Comité russe, siégeant à Saint Pétersbourg. Les comités locaux ou les personnes désignées à cet effet seront de droit membres correspondants du Comité central et pourront assister à ses délibérations pendant leurs séjours à Saint-Pétersbourg.

VI. La composition du Comité central et son organisation devront être confirmées par une décision impériale.

VII. Les attributions du Comité central sont les suivantes : *a)* rester en communication constante avec les savants résidant dans les pays appartenant à la sphère des études de l'Association, ainsi qu'avec les établissements scientifiques, de façon à former ainsi un centre de tous les renseignements qui intéressent l'Association ; *b)* servir d'intermédiaire entre les gouvernements intéressés et les érudits des différents pays, pour obtenir toutes les autorisations ou facilités nécessaires aux explorations scientifiques et à l'exécution de fouilles sur les territoires des différents pays ; *c)* recommander les hommes spéciaux pour les expéditions, quand une demande à cet effet lui sera adressée ; *d)* s'occuper de l'organisation des expéditions ainsi que des négociations avec les divers gouvernements et avec les savants, si ces expéditions sont nécessairement communes à plusieurs pays ; *e)* publier, en langue française, les communications émanant des comités locaux, sur toutes les expéditions nouvelles envoyées dans divers pays, et faire des communications aux comités locaux en langues française, anglaise, allemande, italienne, russe ou latine ; *f)* faire parvenir aux comités nationaux les publications qui lui seront adressées dans ce but.

VIII. La propriété des objets découverts sera réglée de la manière suivante : *a)* Les monuments découverts par les fouilles seront considérés comme la propriété des pays où ils seront trouvés. Les monuments découverts dans les pays non représentés dans l'Association seront traités d'après les conventions spéciales internationales. *b)* Celui qui aura découvert un monument jouira pendant cinq ans du droit de priorité de la publication. Si, après un délai de cinq ans, la publication n'est pas terminée, les comités locaux pourront décider que le droit de publication tombera dans le domaine public. »

Sur la déclaration de M. de Radloff qu'il était autorisé à annoncer, au nom du Gouvernement russe, que ce dernier avait l'intention de créer un Comité russe de

Digitized by Google

l'Association dans le ressort du Ministère impérial russe de l'extérieur, le Congrès a décidé : « 1° de ratifier les statuts de l'*Association internationale pour l'exploration historique, archéologique, linguistique et ethnographique de l'Asie centrale et de l'Extrême-Orient* ; 2° de charger les membres russes élus au Congrès de Rome, MM. W. de RADLOFF et S. d'OLDENBURG, de l'organisation du Comité central ; 3° de nommer les membres suivants comme représentants des divers pays : *France* : MM. SENART, CORDIER et FOUCHER ; *Grande-Bretagne* : Lord REAY et MM. RHYS DAVIDS et STEIN (Inde) ; *Allemagne* : MM. PISCHEL, GRÜNWEDEL, KUHN et LEUMANN ; *Pays-Bas* : MM. KERN, de GROOT et de GOEJE ; *Danemark* ; M. V. THOMSEN ; *Suède* : M. MONTELIUS ; *Norvège* : M. LIEBLEIN ; *Finlande* : M. DONNER ; *Autriche* : MM. V. KARABACEK et L. von SCHROEDER ; *Hongrie* : MM. VAMBÉRY et HERMANN ; *Suisse* : M. NAVILLE ; *Italie* : M. NOCENTINI ; *Amérique* : M. HIRTH. »

Section III. Indo-Chine et Insulinde.— Vous vous étonnez peut-être que je ne vous aie pas encore parlé de la IIIe section, celle de l'« Hinter-Indien », c'est-à-dire de l'Indo-Chine et de l'Insulinde, qui semble intéresser si directement notre École. Il y a pour cela une bonne raison. Cette section n'a pu réunir qu'à grand peine cinq adhérents pour tenir, sous la présidence de M. E. KUHN (Munich), une seule séance et entendre l'unique communication annoncée, celle de M. A. FOKKER (Amsterdam).

Ce dernier se proposait de défendre, selon son expression, les « thèses » suivantes : « 1° Pour les peuples parlant une des langues dites malayo-polynésiennes, le malais est la plus importante comme moyen de communication pour les relations politiques, administratives et commerciales. 2° Le malais offre de grands avantages comme moyen de civilisation, pour l'enseignement et pour la propagande du christianisme. 3° Le malais mérite d'être étudié et enseigné, non seulement au point de vue purement scientifique, mais aussi par raison d'utilité, dans tous les pays habités par les susdits peuples et dans les pays y possédant des colonies (Etats-Unis, Angleterre, France, Allemagne). » Comme personne ne s'est rencontré pour contester ces vérités incontestables, les débats ne se sont pas prolongés plus avant. Il y a tout lieu de penser que, par la nature même des choses, les représentants de l'« Hinter-Indien » seront au contraire les plus nombreux dans le Congrès de Hanoi ; ils peuvent réunir leurs lumières et combiner leurs efforts en toute sérénité d'âme, assurés que leurs travaux ne feront pas double emploi avec ceux de la section correspondante du Congrès de Hambourg.

Quant à la section coloniale qu'il avait d'abord été question d'organiser sous le n° IX, ainsi que vous l'avez annoncé dans notre *Bulletin*, elle a été supprimée, dès la troisième circulaire, sous prétexte d'éviter « toute discussion d'ordre politique, économique ou religieux ». Cette vieille règle, inscrite dans les statuts de tous les Congrès et qui revient à dire qu'il est permis de parler de tout à condition de n'ouvrir la bouche sur rien, n'a jamais trompé personne : de tout temps elle a été entendue comme autorisant tout débat, quelle qu'en fût la portée, à la seule condition qu'il fût tenu sur un ton vraiment scientifique et désintéressé. C'est dans cet esprit qu'il conviendrait peut-être de reprendre l'idée que le Congrès de Hambourg a laissé tomber et d'introduire dans le cercle des préoccupations des orientalistes le problème colonial, au moment même où les colonies se décident de leur côté à leur ouvrir si largement leurs portes.

Une nouvelle que je vous ai réservée pour la fin et à laquelle vous ne pouvez manquer d'applaudir, c'est qu'Alger a été offert et choisi comme siège du XIVe Congrès de la série européenne. Nos deux plus riches colonies entrent ainsi dans la voie où l'Inde anglaise s'est acquis tant de lustre et étendent à leur tour une protection éclairée à un ordre de connaissances qui, après tout, les concerne personnellement. Si l'Algérie a sa place et sa part marquées dans les études arabes et musulmanes, l'Indo-Chine est encore plus heureusement située, ainsi que vous avez déjà eu l'occasion de le faire remarquer, pour centraliser les recherches relatives aux civilisations indienne et chinoise. Réjouissons-nous de voir que toutes deux s'éveillent à la conscience de leur rôle et de leur intérêt bien entendus et qu'aidant la Métropole à soutenir dans le monde son rang scientifique, elles encouragent les travaux des orientalistes, dont

Digitized by Google

elles sont les premières appelées à bénéficier. A en croire toutes les protestations de regrets que j'ai entendues — et il n'y a nulle raison de suspecter leur sincérité — nombre de nos collègues d'Europe ont été vivement tentés de se rendre à la séduisante invitation que, devançant l'Algérie, vous leur aviez adressée au nom du Gouvernement général de l'Indo-Chine : n'était l'éloignement du Tonkin et l'époque forcément tardive de votre réunion, qui doit se tenir au moment où les vacances des universités sont partout terminées, il n'est pas douteux que le Congrès de Hanoi n'eût réuni dès cette année un concours d'adhérents aussi empressé que le fera dans trois ans celui d'Alger. Si la longueur du voyage et la date impérieuse de l'ouverture des cours vont forcément réduire le nombre de vos adhérents européens, les mêmes raisons n'arrêteront pas en revanche les savants d'Extrême-Orient, et, grâce à votre initiative, ceux-ci pourront jouir des avantages des congrès, dont les prive à leur tour leur éloignement d'Europe, je veux dire des profits de tout genre qu'ils ne peuvent manquer de tirer d'un contact personnel entre eux et d'une organisation concertée de leurs recherches. Je suis heureux de pouvoir vous prier d'être auprès d'eux l'interprète des sentiments de bonne confraternité et des souhaits d'heureux succès que, pendant mon séjour à Hambourg, j'ai de toutes parts recueillis à leur adresse, comme à la vôtre.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Directeur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

A. Foucher.

Digitized by Google

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

*Rapport à M. le Gouverneur général sur les travaux de l'*Ecole française d'Extrême-Orient *pendant l'année 1901.*

Paris, le 7 avril 1902.

Monsieur le Gouverneur général,

M. le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient me laisse le soin de vous adresser le troisième rapport annuel sur les travaux de l'Ecole, que j'ai eu l'honneur de diriger *par intérim*, pendant son absence, du 1er février 1901 au 23 janvier 1902. C'est un devoir dont je vous demande la permission de m'acquitter sans aucune fausse modestie. Aussi bien toute affectation de réserve serait-elle ici déplacée : je n'ai pu avoir d'autre ambition, pendant cette suppléance, que de continuer de mon mieux l'œuvre déjà accomplie par M. Finot, et vous trouverez sans doute parfaitement justifié que je ne ménage pas à l'Ecole qu'il a su organiser avec tant de maîtrise des éloges où je n'ai aucune part.

Quand, le 1er février 1901, après deux ans de séjour, M. Finot quittait la colonie, il pouvait certes envisager avec satisfaction les progrès réalisés pendant ce court laps de temps. Non seulement le terrain avait été reconnu et déblayé, au cours de laborieux voyages, et la question la plus urgente, celle de la conservation des monuments historiques, réglée, en fait et en droit, par l'arrêté signé le 6 février 1901 ; mais dans ce pays, jusqu'alors si déshérité au point de vue des études archéologiques et philologiques, un établissement animé d'un véritable esprit scientifique, à la fois centre d'informations et centre de recherches, était enfin fondé. Profitant comme en se jouant de l'expérience acquise ailleurs, il naissait, pour ainsi dire, tout armé et pourvu de tous ses organes: bibliothèque, musée, mémoires, bulletin périodique. Un décret du Président de la République allait, le 26 février 1901, consacrer son existence et garantir sa durée contre les hasards d'un climat qui a déjà trop souvent dévoré les institutions en même temps que les hommes. L'Ecole française l'Extrême-Orient — puisque tel est désormais le nom qu'elle porte — pouvait, comme l'écrivait avec raison son Directeur, « envisager l'avenir avec confiance et espoir ». La période héroïque et qu'on pourrait appeler « de création » était définitivement close: celle du développement méthodique allait commencer.

C'est justement l'extension prise par nos collections et nos publications qui forme le trait le plus saillant de notre histoire au cours de l'année dernière ; et rien ne peut mieux attester la vigoureuse vitalité du nouvel organisme et son heureuse adaptation à un milieu approprié. Cet accroissement inespéré à force d'être considérable est dû, il est vrai, au moins en partie, à un ensemble de circonstances exceptionnelles : mais une part en revient aussi aux fidèles collaborateurs que l'Ecole s'est déjà attachés dans toute l'Indo-Chine ; enfin les inépuisables ressources de ce pays de vieille civilisation, jusqu'à présent si délaissé par la science, assureront en tout temps, dans la mesure des fonds et de la place disponibles, la régularité de ce développement.

I

Collections

Musée. — Le Musée a été surtout enrichi par la double et — ainsi que l'a prouvé l'événement — opportune mission de M. Pelliot en Chine. On a déjà eu, dans le dernier rapport annuel, l'occasion de dire comment, après avoir pris à Pékin plus que sa part du commun danger couru par les Européens, M. Pelliot s'était attaché, après la délivrance des légations, à sauver de la destruction et à acquérir pour le compte de l'Ecole un certain nombre d'objets présentant un intérêt documentaire ou artistique. Cette collection nous est parvenue en deux envois. Aux peintures, aux porcelaines et aux jades que nous avons pour la plupart reçus dès janvier, sont venus s'ajouter en mai des laques, des émaux cloisonnés et des bronzes. Ces spécimens,

Digitized by Google

plus choisis encore que nombreux, de l'art décoratif chinois ne seront pas l'un des moindres ornements de la prochaine Exposition de Hanoi. A côté d'eux, environ quatre-vingts statuettes de bronze représentent, sous ses aspects multiples, l'art bouddhique tibétain. Mentionnons encore, parmi les additions faites au Musée par les membres de l'Ecole ou ses attachés temporaires : le trésor du temple de Po Klong Garai découvert près de Phanrang par M. H. Parmentier ; le résultat des fouilles de M. Commaille, notre secrétaire-comptable, à Svai-Rieng ; les objets ethnographiques rapportés de sa mission dans le Haut-Tonkin par M. le capitaine Bonifacy ; les photographies et les estampages des bas-reliefs du Bayon, pris à Angkor par MM. Dufour et Carpeaux, etc.

Là ne se bornent pas d'ailleurs nos acquisitions : d'autres sont encore dues à de généreux donateurs, en tête desquels il convient de nommer le Gouverneur général et l'Amiral commandant en chef l'escadre d'Extrême-Orient. Un correspondant étranger, M. de Rijk, dont le zèle exceptionnel nous a valu, par l'obligeant intermédiaire de M. le Consul de France à Singapour, toute une collection ethnographique de Sumatra et des petites îles voisines, mérite également une place à part. Enfin, parmi les fonctionnaires d'Indo-Chine, beaucoup ont bien voulu à l'occasion nous prêter assistance : quelques-uns nous ont adressé des dons gracieux ; d'autres se sont occupés de réunir entre nos mains des sculptures dispersées dans les jardins des résidences ; d'autres encore nous ont servi d'intermédiaires, soit pour l'achat, soit pour la fabrication de divers objets d'un intérêt surtout ethnographique ; plusieurs enfin sont intervenus pour faire entrer au Musée, en vertu des dispositions de l'article 16 de l'arrêté du 9 mars 1900, des objets archéologiques provenant de fouilles et de découvertes. A ces titres divers nous devons des remerciements à MM. Bouyeure et Odend'hal, résidents, et Cadière, missionnaire, en Annam ; — Collard, Groslier, Guesde, Adh. Leclère, Lorin, Manquené, Rousseau, Thouvenin, résidents ; le capitaine Goubet, directeur des Travaux publics, et le lieutenant Oum ; Noël, secrétaire de la Chambre mixte de commerce et d'agriculture, au Cambodge ; — Crestien et Doceul, administrateurs ; Haffner, directeur de l'agriculture, en Cochinchine : — le colonel Tournier, résident supérieur ; Macey, Maspéro et Salabelle, commissaires du Gouvernement ; et le R. P. Couasnon, missionnaire, au Laos ; — Dumoutier, directeur de l'enseignement, et le commandant Grossin, au Tonkin. On trouvera dans la « Chronique » du *Bulletin* de l'Ecole le détail des services que ces différents bienfaiteurs ont ainsi rendus à nos études : qu'ils nous permettent de les associer ici dans l'expression de notre reconnaissance.

Nous avons encore une obligation particulière à M. le Consul de France à Rangoon qui s'est offert spontanément à acquérir pour le compte de l'Ecole et nous a fait parvenir toute une collection d'ethnographie religieuse se rapportant au bouddhisme birman. Notons encore, pour finir, l'acquisition par voie d'achat d'un certain nombre d'objets ethnographiques provenant du « Concours agricole et industriel » de Phnom-penh, de quelques spécimens d'art décoratif annamite, et d'une collection de numismatique annamite et chinoise : ainsi il n'est aucune de nos futures galeries dont le noyau ne soit déjà formé ou qui n'ait même reçu un important accroissement.

Bibliothèque. — Comme le Musée, la Bibliothèque doit surtout à la mission de M. Pelliot la brusque extension qu'elle a prise. Non seulement nombre de livres qui, grâce à son intervention, n'ont servi ni de litière, ni de combustible, ni d'emballage, etc., nous ont constitué un excellent fonds chinois ; mais il a encore été assez heureux pour recueillir une série d'éditions ou de textes rares. Certaines de ces éditions, comme celles des Ecritures bouddhiques en tibétain et en mongol, sont aujourd'hui d'autant plus introuvables que les planches même en sont brûlées. Elles n'en sont devenues que plus précieuses à tout point de vue : comme une partie de ces collections manque à la Bibliothèque Nationale, et que, d'autre part, on peut craindre pour elles le climat de l'Indo-Chine, la question s'est même posée de savoir s'il ne serait pas à propos de les déposer à Paris, en même temps qu'un certain nombre de nos peintures chinoises, dans un local qui constituerait une sorte d'annexe de l'Ecole et où elles seraient mises à la disposition des travailleurs.

Notre Bibliothèque n'a d'ailleurs pas attiré moins de dons que le Musée. Nous devons citer particulièrement parmi les donateurs le Gouverneur général, le Lieutenant-gouverneur et les résidents supérieurs en Indo-Chine, les gouverneurs généraux de l'Inde Britannique et des Indes néerlandaises, l'Inspecteur général des Douanes maritimes chinoises, les membres du Co-Mat d'Annam, etc. Des particuliers appartenant aux professions les plus diverses nous ont également fait présent de livres, de manuscrits ou d'estampages ; ce sont : M. Assier de

Digitized by Google

Pompignan, lieutenant de vaisseau; M. Baudenne, commis des Services civils au Laos; M. Bons d'Anty, consul de France à Tchong-king; M. Chéon, administrateur des Services civils, à Hanoi; l'honorable Lord Cranford; Mgr Excoffier, vicaire apostolique au Yunnan; M. Lê-Nguyen-Huy, *thuan-phu* de la province de Hanoi; M. Martel, chancelier du consulat de France et professeur de français à l'Université de Canton; M. E. Nordemann, directeur du Quoc-Hoc, à Hué; M. le Dr Ortholan, médecin des colonies et agent consulaire à Sse-Mao; M. Rolland, commissaire du Gouvernement à Battambang, etc. Nous nous en voudrions de ne pas nommer également ceux qui nous ont fourni sur diverses tribus indo-chinoises des vocabulaires de dialectes ou des notices ethnographiques : MM. Alby, administrateur, Emmerich et Gendrot, administrateurs adjoints, et Bacoste, garde principal, à Kouang-tcheou-wan ; le commandant Lecomte, les capitaines Bonifacy et Maire, et le lieutenant de Pélacot, au Tonkin; M. Paul Macey, commissaire du Gouvernement, au Laos, ont ainsi enrichi nos archives de documents intéressants et inédits.

Notre Bibliothèque s'est encore accrue d'une façon très appréciable par l'échange de nos publications contre celles des principales sociétés savantes du monde entier. Ces relations étaient déjà établies ou en train de s'établir tant en Asie qu'en France. M. Finot a profité de son voyage en Europe pour donner une impulsion plus vive à ce mouvement d'échange avec les Académies, les sociétés savantes et les principales revues d'Allemagne, d'Angleterre, de Hollande, d'Italie et de Russie : nous espérons que l'Amérique suivra le branle ainsi donné. En même temps, il poursuivait méthodiquement l'achat, chez les libraires spéciaux, des publications antérieures de ces divers corps savants et, en général, de tous les ouvrages de valeur relatifs à l'Extrême-Orient. Son but était de constituer le plus rapidement et aux meilleures conditions possibles, la bibliothèque de travail qui jusqu'ici avait fait défaut en Indo-Chine : aucune lacune plus grave au point de vue des études historiques et philologiques n'était à combler en ce pays où les travailleurs, que ne rebutaient ni leurs occupations professionnelles ni le climat, venaient fatalement se heurter à l'écueil presque insurmontable du manque de livres.

II

Publications

Mémoires. — Mais l'Ecole ne se borne pas acquérir et à classer des livres : elle a également la prétention et même le devoir d'en produire. Dès l'origine la publication de *Mémoires* avait été regardée comme l'une de ses tâches propres, et déjà un premier volume (la *Numismatique annamite* du capitaine Lacroix) avait paru. Durant sa mission en France, M. Finot s'occupa de satisfaire davantage encore sur ce point l'attente du monde savant : telle était l'abondance des matériaux qu'en moins d'un an il put surveiller ou préparer l'impression de cinq autres volumes. Tout d'abord il fit paraître les *Nouvelles Recherches sur les Chams*, de M. A. Cabaton, ancien secrétaire-bibliothécaire de l'Ecole, qui déjà avaient été en grande partie imprimées par les soins de l'auteur. Vint ensuite la *Phonétique annamite* du R. P. Cadière, missionnaire en Annam, et l'un de nos plus zèlés collaborateurs. Ce volume, comme devaient encore le faire les suivants, est sorti des presses de l'Imprimerie Nationale. Après la linguistique ce fut le tour de l'archéologie avec l'*Atlas archéologique de l'Indo-Chine* du capitaine (depuis commandant) L. de Lajonquière, de l'infanterie coloniale. En même temps des mesures étaient prises pour faire paraître prochainement la première partie de ce qu'on pourrait appeler le texte de cet atlas, à savoir l'*Inventaire archéologique de l'Indo-Chine* : le tome premier de cet inventaire, consacré aux *Monuments du Cambodge*, est également l'œuvre du commandant L. de Lajonquière. Sur ces entrefaites, M. V. Henry, professeur à l'Université de Paris, ayant bien voulu offrir au Directeur de l'Ecole de composer spécialement pour elle un manuel élémentaire de sanscrit, cette offre fut immédiatement acceptée, et les *Eléments de sanscrit classique* formeront le premier volume d'une Bibliothèque d'études qui ne doit pas en demeurer là. On se propose en effet de remplir, grâce à elle, plusieurs autres desiderata pédagogiques : l'enseignement des langues orientales en France souffre encore de l'absence d'un dictionnaire sanscrit-français, d'un manuel de pâli, etc. Enfin M. Finot a été assez heureux pour obtenir de MM. A. Barth et E. Senart, membres de l'Institut, l'assurance positive de leur collaboration à la reprise du *Corpus* des *Inscriptions sanscrites de Campā et du Cambodge*. On sait que cette publication, entreprise dans les *Notices et Extraits*, sous le patronage de l'Académie des

Digitized by Google

Inscriptions et Belles-Lettres, a été malheureusement interrompue en 1888 par la mort du regretté Bergaigne : seulement les notes manuscrites qu'il avait laissées parurent encore en 1893, par les soins et avec les remarques de M. Barth, aidé de M. Senart. L'adhésion de ces deux illustres ouvriers de la première heure garantit l'avenir de cette œuvre considérable.

Bulletin. — La même et heureuse variété de sujets et de collaborateurs se retrouve dans la revue périodique dont la publication a été inaugurée dès l'année 1901, conformément aux prescriptions de la charte même de l'Ecole.

Les quatre numéros de la première année forment un volume grand in-8° de 434 pages, accompagné de 75 illustrations et de trois cartes, et remarquablement exécuté par l'imprimerie Schneider, à Hanoi. Au début ont trouvé place trois lettres de bienvenue, adressées à l'Ecole par ses parrains de l'Institut, MM. Barth, Bréal et Senart, au moment où elle faisait, pour ainsi parler, son entrée dans le monde. Si nous mettons à part ces trois lettres, d'ailleurs pleines de bons conseils et d'utiles suggestions, sur les dix autres articles de fond, huit sont consacrés à la philologie indo-chinoise : tour à tour ils ont trait à la religion et à l'architecture des Chams, au folk-lore annamite et à l'art tonkinois, à l'archéologie du Laos, aux coutumes du Cambodge, et enfin à l'ethnographie des tribus sauvages de l'intérieur. Les deux autres études, l'une de sinologie pure, l'autre de pur indianisme, marquent la juste part des deux civilisations dont dépend celle de l'Indo-Chine, la bien nommée.

Mais plus encore que les titres de ces articles, je voudrais signaler à votre attention les noms de leurs auteurs. Sur dix collaborateurs, trois seulement, MM. Finot, Foucher et Parmentier, appartiennent au personnel de l'Ecole ; les sept autres ont tous été recrutés sur place. Vous y trouverez successivement un directeur de l'enseignement, M. Dumoutier ; un administrateur, M. Adh. Leclère ; un officier des troupes coloniales, M. L. de Lajonquière ; un architecte des Travaux publics, M. H. Dufour ; un employé des postes, M. A. Lavallée ; un missionnaire, le R. P. Cadière ; un jésuite chinois, le R. P. Tchang. Rien ne peut nous inspirer une satisfaction plus légitime. Non seulement l'Ecole a ainsi montré qu'elle est bien « la maison aux larges portes » dont parle M. Finot dans son premier Rapport, mais on a pu voir avec quelle rapidité elle avait rallié autour d'elle, pour me servir encore des expressions de son Directeur, ceux, plus nombreux qu'on ne croit dans la colonie, « que ne sollicite pas exclusivement l'intérêt de l'heure, et qui gardent le goût des recherches désintéressées et la préoccupation des choses de l'esprit ». Mieux encore que l'énumération que nous faisions tout à l'heure de nos bienfaiteurs, la liste de nos collaborateurs prouve à quel point l'Ecole remplit une véritable fonction sociale et répond à un besoin public.

Ce rôle de centre scientifique, que lui avaient assigné ses fondateurs, elle s'efforce également de s'en acquitter en fournissant aux travailleurs d'Extrême-Orient le plus d'éléments d'information possible. On sait avec quelle lenteur les nouveautés littéraires et scientifiques pénètrent, — si même elles y arrivent jamais, — dans les provinces écartées de l'Indo-Chine. C'est pourquoi nous avons cru nécessaire de donner dans notre publication une importance particulière à la « Bibliographie ». Les quatre premiers numéros du *Bulletin* ont ainsi rendu compte de trente-neuf livres nouveaux et dépouillé au point de vue critique les fascicules les plus récents de six revues françaises et de onze revues étrangères d'orientalisme (allemandes, américaine, anglaises, hollandaises, japonaise, et russe). Cette tâche a été dévolue — mais non point exclusivement, car nous devons quelques comptes rendus à MM. Cadière, L. de Lajonquière et Odend'hal — au personnel de l'Ecole. Au Directeur du moment incombe plus spécialement encore la rédaction de la « Chronique » : celle-ci se propose avant tout de tenir le public indo-chinois au courant du mouvement scientifique et des découvertes nouvelles ; elle lui doit en outre le détail d'événements plus menus, par exemple, des dons faits à nos collections et dont il a assurément le droit de retrouver la mention dans l'organe de l'Ecole. Quand nous aurons constaté que la « Bibliographie » et la « Chronique », imprimées en petits caractères, occupent environ cent cinquante pages, le tiers du premier volume, on jugera de ce que ces rubriques ont pu demander de temps et de soin. Notons enfin, pour mémoire, la section des « Documents administratifs », recueil des décrets, arrêtés et circulaires, qui jalonnent au jour le jour l'existence officielle de l'institution.

Aussi la confection et la publication, souvent arrêtées par des obstacles matériels, de ce *Bulletin* périodique ont-elles pris au Directeur *p. i.* la plus grande partie du temps que pouvaient lui laisser l'inventaire et l'installation de la Bibliothèque et du Musée. De ce dernier aspect de notre besogne nous ne dirons qu'un mot : l'immeuble qui venait d'être provisoirement attribué

Digitized by Google

à l'Ecole, 140, rue Pellerin, à Saigon, s'est trouvé transformé, pendant la plus grande partie de l'année, en un atelier de déballage et d'ébénisterie : quand tout eut enfin trouvé place, la Bibliothèque sur les rayons et jusque sous les vérandas du premier étage, le Musée dans les vitrines et sur les murs des sept salles du rez-de-chaussée, l'encombrement fut à peine moins grand, et le local, au début presque trop vaste, se trouvait plein à déborder. Tandis que le Directeur *p. i.* se livrait à ce labeur sans gloire, sinon sans utilité, le Directeur de son côté n'était pas, comme nous l'avons vu, moins absorbé, pendant toute la durée de son séjour en France, par d'autres formes de l'exubérante activité de notre jeune Ecole. Ainsi naquit, pour ainsi dire expérimentalement, l'idée de l'avantage, sinon même de la nécessité qu'il y aurait à ce qu'une institution, si lointaine à la fois et si récente, fut représentée en Europe par un mandataire officiel. Ce correspondant, de quelque nom d'ailleurs qu'on veuille l'appeler, serait surtout chargé de surveiller l'impression et la distribution de ses Mémoires, de diriger les acquisitions (par voie d'achat ou d'échange) de sa bibliothèque, de recruter des collaborateurs pour son *Bulletin*, d'assurer ses relations avec l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, et, d'une façon générale, de servir ses intérêts auprès des divers corps savants, tant en France qu'à l'étranger. A cette condition seule l'Ecole pourrait continuer à mener de front, dans la mère patrie comme dans la colonie, autant d'entreprises qu'il lui a été libéralement dévolu d'attributions.

III

Missions

De tout ce qui précède il suit également que les voyages, qui dans ces rapports comme dans la vie de l'Ecole, tenaient jusqu'ici la première place, ont dû passer au second plan. Il est temps toutefois que je vous rende compte de ceux qui ont été accomplis. J'ai déjà eu, à propos de nos publications, l'occasion de vous exposer les résultats obtenus par M. Finot pendant son séjour en France, au cours de la mission qui lui avait été confiée par l'arrêté du 13 janvier 1901. Les voyages qu'il a encore faits à notre intention en Hollande et en Angleterre, métropoles de l'Insulinde et de l'Inde, n'ont pas été moins utiles, comme il a été dit plus haut, au développement de notre bibliothèque européenne. De son côté le Directeur *p. i.* a été tour à tour appelé à Phnom-penh par l'intérêt d'une petite exposition locale, à Hanoi par la nécessité de surveiller l'impression du premier numéro du *Bulletin*, à Hué par l'utilité d'entrer en relations avec le « Bureau des Annales ». Un peu plus tard il a pu visiter, sur la côte d'Annam, le temple de Po-Nagar de Nha-trang, dont M. H. Parmentier étudiait la restauration, et pousser jusqu'au frais plateau du Lambiang où il était question d'installer pour les membres de l'Ecole une retraite favorable au travail d'été. Plus tard encore il lui a été donné de faire une courte excursion aux ruines d'Angkor où il se proposait d'envoyer une mission d'études ; c'est là tous les voyages dont ses multiples occupations de conservateur de musée, de bibliothécaire et d'éditeur de revue lui aient laissé le loisir, alors que tant de points, notamment ceux où l'on signalait, comme à Bassac et à Svai-Rieng, des découvertes nouvelles, sollicitaient si vivement sa curiosité professionnelle et — puisqu'aussi bien il était également chargé de la surveillance des monuments historiques — auraient mérité son déplacement. Par bonne chance nos jeunes pensionnaires, moins chargés de responsabilités, sont restés plus libres de leurs mouvements, et c'est des principaux résultats des missions qu'ils ont remplies que je voudrais vous entretenir.

Je n'ai pas à revenir longuement sur celles de M. P. Pelliot. Vous savez déjà à quel point elles furent fructueuses et l'essor considérable qu'elles ont fait prendre à nos collections chinoises. Rentré au mois de janvier à Saigon, M. Pelliot ne reprenait haleine que le temps de rendre compte de son premier voyage et repartait presque aussitôt pour la Chine, emportant une avance spéciale destinée à de nouveaux achats (arrêté du 6 février 1901). C'est au cours de cette seconde mission qu'il nous fit son plus considérable envoi. Il était de retour à Hanoi vers le fin de juin, à temps pour surveiller le tirage du deuxième numéro du *Bulletin*, et à Saigon le 3 juillet. A ce moment un congé bien gagné après tant de dangers et de fatigues, permit au jeune chevalier de la Légion d'honneur d'aller revoir sa famille. Mais il n'était pas dans son caractère de laisser même ce repos inoccupé. Il est revenu de France en janvier 1902, non seulement plein d'ardeur et décidé à justifier, dès que les circonstances le permet-

Digitized by Google

traient, par l'ouverture de son cours, le titre de professeur de chinois que lui a décerné l'arrêté du 6 février 1901, mais encore ses cartons garnis de notes dont le *Bulletin* doit bientôt profiter.

Une autre collaboration très précieuse pour nous a été celle de M. H. Parmentier. Dans la tâche que l'Ecole avait assumée de l'inventaire et de la conservation des monuments historiques, il lui était à peu près nécessaire de s'adjoindre dès le début un architecte : même au simple point de vue des études archéologiques il n'en eût pas été autrement, et le regret a été publiquement exprimé en séance de l'Institut, par une bouche des plus autorisées, que l'Ecole d'Athènes ne fût pas à cet égard aussi favorisée que sa cadette d'Extrême-Orient. Nous pouvons ajouter que l'Académie, chargée par notre décret de fondation du choix de nos pensionnaires, n'en aurait pu proposer un meilleur à la ratification de M. le Gouverneur général. Nous ne disons pas cela seulement à cause de l'activité qu'a déployée M. Parmentier et des talents dont il a fait preuve : la connaissance et l'amour du métier ne sont pas sans doute choses rares à l'Ecole des Beaux-Arts ; mais nous avons eu cette bonne fortune de trouver en lui un architecte que la plume n'effrayait pas plus que le crayon ou le pinceau, et qui a su mener du même pas l'exploration sur place, le travail d'atelier et la publication des résultats. Aussi savons-nous que la partie la plus nouvelle de l'*Inventaire archéologique de l'Indo-Chine* en préparation, celle qui doit traiter des *Monuments chams de l'Annam*, est avec lui en bonnes mains. Tout d'abord il a consacré en deux fois environ six mois de l'année à une étude détaillée de tous ces monuments, du Quang-tri au Binh-thuân, prenant des relevés des temples encore debout, les débarrassant des végétations parasites qui menacent de les détruire et en déblayant les alentours, en même temps qu'il s'occupait de rechercher l'emplacement des édifices disparus et d'en réunir les débris. Il a pu ainsi compléter sur plusieurs points l' « Inventaire sommaire » qu'avaient déjà dressé MM. Finot et L. de Lajonquière, et mettre la main, chemin faisant, sur plus d'une intéressante trouvaille : nous avons déjà signalé la découverte d'un « trésor » — et, pouvons-nous ajouter, d'une inscription, aux abords du temple de Po Klong Garai, près de Phanrang. Un premier résumé, clairement et élégamment écrit, des observations faites au cours de cette reconnaissance d'ensemble a paru dans le troisième numéro du *Bulletin* sous le titre de *Caractères généraux de l'architecture chame* : cet article, illustré de dessins de l'auteur, a été pour beaucoup de personnes une révélation, même en Indo-Chine ; nous savons qu'il fut partout accueilli avec la plus grande faveur. Mais déjà M. Parmentier était en train de mettre au net les notes détaillées et les croquis particulièrement fouillés qu'il avait rapportés du temple de Po-Nagar de Nhatrang, — édifice dont la conservation, en raison de la bonne époque du style et de la facilité de l'accès, aurait un intérêt des plus vifs pour la Colonie : de là sont sortis à la fois douze grands dessins en plan, coupe et élévation, du temple et des édifices qui l'entourent (dessins qui doivent figurer au Salon des Beaux-Arts à Paris, avant d'orner l'Exposition de l'Ecole à Hanoi), un article pour le prochain numéro du *Bulletin*, et enfin un rapport soumettant à M. le Gouverneur général les mesures de consolidation qui seraient nécessaires pour sauver d'une ruine imminente et totale le vieux sanctuaire de la grande déesse chame. Qu'il me soit enfin permis de mentionner en passant les innombrables services qu'avec son crayon et son obligeance également infatigables, M. Parmentier s'est toujours montré prêt à rendre à l'Ecole : projet d'installation de ses collections, projet d'un chalet au Lambiang, dessins de meubles de bibliothèque destinés à être exécutés par nos charpentiers chinois, monogramme pour la couverture du *Bulletin*, et, ce dont je lui dois une obligation particulière, illustrations pour le quatrième numéro, etc.

L'Ecole a encore fait l'an dernier une très utile recrue dans la personne de M. Ed. Huber, élève plusieurs fois diplômé de l'Ecole des Langues orientales vivantes et notre ancien élève à M. Finot et à moi, à l'Ecole des Hautes-Etudes. Attaché à l'Ecole française d'Extrême-Orient par arrêté du 13 janvier 1901, il s'était embarqué le 25 mars à Marseille. Presque en même temps que lui arrivaient à Saigon de nombreuses caisses de Chine, et il ne me fut pas d'un médiocre secours quand il s'agit d'en classer le contenu. Personne n'était d'ailleurs mieux préparé à cette besogne que M. Huber, à qui, en dépit de sa jeunesse, il était aussi facile de cataloguer un livre chinois, tibétain ou mongol, que sanscrit ou arabe. Grâce à lui, les cent grosses liasses du *Kandjour* tibétain se séparèrent des deux cent quatre-vingts liasses toutes pareilles du *Tandjour* ; toutes celles qui, dans le nombre, ou parmi les 108 liasses du Kandjour mongol, avaient perdu leurs étiquettes, en reçurent de nouvelles, et un texte, demandé de

Digitized by Google

Paris, fut retrouvé au milieu de cette énorme masse où il était enfoui. Sous sa direction encore, les quatre cent cinquante-huit boîtes de l'encyclopédie chinoise *T'ou chou tsi cheng* s'ordonnèrent sur les rayons, etc. Tout ce travail était terminé au mois d'août. M. Huber fut alors envoyé à Hué, où il reçut à son tour le meilleur accueil de la part du Directeur du Bureau des Annales, et à Hanoi, où il surveilla la publication du troisième numéro du *Bulletin*. Il avait obtenu l'autorisation, par arrêté du 16 août 1901, de se rendre ensuite dans la Chine méridionale, à Canton et à Fou-tcheou. Il y fut très bien accueilli par nos consuls et par des amis chinois qui avaient été ses condisciples à Paris. S'il ne découvrit pas dans les bibliothèques privées et les pagodes qu'il lui fut donné de visiter les livres *fan* (entendez : les manuscrits bouddhiques sanscrits) qu'il avait espéré, il a pu en revanche réunir des renseignements et des documents nouveaux sur l'islamisme chinois. De partout il nous a rapporté de précieuses promesses de collaboration qu'avait suscitées son passage. Enfin il nous est revenu si bien versé dans la pratique courante des dialectes pékinois et cantonais que déjà de divers côtés des ouvertures nous ont été faites pour emprunter, au moins temporairement, ses services à l'Ecole.

M. J. Commaille, commis des Services civils, avait été mis par arrêté du 24 octobre 1900 à la disposition du Directeur en qualité de secrétaire-comptable. Le développement de l'Ecole a plus que justifié cette nomination, et, en dehors de la comptabilité, M. Commaille s'est trouvé amplement occupé par la réception et le déballage des caisses, la surveillance et la direction de l'atelier d'ébénisterie que nous avions pris le parti d'établir, l'installation de la partie cambodgienne, malaise et laotienne du Musée, la photographie des pièces importantes, etc. Outre les services qu'il nous a ainsi rendus à l'intérieur de l'Ecole, son goût artistique, ses talents de dessinateur et sa connaissance du Cambodge ont encore trouvé au dehors l'occasion de s'exercer à notre profit. Dans deux cas urgents, pour lever le plan des ruines de Praḥ Khan en vue de notre *Inventaire archéologique* et pour terminer les fouilles entreprises à notre insu près de Svai-Rieng, il a été fait appel à sa bonne volonté et il s'est acquitté de ces missions à notre satisfaction entière.

Si grand cependant que fût le zèle de tous les membres de l'Ecole, il va de soi qu'ils ne pouvaient, en raison de leur petit nombre, suffire à toutes les besognes à la fois. Ainsi, l'Annam absorbant tout le temps de M. Parmentier, les monuments khmèrs devaient-ils être complètement délaissés après le rapide passage de M. le commandant L. de Lajonquière ? Certes, l'inventaire pur et simple de ces monuments était la première opération à effectuer : mais n'y avait-il pas lieu, selon la méthode suivie en Annam, et pendant qu'il en est temps encore, d'entreprendre quelques monographies des édifices les plus intéressants ? Par bonne chance, M. le Directeur général des Travaux publics voulut bien nous prêter à cette intention les services d'un jeune architecte des plus distingués, M. H. Dufour, inspecteur des bâtiments civils au Cambodge (arrêté du 24 septembre 1901). De tous les monuments qui sollicitaient notre attention, des considérations d'ordres divers s'accordaient pour faire porter notre effort sur le groupe, à tout point de vue si important, d'Angkor ; de tous les édifices d'Angkor aucun à son tour n'éveillait plus d'intérêt par l'originalité et la hardiesse de la conception que le Bayon d'Angkor Thom ; dans le Bayon même, il fut décidé que le travail de la première campagne ne s'étendrait qu'à la seconde enceinte, mais qu'il l'embrasserait dans tous ses détails. Sur ces entrefaites, M. Ch. Carpeaux, attaché au Musée de sculpture comparée, chargé d'une mission archéologique en Indo-Chine, fut mis à la disposition de l'Ecole (arrêté du 22 octobre 1901) ; adjoint à M. Dufour, il se chargea, avec un zèle et une conscience qu'attestent les résultats, de la partie technique de la photographie et de l'estampage des bas-reliefs : « Notre but, écrit M. Dufour, a été de réunir tous les matériaux d'une étude précise et complète sur le plan de la deuxième enceinte, jusqu'au soubassement du massif central, et sur les bas-reliefs qui la décorent, en nous documentant par le dessin, la photographie et l'estampage. Nous avons été assez heureux pour remplir ce programme... » On verra sans doute figurer à l'Exposition de Hanoi des spécimens de ces moulages et de ces séries photographiques, en même temps que le plan dressé par M. Dufour pourra servir de digne pendant à ceux de M. Parmentier.

L'approche de l'Exposition rendait non moins désirable ailleurs la continuation d'une série de travaux d'un autre ordre. Dans ses deux rapports annuels, M. Finot avait insisté sur l'intérêt et la difficulté de la question de l'ethnographie du Haut-Tonkin. Il importait de ne pas interrompre les études commencées de ce côté et de réunir à l'avance, en même temps que des observations méthodiques, les costumes, armes, bijoux et ustensiles de tout genre qui pouvaient

Digitized by Google

servir à caractériser ces diverses populations. M. le Général commandant en chef les troupes de l'Indo-Chine voulut bien se rendre à nos instances et consentir à ce que M. le capitaine BONIFACY, de l'infanterie coloniale, fût détaché à l'Ecole en vue de cette mission (arrêté du 29 octobre 1901). Breveté pour la connaissance de l'annamite et des caractères chinois, cet officier s'était encore recommandé à notre choix par une excellente étude qu'il nous avait adressée sur le dialecte des Man Quan-Coc. Notre attente n'a pas été déçue. De sa brève mais laborieuse mission, M. le capitaine Bonifacy ne nous a pas rapporté moins de cinq notices détaillées sur autant de tribus tonkinoises et quatre-vingt-six objets divers choisis parmi les plus représentatifs de leur genre de vie.

Puisque j'en suis à parler des personnes qui, à des titres divers, collaborent à l'œuvre de l'Ecole, je dois mentionner encore celles qui ont bien voulu accepter de faire partie de la « Commission des antiquités du Tonkin », instituée à Hanoi, sous la présidence du Directeur de l'Ecole, par arrêté du 31 septembre 1901. Ce sont : MM. DUMOUTIER, directeur de l'enseignement, vice-président ; BABONNEAU, chef des travaux de la ville de Hanoi ; GODARD, ingénieur, chef de service aux Travaux publics ; GROSSIN, commandant de la Gendarmerie de l'Indo-Chine ; HOANG-TRONG-PHU, directeur du collège des Hau-bo ; LEMARIÉ, directeur de l'Agriculture au Tonkin ; LUBANSKI, lieutenant-colonel, chef du Service géographique ; TAUPIN, directeur du Collège des interprètes ; VILDIEU, architecte, chef de service aux Travaux publics. Le rôle de la Commission, tel que le définit l'article 2 de l'arrêté, est « d'inventorier les monuments ou objets ayant un intérêt historique ou artistique... , et de contribuer par tous les moyens en son pouvoir à la connaissance de l'histoire, de l'archéologie et de l'ethnographie du Tonkin ». Elle reprend ainsi, à quinze ans de distance — l'arrêté instituant le *Bac-ki-han-lam-vien* est du 3 juillet 1886 — l'une des principales tâches assignées par Paul Bert à son « Académie tonkinoise » : espérons que cette fois ce sera pour la mener à bonne fin.

IV

Il ne me reste plus, Monsieur le Gouverneur général, qu'à vous donner quelques renseignements statistiques sur la situation exacte des collections, des publications et du personnel de l'Ecole au mois de janvier 1902.

PERSONNEL. — Le 23 janvier 1902, au moment où l'arrivée attendue de M. Finot me relevait de mes fonctions de Directeur *p. i.*, le personnel de l'Ecole était ainsi constitué :

Directeur..... M. L. FINOT ;

Professeur de chinois. M. P. PELLIOT (arrêté du 6 février 1901) ;

Pensionnaires..... M. H. PARMENTIER, architecte, dont le terme de séjour avait été renouvelé pour un an, à dater du 7 octobre 1901, par arrêté du 29 décembre 1901 ;

M. ED. HUBER, ancien attaché, qui avait été nommé pensionnaire pour compter du 1er janvier 1902, par arrêté du 29 décembre 1901 ;

M. DE BARRIGUE DE FONTAINIEU, élève diplômé de l'Ecole des Langues orientales vivantes, nommé pensionnaire par arrêté du 7 décembre 1901 ;

M. CL.-E. MAITRE, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de l'Université, nommé pensionnaire par arrêté du 29 décembre 1901 ;

Secrétaire-comptable.. M. J. COMMAILLE, commis des Services civils.

MM. de Barrigue de Fontainieu, Huber et Parmentier, et M. Commaille se trouvaient déjà dans la colonie ; MM. Pelliot et Maitre y débarquèrent en janvier 1902.

PUBLICATIONS. — 1° Livres parus depuis le 1er janvier 1901 :

— *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient* (année 1901), tome I. Hanoi, Schneider, un volume grand in-8°, 434 pages, 75 illustrations, 3 plans et cartes.

— *Rapport à M. le Gouverneur général sur les travaux de l'Ecole française d'Extrême-Orient pendant l'année 1900*, par L. FINOT, Directeur. Saigon, Ménard, 1901, grand in-8° de 11 pages.

— *Nouvelles Recherches sur les Chams*, par A. CABATON, ancien membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient, attaché à la Bibliothèque Nationale. Paris, Leroux, 1901, in-8°, 215 pages, 23 illustrations et nombreux *fac-simile*.

Digitized by Google

— *Atlas archéologique de l'Indo-Chine. Monuments du Champa et du Cambodge*, par le capitaine L. DE LAJONQUIÈRE. Paris, Imprimerie Nationale, Leroux, 1901, in-fol., 24 pages et 5 cartes.

— *Phonétique annamite* (*dialecte du Haut-Annam*), par L. CADIÈRE, missionnaire apostolique. Paris, Imprimerie Nationale, Leroux, 1902, in-8°, 143 pages.

2° Sous presse, pour paraître en 1902 :

— *Bulletin*, tome II, n° 1.

— *Eléments de sanscrit classique*, par V. HENRY, professeur à l'Université de Paris.

— *Inventaire archéologique de l'Indo-Chine. I. Monuments du Cambodge*, par L. DE LAJONQUIÈRE, chef de bataillon d'infanterie coloniale.

BIBLIOTHÈQUE. — L'accroissement a surtout porté sur les livres imprimés. Le nombre des ouvrages européens a passé de 332 à 742 et celui des volumes de 1395 à 2125. Notre fonds chinois s'est trouvé porté à 23.884 *pen* ou fascicules. Notre fonds annamite ne compte encore que 200 *pen*. Les fonds tibétain et mongol, également nouveaux, contiennent l'un 382 et l'autre 108 liasses de grande dimension.

Notre fonds de manuscrits (708 en 1900) ne s'est en revanche accru que de trois manuscrits *lolos*, d'un manuscrit *thai*, de quelques copies modernes de manuscrits cambodgiens, et d'un certain nombre de manuscrits chinois et tibétains qui restent à cataloguer.

A nos estampages sont venus s'ajouter quelques nouveaux spécimens provenant du Siam, du Cambodge et de l'Annam, et toute une collection d'estampages chinois.

La seule grosse lacune que présente encore notre Bibliothèque consiste dans l'absence presque complète de textes sanscrits. Elle sera prochainement comblée par une commande faite chez les libraires de Bombay et de Calcutta.

MUSÉE. — Les six sections entre lesquelles ont été provisoirement répartis les objets du Musée se sont toutes augmentées. — I. Le nombre des *inscriptions* a été porté de 15 à 31. — II. Celui des *sculptures* khmères et chames, qui était d'une trentaine, est monté à 82. — III. Les *peintures* chinoises atteignent le chiffre de 247, les albums ne comptant que pour une unité ; il faut y ajouter deux grands panneaux d'origine cambodgienne. — IV. Les *vases, bronzes, objets d'art et d'archéologie* s'élèvent au nombre de 785 : encore les nombreux fragments de céramique provenant de Dai-la, sur l'emplacement de l'ancien Hanoi, ne figurent-ils dans ce nombre que pour une unité. — V. Les monnaies et médailles se sont accrues de 1892 pièces nouvelles. — VI. Enfin la section ethnographique contient environ cinq cents objets ou groupes d'objets divers.

Cette dernière section est susceptible d'un développement presque indéfini et sera considérablement augmentée en prévision de l'Exposition de Hanoi. L'Ecole exposera sans doute aussi quelques échantillons de ces moulages qui, comme l'indiquait le dernier rapport annuel, permettront d'enrichir rapidement notre galerie archéologique tout en respectant l'intégrité des monuments. D'ailleurs, comme le faisait encore observer avec raison le Directeur de l'Ecole, la difficulté n'est pas de constituer et de développer nos collections : l'Indo-Chine a des réserves archéologiques et ethnographiques presque inépuisables ; le difficile jusqu'ici a été de savoir où les loger. Nous avons l'espoir que cette condition indispensable, nous voulons dire la possession d'un local suffisant, sera remplie par l'affectation à cet usage du palais de la prochaine exposition : il ne tient pas à autre chose que le Musée de l'Indo-Chine ne devienne le plus riche et le plus intéressant de l'Extrême-Orient.

Telle était en résumé, Monsieur le Gouverneur général, la situation de l'Ecole au mois de janvier 1902 : j'ose dire qu'elle était excellente. Non seulement son matériel s'était accru, mais jamais encore son personnel n'avait été aussi nombreux, sans cesser d'être aussi choisi. Une installation nouvelle et plus spacieuse lui était préparée à Hanoi, sous un climat plus favorable que celui de Cochinchine au travail intellectuel. Son budget avait été augmenté pour lui permettre de faire face à ses responsabilités croissantes en Indo-Chine et jusque dans les pays voisins. Aussi y a-t-il tout lieu de penser que pendant l'année 1902, la quatrième de son existence, si la besogne ne doit pas être moindre, la récolte ne sera pas non plus moins abondante. Permettez-moi pour ma part, Monsieur le Gouverneur général, de me réjouir de ce que j'ai pu, à la faveur des circonstances, grâce à l'appui constant de l'administration supérieure, grâce surtout au développement spontané de l'institution si bien organisée par M. Finot, rendre à mon collègue et ami l'Ecole plus grande que je ne l'avais reçue. Service administratif par son souci de la conservation des monuments historiques, atelier scientifique par l'outillage

Digitized by Google

qu'elle constitue, les recherches qu'elle poursuit, les publications qu'elle fait paraître, elle est encore et tout naturellement devenue, depuis que son *Bulletin* l'a mise en communication constante avec le public, un rouage social intimement mêlé à la vie indo-chinoise. Aussi l'Indo-Chine l'a-t-elle choisie comme son représentant naturel auprès du monde savant, et l'a-t-elle chargée de le convier à l'Exposition de Hanoi. La seule possibilité de la réunion d'un congrès international d'orientalistes en Indo-Chine suffit à faire toucher du doigt, mieux que les plus longs rapports du monde, les progrès que, dans sa petite sphère, l'Ecole française d'Extrême-Orient a su réaliser depuis sa fondation.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur général, l'expression de mon respectueux dévouement.

A. FOUCHER,

Maître de conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes

HANOI. — IMP. F.-H. SCHNEIDER

Digitized by Google

INDEX ANALYTIQUE

Les noms des auteurs d'articles originaux sont en petites capitales, *et les titres de leurs articles* en italique. *Les noms des auteurs d'ouvrages ou articles, dont un compte rendu ou des extraits ont été donnés dans le* Bulletin, *sont* en italique.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 231, 312, 415-416.

Açoka Maurya, v. Smith (V. A.).

Actes du XIIe Congrès des Orientalistes, t. I, 220-222.

Ādhyarāja, v. Pischel.

Ādiparvan, v. Hazeu.

Āgamas, v. La Vallée Poussin.

Ainu. Inao —, v. Aston.

Allemagne. Chronique, 113, 231, 424-432.

Annam. Chronique, 227, 306. — Contes annamites, v. Greeger. Découvertes archéologiques en —, v. Parmentier. Langue annamite, v. Chéon. Textes — s, ib. Types populaires — s, v. Knosp.

Āpastamba-çulbasūtra, v. Bürk.

Archæological Survey, v. Cousens.

Arrivet (A.). Nécrologie, 309.

Aston (W. G.). The Japanese Gohei and the Ainu Inao, 216-217.

Avalambana, v. Pelliot.

Aymonier (*E.*). Le Cambodge, I. Le royaume actuel, 75-85. II. Les provinces siamoises, 199-200.

Baelz (*E.*). Menschen-Rassen Ost-Asiens mit specieller Rücksicht auf Japan, 92.

Bailey (*T. Grahame*). Notes on the Sāsi dialect, 207-208.

Balinais, v. Brandes, Juynboll.

Bāṇa, v. Mankowski.

Bangkok, 227-229.

Barār, v. Haig.

BARTH (A.). — *Çanf et Campā,* 98-99. *Stèle de Vat Phou près de Bassac* (*Laos*), 235-240. — Compte rendu, 75-85. — Sur la transcription du cambodgien, 13. Sur les « Eléments de sanscrit classique » de V. Henry, 415. Sur une inscription de Govinda IV, publiée par Devadatta Ramkrishṇa Bhandarkar, 415-416.

Bashgalī. Langue —, v. Davidson.

Basilide d'Alexandrie, v. Kennedy.

Bassac (Cambodge), v. Commaille.

Bassac (Laos), v. Barth.

Bayôn, 110.

Beauvais (*J.*). Kouang-si, 298.

Bellan (Ch.). Lettre au Directeur de l'Ecole française, 307.

Bénazet (*A.*). Le théâtre au Japon, 92-94.

Betts (*G.-E.*). Social life of the Miao tsī, 215.

Bhadravarman Ier, v. Finot.

Bhagavadgītā, v. Speyer.

Bhandarkar (*Devadatta Ramkrishṇa*), v. Barth.

Bhartṛhari, v. Hertel.

Bibliographie, 74-97, 195-222, 294-305, 400-414. Notes de — chinoise, v. Pelliot. Notes de — japonaise, v. Maitre. Notes bibliographiques, 305, 413-414.

Bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient, 107-108, 118-119, 223-224, 306, 418-419, 434-435, 441. Liste des manuscrits khmèrs, 387-400.

Bibliothèque Nationale, v. Courant.

Bihar, v. Sarat Chandra Mitra.

Bodhicaryāvatāra, v. Lévi.

BONIFACY (A.). — *Contes populaires des Mans du Tonkin*, 268-279.

Bons d'Anty (*P.*). Etat actuel de la navigation à vapeur sur le haut Yang-tseu-kiang, 214.

Bouddhisme, v. La Vallée Poussin. Lieux sacrés du —, v. Smith (V. A.). Āgamas bouddhiques, v. La Vallée Poussin. Dictionnaire — sanscrit-chinois, 421. Ethique —, v. Rhys Davids (C.). Gnosticisme —, v. Kennedy. Sectes —s au Japon, 424. Stèle — de Tch'eng-tou, v. Havret.

Boustānou'l kātibīna, v. Van Ronkel.

Boyer (*A. M.*). Etude sur l'origine du saṃsāra, 202.

Digitized by Google

Brandes (*J.*). Beschrijving der javaansche, balineesche en sasasche Handschriften aangetroffen in de Nalatenschap van Dr van der Tuuk, 218. Lo-Tong, een javaansche Reflex van een chineeschen Ridder-roman, 303.

Bṛhatkathā, v. Mankowsky.

Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient, 436-437.

Burgess (*J.*). Fabricated geography, 200. The great stūpa at Sānchi, 204.

Bushell (*S. W.*). Relics from Chinese tombs, 211.

Bürk (*A.*). Das Āpastamba-çulbasūtra, 87.

Bussy (Père de). Nécrologie, 231.

Cabaton (A.). Travaux sur les Chams, 115.

CADIERE (L.). — *Géographie historique du Quảng-Bình d'après les Annales impériales*, 55-73. *Les pierres de foudre*, 284-285. *Coutumes populaires de la vallée du Nguồn-son*, 352-386. — Compte rendu, 196-198.

CAHEN (G.). — *Livres et documents chinois et livres russes relatifs à la Chine des bibliothèques et musées de Saint-Pétersbourg et de Moscou*, 288-293.

Cambodge. Chronique, 110, 307. — Mahāvaṃsa cambodgien, v. Hardy. Manuscrits — s de l'Ecole française, 387-400. Mémoires de Tcheou Ta-kouan sur le Cambodge, v. Pelliot. Provinces siamoises du —, v. Aymonier. Royaume actuel, ib. Tour du silence au Cambodge ? v. Lajonquière. Transcription du cambodgien, v. Finot.

Candragomin, v. Liebich.

Cāndra-vyākaraṇa, v. Liebich.

Çanf, v. Barth.

Çāntisūri, v. Guérinot.

Carpeaux (Ch.). Mission à Angkor, 439 ; en Annam, 223.

Cave (*H. W.*). The ruined cities of Ceylon, 208.

Céladon siamois, v. Lyle.

Ceylan. Villes ruinées de —, v. Cave.

Chamberlain (*B. H.*). Things japanese, 301-302.

— *and Mason* (*W. B.*). A handbook for travellers in Japan, 301.

Champa, v. Barth. Inscriptions du —, v. Finot. Monuments chams, v. Parmentier. Trésor des rois —, ib.

Chang chou che yin (de Lou Tō-ming), 323.

Chavannes (*Ed.*). De l'expression des vœux dans l'art populaire chinois, 89-90. Mémoires historiques de Se-ma Ts'ien, t. IV, 209-210. Le défilé de Long-men, 409.

Che lio, 333-335.

Chéon (*A.*). Cours de langue annamite, et Recueil de cent textes annamites, 196-198. Thuận-an trước chi từ, 401. Recueil de nouvelles curieuses, 401.

Cheo-reo. Tour de —, v. Parmentier ; cf. 227.

Chine. Bibliographie, 88-91, 209-215, 298-299, 405-409. — Chronique, 112, 231, 308, 420-421. — Administration, v. Hoang. Armes à feu, v. Schlegel. Art populaire, v. Chavannes. Caractères chinois, v. Courant, Vissière. Crise — e, v. Courant. Etudiants — au Japon, 420-421. Journaux, 413-414. Livres chinois, v. Cahen, Courant ; cf. 413-414. Métaphysique — e, v. Farjenel. Notes — es sur l'Inde, v. Lévi. Notes de bibliographie — e, v. Pelliot. Objets trouvés dans les tombes — es, v. Bushell, Read. Relations avec l'Occident, v. Cordier, Ministère des Affaires étrangères. Religion, v. Groot (de). Transcription du chinois, 178-184 ; cf. 428-429. Travail — aux Philippines, v. Mencarini. Tripiṭaka —, v. Maitre. Turkestan —, v. Stein. Version — e du Bodhicaryāvatāra, v. Lévi.

Chơ-dinh. Inscription de —, 185-186.

Chronique, 106-113, 223-231, 306-312, 415-432.

Cochinchine. Géographie de la —, 196. Ecoles de la Mission de —, v. Mossard.

COMMAILLE (J.). — *Les ruines de Bassac (Cambodge)*, 260-267. — Collaboration aux travaux de l'Ecole, 439.

Confucius. Sacrifice à —, v. Moule.

Congrès. XIIe — des Orientalistes à Rome, 220-222. XIIIe — des Orientalistes à Hambourg, 424-432. — des études d'Extrême-Orient à Hanoi, 225-227, 232-233, 306, 416-417. — indo-bouddhique au Japon, 308, 422.

Cordier (*H.*). Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales, I et II, 213.

Coréens. Livres —, v. Courant,

Courant (*M.*). — Note sur l'existence, pour certains caractères chinois, de deux lectures..., 90. Bibliothèque Nationale : catalogue des livres chinois, coréens, japonais, etc., 2e fasc., 200. En Chine : les effets de la crise ; intentions de réforme, 213-214.

Digitized by Google

Courtellemont (*Gervais*). L'Empire colonial de la France : l'Indo-Chine, 195.

Cousens (*H.*). Progress report of the Archæological Survey of Western India for the year ending 30 th. June 1901, 204.

Cùlao-rùa. Fouilles à —, v. Grossin.

Dagh-register, anno 1674, 303-304.

Dāmodora, v. Simon.

Davidson (*J.*). Notes on the bashgalī (kāfir) language, 404-405.

Deniker (*J.*). Les taches congénitales dans la région sacro-lombaire considérées comme caractère de race, 92.

Devānampiya, v. Smith (V. A.).

Dictionnaire bouddhique sanscrit-chinois, 421.

Divyāvadāna, v. Speyer.

Documents administratifs. — 1900. 20 mars, Rapport au Gouverneur général sur les travaux de l'Ecole française pendant l'année 1900, *in-extenso*, 114-120. 7 déc., M. B. de Fontainieu pensionnaire de l'Ecole, 120. 29 déc., M. Maitre pensionnaire de l'Ecole, 120. Ib., M. Huber pensionnaire de l'Ecole, 120. Ib., terme de séjour de M. Parmentier prorogé d'une année, 121.— 1902. 10 janv., M. Foucher chargé d'une mission au Siam, 121. 19 fév., M. Foucher autorisé à passer par la Birmanie et l'Inde, 121. Ib., M. Maitre autorisé à se rendre en mission au Japon, 121. Ib., M. Pelliot autorisé à se rendre en mission en Chine, 121. Ib., M. de Fontainieu autorisé à se rendre en mission dans le Sud de l'Inde, 121. 9 mars, Arrêté instituant un Congrès international d'Orientalistes à Hanoi pendant l'Exposition de 1902, *in-extenso*, 232-233. 10 mars, Arrêté créant un poste de Directeur-adjoint de l'Ecole française, *in-extenso*, 233. Ib., crédit de 10.000 $ affecté aux bâtiments de l'Ecole française à Hanoi, 233. Ib., Arrêté créant des correspondants de l'Ecole française, *in-extenso*, 234. 12 mars, M. Foucher Directeur-adjoint de l'Ecole, 234. 13 mars, Arrêté affectant à l'Ecole française, après la clôture de l'Exposition, une partie des bâtiments qui seront conservés, *in-extenso*, 313. 7 avril, Rapport au Gouverneur général sur les travaux de l'Ecole française pendant l'année 1901, *in-extenso*, 433-442.

Documents diplomatiques, v. Ministère des Affaires étrangères.

Dombs, v. Fawcett.

Dravidienne. Poésie populaire —, v. Gallenkamp.

Dubois (*R.*). Le Tonkin en 1900, 196.

Dufour (H.). Mission et travaux à Angkor, 110, 439.

Ecole française d'Extrême-Orient. Chronique, 106-110, 223-227, 306, 417-420. — V. Bibliothèque, Bulletin, Documents administratifs, Musée, Publications. — Appréciations sur l'Ecole, 226-227, 422-423, 427.

Edakal Cave, v. Fawcett.

Eul ya, 316.

Farjenel (*F.*). La métaphysique chinoise, 409.

Fawcett (*F.*). Notes on the rock carvings in the Edakal Cave, 205. Notes on the Dômbs of Jeypur, 208.

Feer (L.). Nécrologie, 231.

Fergusson (*D.*). Letters from Portuguese captives in Canton, 210-211.

FINOT (L.).. — *Notre transcription du cambodgien*, 1-15. *Rapport sur les travaux de l'École française pendant l'année 1900*, 114-120. *Notes d'épigraphie. I. Deux nouvelles inscriptions de Bhadravarman Ier, roi de Champa*, 185-191. *Vat Phou*, 241-245. — Comptes rendus, 85, 86, 86-87, 87-88, 198, 200, 201, 209, 218-222, 294-298, 404, 405. — Rāṣṭrapālaparipṛcchā, sūtra du Mahāyāna, 87. — Voyage d'études au Tonkin, 114-115. Mission en Europe, 435, 437. Retour à Saigon, 106.

Fleet (*J.-F.*). Notes on Indian history and geography, 87.

Florenz (*K.*). Japanische Mythologie : Nihongi, « Zeitalter der Götter », 410-413. — Travaux divers, 310.

Fontainieu (de Barrigue de). Nommé pensionnaire de l'Ecole, 106, 120. Mission dans le Sud de l'Inde, 121, 222. Retour à Hanoi, 417.

FOUCHER (A.). — *Rapport au Directeur de l'Ecole française sur le Congrès de Hambourg*, 424-432. *Rapport sur les travaux de l'Ecole française pendant l'année 1901*, 433-442. — Lettre à la suite d'une visite à Bangkok, 227-228. — Comptes rendus, 74-75, 86, 87, 94.— Chargé de suppléer le Directeur de l'Ecole, 118. Couronné par l'Académie des Inscriptions, 106. Voyage d'études en Indo-Chine, 437. Nommé Directeur-adjoint, 223, 234. Mission au Siam, 121. Retour en Europe, 223.

Digitized by Google

Fourestier. Sur la transcription du cambodgien, 13-14.

France. Chronique, 106, 241, 312, 415-416.

Fukuzawa —, v. Miyamori.

Gaide (Dr.). Travaux, 117-118.

Gaillard (*L.*). Nankin port ouvert, 88-89.

Gallemkamp (*M.*). Dravidische Volkspoesie, 404.

Geiger (*W.*). Mäldivische Studien : Beiträge zur Grammatik der mäldivischen Sprache, 208-209. Etymological vocabulary of the mäldivian language, 405.

Généralités et divers (bibliographie), 96-97, 220-222.

Géographie de la Cochinchine, II. Monographie de la province de Hà-tiên, 196.

Gervais-Courtellemont, v. Courtellemont.

Ghiliaks, v. Weinstein.

Giam-biêu. Ruines à —, v. Odend'hal.

Gohei, v. Aston.

Gongs de bronze de l'Asie méridionale, v. Groot (de).

Greeger (*C.*). Annamitische Tiergeschichten, 296.

Grierson (*G. A.*). Note on the principal Rājasthānī dialects, 207. Vrācaḍa and Sindhī, 207.

Groot (*de*). The religious system of China, 209-210. Die antiken Bronzepauken im ostindischen Archipel und auf dem Festlande von Südostasien, 217-218.

Grossin (Ct). — *Note sur une fouille faite dans l'île de Cùlao-rùa, près de Bien-hoa*, 282-284.

Guérinot (*A.*). Le Jīvaviyāra de Çāntisūri, 298.

Haig (*Wolseley*). Notes on the Rangārī caste in Barār ; Notes on the Valamā caste ni Barār, 208.

Hambourg. Congrès des Orientalistes à , 424-432.

Han chou che houo tche, 335.

Hanoi. Congrès des études d'Extrême-Orient à —, 225-227, 232-233, 306, 416-417. Exposition de —, 417-418.

Hardy (*E.*). A cambodian Mahāvaṃsa, 202.

Hà-tiên. Monographie de la province de —, 196.

Havret (*H.*). T'ien-tchou, « Seigneur du Ciel », à propos d'une stèle bouddhique de Tch'eng-tou, 91. La stèle chrétienne de Singan-fou, III, 407.

Hazeu (*H*). Het oudjavaansche Ādiparva en zijn Sanskrit-Origineel, 305.

Hearn (*L.*). Shadowings ; A Japanese miscellany, 302-303.

Henry (*V.*). Eléments de sanscrit classique, 415.

Hertel (*J.*). Zwei Erzählungen aus der Bonner Hitopadeça-Handschrift, 88. Kritische Bemerkungen zu Kosegarten's Pañcatantra, 294. Ist das Nītiçataka von Bhartṛhari verfasst ? 295.

Hiao king, 319.

Hitopadeça, v. Hertel.

Hoang (*P.*). Tableau chronologique de la dynastie mandchoue-chinoise Ta-ts'ing, 88. Mélanges sur l'administration ; Tableaux des titres et des appellations de l'Empereur, des membres de sa famille et des mandarins, 405-407.

Holdich (*T. H.*). Lhasa, 91.

Hon-cuc. Inscription de —, 186-187.

Huber (Ed.). — *L'itinéraire du pèlerin Ki Ye dans l'Inde*, 256-259. — Comptes rendus, 211-213, 303-305, 404. — Attaché à l'Ecole, 118. Mission en Chine, 106. Travaux, 438-437. Nommé pensionnaire de l'Ecole, 106, 120.

Inao, v. Aston.

Inde. Bibliographie, 86-88, 201-209, 294-298, 404-405. — Chronique, 110-112, 229-230, 308. — Conditions économiques dans l'Inde ancienne, v. Rhys Davids (C.). Histoire et géographie, v. Fleet. Logique indienne, v. Jacobi. Musique —, v. Simon. Notes chinoises sur l'Inde, v. Lévi. Pélerinage de Ki Ye dans l'—, v. Huber.

Indo-Chine. Bibliographie, 74-85, 195-200, 294, 401-403. — Chronique, 106-110, 223-227, 306-308, 416-420. — V. Courtellemont, Lanzy, Mansuy, Massieu. — Cf. Annam, Cambodge, Cochinchine, Laos, Tonkin, Siam.

Insulinde. Bibliographie, 94-96, 217-219, 303-305.

Jacobi (*H.*). Die indische Logik, 206-207.

Japon. Bibliographie, 92-94, 215-217, 299-303, 410-413. — Chronique, 112-113, 309-311, 421-424. — Anthropologie, v. Baelz. Art, v. Maitre. Choses japonaises, v. Chamberlain. Congrès indo-bouddhique au Japon, 308, 422. Dictionnaire japonais-français, 311.

Digitized by Google

Ecritures anciennes, v. Kitasato. Ecritures tibétaines au Japon, 422. Etudiants chinois au — 420-421. Etudiants japonais à l'étranger, 422-423. Gohei, v. Aston. Guide au Japon, v. Chamberlain. Livres japonais, v. Courant; cf. 309-310. Mythologie — e, v. Florenz. Notes de bibliographie — e, v. Maitre. Psychologie des Japonais, v. Ten Kate. Revues — es, 309. Sectes bouddhiques au Japon, 424. Théâtre au —, v. Bénazet.

Javanais. Manuscrits —, v. Brandes. Vieux —, v. Hazeu, Juynboll, Kern. Masques de théâtre —, v. Juynboll.

Je pen kien tsai chou mou, 333.

Jeypur. Dômbs de —, v. Fawcett.

Jīvaviyāra, v. Guérinot.

Juynboll (*H. H.*). Kawi-balineesch-nederlansch Glossarium op het oudjavaansche Rāmāyaṇa, 219. Das javaansche Maskenspiel, 219.

Kādambarī, v. Mankowski.

Kāfirī. Langue —, v. Davidson.

Kāmasūtra, v. Oldenberg.

Kapilavastu, v. Mukherji.

Kawaguchi Ekai. Voyage au Tibet, 423-424.

Kawi. Langue —, v. Juynboll.

Kennedy (*J.*). Buddhist gnosticism, the system of Basilides, 207-298.

Kern (*H*). Bijdragen tot de Spraakkunst van het oudjavaansch, 304.

Kharoṣṭrī. Ecriture —, v. Lévi.

Khmèrs, v. Cambodge.

Kie che tiao yeou lan, 338.

Ki kieou p'ien, 335-337.

Kirste (*J.*). The Mahābhārata question, 205-206.

Kitasato (*T.*) Zur Erklärung der altjapanischen Schrift, 215-216.

Ki Ye, v. Huber.

Knosp (*G.*). Annamitische Volkstypen, 198.

Kosegarten, v. Hertel.

Kouang-si, v. Beauvais.

Kouang yun, 326-329.

Kou leang tchouan, 317.

Kou yi ts'ong chou, v. Pelliot.

Kṣatrapas. Inscriptions des —, v. Lévi.

Kuçinagara, v. Smith (V. A.).

Kuṣān. Dynastie —, v. Smith (V. A.).

Kusinārā, v. Smith (V. A.).

LAJONQUIÈRE (L. de). — *Une « Tour du Silence » au Cambodge?* 286-288. — Mission au Cambodge, 117.

Lanzy (*G*). Aux pays jaunes, 74-75.

Laos. Chronique, 307-308.

Lao tseu, 320.

Lavallée (A.). Mission au Laos, 116-117.

La Vallée Poussin (*de*). Le bouddhisme d'après les sources brahmaniques, 201. On the authority (prāmāṇya) of the buddhist Āgamas, 296-297.

Leclère (*A.*). Ressources minières du Yunnan, 214.

Lemaréchal (Père), 311.

LÉVI (S.). — *Notes chinoises sur l'Inde. I. L'écriture kharoṣṭrī et son berceau*, 246-253. *II. Une version chinoise du Bodhicaryāvatāra*, 253-255. — Sur quelques termes employés dans les inscriptions des Kṣatrapas, 295-296.

Lhassa, v. Holdich.

Liebich (*B.*). Cāndra-vyākaraṇa, Grammatik des Candragomin, 404.

Liste des manuscrits khmèrs de l'Ecole française d'Extrême-Orient, 387-400.

Long-men. Défilé de —, v. Chavannes.

Lo-Tong, v. Brandes.

Louen yu tsi kiai, 318.

Lüders (*H.*). Zur Sage von Ṛṣyaçṛṅga, 87-88.

Lyle (*T. H.*). The place of manufacture of celadon ware, 60.

Mahābhārata, v. Kirste.

Mahāvaṃsa, v. Hardy.

Mahāyāna, v. Finot.

MAITRE (Cl. E.). — *Notes de bibliographie japonaise. I. Une nouvelle édition du Tripiṭaka chinois*, 341-351. — Comptes rendus, 92-94, 94, 96-97, 211, 216-217, 299-303, 410-413. — L'art du Yamato, 94. — Nommé pensionnaire de l'Ecole, 106, 120. Mission au Japon, 121, 223, 309. Retour à Hanoi, 417.

Malais. — de Minangkabau, v. Van Eerde. Langue — e, v. Van Ronkel.

Maldives (îles). Langue des — v. Geiger.

Mankowski (*von*). Bāṇas Kādambarī und die Geschichte vom König Sumanas in der Bṛhatkathā, II, 294.

Mans du Tonkin, v. Bonifacy.

Mansuy (*H.*). Nature des roches employées dans la construction des monuments anciens de l'Indo-Chine, 85.

Marolles (*Ct de*). Souvenirs de la révolte des T'ai-P'ing, 407.

Digitized by Google

Mason (*W. B.*), v. Chamberlain and Mason.
Massieu (*I.*). Comment j'ai parcouru l'Indo-Chine, 74-75.
Mencarini (*J.*). The Philippine Chinese labour question, 219.
Mèrjam, v. Schlegel.
Miao tseu, v. Betts.
Minangkabau, v. Van Eerde.
Ministère des Affaires étrangères : documents diplomatiques, Chine, juin-octobre 1901, 213.
Mission d'exploration scientifique en Indo-Chine, 306.
Miyamoi (*A.*). Life of Yukichi Fukuzawa, 299-301.
Monographie de la province de Hà-tiên, 196.
Moscou. Bibliothèques de —, v. Cahen.
Mossard (*Mgr*). Mémoire sur les écoles de la Mission de Cochinchine, 199.
Moule (*G. E.*). Notes on the Ting-chi or half-yearly sacrifice to Confucius, 90-91.
Mukherji (*Purna Chandra*). Report on a tour of exploration of the antiquities in the Tarai, Nepāl, the region of Kapilavastu, 86.
Musée de l'Ecole française d'Extrême-Orient, 108-110, 119-120, 224-225, 306, 419-420, 433-434, 441.
My-sơn. Inscription de —, 187-191.
Nāgarī. Alphabet —, v. Zachariæ.
Nankin, v. Gaillard.
Nepāl, v. Mukherji.
Nguồn-sơn, v. Cadière.
Nhatrang. Sanctuaire de —, v. Parmentier.
Nihongi, v. Florenz.
Nītiçataka, v. Hertel.
Nocentini (*L.*). P'ieng-yang, 91.
Notes bibliographiques, 305, 413-414.
Notes et Mélanges, 98-105, 192-194, 280-293.
Notre transcription du chinois, 178-184.
ODEND'HAL (P.). — *Note sur l'existence de ruines à Giam-biêu* (*Thua-thiên*), 105.
Oldenberg (*H.*). Zur englischen Übersetzung des Kāmasūtra, 206.
Orientalistes, v. Congrès.
Pañcatantra, v, Hertel.
PARMENTIER (H.). — *Le sanctuaire de Po-Nagar à Nhatrang*, 17-54. *Note sur l'exécution des fouilles*, 99-104. *Nouvelles découvertes archéologiques en Annam ; I. Le trésor des rois chams*, 280-281. *II. Le monument ruiné de Phước-thinh*, 281-282. *III. La tour de Cheo-reo*, 282. — Comptes rendus, 195-196. — Terme de séjour prorogé d'un an, 121. Missions diverses en Annam, 118, 223, 438. Médaillé au Salon, 306. Retour à Hanoi, 417.
Pavolini (*P. E.*). Il compendio dei cinque elementi, 203-204.
PELLIOT (P.). — *Mémoires sur les coutumes du Cambodge, par Tcheou Ta-kouan, traduits et annotés*, 123-177. *« Avalambana » ou « vilambin » ; les ouvrages de mathématiques sous les T'ang ; le pays des hommes longs*, 192-194. *Notes de bibliographie chinoise. I. Le Kou yi ts'ong chou*, 315-340. — Comptes rendus, 88-92, 94-96, 97, 196, 199, 209-211, 213-216, 217-218, 298-299, 401-403, 405-409. — Séjour à Hué, 116. Missions en Chine, 116, 437-438. Professeur de chinois à l'Ecole, 118. Chevalier de Sainte-Anne, 223. Troisième mission en Chine, 121. Retour à Hanoi et ouverture du cours, 417.
Philippines. Travail chinois aux —, v. Mencarini.
Phước-thinh. Monument de —, v. Parmentier.
P'ieng yang, v. Nocentini.
Pierres de foudre, v. Cadière.
Piprāvā. Inscription de —, v. Pischel.
Pischel (*R.*). Die Inschrift von Piprāvā, 204. Āḍhyarāja, 207.
Piyadasi, v. Smith (V. A.).
Po-Nagar. Sanctuaire de —, v. Parmentier.
P'ou t'i hing king, 253-255.
Prāmāṇya, v. La Vallée Poussin.
Publications de l'Ecole française d'Extrême-Orient, 106, 118, 414, 417, 435, 437, 440-441.
Quảng-bình, v. Cadière.
Rājasthānī. Dialecte —, v. Grierson.
Rāmāyaṇa vieux-javanais, v. Juynboll.
Rangārī. Caste —, v. Haig.
Rapports annuels du Directeur de l'Ecole française, v. Documents administratifs. Rapport sur le Congrès de Hambourg, v. Congrès.
Rāṣṭrapālaparipṛcchā, v. Finot.
Read (*C. H.*). Relics from Chinese tombs, 211.
Revue d'Asie, 106.
Rhys Davids (*Caroline*). Notes on early economic conditions in Northern India, 86. A buddhist manual of psychological ethics of the 4 th. century B. C., 203.
Rhys Davids (*T. W.*). The last to go forth, 203.

Digitized by Google

Richthofen (*F. von*). Gestalt und Gliederung der ostasiatischen Küstenbogen, 96.
Rômaji kwai, 112.
Rome. Congrés des Orientalistes à —, 220-222.
Ṛṣyaçṛṅga, v. Lüders.
Russes. Livres — sur la Chine, v. Cahen.
Sadjarah Malayou, v. Van Ronkel.
Saint-Pétersbourg. Bibliothèques de —, v. Cahen.
Saṃsāra, v. Boyer.
Sānchi. Stūpa de —, v. Burgess.
Sanscrit, v. Hazeu, Henry. Dictionnaire bouddhiqne — chinois, 421.
Sarat Chandra Mitra. Riddles current in Bihar, 208.
Sasaks. Manuscrits —, v. Brandes.
Sāsi. Dialecte —, v. Bailey.
Scherman (L.). Sur l'Ecole française d'Extrême-Orient, 226-227.
Schlegel (*G.*). Geographical notes, 94-96, 217. Etymology of the word « mèrjam », 219. On the invention and use of fire-arms and gunpowder in China, 299, 407-409. Siamese studies, 401-403. — V. von Zach; cf. 192-194.
Senart (E.). Sur la transcription du cambodgien, 13. Sur le « Cambodge » de M. Aymonier, 199-200.
Siam. Chronique, 227-229. Céladon siamois, v. Lyle. Etudes — es, v. Schlegel. Provinces — es du Cambodge, v. Aymonier.
Sieroshevski, v. Sumner.
Simon (*R.*). Quellen zur indischen Musik : Dāmodora, 206.
Sindhī, v. Grierson.
Si-ngan-fou. Stèle de —, v. Havret.
Sing kiai, 333.
Siun tseu, 320.
Smith (E. W.). Nécrologie, 111.
Smith (*V. A.*). The identity of Piyadasi with Açoka Maurya, 86-87. Kusinārā or Kuçinagara and other buddhist holy places, 201-202. Chronology of the Kuṣān dynasty of Northern India, 202. The translation of devānaṃpiya, 203. Vaisāli, 297.
Speyer (*J. S.*). Ein alter Fehler in der Überlieferung der Bhagavadgītā, 206. Critical remarks on the text of the Divyāvadāna, 297.
Sseu-ma Ts'ien, v. Chavannes.
Stein (*M. A.*). Preliminary report on a journey of exploration in Chinese Turkestan, 211-213. — Mission dans l'Asie centrale, 111.
Straits Chinese Magazine, 224.
Sumānasa, v. Mankowski.
Sumner (*W. G.*). The Yakuts, abridged from the russian of Sieroshevsky, 96-97.
Sven Hedin. Exploration dans l'Asie centrale, 230.
T'ai P'ing, v. Marolles (de).
T'ai p'ing houan yu ki, 338-339.
Takakusu (*J.*). Tales of the wise man and the tool in tibetan and chinese, 299.
Tamoul, v. Van Ronkel.
T'ang. Mathématiques sous les —, v. Pelliot.
Tarai, v. Mukherji.
Tchang Tche-tong, v. Woodbridge.
Tch'eng tou, v. Vale. Stèle de —, v. Havret.
Tchen la fong t'ou ki, v. Tcheou Ta-kouan.
Tcheou Ta-kouan. Mémoires sur les coutumes du Cambodge, 123-177.
Tchouang tseu, 321.
Tch'ou ts'eu tsi tchou, 322.
Ten Kate (*H.*). Zur Psychologie der Japaner, 413.
Thomas (*N. W.*). On a pictorial representation of the wheel of life from Japan, 94.
Thuận-an trước chi từ, v. Chéon.
Tiao yu tsi, 332-333.
Tibet. Voyage d'un Japonais au —, 422. Ecritures tibétaines au Japon, 423-424. Tibétain, v. Takakusu. Cf. Lhassa.
T'ien t'ai chan ki, 338.
T'ien tchou, v. Havret.
Ting-tsi, v. Moule.
Tonkin, v. Dubois. Mans du —, v. Bonifacy.
Tour du silence. Une — au Cambodge? v. Lajonquière.
Transcription du cambodgien, 1-15. — du chinois, 178-184; cf. 428-429.
Tripiṭaka chinois, v. Maitre.
Ts'ao t'ang che tsien, 337-338.
Ts'ing. Chronologie des —, v. Hoang.
Turkestan chinois, v. Stein.
Vaisāli, v. Smith (V. A.).
Valamā. Caste —, v. Haig.
Vale (*J.*). Irrigation of the Ch'eng-tu plain, 214.
Valle (P. della), v. Zachariæ.
Van der Tuuk. Bibliothèque du Dr —, v. Brandes.
Van Eerde (*Y. C.*). Een Huwelijk bij de Minangkabausche Maleiers, 304.

Digitized by Google

Van Ronkel (*S.*). Het Tamil-Element in het Maleisch, 304. En Toevoegsel op de Sadjarah Malajoe, 305. De maleische Schriftleer en Spraakkunst getiteld Boestānoe'l kātibīna, 305.
Vat Phou, v. Finot. Stèle de —, v. Barth.
Vilambin, v. Pelliot.
Vissière (*A.*). Traité des caractères chinois que l'on évite par respect, 90. — Transcription du chinois, 178-184.
Vrācaḍa, v. Grierson.
Weber (A.). Nécrologie, 113.
Weinstein (*V.*). Giljaken, 97.
Wen kouan ts'eu lin, 320-332.
Winternitz (*V.*). Die Flutsagen des Alterthums und der Naturvölker, 222.
Woodbridge (*S. J.*) China's only hope, an appeal by her greatest vice-roy, Chang Chih-tung, 213.
Yamato. Art du —, v. Maitre.
Yang-tseu-kiang, v. Bons d'Anty.
Yi king, commentaire de Tch'eng Yi, 318.
Yun king, 333.
Yun-nan, v. Leclère.
Yu p'ien, 323-326.
Yu tchou pao tien, 329.
Zach (*von*). Weitere Beiträge zur richtigen Würdigung Prof. Schlegel's ; Einige Worte zu Prof. Schlegel's « La loi du parallélisme », 409.
Zachariæ (*Th*). Pietro della Valle über das Nāgarī-alphabet, 294.
Zottoli (A.). Nécrologie, 420.

Digitized by Google

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pages

Fig. 1. — Po-Nagar. Façade principale et plan d'ensemble..... 18
Fig. 2. — » Vues diverses..... 19
Fig. 3. — » Plan de la tour centrale..... 22
Fig. 4. — » Tour centrale. Façade latérale nord..... 24
Fig. 5. — » » Façade principale..... 25
Fig. 6. — » » Coupe longitudinale..... 27
Fig. 7. — » Tour sud et édicule sud..... 29
Fig. 8. — » Fausse porte..... 30
Fig. 9. — » Tour du Nord-Ouest..... 34
Fig. 10. — » Divinités du temple..... 38
Fig. 11. — » » 39
Fig. 12. — La province du Quảng-Bình avant la dynastie des Lê (*carte*)..... 62
Fig. 13. — » sous les Lê et les Nguyên (*carte*)..... 67
Fig 14. — » sous les Nguyên (*carte*)..... 70
Fig. 15. — Durgâ, statue chame..... 109
Fig. 16. — Plan de Vat Phou..... 242
Fig. 17. — Bassac. Disposition des trois temples..... 260
Fig. 18. — » Plan intérieur du tumulus extrême..... 261
Fig. 19. — » Tuiles et ornements de crête..... 262
Fig. 20. — » Plan du grand temple..... 263
Fig. 21. — » Dalle en grès..... 265
Fig. 22. — » Plan du troisième temple de la face nord..... 265
Fig. 23. — Phnom-Chidos..... 287
Fig. 24. — Forme antique des maisons annamites..... 373
Fig. 25. — Ornement du nêu en feuille de bananier..... 378

HORS TEXTE

Inscription de Hon-cuc..... après p. 186
Stèle de My-son (A et B)..... après p. 186
Stèle de Vat Phou..... après p. 240

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

N° 1, Janvier-Mars 1902

I. — Notre transcription du cambodgien, par M. L. Finot 1
I. — Le sanctuaire de Po-Nagar a Nhatrang, par M. H. Parmentier 17
III. — Géographie historique du Quảng-Bình d'après les *Annales Impériales*, par M. L. Cadière 55

Bibliographie.

I. — Indo-Chine 74
II. — Inde 86
III. — Chine 88
IV. — Japon 92
V. — Indes néerlandaises 94
VI. — Généralités et divers 96

Notes et Mélanges.

I. — Çanf et Campā, par M. A. Barth 98
II. — Note sur l'exécution des fouilles, par M. H. Parmentier 99
III. — Note sur l'existence de ruines a Giam-biều (Thua-thiên), par M. P. Odend'hal 105

Chronique.

France 106
Indo-Chine 106
Inde 110
Chine 112
Japon 112
Allemagne 113

Documents administratifs 114

N° 2, Avril-Juin 1902

I. — Mémoire sur les coutumes du Cambodge, par Tcheou Ta-kouan, traduits et annotés par M. P. Pelliot 123
II. — Notre transcription du chinois 178
III. — Notes d'épigraphie. I. Deux nouvelles inscriptions de Bhadravarman Ier, roi de Champa, par M. L. Finot 185

Notes et Mélanges.

Avalamba ou vilambin ; les ouvrages de mathématiques sous les T'ang ; le pays des hommes longs, par M. P. Pelliot 192

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

I. — Indo-Chine. 195
II. — Inde 201
III. — Chine. 209
IV. — Japon. 215
V. — Insulinde. 217
VI. — Généralités et divers. 220

CHRONIQUE.

Indo-Chine. 223
Siam. 227
Inde. 229
Chine. 231
France 231
Allemagne 231

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS. 232

N° 3, Juillet-Septembre 1902

I. — STÈLE DE VAT PHOU, par M. A. BARTH.. 235
II. — VAT PHOU, par M. L. FINOT. 241
III. — NOTES CHINOISES SUR L'INDE. I. L'ÉCRITURE KHAROṢTRĪ ET SON BERCEAU. II. UNE VERSION CHINOISE DU BODHICARYĀVATĀRA, par M. S. LÉVI . . 246
IV. — L'ITINÉRAIRE DU PÉLERIN KI YE DANS L'INDE, par M. E. HUBER. . . . 256
V. — LES RUINES DE BASSAC (CAMBODGE), par M. J. COMMAILLE. 260
VI. — CONTES POPULAIRES DES MANS DU TONKIN, par M. A. BONIFACY 268

NOTES ET MÉLANGES.

I. — NOUVELLES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES EN ANNAM, par M. H. PARMENTIER. 280
II. — NOTE SUR UNE FOUILLE FAITE DANS L'ILE DE CULAO-RUA, PRÈS DE BIEN-HOA, par M. GROSSIN. 282
III. — LES PIERRES DE FOUDRE, par M. L. CADIÈRE. 284
IV. — UNE TOUR DU SILENCE AU CAMBODGE ? par M. L. DE LAJONQUIÈRE . . 286
V. — LIVRES ET DOCUMENTS CHINOIS ET LIVRES RUSSES RELATIFS À LA CHINE DES BIBLIOTHÈQUES ET MUSÉES DE SAINT-PÉTERBOURG ET DE MOSCOU, par M. G. CAHEN. 288

BIBLIOGRAPHIE.

I. — Indo-Chine. 294
II. — Inde 294
III. — Chine 298
IV. — Japon 299
V. — Insulinde 303
VI. — Notes bibliographiques 305

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Indo-Chine 306
Chine 308
Inde 308
Japon 309
France 312

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS 313

N° 4, Octobre-Décembre 1902

I. — NOTES DE BIBLIOGRAPHIE CHINOISE. I. LE KOU YI T'SONG CHOU, par M. P. PELLIOT. 315
II. — NOTES DE BIBLIOGRAPHIE JAPONAISE. I. UNE NOUVELLE ÉDITION DU TRIPIṬAKA CHINOIS, par M. CL. E. MAITRE 341
III. — COUTUMES POPULAIRES DE LA VALLÉE DU NGUÔN-SƠN, par M. L. CADIÈRE . . . 352
IV. — LISTE DES MANUSCRITS KHMÈRS DE L'ECOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT . . 387

BIBLIOGRAPHIE.

I. — Indo-Chine 401
II. — Inde 403
III. — Chine 405
IV. — Japon 410
V. — Notes bibliographiques 413

CHRONIQUE.

France 415
Indo-Chine 416
Chine 420
Japon 421
Allemagne 424

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS 433

INDEX ANALYTIQUE 443
TABLE DES ILLUSTRATIONS 451

Digitized by Google

ERRATUM

Page 7, ligne 17. *Au lieu de* [illegible] *lire* [illegible]
Page 12, ligne 15. *Au lieu de* [illegible] *lire* [illegible].
Page 40, ligne 40. *Au lieu de* renflée *lire* renflé.
Page 56, ligne 10. *Au lieu de* Bì Cảnh *lire* Tì Cảnh.
Page 57, ligne 12. *Au lieu de* Trin-Quán.... refoula *lire* dans la période *trin-quán* (627-649) de la dynastie Đàng..., les Annamites refoulèrent.
Page 95, ligne 2. *Au lieu de* Yuen *lire* Yuan.
Page 97, dernière ligne de la note. *Au lieu de* Kangov *lire* Hangov.
Page 101, note 1, ligne 3. *Au lieu de* bois *lire* biais.
Page 103, ligne 24. *Au lieu de* autrefois *lire* autrement.
Page 112, lignes 27 et 37. *Au lieu de* Romaji Kai *lire* Rômaji kwai.
Page 141, ligne 12. *Au lieu de* chacune flanquée de deux portes latérales *lire* chaque porte est double.
Page 141. *Supprimer la note 4.*
Page 178. *Au lieu de* gwang *lire* kwang.
Page 195. *Au lieu de* l'Empire de France *lire* l'Empire colonial de la France.
Page 216, ligne 37. *Au lieu de* bambou *lire* saule.
Page 217. *Placer avant le compte rendu des* Geographical Notes *de M. Schlegel la rubrique* Insulinde.
Page 218. *Supprimer la rubrique* Insulinde.
Page 235, ligne 2. La stèle de Vat Phou n'est pas le monument le plus ancien trouvé jusqu'ici dans la région de Bassac. La stèle encore inédite de Phou Lokhon, sur le Mékhong, à 80 kilomètres au Nord de Bassac, est au nom du roi Mahendravarman et doit dater du commencement même du VIIe siècle. Cf. Aymonier, *Le Cambodge*, II, p. 172.
Page 238, ligne 16. *Au lieu de* pratipāditam *lire* pratipāditaṃ.
Page 256, ligne 9. *Au lieu de* Tan Tch'eng-ta *lire* Fan Tch'eng-ta.
Page 258, ligne 10. *Au lieu de* village de San-kia-ye *lire* village des trois Kāçyapa.
Page 259, ligne 11. *Au lieu de* Wou-tchen-t'eou *lire* Wou-tien-t'eou.
Page 281, lignes 2 et 3. *Au lieu de* mousquet à crosse, des pistolets arabes *lire* mousquet arabe à crosse de pistolet.
Page 282, ligne 2. *Au lieu de* Thanh-Triep *lire* Thành-hiep.
Page 303, ligne 9. *Au lieu de* Monagatari *lire* Monogatari.
Page 309, ligne 24. *Au lieu de* Shosetsu *lire* Shôsetsu.
Page 309, ligne 31. *Au lieu de* Gei-yen *lire* Geien.
Page 310, ligne 16. *Au lieu de* Loku *lire* Zoku.
» ligne 16. *Au lieu de* Ruiyen *lire* Ruien.
» ligne 20. *Au lieu de* Shiryo, *lire* Shiryô.
» ligne 45. *Au lieu de* Kokipshū *lire* Kokinshû.
Page 311, lignes 6 et 27. *Au lieu de* romaji *lire* rômaji.
» ligne 32. *Au lieu de* Horitsu *lire* Hôritsu.
» ligne 37. *Au lieu de* Kôyû-Kivan *lire* Kôyû-kwan.
Page 340, ligne 6. *Supprimer* et dernier.
Page 393, nº 37. *Au lieu de* khsè 1 *lire* khsè 6-7.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

Le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* paraît tous les trois mois. Le prix de l'abonnement annuel est fixé à 10 $ pour l'Indo-Chine française et à 20 fr. pour la France et les pays de l'Union postale, celui du numéro respectivement à 2 $ 50 et 5 fr.

Il sera rendu compte de toutes les publications relatives à l'Extrême-Orient dont deux exemplaires auront été envoyés à la Rédaction; l'un des exemplaires est réservé à la bibliothèque de l'École, l'autre est destiné à l'auteur du compte rendu.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration à M. le Directeur de l'École française d'Extrême-Orient, à Hanoi.

PUBLICATIONS

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

I. — NUMISMATIQUE ANNAMITE, par DÉSIRÉ LACROIX, capitaine d'artillerie de marine. Saigon, 1900. 1 vol. in-8°, accompagné d'un album de XI planches..... 25 fr.

II. — NOUVELLES RECHERCHES SUR LES CHAMS, par ANTOINE CABATON, ancien élève diplômé de l'École pratique des Hautes Études, ancien membre de l'École française d'Extrême-Orient, attaché à la Bibliothèque nationale. Paris, E. Leroux, 1901, in-8°..... 10 fr.

III. — PHONÉTIQUE ANNAMITE (dialecte du Haut-Annam), par L. CADIÈRE, de la Société des Missions étrangères. Paris, Imprimerie nationale ; E. Leroux, 1902, in-8°. 7 fr. 50

ATLAS ARCHÉOLOGIQUE DE L'INDO-CHINE. MONUMENTS DU CHAMPA ET DU CAMBODGE. Par le capitaine E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, attaché à l'École française d'Extrême-Orient. Paris, Imprimerie nationale ; E. Leroux, 1901. 5 feuilles en 1 vol. in-f°..... 12 fr.

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

I. — ÉLÉMENTS DE SANSCRIT CLASSIQUE, par VICTOR HENRY, professeur à l'Université de Paris. Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1902, in-8°..... 10 fr.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 012 940 409

Digitized by Google

Digitized by Google